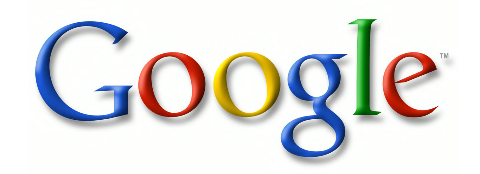
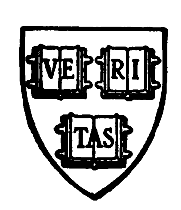





VE RI
TAS



LA VIE ADMIRABLE

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

RELIGIEUSE CONVERSE EN L'ORDRE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
ET FONDATRICE DE CET ORDRE EN FRANCE

appelée dans le monde

MADEMOISELLE ACARIE

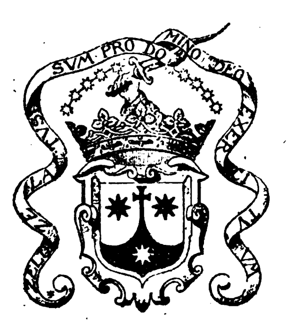
PAR

M. ANDRÉ DU VAL

Docteur en Théologie, l'un des Supérieurs dudit Ordre en France.

Sapientiam ejus enarrabunt gentes,
et laudem ejus enuntiabit Ecclesia.
Eccles. c. XXXIX, v. 14.

NOUVELLE ÉDITION
PUBLIÉE SUR LA DEMANDE ET AVEC L'AUTORISATION DE SON ÉMINENCE
LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90
1893

Genevieve
Griscom
June, 192[illegible]

LA VIE ADMIRABLE

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).



Le Pourtraict de la B. H. Sr MARIE de l'Incarnation, religieuse conuerse en lordre de nostre dame du mont carmel, en france

Briot. fecit

LA VIE ADMIRABLE

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

RELIGIEUSE CONVERSE EN L'ORDRE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
ET FONDATRICE DE CET ORDRE EN FRANCE

appelée dans le monde

MADEMOISELLE ACARIE

PAR

M. ANDRÉ DU VAL

Docteur en Théologie, l'un des Supérieurs dudit Ordre en France.

Sapientiam ejus enarrabunt gentes,
et laudem ejus enuntiabit Ecclesia.
Eccles. c. XXXIX, v. 14.

NOUVELLE ÉDITION
PUBLIÉE SUR LA DEMANDE ET AVEC L'AUTORISATION DE SON ÉMINENCE
LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90
1893

LETTRE

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL RICHARD

ARCHEVÊQUE DE PARIS

AUX RELIGIEUSES CARMÉLITES DU MONASTÈRE
DE L'INCARNATION, A PARIS.

Mes chères Filles,

Quand nous célébrâmes, il y a deux ans, le centième anniversaire de la Béatification de la vénérable servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, je fus frappé de la pensée que nous avions dans cette Bienheureuse un admirable modèle de la vie chrétienne pour la société au milieu de laquelle nous vivons. J'essayai d'exprimer cette pensée dans la Lettre pastorale que je publiai le 1er avril 1891 pour inviter les fidèles à célébrer avec piété ce glorieux centenaire. Je ne pouvais dans une Lettre pastorale entrer dans de longs détails. Je dus me borner à recueillir quelques traits, quelques paroles de la Bienheureuse, à esquisser, si je puis parler de la sorte, le portrait de la servante de Dieu.

Mais j'éprouvais en même temps le désir que sa

vie, peut-être un peu oubliée, fût mieux connue. La bienheureuse Marie de l'Incarnation a été le vrai modèle de la femme chrétienne dans le monde, de la religieuse dans le cloître. Plus j'étudiais sa vie, plus elle m'apparaissait comme la Sainte Parisienne par excellence. Les conditions sociales n'ont pas tellement changé depuis deux siècles, que nous ne trouvions dans la vie de Mme Acarie des exemples parfaitement appropriés à notre état actuel.

Nous avions la bonne fortune de posséder la vie de la Bienheureuse écrite très peu de temps après sa mort par son directeur, le docteur de Sorbonne André du Val. Nous ne devions pas chercher ailleurs. André du Val a été une des gloires de l'Église de France, au dix-septième siècle, par sa piété et par la pureté de sa doctrine. Il fut l'ami, le conseiller, le confesseur de saint Vincent de Paul. Il a raconté la vie de la servante de Dieu avec cette intelligence et ce sentiment des choses de la foi qui donnent aux vies des Saints un véritable attrait d'édification.

Je vous communiquai, mes chères Filles, le désir que j'avais de voir publier une nouvelle édition du livre de M. André du Val. Vous avez répondu à mon appel avec l'empressement que vous inspirait une religieuse affection pour votre bienheureuse sœur et fondatrice.

Aujourd'hui, l'œuvre est achevée. Vous avez reproduit fidèlement le livre de M. André du Val dans son style des premières années du dix-septième siècle; vous vous êtes bornées, avec le conseil d'hommes versés dans la connaissance de notre littérature, à modifier, sans altérer le style de l'auteur, certaines formes grammaticales et orthographiques qui

auraient un peu rebuté les lecteurs du dix-neuvième siècle.

Je vous remercie, mes chères Filles, du travail que vous avez fait pour répondre à mon invitation, et je prie Notre-Seigneur de bénir un livre que nous publions pour la gloire de Notre-Dame du Mont-Carmel, pour l'honneur et l'édification de l'Église de Paris.

Veuillez agréer, mes chères Filles, la nouvelle expression de mon religieux dévouement en N.-S.

† François, Cardinal RICHARD,
Archevêque de Paris.

Paris, le 6 avril 1893.

LETTRE PASTORALE

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL RICHARD

ARCHEVÊQUE DE PARIS

POUR LA CÉLÉBRATION DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA BÉATIFICATION
DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

MARIE DE L'INCARNATION

FRANÇOIS-MARIE-BENJAMIN RICHARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de *Sancta Maria in via,* archevêque de Paris, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le 24 mai 1791, le Souverain Pontife Pie VI de sainte mémoire publiait le décret de béatification de la vénérable servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, religieuse Carmélite. Elle s'était endormie pieusement dans le Seigneur, au monastère de Pontoise, le mercredi de Pâques, 18 avril 1618. Cette année 1891 ramène pour nous le centième anniversaire de la publi-

cation du Décret qui a placé la bienheureuse Marie de l'Incarnation sur les autels. Nous ne pouvions laisser passer inaperçu ce glorieux centenaire.

La Bienheureuse appartient par sa naissance et par sa vie tout entière, jusqu'à son entrée au Carmel, au diocèse de Paris; elle s'appelait dans le monde Madame Acarie, et pendant cinquante ans on retrouve la trace de ses pas dans les divers quartiers de la capitale. Les Parisiens ne sauraient demeurer indifférents au souvenir de celle qui fut leur sœur sur la terre.

Un autre motif nous presse de célébrer le centenaire de la sainte carmélite. Au moment où Pie VI promulguait le Décret de béatification, la Révolution accomplissait en France son œuvre de destruction religieuse. La Constitution civile du clergé venait d'être décrétée par l'Assemblée nationale. Les lois se succédaient abolissant les ordres monastiques, confisquant les biens du clergé et des associations religieuses. L'année suivante allait voir les évêques et les prêtres fidèles à leur devoir chassés de leurs églises, les religieuses expulsées de leurs monastères. Le Souverain Pontife cherchait une consolation dans la mémoire des Saints : « Béni soit Dieu, écrivait-il, le Père de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, le Père des miséricordes, et le Dieu de « toute consolation qui nous console dans toutes nos « tribulations, au milieu des labeurs dont nous sommes « incessamment accablés dans ces temps très difficiles « pour la religion catholique; surtout en présence des « scandaleuses nouveautés et des schismes excités « par des hommes ennemis de toute religion dans le « royaume de France autrefois si florissant. Dieu nous « envoie la consolation des lieux mêmes d'où nous « viennent nos plus grandes douleurs. C'est en effet

« une grande consolation que nous procurent les héroï-
« ques vertus de la bienheureuse servante de Dieu
« Marie de l'Incarnation, humble sœur converse et
« fondatrice en France de l'ordre des Carmélites de la
« Réforme de sainte Thérèse (1). »

Puis il ajoutait : « Ce n'est pas sans un dessein
« spécial de la Providence divine que la glorification
« de cette sainte a été différée pendant près de deux
« siècles et réservée à notre époque. Sa vie et ses actes
« sont l'éclatante condamnation des nouveautés que
« l'on veut introduire en France de nos jours. Le culte
« rendu à la Servante de Dieu sera une consolation
« pour nous, une force et une protection pour ses con-
« citoyens, un honneur et une gloire pour l'Église
« catholique (2). »

Nous éprouvons un sentiment d'intime confiance en répétant aujourd'hui les paroles du saint Pape, qui mourait à Valence en captivité, huit ans après les avoir prononcées. Le XIXe siècle a vu se succéder les gouvernements créés et détruits par les agitations révolutionnaires. L'Église a poursuivi son œuvre de sanctification des âmes à travers les vicissitudes des événements, et lorsqu'elle glorifie ses enfants en leur accordant les honneurs des saints, elle manifeste à nos regards la permanence des choses éternelles devant laquelle s'efface et disparaît peu à peu la mobile inconstance des choses humaines.

En solennisant le centenaire de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, nous ferons ce qu'il n'a pas été donné à nos pères d'accomplir il y a un siècle.

(1) Bref de Pie VI, 24 mai 1791.
(2) Ibid.

Pie VI célébra solennellement les fêtes de la béatification de la Servante de Dieu dans la basilique vaticane, le 5 juin 1791. Il avait, suivant l'usage, autorisé le diocèse de Paris et l'ordre des Carmes à renouveler ces fêtes dans l'année qui suivrait la solennité romaine. Mais l'Église de Paris était dans le deuil. Nulle fête ne put être célébrée en l'honneur de la Bienheureuse; ses sœurs du Carmel quittaient en pleurant leurs monastères, et les Carmélites de Pontoise s'éloignaient de leur pieux asile, en confiant à un ami du couvent la garde du corps de leur Mère qu'elles avaient emporté avec elles.

Aujourd'hui, N. T. C. F., nous acquitterons la dette de nos pères envers la bienheureuse Marie de l'Incarnation. N'admirez-vous pas avec nous cette vie de l'Église que n'arrêtent ni la violence des persécutions ni le cours des années qui se multiplient et s'éloignent.

Nous avons choisi pour la solennité du centenaire l'église de Saint-Merry où a été baptisée la servante de Dieu. C'est là ce qui a motivé notre choix : car nous trouvons un intérêt particulier et providentiel à honorer la Bienheureuse dans l'église de son baptême.

Les efforts de l'impiété tendent de plus en plus à déchristianiser la France. L'admirable modèle de vie chrétienne qui nous est offert dans la personne de la Servante de Dieu devient, suivant la belle pensée de Pie VI, la condamnation éclatante des erreurs et des défaillances de la société actuelle. Or, c'est dans le baptême que l'Esprit-Saint dépose en nous le germe de la vie chrétienne : c'est donc là où la Bienheureuse a reçu le baptême que nous devons l'honorer de préférence.

Il est beau, N. T. C. F., de considérer le développement de la vie chrétienne dans cette enfant que des parents pleins de foi présentaient aux fonts baptismaux dans l'église de Saint-Merry, le 2 février 1566. Son père, Nicolas Avrillot, était maître des comptes de la Chambre de Paris ; sa mère, Marie Luillier, appartenait à l'une des plus anciennes familles de la capitale. Nous signalons volontiers ces détails qui montrent dans la Servante de Dieu la Parisienne par sa naissance et ses origines de famille.

A l'âge de onze ans, nous la trouvons pensionnaire à l'Abbaye de Longchamps, la célèbre fondation de la bienheureuse Isabelle, sœur de saint Louis. La jeune enfant s'y forma à la piété sous la direction de sa tante, Élisabeth Luillier, religieuse d'une éminente vertu. L'année suivante elle s'approchait pour la première fois de la Table Sainte et en lisant les détails trop rares que nous ont conservés ses biographes, on croirait assister à ces fêtes si pures de la première Communion qui, grâces à Dieu, se renouvellent toujours dans nos familles chrétiennes. *Oh! qu'il importe*, disait longtemps après la Bienheureuse quand elle disposait ses enfants à la première Communion, *oh! qu'il importe de communier dans l'innocence, surtout la première fois. L'âme est alors susceptible des plus grandes grâces. Dieu la prend particulièrement sous sa protection et il la prémunit par sa miséricorde contre les tentations du reste de la vie.*

Les années s'écoulent vite. A seize ans et demi, en 1582, la Servante de Dieu épousa Pierre Acarie, d'une famille riche et distinguée, que ses parents lui avaient choisi avec une paternelle sollicitude, et qui était digne d'estime plus encore par sa piété et son

attachement à la foi catholique que par sa position sociale.

On retrouve dans la vie de la Servante de Dieu les vertus qui ont toujours fait la gloire des femmes chrétiennes dont l'apôtre saint Pierre a dit qu'elles possèdent un riche trésor devant Dieu dans la pureté d'une âme modeste et paisible (1).

Le cœur de son mari se reposait sur elle avec confiance, suivant la parole de l'Écriture. Six enfants, trois fils et trois filles formaient la couronne de M. et de Mme Acarie. Les actes de baptême sont inscrits sur les anciens registres de l'église Saint-Gervais qui fut la paroisse de la Servante de Dieu durant son mariage. On ne se lasse pas d'admirer l'intelligence chrétienne avec laquelle elle dirigeait l'éducation de ses enfants; les formait à une vie de piété, de sacrifice, d'obéissance et en même temps dilatait leurs cœurs par son affection maternelle qui savait joindre aux occupations sérieuses les divertissements convenables à leur âge. *Je ne vous aimerai qu'autant que vous aimerez Dieu*, répétait-elle souvent.

La sagesse de la Bienheureuse se révélait encore dans la direction donnée à ses enfants pour le choix de leur vocation : *Mon unique ambition*, disait-elle, *c'est qu'ils soient vertueux : s'ils sont fidèles aux vues de Dieu sur leur âme, il saura bien les appeler à l'état qui leur conviendra mieux. Quand je serais reine*, disait-elle un jour, *et que je n'aurais qu'un seul enfant, si Dieu l'appelait à l'état religieux, je ne voudrais pas l'empêcher d'y entrer quoique je n'eusse pas d'autres héri-*

(1) I PETRI c. III, 4. *In incorruptibilitate quieti et modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples.*

tiers. Mais, ajoutait-elle, *quand j'aurais cent enfants, je ne voudrais pas non plus en mettre de moi-même un seul en religion.*

Ses trois filles entrèrent au Carmel; l'un de ses fils fut honoré du sacerdoce, un autre suivit la carrière de la magistrature et le troisième embrassa l'état militaire. Ce n'est pas que Mme Acarie ait été exempte des sollicitudes que la conduite des enfants inspire plus d'une fois à leurs mères. On retrouve la trace de sollicitudes de ce genre dans les lettres de la Bienheureuse où elle demande des prières pour ses fils qui selon l'expression de saint François de Sales, *tardaient* un peu dans la vie chrétienne. Mais l'année même qui suivit la mort de leur sainte mère, le Bienheureux évêque de Genève écrivait à l'une de leurs sœurs : « J'ai eu le bien de les avoir tous revus à ce dernier voyage que j'ai fait en France et le contentement d'avoir reconnu en leurs âmes de grandes marques du soin que le Saint-Esprit a d'eux. »

Non moins attentive était la vigilance de Mme Acarie pour le gouvernement de ses domestiques et sa charité à leur égard soit pour l'âme, soit pour le corps. Plusieurs d'entre eux hommes et femmes parvinrent sous sa direction à une éminente vertu. Une dame étrangère à Paris exprimait l'édification qu'elle avait reçue en voyant, un jour de fête, la Servante de Dieu accompagnée à la sainte Table des personnes de sa maison. « Cela ne devrait pas vous étonner, lui répondit-on, c'est la maison de Mme Acarie : tel maître, tel serviteur. »

Le soin de sa famille n'empêchait pas la Bienheureuse de trouver du temps pour prier et se livrer à beaucoup de bonnes œuvres. Une parole qu'elle a

prononcée plus d'une fois explique le secret de cette activité charitable. *Quand on donne son temps à Dieu,* disait-elle, *on en a toujours assez pour s'acquitter de ses devoirs.* Les pauvres, les religieuses, les prisonniers, les malades, les veuves et les orphelins étaient tour à tour l'objet de sa charité et de sa compassion. Elle aimait, entre toutes les maisons hospitalières, l'Hôtel-Dieu de Paris où dans sa jeunesse elle avait désiré se faire religieuse. *Si mon devoir ne me retenait près de M. Acarie,* disait-elle, *je passerais toute ma vie dans un hôpital.* Le nom seul d'Hôtel-Dieu lui donnait des ravissements : *Hôtel-Dieu,* s'écriait-elle quelquefois, *maison de Dieu, maison de charité.*

Si la Bienheureuse était admirable dans l'exercice des œuvres de miséricorde corporelle, elle l'était davantage encore dans le don qu'elle avait reçu de Dieu pour consoler les âmes, les éclairer et les encourager dans les voies de la piété chrétienne et de la perfection évangélique.

La grande œuvre de charité spirituelle à laquelle la Providence l'avait destinée, fut l'introduction en France des Carmélites de la Réforme de sainte Thérèse. Il y avait à peine un quart de siècle que la sainte Réformatrice du Carmel avait quitté la terre et déjà la renommée de sa sainteté se répandait au loin dans l'Église. Mme Acarie, avec l'intelligence de sa foi, avait compris le puissant secours qu'apportait à l'Église la vie de prière et de pénitence des filles du Carmel. Elle fut l'inspiratrice des démarches entreprises par le Cardinal de Bérulle et plusieurs saints personnages de ce temps pour obtenir que les religieuses espagnoles vinssent en France enseigner la règle de sainte Thérèse. Son courage surmonta tous les obstacles; elle eut la

consolation d'établir à Paris le premier monastère au faubourg Saint-Jacques, monument toujours subsistant du zèle apostolique de la Bienheureuse. Dieu lui accorda la joie de voir, avant de mourir, dix-sept monastères fondés dans les principales villes du royaume en l'espace de treize années.

On se tromperait si l'on croyait que Mme Acarie ait eu une existence paisible, partagée entre la prière, la direction de sa famille et la pratique des œuvres de charité. Dieu voulut qu'elle subît les dures épreuves de la vie. La France, qui sortait à peine des guerres du protestantisme, n'avait pas recouvré la stabilité. M. Acarie, mêlé aux luttes de la Ligue contre Henri IV, fut exilé; ses biens saisis et mis sous le séquestre. Sa courageuse femme, demeurée seule avec des enfants jeunes encore, connut les privations de la pauvreté et les angoisses de la persécution politique. Dieu permit que la maladie vînt s'y joindre. Rien n'ébranla sa constance et sa confiance en Dieu. Par son activité prévoyante elle sauva les biens de ses enfants, elle obtint pour son mari le retour de l'exil. Plus tard, au souvenir de ces jours de douloureuses épreuves, on l'entendit s'écrier avec un accent de joie surnaturelle : *Oh! quel temps! quels heureux jours! Qu'il faisait bon alors, et qu'on trouve Dieu aisément en pareille circonstance. Ce temps a été le plus heureux de ma vie.*

La Servante de Dieu acheva sa tâche dans le monde en assistant son mari dans la dernière maladie, en lui procurant tous les secours et toutes les consolations d'une mort chrétienne. Les liens de la terre étaient rompus; elle se hâta de se donner toute à Dieu et, dans sa profonde humilité, sollicita la grâce d'être reçue au Carmel en qualité de sœur converse, grâce

qu'on dut accorder à ses instantes prières. La Bienheureuse vécut quatre ans dans la vie religieuse au monastère d'Amiens et au monastère de Pontoise. Là, sous le regard de Dieu, cachée au monde, elle acheva l'œuvre de sa sanctification, dans les exercices de la perfection religieuse que les hommes ne comprennent pas, qu'ils traitent de folie et de faiblesse, mais qui sont la pratique d'une sagesse et d'une force divine. *Je suis venue ici*, disait-elle, *pour être la dernière et la plus pauvre, comme je suis la plus imparfaite et la plus inutile.* Le Sauveur a tressailli de joie et béni son Père de ce qu'il avait caché les mystères de sa grâce aux sages et aux prudents du siècle, et de ce qu'il les avait révélés aux humbles et aux petits. L'oracle divin se vérifia une fois de plus dans la bienheureuse Marie de l'Incarnation et, quand elle s'endormit en paix le mercredi de Pâques, 18 avril 1618, l'Église de Paris comptait une sainte de plus au ciel.

Nous vous convoquons, N. T. C. F., à venir honorer cette grande Servante de Dieu qui nous a laissé dans sa vie des exemples où tous nous trouvons de salutaires enseignements. Nous voudrions que la bienheureuse Marie de l'Incarnation devînt la patronne de nos familles parisiennes.

A l'époque où elle vécut, l'Église et la France sortaient des luttes redoutables du protestantisme. Une vie nouvelle s'épanouissait dans la société chrétienne et tout particulièrement dans cette ville de Paris qui semble destinée par la Providence à prendre une part souvent décisive dans les initiatives pour le bien comme pour le mal.

Il était beau le spectacle qu'offrait Paris dans la première moitié du dix-septième siècle. Saint Vincent

de Paul et Mme Legras y fondaient les sœurs de la Charité; sainte Jeanne de Chantal y établissait les monastères de la Visitation; saint François de Sales y faisait pénétrer les vraies doctrines de la piété parmi les personnes du monde aussi bien que parmi les âmes consacrées à Dieu. Mme Acarie reçut les conseils et la direction du bienheureux évêque de Genève; elle aussi a tenu sa place dans ce groupe d'âmes d'élite qui refirent une France chrétienne et nous laissèrent d'impérissables souvenirs. Puissent ces bienheureux, ces saints de notre chère Église de Paris nous venir en aide à l'heure présente qui offre plus d'une analogie avec celle où ils ont vécu!

Donné à Paris, dans notre palais archiépiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du Chancelier de notre archevêché, le mercredi de Pâques, 1er avril.

† François, Cardinal RICHARD,

Archevêque de Paris.

EPISTRE

Aux devotes et vénérables religieuses de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, nouvellement erigé en France, selon l'institution de la bienheureuse mere Therese de Jesus.

Je me souviens qu'en la naissance de votre Ordre en ce royaume, quelques-unes d'entre vous prenant un singulier plaisir a la lecture de la vie des Saints, me prierent d'adjouster a ceux qu'avoit fidellement et disertement recueillis le pere Ribadeneira, et que monsieur Gautier avoit eloquement traduit, les vies des plus illustres et renommés de notre France, que ce scavant pere comme n'etant originaire du pays avoit omis. J'acquiescay a leur juste et sainte requeste et y en ai adjousté jusqu'au nombre de quarente qui n'ont pas été mal reçües, cecy m'a invité de vous en offrir une autre que j'espere vous devoir d'autant plus emouvoir, qu'elle

vous est purement domestique : c'est la vie de la tres vertueuse et bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, qui vous a presque toutes engendrées dans le ciel de la religion de la Vierge, ou vous vous etes toutes courageusement enroslées foulant aux piés les grandeurs et delices de la terre, icelle aiant esté le principal instrument duquel Dieu s'est servi pour en arborer les enseignes en France, et auquel sur la fin de ses jours elle s'est glorieusement confinée, se rendant par ce moyen fille de ses enfans, et disciple de celles qu'elle avoit auparavant enseignées. Je ne doute point que son exemple autant admirable que rare en l'hyver de ce siecle, n'allume en vos cœurs de tres-ardens desirs de piété, et ne vous soit un tres-poignant esguillon à continuer l'estroite maniere de vostre genre de vie, puisque vous la verrez dedans ce livre l'avoir si exactement pratiquée, nonobstant ses continuelles infirmitez, tirant par ce moyen de sa grande ferveur des forces de son extreme foiblesse; et sur ce que paravanture quelques-unes d'entre vous pourroient m'alleguer qu'elles ne pourroient atteindre à la cime de ses eminentes vertus, pource qu'ayant esté fondatrice de l'Ordre en France, Dieu luy a fait des graces de Patriarche d'Ordre, j'ay expressément inseré dans ce discours un petit sommaire de la vie de cinq de vos cheres sœurs : les graces desquelles je ne doute point que ne taschiez d'imiter, et mesmes s'il se peut les surpasser, sçachant fort bien les sainctes affections qui bruslent incessam-

ment dans vos cœurs, et cecy estant le bien que je vous souhaite, et pourquoy j'envoye souvent des prieres là haut au Ciel, je vous prierai de recevoir ce riche present, qui est à vous, et pour vous, avec pareille affection que vous l'offre celuy qui est à tousjours,

Vostre tres-affectionné en nostre Seigneur,

A. du VAL.

De Sorbonne ce 29. Janvier 1621.

ADVERTISSEMENT

AU LECTEUR.

Combien que la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation se soit renduë admirable tant en sa vie qu'en sa mort, et se rende encore journellement telle depuis l'heure de son decez; si est-ce qu'on a esté aucunement en doute si l'on devoit escrire sa vie. Quelques-uns tenoient absolument pour la negative, estimans que c'estoit assez de declarer verbalement aux religieuses de son Ordre ce qui en est, et que le monde qui ne croit pas volontiers les choses extraordinaires, principalement en ceux de son siecle, pourroit traverser ce qu'on en escriroit, ou selon sa coustume l'interpreter autrement qu'il ne faut. Les autres disoient qu'il la faloit escrire presentement, tandis que la memoire en est toute recente dans les esprits, mais qu'il en faloit suspendre et reserver l'impression à l'advenir, pource que l'antiquité qui est de soy grandement venerable, donneroit à ce qu'on en escriroit plus de creance. Toustefois apres plusieurs considerations sur ce sujet, et beaucoup de poursuittes de toutes parts, mesmes des nations estrangeres, aux oreilles des-

quelles le bruit des admirables graces de cette vertueuse Religieuse avoit des ja volé, on a jugé qu'il ne faloit point differer, pource qu'autrement on frustreroit les personnes de nostre temps du fruit qui se pourra remporter de cette lecture, et priveroit-on la France d'un tres grand honneur, et la ravaleroit-on par ce moyen au dessous des autres nations, qui ont esté en ce siecle favorisées du Ciel de Saincts fort illustres; comme l'Italie de sainct Charles Borromée, et l'Espagne du bien-heureux Ignace, fondateur de l'Ordre de la Compagnie de Jesus, et la bien-heureuse mere Terese. Et semble que la France a plus d'interest en cela que le reste de la Chrestienté, pource qu'estant en plusieurs lieux pleine d'un grand nombre d'heretiques, il est à presumer que par la lecture de cette vie ils demeureront confus, ne voyant aucun de mesme parmy soy honoré de grands miracles, comme a esté celle de qui nous escrivons; de sorte que peut-estre quelques uns d'entre eux pourront se ranger sous les enseignes de l'Eglise, sous lesquelles elle a vescu toute sa vie, comme firent anciennement les Lombards heretiques, qui se convertirent par la lecture des Dialogues de sainct Gregoire, où il descrit la vie de plusieurs saincts, Abbez, et Religieux qui vivoient de son temps. Et encores que les choses anciennes semblent tousjours plus autentiques que les nouvelles, *Rebus major est ex longinquo honor;* neantmoins lors qu'une histoire recente est appuyée et approuvée par des tesmoignages du tout divins et surnaturels, comme est celle cy que nous descrivons, sa nouveauté ne luy peut ravir le lustre et la croyance qui luy est deuë.

Or encore que sur ces raisons j'eusse esté d'advis que l'on devoit faire part à nostre siecle de cette ad-

mirable vie; si est-ce que pour mon regard j'ay esté quelque temps retenu d'y mettre la main, pource qu'il me sembloit ne le pouvoir dignement faire, n'ayant pas comme il faut l'experience des choses extraordinaires qui s'y liront presque en chaque Chapitre, et consecutivement que je ne les pouvois pas descrire selon leur merite : et d'ailleurs qu'il faut estre Sainct pour escrire la vie des Saincts, *Non est speciosa laus in ore peccatoris :* et celuy qui s'efforce de louër le Sainct qu'il ne veut point imiter, il le deshonore plustost qu'il ne l'honore. Neantmoins comme il n'est pas necessaire que les trompettes qui animent au combat les cavaliers, ayent un courage pareil à eux, *Athletæ suis incitatoribus fortiores sunt,* aussi n'est-il pas requis que ceux qui escrivent la vie des personnes illustres en sainctеté et perfection, soyent saincts et parfaits comme eux; c'est assez qu'ils ayent la perfection en desir, et soyent marris de ne la point avoir; ils sont par ce moyen assez disposez d'en parler et escrire. Et pource je me suis resolu de mettre la main à la plume, sans me soucier de ce que diront ceux qui ignorent ce que Dieu peut et veut és ames d'élite : il me suffit que les gens de bien qui ont cogneu cette tres-saincte Religieuse n'ont rien remarqué de defectueux en elle; mais au contraire ont tousjours recogneu tant en ses discours qu'en ses actions, des graces toutes divines; ceux là me serviront de garand contre tous les reproches des malveillans, lesquels me voudront possible en premier lieu blasmer de ce que je la qualifie souvent du nom de bien-heureuse, et quelquesfois de Saincte : mais je les advertis que je n'use de ce mot, sinon pour monstrer sa memoire estre bienheureuse dans le public, qu'elle a vescu

heureusement, et est morte de mesme, et qu'apres sa mort Dieu a donné des tesmoignages fort évidens de sa beatitude; n'entendant pas que pour cela on la tienne saincte, ou beatifiée, ny qu'on la prie publiquement en l'Eglise. Ie sçay bien qu'en telles affaires la declaration du Pape doit necessairement intervenir, et que ce seroit temerité, et mesmes sacrilege de le faire auparavant : mais puis que l'Escriture appelle bien-heureux les pauvres d'affection, ceux qui pleurent en terre, qui sont persecutez pour la justice, et finalement ceux qui meurent au Seigneur : cette ame saincte ayant reluy en toutes ces vertus jusques au dernier periode de sa vie, je ne puis estre repris de parler le langage de l'Escriture. Je ne le puis estre pareillement de l'appeller fondatrice de l'Ordre reformé des Religieuses de Nostre-Dame du Mont-Carmel en France, pource que je n'entens pas qu'elle le soit en ligne paralelle avec la bien-heureuse Mere Terese de Jesus, mais en un degré beaucoup inferieur, ne l'estant que de la France, et encore apres cette Ste Mere, comme il se void au dernier Chapitre du troisiesme livre. Et quant est de ceux desquels il est fait mention en cette Histoire, je n'ay point voulu raporter pour la pluspart leurs noms propres, à cause que comme il y a diversité de sujets pour lesquels les uns sont blasmez, et les autres loüez, il m'a semblé à propos de taire les noms tant des uns que de la pluspart des autres; car comme il n'est pas loisible de blasmer aucun, aussi est-il plus seant d'estre fort retenu et moderé en la loüange de ceux qui sont encores en vie, *Ne laudaveris hominem in vita sua, lauda post mortem, magnifica post consummationem.* Mais pour la reticence de ces noms propres, puisqu'elle est faite à ce dessein, il n'en doit

rien deperir à la verité de l'Histoire. Et d'ailleurs, je proteste icy devant Dieu, que je n'y ay rien mis que de bien asseuré, et que je n'ay ou veu par moy mesme, ou entendu de personnes dignes de foy, contre lesquels, si je les nommois, personne n'oseroit repartir : j'ay les memoires par devers moy, où la pluspart des noms de ceux desquels je parle sont inserez; de sorte que si quelqu'un vouloit revoquer en doute quelques poincts de cette vie, j'ay par la grace de Dieu de quoy me défendre, et luy satisfaire.

Et pour le regard de l'ordre de la narration, encore que je me sois efforcé de le garder comme chose grandement requise à une Histoire, si est-ce que j'ay esté quelquesfois contraint de l'interrompre, estimant qu'il estoit meilleur de rapporter les choses qui sont en mesme sujet, ensemble, que de les dire au temps qu'elles sont arrivées : il m'eust falu souvent user de redites, qui sont pour l'ordinaire fort ennuyeuses au Lecteur. Je confesse toutesfois franchement en avoir aucunement usé : car comme la vie de cette saincte Religieuse a esté une continuelle pratique de vertu, je n'ay peu m'abstenir au second Livre, qui traite expressément de ses vertus, de redire des choses que j'avois desja dites en sa vie : et d'ailleurs comme mesmes actions sont causées par diverses vertus; par exemple, la mortification est acte d'humilité, de patience, d'obeyssance, et d'austérité, il a falu malgré moy aux divers Chapitres de ses vertus, user de quelques repetitions; mais icelles estans assez rares, et d'ailleurs estans de choses grandement remarquables, j'espere que le lecteur n'en sera point attedié.

Pour le stile, je me suis estudié à ce qu'il fust sim-

ple et naïf, et plustost bas qu'élevé, ayant en cela voulu imiter les ouvriers, qui travaillans sur une matiere vile, taschent à la relever en la façon qu'ils luy donnent; mais travaillans sur une riche, comme de l'or ou de l'argent, ils ne se soucient pas beaucoup de la façon : car encore qu'elle ne soit pas trop bien élabourée, il y a neantmoins tousjours à profiter, pour ce que c'est tousjours or ou argent. Ainsi est-il de cette Histoire, où encore que la façon de laquelle elle est escrite soit vulgaire et simple, si y a-t-il tousjours à apprendre, la matiere estant par tout grandement riche et plantureuse. Et finalement pour le dessein que j'ay eu en escrivant, il n'a esté autre que la gloire de Dieu, et la loüange de sa tres-fidele servante, l'instruction et edification de plusieurs en toutes conditions; de filles, femmes mariées, meres de familles, vefves et Religieuses, estimant que c'estoit à moy une lascheté nompareille de tenir caché plus longuement un si riche thresor, et de n'en point faire part au public : s'il y a du manquement il est à moy; si du bien, à Dieu, auquel soit honneur et gloire à tous les siecles.

APPROBATION.

Je souz-signé certifie avoir leu la vie vrayement admirable de sœur Marie de l'Incarnation, composée par M. André du Val, Docteur et Professeur du Roy en Theologie, et n'y avoir rien veu qui ne soit tres-conforme à la foy de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine : et croy que les ames devotes y trouveront de quoy s'edifier, et rendre graces à Dieu du soin qu'il a de son Eglise, d'y envoyer à toutes les heures du jour des ouvriers diligens et fideles. Fait à Paris ce 25 Janvier 1621.

E. Louytre

Docteur en Theologie de la Faculté de Paris,
et Doyen de l'Eglise de Nantes.

II. APPROBATION.

Je souz-signé Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, apres avoir leu et examiné exactement les trois livres de la vie de la venerable et heureuse sœur Marie de l'Incarnation, Religieuse Carmeline, composée par Maistre André du Val, Docteur et Professeur ordinaire du Roy en Theologie, certifie de n'y avoir rien trouvé que conforme à la croyance de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine : et en outre atteste qu'en plusieurs parties de l'Histoire, j'ay esté tesmoin oculaire de ce qui y est rapporté. Jugeant le tout digne d'estre imprimé et mis en lumiere pour l'edification de l'Église, et pour exciter les ames fideles à louër et benir le nom de Dieu, de qui les misericordes paroissent tous les jours à nos yeux, par les vertus qu'il fait reluire en ses Saincts et Sainctes. Fait à Paris ce vingt-troisiéme jour de Janvier 1621.

T. Desmay

Docteur de Sorbonne, et Doyen
de Nostre Dame-d'Escoüis.

LA VIE ADMIRABLE

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

CHAPITRE PREMIER.

DE SA NAISSANCE ET DE SA DEMEURE AU MONASTÈRE DE LONGCHAMPS, PRÈS PARIS.

La bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, religieuse converse de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et fondatrice de cet ordre en France, naquit à Paris, capitale du royaume, l'an 1565, premier jour de février. Son père s'appelait Nicolas Avrillot et était seigneur de Champlâtreux, près Luzarches, conseiller du roi, et maître ordinaire en sa chambre des comptes à Paris ; sa mère se nommait damoiselle Marie L'Huillier, tous deux des plus nobles et anciennes familles de la ville. Comme ils ne pouvaient, au commencement de leur mariage, élever aucun enfant parce qu'ils mouraient aussitôt après leur naissance, sa mère

étant enceinte d'elle, fit vœu à Dieu, à la Vierge et à saint Claude, auquel elle avait une dévotion particulière, que si son enfant venait heureusement au monde, il serait vêtu de blanc jusqu'à l'âge de sept ans et qu'elle le présenterait à une église de la Vierge. Elle accoucha, selon son désir, de cette sainte fille, et la fit baptiser le second jour de février, auquel l'Église célèbre la fête de la Purification de la très glorieuse Vierge, mère de Dieu, et où les chrétiens ont coutume de porter en procession des cierges ardents. Il semble que ce fût à cette sainte fille un bon présage, puisqu'elle devait en sa vie éclairer le monde d'une lumière fort ardente et que Dieu, semble-t-il, lui imprima dès lors une dévotion particulière envers sa sainte Mère, dévotion qu'elle conserva, comme nous le dirons plus loin, tout le reste de sa vie. Elle en fit paraître de vifs échantillons dès son enfance, car contre l'ordinaire des autres enfants, qui sont habituellement fâcheux, opiniâtres, pleins de légèreté, elle était fort douce et docile, obéissait ponctuellement à ses parents et, par une modeste gravité, se rendait agréable à tous ceux qui lui parlaient. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de sept ans, sa mère, qui jusqu'à ce temps lui avait fait porter des habits blancs, voulant alors lui en faire porter de couleur, la mena, suivant sa promesse, à Notre-Dame de Liesse, où elle donna les blancs aux pauvres.

A l'âge de onze ans, ou un peu plus, elle fut

mise en pension au monastère de Longchamps, dit de l'Humilité de Notre-Dame, de l'ordre de Sainte-Claire, près Paris, où elle avait une tante du côté de sa mère, qui se nommait sœur Isabelle L'Huillier. Ce fut là qu'elle commença à goûter l'esprit de dévotion qui ne l'a depuis jamais quittée. On la voyait assister à l'office divin avec une ferveur qui semblait dépasser la capacité de son âge, priant Dieu d'une grande affection, et se retirant à part afin de n'être pas distraite. Elle admirait la structure et la disposition des maisons religieuses, l'ordre qui s'y garde, les exercices qui s'y pratiquent continuellement; et, remplie de ces pensées, elle se livrait avec amour à Dieu et à sa sainte Mère. De là venait la composition de son maintien extérieur, qui était tel qu'elle se rendait aimable à toutes les religieuses et pensionnaires; elle ne disputait jamais avec personne, même si on lui en donnait sujet, mais cédait dès l'instant qu'elle voyait une de ses compagnes résister à ce qu'elle voulait. Elle sut si bien pratiquer, le reste de sa vie, cette douceur d'esprit, que jamais, si ce n'était où il y allait de l'honneur et de la gloire de Dieu, on ne l'a vue disputer avec personne. Elle reluisait alors en deux choses bien admirables qui semblent ne pouvoir guère compatir ensemble, au moins, comme parlent les philosophes, en un degré souverain : l'innocence et la crainte; car, d'une part, elle était grandement innocente et simple, se gardant soigneusement d'offenser non

seulement Dieu, mais encore les religieuses et ses petites compagnes, et néanmoins, d'autre part, elle était saisie d'une crainte continuelle, de sorte qu'on la voyait d'ordinaire rougir en parlant, ou lorsqu'elle paraissait devant la moindre du monastère.

Pendant ce séjour à Longchamps, il lui advint une bonne rencontre qu'elle a toujours tenue pour une faveur spéciale de la bonté divine : c'est qu'elle y fut instruite par un sage Père de l'ordre de Saint-François, confesseur des religieuses, lequel, considérant sa docilité et sa ferveur, lui parlait davantage qu'à ses compagnes et lui donnait de très bonnes instructions. Mais ce qui lui servit beaucoup plus encore, ce fut la conduite de la maîtresse des novices, qui se nommait sœur Jeanne Mailly et qui depuis, à cause de son éminente vertu et de sa grande ferveur, fut élue abbesse du monastère. Par l'avis de l'un et de l'autre, elle fit sa première communion à l'âge de douze ans, car, en ce temps-là, comme on ne communiait pas souvent, on n'y présentait pas non plus si tôt les enfants. Il semble que Dieu en cette première action prit une nouvelle possession de son âme, car elle y ressentit de grandes et fortes attractions de l'esprit divin, et y reçut des tendresses et ferveurs qui la dégoûtaient, comme elle l'a témoigné depuis, des choses de la terre et l'attachaient à celles du ciel; si bien que souvent on lui a entendu dire durant sa vie : « Oh! qu'il importe beaucoup de commu-

« nier en innocence, et spécialement la première « fois! L'âme étant alors susceptible de très grandes « grâces, Dieu la prend en sa protection et la pré- « munit par sa miséricorde contre les tentations qui « lui arriveront le reste de sa vie ». Aussi, Dieu lui ayant donné des enfants, elle se rendit toujours fort soigneuse de les faire bien instruire, et de les disposer comme il fallait à leur première communion, mesurant l'importance de cet acte d'après les grâces admirables qu'elle y avait reçues. Or, quoiqu'elle fût en cet état et qu'elle reluisît en vertu au-dessus de toutes ses compagnes, néanmoins elle se laissait aller quelquefois à des légèretés puériles, dont ensuite elle avait tant de honte et concevait tant de douleur, que, bien que ce ne fût rien et que son âge le comportât, elle s'en venait accuser à sa bonne maîtresse, et lui apportait elle-même des verges afin d'en être châtiée, exagérant sa faute et la priant de ne la lui point pardonner. Sa maîtresse en demeurait étonnée et édifiée tout ensemble. Aussi, jugeant que cette petite âme était particulièrement chérie de Dieu, elle en prit un plus grand soin, et se mit à l'exercer à la dévotion envers la sainte Mère de Dieu, lui apprenant la manière de méditer sur les dizaines du chapelet. L'enfant s'y appliqua avec ferveur, et ce lui était une chose si douce et si savoureuse qu'elle y recevait d'ordinaire de grands contentements. Elle a continué cette dévotion le reste de sa vie; car ne pouvant, comme

nous le dirons plus loin, prier vocalement, non pas même dire un seul *Ave Maria,* à cause de la force de l'attraction divine qui la privait de l'usage de la parole et même des sens, elle s'appliquait à former de bonnes et saintes considérations sur les mystères de la sainte Vierge, ainsi que sa bonne maîtresse le lui avait appris. Elle lui porta depuis une si grande affection qu'allant visiter ce monastère, ce qu'elle faisait quelquefois, elle disait d'ordinaire aux religieuses qu'elle avait une grande obligation à cette bonne fille et qu'elle tâcherait de n'oublier jamais ses saints enseignements. Mais outre ses dévotions et ferveurs qui paraissaient comme un soleil à Longchamps, sa prudence et sa discrétion y parurent aussi grandement; et de fait, l'abbesse, ayant remarqué son jugement et admiré les réponses qu'elle faisait aux questions qu'on lui adressait, ne dédaignait pas de lui demander son avis en de petites affaires qui se présentaient, et elle en demeurait ordinairement fort satisfaite; de sorte qu'il y a apparence que cette enfant était dès lors prévenue d'une lumière divine pour conseiller ceux et celles qui devaient un jour, dans plusieurs besoins, s'adresser à elle.

A l'âge de quatorze ans et après être demeurée à Longchamps un peu plus de trois ans, ses parents la rappelèrent en leur maison. Elle y revint ayant, durant le peu de temps qu'elle passa en ce monastère, gravé profondément en son cœur l'image de la vie religieuse, le bonheur qu'il y a à servir

Dieu sans relâche et l'assurance qu'on goûte à se sentir éloigné des dangers que l'on court parmi le monde. Aussi, bien que l'obéissance qu'elle rendait à ses parents la retînt en la maison paternelle, toutefois ses désirs, ses pensées et le fond même de son cœur ne respiraient que les maisons religieuses, et principalement celles qui sont pauvres et où on travaille beaucoup; si bien qu'elle demanda instamment à sa mère d'être religieuse à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour y servir toute sa vie les pauvres, qui y sont en si grand nombre qu'ils y donnent une odeur fort difficile à supporter. Mais sa mère n'étant pas comme elle et la voulant résolument marier, ne voulut aucunement condescendre à ses désirs, qui ne laissaient pas pour cela de demeurer enracinés en son âme. On le vit bien dans la suite, car après le décès de M. Acarie, son mari, Dieu lui donnant, comme nous le dirons, le moyen d'effectuer ses saints désirs et d'être religieuse, elle alla au préalable à Longchamps dire adieu aux religieuses avec lesquelles elle avait plus familièrement conversé, et leur dit : « Je « m'en vais accomplir les désirs qui m'ont été « donnés dès ma jeunesse en ce lieu, et je serai, « moyennant la grâce divine, la servante des ser- « vantes de Dieu en la religion de Notre-Dame du « Mont-Carmel ». En effet, il est à présumer que les premières pensées d'être sœur laie en la religion furent dès lors jetées en son âme, bien que, lorsque Dieu lui révéla qu'il la voulait religieuse en

cette qualité, elle y ressentît de la répugnance, à cause de l'attrait qui la portait à réciter au chœur l'office divin.

Elle demeura environ quatre ans et demi dans la maison de ses parents avant d'être mariée, et durant ce temps elle les pria plusieurs fois de la mettre en telle religion qu'ils voudraient; car pour l'Hôtel-Dieu, elle voyait bien qu'ils en avaient de l'aversion. Comme ils n'y voulaient aucunement entendre, elle ne leur en parla plus, se résolvant à leur obéir, comme une âme qui ne pouvait ou ne voulait pas soi-même choisir sa condition, mais attendait que Dieu mît ce choix en l'esprit de ses parents. D'ailleurs en ce temps, à cause des guerres sanglantes excitées par les hérétiques, on ne parlait presque point des maisons religieuses, et on ne voyait que rarement ou point du tout une fille de noble maison comme elle entrer en religion à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. On les y mettait d'ordinaire fort jeunes, n'ayant pas encore la capacité de discerner la grandeur de l'état religieux et les obligations qu'il comporte, ce qui a été cause en France de grands scandales et de plusieurs inconvénients. Or, quoique cette Bienheureuse s'arrêtât à cette résolution de ses parents, elle montrait néanmoins fort clairement à tous ceux de sa maison le but où son esprit et son cœur visaient continuellement; car elle ne prenait de plaisir qu'à parler de Dieu, à discourir de la vie religieuse et des observances qu'elle avait remarquées à Long-

champs. Elle s'éloignait des compagnies, était fort peu soucieuse de se parer et s'il fallait qu'elle allât à quelque festin ou aux noces de ses proches, elle pleurait à chaudes larmes; tellement que sa mère, ne goûtant pas ses dévotions, ne faisait aucun cas d'elle et la tenait pour une fille grossière et de mauvaise grâce. Ceci alla même si avant qu'elle se mit à la rudoyer, ne lui parlant qu'avec de dures paroles, ne voulant pas même qu'elle s'approchât du feu, quelque froid qu'il fît; de plus, l'endroit où elle s'habillait était près d'une porte par laquelle sortait un vent qui la transissait, tellement qu'une fois les pieds lui gelèrent, et que l'on fut contraint de la mettre entre les mains des chirurgiens qui lui ôtèrent un os du pied afin de la guérir. Dieu commençait dès lors à la disposer aux grandes et fortes croix qu'elle a depuis endurées, et de fait on ne l'aperçut point à cet âge si tendre aucunement murmurer, ni de la rudesse de sa mère, ni de la douleur que lui faisaient les chirurgiens, acceptant le tout comme faveurs et caresses de Notre-Seigneur.

Mais pour revenir à ses grands désirs de la vie religieuse qui n'eurent point d'effet alors, puisqu'elle entra dans le mariage, nous dirons que Dieu fit bien voir en elle ce qu'il pratique en plusieurs, à savoir qu'il leur donne souvent le désir de la vie religieuse sans que pour cela il leur en donne ou veuille donner l'accomplissement, se comportant en leur endroit comme il fit à l'égard

d'Abraham, auquel il donna une ferme et forte résolution d'immoler son fils Isaac, ne voulant pas toutefois qu'il en vînt jusqu'à l'effet. C'est là un trait très signalé de sa bonté, parce que, prévoyant qu'une âme dans le monde et dans le mariage se laisserait emporter aux vanités et aux plaisirs, il la retient par le moyen de ces désirs qui la dégoûtent tout à fait de l'un et de l'autre. En lui faisant estimer comme il faut la vie religieuse, le monde lui sert d'une vraie croix qui la garde de beaucoup de péchés et l'élève à de très grandes grâces. Notre Bienheureuse savait fort bien cette leçon par son expérience, ainsi qu'elle le montra un jour où on lui fit voir une fille qui avait beaucoup de désirs de la religion et qui toutefois n'en était pas jugée capable ni appelée de Dieu. Cette fille s'étonnant comment il se pouvait faire qu'elle n'y eût point de vocation, attendu ses grands désirs, on la fit parler à notre Bienheureuse, laquelle lui dit ouvertement qu'elle ne s'en devait pas étonner, mais plutôt remercier la Providence divine qui par ce moyen voulait la conserver au monde sans participer aux vices qui y sont. D'ailleurs, je dirai librement qu'il est non seulement de la bienséance qu'il y ait dans l'Église toutes sortes de conditions, puisqu'elle est cette grande reine revêtue d'une admirable variété dont parle le Psaume LIV, mais qu'il est comme nécessaire que des gens de bien demeurent au monde tant pour servir d'appui aux religieux que pour les secourir en leurs néces-

sités. Les religieux, en effet, s'étant dépouillés de toutes choses pour vaquer avec plus de liberté au service de Dieu, si quelques-uns ne se chargeaient de ce soin pour eux, outre plusieurs incommodités qu'ils souffriraient, ils seraient contraints de se distraire des occupations intérieures et spirituelles pour s'occuper aux extérieures et temporelles. J'oserai même dire qu'une âme retenue par Dieu dans le monde pourra, en pratiquant courageusement les vertus et principalement la charité, égaler et même surpasser en la béatitude plusieurs religieux qui se seraient comportés lâchement et froidement dans les exercices de la religion. C'est ainsi que, dans une tragédie, celui qui n'aura joué que le personnage d'un pauvre mendiant, s'il l'a convenablement représenté, obtiendra du maître une plus riche couronne que celui qui aura mal contrefait le personnage d'un roi.

Ces raisons sont pour la thèse en général; mais en ce qui concerne spécialement notre Bienheureuse, Dieu en avait de spéciales et particulières pour la retenir au monde : il prévoyait le bien qu'elle y devait faire, combien de filles elle encouragerait à la vertu et à la vie religieuse, combien elle en retirerait du désordre, quel secours elle apporterait aux ecclésiastiques et aux religieux, combien de religions elle amènerait à une meilleure réforme, combien de malades seraient guéris par son moyen, combien de pauvres secourus, comme il se verra dans le récit que nous allons faire; et

finalement il prévoyait qu'elle devait fonder et établir le si bel ordre des Carmélites, ce qu'elle n'eût pas pu, selon l'apparence humaine, au moins avec tant de facilité, si elle fût dès lors entrée en religion. Nous ajouterons à ceci que Dieu ne l'en voulait pas éconduire, mais qu'il voulait seulement en différer pour elle le moment, afin qu'elle servît de modèle aux personnes mariées, aussi bien qu'aux religieuses.

CHAPITRE II.

COMMENT LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION FUT MARIÉE ET ÉPOUSA M. ACARIE.

Dieu donc ayant, par une spéciale providence, permis qu'elle n'entrât point alors en religion, et que ses parents eussent l'oreille fermée aux prières et poursuites qu'elle leur en faisait, il semble que, la voulant au mariage, il l'assista particulièrement pour le choix de celui auquel elle fut mariée. Ce fut M. Acarie, fils unique de sa maison, et seul héritier de très grands biens. Son père était alors décédé, et il n'avait que sa mère, qui prit un merveilleux soin qu'il fût dès son enfance nourri et élevé à la piété, à laquelle de lui-même il était assez porté; car il ne prenait plaisir qu'au service de Dieu, à fréquenter les ecclésiastiques, et écouter les sermons. Il disait journellement ses heures canoniales, nonobstant ses leçons ordinaires, et les autres exercices qu'on lui faisait pratiquer comme aux autres écoliers du col-

lège de Navarre où il demeurait. Il se confessait tous les mois une fois à un prêtre nommé M. Roussel, qui menait une vie fort austère, et était estimé dans la paroisse de Saint-Étienne comme un saint, parce qu'il passait les jours entiers à prier ou à confesser de jeunes écoliers et plusieurs bonnes dames dévotes. Pour moi, j'atteste l'avoir vu souvent prier à l'église de Sainte-Geneviève d'une telle ferveur, se mettant en un petit coin de l'église, où il ne pouvait être vu du peuple, qu'il y employait deux ou trois heures entières, à deux genoux, tête découverte; et souvent il n'en sortait point qu'il ne fallût fermer les portes. Comme il demeurait alors près de l'abbaye de Sainte-Geneviève, avec d'autres écoliers, quand nous le voyions passer, nous nous entredisions : « Voilà ce saint prêtre ». Il y en eut un qui dit qu'il s'était un jour opiniâtré pour voir combien il demeurerait en prière à Sainte-Geneviève; et qu'enfin, après avoir demeuré longuement, il fut contraint de le laisser. Ce qui est à admirer, c'est qu'il s'adonnait à ces grandes dévotions, nonobstant ses maladies continuelles, et que, par le décès d'un sien frère, il fût chargé de beaucoup de neveux, qui étaient tous aussi bien que lui fort maladifs et pauvres. J'ai voulu remarquer ceci en passant, parce que (ainsi que nous le verrons bientôt) Dieu s'est servi de lui comme du premier instrument pour élever notre bonne damoiselle à l'état de son éminente sainteté.

Ce bon prêtre donc, écoutant les confessions en la paroisse de Saint-Étienne, considéra l'esprit de son petit pénitent M. Acarie, et le voyant, contre la coutume des jeunes écoliers, porté à la piété et à faire de larges aumônes de l'argent que sa mère lui donnait, au lieu de l'employer à jouer ou à d'autres dépenses folles, il lui recommandait les pauvres, et particulièrement les prêtres d'Angleterre bannis de leur pays à cause de la foi, entre autres un nommé Nicholson, docteur de l'université d'Oxford, qu'il entretint fort longtemps, même n'étant plus écolier. Comme l'argent que lui donnait alors sa mère ne suffisait pas pour tant de gens qui lui demandaient l'aumône, il allait en la maison les lui recommander. La bonne mère secondait en cela l'affection de son cher et unique fils, et remerciait Dieu de la charité et compassion des pauvres qu'il lui donnait en sa tendresse. Elle l'envoya, après avoir achevé ses humanités et sa dialectique, à Orléans, pour étudier en jurisprudence, où il vit les dégâts et ravages que les hérétiques avaient faits aux églises, tant de la ville que du plat pays, et spécialement à celle de Sainte-Croix, estimée la plus belle de France. Cet horrible dégât lui donna un très grand regret, et grava en son cœur une haine irréconciliable contre cette fausse religion, de sorte que comme nous le dirons plus loin, il n'épargna ni vie ni moyens pour s'efforcer de la ruiner. Après être demeuré deux ans en cette université, pratiquant

avec ses études les mêmes exercices de piété qu'il pratiquait au collège royal de Navarre à Paris, sa mère le rappela.

A quelque temps de là, lui ayant acheté un état de maître des comptes, elle eut le désir de le marier; et sachant que la noblesse du sang et les richesses de la terre sont des biens que nous recevons des parents, mais que la bonne femme, comme dit Salomon, est donnée de Dieu seul, elle délibéra d'y avoir son recours; si bien que dans tous les couvents de la ville, elle fit dire grand nombre de messes, et elle-même en priait Dieu continuellement. Le fils de son côté, nourri et élevé en la crainte de Dieu, ne manquant pas à faire de même que sa mère, Dieu exauça la requête de l'un et de l'autre plus qu'ils n'eussent pu espérer. Le fils fut pourvu d'une femme telle que la dépeint l'Écriture, sage, forte, d'une vertu rare, noble, et d'ailleurs belle et riche, bien que depuis son mariage, la maison de son père déchut en biens par les mauvais succès assez fréquents dans les affaires. Pour la belle-mère, il est impossible de dire la joie qu'elle reçut de cette bonne rencontre, les actions de grâces qu'elle en rendit à Dieu, et en outre l'affection qu'elle portait à sa belle-fille. Cette affection fut telle, qu'on ne pouvait dire lequel des deux elle aimait davantage, ou son fils, ou sa belle-fille, les tenant tous deux pour ses propres enfants; et même, s'il y a lieu à faire comparaison, elle semblait l'affectionner plus que

son fils, elle lui parlait presque toujours, ne voulait rien faire sans son avis, et lui accordait tout ce qu'elle demandait, à tel point que le fils s'en plaignit un jour à sa mère, bien que de sa part il n'en fût pas mécontent; car il l'estimait et l'affectionnait grandement. La Bienheureuse aussi les chérissait et honorait tous deux comme il fallait, obéissant en tout et à l'un et à l'autre, donnant un bon exemple aux jeunes mariés, de se conformer et obéir à leurs belles-mères, mieux que plusieurs ne font.

L'amour excessif de cette bonne mère à l'endroit de sa belle-fille, fut cause qu'elle lui commanda de se vêtir à la mode des jeunes damoiselles de bonne maison de Paris. Son mari le désira aussi de son côté, si bien qu'elle fut contrainte de s'habiller à la mode et de porter des colliers de perles précieuses. Il n'y avait en cela de sa part aucune vanité; au contraire, c'était en elle une grande vertu. Car, lorsqu'elle était libre en la maison de son père, n'étant point encore sous l'autorité d'un mari, elle était si peu occupée de ses habits que sa mère, comme nous l'avons vu, la méprisait et la maltraitait; mais se voyant mariée, et conséquemment obligée de se conformer aux volontés de son mari, elle lui rendait par ce moyen l'obéissance qu'elle lui devait, ne laissant pas toutefois d'éviter la trop grande curiosité, et de s'abstenir de plusieurs ornements qui ne servaient qu'à la pure vanité. Ce qui lui donnait le

plus de peine, et la tenait comme perplexe, c'étaient les nouveautés qui s'introduisaient presque journellement à Paris aux habits des damoiselles. Son mari voulait qu'elle en usât, se sentant, disait-il, comme déshonoré, si elle ne se comportait à la façon de ses parents et de ses compagnes. En cette perplexité, elle se rangeait du côté de l'obéissance, quoique ce fût avec bien de la peine, disant ouvertement que si elle eût été à soi, ou qu'on l'eût laissée faire, elle ne se fût pas habillée de la sorte. Comme elle avait un extrême regret du temps qu'il lui fallait employer à s'habiller, elle s'en plaignit un jour à sa belle-mère, lui disant : « Ne « peut-on trouver un habit qui se revête tout « d'un coup? A quoi sont bons tant d'atours, de « colliers, de bracelets? Ce sont tous fatras qui ne « servent qu'à faire perdre le temps. Oh! que je « désirerais avoir trouvé un habit qui se pût met- « tre en un instant ». — « Ma fille », répondit sa belle-mère, prévoyant comme il semblait l'état de religion qu'elle devait un jour embrasser, « cela sera quelque jour, mais à présent il n'est « pas temps d'y penser ».

On lui avait donné après son retour de l'abbaye de Longchamps une fille de chambre nommée Andrée Levoix, laquelle après l'avoir servie quelque temps en la maison de son père, la suivit en celle de son mari. Bien que cette fille n'eût d'autre charge que de la servir et de lui faire passer son temps, toutes deux se mirent à pratiquer ensem-

ble la vertu à bon escient. Elles firent un pacte l'une avec l'autre de s'entr'accuser le soir des fautes qu'elles auraient commises durant le jour. Notre bonne damoiselle se prosternant alors à genoux devant sa bonne servante, lui disait ses fautes, quelque petites qu'elles fussent, avec de grands sentiments de douleur. Andrée résistait tant qu'elle pouvait à l'humilité de sa bonne maîtresse, se tournant de l'autre côté pour ne la point voir en cet état, et bouchait ses oreilles avec ses mains pour ne l'écouter point; mais étant forcée par les instantes prières de sa maîtresse, elle se résignait enfin à l'écouter patiemment. Elles communiquaient pareillement ensemble de leur intérieur, et de la pratique des vertus, et gardaient cette bonne coutume que quand l'une se laissait aller à quelque excès de risée ou de paroles légères ou superflues, comme il arrive facilement aux plus retenues et aux plus habituées à la vertu, elles s'entrefaisaient un signe, ou bien se touchaient doucement le bras, afin de s'arrêter et se convertir aussitôt à Dieu. Cela servit à l'une et à l'autre d'un grand acheminement à la vertu.

Une autre personne ne servit pas moins à notre Bienheureuse, bien que ce ne fût pas avec une telle privauté et familiarité, d'autant que cette personne était d'une qualité bien plus relevée. Comme les premières années de son mariage se passaient dans la fréquentation ordinaire de ses parents et de ceux de son mari, et qu'on se trai-

tait tour à tour, selon la coutume de la ville, elle suivait son mari et assistait à ces compagnies. Mais, bien qu'elle s'y comportât en toute modestie, elle se laissait quelquefois aller à des promptitudes ordinaires à son âge, qui n'était alors que de dix-neuf ans. A ce sujet, elle s'est toute sa vie louée de M. de Champigny, son cousin, conseiller au conseil du roi, homme de vertu singulière, que la fréquentation de la cour n'a jamais pu tirer hors de la modestie. Il la reprenait de ses fautes, quoique légères, ce dont elle le remerciait d'une affection non pareille, lui déférant en tout, et ne s'en souvenant ni n'en parlant jamais qu'avec de vifs sentiments de l'obligation qu'elle lui avait. Il arriva une fois que, soupant avec lui, elle fit venir du gros pain de la cuisine, feignant, afin de pratiquer secrètement quelque espèce d'austérité, ne pouvoir manger de celui de la table, non plus que des viandes délicates qui y étaient, se contentant des plus grossières. Ce bon seigneur reconnaissant sa dissimulation, la reprit après le souper, et lui dit qu'il fallait fuir la singularité en compagnie, principalement quand il n'y a point d'excès ni de danger, ce dont elle s'est très bien souvenue depuis. Ainsi passa-t-elle les premières années de son mariage, vivant avec son mari en une telle liaison d'esprit et de volonté qu'il semblait qu'ils ne fussent qu'un.

Or, nonobstant ces actes de vertu qu'elle s'efforçait de pratiquer, il lui arriva une chose fort

dangereuse, et qui pensa éteindre tout à fait sa dévotion, mais qui néanmoins servit à l'élever à la cîme de la perfection. On lui donna des livres d'Amadis et autres romans, qu'elle lisait innocemment, par curiosité facile et commune en cet âge. M. Acarie, son mari, voyant qu'elle aimait la lecture et ne goûtant pas celle-là, lui acheta force livres spirituels, par le moyen de ce bon prêtre M. Roussel, dont nous avons parlé. Celui-ci venait à certains jours en la maison pour les lui présenter. Elle les recevait, et les lisait volontiers, tant pour rendre obéissance à son mari et à ce bon confesseur, que parce qu'elle y prenait plaisir. Ce bon prêtre lui en apporta un jour un (dont je ne sais pas l'auteur) qu'il lui vanta grandement, et dans lequel il lui montra cette sentence : *Trop est avare à qui Dieu ne suffit.* Ces mots la changèrent si fort et si soudainement, qu'on eût dit que Dieu l'eût frappée d'un coup de tonnerre, tant elle était renversée sens dessus dessous. Elle se sentait tout autre qu'auparavant, non seulement quant aux affections, qui n'étaient plus pareilles; mais encore en ce qu'il lui semblait qu'elle avait une autre âme, un autre cœur, un autre entendement, marchant, écoutant, voyant et parlant tout autrement; tant fut impétueux le trait divin qui lui fut alors donné et qui lui a duré toute sa vie. Souvent elle était contrainte de s'enfermer en sa chambre, tant pour cacher les fortes attractions qui lui arrivaient, que pour en empêcher la trop grande

impétuosité; elle se mettait alors à marcher rapidement, à frotter ses mains et ses bras, ou à s'appliquer fortement à quelque œuvre pénible, ou bien elle se mettait à genoux, et se relevait aussitôt. Quelquefois elle prenait une épinette dont elle jouait fort bien, non pour attirer sur soi le mouvement divin, comme il se lit de quelques saints, mais plutôt pour l'empêcher et s'en distraire. Et souvent toutes ces choses ensemble n'étaient pas suffisantes pour arrêter le cours de ses ravissements qui la consumaient, et la minaient comme à petit feu. Cela était à un tel point qu'elle n'osait faire un seul acte intérieur et allait à la communion sans beaucoup de préparation, dans la crainte que, se voulant occuper un peu de temps, elle ne fût arrêtée par la violence de cette attraction.

Or, pour revenir à cette sentence qui lui causa tous ces effets, elle l'estimait si fort qu'elle n'avait rien plus souvent au cœur et en la bouche, désirant même qu'elle fût gravée partout. « Hélas! « mon Dieu, disait-elle, qui nous pourra suffire, « si vous ne nous suffisez? et si nous vous suffisons « (car vous n'êtes touché d'autre désir que de no- « tre salut), pourquoi ne nous suffirez-vous pas? » On ne peut dire combien de fois en sa vie elle a répété cette sentence, tant au monde qu'en religion, même en ses plus fortes maladies. Au couvent d'Amiens, où elle pensa mourir, elle la répéta un jour avec une si grande ferveur, qu'on vit son visage changer et paraître d'une beauté si

lumineuse, que les religieuses en demeurèrent étonnées, comme nous dirons ci-après. Sa belle-mère était bien surprise de ce changement, et son mari encore plus, car quoiqu'il la voulût dévote, ce n'était pas néanmoins au degré où il la voyait. En effet, elle était devenue grave, modeste, silencieuse, fuyant tant qu'elle le pouvait les compagnies inutiles, et montrant que tous les discours vains qui se faisaient d'ordinaire à leur table, lui étaient insupportables. Quand quelques damoiselles se venaient plaindre à elle, ou de leurs affaires temporelles, ou de leurs serviteurs et servantes, elle s'étonnait fort que si peu de chose pût troubler le repos de l'homme. Elle se retirait le soir en un cabinet, où elle était fort longtemps à penser à Dieu, examinant sa conscience, et quelquefois y prenant secrètement la discipline. Les dimanches et fêtes elle ne manquait point d'aller à sa messe de paroisse; et, si elle était, pour quelques affaires, forcée de n'y point assister ou d'aller autre part pour l'ouïr, elle en demandait humblement le congé à Monsieur son curé, résolue de quitter ses affaires s'il ne le lui eût point donné, et en l'absence de son curé elle s'adressait à son vicaire.

Un jour, elle alla à Saint-Gervais qui était sa paroisse, et entra dans la chapelle de son mari à côté de la grande chapelle de Notre-Dame, environ sur les huit heures du matin, pour écouter la messe paroissiale; elle y demeura jusqu'au soir, son mari

la faisant chercher partout, et se mécontentant fort de ce qu'elle n'était point venue dîner. Après qu'on l'eût cherchée en beaucoup de lieux, on s'avisa d'aller en la chapelle, où on la trouva en extase, ressemblant à une personne morte, ne remuant ni pieds, ni mains, et ne respirant presque pas. On la tire forcément et on la fait revenir à soi; et aussitôt elle demande si la grand'messe est dite : « Comment? lui dit la servante; le ser-« mon est dit, les vêpres, le salut, il est presque « nuit; n'êtes-vous point sortie d'ici? » Elle se lève, et va promptement à la maison, trouvant sa belle-mère et son mari bien étonnés d'une si longue demeure à l'église. Mais ce qui les étonna davantage, ce fut qu'une fois, allant en procession parmi les autres dames et damoiselles de la paroisse, elle ressentit un si fort et puissant trait d'amour divin, qu'il lui sembla que son cœur se fendit en deux, et elle poussa un si grand cri, que chacun ne savait que dire ; quelques-uns donnant une raison, les autres une autre. Cela lui arrivait assez souvent, même en la présence de sa belle-mère, qui, imputant cela à quelque maladie corporelle, voulut absolument la faire voir aux médecins. Elle y consentit, soit qu'elle ne sût point encore d'où cela venait, comme elle me le dit au voyage de la fondation d'Amiens, soit que ces effets si extraordinaires eussent affaibli grandement son corps. Les médecins donc la traitèrent quelque temps, et estimant que c'était une abondance de sang, comme

elle était alors d'une couleur vermeille, ils la saignèrent tant de fois, que le côté où on l'avait saignée devint comme mort, ne faisant ses fonctions ordinaires que difficilement. Cela lui causa de grands maux, au lieu de la soulager. Mais sa maladie (si maladie se doit appeler), demandait d'autres remèdes, et bien plus relevés que ceux de Gallien et d'Hippocrate; de sorte que nonobstant les remèdes des médecins, ces extases, ces cris, ces traits d'amour que Dieu lançait assez souvent jusqu'au centre de son cœur, continuaient, et même augmentaient, lui laissant de très grands affaiblissements. Sa belle-mère, étant en une peine extrême à l'occasion de cela, disait aux dames et damoiselles qui la visitaient : « Mais quel mal a ma fille? « je n'y connais rien : hélas! ma joie n'a guère « duré ». Chacune en disait ce qu'elle en pensait; mais personne ne rencontrait juste, et ne pouvait juger d'où cela lui arrivait.

Enfin par le moyen d'un Père de l'ordre des Capucins, avec lequel elle communiqua en la maison de la dame Billard, qui était une veuve fort dévote, elle se sentit grandement soulagée, parce qu'entre les enseignements qu'il lui donna, il l'assura que le tout venait de Dieu. Car, jusqu'à ce temps-là, quoiqu'elle eût été si fort changée, comme nous l'avons vu, néanmoins, elle n'osait être en assurance, ne sachant que dire de tant d'extases et de ravissements qui lui arrivaient. Elle me dit au retour de ce voyage d'Amiens, que

ce bon Père lui leva comme sensiblement une pierre de dessus le cœur, parce qu'auparavant son cœur était resserré et fermé de crainte et d'appréhension; mais après qu'elle lui eut parlé, il commença à s'ouvrir et à se dilater : elle se trouva tellement autre, qu'elle pensait voir comme des cieux nouveaux et une terre toute nouvelle, tant à cause des frayeurs qui lui cessèrent alors, que d'un recueillement intérieur qu'elle reçut, lequel, comme dit la sainte mère Thérèse, semble faire voir à l'âme qu'elle a d'autres sens en soi que les extérieurs, et cela lui causa en l'âme de nouvelles grâces et lumières, qui étaient plus vives et plus grandes que les premières. Comme une fois, en la présence de ce Père, plusieurs admiraient la vie de sainte Catherine de Gênes, imprimée alors de nouveau à Paris, il assura que ce qui était en Mademoiselle Acarie était plus intime, plus intellectuel, plus grand, et plus à admirer, et qu'un jour chacun le reconnaîtrait.

M. Acarie ayant reconnu, tant par ce Père Capucin que par le Père Innocent, Jésuite, son confesseur, que ce qui se passait en sa femme était de Dieu, et que, par des grâces extraordinaires, il l'élevait à un sublime degré d'oraison, il se mit aussitôt à rechercher les livres spirituels qui traitaient de l'intérieur et de la théologie mystique, pensant par ce moyen l'assister et soulager. Il lui fit, entre autres, traduire le livre d'Angèle de Foligno, qui semblait avoir été conduite par le

même chemin; mais elle n'y lut jamais et n'y pouvait lire, parce que la lecture la détournait de son intérieur, et empêchait les irradiations et assistances divines, comme elle l'a raconté plusieurs fois à ses amis familiers. Cependant, sur la fin de sa vie, comme nous le dirons, elle se contraignit à lire, afin d'empêcher ces visites de Dieu qui lui étaient trop fréquentes et que sa nature déjà cassée et affaiblie ne pouvait plus supporter. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille négliger la lecture des livres spirituels; car elle sert à détacher l'âme des choses de la terre et à l'élever au ciel; mais il y a des âmes attirées de Dieu particulièrement, et élevées à un tel degré de contemplation que la lecture ne leur sert pas, et qu'elles sont contraintes de la quitter et de se laisser conduire comme une simple brebis par le grand Pasteur de nos âmes. Néanmoins on ne se le doit pas aisément persuader; et il ne faut rien faire en cela que par l'avis d'un bon et prudent directeur, et bien expérimenté. Donc notre Bienheureuse, étant ainsi prévenue des grâces et des lumières divines, ne s'adonnait point à la lecture, parce qu'elle n'en avait aucun besoin et ne l'eût pas même pu faire, encore qu'elle l'eût voulu, à cause de la véhémence de son attraction. Elle écoutait bien cette lecture par un autre, mais il était impossible qu'elle-même la fît.

M. Acarie donc, voyant que les livres qu'il avait soigneusement recherchés, principalement celui d'Angèle de Foligno, ne servaient de rien à sa

femme, parce qu'elle ne les lisait point, et n'entendant point ce genre de dévotion, commença à lui résister en beaucoup de choses et à lui dire que les autres damoiselles, qui étaient grandement estimées par la ville, n'avaient point ces manières de dévotion, qu'il appelait habituellement scrupules, et quelquefois pures suggestions de l'ennemi. Il allait faire ses plaintes aux prédicateurs de leur paroisse, leur représentant les manières d'être de sa femme comme des scrupules qui étaient cause, disait-il, qu'elle quittait tout le soin de sa maison, de lui et de ses enfants. Il était cru d'eux, parce qu'il était fort estimé; et en effet il était homme de bien. Et lorsque les prédicateurs lui avaient promis de parler contre telles dévotions, qui leur étaient représentées comme nuisibles et dommageables, il commandait à sa femme et à ses filles de chambre d'aller au sermon. Les prédicateurs ne s'épargnaient pas de reprendre les femmes qui, sous ombre de dévotion, ne rendent pas le devoir qu'elles doivent, tant à leurs maris qu'à leurs maisons, et spécifiaient quelquefois des choses si particulières que les domestiques jugeaient manifestement que ce bon seigneur avait parlé au prédicateur, de sorte que les servantes, étant de retour en la maison, disaient à notre bienheureuse damoiselle : « Qu'est-ce que Monsieur a « fait dire à ce bon Père en son sermon? » Elle souriait, et répondait seulement : « Il faut le lais« ser dire; cela se passera ». Comme, en effet, cela

se passa bientôt. Son mari renonça à la déférer ainsi aux prédicateurs, bien que toujours il désirât en elle une dévotion générale et commune, et non pas une si spéciale et extraordinaire. Mais tant s'en faut que cette dévotion lui fît quitter le respect et l'obéissance qu'elle lui devait, et les affaires de sa maison; au contraire, c'était elle qui faisait tout et ordonnait de tout, ayant le soin et la disposition entière de toutes sortes d'affaires, et les conduisant au grand bien de toute la famille, selon qu'il se verra au chapitre suivant.

CHAPITRE III.

COMMENT ELLE SE CONDUISAIT EN SA MAISON TANT ENVERS SON MARI ET SES ENFANTS QU'ENVERS LES SERVITEURS ET LES SERVANTES.

J'ai entendu plusieurs fois de la bouche de cette Bienheureuse, que les grâces et les lumières se donnaient de Dieu, principalement pour reconnaître les obligations de l'état auquel on est, et en les reconnaissant, s'en acquitter comme il faut. Elle tenait pour maxime assurée que, lorsqu'elles ne font point cet effet, bien qu'elles fussent accompagnées de miracles, elles doivent être tenues pour fausses et diaboliques. « Car à quoi servent, « disait-elle, tous ces sentiments, transports, et « élévations d'esprit pour nous unir à Dieu, puis« qu'en manquant à notre obligation, nous nous « en séparons et divisons? » C'est pourquoi, se voyant liée à la condition du mariage, bien qu'elle fût souvent élevée et ravie au-dessus de soi par des assauts de Dieu fort puissants, et qui lui

duraient quelquefois assez longtemps, néanmoins son principal soin était pour ses obligations, et premièrement envers son mari. Elle lui rendait tous les devoirs qu'une femme doit rendre, ne voulant pas manquer au moindre commandement qu'il lui eût fait, n'entreprenant jamais rien sans l'en avertir au préalable, et craignant de le fâcher, pour peu que ce fût, de sorte que non seulement il était bien content d'elle à cet égard, mais même, il désirait qu'elle ne fût point si exacte et si respectueuse en son endroit.

Quelquefois (Dieu le permettant ainsi pour éprouver la fidélité de sa bonne servante), il trouvait bon qu'elle entreprît quelque bonne œuvre, et, quand elle y était engagée, il s'en fâchait et l'en retirait, et puis le lui permettait de nouveau. Cela s'est vu lors de la construction du premier monastère de l'ordre des Carmélites. Elle en avait le principal soin, et étant contrainte d'y aller souvent pour voir si les ouvriers, qui étaient quelquefois au nombre de plus de cent, ne chômaient point, ou bien s'ils travaillaient comme il fallait, elle lui demandait toujours congé. Il la refusait quelquefois, et lui défendait souvent d'y aller de quinze jours, comme je le lui ai vu faire. Elle lui obéissait simplement, laissant l'ouvrage à la disposition divine; et Dieu permettait que lui-même vaincu par sa patience et son humilité, l'y remenait, ou la priait d'y retourner, et cela est arrivé plusieurs fois. Il avait quelque petite peine de ce

qu'un grand nombre de personnes de toutes conditions, grands et petits, hommes, femmes, filles, religieux et séculiers, venaient en sa maison pour parler à sa femme, et qu'on lui envoyait des lettres de tous côtés. Néanmoins au fond il en était bien aise, et n'eût pas voulu qu'il en eût été autrement. Comme les lettres que l'on écrivait à la Bienheureuse étaient affaires de conscience, qui ne devaient pas être divulguées, elle apportait une soigneuse dextérité à ce qu'il ne les vît point, parce qu'il était un peu curieux; quelquefois elle ne le pouvait éviter, et alors elle le dissimulait sagement.

Un jour, il trouva bon qu'elle conduisît au monastère des Récollettes de Verdun Mlle d'Abra de Raconis, pour y être religieuse, et lui-même voulut être de la compagnie. Ils passèrent par Soissons, et de là par le Charme, qui est une maison de religieuses de l'ordre de Fontevrault, où sa femme avait quelque affaire. M. Acarie, voulant demeurer quelques jours à Soissons, envoya sa femme au Charme, l'assurant qu'il l'y viendrait trouver à tel temps qu'il lui assigna. Comme il manqua de deux heures à arriver au point nommé, elle craignit qu'il ne s'en fût retourné à Paris, et aussitôt fit atteler les chevaux au carrosse pour l'aller trouver, laissant là toute la compagnie qui s'en allait à Verdun. Mais, comme l'on attelait les chevaux, il arriva, et reconnut le soin particulier que sa bonne femme avait de le contenter et de se

conformer, pour les moindres choses, à sa volonté. Je l'ai vue souvent, à la moindre pensée qui lui venait que son mari dût être fâché, parce qu'elle ne revenait assez tôt au logis et allait le faire attendre à dîner, ou dans la crainte d'oublier quelque chose dont il l'avait chargée, quitter toutes sortes d'affaires, quelles qu'elles fussent, regardant par-dessus tout l'obligation qu'elle avait de lui obéir. Elle le faisait avec un tel sentiment de crainte et de respect qu'on eût dit qu'elle était comme un enfant qui craint la verge, et tremble devant son maître. Un jour que j'étais avec elle au monastère de l'Incarnation de Paris, elle entendit sonner onze heures; elle me quitta soudain, disant : « Monsieur Acarie m'a commandé « de retourner à cette heure, et la voilà sonnée ». Une dame de la cour avait promis de lui envoyer son carrosse, mais, ne le voyant point, elle prit son laquais, et s'appuyant sur son épaule, à cause de la faiblesse de sa cuisse qui avait été rompue par trois fois, comme nous le verrons en son lieu, elle alla ainsi le plus vite qu'elle pût en sa maison. Sa jambe s'affaiblit tellement par ce long et pénible chemin, qu'elle en demeura au lit plus de quinze jours sans pouvoir se relever; mais elle ne s'en souciait point, parce que ce mal venait de l'obéissance qu'elle avait rendue à son mari. On l'a vue quelquefois, au moindre appel de celui-ci, courir à ce qu'il désirait, et, ne se ressouvenant plus de prendre son appui, tomber contre la mu-

raille ou à terre. Frère Edmond de Messa, qui est à présent de la congrégation de l'Oratoire, dit que plusieurs fois il l'a ramenée de la ville et de ses dévotions à la maison et qu'elle tremblait de crainte que son mari ne se fâchât. Si elle était avec des personnes de qualité et des gens de religion, avec lesquels elle traitait de choses fort sérieuses et importantes, sitôt qu'elle voyait son mari entrer en la chambre, elle quittait tout pour aller au-devant de lui, et lui demander ce qu'il désirait. D'autres fois étant à l'église, déjà proche de la sainte table pour communier, si on lui venait dire à l'oreille que son mari la demandait, elle se levait à l'instant sans communier; ce qui ne lui était pas une petite croix, vu l'affection et l'ardeur qu'elle avait à la communion. A ses filles même elle ne permettait pas de communier, si leur père ne le trouvait bon.

On avait un jour grand besoin d'elle à Pontoise, et on lui avait écrit plusieurs lettres afin qu'elle y allât. Néanmoins son mari ne le voulant point, elle se tint en repos, prenant le parti de recommander à Dieu le besoin qu'on avait d'elle, sans y aller. Le Père de Bérulle, qui savait fort bien comment il fallait obtenir quelque chose de M. Acarie, me conseilla d'en parler au Révérend Père Commolet, de la Compagnie de Jésus, qui avait un grand pouvoir sur son esprit. Je fus trouver ce bon Père, lequel lui en parla, et incontinent le congé fut donné. Comme j'allais avec elle en cette

ville, elle me dit en chemin qu'elle se fût fait conscience d'ouvrir elle-même cette porte pour obtenir ce congé ou toute autre chose, de son mari, désirant lui obéir simplement, sans employer personne pour lui faire accorder ce qu'il ne voulait pas. Elle lui portait pareillement un si grand amour, selon Dieu, qu'elle avait un très grand soin de prier pour lui et de le recommander aux prières des bons serviteurs de Dieu. Elle voulait aussi que ses enfants et serviteurs lui portassent un grand respect. Car, comme ce bon seigneur était d'humeur facile et d'une complexion assez gaie, se familiarisant avec chacun, même avec des serviteurs ou autres qui lui devaient du respect, la bonne damoiselle craignait que ceux-là n'en abusassent; aussi elle y tenait la main ferme, ne pardonnant aucune faute en cela, si petite qu'elle fût. En ses maladies elle l'assistait si soigneusement, qu'elle surpassait ses forces; et il ne se peut dire le soin qu'elle y apportait, étant jour et nuit à l'entour de son lit, et lui faisant elle-même tout ce dont il avait besoin; et il fallait d'ordinaire qu'il lui commandât de s'aller reposer. Quelquefois il arrivait à son mari de manger des viandes qui lui étaient contraires; et comme elle n'avait pas la hardiesse de contester avec lui, à cause du trop grand respect qu'elle lui portait, elle envoyait prier le Père Commolet de le venir voir, et le malade aussitôt déférait aux remontrances de ce bon Père.

Or, quoique M. Acarie éprouvât assez l'obéissance de sa femme, et sût fort bien l'amour qu'elle lui portait, il ne laissait pas néanmoins de la contredire en beaucoup de choses; il avait cette petite passion naturelle et disait quelquefois à ses plus intimes amis par récréation : « L'on dit que « ma femme sera un jour sainte; mais j'y aurai « bien aidé. Il sera parlé de moi en sa canonisa- « tion, à cause des exercices que je lui aurai « donnés ». Il l'aimait toutefois d'un amour très cordial; car, quand elle était malade, ce qui arrivait fort souvent (et c'étaient de grandes et dangereuses maladies), il était pensif, mélancolique, devenant quelquefois tout pâle de l'extrême appréhension qu'elle ne mourût. Il assistait aux consultations des médecins, rapportant lui-même les symptômes de la maladie; de plus, il envoyait dans les couvents recommander sa santé. Et quand on apercevait quelque bon signe en la maladie, on s'empressait de courir en sa chambre pour lui en apporter la nouvelle, parce que l'on savait bien qu'elle lui serait fort agréable; car nonobstant ces petites contradictions, il lui portait un grand amour, et ressentait vivement ses maladies.

Telle était la manière dont la Bienheureuse se comportait avec son mari. Quant à ses enfants, qui furent au nombre de six, trois fils et trois filles, et qui sont encore tous vivants, elle ne manquait pas de les offrir à Dieu d'une affection très particulière, aussitôt qu'ils étaient nés. Elle accoucha de

l'un d'entre eux sans en ressentir aucune douleur, comme elle le témoigna au vénérable Dom Beaucousin, vicaire des Pères Chartreux de Paris. Comme ce bon Père me rapportait cela d'elle, je lui dis que ce privilège était particulier à la très sainte Vierge, mère de Dieu; il me répondit qu'il y avait bien eu de la douleur, mais que son âme étant alors prévenue et occupée en Dieu, elle ne la ressentit aucunement. La manière dont sa dernière fille vint au monde semble grandement remarquable; elle fut alors tellement transportée en Dieu, que les médecins et les femmes qui étaient autour d'elle pensaient que tout était perdu, et l'enfant et la mère. Elle ne s'aidait point, avait les mains jointes, les yeux élevés vers le ciel, était privée de toute connaissance, et avait de si violents mouvements que l'on croyait que c'était des convulsions avant-courrières de la mort. L'enfant néanmoins vint heureusement au monde. Après être demeurée encore quelque temps en cette extase, elle revint à elle et on lui dit : « Mademoiselle, Dieu vous a donné une fille. » — « Je le sais bien, répondit-elle, je désire qu'elle « porte le nom de Geneviève. » Chacun s'étonna comment elle avait pu savoir cela, vu qu'elle avait été si longtemps sans aucune connaissance.

Elle éleva tous ses enfants avec un soin très particulier, ne manquant point à ce qui leur était nécessaire, tant pour l'âme que pour le corps. Nous parlerons peu de ses fils, parce qu'aussitôt

qu'ils devinrent un peu grands, on les mit au collège. L'aîné fut quelque temps au collège de Clermont, de la Compagnie de Jésus; et après le départ des Pères Jésuites, elle le mit au collège de Calvy, dépendant de la Sorbonne. Bien qu'il y eût en ce collège un bon prêtre nommé M. Joachim, qui la confessait souvent et avec lequel elle communiquait de son intérieur, néanmoins elle ne voulut point lui confier son fils, mais elle le mit avec le second sous le principal, maître Thomas Blanzy, docteur, avec lequel elle n'avait pas grands rapports. Comme je m'étonnais de ce qu'elle n'avait point choisi M. Joachim, elle me dit : « M. Joachim est doux et indulgent, M. Blanzy « est sévère et exact, et ne laisse rien échapper « aux écoliers; c'est ce que je désire pour mes « enfants. » Elle mena un jour à Pontoise son second fils, qui était alors fort jeune. J'allai avec elle en ce voyage, et nous arrivâmes justement comme les enfants sortaient du collège. Son fils les regardait attentivement, étant tout étonné de les voir presque tous si simples et en si pauvre équipage, car cette ville-là n'est pas riche. La mère en souriant me dit : « Voilà ce qu'il faut à « mon fils; ceci servira pour l'habituer de bonne « heure à l'humilité. »

Elle avait soin que ses enfants apprissent de bonne heure leur catéchisme; aussi elle faisait aller son aîné à Saint-Louis, qui est la maison professe de la Compagnie de Jésus, où on l'en-

seignait. Il arriva que le maître fit faire montre de tous ses petits catéchumènes, déjà néanmoins baptisés. Le fils de notre bonne damoiselle fut choisi pour porter l'enseigne; elle lui en fit faire une belle de taffetas cramoisi, où Notre-Seigneur appelant à soi les petits enfants était représenté, et le fit marcher en cet équipage par la ville à la tête de ses petits compagnons, afin de lui donner courage de bien apprendre la doctrine chrétienne.

Il advint, vers ce temps-là, que M. Guincêtre parla dans un de ses sermons en l'église de Saint-Gervais, contre les pères et mères qui négligeaient de faire apprendre le catéchisme à leurs enfants, et il usa de ces termes : « Si je dis à un enfant : « Venez çà, mon fils, dites-moi : qu'est-ce que « la foi? » La belle-mère de notre damoiselle avait alors entre les bras un de ses enfants, qui n'était encore qu'à la bavette; pensant que le prédicateur lui parlait, il se prit à dire hautement : « La « foi, c'est un don de Dieu; » et il eût poursuivi la définition jusqu'au bout, si sa grand'mère, voyant que le monde se retournait vers cet enfant, ne lui eût mis aussitôt les mains sur la bouche, et ne l'eût empêché de parler davantage.

Son fils aîné s'étant résolu d'étudier en jurisprudence, elle le confia à Monsieur de Sales, évêque de Genève, afin que par son moyen il fût instruit par Monsieur le président Favre, l'un des plus célèbres jurisconsultes de notre siècle. Ne se

contentant pas de l'avoir mis en si bonnes mains, elle tâchait par tous les moyens d'avoir des nouvelles de la manière dont il se comportait; de sorte que, quand il écrivait à ses compagnons de Paris ou qu'eux lui écrivaient, elle surprenait et ouvrait toutes les lettres, afin de découvrir s'il n'y avait point quelque débauche à laquelle il fallût promptement remédier. Voilà pour ses fils.

Venons maintenant à ses filles, qu'elle a elle-même instruites, et qui ne sont sorties de sa maison qu'à leur entrée en religion. Pour commencer par le corps, elle avait un soin si particulier de leur santé, qu'elle donnait ordre qu'on ne leur donnât à manger rien de nuisible. En même temps, elle ne leur souffrait aucune délicatesse, non plus que le changement et la variété des viandes, voulant qu'elles, et ses fils aussi, s'accoutumassent tellement à manger de tout ce qu'on leur donnerait, que pas un d'eux n'osât dire ou faire mine de n'en pouvoir manger. S'il arrivait que l'un d'eux fît le contraire, elle commandait qu'on ne lui donnât autre chose, jusqu'à ce qu'il eût appris à en bien manger. Il arriva une fois à une de ses filles de dire à la servante de table, qu'elle ne pouvait manger d'une viande qu'on lui avait servie. La mère, le sachant, ne lui fit servir quinze jours durant que de cette sorte de viande. Cette fille, n'étant alors âgée que de neuf à dix ans, profita tant de cette sévérité que depuis elle aima toutes sortes d'aliments, et n'osa jamais plus penser qu'on servît à

table quelque chose contre son goût. Quelquefois, voyant que sa seconde fille, nommée Marguerite, avait grand appétit, elle lui faisait ôter tout de devant elle, et la faisait tenir longtemps debout sans manger, afin de l'habituer de bonne heure à la mortification. Elle les nourrissait toutes d'aliments grossiers, et il semblait, comme une autre mère de saint Bernard, qu'elle les élevât exprès pour demeurer un jour en la religion.

Mais, malgré cette sévérité en leur nourriture, s'il arrivait qu'elles tombassent malades, elle se comportait avec tant de douceur et d'amitié, qu'elle les assistait elle-même jusque dans les choses les plus abjectes et les plus viles. Ses filles en recevaient une si grande confusion, qu'elles la priaient instamment de ne pas faire cela : elle, au contraire, le faisait si volontiers, qu'elle les assurait y avoir de la consolation, ce qui les confondait encore plus. Cette conduite leur était utile, car par ce moyen, la Bienheuruse leur donnait le courage de supporter leur mal patiemment, et de s'efforcer d'ailleurs d'être bientôt guéries, afin de ne point faire tant de peine à leur mère; puis elle les inclinait à l'humilité, à la pratique de laquelle elle les voulait habituer de bonne heure, y étant elle-même fort portée. Quand il fallait qu'elles prissent médecine, elle voulait qu'elles le fissent courageusement, se fâchant quand elle les voyait marchander à la prendre. Elle ne leur demandait point comment elles voulaient être vêtues, mais

elle faisait faire leurs habits comme bon lui semblait; et s'il arrivait que quelqu'une fît paraître de l'inclination particulière à une couleur ou à une façon plus qu'à une autre, c'était assez pour en avoir une toute contraire ou différente. Elle a même pratiqué cette coutume à l'égard de sa fille aînée jusqu'à l'âge de quinze à seize ans, auquel temps, sur de bonnes considérations que nous dirons, elle lui commandait de dire ce qu'elle désirait.

Dès leur enfance, elle commençait à les plier et instruire à toute sorte de vertu. Lorsqu'elles étaient un peu plus grandes, elle les faisait lever à sept heures, et après à six, voulant qu'aussitôt qu'elles seraient levées et pendant qu'on les habillerait, elles dissent les sept psaumes de la pénitence avec la fille de chambre. Plus tard, elle leur faisait lire quelque livre de dévotion. Dès qu'elles étaient habillées, elle les faisait aller à la messe, qu'il fallait entendre à genoux, petits et grands, au moins depuis l'âge de sept ans, et elle leur faisait dire l'office de la Vierge durant qu'on la célébrait. Elle leur fit continuer cet exercice jusqu'à ce qu'elle les vît capables de s'occuper intérieurement aux mystères représentés au saint sacrifice, leur en donnant elle-même la pratique. Sur les trois heures après dîner, elle leur faisait dire leurs vêpres au logis; le soir après souper elle leur faisait lire la vie des saints, et à neuf heures réciter les litanies, pour se coucher après l'examen de leur conscience. Elle

avait un grand soin que ces exercices ne fussent aucunement interrompus, sachant combien ils servent à l'âme pour l'habituer de bonne heure au service de Dieu.

Elle accoutumait ses filles dès leur jeunesse à une prompte obéissance, et voulait qu'elles fussent toujours prêtes à faire ou à laisser tout ce qu'elles faisaient, sans montrer de mauvaise humeur. Elle désirait même qu'elles fussent aussi disposées à demeurer aux champs qu'à la ville, et autant en un lieu des champs qu'en un autre, et elle avait coutume de dire, qu'il n'était pas bienséant à une fille de s'ennuyer en quelque lieu ou d'avoir un autre désir que sa mère; ce qu'elle leur faisait pratiquer exactement et souvent. Il arriva une fois que sa fille aînée, étant aux champs avec elle, eut le désir d'aller en une ville proche, avec de la compagnie qui s'y rendait. La bonne mère le lui accorda; mais sur le point de partir, elle la fit descendre du carrosse et en ôter ses hardes pour demeurer; puis, lorsqu'elle la vit contente et paisible en l'obéissance, elle la fit remonter en carrosse et y fit remettre ses hardes. Elle l'exerça ainsi deux ou trois fois, et la compagnie en fut fort édifiée, après avoir entendu la raison de cette conduite et la fin qu'elle y prétendait.

Elle avait tant de désir de former l'esprit de ses filles à la vertu, que cela la portait à prendre une grande peine et à observer exactement toutes les particularités qui y pouvaient servir. Il n'y avait

en tout cela aucune rudesse ou sévérité; car elle n'était pas moins soigneuse de tenir leur esprit content, s'accommodant à elles selon la portée de leur âge et s'appliquant à les récréer aux occasions qui se présentaient. Pendant leur petite jeunesse et jusqu'à l'âge de douze ans, elle voulait qu'elles eussent tous les jours, excepté les fêtes et les jours de communion, quelques heures pour se récréer ensemble en quelque petit jeu innocent, comme des jonchets, des dames, martres et autres semblables qu'elle leur achetait; quelquefois elle-même, quoique la plupart du temps elle fût perdue et abîmée en Dieu, leur montrait la manière dont il fallait jouer, disant que la jeunesse ne doit pas être trop contrainte, et que cela émousse la pointe de l'esprit. Aussi, quand quelqu'une de ses filles avant douze ans faisait trop la sage en sa contenance ou était trop sérieuse, elle la reprenait, regardant cela comme un fruit qui vient trop tôt et qui s'en va de même qu'il est venu. C'est pourquoi elle était bien aise d'entendre ses filles chanter quelques hymnes de l'Église, les chantant aussi quand elle était seule avec elles. Elle les entretenait volontiers de la vie des saints, afin de les porter doucement au mépris de la vanité et à l'amour de la vertu. Elle les accoutumait à lui venir dire leurs pensées, prenant la patience de les écouter attentivement, et leur montrant le bon usage qu'il en fallait tirer et comment elles s'y devaient comporter. Quand elle avait été malade et qu'elle

commençait à se mieux porter, elle les faisait venir auprès d'elle afin de se récréer, et devisait avec elles avec une merveilleuse douceur et familiarité, et toujours de choses profitables, selon les circonstances. Elle voulait même qu'elles se fissent entre elles de petites questions, comme : quelle disposition était plus nécessaire pour communier dignement, quelle était la plus grande vertu, ou autre chose semblable; prenant plaisir à voir leurs sentiments sur la question proposée, et leurs petites raisons pour la soutenir. Elle concluait ensuite, et disait ce qu'il en fallait retenir.

Par cette communication amicale, Mademoiselle Acarie instruisait ses filles et gagnait tellement leur cœur, qu'elles craignaient au possible de la fâcher; d'ailleurs, elles sentaient qu'elle pénétrait par un simple regard jusque dans le fond de leur âme, lorsqu'elles avaient manqué à leur devoir; de sorte qu'elles n'osaient lever les yeux pour la regarder, spécialement sa fille aînée, qui a demeuré plus longtemps en la maison que les deux autres. Si, dans les habits de cette jeune fille, il y avait quelque chose qui sentît la vanité, bien que sa mère ne lui en dît rien (car jamais elle ne lui ne parlait), néanmoins, en la regardant, sa fille voyait bien que cela lui déplaisait, de sorte qu'elle se sentait comme contrainte de l'ôter. La Bienheureuse leur disait souvent à toutes que bien qu'elles fussent ses enfants, elle ne les aimerait qu'autant qu'elles seraient bien vertueuses, et qu'une bonne

fille étrangère lui tiendrait de plus près. De fait, aussitôt qu'elle les voyait tant soit peu s'approcher de Dieu, elle ne pouvait s'empêcher de leur faire paraître la joie qu'elle en avait, leur ouvrant entièrement son cœur et leur voulant donner tout ce qu'elles eussent pu désirer. Une telle démonstration d'amitié obligeait ces bonnes filles à bien faire et à conserver leurs bons désirs.

Lorsque sa fille aînée fut âgée de dix-sept ans, elle s'étudia à lui former l'esprit, lui parlant des affaires de la famille, lui en donnant beaucoup de charge, et lui demandant même son avis en quelques occurrences; ce dont la fille demeurait confuse et honteuse. Quand elle savait qu'elle avait été en quelque compagnie de personnes pieuses, car elle n'eût pas permis qu'elle en eût fréquenté d'autres, elle lui faisait rendre compte de ce qu'on lui avait dit et de ce qu'elle avait répondu, et lui faisait remarquer sur-le-champ les fautes qu'elle avait faites en ses réponses. Bien qu'elle n'omît rien pour l'instruire par elle-même, non plus que ses sœurs, néanmoins elle avait encore soin que quelque bonne fille dévote vînt souvent en son logis, pour leur apprendre la manière de se confesser et de s'appliquer à la méditation, la révérence qu'il fallait garder à l'église, et aussi le catéchisme, voulant qu'elles sussent ces choses-là parfaitement. Les jours ouvriers, sitôt qu'elles étaient revenues de la messe, il fallait qu'elles prissent leur ouvrage, leur mère ne pou-

vant souffrir qu'elles fussent oisives, comme de sa part elle ne l'était jamais, non pas même un moment. Elle leur recommandait fort la charité entre elles et de n'avoir point de dispute ou de contradiction ensemble; et afin de les entretenir toujours en cette concorde mutuelle, elle leur parlait du bien et du mérite qu'on trouve à s'entr'aimer charitablement, et du mal qu'il y a à se piquer l'une l'autre, leur disant d'ordinaire qu'il fallait toujours céder sauf quand il y allait de l'honneur de Dieu, et que celui qui cédait remportait la victoire sur celui auquel il cédait.

Les deux dernières de ses filles, comme les plus jeunes, venaient tous les soirs l'une après l'autre lui dire les petits sentiments, mouvements et pensées qui avaient durant le jour passé par leur esprit; et si elles avaient tant soit peu disputé ensemble, comme il est assez ordinaire en de petites filles, que le sens conduit plus que la raison, elles s'entredemandaient pardon et s'embrassaient devant leur bonne mère. Pour ce qui est de leurs autres fautes, elle ne leur en laissait passer aucune sans la remarquer et leur en faire tirer profit, usant en cela d'une merveilleuse dextérité, pour ne point les confondre tout en leur représentant leur faute. Comme elle était, durant le jour, occupée à diverses affaires qui l'empêchaient d'avoir toujours l'œil sur elles, elle donnait charge à quelque fille de remarquer toutes leurs fautes sans qu'elles s'en aperçussent, et de lui en rendre compte le soir. Elle

faisait cela tant pour les corriger que pour reconnaître leurs inclinations naturelles, qu'elle discernait en toutes fort clairement. Il ne fallait point que quelqu'un s'entremêlât de lui dire : « Vos filles « sont de tel naturel, ou ont telle ou telle vertu; » car elle savait tout ce qui était en elles jusque dans le fond de leur âme.

Quand elle reconnaissait qu'elles avaient failli en quelque chose, comme d'avoir parlé à l'église ou dormi au sermon, elle leur en faisait faire de petites mortifications à la maison, comme de les enfermer seules en une chambre pendant que les autres dînaient, ou de ne leur donner à table qu'un morceau de pain sec. Elle voulait en outre qu'elles vinssent s'accuser elles-mêmes de leurs fautes, disant : « Ma mère, j'ai fait telle ou telle faute ; je « prie Dieu de me la pardonner ; » et alors elle leur faisait connaître la qualité de la faute, leur montrant par vives raisons que les offenses, en tant qu'elles sont contre Dieu, ne peuvent être réputées légères; qu'il fallait satisfaire à sa justice en ce monde ou en l'autre ; et que d'ailleurs la peine que nous souffrons volontairement ici-bas pour nos péchés est grandement satisfactoire. En leur représentant ainsi leurs petites imperfections, elle leur en faisait concevoir une telle douleur, qu'elles se jugeaient dignes de châtiment et lui demandaient à mains jointes d'en faire la pénitence en ce monde : si c'était une faute qui méritât châtiment, elles allaient elles-mêmes chercher les verges, la sup-

pliant de les châtier. S'il arrivait qu'elles eussent le cœur gros ou qu'elles se voulussent excuser, la Bienheureuse ne les châtiait pas sur l'heure, mais elle attendait qu'elles fussent calmées et que Dieu eût mis en leur âme une vraie et sincère connaissance de leur faute; puis, selon la qualité de la faute, elle les châtiait, voulant que durant ce châtiment elles se missent à genoux et dissent le *Pater* ou l'*Ave Maria*, leur faisant même baiser les verges, et la remercier du bien qu'elle leur avait fait. Elle leur imposait encore quelques autres actes de mortification et d'humiliation, comme d'aller demander pardon à celles qui les avaient vues faillir, ou baiser leurs pieds : et ce à quoi elle voyait que ses filles sentaient plus de répugnance, c'était ce qu'elle leur commandait. C'est ainsi qu'elle chargeait son aînée de balayer les escaliers et de faire d'autres choses basses et viles. Et voyant qu'elle épiait pour faire cela le moment où il n'y avait personne en la maison, ayant honte de le faire en présence des serviteurs et servantes, elle la reprenait fortement et la faisait balayer devant tous, afin de la conduire par ce moyen à l'humilité et au mépris de soi.

Pour le même motif, elle voulait aussi que ses filles parlassent aux serviteurs et servantes de la maison fort doucement et humblement, quand même ce n'eût été qu'à un laquais; de sorte qu'elles n'eussent pas osé lui dire : « Faites ceci ou cela ; » mais « je vous prie, » ou « s'il vous plaît », autre-

ment elles en étaient reprises, et le laquais avait ordre de ne point leur obéir sans cela. Elle ne voulait pas qu'aucun de la maison les appelât autrement que par leur nom de baptême, sans adjonction de Mademoiselle; elle le défendait absolument aux serviteurs de la maison, et pour les personnes qui venaient du dehors, elle les priait de ne point le faire; elle pratiqua toujours cela à l'endroit de sa fille aînée, quoiqu'elle fût âgée de dix-sept à dix-huit ans, ne pouvant souffrir qu'on l'appelât autrement que Marie.

Une des fautes qui lui déplaisaient le plus était le mensonge, quoique léger, et elle aimait tellement la vérité, qu'elle ne pardonnait jamais les fautes qui y étaient contraires, disant souvent à ses filles : « Quand vous auriez perdu et renversé toute la mai- « son, si vous l'avouez lorsqu'on vous le deman- « dera, je vous le pardonnerai de bon cœur; mais « je ne vous pardonnerai jamais le plus petit men- « songe; fussiez-vous aussi hautes que ce plancher, « je louerais des femmes pour vous tenir plutôt « que d'en laisser passer un sans châtiment, et tout « le monde ensemble ne pourrait pas obtenir de « moi que je vous pardonnasse. »

Lorsqu'elles furent en âge, elle les faisait communier à toutes les fêtes principales de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Le soir auparavant, elle leur parlait pour les préparer et disposer; et quand elle les voyait faire quelque progrès dans la vertu, elle les faisait communier plus souvent, et

les menait avec elle à la paroisse pour assister à la grand'messe, à l'eau bénite et au prône, leur disant qu'il fallait donner bonne édification. Souvent, quand elles désiraient aller à confesse à Saint-Louis, elle les y faisait aller dès le matin pour retourner à la messe de la paroisse, voulant que tous ceux de sa maison y assistassent, soit à la première, soit à la seconde.

Lorsque les tables de la communion publique étaient préparées, elle y allait communier, menant avec elle ses filles et ses servantes, ayant en toutes choses grand soin de l'édification du prochain, et la préférant à ses dévotions et retraites particulières. Après le dîner, elle menait ses filles au sermon et à vêpres, et au retour il fallait qu'elles rapportassent ce qu'elles y avaient appris. Elle faisait souvent venir cela à propos durant le repas, tant pour instruire ceux qui étaient à table que pour éviter les discours inutiles qui s'y glissent aisément, si on n'y prend garde.

Quand il y avait des indulgences en quelque église, elle y menait ses filles à pied, tant qu'elle a pu marcher. Elle voulait qu'elles fussent charitables pour les pauvres : et pour cela elle leur remettait de l'argent aux grandes fêtes pour le donner aux pauvres ou aux églises. Elle ne permettait jamais qu'elles allassent aux noces et grandes assemblées, ayant une particulière industrie à prévoir ces fêtes de loin et à en détourner l'occasion, soit en envoyant ses filles aux champs, soit de quelque autre

manière. Quand tous ces moyens lui manquaient, elle le refusait absolument, disant librement à ses proches parents qu'elle ne pouvait souffrir cela pour ses filles. Par ce grand et incroyable soin, accompagné de la grâce de Dieu, elle a grandement coopéré, et a peut-être été la seule occasion de leur vocation à la vie religieuse, où elles reluisent aujourd'hui en vertu et remplissent des charges importantes, comme nous le dirons en son lieu.

Quant à ses serviteurs et servantes, bien qu'ils ne lui tinssent pas d'aussi près que ses enfants, la Bienheureuse ne laissait pas néanmoins d'en prendre un très grand soin, ne pouvant souffrir de les entendre jurer ou de savoir qu'ils le fissent en son absence, ni qu'ils jouassent aux cartes ou autres jeux de hasard, ou qu'ils eussent discorde ensemble. Si, après les en avoir repris deux ou trois fois, ils ne s'en corrigeaient point, elle leur donnait congé ou le leur faisait donner par son mari. Elle voulait aussi qu'ils parlassent doucement entre eux, et vécussent comme frères et sœurs charitablement. Il arriva une fois qu'étant fort malade et avec de telles douleurs de tête qu'elle ne pouvait endurer le moindre bruit, non pas même entendre parler, une servante de cuisine entra en la chambre brusquement et à l'étourdie. La fille de chambre qui aimait uniquement sa maîtresse et qui jugeait le mal que cela lui apportait, fit sortir promptement la servante et lui

dit quelques paroles un peu rudes. La bonne malade, en qui les extrêmes douleurs et la fièvre ardente ne pouvaient étouffer ni la charité ni le soin de la pratiquer, appela cette fille de chambre, et lui fit une réprimande de la rudesse dont elle avait usé à l'endroit de sa compagne.

Elle avait pareillement beaucoup d'égard à ce que tous ses serviteurs observassent les commandements de Dieu et de l'Église, qu'ils assistassent journellement à la messe, allassent souvent aux sermons, communiassent au moins toutes les grandes fêtes, et se confessassent les premiers dimanches du mois. Elle leur donnait pour ce sujet de bons livres, leur commandant de les lire soigneusement, et de n'être jamais oisifs.

Il y avait quelques serviteurs, même des laquais, qui, nonobstant qu'elle ne les obligeât qu'à communier aux principales fêtes, le faisaient toutefois plus souvent, et presque tous les dimanches. Une grande dame de France, venue à Paris pour des affaires, alla un jour en sa chapelle de Saint-Gervais, parce qu'elle avait beaucoup entendu parler d'elle. Elle la vit communier, et après elle, son laquais avec sa mantille. Celui-ci se retira ensuite en un coin pour se recueillir, et cela avec une si grande dévotion, que cette dame en sortit toute ravie et me vint dire : « Qu'est-ce que « j'ai vu? Je n'eusse jamais pensé voir telles dévo- « tions en ces sortes de gens. » Je lui dis qu'elle ne s'en devait pas étonner, que c'étaient les laquais

de Mademoiselle Acarie, et que tel est le maître, tels sont d'ordinaire les serviteurs.

Quand ses servantes l'aidaient à s'habiller ou à se déshabiller, elle leur parlait des vertus dont elles avaient besoin et des moyens de les acquérir. Si elles avaient fait quelque faute en ce qu'on leur avait commandé, elle les reprenait avec tant de douceur et de charité qu'elle semblait plutôt une mère qu'une maîtresse; et bien qu'à cause de la condition naturelle et de l'éducation des serviteurs, il fût besoin de leur parler quelquefois rudement, néanmoins elle n'usa jamais en ses réprimandes d'une parole piquante ou d'indignation. Sa fille lui dit une fois : « Ma mère, vous vous êtes fâchée « tout à fait contre ce serviteur ou cette servante; « il y paraît à votre extérieur. » Elle lui répondit : « C'est que je suis ainsi mauvaise; mais ces fâ« cheries n'entrent point au dedans. Je suis con« trainte de paraître ainsi fâchée pour mettre ces « gens à la raison. » Elle lui disait encore, que la plus grande peine qu'elle ressentait était quand il lui fallait tancer quelqu'un; mais elle s'y forçait pour l'amour de Dieu, et pour ne pas manquer à son obligation envers ceux qui étaient sous sa charge.

S'il arrivait que quelques serviteurs tombassent malades, elle avait soin que rien ne leur manquât et qu'ils fussent tenus proprement. Elle donnait charge de les traiter à ceux de la maison qu'elle savait plus portés à la charité, les visitait souvent,

et parfois leur portait elle-même à manger, leur disant toujours quelque petit mot de Dieu, pour les encourager à endurer leur mal avec patience, les exhortant aussi de prendre tout ce que leur ordonnerait le médecin. S'il arrivait qu'ils fussent longtemps malades, elle recommandait fort qu'on ne leur en fît point paraître tant soit peu d'ennui. Il arriva un jour qu'un sien petit laquais fut malade de la peste en sa maison. Aussitôt qu'elle s'en aperçut, elle n'en voulut rien dire aux autres serviteurs, de peur de les effrayer, mais elle l'assista elle-même et donna si bon ordre à tout, et avec tant de dextérité, que personne qu'elle n'en approchait, sans toutefois qu'aucun se doutât pourquoi elle-même le voulait soigner. Dieu qui récompense toujours la charité la préserva, comme aussi les serviteurs et toute sa famille.

De même que parmi ses servantes, elle eut cette bonne fille nommée Andrée Levoix, qui était entre elles comme un soleil entre les étoiles, ainsi eut-elle entre ses serviteurs un laquais qui s'appelait Étienne et qui, dès sa petite jeunesse, portait sous sa mantille tant de ferveur et d'innocence, qu'on était étonné de le voir avec tant de dévotion, et communier si souvent, comme aussi avec une si profonde révérence. Sa bonne maîtresse le mit en métier chez un tapissier. Après avoir fait son apprentissage, il la revint voir, lui disant qu'il était dégoûté du monde, et qu'il avait fait vœu de virginité et de se consacrer au service de Dieu

C'est pourquoi, par l'avis de sa maîtresse, il se décida à servir de sacristain aux confesseurs et prêtres du monastère de l'Incarnation. Il alla un jour aux prières des quarante heures chez les Pères Capucins, où le vénérable Père Ange, de l'illustre maison de Joyeuse, prêcha à toutes les heures; il y fut si fort pressé du vertugadin d'une damoiselle, qu'il lui en vint un apostème au côté; la fièvre s'y étant jointe, il mourut au bout de peu de jours en une chambre des ecclésiastiques, près du monastère. Comme il était à l'agonie, un homme de qualité tira de son cou une croix, et la donna à Maître Thomas Gallot, docteur de Sorbonne, qui l'assistait en ce dangereux passage, afin de la mettre sur lui. Celui-ci, en la lui mettant, lui dit : « Étienne, mon ami, voici une « croix qu'un tel vous donne; elle contient de la « vraie Croix : prenez donc courage, la croix est « avec vous. » Le bon docteur pensait qu'il y avait de la vraie Croix en ce qu'il lui donnait, mais il n'y en avait pas. Une demi-heure après, il répéta les mêmes paroles pour l'encourager et le fortifier. Le malade répondit : « Il y a en cette « croix des reliques d'une vierge. » Il dit cela avec une grande fermeté et une grande assurance; chacun pensait qu'il rêvait et qu'il avait les sens perdus; néanmoins il disait vrai, car il n'y avait que de la chair de la sainte mère Thérèse, fondatrice de l'ordre des Carmélites. C'était elle, comme les assistants le reconnurent clairement,

qui lui avait révélé cela, et l'avait en ce dernier passage puissamment consolé et fortifié. Bientôt après il ferma les yeux du corps, pour ouvrir à l'éternelle vie ceux de l'esprit.

Tels ont été les serviteurs de notre bonne damoiselle, qui ont appris des vertus singulières à son école. Plusieurs autres, tant de l'un que de l'autre sexe, après l'avoir servie quelque temps, avoir joui de sa conversation et écouté ses saints enseignements, sont entrés depuis en de bonnes religions. Nous ajouterons pour clôture de ce chapitre, que bien qu'il y eût en sa maison nombre de serviteurs et de servantes, jamais on n'en a vu arriver aucun scandale, tant cette bonne dame les contenait en leur devoir.

CHAPITRE IV.

COMMENT ELLE SE COMPORTAIT AVEC LE PROCHAIN, ET DU GRAND FRUIT QU'ELLE Y A FAIT.

Il y a beaucoup de personnes qui se comportent bien dans la vie privée, mais il y en a peu qui conversent comme il faut en public. Ce sont choses bien différentes d'être homme de bien et d'être bon citoyen : l'un regarde la personne en soi, et l'autre la considère avec le public. Plusieurs se sont grandement endommagés par la conversation du prochain, qui toutefois étaient des anges avant qu'ils y entrassent.

La bienheureuse Marie de l'Incarnation a su pratiquer l'un et l'autre genre de vie. Et quiconque remarquera soigneusement la manière dont elle conversait avec le prochain, jugera aussitôt que loin d'en pouvoir être endommagée, bien qu'elle traitât de si diverses affaires, et avec des personnes de si différentes conditions, grands, petits, hommes et femmes, religieux et séculiers, doctes et ignorants, au contraire, il était impos-

sible qu'elle n'y réussît heureusement et n'y apportât beaucoup de fruits. Il ne faut point douter qu'en son âme il n'y eût pour cet objet quelque rayon spécial de la divine providence, qui lui permettait de pénétrer en matière d'affaires, les choses du ciel et celles de la terre. Et de fait, elle reçut une fois de Dieu une vue admirable de la providence divine sur les hommes qui lui dura trois jours, ne voyant, n'écoutant, et ne pouvant penser à autre chose qu'aux incompréhensibles moyens par lesquels Dieu gouverne toutes choses. Il est à présumer qu'elle puisa à cette source la façon avec laquelle on devait traiter utilement avec le prochain. On la voyait en même temps donner des avis sur des choses grandement spirituelles, et aussitôt s'abaissant, en donner d'autres pour le corps et les affaires temporelles.

Or, pour traiter avec autrui, elle apportait premièrement une droite et sincère intention, se dépouillant de toute affection et intérêt particulier. Elle m'a dit souvent que rien ne nous aveugle davantage, en jugeant des affaires, que d'en approcher avec un esprit préoccupé. Il semble qu'elle a eu cette intention gravée de bonne heure en son âme, car étant jeune mariée, il arriva qu'un ouvrier qui travaillait d'ordinaire en sa maison étant devenu malade, la pria de lui vouloir faire quelque aumône, ce qu'elle fit; et en la faisant, il lui vint la pensée que cet homme était nécessaire à sa maison. Aussitôt elle se sentit inté-

rieurement reprise d'avoir admis, en faisant cette charité au prochain, la considération du service qu'elle en pouvait tirer. Elle en pleura beaucoup et en fit une bonne pénitence; depuis, son âme fut grandement illuminée pour faire ces œuvres sincèrement et droitement, sans y mêler aucun intérêt particulier.

Secondement, elle ne s'appliquait pas volontiers à une affaire sans en ressentir au préalable quelque mouvement intérieur; de même que saint Bernard ne s'apprêtait point pour faire des miracles, qu'il ne ressentît en son cœur une douceur suave qui lui montrait que Dieu le voulait ainsi. S'il arrivait que ce mouvement intérieur manquât à notre Bienheureuse, ceux qui désiraient qu'elle entreprît l'affaire devaient recourir à son confesseur ou à son directeur, l'obéissance lui servant en ce cas de mouvement intérieur, auquel même, comme nous le dirons, elle la préférait. J'en ai usé ainsi moi-même à son égard, ayant été voir le vicaire des Chartreux qui la dirigeait alors en ses exercices, pour lui faire entreprendre quelque bonne œuvre dont je lui parlais; car autrement elle n'en eût rien fait.

Troisièmement, elle ne traitait presque jamais avec personne, au moins d'affaire importante, que ce ne fût avec une vue intérieure entièrement recueillie et présente à Dieu; de sorte que, cette vue venant à lui manquer, elle s'arrêtait tout court, paraissant ne savoir où elle en était, sans

se soucier de ce qu'en penseraient ceux avec qui elle traitait. Le Révérend Père Sans de Sainte-Catherine, ci-devant général des Pères Feuillants, le remarque fort bien : « Elle avait, dit-il, l'esprit si « bien réglé; le royaume des vertus, qui est le « royaume de Dieu en l'âme, était si grand et si « noble en son intérieur; et elle était si fidèle et « soigneuse de ne faire jamais rien contre la pu- « reté de l'âme, que quand, en parlant, elle s'a- « percevait qu'elle disait quelque chose qui n'était « pas nécessaire, ou qu'elle le disait en la manière « qu'il ne le fallait pas, c'est-à-dire sans cette vue « de Dieu, elle s'arrêtait court et ne l'achevait « pas, bien qu'elle parlât à gens de qualité et « que la chose ne fût pas de grande conséquence. « Elle aimait mieux recevoir honte et confusion, « et être estimée imprudente ou de peu de juge- « ment, que de manquer tant soit peu à la fidélité « intérieure que nous devons à Dieu. » Elle disait d'ordinaire sur ceci, que pour conserver notre honneur, nous ne devons pas perdre celui de Dieu, mais le devons toujours conserver aux dépens du nôtre. De ce regard continuel en Dieu il lui arrivait beaucoup de bien, comme de ne point lier son esprit à l'image de son action envers son prochain, mais seulement à la fidélité qu'elle devait rendre à Dieu.

Aucun mouvement déréglé ne lui arrivait sans qu'elle en fût aussitôt reprise; et de même que Dieu pourvoit également aux petites et aux grandes

créatures, sans négliger les unes pour les autres, ainsi elle apprenait à ne négliger rien pour petit qu'il fût, quand elle y voyait quelque avantage pour le prochain. Et d'ailleurs, comme Dieu n'est point distrait par les actes de sa providence, mais qu'il y opère comme si tout était un, ainsi elle ne recevait aucune distraction de la multitude et de la variété de ses affaires; de sorte que cette vue continuelle de Dieu la rendait comme déiforme, et participante en quelque sorte des conditions de cette divine providence. Ceux qui l'ont pratiquée durant sa vie ne trouveront point étrange qu'on parle d'elle en cette manière, parce qu'ils auront aisément reconnu, s'ils y ont pris garde, sa simple et absolue dépendance de Dieu en tout ce qu'elle pensait, disait et opérait, en sorte qu'il semblait que c'était Dieu en elle, ou elle toute absorbée et engloutie dans l'océan de la divinité, qui répondait à tout ce qu'on lui demandait.

J'allai une fois lui parler d'une certaine fille qui était tenue à Paris pour sainte, et qu'on menait par les maisons des dames et damoiselles, tant de la cour que de la ville, où on la priait instamment de discourir de la vie spirituelle. Une mère étant venue avec deux de ses filles voir son fils écolier à l'Université de Paris, avait trouvé le premier jour qu'il était allé jouer à la paume sans se soucier de ses leçons, et en revenant le lendemain matin, qu'il était déjà parti pour aller à la foire de Saint-Germain; comme cette bonne mère et ses

deux filles s'affligeaient de la conduite de ce jeune homme, cette fille arriva disant : « Madame, ne « pleurez point; votre fils sera religieux d'un tel « Ordre; » ce qui arriva peu de temps après. Elle avait encore beaucoup d'autres révélations, qui se trouvaient d'ordinaire véritables. A ma sollicitation, elle fut confiée par le vicaire des Pères Chartreux à notre Bienheureuse qui, après l'avoir entendue et considérée mûrement, condamna tout à fait son esprit et lui fit changer sa manière d'oraison, l'occupant à l'action et aux vraies et solides vertus. Cela lui profita grandement, car elle est depuis entrée en religion. Comme la Bienheureuse m'en faisait le récit, elle fut ravie devant mes yeux trois ou quatre fois, ce dont je demeurai fort étonné; c'était cette vue continuelle de Dieu qui l'emportait à chaque instant au-dessus des affaires.

A ces dispositions intérieures, elle en ajoutait d'extérieures qui, jointes ensemble, devaient nécessairement produire l'effet qu'elle désirait. Sa conversation était affable, franche, et plutôt gaie que triste; son abord doux, facile et modeste, donnant aux âmes, par cet accès si aisé, une certaine liberté de s'ouvrir et de traiter avec elle véritablement et sincèrement. Elle avait ce don, qui n'est pas petit, d'imprimer aux âmes une disposition sérieuse; tellement que les personnes libres et joyeuses qui l'abordaient, se sentaient aussitôt grandement retenues en leur liberté de paroles et de risées. Le vénérable Père Pacifique, de

l'Ordre des Pères Capucins, qui a si souvent et si particulièrement communiqué avec elle, rapporte que, bien que Dieu lui eût donné de la beauté en son visage et de la grâce en sa conversation, jamais personne en lui parlant n'a été porté à aucune pensée mauvaise. Elle était éloignée de toute singularité, se rendant familière avec toutes sortes de personnes, traitant de leurs affaires, ménages, enfants, et autres choses communes; il lui suffisait qu'elles ne fussent point inutiles ou de simple entretien. Elle avait une dextérité incomparable pour détourner les discours oiseux et en introduire de bons, sans que son dessein parût aucunement. Elle tendait toujours à faire quelque profit spirituel ou quelque exercice de charité, mais si prudemment, que ceux qui ne la connaissaient pas ne remarquaient en elle rien de particulier qui dénotât sa sainteté, mais seulement une contenance fort posée, une parole discrète et si remplie d'édification, que ses discours étaient autant de flèches aiguës qui perçaient les âmes de ceux et celles qui lui parlaient, et les animaient à la poursuite de la vertu. Ceci venait plus de l'efficacité que Dieu donnait à ses paroles que des termes dont elle usait, car elle était fort ennemie de ces afféteries et politesses de langage, qui ne contentent que l'oreille et laissent l'âme toujours vide.

Le Révérend Père Coton, de la Compagnie de Jésus, prédicateur et confesseur ordinaire d'Henri le Grand, ayant soigneusement et particulièrement

conversé avec elle, en parle de la sorte : « On ne « pouvait presque remarquer de différence entre « sa conversation et celle des autres, si ce n'é- « tait en la suavité d'esprit, en la modeste com- « position de son visage qui respirait la sainteté, « et en l'efficace et secrète énergie de ses paroles, « qui perçaient les cœurs et illuminaient d'une « manière tout admirable les entendements de « ceux qui lui parlaient. »

Maître Jacques Gallemant, docteur de Sorbonne, et l'un des supérieurs de l'Ordre des Carmélites, en parle presque de même. « Elle demeurait, dit-il, « cachée avec Jésus-Christ en Dieu, vie vraiment « divine, qui rejaillissait jusqu'à l'homme exté- « rieur. Son visage et ses yeux paraissaient singu- « lièrement dévots, ses paroles étaient d'une hon- « nête retenue, pleines de douceur, d'humilité et « de charité; son port et son maintien étaient gra- « ves, doux et humbles tout ensemble, de sorte « que sa seule présence consolait, édifiait et re- « cueillait ceux qui lui parlaient. »

Avec ses domestiques toutefois et ses familiers, elle était un peu plus libre et montrait un naturel plus doux et joyeux. Quand on disait quelque petit mot de récréation, elle riait parfois et d'assez bon cœur; mais aussitôt qu'elle voyait la gaîté excéder quelque peu, elle en était touchée, et se retirait promptement, frappant sa poitrine et disant : « Il y a de l'excès; » encore qu'il y en eût fort peu ou point du tout.

Par cette manière d'opérer, tant extérieure qu'intérieure, elle a secouru tant de personnes et en tant de manières, qu'il est comme impossible de le dire. Combien en a-t-elle envoyé en religion! Combien de dissentiments entre mari et femme a-t-elle apaisés! Combien de personnes a-t-elle réconciliées! Combien de pauvres filles a-t-elle retirées du péché, où elles s'étaient honteusement plongées! Quoiqu'elle ait traité avec une infinité de personnes, il n'y en a guère à qui elle ait parlé qui n'en soient devenues meilleures, ou qui n'aient conçu, à l'instant qu'elle leur parlait, de grands désirs de la vertu. Nous en rapporterons quelques exemples.

Une dame de qualité était maltraitée de son mari, qui l'avait détenue prisonnière l'espace de neuf ans avec toutes sortes d'extrémités, jusqu'à lui mettre parfois la corde au cou et l'attacher aux créneaux de son château, la faire confesser par son palefrenier déguisé en prêtre, et lui faire dire son *In manus*, comme étant sur le point d'être étranglée. Il la laissait souvent sans manger; et, lorsqu'à travers des barreaux elle demandait quelque morceau de pain à ses serviteurs, ils lui répondaient des injures, par le commandement de leur maître. Cette pauvre dame eut, au commencement, beaucoup d'impatience de se voir en un tel désastre; néanmoins, au bout de quelque temps, elle eut le moyen d'avoir en sa prison des livres spirituels qui lui donnèrent allègement et lui enseignè-

rent la manière de faire oraison, mais c'était avec beaucoup d'ignorance, si bien que son oraison lui eût plutôt nui que profité si elle n'en eût été retirée. Enfin, les neuf ans expirés, Dieu permit que ce mauvais mari eût un grand procès, pour lequel il fut contraint d'envoyer sa femme à Paris, parce qu'elle était bien entendue en affaires. Elle fut adressée à la Bienheureuse, qui la consola grandement et lui fit clairement voir que la providence divine avait permis, pour son grand bien, ce rude traitement de son mari. Elle la détourna de sa manière d'oraison, et lui en donna une autre plus sûre et plus propre à l'acheminer à la pratique des solides vertus. Dieu même, au bout de quelque temps, permit que ce mauvais mari vînt aussi à Paris. Il voulut pareillement visiter notre Bienheureuse; et comme il se ressentait de l'hérésie, il disputa contre elle et lui proposa tous ses doutes sur la foi. Il ne se peut dire quelle satisfaction il eut de ses réponses, qu'il ne cessait d'admirer, non plus que de la manière dont elle lui parlait. Elle eut tant de force sur son esprit, qu'elle lui ôta cette grande inimitié qu'il avait depuis longtemps contre sa femme, de sorte qu'elle les remit en paix et amitié, en laquelle ils ont depuis demeuré jusqu'à la mort.

Pendant les troubles de la Ligue, elle fit preuve d'une charité sans égale à l'endroit des pauvres soldats qui avaient été blessés à la bataille de Senlis et à la rencontre de Montereau-Faut-Yonne.

Comme on les distribua dans tous les hôpitaux de Paris, on en mit un grand nombre en l'hôpital de Saint-Gervais. Je ne veux point dire ici la charité corporelle qu'elle exerçait en leur endroit, leur faisant des consommés en sa maison, leur apprêtant leur manger et donnant ordre que leurs plaies fussent pansées soigneusement par les chirurgiens; mais je parlerai seulement de sa charité spirituelle. Elle les consolait, les faisait confesser, les assistait à la mort, leur montrant la croix avec des paroles si fortes et si puissantes, que ces pauvres soldats en étaient tout ravis. Ils la demandaient tous en mourant, et on n'entendait retentir par tout cet hôpital que le nom de Mademoiselle Acarie. Il y en eut qui réchappèrent et qui, avant de sortir, lui promirent de mener une meilleure vie; mais la plupart moururent avec beaucoup de paix et de résignation à la volonté de Dieu.

Elle avait une efficacité particulière pour porter les âmes à l'amendement de leur vie. Elle leur faisait faire des confessions générales, auxquelles elle-même les disposait, leur facilitant cette action d'une telle manière que ceux qui croyaient impossible d'en venir à bout, tant à cause de leur âge que du grand nombre d'affaires dont ils s'étaient mêlés, s'en acquittaient fort bien et en avaient après des consolations non pareilles; ceux de cette sorte qu'elle a secourus et gagnés à Dieu, sont presque infinis. Au Jubilé général, qui fut en l'année 1601, reconnaissant le besoin de plusieurs âmes

et désirant les secourir, elle pria son mari de faire venir M. Gallemant, docteur, pour les confesser, sachant le talent que Dieu lui avait donné pour aider les âmes en ce ministère. Elle le logea en sa maison, et lui fit donner une place en l'église des filles de l'Ave-Maria, de l'Ordre de Sainte-Claire; et là elle lui adressa premièrement toute sa famille, et puis d'autres en grand nombre, qu'il entendit tous en confession générale. Il y demeura plus de six semaines; ce qui fut d'un très grand fruit.

Combien de fois a-t-elle persuadé à ce même docteur de faire des voyages de vingt-cinq ou trente lieues pour entendre une seule confession générale, tantôt d'une abbesse, tantôt d'une simple religieuse, tantôt de personnes séculières, estimant cette œuvre plus fructueuse que toute autre qui soit en l'Église!

Mais que dirons-nous de sa charité pour les nécessités corporelles? Tout ce que nous en pouvons dire est moins que ce qui en est. Elle disait ordinairement qu'elle ne souhaitait le prolongement de sa vie que pour servir les malades, les assister à la mort, et les aider au dangereux départ du monde, et que, si ce n'était sa condition qui la tenait liée à son mari, elle n'eût fait autre chose que de fréquenter les hôpitaux, visiter les malades, leur tenir le cierge bénit et leur crier : « Jésus, Maria. » Lorsqu'elle commença à s'adonner à la piété, elle avait quelque crainte naturelle, soit de l'infection du lieu, soit de l'horreur des plaies qu'il fallait panser; néanmoins elle se forçait pour surmonter

les appréhensions qui lui en venaient, de sorte qu'on la voyait librement entrer aux hôpitaux pour panser des plaies qui faisaient bondir le cœur aux plus résolus. Dieu lui donna une telle grâce que ce lui était autant de délices et qu'elle les pansait avec un visage riant, qui montrait assez la consolation intérieure qui lui en revenait.

C'est ce qu'une personne de piété et digne de foi rapporte en une lettre écrite après la mort de la Bienheureuse : « Sa charité n'était point renfermée « dans sa maison, ni bornée aux siens; mais elle « s'exerçait encore aux malades de dehors, y pas- « sant souvent les nuits entières, malgré ses gran- « des infirmités et l'incommodité de sa mauvaise « jambe. Elle s'offrait à tous d'un cœur si franc et « se rendait si prompte à les secourir, que tout le « monde venait à elle avec une entière liberté et « confiance, à quelque heure que ce fût; et elle en « a été quelquefois malade jusqu'à la mort, se « ressouvenant des paroles de Salomon : *Quand* « *l'homme aurait donné sa vie pour la charité, il* « *tiendrait cela comme rien.* » De fait, on ne l'a jamais vue s'excuser d'accomplir aucune action de charité, ni refuser personne de quelque basse qualité ou condition qu'il fût, bien que ce dont on la priait fût pénible ou difficile, car sans avoir d'autre égard qu'à la charité et elle embrassait tout, se chargeait de tout, pour satisfaire et contenter tout le monde. Comme on lui remontrait qu'elle ne devait pas se charger de tant d'affaires, elle répondait :

« Je désire et me propose souvent de m'en excu-
« ser; mais, quand elles se présentent, je ne les
« puis refuser. » Tout le monde était bienvenu en sa maison, le matin, le soir, pendant le repas, et à toute heure du jour, sans qu'elle témoignât jamais en être importunée. Dans la même lettre cette personne ajoute : « Elle exerçait la charité
« si fortement et si assidûment, qu'elle n'a donné
« de repos ni à son corps, ni à son esprit, jusqu'à
« ce qu'elle l'eût entièrement consommé de travail.
« Dieu sait le nombre des charités qu'elle a exer-
« cées; il n'est pas possible de les déclarer, parce
« qu'il y en a plusieurs qu'elle tenait fort secrètes,
« mais il y en a aussi beaucoup d'autres qu'elle ne
« pouvait aucunement cacher. »

Une pauvre femme, réduite à une extrême nécessité, vint à Paris chargée de six enfants, afin de trouver à les nourrir. La réputation de Mademoiselle Acarie fit que cette pauvre femme vint bientôt la trouver avec ses six enfants. Elle en prit soin et leur donna moyen de vivre; mais cette femme, au bout de quelque temps, s'en alla sans dire adieu, et lui laissa tous ses enfants sur les bras, sans qu'on pût savoir où elle s'en était allée. Notre Bienheureuse se chargea de ces six enfants, et les recueillit avec autant d'amour et de charité que s'ils eussent été les siens propres, leur faisant à tous apprendre un métier, pour qu'ils pussent un jour gagner leur vie. D'ailleurs, elle était si soigneuse qu'ils fussent élevés en la crainte de Dieu

et en l'observance de ses commandements, que quand ils avaient manqué à leur devoir, ou qu'ils étaient fâcheux et opiniâtres, elle les allait trouver et les faisait châtier par leurs maîtres, avec autant de soin qu'elle en eût pris pour les siens.

Quand elle était aux champs, son occupation était de visiter les pauvres malades, de leur préparer elle-même les remèdes, de nettoyer leurs plaies quoique infectes, de les assister et consoler en tout ce qu'elle pouvait. Comme, après les troubles, il advint que la famine fut fort grande en Champagne où M. Acarie avait de belles terres, notre Bienheureuse voyait le peuple errer par les champs pour trouver des racines, avec lesquelles il faisait du pain de brou ou marc de noix, n'ayant pas le moyen d'acheter du pain de blé. Elle fut émue d'une si grande compassion, qu'elle chercha toutes sortes de moyens pour secourir ces pauvres gens en une si pressante nécessité. Elle s'avisa, nonobstant les grandes affaires qu'avait alors sa maison, de les faire travailler à des ouvrages dont elle n'avait nul besoin, tant pour leur faire gagner de quoi avoir du pain que pour fuir l'oisiveté, mère de tous les vices. Celà réussit heureusement et selon son désir; car ces pauvres gens furent opportunément secourus et eurent moyen de vivre, de sorte qu'ils ne se pouvaient lasser de publier partout la bonté, la libéralité et la prudence de cette Bienheureuse.

Mais ceux envers lesquels elle exerçait le plus sa

charité, étaient les pauvres religieux et ecclésiastiques, ne pouvant souffrir, non seulement qu'on médît d'eux ou que l'on en fît des risées, comme on fait en beaucoup d'endroits, mais aussi qu'ils eussent quelque nécessité. Il y eut un docteur nommé M. de la Rue qui, prêchant en l'église de Saint-Sauveur à Paris, pensa tomber malade durant son carême. Elle lui apprêtait de ses propres mains ce qu'il lui fallait, tant sa nourriture, que les médecines dont il usait afin de se garantir du mal qui le menaçait. Quand quelques-uns étaient malades, s'ils n'étaient point de la ville, elle leur offrait son logis et toutes les autres choses dont ils avaient besoin, comme elle fit à un docteur qu'on devait opérer de la pierre. Quand d'autres allaient prêcher à la campagne, si elle avait en ces lieux des connaissances, elle écrivait qu'on eût soin de les assister, tant parce que c'est chose que chacun doit, que parce que, s'ils tombent malades, le peuple ne reçoit pas l'instruction ni le secours spirituel qu'il convient. Il faut ici que je remarque l'obligation que je lui ai, car étant atteint d'une fièvre quarte qui avait au commencement de fort fâcheux accidents, elle me fit venir en son logis où je demeurai près de deux mois; et elle ne voulut point que j'en partisse jusqu'à ce que la fièvre fût réglée, et que ces fâcheux accidents fussent passés. Lorsque je fus de retour au collège de Sorbonne, elle ne laissait pas de sa pure bonté de m'envoyer presque tout ce qui m'était alors nécessaire.

Durant le grand hiver de l'année 1608, elle envoya en beaucoup de couvents une grande quantité de bois et plusieurs couvertures, craignant que les religieux ne mourussent de froid. Elle me dit alors que, sur le rapport qu'on lui fit de la manière dont les novices étaient couchés dans une maison de religion fort peuplée, elle s'étonnait comment ils n'étaient point morts. « C'est « honte, disait-elle, à nous autres femmes, de les « laisser tant endurer. »

Quand quelque pauvre prêtre avait besoin d'ornements d'église, elle lui en donnait aussitôt, afin qu'il ne manquât point à dire sa messe journellement. Elle avait tant d'affection à faire ces ornements, que lorsqu'elle voulait se récréer étant malade, ou en autre temps, elle parlait de bien accommoder les églises et de faire quelques beaux ouvrages qui servissent à élever le cœur à Dieu. Elle dit un jour à une bonne fille qu'elle aimait beaucoup, qu'on ne pouvait pas toujours parler de Dieu (car cette sorte de discours l'élevait souvent au-dessus d'elle-même et la ravissait), et qu'il était bon de parler de l'accommodement des églises et des oratoires. Tous les autres discours, hors celui-là, ne lui donnaient aucune récréation, et elle était d'ailleurs fort industrieuse à inventer quelque rareté ou nouvelle façon pour rendre les ouvrages plus agréables, et attirer les esprits à la dévotion.

CHAPITRE V.

COMMENT LES TROUBLES SURVINRENT EN FRANCE, ET CE QUE FIT LA BIENHEUREUSE EN L'ABSENCE DE SON MARI.

Les troubles qui survinrent en France en l'année 1599, enveloppèrent beaucoup de personnes de l'un et de l'autre parti. M. Acarie demeura dans la ville de Paris avec toute sa famille : et quoiqu'il eût une très grande affection au parti que tenait alors cette ville, et qu'il y eût très grand crédit à cause de sa piété, il s'y conduisit si vertueusement qu'il ne fit jamais tort à personne. Après la réduction de Paris en l'obéissance du roi défunt, Sa Majesté voulut que plusieurs des habitants de ladite ville en sortissent, et la plus grande partie hors du royaume, parce que les troubles n'étaient pas encore entièrement apaisés. M. Acarie fut du nombre de ceux qui quittèrent la ville; mais, comme sa vie avait été innocente, et qu'on ne lui reprochait aucune avarice, violence, ni offense envers personne, le roi, lui en rendant de sa pro-

pre bouche un honorable témoignage, permit qu'il se retirât où il voudrait, ce qu'il fit. Selon sa piété, il se retira avec les Pères Chartreux à Bourgfontaine, à une journée de Paris. Avec lui s'y retira pareillement maître Jacques de Cueilly, docteur et curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, homme fort dévot et d'une abstinence merveilleuse. En effet, étant sorti de Paris le mardi de la semaine sainte, il ne mangea qu'une fois jusqu'au soir de la fête de Pâques, ayant cheminé durant ce temps-là, et même prêché aux Pères et Frères de Bourgfontaine. Tous deux vécurent en ce lieu comme des religieux, demeurant chacun en une cellule, employant le temps à lire, à prier, et à faire d'autres exercices de piété, assistant à l'office divin, sans s'ennuyer de sa longueur, et usant presque toujours de la même nourriture que les Pères Chartreux.

Notre Bienheureuse ressentit en son cœur le départ de son mari, à cause de l'amitié et du respect qu'elle lui portait. Mais étant assurée que rien n'arrivait au monde que ce qui est ordonné par la prescience éternelle de Dieu, elle se résigna tout à fait entre ses mains. Et comme ses plus proches la venaient consoler, elle s'étonnait à part soi de ce qu'ils prenaient cette peine, et elle les en eût volontiers repris, n'eût-ce été que ceux-ci, ne sachant pas les hauts et sublimes secrets de la résignation parfaite à la volonté divine, s'en fussent peut-être mal édifiés.

Mais il se rencontra bien d'autres sujets pour

éprouver l'or de sa patience. Comme M. Acarie avait contracté de grandes dettes, tant pour avoir répondu pour d'autres selon sa charité, que pour en avoir contracté lui-même durant ces troubles où l'on ne pouvait jouir de son revenu, aussitôt après son départ tous ses biens, tant meubles qu'immeubles, furent saisis.

Un Père Minime m'a dit qu'étant un jour venu visiter cette Bienheureuse tandis qu'elle dînait, il vit les sergents entrer en sa maison et saisir tout, même les plats de sa table et jusqu'à l'assiette qui était devant elle, sans qu'elle s'en émût aucunement, ou qu'elle montrât le moindre signe d'impatience, ce dont ce religieux demeura grandement édifié. Après cette saisie, elle ne pouvait dire que quelque chose lui appartînt; et cependant elle se voyait chargée d'un mari et de six enfants, avec son père dont la maison était aussi réduite à un très grand embarras, à cause de ses dettes et des cautions qu'il avait données, en sorte qu'il ne pouvait jouir d'aucune partie de ses biens. Ce qui la pouvait ébranler encore davantage, c'est qu'elle avait à lutter contre beaucoup de malveillants que diverses passions animaient contre son mari, et que, celui-ci étant absent, on l'accusait de beaucoup de choses qui eussent pu leur faire perdre à tous deux l'honneur, la vie et les biens. Dieu l'en préserva cependant, en prenant sous sa protection son innocence, quoiqu'elle ne laissât pas de souffrir beaucoup en ses biens, à

cause de ses dettes et des dépenses qu'apportent toutes ces sortes d'affaires.

Au milieu de ces tempêtes, elle ne manqua ni de prudence, ni de patience. Elle s'avisa de se décharger de tous ses enfants, pour n'être point détournée de penser aux affaires de son mari et de sa maison : elle mit ses deux fils aînés au collège, ses deux filles au monastère de Longchamps, et les deux plus jeunes en d'autres maisons. Alors elle put s'appliquer entièrement à tout ce qu'il fallait faire, allant elle-même solliciter les juges qui la faisaient attendre souvent au clair de la lune. Quelquefois même, les serviteurs lui disaient des paroles malséantes et outrageuses, qu'elle endurait gaiement pour l'amour de celui qui en a bien plus enduré pour nous. En attendant, elle ne perdait pas le temps; car elle instruisait de bonnes filles dévotes qui l'accompagnaient, en l'oraison, aux vertus, ou en quelque point concernant la vie intérieure.

Elle fut un jour à l'heure de dîner parler à un de ses juges. Le clerc lui dit : « Monsieur dîne. » Elle le pria de permettre qu'elle entrât dans la cour pour l'attendre, ce qu'il fit. A quelque temps de là, un autre serviteur vint, qui lui parla fort rudement et, lui demandant avec colère ce qu'elle faisait là, la prit par les épaules et la mit dehors entre les deux portes, où elle fut fort longtemps. Ce n'était pas là un petit affront à une damoiselle de qualité comme elle; mais loin d'en concevoir

quelque mauvaise disposition contre ce serviteur, ou d'en avoir quelque ressentiment au cœur, au contraire elle en était bien aise. Et Notre-Seigneur, comme elle a dit depuis à quelqu'un, l'éclairant de sa divine lumière, lui fit en un clin d'œil connaître tous les manquements qu'elle avait faits autrefois, presque en cette manière, faisant attendre ceux qui venaient demander son mari. Elle les connut alors tous si distinctement, qu'elle attribuait cela à une très particulière grâce de Notre-Seigneur.

Elle ne voyait pas seulement ses juges, mais faisait elle-même la plupart de ses écritures, travaillant quelquefois tout le long de la nuit pour donner aux juges l'intelligence de son fait, qu'elle déclarait si nettement et avec de si puissantes raisons, que les avocats n'y trouvaient rien à ajouter ou à retrancher, s'étonnant au reste de la grande clarté et netteté de son esprit. Enfin elle fit tant par ses sollicitations et pourvut si bien à toutes ses affaires, qu'elle les débrouilla, délivra son mari des effets de la malveillance, et releva sa maison qui était fort proche d'être ruinée.

Quelqu'un pourra peut-être trouver étrange que cette Bienheureuse pensât d'une telle façon aux affaires du monde, puisque Dieu lui en avait fait connaître si sensiblement le néant. Mais il n'y a point de quoi s'étonner de ceci; car se voyant mariée, chargée de tant d'enfants, issus des meilleures et plus nobles familles de Paris, et qui devenus grands, n'auraient pas eu peut-être le même

sentiment qu'elle des biens du monde, il fallait qu'elle s'y employât sérieusement et y apportât tout le soin et l'industrie qui lui étaient possibles. Je me souviens qu'on lui rapporta une fois que quelques gens de dévotion blâmaient une dame de qualité qui regardait de près aux affaires de sa maison, pendant que son mari était obligé de faire à la cour des dépenses excessives. Elle dit qu'au contraire cette dame était grandement à estimer, parce qu'il n'y a rien de pire qu'un gentilhomme pauvre quand il se sent venu d'une illustre maison, car n'ayant point de ressources, il est souvent tenté d'en rechercher par de mauvais moyens.

Outre ces peines pour le rétablissement de sa maison, qui n'étaient qu'extérieures et temporelles, Dieu lui en envoyait journellement d'autres bien plus considérables. Car, comme depuis l'absence de son mari, elle s'était mise à pratiquer la dévotion plus étroitement, faisant plus d'austérités et se recueillant davantage en elle-même, Dieu la visitait aussi d'une manière plus extraordinaire, et plus souvent que lorsque son mari était à Paris. Les assauts de Dieu la surprenaient plus impétueusement, et avec un si fort tremblement, que cela lui faisait craquer les os et jeter d'aussi grands cris que si on lui eût fendu le cœur. Sa bonne servante Andrée, qui seule avait connaissance de ces choses, la mettait incontinent au lit. Ses tremblements augmentant, elle se mettait sous le lit pour en arrêter un peu la violence, et son cœur

s'échauffait alors si ardemment qu'elle était contrainte, pour lui donner de l'air, d'ôter tout ce qu'elle avait sur la poitrine et d'user de ces mots : *Tu es Domine*, ou bien : *Deus meus*, que toutefois elle n'eût pas dit, si elle n'y eût été comme forcée par la violence de ces assauts. Ceux-ci lui arrivaient en des manières si diverses, que toutes les fois qu'ils la surprenaient, elle croyait en devoir mourir; de sorte qu'elle dit un jour à M. Fontaine, son confesseur à Pontoise, qu'elle s'était couchée plusieurs centaines de nuits en ne pensant pas voir le lendemain, parce que ces assauts étaient si différents l'un de l'autre qu'elle ne pouvait être accoutumée à aucun, et qu'elle pensait, à l'arrivée de chacun d'eux, en devoir mourir. Bien que son corps en fût alors extrêmement affaibli, son âme en devenait plus vigoureuse et plus gaie; car, en ces accidents, elle avait une si vive résignation, voyant clairement que telle était la volonté de Dieu, qu'elle n'eût voulu pour rien être hors de ces peines. Par là elle reconnut distinctement, comme j'ai su d'un grand et célèbre théologien, que Notre-Seigneur, lors de sa Passion, ne laissait pas d'être bienheureux et comblé d'une joie ineffable, bien qu'il endurât de très grandes douleurs.

Ce qui est plus remarquable, c'est qu'ayant passé la nuit en tel état, dépourvue de toutes forces corporelles, elle priait sa bonne servante de lui donner la discipline. Cette fille y avait bien de la répugnance; néanmoins enfin, elle y était forcée. Son

corps étant ainsi maté et fatigué, la Bienheureuse s'endormait un peu de temps, et aussitôt, quoiqu'elle eût bien envie de dormir, elle se levait de peur d'adhérer à la tentation. Elle disait que le diable l'empêchait de dormir la nuit, afin que, le matin venu où il faut travailler, elle s'amusât à dormir et perdît son temps. Étant levée, elle s'en allait avec son bon laquais Étienne, dont nous avons parlé ci-dessus, jusqu'à Sainte-Geneviève du Mont; or, ceux qui sont de Paris ou qui y ont été, savent la distance qui sépare l'église de Sainte-Geneviève de l'église de Saint-Gervais, qui était la paroisse où demeurait notre Bienheureuse. Elle y écoutait la messe, s'y confessait, et communiait aux jours ouvriers. Lorsqu'elle était de retour, après avoir pensé aux affaires de sa maison, elle se mettait à table vers midi; elle n'y mangeait que du pain avec un peu de fromage mou et buvait de l'eau, se contentant de ce seul repas par jour presque tout le temps que son mari fut absent. La nuit venue, si ses tremblements ne la surprenaient point, elle se donnait elle-même la discipline et se couchait sur le plancher de sa chambre.

Quelques religieux ayant eu avis que Dieu la traitait, non en enfant infirme et délicat, mais en homme fort et robuste, et jugeant qu'en gardant une telle austérité, tant en son vivre qu'en son coucher, elle ne pourrait pas longuement subsister, ils lui dirent qu'il fallait qu'elle se traitât mieux, reposât la nuit, et usât de viandes délica-

tes et nourrissantes, qu'autrement sa nature succomberait : « Ce qui serait, disaient-ils, un grand « mal, attendu le nombre d'enfants que vous avez, « auquel par droit naturel, divin et humain, vous « devez pourvoir, votre mari étant absent et ne « pouvant s'en occuper. » Elle ne s'amusa point à répartir aux raisons de ces bons Pères les unes après les autres, mais leur demanda seulement si ces accidents extraordinaires qui lui arrivaient étaient de Dieu (elle en avait discouru avec un de ces Pères qui l'avait rapporté aux autres). Ils l'assurèrent que oui, et que l'esprit qui lui causait toutes ces choses était bon. Elle répliqua aussitôt : « Mais cet « esprit me dicte l'austérité et m'éloigne au pos« sible de toutes les satisfactions et délicatesses de « la nature; si vous m'assurez qu'il est de Dieu, « je le dois croire et ne pas aller à l'encontre. »

De fait, loin que ces austérités et ces élancements violents amoindrissent ses forces, elle en devenait plus grasse et plus vermeille. Il semblait qu'au lieu de l'affaiblir ils la fortifiassent, comme un autre saint Paul qui disait : *Je suis puissant lorsque je suis plus abattu et affligé*. Pour moi, la visitant une fois au logis de Mademoiselle de Bérulle, où elle s'était retirée durant l'absence de son mari, je la trouvai sur le lit avec de si grandes violences et inquiétudes, que je crus qu'elle était malade à l'extrémité, et demandai à la fille qui la gardait si on n'était point allé chercher le médecin. Néanmoins, parmi ces grandes inquiétudes, je trou-

vais sa face rayonnante comme le soleil. J'en demeurai fort étonné, quoique je n'en disse rien à cette fille; et sur le soir, je rapportai à son confesseur, M. de la Rue, docteur, l'état auquel je l'avais trouvée sur les trois heures. Il me dit : « Je « viens de la voir; elle se porte très bien, et aussi « bien que de coutume. » J'en demeurai encore plus étonné, et je compris alors que ce que j'avais vu en elle n'était point maladie, mais un effort impétueux par lequel Dieu l'avait visitée.

Bien que Dieu, comme il est aisé de le voir par ce que nous avons dit, la conduisît et gouvernât lui-même, lui montrant tous ses défauts et l'encourageant à toutes sortes de vertus, néanmoins, se défiant grandement de ses lumières, elle prit de bons Pères pour la conduire et lui faire remarquer hardiment ses défauts. Elle leur rapportait tout fidèlement, et eût estimé une grande faute de manquer tant soit peu à le leur dire et à suivre leur conseil. Le premier auquel elle se manifesta fut un Père de l'Ordre des Capucins, qui la consola beaucoup; et selon qu'elle le rapporta un jour à quelqu'un, il lui avait levé comme une lourde pierre de dessus le cœur, parce qu'elle ne savait au commencement d'où venaient ces effets si extraordinaires, et avait grand'peur qu'il n'y eût en cela de l'illusion; de sorte qu'après lui en avoir parlé, elle vécut sur ce point en plus grand repos. Or, comme les Pères Capucins changent souvent de maisons par obédience, ne pouvant pas tirer

de ce Père le secours et l'assistance qu'elle désirait, elle prit le Père Vicaire des Chartreux de Paris, nommé Dom Beaucousin, qui était en grande estime par toute la ville et parmi tous les gens de dévotion. Cela arriva de la manière suivante : M. Acarie, son mari, ayant des affaires temporelles à traiter avec ces religieux, elle devait s'y rendre quelquefois. En y allant, elle trouva moyen de parler à ce Père, dont elle demeura tellement satisfaite à la première conférence qu'elle eut avec lui, qu'elle désira l'avoir pour conducteur et directeur. Et quoique les Pères Chartreux, selon l'institut de leur Ordre, ne se mêlent pas volontiers de ces directions, principalement quand ce sont des femmes, toutefois elle fit si bien que cette grâce lui fut octroyée; de sorte qu'elle se déclarait entièrement à lui, et il ne se passait rien en elle qu'elle ne lui dît fidèlement, ce dont il demeurait grandement édifié. Il arriva une fois qu'elle tomba en sa présence en une extase qui lui dura longtemps, tellement qu'il fut contraint de dire ses heures en attendant qu'elle revînt à elle. Après avoir traité avec elle quelques mois, il me dit que ceux qui la voyaient ne la connaissaient pas; que c'était un trésor caché que Dieu découvrirait à l'avenir; qu'il apprenait plus d'elle qu'elle ne le faisait de lui, quoiqu'il fût grandement versé dans les choses de l'esprit. Il fut depuis envoyé par son général à la chartreuse de Cahors, en Quercy, où il est mort; mais, avant son départ, il contribua beau-

coup à l'établissement de l'Ordre des Carmélites, comme nous le dirons plus loin.

Pour en revenir à M. Acarie que nous avons laissé à la chartreuse de Bourgfontaine, je dirai que ce Père Dom Beaucousin en recevait souvent des nouvelles, dont il faisait part à notre Bienheureuse, qui en était fort contente par l'assurance qu'elle avait de sa santé. Néanmoins il lui conseilla de l'aller voir, pour communiquer avec lui des affaires de leur maison qui n'étaient pas encore tout à fait débrouillées. Elle y alla sur son avis, nonobstant la guerre qui était alors grandement allumée en cette contrée, et Dieu lui donna un heureux voyage, tant à l'aller qu'au retour. Aussitôt après, il arriva à son mari un accident fâcheux : étant en la basse-cour du monastère avec M. de Cueilly, docteur, la garnison du château de Pierrefonds y entra par surprise et l'emmena prisonnier, laissant échapper le docteur, dont ils ne pouvaient pas tirer une si grande rançon que de M. Acarie. L'on rapporta aussitôt ces tristes nouvelles à notre Bienheureuse, et voilà toute la famille en larmes. Plusieurs filles dévotes et beaucoup de dames et damoiselles accourent en sa maison pour savoir la vérité de cette nouvelle. Chacun en était fort effrayé, et on craignait qu'on ne voulût le faire mourir. Cette Bienheureuse, bien qu'elle ne fût pas alors sans souci par l'amitié qu'elle lui portait, se mit à consoler les autres; et comme elle était clairvoyante en affaires, elle ju-

gea qu'on en serait quitte pour de l'argent. Elle ne se trompa point : car aussitôt le capitaine du château mit à rançon M. Acarie, et lui faisait tous les jours bonne chère, espérant d'en être bien payé, comme il le fut. En effet, notre Bienheureuse, nonobstant les grandes affaires de sa maison, trouva bientôt l'argent qu'il fallait, et après avoir délivré son mari, elle le fit promptement amener en sûreté au château de Luzarches, qui appartenait à une de ses cousines.

Le docteur se retira aussi de Bourgfontaine pour ne plus courir le hasard d'être pris, et s'en alla à Rome. Comme M. le chancelier de Cheverny le voulait faire revenir en France, il désira auparavant aller en Sicile pour visiter le corps de l'illustre martyre sainte Agathe, et partit de Rome aux plus grandes chaleurs de l'année, si bien qu'il tomba en une fièvre qui ne le quitta qu'à la mort. A son arrivée à Palerme, il fut contraint de se mettre au lit, et ayant appris des médecins qu'il n'en relèverait point et que même il mourrait dans les vingt-quatre heures, il les remercia de ce bon avis. Puis il se leva, s'habilla, et marcha droit à la grande église, sa ferveur tirant alors des forces de sa faiblesse. Il y célébra la messe, assisté de tous ses compagnons de navire, auxquels il fit une exhortation latine sur le mépris du monde, l'excellence de la béatitude et l'inévitabilité de la mort; il s'en revint ensuite en l'hôtellerie, accompagné de beaucoup de gentilshommes qui criaient

tout haut par le chemin : « C'est un ange! C'est « un ange! » Lorsqu'il se fut remis au lit, l'agonie le saisit et lui ferma les yeux du corps, lui ouvrant ceux de l'esprit pour voir Dieu éternellement. M. Acarie en fut grandement attristé, à cause de la sainte amitié qu'ils avaient contractée ensemble durant leur séjour en la chartreuse de Bourgfontaine.

Or, comme il demeurait au château de Luzarches qui n'est qu'à sept lieues de Paris, sa femme l'allait souvent visiter à cheval. Un jour qu'elle s'en retournait à Paris, sa monture fit un faux pas qui la renversa par terre, le pied lui demeurant en l'étrier; le cheval continuant à marcher, la traîna par terre assez loin et lui rompit l'os de la cuisse, avec des douleurs qui ne se peuvent dire et encore moins écrire. Son pied enfin se détacha de l'étrier et elle demeura couchée par terre l'espace de deux heures, ayant été traînée dans un chemin détourné où presque personne ne passait. Son serviteur, étant alors fort éloigné d'elle, ne l'avait pu secourir en ce désastre. Il arriva enfin avec des paysans, qui s'en allèrent au prochain village louer une charrette, avec de la paille et un drap pour la soulever de terre; car autrement elle n'aurait pu être mise dans la charrette. Son esprit était alors aussi paisible et tranquille que si elle n'eût ressenti aucune douleur; elle ne se plaignait aucunement, et parlait avec autant de calme que si elle eût été en pleine

santé. Ces paysans, émus de pitié, amenèrent en diligence tout ce qu'elle leur avait demandé, ce dont elle les remercia d'une merveilleuse affection. Comme on la soulevait dans ce drap, il lui survint une vue de la divine providence, qui l'avait gardée des bêtes sauvages contre lesquelles elle n'eût pu se défendre, ne pouvant remuer ni pied ni main, et qui lui avait envoyé de si charitables paysans. Et sur cela, s'élevant par-dessus toutes ses douleurs, elle ne pouvait assez remercier cette paternelle providence, trouvant qu'elle lui devait du retour pour tant de biens qu'elle en recevait alors.

Loin de s'affliger de ce grand mal, au contraire elle s'en réjouit, parce qu'il lui servait à dissimuler les autres peines qu'elle ressentait durant les assauts impétueux, dont Dieu, comme nous avons dit, la visitait assez souvent. Elle n'osait auparavant se plaindre, de peur qu'on ne s'aperçût de ces visites extraordinaires; mais, depuis sa chute, elle se plaignait plus librement, et par ce moyen donnait air et ouverture à son cœur. En effet, chacun pensait que ces plaintes venaient des douleurs de sa cuisse rompue, et non pas d'ailleurs; si bien qu'elle ne s'enferma plus en une chambre à l'écart, et ne mit plus ses doigts en sa bouche ou sa tête contre son matelas, pour s'empêcher de crier ou de se plaindre, comme elle faisait auparavant.

Aussitôt qu'elle fut arrivée à Paris, elle se mit entre les mains des chirurgiens, afin de remettre

l'os en sa place et de consolider la partie qui avait été lésée. Cela ne se pouvant faire sans de grands efforts, le chirurgien qui devait faire l'opération eut peur de lui donner la fièvre. Néanmoins, la voyant prête à endurer ces violents remèdes, il se résolut de ne l'épargner nullement, considéré qu'en ces sortes de maladies il faut d'ordinaire un chirurgien sans pitié. Il fit donc, selon son art, de grands efforts sur le corps de cette bonne damoiselle, et voyant qu'elle ne criait ni ne se plaignait aucunement, il s'en étonna extrêmement et fut contraint de lui dire : « Mademoiselle, où êtes-« vous? Je vous cause des douleurs insupportables, « et vous ne criez point. Êtes-vous vive ou morte? » Elle ne lui répondit rien, sinon qu'il achevât son opération, qui dura, à ce que l'on rapporte, près de deux heures. Chacun demeura grandement édifié de cette insigne patience; et le chirurgien qui ne savait pas les secrets divins et ce que peut la grâce de Dieu en un cœur de chair, protestait qu'il n'eût jamais cru rencontrer une telle patience, s'il ne l'eût vue de ses propres yeux.

Il arriva néanmoins une autre fois qu'elle cria, bien qu'il ne lui causât pas tant de douleur qu'à la première opération. Plusieurs s'en étonnaient, disant : « Elle a crié aujourd'hui, » comme si les clameurs et le sentiment de la douleur ne pussent plus être en elle, et qu'elle eût été d'une autre étoffe que le reste des hommes. Chacun se mit alors à en dire sa pensée. Les uns disaient

qu'aux premiers efforts du chirurgien, Dieu l'avait assistée d'une force particulière, mais qu'aux derniers il l'avait laissée à elle-même, se contentant de la grâce générale et habituelle qu'il lui avait donnée; les autres pensaient qu'aux premiers efforts elle s'était mise en oraison, et que cette oraison, comme à l'ordinaire, l'avait tellement liquéfiée et absorbée en Dieu qu'elle n'avait ressenti aucune douleur; mais qu'à la seconde fois elle ne s'y était point mise, et que, pour cela, bien que les douleurs fussent moindres, elle s'était plainte. Ce second avis n'est pas vraisemblable; en effet, si elle se fût absorbée dans l'oraison lors des premiers efforts, c'eût été en elle un manque de vertu, car la vertu reluit bien plus en la pure souffrance qu'en l'oraison, selon ce que disait Notre-Seigneur à ses apôtres : *Vous posséderez vos âmes,* c'est-à-dire, vous en serez les maîtres et seigneurs, *si vous avez la patience.* De plus, se mettre en oraison pour ne ressentir point de douleur est un effet de l'amour-propre, dont la Bienheureuse a été, depuis sa conversion à Dieu, grandement éloignée, ne désirant pas même, quand quelque adversité lui arrivait, faire aucun acte intérieur pour se dégager de l'ennui que cela lui apportait. Elle aimait mieux demeurer sous le poids de la souffrance que d'en être affranchie, même si elle eût pu l'être par moyens licites et méritoires. Et de fait, comme en l'une de ses maladies on lui devait appliquer des remèdes âpres et douloureux, une bonne fille

qui l'assistait lui dit : « Mademoiselle, mettez-vous « à présent en oraison, comme fit un jour en cas « semblable un tel saint (qu'elle lui nomma); « vous ne sentirez comme lui aucune douleur. » — « J'honore ce saint, dit-elle, pour ses autres « vertus, mais non point pour avoir fait une telle « oraison. Je n'aime point qu'on s'exempte d'en- « durer. Non, non, répéta-t-elle d'une grande « ferveur, je n'aime point qu'on s'exempte d'en- « durer. » Aussi, quand elle se plaignit et jeta des cris aux dernières violences qu'on lui fit pour remettre l'os de sa cuisse, c'était, comme on peut le conjecturer, qu'elle s'était aperçue de l'étonnement causé par sa patience, et pour cela elle voulut crier et se plaindre à ces derniers efforts, afin d'amoindrir, ou plutôt étouffer l'estime qu'on faisait d'elle, car c'était un des points auxquels principalement elle visait, comme nous le verrons ci-après.

Mais laissant là les violences que lui faisaient les chirurgiens, il est certain qu'elle ne fit autre chose qu'endurer et souffrir durant tout le temps qu'elle demeura au lit, qui fut de quatre mois et plus. Elle n'osait remuer, tant à cause de la douleur que cela lui apportait, que par crainte d'endommager l'opération des chirurgiens. Elle demeura ainsi quatre mois, ne se remuant que quand les chirurgiens la pansaient. Enfin, sa cuisse étant remise et fortifiée, après s'être exercée à marcher quelques jours en sa chambre, elle sortit pour

s'occuper des affaires de sa maison qui ne s'étaient point avancées durant sa maladie, et aussi pour voir si ses enfants se comportaient comme il fallait; car pour les bonnes filles et femmes qu'elle gouvernait, elles la venaient trouver à la maison, où elle les instruisait chacune selon son besoin.

Mais voici qu'après être demeurée environ un an à vaquer à ses occupations ordinaires, elle voulut aller voir son fils aîné, écolier au collège de Calvy, sous maître Thomas Blanzy, docteur. Après l'avoir vu et l'avoir exhorté à faire son devoir, comme elle descendait de la chambre, elle tomba dans l'escalier qui était malpropre et tout raboteux, et se rompit encore la cuisse. Bien que cette rupture ne fût pas si violente que la première et qu'elle n'y ressentît pas de si grandes douleurs, elle en demeura cependant plus de trois mois au lit, et il fallut qu'elle se mît encore entre les mains des chirurgiens, qui exercèrent sa patience presque autant que la première fois. M. Acarie, extrêmement affligé des accidents et maladies de sa femme, ne put supporter d'être désormais si longtemps éloigné d'elle; il obtint permission de revenir en sa maison d'Ivry, distante de Paris d'environ une demi-lieue. Sa femme, après son entière guérison, y alla demeurer avec sa fille aînée. Or, il arriva qu'un jour, en descendant de l'église où il y avait plusieurs degrés, elle tomba et se rompit la cuisse pour la troisième fois. Un bon ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, qui était alors à Ivry et

l'entendait quelquefois en confession, m'a assuré que cette troisième chute lui arriva parce qu'elle était ravie en extase lorsqu'elle sortit de l'église, et qu'elle ne savait où elle allait, ni comment elle marchait. Je ne sais pas combien elle demeura au lit, mais je sais bien qu'en de tels accidents on n'y peut être pour peu de temps, ni avec de petites douleurs, parce qu'on ne remet jamais les os disloqués ou rompus sans un long temps, et de grands efforts de la nature. Ainsi Dieu épurait cette sainte dans la fournaise de toutes sortes d'afflictions, et augmentait ses hauts mérites par la patience incroyable avec laquelle elle souffrait tous ces accidents.

Nous ne sommes pas encore au bout, car, comme nous le verrons ci-après, sa vie n'a été qu'une croix continuelle. Il semble que Dieu ne la faisait vivre que pour endurer, et que lorsqu'il ne voulut plus qu'elle endurât, il la tira aussitôt hors du monde. Elle disait souvent en ses maladies et au milieu de ses grandes douleurs : « Je crois « que le désir de souffrir me fera mourir. » En effet, Dieu avait imprimé en son âme de si ardents désirs de se conformer à lui comme il était en sa croix, que cela la brûlait et consumait comme à petit feu. Un jour qu'on parlait des peines du purgatoire, qui n'ont point leurs semblables ici-bas, elle dit tout haut que s'il plaisait à Dieu de les lui faire endurer tout le temps qui lui restait à vivre, elle en eût été très contente, parce

que, par ce moyen, elle estimait devoir honorer Dieu un peu davantage qu'elle ne le faisait en ne les endurant pas. Et de fait, deux choses en toutes ses maladies sont grandement à remarquer : la première, c'est qu'elle avait toujours le visage riant, vermeil et tranquille, et que plus ses maux croissaient, plus aussi croissait la beauté de son visage. Lorsqu'elle était un peu mieux, je ne dis pas sans douleur, car jamais elle n'en fut exempte; mais lorsqu'elle n'en avait pas de si grandes, l'on remarquait que son visage n'était pas si gai et joyeux; et elle disait à ses plus intimes qu'elle n'avait jamais l'esprit plus libre pour servir Dieu que lorsqu'elle était malade. La seconde est que ceux qui l'assistaient en ses maladies n'en recevaient aucune lassitude et n'en sentaient aucune peine; au contraire, ils en étaient consolés. Il y eut une personne qui la veilla et assista en une maladie pendant seize nuits sans dormir tant soit peu, et qui toutefois n'en ressentit aucune incommodité. Quoiqu'on puisse dire que cela provenait de l'affection qu'on lui portait, néanmoins il est à présumer que cela venait aussi de la part de Dieu, qui ne voulait pas que celles qui assistaient sa bonne et fidèle servante, en reçussent aucun dommage, afin qu'en ces grands besoins elle ne fût point dépourvue de secours.

CHAPITRE VI.

COMMENT NOTRE-SEIGNEUR IMPRIMA SUR LES PIEDS, LES MAINS, ET LE CÔTÉ DE LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION LES STIGMATES INVISIBLES DE SA PASSION.

Les grâces de l'esprit sont d'autre nature que les richesses temporelles; car ces dernières, étant fort limitées, ne peuvent être possédées de plusieurs, non pas même de deux personnes, sans que l'une en reçoive diminution, tandis que les spirituelles peuvent être, à cause de leur grandeur, communiquées à plusieurs, sans que pour cela aucun des possesseurs en éprouve de l'amoindrissement. C'est pourquoi la gloire du séraphique saint François ne perdra rien, si nous montrons ici que notre Bienheureuse a été honorée par Dieu des sacrés stigmates de la Passion de son Fils. En outre, il y a de grandes différences entre les stigmates de l'un et ceux de l'autre. Ceux de saint François étaient visiblement marqués en sa chair,

et rendaient à certains jours du sang qui ensanglantait les linges qu'il y mettait; et bien qu'il les cachât soigneusement durant sa vie et ne le dît jamais qu'au bienheureux frère Léon, néanmoins, son corps étant exposé après sa mort, chacun les reconnut et les toucha avec admiration. Mais ceux de cette Bienheureuse n'ont pas été semblables; car ils étaient intérieurs et invisibles, consistant seulement en douleurs extrêmes qu'elle ressentait à certains jours aux pieds, aux mains, et au côté. Aussi, en écrivant ceci, je ne crains point de tomber dans l'excommunication portée par la bulle de Sixte IV, qui défend expressément de dire ou d'écrire qu'aucun saint ou sainte ait eu en son corps les stigmates de la Passion, comme aussi de les représenter dans les images et peintures des autres saints, parce que nous disons franchement que ceux de notre Bienheureuse n'ont point été semblables, et que nous n'avons point la pensée qu'on la dépeigne ou représente de cette manière.

Or, qu'elle ait eu ces stigmates, le Révérend Père Coton, de la Compagnie de Jésus, le dit dans un écrit de ses vertus et de ses louanges qu'il a envoyé après sa mort. Je rapporterai fidèlement ce qu'il en dit : « Quant à ces choses qui me « viennent présentement en mémoire, je prends « à témoin son ange gardien et le mien de ce « que je vais dire; c'est qu'elle avait des stigma- « tes en son corps, de telle manière qu'à certai-

« nes heures, et particulièrement les vendredis,
« samedis, et jours de Carême, elle sentait d'ex-
« trêmes douleurs aux pieds, aux mains, au côté
« et à la tête, comme si on les lui avait percés et
« qu'on l'eût suspendue. Je n'ai jamais dit ni ré-
« vélé ce secret à personne jusqu'à maintenant,
« parce qu'elle m'adjura et me fit promettre de
« n'en jamais rien dire, et elle ajouta qu'autre-
« ment il ne serait pas en sa puissance de me dire
« jamais rien, ni de me communiquer aucune
« chose. »

Telles sont les paroles de ce Père, dont la probité, la sincérité et la doctrine reconnues par toute la chrétienté, tranchent net tous les doutes que pourraient former à l'encontre les malveillants, ou ceux qui ignorent ce que la grâce peut et veut en une âme. Ce Père était son confesseur, et elle traitait avec lui de son intérieur plus familièrement qu'avec les autres, depuis qu'elle avait fait sa connaissance. Il ne faut pas s'étonner qu'elle l'ait adjuré de tenir cette grâce secrète, car outre qu'avec l'Épouse du Cantique des Cantiques, elle regardait comme perdu le mérite de tout ce qui paraît au dehors, elle cachait diligemment d'autres grâces bien inférieures à celles des stigmates.

Bien que durant sa vie, excepté le Père Coton, ceux qui la fréquentaient habituellement, même ses domestiques, n'en aient rien connu, cependant on en remarque des indices fort apparents dans les récits qu'ils ont faits d'elle après sa mort.

Ainsi, pour les mains, ils certifient qu'elle les avait si affaiblies à certaines époques qu'elle n'eût pu porter la moindre chose sans la laisser tomber. Il semblait quelquefois qu'elles fussent paralysées, car elle ne les pouvait porter à sa tête, ni même les mouvoir de la façon naturelle; et quelquefois elle ne pouvait pas faire le signe de la croix sur son front, tant elles étaient faibles ou remplies de douleur. Quant aux pieds, elle y endurait à certains jours et saisons de si âpres douleurs, qu'on craignait de les lui toucher; et elle-même n'eût pas osé entreprendre de marcher, étant alors contrainte de se tenir au lit. Pour la tête, c'était son mal ordinaire, mais il lui causait des douleurs en certains temps plus fortes qu'en d'autres, et elles étaient si poignantes qu'elle ne pouvait pas même entendre marcher quelqu'un dans sa chambre, comme nous l'avons vu. Pour le côté, les étranges et violents tremblements qui lui arrivaient à certaines nuits dans cette partie du corps, montrent assez que cette dernière était atteinte d'une douleur tout extraordinaire.

D'ailleurs, Dieu a honoré ses mains par des miracles. C'est ainsi qu'un jour, comme elle visitait une amie avec laquelle elle parlait souvent des choses intérieures et de dévotion, elle la trouva atteinte d'un mal fort douloureux à la main. Comme elle vit qu'elle s'en plaignait si fort qu'elle en fût volontiers entrée en quelque impatience, elle la reprit de son peu de courage, et lui ayant

pris la main où était la douleur, elle frotta de sa salive la partie affectée. En moins de rien la douleur fut apaisée, et de plus, la marque du mal qui était toute livide disparut soudain. Depuis, cette bonne veuve l'a redit à son confesseur, le tenant comme un très signalé miracle.

Du temps et de la manière dont Notre-Seigneur lui imprima ses stigmates de douleurs, le Révérend Père Coton n'en disant rien, nous n'en pouvons pareillement rien assurer; seulement nous dirons qu'il est probable que ces douleurs stigmatiques lui furent conférées longtemps avant sa mort. Ce fut sans doute lorsqu'elle expérimentait les impétueux assauts lesquels lui causaient par tout le corps ces violents tremblements qui lui faisaient demander à Dieu de ne les lui point envoyer. Si cela est, comme il y a de l'apparence, il faudrait qu'elle eût porté ces stigmates l'espace de vingt-cinq ans, ce qui recommande grandement sa vertu et montre la cordiale affection que Notre-Seigneur lui portait; car saint François, au témoignage de saint Bonaventure, ne les porta que deux ans avant sa mort, quoiqu'ils aient été en lui bien plus admirables; et sainte Catherine de Sienne ne les eut peut-être que sur le déclin de sa vie, puisque le vénérable Raymond met cette grâce singulière entre les derniers actes de sa vie.

Au surplus, on ne doit point trouver étrange ce que nous disons, car il y a eu plusieurs autres saints qui ont été honorés de Dieu de ces stigma-

tes, comme témoigne le Père Guillaume Pépin, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, au sermon qu'il a fait sur saint François. « L'on rap-« porte, dit-il, de plusieurs dévotes personnes, « qu'elles ont quelquefois ressenti de très grandes « douleurs aux mains, aux pieds et au côté, comme « si elles eussent eu là les plaies et les stigmates « de Notre-Seigneur. Mais toutefois ils ne leur ont « pas été imprimées corporellement ou visible-« ment, comme à saint François. De cette sorte « a été sainte Catherine de Sienne, qu'on dit avoir « prié Notre-Seigneur que les stigmates n'apparus-« sent point au dehors. » Peut-être que la bienheureuse Marie de l'Incarnation fit la même prière, et cela est bien probable. Quoique ce bon Père dise sur la fin, que les douleurs intérieures que sainte Catherine de Sienne endurait en ses pieds, ses mains et son côté, ne pouvant pas être autrement figurées que par les stigmates, on a coutume de la peindre d'une façon analogue à celle de saint François, néanmoins il se faut bien garder de représenter notre Bienheureuse en cette manière, l'autorité apostolique de Sixte IV, qui veut qu'il n'y ait que saint François dépeint de la sorte, nous devant suffire en cela et en toute autre chose.

CHAPITRE VII.

COMMENT ELLE S'EFFORÇA D'AIDER A LA RÉFORME DE QUELQUES MONASTÈRES ET CONGRÉGATIONS, ET DÉCOUVRIT DES PERSONNES ABUSÉES DU MALIN ESPRIT.

Bien que Dieu, par sa divine providence, permît tant d'incommodités et de maladies en cette Bienheureuse, cependant loin de l'empêcher de faire du bien au prochain, au contraire, elles lui donnaient une nouvelle force pour opérer de jour en jour de plus grandes choses. Elle s'appliqua premièrement à la réforme de quelques monastères de filles; et quoique d'ordinaire les personnes religieuses ne défèrent pas volontiers à celles qui sont mariées, au moins en ce qui concerne leur conduite intérieure, toutefois Dieu lui avait donné pour cela une grâce si particulière, et elle s'y comportait avec tant d'humilité et de dextérité, qu'elles ne faisaient aucune difficulté de lui ouvrir entière-

ment leur cœur et de lui en déclarer les plus secrètes pensées. Comme il y a quantité de monastères de filles à Paris et aux environs, elle allait presque partout, excitant les unes à vivre mieux et à faire une forte guerre à leurs passions, les autres à entreprendre la réforme de leurs maisons. Elle aimait et estimait grandement le monastère de l'Ave Maria de l'Ordre de Sainte-Claire, et le recommandait beaucoup, parce que, depuis leur fondation, ces religieuses étaient demeurées en leur première simplicité, austérité, clôture et pauvreté très exacte. Elle me dit une fois (Dieu, comme je crois, ne lui avait encore rien révélé de l'Ordre des Carmélites) que, si elle était libre, elle n'hésiterait point à y entrer; et de fait, elle leur adressa de bonnes filles qui s'y engagèrent fort courageusement. Elle visitait aussi le monastère des Filles-Dieu, de l'Ordre de Fontevrault, où elle avait plusieurs parentes, qui lui portaient une très grande confiance et ne se conduisaient que par son conseil. Elle leur envoyait souvent des prédicateurs, qu'elle avertissait de ce qu'ils devaient dire en leurs prédications, selon ce qu'elle savait être plus convenable au temps et aux personnes. L'abbesse de Montmartre s'étant mise en clôture avec ses filles et ayant commencé heureusement la réforme de sa maison, elle l'allait consoler et fortifier, prenant soin de quelques bonnes filles plus attirées que les autres à la vie intérieure.

Lorsque les troubles eurent cessé, après la réduction des villes à l'obéissance du roi, elle visita les monastères plus éloignés, comme celui de Saint-Étienne-lès-Soissons (qui est aujourd'hui à cause des guerres transféré à Reims). Elle voyait l'abbesse, l'assistait de ses conseils, parlait à la plupart de ses filles, et avec la bonne résolution que ces religieuses avaient déjà, la réforme s'est tellement établie dans cette maison, qu'elle a servi à celle de beaucoup d'autres du même Ordre. Notre Bienheureuse y était si chérie et estimée, que lorsque l'abbesse sut qu'elle s'était faite religieuse au couvent d'Amiens, comme nous le verrons en son lieu, elle dit à une jeune damoiselle qui hésitait si elle se ferait Carmélite, ou si elle demeurerait à Saint-Étienne : « Ma fille, ne perdez pas ce « grand bonheur d'être religieuse avec une âme « aussi sainte et vertueuse que Mademoiselle Acarie. Je voudrais pouvoir y être, ou que notre « monastère fût près d'elle, afin de recevoir journellement ses bonnes et saintes instructions. »

Elle visitait aussi quelquefois le Charme, de l'Ordre de Fontevrault, dont elle procura l'entrée à de bonnes filles. Ce monastère était sous la conduite d'une vertueuse prieure nommée Madame Drouin, qui ne se conduisait que par l'avis de la Bienheureuse, et il est parvenu à un tel état de perfection qu'il est estimé l'un des plus accomplis de l'Ordre. Elle porta une fille de très bon lieu et héritière de très grands biens, à entrer en un autre

monastère fort célèbre et rempli d'un grand nombre de religieuses, pensant que par le moyen d'une bonne somme d'argent et d'une grosse et riche ferme que cette fille y légua à perpétuité, on pourrait établir dans cette maison la communauté de biens, qui à cause de la pauvreté du monastère ne s'y observait point. Néanmoins elle n'y réussit pas, parce que malgré le désir de quelques-unes, la généralité des religieuses ne la voulut point embrasser. Ainsi le grand legs de cette fille ne servit presque à rien, et il semblait que la maison n'en fût pas plus riche ni mieux fournie qu'auparavant. A ce propos, elle me dit une fois, en parlant d'un monastère où quelquefois elle me priait d'aller prêcher : « En une reli-
« gion où la propriété règne, le temporel se fond
« à vue d'œil; mais quand elle en est bannie et
« que tout est commun, tout s'y multiplie et y
« abonde. » Pendant qu'elle demeurait à Troyes en Champagne, elle visitait souvent le monastère de Foissy qui est à une lieue de la ville, et dont les religieuses, et principalement la prieure, avaient grande confiance en elle.

Elle alla un jour en un monastère de filles assez éloigné de Paris, où il y avait un homme qui les confessait, leur disait la messe et les communiait depuis dix mois, quoiqu'il ne fût pas prêtre. En entrant, elle reconnut la méchanceté de cet homme, qui n'était pas de même au dedans comme il paraissait au dehors. L'abbesse lui dit qu'il courait

un bruit qu'il n'était pas prêtre; et elle lui répondit qu'elle avait jugé, à la première vue, qu'il y avait du mal en lui. Cet homme fut si effrayé le jour de l'arrivée de la Bienheureuse, qui, à ce qu'on dit, avait averti l'évêque du lieu de cette insigne méchanceté, qu'il s'enfuit la nuit, laissant par écrit sur sa table qu'il n'était pas prêtre et qu'il avait trompé ces pauvres religieuses. Quelques-uns m'ont assuré qu'il fut depuis, pour ce crime et pour plusieurs autres, exécuté à mort par la justice; mais j'estime que ce n'est pas certain, parce qu'ils prennent celui-ci pour un autre, qui avait agi de même en plusieurs monastères, et qui fut pour ce crime brûlé vif en une ville de Flandre, où il était allé en compagnie de voleurs. Ainsi notre Bienheureuse contribua par sa venue à délivrer ces bonnes religieuses de grandes peines; car il y en eut quelques-unes en ce temps-là qui se trouvèrent fort tourmentées en leurs communions, mais n'en sachant point la cause, elles se l'attribuaient, ce qui les affligeait grandement.

La grandeur de sa charité ne s'étendit pas seulement sur les religions, mais aussi sur plusieurs congrégations de filles séculières qui commençaient alors à s'assembler pour vivre dans l'obéissance, s'adonner à la pratique des vertus, et instruire les petites filles dans la crainte de Dieu et dans les connaissances convenables à leur sexe. Sachant que M. Gallemant, docteur, avait fondé

une semblable congrégation dans la ville d'Aumale, elle les alla visiter et y demeura quelques jours, leur donnant de profitables enseignements pour se maintenir en leur devoir. Elle alla pareillement à Pontoise, où le même M. Gallemant, tandis qu'il prêchait le Carême, avait fondé une congrégation de filles comme à Aumale. Ces filles étant fort neuves en ce qui regardait la vie de communauté, plusieurs gens de bien craignaient que leur congrégation ne s'en allât en fumée. Cette Bienheureuse s'y achemina, et durant une nuit qu'elle passa sans dormir, elle leur parla à toutes l'une après l'autre si efficacement, qu'elles prirent courage et se résolurent malgré leurs difficultés à la persévérance; de sorte que cette petite communauté a donné naissance à deux florissants couvents de Carmélites et d'Ursulines, qui sont aujourd'hui établis en cette ville.

Mais, outre ces filles qui vivaient en congrégation, il y en avait d'autres qui vivaient en leurs maisons particulières, ou bien demeuraient trois ou quatre ensemble. Mademoiselle Acarie les dirigeait pour leur conduite intérieure. Ces filles, après l'entrée du roi, se mirent à porter la cape par la ville, tant pour marcher modestement et avec quelque marque de piété, que pour ne voir personne et n'être pareillement point vues. Ceci devint si commun à Paris, qu'on ne voyait presque par les rues que filles ou femmes portant la cape. Cela fut cause de plusieurs inconvénients, car quelques personnes

se mirent à contrefaire les dévotes et à porter la cape pour n'être point reconnues. Notre bonne damoiselle y remédia heureusement et promptement, avec Madame du Jardin qui avait aussi un grand crédit dans la ville; elles commandèrent à toutes ces filles d'ôter leurs capes et de marcher comme les autres, vêtues toutefois modestement et sans vanité; si bien que ces occasions de mal cessèrent incontinent partout. Comme ces filles dévotes ne se conduisaient pas toutes comme il fallait, qu'il y avait de l'excès dans les dévotions de quelques-unes, et chez les autres de notables défauts, cette Bienheureuse apporta une prudence et une dextérité admirables à modérer la ferveur des unes et à échauffer la tiédeur des autres. Elle eut surtout un grand soin de les éloigner de toutes conversations qui pouvaient faire parler sur leur compte; car le monde ordinairement s'offense fort quand il reconnaît des fautes chez les personnes qui font profession de piété. Il n'y a point de doute que Dieu, en cette conduite des âmes, ne lui ait donné la grâce de discerner les mouvements intérieurs des esprits. Elle lisait et pénétrait dans le cœur des personnes d'une manière admirable, y remarquant d'ordinaire les plus petits et secrets défauts, de sorte que, bien qu'elles parussent au dehors fort spirituelles, néanmoins elle voyait bien quand c'était l'esprit de Dieu qui assistait leur âme, ou bien l'esprit malin.

Cela se reconnut manifestement en une fille de

Reims, nommée Nicole, qui fut si prodigieusement trompée, que je ne sais si jamais il s'est rencontré rien de semblable. Plusieurs grands personnages, tant religieux que séculiers, la considérèrent longtemps, l'examinant de point en point, tant sur sa vie que sur ses paroles et ses actions, mais le diable se cachait avec tant d'artifice et faisait paraître en elle des choses si singulières en vertu et en piété, qu'on ne pouvait humainement douter qu'elle ne fût assistée par Dieu d'une grâce toute particulière. Elle faisait en sorte que le peuple, par toutes les villes de France, se mît en bon état; et comme elle vivait durant les troubles arrivés sous Henri III et Henri IV, elle soutenait que ces calamités publiques ne provenaient que des péchés du peuple, et que si l'on s'en abstenait, on verrait bientôt la fin de ces maux. Elle fit si bien qu'en quelques villes, sur sa parole, des prières et des processions publiques furent ordonnées, et que le peuple se confessait et communiait avec beaucoup de ferveur. Ainsi elle fit ordonner un jour à Paris une procession générale, menaçant le supérieur ecclésiastique qu'il mourrait dans l'année, s'il négligeait l'avertissement qu'elle lui en donnait de la part de Dieu, si bien que le Parlement et les justices inférieures, avec tous les marchands et gens de métiers, chômèrent une matinée pour cette procession.

Elle allait visiter plusieurs personnes proches de la mort, les avertissant de certains péchés qu'elles

n'avaient jamais confessés, et aussitôt reconnaissant qu'elle disait vrai, elles se confessaient avec beaucoup de contrition. Elle prédisait les choses futures, et on les voyait arriver comme elle les avait prédites. Ses discours tenaient plus du divin que de l'humain : parfois elle alléguait des passages du cantique de Salomon et leur donnait un sens si sublime et si à propos, que des docteurs célèbres n'y eussent pas si bien réussi. Les extases lui étaient ordinaires; elle avait des révélations et visions fort fréquentes. De grands seigneurs, tant au dehors qu'au dedans du royaume, envoyaient exprès vers elle pour se recommander à ses prières et s'informer du succès de leurs affaires. Elle fut un jour si malade qu'on la croyait vraiment morte, et que son corps fut ôté du lit, mis sur une table, et enveloppé d'un linceul qu'on allait coudre. Elle revint à elle après cela, et dit d'une voix douce et intelligible : « Ah! mon Dieu, « puisqu'il vous plaît de me redonner la vie, je la « consacre à votre service. » Elle parut depuis si parfaite en tout que les plus versés en la vie spirituelle, quoiqu'ils l'examinassent fort soigneusement, ne pouvaient remarquer la moindre imperfection, soit en son maintien et ses paroles, soit en ses œuvres et ses dévotions. Elle désira avoir pour directeur un Père d'un Ordre fort réformé, qu'elle nomma de son propre nom et qu'elle désigna si bien, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, qu'on ne doutait point que Dieu ne le lui eût montré en

esprit et en vision. Une autre fois qu'elle était malade, plusieurs docteurs et religieux étant alors en sa chambre, voici qu'une grande lumière environna son lit, et à l'instant une voix fut entendue distinctement qui disait : « *Ave soror, salvete fratres;* » c'est-à-dire : salut ma sœur, salut mes frères. La lumière venant à disparaître, la fille se trouva entièrement guérie, ce dont chacun fut grandement étonné.

Une fois l'hostie vint d'elle-même se placer dans sa bouche durant la messe de son père directeur, de sorte que celui-ci se retournant sur la fin de la messe pour la communier avec deux autres de ses compagnes, elle ne se présenta point. Le Père, après la messe, lui demanda pourquoi elle n'était pas venue; elle répondit qu'un ange lui avait apporté l'hostie jusqu'à la bouche et l'avait ainsi communiée. Le fait est que ce bon Père, qui avait mis trois hosties pour consacrer, n'en avait plus trouvé que deux lorsqu'il voulut communier celles qui se présentèrent. Un jour, allant à la messe avec notre bonne damoiselle aux Capucins de Meudon près Paris, elle fut enlevée visiblement auprès d'elle, et fut l'espace d'une heure sans revenir. Comme on ne savait où elle était, ni ce qu'elle était devenue, voici qu'elle revint en l'église des Pères Capucins où était encore cette bonne damoiselle, qui lui demanda aussitôt où elle avait été. Elle lui répondit qu'elle avait été jusqu'à Tours, et qu'elle s'était entretenue avec un des plus

grands du royaume d'une affaire qui, sous apparence de bien, allait renverser de fond en comble la religion. Tout ceci faisait que chacun admirait cette fille, et se tenait fort heureux de la voir, de lui parler et d'être recommandé à ses prières.

Malgré tous ces effets si prodigieux, Mademoiselle Acarie soutenait fortement que cet esprit n'était point de Dieu, mais de Satan, qui se travestissait en elle en ange de lumière. « Car, disait-
« elle, les extases, visions et révélations ne sont
« point un argument certain de la demeure ou
« assistance de Dieu en une âme. Combien en a-t-
« on vus qui ont été trompés avec ces sortes de vi-
« sions? Quoiqu'elles aient été cause de la conver-
« sion, ou même du salut de quelques âmes, c'est
« un stratagème du malin esprit, qui est content
« de perdre peu pour gagner beaucoup; et quant
« à la communion, l'hostie peut avoir été ôtée
« subtilement par le diable avant la consécra-
« tion, sans que le prêtre s'en soit aperçu; et
« après l'avoir réservée quelque temps, il la lui a
« portée en la bouche. » Cette raison était très probable, non seulement à cause de la subtilité du diable, qui peut par mille moyens empêcher que nous n'apercevions ce qu'il fait d'un objet proche de nous, mais aussi parce que le prêtre se retournant ou regardant dans son livre, ou bien étant attentif à ces divins mystères, comme ce bon Père l'était d'ordinaire, il était fort aisé de retirer ou de détourner cette espèce, avant la consécra-

tion comme après. « Quant au transport de cette « fille depuis la montagne de Meudon jusqu'à « Tours, ajoutait la Bienheureuse, qui est-ce qui « l'a vu? L'esprit humain ne peut-il pas feindre et « inventer cela? Et puis, ceux sur lesquels le dia- « ble a du pouvoir ne disent-ils pas d'ordinaire « avoir été en des lieux fort éloignés, et néan- « moins ils n'y sont allés que par imagination? « Même y eût-elle été réellement, ce n'est pas un « argument pour dire que ce soit Dieu qui l'ait « transportée, parce que cela n'est pas au-dessus « de la puissance du diable. »

Notre Bienheureuse dit ces choses avec tant de force, qu'il semblait que ses paroles fussent comme des flèches bien acérées, pour percer jusqu'au fond de l'âme ceux qui l'écoutaient. Ils commencèrent à douter du fait de cette fille et n'osèrent plus en parler avec assurance, comme ils le faisaient auparavant.[1] Ils répliquaient néanmoins qu'encore que tous ces effets pussent être causés par le diable, dont l'Écriture élève la puissance par-dessus toutes celles qui sont sur la terre, ils pouvaient aussi provenir de l'esprit divin, puisqu'en apparence il n'y avait rien de mauvais. La Bienheureuse toutefois assurait constamment que Satan était l'opérateur de tous ces effets prodigieux, et non point Dieu. Elle connaissait cela d'une manière toute divine, par une pénétration de son esprit jusqu'au fond de celui de cette fille, qu'elle voyait entièrement vide de Dieu. De là venait cette ferme

persuasion où elle était que l'esprit de cette fille était mauvais, ne pouvant aller contre ce qu'elle voyait manifestement; car, comme l'enseignent les philosophes, l'entendement est nécessité par la vue claire de son objet, ou bien par sa démonstration évidente.

Toutes ces raisons, dites par cette Bienheureuse avec une grande assurance, firent que l'on examina cette fille de plus près. On considéra premièrement certains discours de dévotion qu'elle avait tenus lors de ses extases et qu'on trouva n'être point liés comme il fallait, sautant quelquefois d'un point à un autre. Quelques-uns voulaient se servir de cela pour condamner son esprit; mais cette raison ne fut pas trouvée suffisante, parce que les prophéties et les psaumes semblent être de même, par le motif qu'entre les sentences écrites de suite, il y a eu quelque révélation interceptée, les prophètes n'écrivant que ce que le Saint-Esprit leur commandait d'écrire.

Comme on était en cette perplexité, les uns approuvant son esprit et les autres en doutant, Mademoiselle Acarie donna à cette fille, qui demeurait en sa maison, une lettre fermée seulement par un feuillet de papier, sans cachet, pour la remettre à quelqu'un qui la devait venir chercher. Puis elle s'en alla dans la ville à quelques affaires, sans lui dire autre chose. Elle avait mis exprès dans cette lettre de petits morceaux de papier, pas plus grands que la pointe d'une épingle, et par con-

séquent quasi imperceptibles, afin de reconnaître s'il y avait de la curiosité en cette fille; en effet, si elle ouvrait la lettre pour la lire, ces petits papiers tomberaient sans qu'elle s'en aperçût. Dieu permit que le diable n'eut point connaissance de ce dessein. La Bienheureuse étant partie, cette fille ne manqua pas d'ouvrir la lettre et de la lire, puis elle la referma comme elle était; mais, en la lisant, les petits papiers tombèrent sans qu'elle y prît garde. La bonne damoiselle, étant de retour, lui demanda si l'on n'était point venu querir cette lettre et si elle ne l'avait point lue. Elle répondit que non et la lui rendit. Notre Bienheureuse, dès qu'elle fut à part, l'ouvrit et n'y trouva plus les petits papiers. Elle reconnut par là que cette pauvre fille l'avait ouverte, et qu'il y avait de la curiosité et du mensonge en son fait. Cela la confirma davantage en l'opinion qu'elle en avait. Elle l'observa encore de plus près, et la soumit depuis à plusieurs expériences qui achevèrent de lui persuader, à elle et aux autres, le vrai état de cet esprit. Cette petite faute de curiosité accompagnée de mensonge, laquelle, quoique légère en elle-même, est grave et très remarquable en une âme élevée à des choses si extraordinaires et faisant profession d'une si grande perfection, fit prendre la résolution de la traiter à l'avenir d'une autre manière. Satan, impatient d'être découvert et de voir que les desseins qu'il avait formés par le moyen de cette fille de ruiner plusieurs saintes

congrégations de l'Église, allaient apparaître avec évidence, ne pût contenir sa rage. Aussi, un jour que notre Bienheureuse était en sa chambre avec cette fille, et quelques bons Pères Capucins et autres, l'on vit manifestement faire une traînée de poudre à canon dans la chambre et le feu y prendre, avec une puanteur dont toute la compagnie fut infectée. Chacun crut que c'était le congé que Satan prenait de cette pauvre fille; car dorénavant il la laissa à son naturel, si bien qu'elle n'avait plus cet esprit élevé, ces beaux discours, ces conceptions hautes, ni l'apparence de ces grandes vertus; mais elle était fort grossière, rude et imparfaite; elle ne pouvait plus jeûner, ni demeurer longtemps à l'église. Elle se maria même contre la volonté de ses parents, et fut sur le point de se faire huguenote, mais un Père de la Compagnie de Jésus, qui l'avait autrefois vue en sa perfection imaginaire, l'en empêcha, et lui persuada de vivre comme font les honnêtes femmes qui sont dans le monde et au mariage.

Cette histoire ne sert pas seulement à faire reconnaître le danger qu'il y a aux illusions diaboliques, quand le prince des ténèbres se transfigure en ange de lumière, mais aussi montre très clairement le don de discernement des esprits que Dieu avait mis en l'âme de notre Bienheureuse, car elle vit plus clair en ce fait que les plus célèbres docteurs et les plus avancés en la vie intérieure. Dieu lui fit encore la grâce de dissoudre une réu-

nion qui eût causé de grands maux à toute la France, si on n'y eût pourvu. Par la grâce de Dieu et le soin qu'elle en prit avec le Père de Bérulle, tout fut dissipé sans retour.

CHAPITRE VIII.

COMMENT DIEU LUI ORDONNA DE FONDER L'ORDRE DE LA SAINTE MÈRE THÉRÈSE DE JÉSUS EN FRANCE, ET LUI RÉVÉLA QU'ELLE Y SERAIT UN JOUR SOEUR LAIE.

La bienheureuse Marie de l'Incarnation croissait de jour en jour en mérite et en grâces, tant par les bonnes œuvres qu'elle faisait sans cesse, que par les continuelles douleurs qu'elle souffrait au corps et en l'âme. Dieu la voulut encore plus élever, en la faisant fondatrice de l'Ordre des religieuses de Notre-Dame du Mont-Carmel, que nous voyons à présent heureusement établi presque dans toutes les provinces de France, chose qui humainement ne se pouvait aucunement espérer, vu le temps où on vivait alors.

Dieu, qui avait de toute éternité ordonné que cet Ordre fût établi en France, en avait donné les pensées et les désirs à plusieurs personnes qui y ont travaillé, et qui ont préparé l'exécution de ce

projet que sa providence toutefois réservait à un autre temps, et pour lequel il se voulait servir de la bienheureuse Marie de l'Incarnation. Madame la maréchale de Joyeuse, mère de feu Monseigneur l'Illustrissime cardinal de Joyeuse et du Père Ange de Joyeuse, Capucin, de sainte et glorieuse mémoire, avait eu ce dessein avant les troubles de l'an 1588, et pensait fonder un monastère à Toulouse. Elle envoya à cette fin le sieur de Brétigny en Espagne, pour faire venir des religieuses; mais les troubles survenus et le décès de cette vertueuse dame, furent cause que ce projet ne put être exécuté alors. M. de la Guichonnière, conseiller du roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, eut le même désir, et pensant établir le premier monastère en sa terre de Noyers, il bâtit sa maison de telle sorte qu'avec fort peu de changement on y eût fait un monastère accompli. Son dessein n'eut point non plus d'effet; mais il n'a pas laissé d'en recevoir une grande récompense, Dieu lui ayant fait cette grâce qu'au lieu de sa maison, il a consacré sa propre personne à son service. Après la mort de sa femme, il entra à l'âge de soixante-quatre ans en l'Ordre des Chartreux, où sa dévotion et sa vertu ont trouvé plus de forces que son âge n'en pouvait espérer. M. Gallemant, dont nous avons parlé ci-devant, pensa aussi commencer l'œuvre à Aumale où il était curé. Il entretenait à cette fin plusieurs filles dévotes en la vie commune, sous la conduite d'une prudente et ver-

tueuse veuve, et il avait déjà envoyé en Espagne pour avoir les constitutions de l'Ordre. Mais ses efforts ne réussirent pas plus que les autres, Dieu ayant réservé en son éternelle prescience l'honneur de cet établissement à la bienheureuse Marie de l'Incarnation. La chose se passa de cette manière.

Les livres de la sainte mère Thérèse, avec sa vie composée par le Père Ribera, de la Compagnie de Jésus, ayant été traduits d'espagnol en français par le Révérend Père Dom du Chévre, prieur de la Chartreuse de Bourgfontaine, se vendirent à Paris et furent lus par les personnes de dévotion. Or comme celles-ci, fréquentant la maison de Mademoiselle Acarie, lui en firent l'éloge, la Bienheureuse désira qu'on lui en lût quelques chapitres; car les lire elle-même, elle ne le pouvait pas, Dieu l'attirant aussitôt hors de ses sens. Elle les écouta attentivement, mais elle n'y prenait pas grand goût au commencement, et s'étonnait comment cette sainte Mère avait pu fonder un si grand Ordre en l'Église. C'était sans doute le diable qui, prévoyant ce qui est arrivé depuis, lui causait ces dégoûts et ces refroidissements, car à la moindre parole de Dieu ou de l'Écriture sainte, quelle qu'elle fût, elle était ordinairement ravie. A quelques jours de là, comme elle se trouvait en oraison, voici la sainte mère Thérèse qui lui apparut visiblement, et l'avertit que Dieu voulait qu'elle s'employât à fonder en France des monastères de son Ordre. Dire la qualité de cette vision, si elle

fut intellectuelle ou sensible, nous ne le pouvons pas, parce que son directeur le Père Dom Beaucousin étant mort, il n'y a plus moyen de le savoir; mais elle lui demeura si présente et si fortement gravée dans le fond de l'âme, qu'elle ne put s'empêcher, quelque résistance qu'elle y fît, de prier ce bon Père de considérer le tout devant Dieu. Il le fit fort particulièrement, car il était très porté aux œuvres de piété, et principalement à celles de cette sorte. Après l'avoir mûrement considéré, il fut d'avis qu'on tînt une assemblée pour aviser aux moyens de faire heureusement réussir ce projet, car il ne doutait point que ce ne fût la volonté de Dieu.

On pria M. Gallemant et M. de Brétigny, qui étaient alors en Normandie, de venir à Paris, car on les savait grandement portés à l'établissement de cet Ordre. L'assemblée se fit en la chambre claustrale de Dom Beaucousin; nous y assistâmes, le Père de Bérulle et moi. L'affaire étant proposée, on y trouva de si grandes difficultés qu'on la jugea totalement impossible; et l'on dit à cette Bienheureuse d'ôter cela de son esprit, au moins jusqu'à ce que Dieu eût détourné les grands empêchements qu'il y avait alors. Elle ne s'étonna point d'être ainsi rebutée, parce qu'elle savait bien que Dieu nous donne quelquefois de bons desseins et désirs, sans que pourtant il nous en veuille donner l'effet. Aussi étant entièrement résignée à Dieu, et faisant bien plus d'état de l'avis de ses directeurs que de ses

révélations, elle demeura tranquille et résolut de n'y plus penser. Mais voici que sept ou huit mois après, la sainte Mère lui apparut pour la seconde fois, lui commandant plus fortement et puissamment qu'à la première de mettre derechef cette affaire en délibération, et l'assurant que nonobstant toutes les difficultés qu'on y trouvait, elle réussirait. Cette seconde révélation étant communiquée au Père Chartreux, il convoqua les mêmes personnes qui avaient assisté à la première assemblée, et avec eux M. de Sales, évêque de Genève, qui prêchait alors à Paris avec grande réputation.

En cette assemblée, après plusieurs raisons de part et d'autre, l'affaire fut conclue en sa substance, et il ne resta plus qu'à traiter des moyens de l'effectuer. On en délibéra et on fut d'avis premièrement que le premier monastère s'érigerait à Paris, et non ailleurs, parce que cette ville étant la capitale du royaume et le lieu de réunion de toutes les personnes de qualité, l'Ordre se dilaterait aisément de là dans toutes les provinces, de même que, quand l'étendard de la religion catholique fut arboré par saint Pierre en la ville de Rome, le bruit en vola incontinent par tout le monde. Et comme il est nécessaire à l'érection d'un Ordre de concevoir l'esprit qui le vivifie, de même que l'âme vivifie le corps, il fut décidé en second lieu qu'on ne se contenterait point d'avoir le livre de la règle et des constitutions, comme l'avait autrefois pensé M. Gallemant, mais qu'on irait en Espagne demander des

religieuses. Troisièmement, bien que l'Ordre fût déjà établi et reçu par l'Église en Espagne et en Italie, néanmoins on résolut, avant son établissement en France, de recourir à Notre Saint-Père le Pape, car il n'y a point de plus grand défaut que le manque de pouvoirs; là où il se rencontre, le reste ne peut être bien assuré, principalement quand il s'agit d'un vœu solennel, lequel, suivant l'opinion commune des théologiens, ne peut avoir de valeur que si l'Ordre où on le fait est approuvé du Saint-Père dans le royaume où on le veut établir. On discuta si l'Ordre prendrait la mendicité, ou bien s'il serait renté. La Bienheureuse combattait pour la plus grande pauvreté, car elle estimait singulièrement l'abandon à perte de vue entre les bras de la divine providence, dans les choses mêmes qui sont les plus nécessaires et dont on ne se peut aucunement passer. Mais comme on reconnut qu'en Espagne l'Ordre n'était point mendiant, et que la sainte mère Thérèse, quoiqu'elle fût grande zélatrice de la pauvreté aussi bien que la bienheureuse Marie de l'Incarnation, ne l'avait pas établi en cette sorte, on n'en voulut rien résoudre pour lors. Et depuis il arriva que le Parlement de Paris, en vérifiant les lettres obtenues du roi pour cet établissement, y apporta cette modification que les religieuses ne seraient point mendiantes, ce qui résolut la question pour ce premier monastère; et par suite, tous les autres érigés depuis ont été faits pour être rentés.

Il fallait encore que le monastère fût fondé par quelque personne de qualité. Il plut à Dieu d'y pourvoir d'une façon spéciale et miraculeuse. Comme Mademoiselle Acarie n'oubliait pas, pour l'établissement de l'Ordre, les œuvres de charité qu'elle avait coutume d'exercer, tant à l'endroit des malades que des pauvres honteux, elle résolut un jour d'aller demander quelques aumônes pour ces derniers à Mademoiselle de Longueville, princesse de l'illustre et puissante maison de ce nom, qui ne voulant point se marier, s'adonnait à beaucoup d'œuvres de charité. Sachant que cette princesse écoutait le sermon dans une certaine église de Paris, elle s'y achemina. Mademoiselle de Longueville avait coutume d'ouïr la messe à l'issue du sermon; la Bienheureuse se mit à la porte de la chapelle, pour lui parler à la sortie. Pendant cet intervalle, une voix du ciel lui dit au cœur : « Gardez-vous de parler à la princesse de la né-« cessité de ces pauvres pour lesquels vous êtes « venue, mais parlez lui de la fondation du mo-« nastère; c'est celle-là que j'ai choisie pour en « être la fondatrice. »

Cette Bienheureuse, voyant que la princesse se levait après avoir achevé ses dévotions, entra dans la chapelle, et lui fit entendre ce qui se passait pour l'établissement du monastère, l'état auquel les choses en étaient, ajoutant qu'il ne manquait plus que le nom d'une personne de qualité, sous lequel l'établissement fût fait et qui pût le faire

agréer au roi. Cette bonne et vertueuse princesse s'y offrit très volontiers, et promit de s'employer auprès du roi pour le lui faire agréer. Depuis elle accomplit heureusement sa promesse et obtint les lettres de fondation ; et après la vérification de ces lettres au Parlement, qui prescrivit que le monastère devait être renté, elle le fonda de huit cents écus de rente et donna pour cela une terre qui lui appartenait en titre de comté.

Il ne restait plus qu'à choisir la place où l'on bâtirait le monastère. Après avoir vu divers emplacements, tant dedans que dehors la ville, l'on trouva plus à propos, pour plusieurs considérations, de le mettre au faubourg Saint-Jacques, au lieu où était auparavant un prieuré de l'Ordre de Saint-Benoît, dit Notre-Dame des Champs. C'était là, selon la tradition tenue de toute antiquité à Paris, que demeurait saint Denis, l'apôtre de la France, lorsqu'il annonçait la foi catholique aux Parisiens. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Marmoutier, dont Monseigneur le cardinal de Joyeuse était alors abbé, et Maître François Choisnin prieur commandataire. C'est avec ce dernier que fut traitée cette affaire. Après plusieurs difficultés, il consentit à ce que le prieuré, avec l'église, ce qui restait de bâtiments et sa propre maison, avec une quantité de terres adjacentes, fussent appliqués à la construction et à l'établissement du monastère. Les religieux de l'abbaye de Marmoutier, après quelques refus, s'y accordèrent aussi,

comme il est porté par les actes qui en furent alors expédiés.

Il y eut plus de difficulté à obtenir le consentement de Monseigneur le cardinal-abbé. La première fois que Mademoiselle de Longueville l'en pria, il refusa absolument; et elle craignait de lui en reparler, n'estimant pas le pouvoir fléchir. Mais enfin, à la demande du Père de Bérulle et de Mademoiselle Acarie, elle l'alla prier derechef, et obtint de lui tout ce qu'elle demandait. Dieu, comme il est croyable, l'avait disposé à cela par les prières de feu Madame la maréchale de Joyeuse, sa mère, qui avait eu les premiers désirs de l'établissement de l'Ordre de la sainte mère Thérèse en France. Il ne restait donc plus à obtenir que la permission de Notre Saint-Père, vers lequel on projetait d'envoyer.

Toutes ces choses s'étant si heureusement acheminées, la Bienheureuse eut le désir de mener en Lorraine Mademoiselle Florence d'Abra, de la famille de Raconis, qui voulait être Récollette en la ville de Verdun, où des filles de sainte Claire s'étaient naguère réformées, sous la conduite des Pères Récollets. M. Acarie, son mari, et le Père de Bérulle l'accompagnèrent en ce voyage. Après avoir mis cette bonne demoiselle en religion, ils allèrent à Saint-Nicolas de Lorraine, où la sainte mère Thérèse apparut à notre Bienheureuse pour la troisième fois, lui déclarant qu'elle entrerait en l'Ordre et que Dieu voulait qu'elle y fût sœur con-

verse. Elle a dit depuis à un de ses confesseurs qu'elle résista beaucoup, non pour être religieuse, car elle le désirait grandement, mais pour être sœur laie; ce n'est pas qu'elle méprisât aucunement cette condition, qu'au contraire elle estimait grandement, mais elle avait la dévotion de chanter au chœur les louanges de Dieu, le chant de l'Église lui ayant toujours été fort agréable. Enfin, après avoir bien combattu, ne pouvant, comme saint Paul, regimber contre l'aiguillon, elle se rendit et accepta d'un si grand courage la condition que la sainte Mère lui prescrivait, qu'elle en fit vœu avant de se lever de la place où elle était à genoux. Cette révélation, avec la disposition d'esprit qu'elle y reçut, lui demeura tellement gravée dans le fond de l'âme, qu'elle me dit lorsqu'elle postula pour être religieuse après la mort de son mari (sans toutefois me déclarer particulièrement sa révélation), qu'elle l'avait journellement aussi présente qu'au moment où elle lui fut donnée. Ce vœu ne fut pas d'être religieuse, mais seulement d'être sœur laie; car, longtemps avant qu'on parlât de la sainte mère Thérèse ou de son Ordre, elle avait fait vœu de religion, au cas que Dieu la rendît libre; et elle avait dit à son confesseur qu'elle avait connu par une révélation spéciale, qu'elle devait être un jour religieuse en un Ordre dédié à la sainte Vierge mère de Dieu.

Étant revenue de Verdun à Paris, elle commença à travailler sérieusement à l'établissement du mo-

nastère. Elle pria Mademoiselle de Longueville d'en parler au roi, qui ne goûta pas de prime abord la venue des mères d'Espagne, comme si la France, disait-il, fût dépourvue de religieuses pour donner commencement à cette œuvre. Mais quand elle eut représenté à Sa Majesté que c'étaient de pauvres religieuses qui demeureraient en une clôture fort étroite, et que n'y ayant personne de cette réformation en France, il était à propos d'en faire venir d'Espagne, il s'y accorda et commanda les expéditions nécessaires. L'on envoya sur cela M. de Santeuil à Rome pour obtenir la bulle, à la requête de Mademoiselle de Longueville. En même temps notre Bienheureuse dépêcha pour aller en Espagne demander des Mères, M. de Brétigny, Madame Jourdain, aujourd'hui religieuse de cet Ordre et prieure à Dôle, nommée sœur Louise de Jésus, Rose Lesgu, religieuse du même Ordre au couvent de Rouen, nommée sœur Catherine de Jésus-Christ, et Mademoiselle du Pucheul, mère de la sœur Thérèse de Jésus, sous-prieure à Orléans. Leur embarquement se fit à Nantes, et étant sur mer, ils pensèrent faire naufrage, car on fut contraint d'amener le mât. Néanmoins ils arrivèrent au port et allèrent à Valladolid, où ils ne purent rien obtenir. Mademoiselle Acarie, en ayant eu avis, pria le Père de Bérulle et M. Gaultier, avocat général au Grand Conseil, d'aller en Espagne pour essayer d'obtenir des religieuses. Ils partirent avec passeport et permission du roi, sur la

fin de janvier de l'année 1603, par un temps de grande gelée, et s'embarquèrent en Bretagne. Ils avaient à peine quitté la terre qu'il s'éleva une si grande tempête, que le pilote commanda de sortir du navire et de se mettre sur un rocher voisin. Le Père de Bérulle se jeta le premier. Comme le rocher était glacé, il glissa dans la mer; mais son manteau s'étendit sur l'eau et le retint sans enfoncer, assez longtemps pour attendre le secours. Il fut aussitôt retiré et remis dans le vaisseau. Comme à son retour il me raconta ce naufrage, je lui demandai à quoi il avait pensé en se voyant ainsi dans les eaux. Il me répondit qu'il avait prié Dieu qu'il n'en échappât point, si ce n'était pour endurer de plus grandes croix, réponse qui m'est souvent revenue à l'esprit, et que j'ai admirée autant de fois qu'il m'en est souvenu. La tempête étant un peu apaisée, ils continuèrent leur voyage, et en peu de temps arrivèrent en Espagne.

Le Père de Bérulle reprit la négociation de l'affaire; mais il trouva tant de difficultés, et le général si arrêté à ne point donner de religieuses, qu'il était quelquefois en crainte de n'en pouvoir obtenir. Il en donna avis à la bienheureuse Marie de l'Incarnation et l'engaga à penser à la mère Drouin, prieure du Charme, dont elle avait autrefois projeté de se servir pour cette œuvre, si l'on ne pouvait avoir des religieuses d'Espagne. Et de fait, me parlant un jour de ces difficultés, elle me dit qu'à leur défaut il faudrait prendre cette bonne

prieure du Charme; mais en me disant cela, elle tomba en extase et y fut quelque espace de temps. En revenant à elle, elle répéta : « Madame Drouin « est une vertueuse fille, » et il me semble qu'elle tomba derechef en extase. Elle souffrait alors une peine extraordinaire en l'esprit, jusque-là que les esprits malins lui apparaissaient, s'efforçant de l'épouvanter et de la détourner de cette entreprise. Une fois entre autres, étant sur le point de se mettre à table pour prendre son repas, il lui arriva un soudain changement dans le visage avec une telle aliénation de ses sens, que les assistants pensaient qu'elle allait rendre l'âme. Mais elle revint aussitôt et se mit à servir ceux qui étaient alors à table avec elle. Un bon prêtre, à qui elle se confessait parfois, rapporta que le malin esprit avait été cause de cet accident.

Elle fit faire des prières particulières pour obtenir la venue des religieuses d'Espagne, et elle désira que les filles qui étaient déjà assemblées avec espérance d'entrer en cet Ordre, comme nous le dirons au chapitre suivant, communiassent à cette intention, et elle-même ne manqua pas de le faire. Dieu exauça si bien les prières de sa bonne servante et celles de tant de saintes âmes, qu'enfin le Père de Bérulle, après des difficultés innombrables, obtint l'obédience pour six religieuses, qui furent la mère Anne de Jésus, la mère Isabelle des Anges, la mère Isabelle de Saint-Paul, sœur Eléonore de Saint-Bernard, sœur Béatrix de la Conception et

sœur Anne de Saint-Barthélemy, converse, qui avait longtemps accompagné la sainte mère Thérèse. Le Père de Bérulle ayant cette obédience en main fit une si grande diligence, tant pour assembler les religieuses en un même couvent que pour se procurer l'équipage nécessaire au voyage, qu'elles se mirent en chemin le jour du bienheureux saint Bernard, l'un des patriarches de l'Ordre de Cîteaux, qui étant Français, donnait augure d'un bon succès pour l'établissement de l'Ordre en France. Or pendant que ces religieuses accomplissent ce beau et saint voyage, il nous faut dire ce que faisait alors à Paris la bienheureuse Marie de l'Incarnation.

CHAPITRE IX.

COMMENT LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION TRAVAILLA AU BATIMENT DU PREMIER MONASTÈRE, ET CE QUI LUI ARRIVA ALORS.

Si les difficultés ne furent pas médiocres en Espagne pour la venue des religieuses, elles ne furent pas moindres à Rome au sujet de l'octroi des bulles pour l'érection du monastère et de l'Ordre, parce que les grâces les plus signalées et les établissements de si grande conséquence ne se font jamais qu'avec de grandes traverses et peines, Dieu voulant éprouver la fidélité des hommes en la poursuite des desseins de sa gloire, et pour plusieurs autres raisons connues au secret de sa providence. Comme c'était un établissement nouveau qui était proposé à Sa Sainteté, l'affaire fut longtemps considérée et examinée à Rome, balançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; et

quelquefois il semblait que Sa Sainteté n'était pas disposée à l'accorder.

La Bienheureuse, ayant une assurance intérieure que l'affaire serait accordée à Rome, s'employait au bâtiment avec une aussi grande fermeté et résolution que si elle eût tenu les bulles de Sa Sainteté entre ses mains. Chacun s'étonnait de son entreprise, et les gens du monde qui ne savaient pas le dessein de Dieu, la réputaient une pure folie, disant partout que c'était une levée de boucliers qui bientôt s'évanouirait. Ce qu'on considérait le plus était l'excessive somme d'argent à laquelle le bâtiment, selon les fondements qui en étaient jetés, devait revenir. Il me souvient qu'en ce temps-là j'allai avec elle à Noyers, près Gisors en Normandie, et nous logeâmes en ce château où l'on avait eu dessein de bâtir le premier monastère de l'Ordre; nous nous rendîmes aussi à Étrépagny, où était alors Mademoiselle de Longueville, avec feue Mademoiselle d'Estouteville, sa sœur. Mais aussitôt la Bienheureuse la pria de lui permettre de revenir promptement à Paris, devant, le samedi d'après, payer la somme de dix-huit cents écus pour la semaine des ouvriers et pour beaucoup de matériaux qu'on avait achetés; néanmoins elle n'avait pas le premier écu, ni même aucune assurance d'en trouver, sinon en la bourse de la divine Providence. « Cette bourse-là, disait-elle quelquefois en se ré« créant, est bien grande et bien pleine; à elle ap« partient la terre et tous les trésors qui y sont. »

Elle demeurait d'ordinaire à Notre-Dame des Champs à cause du bâtiment, depuis le matin jusqu'au soir, travaillant sans cesse, veillant sur les ouvriers pour qu'ils ne chômassent point et que leur besogne fût bonne et solide. Elle considérait les matériaux, comme les bois, les pierres et le mortier; et quand elle voyait que tout était bon et que les ouvriers avaient bien employé le temps, elle leur donnait quelque chose en plus de leur journée. Ce lui était un incroyable travail de se voir parmi ces ateliers et tant d'ouvriers, non seulement pour son corps atténué de tant de maladies, mais bien plus pour son esprit qui était extrêmement porté à la retraite et à la solitude. Cependant, durant tous ces travaux, elle ne mangeait le plus souvent qu'un morceau de pain, qu'elle prenait ordinairement debout sans s'asseoir. Quelquefois elle allait à la maison des filles près Sainte-Geneviève où, en prenant sa réfection, elle écoutait les besoins et les difficultés qu'elles pouvaient avoir en l'esprit, et leur enseignait les remèdes qu'il y fallait apporter, exerçant la charité en tout lieu et en tout temps. Quoiqu'elle reçût du secours de quelques autres séculiers qui s'employaient à surveiller le bâtiment, néanmoins elle n'en abandonnait jamais le soin, et toujours la principale conduite et direction était en elle. Je m'étonnais souvent de la voir parler si pertinemment de leur métier à toutes sortes d'ouvriers, leur donnant de bons avis, et usant en ses paroles

de termes propres. Il m'eût semblé, si je ne l'eusse point connue, qu'elle n'eût jamais fait autre chose en sa vie que de bâtir et d'être parmi les ouvriers. Ce qui lui coûtait le plus, c'étaient les fâcheries de M. Acarie son mari, qui au fort de la besogne, lui défendait assez souvent d'aller à Notre-Dame des Champs; et quelque prière qu'on lui pût faire, on ne pouvait obtenir de lui qu'il permît à sa femme d'y aller. Il voyait qu'elle y travaillait au-dessus de ses forces et craignait qu'elle n'en devînt malade. Elle, voyant son mari ferme sur ce point, se mettait en repos, laissant à la Providence divine la disposition de tout. Il y avait quelques autres personnes qui y avaient l'œil à sa prière et lui rapportaient ce qui se passait, lorsqu'il ne lui était pas permis d'y aller; et l'œuvre se faisait toujours comme elle le désirait. Cela néanmoins lui coûtait beaucoup, et je l'ai vue quelquefois se plaindre doucement de son mari; mais elle s'en remettait aussitôt à Dieu, comme nous l'avons dit.

Outre ce bâtiment matériel auquel elle travaillait si fortement, elle travaillait aussi à un autre plus grand et plus sublime, l'un n'étant que de pierres mortes, et l'autre de pierres vives. Elle avait assemblé, en une maison près l'abbaye de Sainte-Geneviève, nombre de filles qu'avec la permission de l'évêque de Paris elle faisait vivre en commun, réciter l'office divin à certaines heures, s'adonner à l'oraison mentale, et en somme

pratiquer les vertus et observances d'une maison religieuse, excepté qu'elles conservaient leurs habits séculiers et n'avaient point d'obligation d'y demeurer. Elle les pourvoyait de tout ce qui leur était nécessaire pour vivre, et leur commandait de venir prendre en sa maison tout ce dont elles avaient besoin. Et même la peste étant survenue à Paris, elle les envoya en sa maison d'Ivry, où elle entretenait, en une autre demeure, un prêtre pour les confesser et communier. Elle leur envoyait des prédicateurs, et elle-même les allait visiter à certains jours, pour voir comment elles avançaient dans la vertu. Ceci servit grandement à l'Ordre, parce qu'outre les bonnes œuvres de ces filles qui tournaient à l'honneur et à la gloire de Dieu, d'une part elle les formait à la vie religieuse, et de l'autre elle étudiait leur caractère et voyait celles qui n'étaient pas propres à cette vie; alors aisément et sans bruit on les congédiait. L'Ordre se trouva ainsi exempté en sa naissance de beaucoup de difficultés pour l'épreuve des esprits. La Bienheureuse renvoya entre autres une fille qui était demeurée longtemps en cette maison, et dont le père, tenu en sa vie pour un homme de haute vertu, avait grandement enduré durant les guerres. J'eusse incliné à la garder, parce qu'il me semblait que les mérites du père devaient rejaillir sur la fille. Mais elle, qui avait plus de connaissance de l'esprit de cette personne, me remontra que son esprit n'était pas sincère, et qu'elle

avait autre chose à la bouche qu'au cœur. « L'es« prit de Dieu, me dit-elle, ne vient point en ces « sortes d'âmes ; si elle entrait en la religion, elle « en sortirait ; ou si elle n'en sortait, elle n'y ferait « que du mal. » Il y en eut une autre qui paraissait à tous ceux qui la voyaient avoir de grandes dispositions pour la religion, tant en l'esprit qu'au corps ; elle apportait même une dot. Après que cette fille m'eut parlé, je lui en demandai son avis. Elle me répondit incontinent : « Si cela dépendait « de moi, je n'en voudrais pour rien ; elle est de « ces esprits prudents et adroits qui en religion « ne feront point de fautes, mais ce sera par pru« dence et adresse, et non pas par grâce, dont « cette sorte de prudence est ennemie. » Je m'étonnai de la clarté de son discernement, qui parut quelque temps après être très bien fondé, car cette fille quitta ses bons desseins et se jeta tout à fait dans le monde.

Le confesseur des bonnes filles de Sainte-Geneviève se plaignait une fois de ce qu'on en renvoyait ainsi de cette congrégation, estimant qu'elles étaient très capables d'entrer en religion, et il dit même que la Bienheureuse ne les connaissait pas si bien que lui. Elle sut cela, et me vint dire : « C'est un homme de bien et de vertu que ce bon « Père (me le nommant de son propre nom) ; mais « comme il est bon, il croit trop tôt le bien. Il « pense que tout le monde est comme lui, et « cependant il y a bien à dire. Il faut pénétrer

« jusqu'au fond du cœur et voir si Dieu y est,
« ou, s'il n'y est pas pour le présent, s'il y sera
« quand l'âme sera cultivée par la religion; sans
« cela, il n'y faut jamais admettre une fille. »

La fille de M. le maréchal de Brissac, avec la permission de son père, demeura quelque temps avant d'entrer en religion avec ces bonnes filles de Sainte-Geneviève; et comme toutes indifféremment s'entr'appelaient sœurs, elle, qui était d'une si noble maison, ressentit une grande peine de nommer sa sœur une fort pauvre fille qui servait à la cuisine. On lui dit qu'il la fallait ainsi appeler, et qu'étant un jour toutes deux en religion, elles seraient égales. « Ma sœur, répondit-elle,
« puisque la religion demande cela, je le veux
« et le ferai, nonobstant la peine que j'y ressens. »
Ceci fut rapporté à la Bienheureuse qui en fut fort consolée, et jugea que l'esprit de cette noble demoiselle était humble. Elle est depuis morte saintement en religion, comme nous le dirons en son lieu.

Nous avons vu ci-dessus le peu d'argent que Mademoiselle Acarie avait pour fournir aux bâtiments. Or, il y eut une jeune dame veuve qui demanda à entrer dans l'Ordre et offrit dix mille écus pour subvenir aux frais de la construction. La Bienheureuse la refusa tout net et lui dit qu'elle n'y était pas appelée, bien que de grands prédicateurs qui prêchaient alors à Paris l'y jugeassent propre. Comme on lui disait qu'elle aiderait beau-

coup à tant de dépenses qu'on faisait, elle répondit : « Quand une fille apporterait un monde « de commodités, si elle n'est pas appelée, je ne « conseillerais jamais de la recevoir; et quand « une autre qui y serait appelée n'aurait chose « du monde, je lui donnerais tout le monde, « si je l'avais, pour la mettre en religion. » C'est ainsi qu'elle a doublement bâti le premier monastère de l'Ordre, s'employant à former les esprits de celles qui devaient y entrer, aussi bien qu'à faire disposer les pierres matérielles du bâtiment.

Il lui arriva vers ce temps-là une affaire qui l'eût grandement troublée, si elle n'eût été cette femme forte dont parle Salomon. Une fille d'honnête et riche maison de Paris, après avoir demeuré quelque temps chez la Bienheureuse pour être délivrée de certaines peines qui la tourmentaient, se résolut d'entrer en une maison de l'Ordre de Fontevrault (bien qu'on parlât alors de l'établissement de l'Ordre du Mont-Carmel en France, les choses néanmoins n'étaient pas encore très avancées). Mademoiselle Acarie, trouvant bonne sa résolution, la conduisit jusqu'en cette maison et disposa tout ce qui était nécessaire pour son entrée. Cette fille, avant de faire profession, fit son testament sans que la Bienheureuse s'en entremît, et elle légua à des couvents réformés quelques rentes sur des particuliers et une maison des champs avec des vignes et autres héritages. Les parents de cette fille

furent si mécontents de cette disposition testamentaire, qu'ils résolurent de la faire casser par le Parlement; ils alléguèrent qu'elle avait été suggérée par Mademoiselle Acarie, et ils présentèrent une requête pour faire interroger celle-ci sur les faits et articles qu'ils mirent en avant à cette fin. Chacun en parlait selon sa passion : on rapportait les œuvres auxquelles elle s'employait; on parlait surtout du bâtiment qui se faisait alors. Plusieurs la blâmaient de son entreprise, et principalement de ce qu'elle faisait venir des religieuses d'Espagne. L'avocat s'apprêtait à dire merveille contre elle, et était bien aise d'avoir cette cause à plaider. Cette bonne damoiselle était en grande peine : « Je suis fâchée de ce procès, me dit-elle alors, « car de nous autres femmes, on ne doit parler « ni en bien, ni en mal. En dire du bien, il « n'y a pas de sujet, et cela peut causer de la « vanité en l'esprit; en parler mal aussi, il ne « le faut pas : c'est pourquoi on nous doit laisser là, comme n'étant rien qui soit. » Elle allait trouver les parents de cette religieuse pour les prier de se désister de leur action, et les assurait qu'elle n'avait point coopéré à ce testament; elle priait des religieux de parler au frère aîné de cette famille, qui était homme de bien et de vertu et qui s'employait volontiers pour les religieux; mais elle ne le pouvait fléchir. Ce qui lui faisait la plus grande peine était d'être interrogée et de faire serment en justice, craignant qu'étant obligée de

répondre sur plusieurs articles, elle se pût tromper aux particularités des choses passées longtemps auparavant, et les dire autrement qu'elles n'étaient. Même cette adjuration qui se fait en ces actes de dire la vérité au nom de Dieu, lui causait de la terreur et de l'épouvante, et elle cherchait à l'éviter par tous les honnêtes moyens qu'elle pouvait. Elle craignait aussi que, dans les plaidoyers, il ne se dît plusieurs choses contre la dévotion et les couvents, au scandale du service de Dieu. Mais, nonobstant toutes ces diligences, elle ne pouvait parer le coup. Dieu, par sa bonté, ne voulant pas laisser sa fidèle servante plus longtemps en cette peine, la consola d'une façon extraordinaire : la sainte mère Thérèse, pour l'Ordre de laquelle elle travaillait jour et nuit, lui apparut visiblement, l'assura que la cause ne se plaiderait point et que les parents de cette fille s'accorderaient; comme ils firent à quelques jours de là. Elle me raconta cette révélation au voyage de la fondation d'Amiens, mais avec tant de retenue et d'humilité que j'en fus grandement édifié.

Cependant les religieuses d'Espagne s'avançaient, et comme le bâtiment du monastère n'était pas encore en état de les loger, Mademoiselle Acarie fit accommoder, pour les recevoir, la maison priorale qui était de l'autre côté de l'église, avec une partie de celle-ci. Cette petite maison fut en peu de temps si bien disposée, que les religieuses y trouvèrent tout ce qui était nécessaire

pour leurs fonctions régulières, et elles s'étonnèrent comment on avait tout fait en un si petit espace, de sorte qu'au besoin elles y eussent pu demeurer fort longtemps.

CHAPITRE X.

COMMENT LES MÈRES D'ESPAGNE ARRIVÈRENT A PARIS, ET REÇURENT DES NOVICES; ET COMMENT LA PREMIÈRE REÇUE APPARUT APRÈS SA MORT A LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION.

Les religieuses d'Espagne étant heureusement arrivées à Bordeaux, le Père de Bérulle les laissa avec le reste de la compagnie, et partit en avant pour pourvoir à ce qui était nécessaire et pour rendre compte de son voyage au roi. Il fut le trouver à Fontainebleau, et lui fit entendre tout ce qu'il avait fait et quelle compagnie il amenait. Sa Majesté en témoigna beaucoup de contentement, et se recommanda aux prières des religieuses. Celles-ci cependant continuaient leur chemin. En passant à Saintes, elles furent reçues en l'abbaye de Notre-Dame par Madame l'abbesse, qui était de la maison de Foix et alliée à la maison de Navarre. Elle avait pour coadjutrice une de ses nièces, laquelle se sentit tellement émue à la vue de ces

bonnes Mères qu'elle voulait à toute force se mettre en leur carrosse pour être religieuse de l'Ordre, sans se soucier ni de son illustre maison, ni de l'abbaye qui ne lui pouvait manquer, ni des austérités et mortifications qui se pratiquent dans le Carmel. Mais étant déjà professe de l'Ordre de Saint-Benoît, elle ne put obtenir des Mères l'effet de son désir, les constitutions défendant expressément de recevoir des professes d'un autre Ordre. Elle est à présent abbesse de l'abbaye, et elle l'a réformée par l'établissement de la vie commune et de la clôture. Elle a tant fait, que les supérieurs de l'Ordre du Carmel ont établi à Saintes un monastère, auquel elle a fait de grands biens; elle logea les religieuses en un quartier de son abbaye en attendant que leur maison fût prête, et elle les entretint de tout pendant près de deux ans.

De Saintes, les Mères vinrent à Poitiers, où il y avait presse à qui les logerait, et sur les chemins des dames de qualité les attendaient pour les recevoir en leurs maisons; mais comme ces maisons n'étaient pas sur leur route, elles ne pouvaient se détourner. Elles arrivèrent enfin à Paris le quinzième jour d'octobre de l'an 1604, et avant d'entrer en leur maison, elles eurent la dévotion de visiter les reliques de l'illustre martyr saint Denis, apôtre de France, et de ses saints compagnons, tant parce qu'on était alors dans l'octave de leur fête, que pour leur recommander le succès de

l'Ordre qu'elles venaient établir en France. Le lendemain, elles vinrent ouïr la messe et communier à Montmartre, au lieu même où le glorieux saint Denis endura le martyre, et où le bienheureux Père Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, avec ses neuf compagnons, fit ses premiers vœux. De là elles montèrent en l'abbaye des filles de Saint-Benoît, sise sur le versant de la montagne, où l'abbesse les reçut fort charitablement. Elles y demeurèrent jusqu'à ce que Mademoiselle de Longueville, fondatrice du monastère, les vînt prendre pour les amener à Notre-Dame des Champs. En y entrant, elles chantèrent aussitôt le *Laudate Dominum omnes gentes,* et M. l'évêque de Paris leur envoya le lendemain son principal aumônier pour dire la messe, les communier, et leur donner la bénédiction de sa part.

La Bienheureuse passa la nuit de leur arrivée sans dormir, ne faisant autre chose que se livrer, comme elle faisait d'ordinaire, entre les mains de Dieu, et le remercier de l'heureux commencement qu'il donnait à l'établissement de l'Ordre. Il est à présumer qu'elle reçut cette nuit-là quelque visite extraordinaire du ciel, parce que le matin, comme je l'allai voir, je la trouvai fatiguée; de sorte que, me voulant parler de quelque affaire en son carrosse, sa bonne servante Andrée, qui savait tout ce qui se passait en elle de la part de Dieu, l'avertit plusieurs fois de ne parler point, parce qu'autrement elle serait malade. Elle alla

même jusqu'à se courroucer de ce que Mademoiselle Acarie continuait à parler; et il me semble qu'elle lui fit un signe, comme nous avons dit qu'elles avaient coutume d'en faire, lorsqu'elles se voulaient avertir mutuellement de quelque chose, si bien que la maîtresse se tut court, obéissant ainsi à sa servante. Elle donna si bon ordre à tout ce qu'il fallait en la petite maison de Notre-Dame des Champs, que les Mères, en y arrivant, s'étonnèrent de ce que tout y était si bien.

Ces bonnes Mères demeurèrent depuis le dix-septième jour d'octobre jusqu'à la veille de la fête de la Toussaint à considérer les filles qui se présentaient en grand nombre. Ce fut là où la Bienheureuse parut avoir une assistance particulière de Dieu; car, comme les Mères d'Espagne n'entendaient pas plus le français que les filles de France l'espagnol, l'examen de ces filles tomba par nécessité aux mains des trois supérieurs établis par la bulle de Clément VIII. Ceux-ci ne voulurent rien conclure qu'avec son avis, qu'ils trouvaient extrêmement judicieux, surtout à cause de la vocation particulière qu'ils reconnaissaient en elle pour l'établissement de cet Ordre, et le don du discernement des esprits, qu'elle avait en un degré fort éminent. Il me souvient qu'on parla alors de deux filles qui postulaient, dont l'une avait de grandes peines et inquiétudes et paraissait fort imparfaite, de sorte qu'on lui préférait une sienne compagne qui postulait comme elle, et qui n'avait point de

peine, mais au contraire une très grande facilité à la vie religieuse. La Bienheureuse donna cet avis que j'ai jugé devoir être ici inséré : « La dernière, « dit-elle, est en l'état de perfection où Dieu la « veut, et elle ne s'y avancera pas davantage (elle « entendait parler de la vie intérieure, et non de « la grâce gratifiante, où les gens de bien, selon « l'Écriture, vont toujours croissant jusqu'au jour « de la mort); mais l'autre, à laquelle on la pré- « fère, volera bien plus haut, parce que n'étant « pas encore au terme où Dieu la destine, elle y « parviendra par chutes et rechutes, dont elle se « relèvera toujours en un état plus parfait qu'elle « n'était auparavant. » Elle ajouta ce mot, que Dieu façonne les âmes et les manie de telle sorte, qu'il les avance souvent par leurs chutes mêmes. Elle avait raison de parler ainsi; car combien avons-nous vu de saints à qui les fautes ont grandement profité, et qui peut-être ne fussent jamais parvenus à un degré sublime de sainteté, s'ils ne fussent premièrement tombés! Quand je parle des fautes et chutes de cette fille, je n'entends pas parler de grandes fautes, mais de ces fautes intérieures, comme les promptitudes, les impatiences, les divagations d'esprit, les scrupules et autres, qui assez souvent élèvent l'âme, après qu'elle les a reconnues, à un haut degré de perfection. Cette Bienheureuse disait ceci, non point par raisonnement d'esprit ou pour l'avoir appris par expérience, mais par une grande abondance

de lumières qu'elle recevait de Dieu, qui la faisait juger de la lumière par la lumière même, et voir jusqu'au fond dans l'intérieur des personnes. Elle reconnaissait quand la grâce y était ou n'y était pas, quand elle devait y demeurer ou non, si elle y était ou si elle y serait grande ou petite, quand elle opérait par-dessus la nature ou bien avec elle, et quand l'une avait plus ou moins de part en l'action que l'autre : elle voyait et lisait tout cela dans le cœur des personnes qui lui venaient parler.

Comme donc plusieurs filles se furent alors présentées pour être admises, on fut d'avis de n'en prendre que trois pour la première fois : Andrée Levoix, d'Orléans, servante de notre Bienheureuse, de laquelle nous avons déjà tant de fois parlé, Mademoiselle d'Hannivel, de Rouen, et Madame Jourdain, qui prirent l'habit le jour de la Toussaint. La première eut nom sœur Andrée de Tous les Saints, la seconde sœur Marie de la Trinité, et la troisième sœur Louise de Jésus. M. Gallemant, l'un des trois supérieurs établis par la Bulle, fit l'exhortation; il leur montra quel grand bien c'était d'entrer en la religion de la Sainte Vierge, et l'obligation qu'elles avaient à Dieu de cette grâce qu'il leur faisait. Le jour de Saint-Martin suivant, on reçut Mademoiselle de Fonteines, qui prit le nom de sœur Madeleine de Saint-Joseph, avec Aimée Deschamps, qui s'appela Aimée de Jésus. Puis le jour de la Présentation, Mademoiselle Sévin, sous

le nom de sœur Marie de la Trinité, et le jour de la Conception, Madame de Bréauté, sous le nom de sœur Marie de Jésus. Telles ont été les premières pierres de l'Ordre en France, et toutes, hormis la première qui mourut au cinquième mois de son noviciat, ou ont été prieures et le sont encore en divers lieux, ou ont servi à plusieurs fondations. La Bienheureuse eut un incroyable contentement de voir ces bonnes filles françaises s'enrôler allègrement sous la conduite de mères étrangères, bien qu'elles ignorassent leurs mœurs aussi bien que leur langage ; mais la charité les unissait tellement qu'elles semblaient être toutes de même nation, considéré que devant Dieu il n'y a rien d'étranger que le vice.

Mademoiselle de Longueville, comme fondatrice, entrait souvent au monastère et pouvait, en vertu de la bulle du Pape, mener avec soi une personne pour la servir et l'assister. Elle prenait d'ordinaire Mademoiselle Acarie, qui, outre l'assistance qu'elle rendait à la fondatrice, se mettait à parler aux novices et à les encourager à la vertu. Les novices lui déclaraient leurs mouvements intérieurs et les peines qu'elles enduraient en l'esprit, sur quoi elle leur donnait de très bonnes instructions. Je rapporterai ici la manière dont elle usait, bien qu'elle n'ait pas donné toutes ces instructions aux novices du premier couvent, mais encore à celles d'autres monastères. Elle s'informait premièrement en général de leurs besoins, et si elles répondaient

qu'elles n'en avaient point, elle ne se contentait pas de cela, mais les interrogeait plus particulièrement : « N'avez-vous point de difficulté sur telle « chose, disait-elle. N'y faites-vous point de fau- « tes? » Et elle allait ainsi d'une chose à l'autre, si bien qu'elle leur faisait voir incontinent plusieurs manquements, et après qu'elles en avaient reconnu quelques-uns, elle leur en montrait le mal. et par contre les grands biens qu'il y avait à pratiquer la vertu, surtout là où elles ressentaient plus de peine. Puis elle leur donnait le remède, tant de leurs fautes que de leurs difficultés, et afin de ne les point confondre, elle leur inculquait en l'esprit que les fautes que nous faisons et les peines que nous souffrons nous causent de grands biens, quand nous savons et voulons en tirer profit.

Secondement, en les reprenant elle ne leur disait pas : « Vous tombez souvent en telle faute, » ou : « Vous vous oubliez de votre devoir; » mais elle parlait toujours au pluriel, se mettant au nombre de celles qui avaient failli, comme : « Nous « retombons souvent, ma sœur; nous avons pour « un temps de grandes ferveurs, qui nous quittent « bientôt. Qu'est-ce que notre nature? » Je lui ai entendu dire souvent que la répréhension qu'on fait en cette manière est bien plus efficace, et ne peut faire de mal à la personne qu'on reprend, puisqu'elle voit que celui qui lui fait des remontrances se met au même niveau. Elle ajoutait que

la douceur qui reluit en cette manière de reprendre est plus propre que la rigueur pour gagner les âmes à Dieu.

Troisièmement, entre plusieurs propos qu'elle tenait aux novices, elle leur disait qu'elle avait crainte qu'elles ne fussent de ces religieuses qui pratiquent la vertu par habitude, qui font leurs actions sans esprit, qui vont doucement à la perfection et se contentent de peu de chose. « Ce n'est « pas que Dieu, disait-elle, ait besoin de nos « œuvres, car elles ne lui peuvent rien apporter; « mais il veut que nous nous mettions toujours en « devoir de les faire avec esprit et avec ferveur. « Oh! que c'est chose dure et pénible à l'âme « d'être hors de son devoir envers Dieu! » Parlant un jour à des novices de ce passage de l'Évangile, où saint Jean dit qu'il est la voix qui crie au désert, elle disait: « Les voix qui crient au désert de « notre âme, ce sont nos fautes et nos imperfec- « tions. Lorsque j'aperçois des fautes en moi, ce « me sont comme des voix que j'entends retentir « de tous côtés dans mon âme et qui me crient : « Regarde, regarde qui tu es, apprends à te con- « naître; ne te trompe point toi-même. Considère « ta superbe; reconnais ce qui vient de toi, qui « n'est que misère et pauvreté. Ces voix, ajoutait- « elle, me réveillent si vivement, que je ne sais « souvent où j'en suis. » La religieuse qui l'écoutait lui dit aussitôt : « Mademoiselle, je ressens en « mon cœur un grand désir de plaire à Dieu. »

— « Il est bon, répondit-elle, que l'âme se pro-
« pose et ait soin de ne rien faire qui puisse dé-
« plaire à Dieu; car, en ne lui déplaisant point,
« nous lui sommes agréables. L'âme marche par
« ce moyen-là avec plus d'humilité et de crainte;
« car, qui sommes-nous d'oser penser que nous
« donnions contentement à Dieu, et que nos œu-
« vres lui soient agréables? C'est assez de tâcher
« de ne lui être point désagréables. » En effet, elle ne voulait pas qu'on s'élevât par les bonnes œuvres qu'on fait, et les rabaissait souvent pour contenir en humilité les novices qui, se voyant en une continuelle pratique de vertu, entrent quelquefois en des présomptions d'esprit. Et cependant elle leur en relevait grandement le prix et les y encourageait à merveille, disant d'un visage plein de joie : « O ma sœur, que serait-ce de voir
« une âme blanche, pure et nette de toute imper-
« fection! Que dirait-on! Combien serait-elle agréa-
« ble à Dieu! O éternité! toutes nos œuvres sont
« éternelles. Quoi! dire qu'une œuvre si petite se
« trouve en l'éternité! » Et levant les yeux en haut, elle disait d'un ton pénétré : « Quelle miséri-
« corde! Quelle bonté! » Ces bonnes novices se sentaient tellement touchées de ses instructions et si consolées de ses paroles efficaces, qu'elles ne se pouvaient empêcher de faire paraître extérieurement le cas qu'elles en faisaient. Néanmoins elle se relâcha un peu de cette trop fréquente instruction, de peur de donner peine à ces bonnes Mères

étrangères, qui ne connaissant pas encore la vertu de cette grande âme, eussent pu trouver mauvais qu'une personne séculière eût le soin de leurs novices. Mais elle ne laissa pas quelquefois de les visiter au parloir, pour les aider et les instruire en leurs besoins.

La mère Anne de Jésus, prieure du monastère, ayant su des novices que Dieu avait extraordinairement poussé cette Bienheureuse à l'entreprise de l'œuvre, et désirant le savoir d'elle-même, lui demanda comment Dieu s'était comporté en son endroit à ce sujet. Elle répondit seulement : « Ma « mère, je n'ai point d'autre part en cette œuvre « que d'y avoir fait beaucoup de fautes; je prie « Dieu de me les pardonner. » Et la mère Anne de Jésus ne put, quelque instance qu'elle lui fît, tirer d'elle d'autre réponse. Cependant, son nom se répandait beaucoup par la ville, à cause de cet établissement et de tant de novices qui s'y rendaient; car, depuis celles dont nous avons parlé, plusieurs autres avaient été reçues; de sorte que, quand elle allait par les rues, on la montrait au doigt, et même quelques personnes s'assemblaient pour la regarder avec admiration lorsqu'elle passait. Elle me rapporta cela un jour, et me dit qu'elle s'étonnait que le monde fît cas de si peu de chose, ajoutant que si l'œuvre était grande, comme elle l'était sans doute, elle y avait bien peu de part.

Il y eut en ce temps-là une dame de Paris qui

vint me voir et me dit : « Mon père, qu'on dit de « choses de Mademoiselle Acarie! On ne fait qu'en « parler par toutes les compagnies de la ville. Tout « ce qu'on en dit est-il vrai? » Et comme je lui demandais ce que l'on en disait, elle me répondit : « On dit qu'elle a de grandes révélations, que sa « vie est miraculeuse, qu'elle est si savante que « ce n'est que monde dans sa maison pour la con- « sulter; les prédicateurs et les docteurs y vont, « et prennent son avis en beaucoup de choses. » Tout ce que disait cette bonne dame était vrai, et il y en avait encore bien plus qu'elle n'en disait. Le roi même, étant bien averti de cette grande estime que la ville de Paris en faisait, au retour de Fontainebleau lui envoya dire par le Révérend Père Coton, sur un mauvais bruit qui courait, que ce bruit était une pure calomnie et qu'il lui en donnait assurance. Mais toute cette grande estime ne l'élevait aucunement; au contraire, elle demeurait toujours en son centre et en sa simplicité, ne se plaisant qu'à servir Dieu et s'employer aux bonnes œuvres, spécialement à être à Notre-Dame des Champs avec les Mères et novices de l'Ordre du Carmel.

Sur la fin du Carême suivant, sœur Andrée de Tous les Saints, première novice de l'Ordre en France, tomba malade et mourut en peu de jours, ayant auparavant fait ses vœux entre les mains de la mère Anne de Jésus, suivant ce qui s'observe dans les Ordres religieux, bien qu'elle ne fût qu'au

cinquième mois de son noviciat. En effet, il n'est pas raisonnable de laisser mourir les novices sans cette bénédiction, puisqu'il ne tient pas à elles qu'elles n'achèvent l'année. En outre, cette profession est valide seulement pour le ciel où elles vont, et non pas pour la terre qu'elles quittent, de sorte que si elles revenaient en santé après l'avoir faite, elle ne leur servirait de rien. Cette bonne sœur étant morte, fut enterrée dans l'un des côtés de l'église, qui est compris dans l'enclos du grand couvent près des confessionnaux, avec cette épitaphe sur la pierre : *Ci gît sœur Andrée de Tous les Saints, première professe de l'Ordre réformé de Notre-Dame du Mont-Carmel en France.* Il fallut sortir de la petite maison où demeuraient alors les religieuses, pour l'enterrer en ce lieu, et passer par la grande porte du couvent en cet autre côté de l'église. Plusieurs personnes attendaient en la grande cour pour accompagner le corps, et entre autres Mademoiselle Acarie. Aussitôt qu'elle le vit, elle lui baisa les pieds, rendant cet acte de révérence à la vertu de cette bonne fille et cet acte d'humilité à celle qui avait été sa servante. Comme elle assistait à la sépulture (car les religieuses étant dans leur petit couvent n'y pouvaient assister), elle fut presque tout le temps ravie ; de sorte que deux personnes qui s'aperçurent bien de ce ravissement, s'approchèrent d'elle pour prendre garde qu'elle ne tombât à terre.

Cette bonne sœur était une âme d'une rare vertu,

qui avait demeuré avec la Bienheureuse dès avant son mariage, et l'avait toujours fidèlement et charitablement servie, non seulement pour ce qui était du temporel de sa maison, mais même pour les choses spirituelles et extraordinaires dont, comme nous avons dit, elle était seule confidente. Elle était d'ordinaire tellement occupée en Dieu, qu'elle oubliait souvent ce qu'on lui commandait. Sa bonne maîtresse, sachant bien d'où venaient ces oublis, ne s'en fâchait aucunement; au contraire elle en était bien aise. Un Père Capucin avec lequel Andrée communiquait quelquefois me dit, lorsqu'il sut qu'elle avait été reçue dans l'Ordre : « Si « l'esprit d'Andrée Levoix s'ouvre, ce sera une des « grandes âmes de l'Ordre; car pour les vertus « religieuses, l'humilité, la charité, la patience « et la douceur d'esprit, je ne sais s'il y en a qui « la surpassent. » Et de fait, Dieu fit paraître après sa mort ses grands mérites et la récompense qu'elle en recevait au ciel. Le jour de Pâques, la bienheureuse Marie de l'Incarnation étant entrée en l'église de Saint-Gervais pour entendre les matines, sœur Andrée (qui avait été enterrée le vendredi saint) lui apparut visiblement, l'assura qu'elle était bienheureuse, et la remercia des bons offices qu'elle avait reçus d'elle en sa vie. On ne peut dire la joie qu'éprouva alors Mademoiselle Acarie, en voyant que les prémices de l'Ordre étaient acceptés et récompensés de cette manière par la bonté divine. Aussi, bien qu'elle cachât fort soigneusement

les choses extraordinaires qui lui arrivaient, néanmoins, afin d'encourager les novices à ne s'épargner aucunement aux observances et aux mortifications de la religion, elle rapporta cette vision à quelques-unes, et entre autres à sœur Marie de Jésus, aujourd'hui prieure au monastère de l'Incarnation de Notre Sauveur, à Notre-Dame des Champs.

CHAPITRE XI.

COMMENT L'ORDRE COMMENÇA A SE RÉPANDRE PAR LA FRANCE, ET DE LA FONDATION DES AUTRES MONASTÈRES, OU LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION ASSISTA.

Les commencements de l'Ordre en l'établissement du premier monastère s'étant si heureusement passés, son progrès ne pouvait qu'être semblable. Au bruit que firent ces débuts en la capitale du royaume, chacun jugea que les provinces s'efforceraient de participer à un si grand bien, attendu que par les guerres passées, la discipline monastique parmi les couvents de filles était presque entièrement déchue. L'on ne tarda pas longtemps à le voir : en plusieurs lieux on demanda des religieuses de l'Ordre pour y établir des monastères. La bienheureuse Marie de l'Incarnation, se réjouissant en Dieu de ce qu'il lui plaisait d'amplifier ainsi l'Ordre de sa sainte Mère, se mit à recommander fort instamment aux supérieurs que l'on

apportât un grand soin au choix de celles que l'on enverrait pour les fondations. Elle avait coutume de dire qu'il n'y aurait point à l'avenir plus de vertu au couvent que celle qui y serait au commencement. « Aussi, disait-elle, il est grandement im-
« portant d'y envoyer non seulement de bonnes
« prieures, mais aussi de bonnes religieuses pour
« y planter l'esprit de l'Ordre; car, comme dans
« le noyau qu'on jette en terre se trouvent émi-
« nemment et en puissance toutes les branches,
« les fruits, fleurs et feuilles qui y seront jamais,
« de même, en ces premières filles doivent être en
« éminence toutes les vertus, mortifications et
« autres bonnes œuvres qui se feront jamais dans
« le monastère; autrement le commencement de
« la fondation n'étant pas comme il faut, ce qui se
« bâtira dessus ne sera pas de longue durée. »

Nous ne parlerons point ici de tous les monastères érigés en diverses provinces, mais seulement de ceux à la fondation desquels la bienheureuse Marie de l'Incarnation assista, notre dessein n'étant pas de dresser ici une chronique de l'Ordre, mais d'écrire simplement la vie de Mademoiselle Acarie et les grands biens qu'elle a faits au monde et à l'Ordre.

La seconde fondation est celle de Pontoise, dont la Bienheureuse a été la principale cause. Voyant que les personnes qui aspiraient au Carmel étaient en grand nombre, qu'on ne pouvait pas les recevoir toutes au monastère de Paris, et que d'ailleurs

beaucoup de bonnes filles s'étaient assemblées à Pontoise, n'attendant que l'établissement d'un couvent réformé pour y entrer, elle fit entendre sa pensée et ce que Notre-Seigneur lui inspirait, à sœur Marie de Jésus, fille de M. de Sancy et novice à Paris. Celle-ci, voulant coopérer à cette bonne œuvre, donna une grande somme d'argent pour fonder un monastère : l'érection en fut aussitôt agréée par M. de Bourbon, archevêque de Rouen, par le gouverneur M. d'Alincourt, beau-frère de la fondatrice, et par la Justice et les échevins de la ville. En moins de huit jours, la maison où les religieuses devaient demeurer pour un temps fut accommodée en un monastère fourni de toutes ses pièces, quoique petites. La bienheureuse Marie de l'Incarnation n'avait passé qu'une nuit en cette maison, encore n'y fit-elle autre chose que parler aux filles, et néanmoins, à la simple vue qu'elle en eut, elle s'en imprima une telle idée qu'elle écrivait de Paris ce qu'il était besoin d'y faire, et où il fallait établir la plupart des lieux réguliers.

La maison étant accommodée, bien que petitement, et conforme à la pauvreté que l'Ordre embrasse, les supérieurs furent d'avis d'y envoyer comme prieure sœur Anne de Saint-Barthélemy. Elle n'était alors que sœur converse et n'avait que le voile blanc; c'est pourquoi ils lui firent prendre le voile noir, qu'elle reçut avec toute la modeste résistance qu'elle put et beaucoup de larmes, de sorte qu'une novice, la voyant ainsi pleurer, dit

aux autres sœurs : « Ne sommes-nous pas bien « heureuses d'être en un Ordre où les religieuses « qu'on fait prieures pleurent à chaudes larmes? » Cette bonne mère, ainsi que la mère Isabelle de Saint-Paul et trois autres religieuses, furent conduites par la mère Anne de Jésus.

Comme elles s'y rendaient, arrive un homme de Pontoise, demandant à être receveur du monastère, lequel n'avait autre chose que la rente de fondation. La Bienheureuse entendant cela, et en outre voyant qu'un grand seigneur faisait instance pour faire attribuer cette recette à cet homme, se prit à rire et me dit : « Les Carmélites ont déjà à Pon- « toise la réputation d'être bien riches; on pour- « suit déjà la recette de leurs terres et revenus. » Et sur cela elle ajouta : « Il se faut bien garder « d'avoir jamais en l'Ordre des receveurs : ils coû- « tent plus d'ordinaire à entretenir qu'une grande « partie du couvent. Il faut que les filles reçoivent « elles-mêmes ce qui leur appartiendra, et en tien- « nent bon compte. » Les Mères furent conduites par Mademoiselle de Longueville jusqu'à Saint-Denis, où elles désiraient passer la nuit pour communier le lendemain devant la châsse des glorieux martyrs, apôtres de France, et leur recommander le succès de cette fondation qu'elles allaient faire. Puis elles se mirent en chemin vers Pontoise, et descendirent en l'abbaye de Maubuisson, où elles demeurèrent jusque sur les quatre heures du soir qu'elles entrèrent en la ville, et de là au monas-

tère, où M. de Rancé, grand vicaire de l'archevêque de Rouen, la Justice et les échevins les reçurent avec beaucoup d'honneur et de bienveillance. Le lendemain, la messe haute fut célébrée avec la musique de la ville, fort bonne et pleine de dévotion ; le Saint-Sacrement fut posé, et la clôture établie par l'autorité de l'archevêque, le seizième de janvier 1605.

Dans l'après-midi de ce même jour arriva une fille envoyée de la part de trois religieuses de Maubuisson, qui demandaient instamment à être de l'Ordre. Nous répondîmes incontinent que cela ne se pouvait, parce que la constitution défendait de recevoir des professes d'autres Ordres. La Bienheureuse ayant entendu parler de cette demande, envoya promptement nous avertir qu'il était bon de laisser ces religieuses en suspens, sans les admettre ni les refuser, parce que, disait-elle, tandis qu'elles seront en pensée de pouvoir entrer dans l'Ordre, elles feront beaucoup de bien, se disposeront à la vertu, à l'obéissance et à l'observance régulière; au contraire, si on les congédie absolument, elles vivront à la manière accoutumée. Je trouvai cet avis-là fort bon.

Le dix-septième du même mois, la mère Anne de Jésus donna l'habit à quatre filles : sœur Agnès de Jésus, qui depuis a été prieure, sœur Marie de Saint-Joseph, aujourd'hui prieure du monastère, sœur Marie de Jésus, à présent sous-prieure, et sœur Françoise de la Croix, aussi sous-prieure à

Narbonne. Sœur Agnès de Jésus étant alors saisie de la fièvre, ne put être examinée par les supérieurs avec les autres, bien qu'elle leur fût connue depuis longtemps, si bien qu'on ne pensait pas lui donner l'habit ce jour-là. La bienheureuse Marie de l'Incarnation, qui la connaissait de longue main, alla lui demander si elle aurait bien le courage d'être vêtue avec les autres. Comme elle répondit que oui, elle la fit lever, entendre une basse messe, communier et puis prendre quelque chose, de peur qu'elle ne fût trop faible durant la cérémonie, si bien qu'elle fut vêtue la première de toutes. Elle s'en est tenue depuis si obligée à la Bienheureuse qu'elle se qualifiait d'ordinaire sa fille, disant qu'elle l'avait mise en religion. Et notre Bienheureuse, en sa dernière maladie qui dura dix semaines, où elle était journellement à l'article de la mort, comme nous le dirons en son lieu, n'eut point d'autre garde, jour et nuit, que cette bonne mère Agnès.

La troisième fondation a été celle de Dijon, en Bourgogne, où elle n'assista point, parce que M. Acarie, son mari, ne voulut pas qu'elle allât si loin. Néanmoins elle mit ordre à tout ce qu'il fallait pour le voyage, et donna de si bonnes instructions à la mère Marie de la Trinité, à présent prieure de Troyes, et aux autres religieuses de France qui accompagnèrent la mère Anne de Jésus et la mère Isabelle des Anges, qu'elles leur servirent beaucoup. Cette fondation eut de grandes

traverses en son commencement ; mais depuis, par la grâce de Dieu, plusieurs bonnes filles d'illustres maisons y sont entrées avec beaucoup de ferveur et ont dissipé tous ces nuages. Ce monastère est aujourd'hui très estimé et en très bonne odeur, non seulement par la ville de Dijon qui est la capitale de la Bourgogne, mais même par toute la province; de sorte que quatre monastères sont heureusement sortis de celui-là, et qu'il s'en présente encore d'autres.

Le quatrième monastère est celui d'Amiens, fondé par la mère Anne du Saint-Sacrement, issue de l'ancienne famille de Viole à Paris. En entrant dans l'Ordre, elle eut la dévotion de fonder un monastère. On délibéra de deux fondations qui se présentaient, l'une à Rouen, l'autre à Amiens; on faisait quelque difficulté de l'établir à Amiens, parce que la ville ayant été récemment ruinée par la suite des guerres, il y avait apparence qu'un monastère de l'Ordre n'y serait pas bien. Mademoiselle Acarie fut d'avis néanmoins de l'établir à Amiens, tant parce qu'il y avait en cette ville grand nombre de bonnes filles qui attendaient depuis longtemps quelque maison de réforme pour y entrer, que pour satisfaire à la vertu et à la piété de Madame la comtesse de Saint-Paul, femme de M. le comte de Saint-Paul, prince de la maison de Longueville, gouverneur de la province. Cette dame désirait beaucoup cet établissement, et l'a depuis favorisé et assisté de tout ce qu'elle a pu, comme

elle fait pour toutes les bonnes œuvres de charité, et du service et gloire de Dieu. On déféra donc à l'avis de notre Bienheureuse, et l'on donna l'obédience à la mère Isabelle des Anges, espagnole, à la mère Marie de la Trinité, et à trois autres religieuses.

J'allai à cette fondation avec la Bienheureuse, et je ne puis dire le contentement que j'y reçus, par les excellents et admirables discours qu'elle me fit dans le carrosse en grande sincérité et humilité. Ce fut alors qu'elle me dit comment la sainte mère Thérèse lui était apparue pour faire établir l'Ordre en France, comme aussi au sujet de cette cause qu'on devait plaider contre elle en Parlement, ainsi que nous l'avons rapporté. A la sortie du bac de Saint-Leu, nous parlâmes incidemment de l'ordre qu'on doit garder dans la charité. J'étais étonné de voir comment elle en parlait, et j'eusse volontiers cru, en l'écoutant, qu'elle avait lu les articles et questions de saint Thomas sur cette matière. Sur cela, je m'avisai de lui demander ce que c'était qu'un acte d'esprit. Elle me répondit aussitôt : « On ne peut pas dire « précisément ce qu'il est, parce qu'il n'a point « de forme. Mais on peut dire d'une manière « générale qu'il est plus universel, plus simple, « plus clair et de plus longue durée que les autres « actes corporels et matériels. » Cette réponse montre bien qu'elle en avait l'expérience, et qu'elle surpassait en cette connaissance les philosophes,

qui avec toute leur philosophie, ne peuvent pas en dire autant.

A Clermont en Beauvoisis, qui est à moitié chemin entre Paris et Amiens, comme nous entrions en l'hôtellerie, il survint un marchand de Paris qui revenait d'Amiens et qui se mit à parler de cette fondation en termes fort étranges et violents. Il se moquait fort du monastère commencé, et disait qu'on serait trop heureux de le défaire, comme déjà, assurait-il, on en avait défait une partie. Le bâtiment avait déjà été commencé et avançait beaucoup, la première pierre de l'église ayant été posée par Madame la comtesse de Saint-Paul, et la cérémonie de la bénédiction faite par M. l'évêque d'Amiens. La bienheureuse Marie de l'Incarnation, craignant que je ne répondisse à cet homme comme il le méritait, me dit aussitôt : « Mon père, ne disons mot; c'est en « souffrant que les œuvres de Dieu se font. Voici « un bon augure pour le monastère. » Et depuis, sur le chemin, elle répétait avec une grande joie les paroles de ce marchand, montrant clairement l'assurance qu'elle avait du bien de cet établissement.

Nous arrivâmes à Amiens le matin de la veille de la Pentecôte, et allâmes droit au bâtiment. Elle considéra le fout fort diligemment, jusque même à regarder les fondements, les matériaux et autres choses nécessaires, en sorte que l'architecte était étonné de l'entendre discourir si pertinemment de

son métier, et ne lui parla depuis qu'avec beaucoup de respect et de retenue. Elle fit avertir les filles qui postulaient de se trouver après-midi en la maison des Sœurs-Blanches. C'étaient des filles faisant profession de garder les malades dans la ville. Comme on n'en était pas satisfait, l'évêque les avait chassées, et la ville, à qui appartenait leur maison, la prêta pour loger les religieuses en attendant que leur monastère fût bâti. Les filles postulantes n'ayant point manqué de venir, la Bienheureuse les considéra toutes, et ensuite me dit secrètement : « Cette fille que vous voyez de « ce côté-là conviendra; interrogez-la plus soi- « gneusement que les autres. Cette autre-là ne « convient pas; je vous prie, ne lui donnez pas « parole. » Je vis clairement en cela le grand don qu'elle avait de discerner les esprits à la simple vue, et je m'étonnai comment elle pouvait si tôt remarquer la capacité ou incapacité des personnes. Depuis, en les examinant, je reconnus la vérité de la lumière que Dieu lui avait donnée. Celles qu'elle dit convenir furent admises, et les autres, quelque instance qu'elles aient faite par elles-mêmes et par les plus puissants de la ville, n'ont jamais pu être reçues.

La mère Isabelle des Anges avec sa compagnie ne devant arriver que sur le soir, Madame la comtesse de Saint-Paul, Madame de Trégny, femme du gouverneur de la ville, et beaucoup d'autres dames allèrent à leur rencontre une lieue ou deux.

Après leur avoir fait voir la grande église, l'une des plus belles du royaume, elles les amenèrent en cette maison des Sœurs-Blanches, où le grand-vicaire les attendait. Il leur donna à toutes la bénédiction, au nom de l'évêque qui était alors absent, et le lendemain il y célébra la grand'messe, à laquelle assistèrent les principaux de tout le corps de ville, qui se montrèrent tous fort contents.

Le lundi des fêtes de la Pentecôte, quatre filles de la ville furent vêtues : sœur Madeleine de la Croix, sous-prieure à présent à Nevers, sœur Marguerite du Saint-Esprit, décédée depuis quelques années, sœur Catherine des Anges, et sœur Claire du Saint-Sacrement. On remit les autres, qui étaient en grand nombre, à une autre fois. Avant de partir, la Bienheureuse voulut voir ces dernières et les examiner sur leur manière d'oraison. Quand elles lui eurent dit qu'elles se jetaient seulement en la nue présence de Dieu, sans autre chose et sans se former cette présence d'une manière qui les pût occuper en Dieu, elle s'étonna du peu d'instruction qu'elles avaient, et leur remontra que cette manière d'oraison était purement oisive et qu'il fallait s'y occuper autrement, considérant Dieu tantôt comme un père qu'on aime et craint à la fois, tantôt comme un médecin auquel on expose toutes ses infirmités, tantôt comme un riche auquel on représente sa pauvreté, tantôt comme un roi auquel on demande secours contre les ennemis. « C'est ainsi, disait-

« elle, que les filles qui commencent l'oraison « doivent se comporter, et non pas demeurer en « une nue présence de Dieu et ne faire que cela. » Toute cette fondation se passa fort heureusement, contre la prévision d'un chacun, et fut d'ailleurs si vite accomplie (car on n'y employa que trois jours), que la Bienheureuse ne se pouvait lasser d'en remercier la bonté divine tout le long des chemins en revenant.

La cinquième fondation eut lieu à Rouen. Elle se fit à l'instance de M. de Brétigny, prêtre, et de M. le président de Bouville. La mère Isabelle des Anges fut mandée d'Amiens à Paris pour y aller, et Mademoiselle Acarie et moi y allâmes aussi. Elle donna son carrosse aux religieuses, voulant qu'elles fussent honnêtement accommodées sur les chemins; et elle et moi, avec quelques autres personnes, prîmes la voiture ordinaire. Le cocher qui nous menait dormit sur ses chevaux presque depuis Saint-Clair jusqu'à Écouis. La Bienheureuse, s'en apercevant, me dit en souriant : « Il faut que « Dieu soit notre cocher, puisque celui que nous « avons est si endormi. » En effet, soit que les chevaux eussent l'habitude de bien aller, ou que Dieu conduisît lui-même le coche, nous allâmes fort droit.

A dix ou douze lieues de Rouen, nous eûmes avis que le Parlement de cette ville avait rendu un arrêt contre l'établissement du monastère; de sorte qu'il fallut aussitôt se consulter sur ce qu'on

ferait. Entrer en la maison et y pratiquer les exercices de la religion contre l'arrêt d'une cour souveraine, il n'y avait pas d'apparence de le pouvoir faire; recourir au roi était comme impossible, au moins si promptement, parce que les religieuses étaient en chemin; les ramener à Paris, n'était pas à propos. Il nous vint en pensée, après avoir concerté cette affaire, que l'arrêt étant si récemment donné, il n'aurait pas encore été signifié à ceux qui avaient la charge de la fondation, et que ne l'étant point, on ne pouvait être blâmé de s'avancer. Et cependant les religieuses entreraient en la maison, d'où il n'y avait pas apparence qu'on les voulût faire sortir. Nous décidâmes que bien que ceux qui travaillaient à disposer la maison ne nous attendissent que sur le soir, il fallait néanmoins arriver de bon matin, et que la Bienheureuse et moi nous partirions une heure avant les religieuses, pour prier M. le grand-vicaire de les venir recevoir, et pour disposer tant bien que mal leur petite chapelle. Ainsi dit et ainsi fait. Il ne fallut point aller chercher le vicaire général, parce que nous le trouvâmes dans la maison. Je me mis à l'entretenir, car il était docteur de notre Sorbonne, tandis que la Bienheureuse s'occupait à mettre des nappes, des cierges et des tableaux sur l'autel. Aussitôt arrivèrent les religieuses; le grand-vicaire, M. le président de Bouville et les autres qui travaillaient dans la maison en furent étonnés, ne les attendant que sur le soir. Elles se

mirent à genoux devant le grand-vicaire qui les reçut et les mena au chœur, où elles chantèrent à haute voix : *Laudate Dominum omnes gentes;* lui, comme supérieur, dit l'oraison, et leur donna la bénédiction au nom de M. le cardinal de Joyeuse, archevêque, qui lui en avait donné la charge.

Deux heures après arrivèrent les huissiers de la cour pour signifier l'arrêt rendu le jour d'auparavant; ils firent venir en leur présence la prieure et la sous-prieure. Après que l'arrêt leur eut été prononcé, elles répondirent par l'organe de M. le président de Bouville, qu'étant filles de religion, et par conséquent d'obédience, elles étaient disposées à obéir à la cour; mais que se trouvant à la veille de la Pentecôte et n'ayant aucune maison en la ville pour se retirer, elles la suppliaient très humblement de leur permettre de demeurer en celle-ci pendant les jours de fête qui suivaient, comme aussi d'y pouvoir entendre la messe et y communier à porte fermée. Les huissiers, après avoir écrit cette réponse, s'étant retirés et ayant laissé les religieuses en leur maison, la bienheureuse Marie de l'Incarnation fut d'avis que j'allasse me plaindre de cet arrêt à M. le cardinal de Joyeuse, qui était alors en la ville. Je le fis; il en fut grandement étonné et promit d'en écrire au roi. Après j'allai trouver M. le Procureur général, auquel je fis entendre qu'il serait peu convenable de renvoyer de pauvres religieuses en des jours si solennels que ceux de la Pentecôte; et je le sup-

pliai de permettre qu'elles demeurassent en cette maison, avec les conditions offertes. Il se montra assez favorable à ce qu'elles demeurassent où elles étaient, si bien qu'elles y passèrent les fêtes en grande paix, recommandant à Dieu l'issue de leurs affaires; elle fut telle qu'on la désirait, au contentement d'un chacun, même du Parlement et de toute la ville. Il faut ici remarquer en passant que les œuvres de Dieu ont leurs temps et leurs moments, où elles ont plus de facilité; et quand on les laisse passer, il y arrive d'ordinaire beaucoup d'obstacles. On devait accomplir cette fondation pendant la semaine sainte, et le jour en était pris. On différa jusqu'à la Pentecôte, pour quelque raison assez peu importante, et cela fut cause qu'on y trouva ces difficultés.

La Bienheureuse me parla en ce voyage de la fréquente et presque journalière communion des religieuses, ne trouvant pas bon qu'elles communiassent si souvent. Elle me disait qu'en cette fréquence de communion, il fallait voir le progrès que la fille faisait en la vertu; et que si cet avancement ne se voyait point, il lui fallait défendre de communier si souvent, parce que c'est un indice manifeste qu'elle ne communie pas avec l'esprit et le respect qu'il faut porter à cet auguste Sacrement, mais qu'elle communie par routine ou satisfaction naturelle. Elle insista grandement sur cela, et m'en parla deux ou trois fois pendant la route. Quand elle voyait les maisons de la cam-

pagne qui n'étaient couvertes que de chaume, avec des murailles faites d'argile, et qui n'avaient aucun étage, elle levait les yeux en haut et me disait : « N'est-ce pas là assez pour la vie hu-« maine? Que servent toutes ces grandes mai-« sons de Paris? Ces pauvres gens qui demeurent « là sont plus heureux, s'ils savent bien endurer « leur pauvreté, que tous les grands de Paris. » Elle regardait ces pauvres maisons si attentivement et avec une si grande affection, qu'il était aisé de reconnaître l'estime qu'elle faisait de la pauvreté. Quand nous fûmes sur le mont Sainte-Catherine, d'où l'on voit toute la ville de Rouen, je fis arrêter le carrosse afin qu'elle la regardât et considérât. Elle le fit parce que je le désirais. Et après l'avoir vue si grande, si pressée, le port si plein de navires, elle fut touchée intérieurement, et demeura quelque temps sans parler et sans même remuer. Je la laissai, ne la voulant pas interrompre, et quelque temps après, comme revenue à elle, elle me dit (si j'ai bonne souvenance, car n'ayant point en ce temps-là dessein d'écrire, je n'appliquais pas mon esprit à remarquer ses actions) : « Il faut se hâter, et tâcher de « faire ce pourquoi nous sommes venus. » Lorsqu'il fallut repartir de Rouen, ce qui fut le mercredi, elle jugea qu'une religieuse de celles qu'on y avait menées n'y ferait pas bien, n'étant pas un sujet propre pour servir à une fondation, et sur cela elle me pria de lui commander de revenir, ce

que je fis. Elle servait cette religieuse pendant le chemin, apprêtant son boire et son manger aux hôtelleries, et ne se voulant pas même asseoir devant elle, tant son humilité et sa charité étaient grandes. Lorsque nous fûmes arrivés à Vigny, à quatre lieues de Pontoise, personne ne nous voulait loger. Les hôteliers disaient : « Ce sont là des « dévotes; elles jeûnent aujourd'hui (c'était le « mercredi de la Pentecôte), il n'y a point de « profit à les loger. » Il était alors tout à fait nuit. La Bienheureuse se prit à rire, le cœur lui bondissant de joie de se voir rejetée et délaissée. Néanmoins, après avoir été en plusieurs hôtelleries, il s'en trouva à la fin une fort pauvre et assez mal en ordre, où l'on eut au moins le couvert pour passer la nuit. Le lendemain, après avoir salué en passant les religieuses de Pontoise, elle et moi avec la religieuse, nous arrivâmes à Paris.

Le sixième et dernier monastère qui lui doit être attribué aussi bien que les autres est celui de Tours; car bien qu'elle n'accompagnât pas les religieuses lorsqu'elles y furent envoyées, cependant elle y avait été auparavant, et avait non seulement choisi le lieu, mais aussi incliné la volonté de M. de Fonteines, son cousin, à ce qu'il fît cette fondation. Voici comment la chose se passa. La troisième fille de ce bon seigneur ayant été contrainte, à son très grand regret, à cause de ses continuelles maladies, de sortir hors du monastère de l'Incarnation où elle était novice, désira

demeurer dans une chambre, au-dessus des tourières de dehors, et ne voulait point retourner à Fonteines. Le père se fâchant de ce que sa fille ne revenait point en sa maison, Mademoiselle Acarie lui écrivit qu'elle-même la ramènerait. Elle le fit et lui parla fortement de la faire fondatrice d'un monastère à Tours, lui alléguant tant de raisons, que bien qu'au commencement il eût refusé, il lui accorda enfin sa demande, et ils allèrent ensemble à Tours pour trouver une maison. Après en avoir vu plusieurs, ils allèrent en celle de Montifré. Notre Bienheureuse, après l'avoir sérieusement considérée, la jugea propre pour le couvent, si bien qu'elle fut incontinent achetée. La ville et le gouverneur s'y opposèrent, parce qu'ils désiraient que le monastère fût bâti en la nouvelle ville. Ils en firent même écrire à M. de Fonteines par le roi Henri IV. Néanmoins Dieu assista tellement ce choix qu'avait fait sa bonne et fidèle servante, que le monastère y fut bâti et y est demeuré. On envoya pour prieure la mère Anne de Saint-Barthélemy, espagnole, avec la mère Claire du Saint-Sacrement, qui depuis en a été aussi prieure.

Voilà les fondations où cette Bienheureuse assista et dont la conduite lui doit être particulièrement attribuée, à cause des travaux qu'elle y a soufferts, ne dormant ni jour ni nuit en y allant, et par la grande attention d'esprit qu'elle y apportait; car, pour quelques-unes, il ne fallait pas seulement combattre contre les méchants, mais

aussi contre quelques gens de bien qui traversaient ces fondations par le crédit qu'ils avaient dans les villes. Il n'y avait qu'elle qui souffrît de tout cela. Et même, en l'une d'elles, un prédicateur ayant dit quelque chose à l'encontre, elle fit si bien par son humilité et sa charité qu'elle détourna le coup, qui eût sans doute fait du bruit, à cause du grand crédit que ce prédicateur avait parmi le peuple.

D'autres fondations se sont faites en diverses provinces avant qu'elle fût religieuse; mais parce qu'elle n'y a point assisté, bien qu'elle y ait grandement coopéré et qu'elle ait fait ordinairement le choix de celles qu'on y envoyait, nous n'en écrirons rien; nous le laisserons à ceux qui voudront un jour écrire les chroniques de l'Ordre.

CHAPITRE XII.

DE LA VIE ET DE L'HEUREUSE MORT DE CINQ RELIGIEUSES, DONT TROIS ONT ÉTÉ ASSISTÉES PAR LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION.

Bien que l'Ordre se soit grandement dilaté pour le peu de temps qui s'est écoulé depuis son premier établissement en France, et bien qu'il se dilate encore presque journellement en beaucoup de villes et de provinces, néanmoins l'esprit de l'Ordre ne s'est aucunement ralenti par cette grande dilatation. Au contraire, il s'est accru et fortifié par plusieurs bons sujets qui s'y sont courageusement enrôlés. Je ne parlerai point en particulier des religieuses qui sont encore en vie; seulement je dirai qu'il s'en trouve de fort adonnées aux austérités et pénitences; d'autres passent quelquefois les nuits entières en oraison et y sont tellement occupées de Dieu, que le temps ne leur semble être rien. Quelques-unes même sont demeurées trois mois en une telle occupation de Dieu, que les dis-

tractions survenantes ne les en pouvaient retirer. Quelques-unes ne prennent jamais leur voile le matin pour le remettre sur leur tête sans fondre en larmes, s'estimant indignes de le porter, parce qu'elles ne correspondent pas à la grâce de leur vocation, et qu'il leur semble que Dieu demande d'elles de nouvelles et plus grandes vertus. Les autres, étant malades, ont gardé assez longtemps les remèdes en leur bouche, afin d'en ressentir plus vivement l'amertume et par ce moyen participer aux douleurs de Notre-Seigneur; ce que toutefois nous avons défendu, parce que l'effet du remède pouvait en être empêché. D'autres sont si exactes à l'obéissance que s'étant prosternées pour parler à leur prieure, celle-ci oubliant de les faire lever, elles sont demeurées par terre presque des nuits entières. Enfin quelques-unes reluisent par des miracles, Dieu les comblant des grâces gratuites aussi bien que des gratifiantes. Et bien que Dieu départe toujours ses grâces aux bonnes religions, néanmoins il les fait pleuvoir comme à seaux quand elles sont en leur orient et demeurent dans la ferveur d'une exacte observance. C'est pourquoi il faut faire grand état de l'esprit primitif des Ordres et le conserver soigneusement; car là où il est, il opère choses grandes.

En celui dont nous parlons, il y a eu cinq religieuses dont la vie a été sainte, et la mort très heureuse et précieuse aux yeux de Dieu. La première est sœur Angélique de la Sainte-Trinité,

fille unique de M. le maréchal de Brissac. Se sentant appelée de Dieu en cet Ordre, elle s'efforça par tous les moyens d'en obtenir la permission de M. son père. Voyant qu'elle ne pouvait y parvenir, parce qu'il la voulait marier à un jeune seigneur des plus grands du royaume qui la recherchait, elle tâcha de se rendre désagréable aux yeux du monde; elle trempait quelquefois son visage dans l'eau, l'exposant aussitôt au soleil sans l'essuyer afin de devenir hâlée, et elle se comportait fort froidement à l'endroit des gentilshommes qui venaient l'entretenir, leur faisant connaître clairement qu'elle n'avait point le cœur à la terre, mais au ciel et à Dieu seul. Et comme nonobstant ses efforts pour se rendre désagréable, M. le maréchal, son père, persistait à lui refuser sa demande, elle lui dit un jour avec un grand courage : « Je me « rendrai si pénible et si désagréable au monde « que vous, Monsieur, serez contraint de me don« ner congé. Je ne saluerai personne; je n'en« tretiendrai point ceux qui me visiteront, et je « les mécontenterai plutôt; enfin j'en ferai tant, « puisqu'on ne veut point que je quitte le monde, « que le monde me quittera. »

Son père, voyant cette ferme résolution, et qu'humainement il n'y avait point d'apparence de lui ôter cette pensée, vint trouver Mademoiselle Acarie en sa maison et lui déclara l'extrême déplaisir qu'il avait de la résolution de sa fille. Cette bonne damoiselle lui parla avec tant de prudence

et d'efficacité, qu'il consentit que sa fille demeurât en la congrégation de Sainte-Geneviève, dont nous avons déjà parlé, afin d'éprouver ses forces et de voir si elles seraient suffisantes pour porter la rigueur de la religion. Elle y demeura quelque temps, pratiquant courageusement les exercices de mortification, et fit si bien qu'elle fut reçue le huitième de mai de l'an 1605 au monastère de l'Incarnation de Paris, où elle a vécu fort saintement et exemplairement. Dieu lui donna le moyen d'acquérir en peu de temps ce que d'autres n'acquièrent qu'à la longue. Elle disait souvent que le monastère était plein de Dieu, que l'on y ressentait manifestement la plénitude divine, qu'il n'était pas besoin de faire grand effort pour l'y trouver. Elle sentait continuellement l'odeur de la sainte mère Thérèse; et croyant que cela était commun à toutes les autres sœurs, elle en parlait librement à chacun. Elle conversait si familièrement et innocemment avec Notre-Seigneur qu'elle lui découvrait tous ses petits besoins, et en récompense Notre-Seigneur lui montrait ce qui lui était nécessaire, l'assurant de son amour et de sa divine protection. Comme elle était un peu scrupuleuse, elle craignait ordinairement de faillir là où il n'y avait point de faute; alors Notre-Seigneur lui disait au cœur : « Non, ma fille, ne craignez « point; il n'y a point de faute en cela. »

Quelques mois après sa profession, il lui révéla qu'il la voulait tirer du monde, qu'elle ne vivrait

plus guère, et qu'elle monterait à un degré de gloire semblable à celui d'un bon anachorète qui était mort quelque peu auparavant; et bien que cet homme eût vécu longtemps en grande austérité et pénitence, et qu'il jouît au ciel d'une grande gloire, néanmoins Notre-Seigneur révéla à cette bonne fille qu'elle l'égalerait en mérites, par la longue et fâcheuse maladie qu'il lui enverrait. Cela arriva en effet : car elle tomba aussitôt en une maladie qui lui dura plusieurs mois, avec des accidents étranges et des accès fort douloureux; de sorte qu'elle disait souvent aux religieuses : « Il n'y a que l'obéissance qu'il faut rendre à « Dieu qui nous puisse faire consentir à endurer « de si grands maux. » Lorsqu'elle fut proche de sa mort, elle eut désir de se confesser au Révérend Père Coton, auquel elle rapporta plusieurs grâces dont Dieu la visitait intérieurement durant sa maladie. Et après avoir eu de la mère prieure permission de mander quelque chose à M. le maréchal son père, elle dit au Père Coton : « Je vous « supplie, mon père, de lui dire de ma part que « je le remercie du consentement qu'il a donné à « mon entrée en la maison de Dieu. Assurez-le « que je meurs très contente. Il ne me semble « point que je vais à la mort, mais au ciel vers « Dieu, pour en jouir éternellement. » Et elle ajouta : « Quand je dis, mon père, que je meurs « très contente, ce n'est pas pour être délivrée de « mon mal, ou des austérités de la religion, car

« pour cela je voudrais vivre quatre-vingts ans ; « mais c'est pour aller posséder celui pour lequel » j'ai été créée. » Après cela, elle se mit à parler à Dieu fort familièrement, et à dire ce beau couplet de l'hymne de la Vierge :

Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum,
Semper collætemur.

Et à quelque temps de là, son âme quitta son corps pour s'envoler au ciel. Depuis sa mort, elle s'est montrée à plusieurs personnes tant religieuses que séculières; principalement à un homme qui l'avait servie quand elle était dans le monde et qui était alors à plus de cinquante lieues de Paris. Elle lui apparut le jour même de sa mort, revêtue de son manteau blanc et de son voile noir, et lui dit : « Je m'en vais à Dieu. » Le serviteur rapporta cette vision au maître qu'il servait alors, et l'assura que Mademoiselle de Brissac, la religieuse, était décédée. Elle apparut aussi à un personnage de vertu à qui, pour la conduite intérieure de son âme, elle était fort obligée; elle lui fit connaître la grandeur de sa gloire et lui en imprima une si forte pensée, qu'il en eut plusieurs jours l'esprit fort occupé. Ainsi finit cette bienheureuse fille, n'ayant demeuré en la religion qu'un an et neuf mois, mais en ce peu de temps ayant, par sa grande ferveur, acquis autant que ceux qui y demeurent longuement.

La seconde de ces religieuses est sœur Anne de Jésus, professe du monastère de Dijon. Aussitôt qu'elle avait eu connaissance des Carmélites, bien qu'elle n'eût pas l'âge requis par les constitutions, elle demanda instamment d'être reçue. La mère Anne de Jésus, d'Espagne, sachant qu'elle était trop jeune, voulut quelque temps éprouver la fermeté de sa résolution. En conséquence, elle venait tous les jours au couvent pour parler à la mère Anne ou bien à quelque sœur; et après que le service était achevé, elle se mettait à orner et à balayer l'église, et à faire d'autres petites œuvres qui montraient assez sa ferveur pour la religion. En la maison de son père, elle obéissait exactement à ses parents, et se rendant serviable aux serviteurs mêmes, elle excitait ses frères à faire une confession générale. Voyant qu'ils avaient honte de la faire dans leur ville, elle obtint de son père la permission d'aller avec eux à Notre-Dame de l'Étang, où elle fit adroitement venir un confesseur capable, auquel ils firent leur confession générale. Elle était dès lors fort austère, jeûnant étroitement, et donnant même son souper et sa collation aux pauvres.

La mère Anne de Jésus l'ayant admise pour être reçue en son temps, les supérieurs la firent venir à Paris, où la bienheureuse Marie de l'Incarnation la mit en la congrégation des filles de Sainte-Geneviève; elle l'allait souvent voir pour reconnaître son esprit et la diriger en ce qui était de l'Ordre, et cette fille profita grandement sous cette con-

duite. Après qu'elle eut été quelque temps à Paris, les supérieurs la renvoyèrent contre son désir à Dijon pour y prendre l'habit. Elle n'alla point à son arrivée en la maison de son père, mais descendit droit en celle des tourières du couvent, d'où elle manda à ses parents que, s'ils la voulaient voir, ils se hâtassent de venir, parce qu'elle allait entrer dans le monastère. Sa mère accourut et la pria, les larmes aux yeux, de venir au moins encore une fois en sa maison; mais elle ne la put jamais persuader d'y aller. Elle entra donc le jour même de son arrivée dans le monastère, et le lendemain reçut l'habit de l'Ordre. Elle commença dès lors à mener une vie angélique, reluisant en toutes sortes de vertus, s'affectionnant grandement à toutes les choses de la religion, et ayant un grand soin de ne pas manquer à la moindre. Dieu la voulant récompenser de sa ferveur, lui donna un grand amour de sa Passion, si bien que, durant l'année de son noviciat, elle ne fit point d'autre méditation. Cela fit naître en elle un si grand désir de souffrir pour Dieu le martyre, que souvent on lui entendait dire avec ardeur : « Quand serai-je digne de souffrir pour vous, mon « Seigneur? » Et comme en cette année du noviciat il fit plus froid que de coutume, elle ne se chauffa toutefois presque point, si bien que les mains et les pieds lui gelèrent et percèrent en beaucoup d'endroits; on fut contraint de la mettre au lit, où elle disait à son corps : « Tu es bien

« aise, mon corps; tu te réjouis à cette heure;
« mais je te ferai ci-après bien aller. »

Elle faisait souvent des mortifications au réfectoire avec un grand mépris d'elle-même, et se représentait les mystères de la Passion de Notre-Seigneur avec une telle abondance de larmes qu'elle attendrissait les cœurs de toutes ses sœurs. Elle disait ses fautes au chapitre avec tant de facilité qu'elle la donnait à celles qui ne l'avaient pas; et elle était tellement éclairée qu'elle discernait jusqu'aux moindres mouvements de la nature, et savait fort bien les distinguer d'avec ceux de la grâce, ce qui n'est pas une petite lumière. Elle demeura plus d'un an au noviciat, parce que lorsqu'elle le commença elle n'avait pas l'âge, et il fallut pour cela différer sa profession jusqu'à ce qu'elle l'eût atteint. Aussitôt qu'elle l'eut faite, elle redoubla ses mortifications; et Dieu lui ayant communiqué une haute oraison, il commença à la faire souffrir pour lui, selon les grands désirs qu'elle en avait. Il lui survint une telle pauvreté intérieure que ce lui était alors beaucoup que de se pouvoir supporter. La facilité d'oraison qu'elle avait eue en son noviciat lui fut ôtée, et elle ne s'occupait plus qu'à se tenir pauvre et humble, avec une si basse opinion d'elle-même et une si haute de ses sœurs, qu'elle s'humiliait grandement en son intérieur quand elle les voyait, cherchant les moyens de leur rendre service en ce qu'elle pouvait. Elle allait aider aux

sœurs laies à laver les lessives, à porter le bois à la porte de la cuisine, à éplucher les herbes, et autres choses semblables, selon la permission qu'elle en obtenait. Elle avait cousu sa paillasse de telle sorte qu'elle était dure comme du bois et si inégale par endroits, que pas une des sœurs, après sa mort, n'y put jamais reposer.

Quelque temps avant la maladie dont elle mourut, son père la venant voir, elle lui persuada de faire une confession générale; ce qu'il fit quelques jours après. Il en fut si fort touché qu'il retourna trois fois à son confesseur, lequel fut contraint de lui dire qu'il n'y pensât plus et qu'il prenait son âme sur la sienne. Peu de jours après, il mourut soudainement sans parler, et l'on vit bien alors l'effet de l'inspiration que sa fille avait eue de Dieu, pour l'inciter à faire sa confession générale. Le lendemain de cette mort, la mère Louise de Jésus, prieure, assembla toutes les sœurs et leur demanda si elles avaient tout quitté en entrant en religion, même leurs plus proches parents. Toutes ayant répondu que oui et qu'elles désiraient être également quittes d'elles-mêmes, la mère Louise demanda à celles qui avaient encore leur père et leur mère, si elles n'auraient point de regret de leur mort. Toutes ayant répondu que non, pourvu qu'ils mourussent en la grâce de Dieu, elle dit à cette bonne sœur: « Ni vous non plus, ma sœur? » — « Non, ma mère, » répondit-elle. Alors elle lui dit: « Sachez, ma sœur, que votre père est

« mort. » Toute l'affliction qu'elle eut fut qu'il était mort sans les sacrements de l'Église; mais la confession générale qu'elle lui avait persuadé de faire lui servit alors de tout, et elle appliqua la plupart de ses prières au salut de son âme.

A quelque temps de là, elle tomba malade d'une fièvre lente qu'elle cacha assez longtemps, comme aussi une enflure qui lui vint au genou. Elle ne laissait pas de se tenir debout, comme les autres, à l'office divin; mais la mère Louise s'apercevant qu'elle boitait, fit venir le médecin, qui reconnut que ce mal de genou était accompagné d'une fièvre, tellement qu'on la mit à l'infirmerie, où celle qui la gardait lui fit promettre de ne rien dire quand on la traiterait bien; car elle ne pouvait presque souffrir qu'on fît du bien à son corps. Cette bonne sœur qui connaissait assez son austérité, écrivit cette promesse et l'attacha au chevet de son lit, pour marquer quand elle y manquerait. Dans sa maladie, comme elle parlait à la mère Louise de la pauvreté intérieure et du délaissement que les âmes expérimentent quelquefois, la mère l'encouragea et lui dit : « Ne vous souciez « point de cela, ma sœur; à la mort vous ne se« rez point pauvre; Dieu vous donnera tout alors. » Elle s'avança si fort en cette dernière maladie, qu'on voyait ouvertement reluire en elle la candeur, l'innocence, la simplicité d'enfant, la pureté, une obéissance très grande et une très profonde humilité. Ainsi étant, à cause de son altération,

contrainte de boire souvent, il ne fallait que dire : « Ce n'est pas l'obéissance que vous buviez tant, » pour qu'aussitôt elle s'apaisât et endurât son mal en patience. Une fois, comme elle perdait la respiration qui lui devenait de plus en plus courte, une sœur qui la voyait haleter lui dit : « Ma sœur, « l'obéissance veut que vous vous arrêtiez de ha- « leter, » et elle s'arrêta court quelque peu de temps.

On lui apporta le sacré Viatique le jour de l'Annonciation de la Vierge, et aussitôt qu'elle l'aperçut elle commença à dire : « O mon Dieu, « qu'il y a longtemps que je vous désire! » Après avoir communié, se voyant seule et pensant que personne ne l'écoutait, elle dit : « J'avais, mon « Dieu, grand désir de servir cette sainte et sacrée « religion; mais, mon Seigneur, que votre volonté « soit faite. Si vous avez pour agréable que je « souffre ici en ce lit quarante ans, me voici prête, « voire même jusqu'à la fin du monde. O mon Dieu! « je me consomme en votre amour. » Puis elle répéta ces paroles : « O sainte et sacrée religion, « je ne suis pas digne d'y être. » Il lui survint ensuite un grand recueillement intérieur; puis, revenant à soi, elle dit à la mère prieure : « Ma « mère, j'irai bientôt voir Dieu; » et après, en s'humiliant, elle dit : « Hélas! que je suis orgueil- « leuse de dire ces paroles. » Une autre fois, elle lui dit : « Ma mère, j'ai vu sainte Cécile, sainte « Thècle et sainte Agnès, qui me montraient une

« couronne qu'elles me voulaient donner. O ma « mère ! j'irai bientôt au ciel ; je prierai pour vous « afin que vous y veniez aussi; vous avez assez « travaillé. » Les sœurs lui dirent incontinent : « Ne dites pas cela, ma sœur ; notre mère nous est « nécessaire. » Elle répondit : « Je vous en demande « pardon ; ne vous souciez pas, il n'en sera ni plus « ni moins pour ce que j'ai dit. » Une autre fois, elle dit à la mère prieure : « Ma mère, je crois « que j'ai vu Dieu, si je ne me trompe ; il m'a mon- « tré le lieu et la place qu'il me voulait donner. « O ma chère mère! c'est une chose que je ne puis « dire ni expliquer. »

La veille du jour où elle mourut, il lui prit un sommeil tel qu'on ne la pouvait éveiller, et il semblait qu'elle n'entendît rien; mais à l'instant où le confesseur entra avec les saintes huiles, elle revint à elle, comme si elle n'eût eu aucun mal, et dit avec une simplicité d'enfant : « Eh bien, « mon père, est-ce Dieu que vous m'apportez? « Oh! qu'il y a longtemps que je le désire! » L'on commença à dire ce qu'il fallait, puis le confesseur lui dit de demander pardon aux sœurs. « Je le « demande, dit-elle, à nos Pères supérieurs (et « sur cela demanda à baiser sa main), à nos mères « et sœurs. » Et après qu'elle eut remercié Dieu d'être religieuse de l'Ordre de la sainte Vierge, on lui dit : « Votre mère est au tour de dehors, « qui vous prie de lui mander quelque chose. » — « Dites-lui que je n'ai rien à lui mander,

« sinon que je m'en vais au ciel, quoique indi-
« gne, et que, pour le reste de sa vie, elle fasse
« autant d'aumônes et autant de charités qu'elle
« pourra. » Et elle ajouta : « Elle ne vivra pas long-
« temps; » ce qui fut vrai, car elle mourut à la fin de l'an. La nuit elle se mit à chanter le verset qu'on chante en prenant le voile : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam.* Elle le chanta d'un chant plus doux que de coutume, et avec un visage si vermeil qu'on la voyait clairement embellir. Elle perdit incontinent la parole et la vue ; mais la mère prieure lui suggérant de dire avec elle quelques mots de dévotion, elle recouvra la parole et les dit et après elle ne parla plus. Les sœurs admirèrent alors la force de la sainte obéissance, car elles n'avaient pu tirer aucune parole d'elle, et aussitôt que la mère prieure lui avait commandé de parler, elle avait parlé distinctement. Le confesseur, après avoir dit les litanies, la voyant proche d'expirer, lui donna la bénédiction après laquelle elle rendit le dernier soupir, comme si elle n'eût attendu que cela pour s'en aller. Elle mourut donc à une heure après midi.

Comme on pensait la faire enterrer sur le soir, on l'exposa dans le chœur à la grille, où il accourut tant de gens qu'ils la pensèrent rompre ; on disait qu'elle semblait prier Dieu, qu'elle était plus belle qu'au monde, et que sa maladie et la mort même ne l'avaient en rien amaigrie ni dé-

charnée. Elle inspirait même du recueillement à ceux qui la regardaient, et leur donnait des désirs d'être religieux. L'on mit le corps en un petit lieu voûté, quelque huit ou neuf marches au-dessous du chœur, en attendant que les cloîtres fussent bâtis. On répandait en ce lieu l'eau bénite qui restait de la semaine, ce qui le rendait humide, outre qu'il était assez avant dans la terre; le corps demeura deux ans entiers en ce lieu, jusqu'à ce qu'il fût besoin de l'abattre pour le bâtiment neuf. La mère prieure y alla alors avec une ou deux sœurs pour ouvrir la bière, pensant qu'elle devait être toute pourrie, à cause de l'humidité du lieu; mais l'ayant ouverte, elle ne la trouva point endommagée. Elle leva le voile de dessus la face de la défunte, et trouva ce voile consumé, excepté la partie qui était au-dessous de la tête. Celle-ci, aussi bien que la face, les mains, les pieds et le reste du corps, furent trouvés entiers sans aucune marque de corruption; il y avait seulement, sur toutes les parties, une petite fleur blanche que l'on essuya avec un linge. Toutes les sœurs ayant été appelées, elles furent grandement étonnées et comme hors d'elles-mêmes de voir ce saint corps si entier. L'une lui baisait les pieds, l'autre les mains, les autres la face, ne se pouvant lasser de le contempler. Quelques-unes qui avaient été à Saint-Claude et avaient vu le corps de ce saint, dirent que l'un et l'autre corps étaient de même. On lui ôta ses vieux habits, et l'on vit que les vers qui s'y étaient

mis avaient même percé et rongé le bois de la bière, et toutefois, chose admirable! n'avaient aucunement endommagé le corps. De plus, il ne sentait point mauvais. Après qu'on lui eut remis d'autres habits neufs, qu'on eut tendu de blanc les murailles, et jonché de lauriers et autres feuillages les lieux par où il devait passer, il fut porté en grande révérence au nouveau cimetière qui avait été bénit quelque temps auparavant par M. l'évêque de Langres. Les ecclésiastiques y entrèrent pour accompagner le corps et le mettre en la sépulture avec les prières et cérémonies ordinaires; ils y firent toucher beaucoup de branches de laurier, qui ont été distribuées en beaucoup de monastères. Dieu soit éternellement loué de ce qu'il a voulu si clairement manifester les grâces de sa fidèle servante, qui en peu de temps accomplit tous les temps; elle n'était âgée que de vingt ans ou environ, et ne fut que trois ans ou un peu plus en religion.

La troisième dont nous voulons parler est sœur Geneviève de Saint-Denis, qui mourut au couvent de Chalon-sur-Saône. Nous rapporterons d'elle quelques points de vertus assez remarquables. Pour le regard de l'humilité, depuis que Dieu lui eut fait la grâce d'être admise en l'Ordre, elle en fut tellement reconnaissante et s'en humilia tant, qu'on ne l'a jamais vue manquer à cette vertu tout le temps qu'elle a vécu en religion, non pas même ceux qui la conduisaient et savaient tout ce qui se

passait en son intérieur. Sa dévotion n'était pas moindre : elle avait écrit plusieurs sentences des psaumes et de l'Évangile, qu'elle récitait souvent avec une grande ferveur. Mais les paroles qui lui revenaient davantage étaient celles-là : *Ego sum vermis et non homo*, parce qu'elle considérait d'une part la grandeur de Dieu, et de l'autre la bassesse jusqu'à laquelle, pour l'amour de nous, il était descendu. Quand elle voyait des vers sortir de terre, elle les prenait entre ses mains et les baisait, parce que Notre-Seigneur s'y était comparé. Elle marquait en un livre les fautes qu'elle faisait contre les vertus; et de là il est aisé de reconnaître sa grande pureté, car depuis son noviciat il n'y a presque rien de marqué. Il y avait une page portant qu'il fallait interpréter toute chose en bien de la part de son prochain, et elle n'y avait pas manqué une seule fois. Bien qu'elle reluisit en toutes sortes de vertus, il y en avait néanmoins trois dans lesquelles elle brillait davantage. La première était de ne se point excuser. La seconde, d'être simple : car bien qu'elle eût un fort bon jugement, néanmoins elle le savait bien faire mourir quand il fallait. La troisième était une ferveur incomparable pour la Passion de Notre-Seigneur, aimant au possible les saints Pères et Docteurs qui en avaient écrit. Elle fut saisie, lors de son entrée en religion, de la crainte de l'enfer et des jugements de Dieu; mais Dieu la lui ôta quelque temps avant sa mort, de sorte qu'elle

mourut, comme nous le verrons, en une grande paix et confiance de son salut.

Environ deux mois après sa profession, elle eut de très grandes épreuves intérieures, pour lesquelles toutefois elle ne perdit point la paix, trouvant le contentement dans la peine et le repos dans l'inquiétude. A ces travaux, Notre-Seigneur ajouta une infirmité corporelle qui lui commença un an avant sa mort. Six semaines auparavant, il lui survint une inflammation à la gorge qui l'empêchait d'avaler aucun aliment sans une douleur intolérable, dont pourtant elle ne se plaignait point. Elle ne laissait pas de dire journellement son office, et elle le dit jusqu'à la veille de sa mort; elle demanda même à le dire le jour qu'elle mourut.

Elle eut une fois une sorte de vision, ne sachant si elle dormait ou non; elle vit plusieurs vierges vêtues comme les Carmélites, avec les mêmes habits, excepté que leurs robes étaient plus blanches. Aussitôt qu'elle les aperçut, elle courut à l'une d'elles qui était la plus grande de toutes, et l'embrassa. Lorsqu'elle revint à elle, elle s'étonna d'avoir eu cette hardiesse, parce qu'elle était naturellement craintive. Depuis cette vision elle ne pouvait plus occuper son esprit qu'en Dieu même; de sorte que, comme les sœurs lui demandèrent un jour son avis sur un ouvrage qu'elle savait fort bien, elle leur répondit : « Je ne sais où est mon « esprit; je ne puis plus dire comment il faut « faire cela. »

La veille de Noël, la mère Thérèse de Jésus, prieure, l'alla voir, et la trouvant couchée toute vêtue, l'en reprit; mais elle lui dit qu'elle l'avait fait pour aller entendre le Martyrologe, qu'elles appellent en l'Ordre la Calende. Le jour de Noël, étant levée et allant entendre la messe, elle aperçut la prieure; aussitôt elle se mit à genoux, et à mains jointes lui demanda pardon des fautes qu'elle avait commises et des peines qu'elle lui avait données. Puis elle lui dit : « Ma mère, c'est « fait de moi; je vais mourir. J'espère de la misé« ricorde de Dieu, et par les sacrées plaies de son « humanité, qu'il me recevra en sa grâce. » Après la messe on l'alla recoucher, et elle dit entre autres choses qu'elle avait une grande consolation en sa maladie, de ce qu'elle n'avait pu user d'aucune des choses que l'on donne aux malades, les confitures mêmes lui ayant été à dégoût. Lorsqu'elle fut couchée, celle qui la gardait lui voulut mettre quelque linge chaud, parce qu'elle était déjà toute froide et à demi morte; mais elle lui dit : « Ma sœur, ne me touchez pas; car vous savez « que nous sommes religieuses. » L'autre lui répondit : « Ne craignez pas, ma sœur; vous ne « perdrez pas pour cela la pureté. » Elle repartit : « Il me souvient d'avoir lu dans Platus, que le reli« gieux perd quelquefois à la mort ce qu'il a eu « bien de la peine à conserver toute sa vie. » Le médecin vint et l'engagea à prendre un sirop qui lui faisait toujours beaucoup de mal à prendre.

Comme elle n'en voulait point, le médecin lui dit : « Faites cela pour l'amour de Notre-Seigneur qui « est né en ce jour. » Elle répondit : « Non seule- « ment cela, mais toute autre chose ; nos actions « ne doivent être que pour l'amour de lui. » Après avoir pris ce sirop, il lui survint une convulsion, laquelle étant passée, elle demeura plus paisible que de coutume et pria l'infirmière de ne lui plus rien faire prendre, « parce que, dit-elle, cela « m'empêche d'élever mon esprit à Dieu. » Sur le minuit, elle pria qu'on appelât la mère prieure et lui dit avec un visage riant : « O ma mère, qu'il « fait bon mourir Carmélite ! » Lorsqu'elle vit ses sœurs, elle leur en dit autant, et prit congé d'elles avec une si grande joie qu'elle donnait à toutes une incroyable dévotion. On récita les litanies de la Vierge près d'elle, et elle répondit à toutes les invocations. Puis on lui apporta une croix, qu'elle prit et baisa avec une merveilleuse tendresse, disant : « O sacrées plaies en qui j'ai mis « toute ma confiance, vous m'ouvrirez les portes « du ciel. » Elle fut ensuite quelque temps sans parler, tenant et regardant cette croix. La prieure lui demandant ce qu'elle faisait, elle lui répondit : « Je regarde, ma mère, Notre-Seigneur porter sa « croix. » Il lui reprit aussitôt une seconde convulsion, plus violente que la première. Dès qu'elle fut passée, elle dit à ses sœurs pour les consoler : « Je ne meurs pas encore. » On lui demanda si elle n'avait plus de crainte ; elle répondit que non,

et qu'elle était toute pleine de confiance. « Jamais, « dit-elle, je n'en eus tant. J'espère que Notre-« Seigneur me fera miséricorde par ses mérites. » L'Extrême-Onction lui ayant été donnée, elle récita avec les sœurs l'oraison de sainte Thècle qu'elle savait par cœur; puis elle se mit à dire : « O mon Dieu! que je vous aime! » Et ne dit autre chose jusqu'à la mort, si ce n'est qu'entendant une de ses sœurs qui parlait à la prieure de lui faire prendre quelque chose, elle dit tout haut : « Plus rien qu'aimer, plus rien qu'aimer, rien « qu'aimer! » Et ainsi, répétant souvent ces paroles d'amour en grande paix, elle expira le jour de Saint-Étienne premier martyr, à trois heures après minuit, l'an 1611.

Cette mort fut suivie quelques années après de celle d'une autre, qui se nommait sœur Marie de la Trinité, religieuse du monastère de Dijon, qui fut dès son bas âge prévenue de beaucoup de grâces fort singulières. On ne voyait point en elle les inclinations ordinaires des enfants, mais des actions de personne mûre et sensée. Elle s'affectionnait à la lecture des livres spirituels, et particulièrement à celui de la vie de sainte Catherine de Sienne, tâchant de pratiquer ce qu'elle y remarquait. Ayant vu que cette sainte jeûnait le jour du mardi gras, à cause des péchés qui se commettent en ce jour-là dans le monde, elle voulut aussi jeûner, quoique sa petite nature y résistât fort. Elle avait un grand zèle du salut des âmes, et ne se

souciait point d'endurer des affronts et des injures, pourvu qu'elle coopérât au salut de quelqu'une. Ceci parut en une fille hérétique qu'elle menait à l'église des Pères Jésuites pour voir les exercices des catholiques, ne lui parlant ordinairement que de la foi de l'Église, des sacrements, principalement de la confession et de la communion. Le père de cette fille enrageait de dépit, et disait mille injures à cette bonne sœur qui ne s'en souciait aucunement; et comme, en la maison de cet hérétique, on servait de la viande en Carême, cette petite partageait son dîner en deux, et en portait la moitié à cette fille, afin qu'elle ne se souillât point des viandes défendues que l'on mangeait en sa maison.

Elle perdit sa mère bien jeune, ce qui lui fut occasion de souffrir beaucoup; car, comme une servante vit qu'elle s'adonnait entièrement à Dieu et méprisait les choses du monde, elle se mit à la rudoyer et à lui dire force paroles outrageuses, qu'elle supportait avec patience, se mettant même à genoux devant elle pour lui demander pardon. Elle était dès lors tellement occupée en Dieu, qu'on l'a vue aller par la ville les mains jointes, comme s'il n'y eût eu que Notre-Seigneur et elle au monde. Elle avait un grand désir d'être religieuse; mais comme il n'y avait point en la ville de couvent réformé, elle attendait la divine providence. Là-dessus un Père Jésuite qui savait qu'on traitait d'y établir l'Ordre des Carmélites, lui donna es-

pérance d'en être, et lui promit qu'il parlerait pour elle à ces religieuses, comme il le fit après leur arrivée, les assurant que depuis deux ou trois années qu'il la confessait, il n'avait pas reconnu en elle un seul péché véniel, au moins qu'elle eût commis à son escient. Elle postula quinze mois, au bout desquels elle fut admise pour être novice.

Il se passa en son noviciat une chose assez notable; c'est qu'une autre novice ayant laissé tomber dans le puits une burette d'argent, sans qu'elle pût la retirer, malgré toutes sortes d'artifices dont elle usa, sœur Marie de la Trinité qui avait aussi travaillé, mais en vain, à la ravoir, lui dit : « Ma « sœur, prions sainte Geneviève, patronne de nous « autres novices, qu'il lui plaise de nous la faire « recouvrer. » Elles le firent près du puits, et aussitôt, avec le même instrument dont elles s'étaient déjà servies, elles reprirent la burette. Alors elle dit à cette sœur : « Allons, ma sœur, « remercier la sainte; elle a bientôt accordé notre « requête. » Elle avait une certaine incommodité qui l'empêchait de faire profession, de sorte que sa compagne qui avait pris l'habit le même jour qu'elle, fit profession auparavant. Sœur Marie de la Trinité, craignant de n'y être pas reçue, fut si affligée qu'elle inspirait de la compassion à toutes les religieuses, lesquelles voyant ses grandes et rares dispositions, jugèrent que l'esprit devait l'emporter sur le corps, et qu'il la fallait admettre à la profession nonobstant cette infirmité. Elle ne

s'en ressentit plus depuis; ce qui doit être regardé comme un miracle, parce qu'on ne guérit pas d'ordinaire de cette maladie.

Cette bonne âme se voyant plus liée à Dieu par sa profession, reluisit aussi bien plus qu'auparavant en toutes sortes de vertus. Son obéissance était si exacte, qu'un jour la prieure lui ayant commandé d'aller prendre une bête qui sautillait dans le jardin, elle y alla promptement, bien qu'elle pensât que ce fût un crapaud, et le lui apporta entre ses mains. Elle avait une fois composé plusieurs couplets en l'honneur de la Nativité de Notre-Seigneur, qu'elle récita aux sœurs durant la récréation. Il y eut une sœur laie qui lui dit de n'en plus faire, ce à quoi elle obéit, ne voulant pas écrire ceux qui lui venaient en pensée quoiqu'ils fussent fort dévots, qu'elle n'eût au préalable obtenu licence de cette sœur laie, car elle estimait que toutes les créatures, quelles qu'elles fussent, avaient droit de lui commander.

Cette vertu d'obéissance était suivie d'une entière soumission et démission de soi-même envers les supérieurs et supérieures, en sorte qu'elle ne pouvait faire ou dire une parole, non pas même avoir une pensée contraire à ce qu'on lui disait. Son silence était tel, qu'à peine disait-elle les choses nécessaires : et quand elle pouvait, elle n'usait que de signes pour déclarer ce qu'elle jugeait le devoir être. Elle était dégagée de toutes choses, particulièrement d'elle-même, ne désirant

que le mépris et la mortification de sa nature. Elle l'était aussi de ses parents; car son père et deux de ses frères étant morts depuis qu'elle fut religieuse, elle n'en fut pas plus touchée que s'ils lui eussent été étrangers, si ce n'est qu'elle s'employait de tout son cœur à prier Dieu pour le salut de leurs âmes. Elle était fort affectionnée à la pauvreté. Un jour, étant malade, on lui apporta une image de la sainte Mère de Dieu, qui la consola si fort qu'elle pria de l'attacher au chevet de son lit. L'infirmière, voyant que cette image l'avait grandement réjouie, en alla querir d'autres; mais elle lui dit incontinent : « Ma sœur, ces images « sont bien dévotes, mais d'en avoir tant, ce serait « contre la pauvreté; ôtez-les, je vous prie. »

Elle était élevée à un haut degré d'oraison, principalement lorsqu'elle s'appliquait à considérer les perfections divines. Un jour qu'elle était descendue au cimetière avec une autre sœur, voyant la sépulture d'une défunte, elle eut à l'instant une claire connaissance de la toute-puissance de Dieu en la résurrection des morts; et étant demeurée quelque temps en un profond silence, elle se prit à dire; « O mes sœurs, que nous « avons un grand Dieu! » Et en disant cela, sa parole était pénétrante et efficace, parce qu'elle avait intérieurement goûté ce qu'elle disait au dehors. Elle avait une si grande dévotion au Saint-Sacrement, qu'elle se demandait comment les créatures ne s'anéantissaient point en sa divine

présence. Elle avait sur ce point une foi tellement illuminée, qu'elle s'étonnait qu'il pût y avoir au monde des juifs, des païens et des hérétiques, puisque la vérité de ce mystère et aussi de tous les autres, est chose si claire.

Environ un an avant sa mort, Dieu la changea tout à fait quant à son intérieur, la mettant en une oraison surnaturelle et hors de son pouvoir; elle n'en savait quelquefois que dire, sinon que Dieu la voulait plus patissante qu'agissante. Il lui semblait que tout ce qui paraissait aux yeux du corps n'était que mensonge, en comparaison de la suprême vérité qui s'était alors emparée de toutes ses puissances. Parlant un jour de l'anéantissement intérieur où Dieu l'avait si profondément réduite, elle disait : « Oh! qu'il y a de vérités cachées sous « cet anéantissement! L'âme qui est vraiment anéantie et qui se voit n'être qu'un pur néant, est « garantie d'une quantité innombrable de fautes « et de dangers; parce qu'un rien, comme elle se « voit être, en effet, n'occupe aucun lieu, ne se « peut attribuer aucune chose, ne pense pas que « rien lui soit dû, n'empêche plus l'opération de « Dieu par la sienne, puisque Dieu a tiré ses puissances hors de leur industrie et activité propres. » Par ces paroles nous pouvons assez reconnaître la grande lumière de son âme.

Sa dernière maladie commença par un rhume et un vomissement de sang, qui lui dura jusqu'à six semaines avant sa mort; elle fut saisie alors

d'une fièvre lente qui ne la quitta jamais. La plus grande consolation qu'on lui pouvait donner était de lui dire que bientôt elle irait voir Dieu. Comme cette fièvre allait tous les jours augmentant, on lui apporta des feuilles de vigne pour lui rafraîchir les mains; elle les toucha pour faire l'obéissance, et puis les laissa. La prieure lui demanda incontinent : « Cela ne vous soulage-t-il point? — « Non, « ma mère, car cela est sensuel. » Elle disait encore : « Il faut laisser ce corps et cette nature « souffrir; qu'importe, pourvu que l'esprit soit à « Dieu? » Quoiqu'elle souffrît beaucoup, elle ne voulait pas se tourner en son lit d'un côté à l'autre sans la permission de celle qui la gardait, et même elle demandait à sa prieure, nonobstant sa grande maladie, de lui donner quelque mortification.

La nuit qui précéda sa mort, il lui arriva un grand affaiblissement, et l'on pensait qu'elle allait mourir. Elle, se voyant si affaiblie, demanda un peu de vin pour se fortifier; mais quand elle fut un peu revenue de cette faiblesse, elle eut crainte d'avoir mal fait; « parce que par ce moyen, dit-« elle, je me suis délivrée de souffrir. » Toutes les religieuses avaient une grande estime pour elle; voyant qu'elle ne resterait plus longtemps en ce monde, elles lui vinrent dire leurs besoins, afin qu'elle en demandât à Dieu le remède ou la délivrance; et elle, se confiant en la bonté et miséricorde de Dieu, à cause de la charité qu'elle leur portait, leur promit à toutes d'y faire ce qu'elle

pourrait. La veille du jour de sa mort, son mal empira beaucoup vers le soir; tellement que la prieure lui fit apporter Notre-Seigneur pour viatique, et l'Extrême-Onction immédiatement après. Le rhume qui faisait si grand bruit en sa poitrine cessa tout à coup, son visage se changea d'une manière grave et majestueuse, et l'on y voyait alors un rayon de sainteté et une marque de sa prochaine glorification. Elle ne parlait ni ne remuait, et il semblait à toutes les religieuses qu'elle fût déjà jouissante de la divinité. Étant revenue à elle, elle dit à la mère prieure : « Ma mère, allez vous « reposer; nous nous portons maintenant mieux, » bien qu'elle souffrît beaucoup. Sur le matin du jour qu'elle mourut, elle lui dit : « Ma mère, dites-« moi mes fautes; je désire les savoir. » On lui demanda si elle était contente de mourir Carmélite et elle répondit : « O grande grâce! ô grande « miséricorde de Dieu! ô saint et sacré Ordre, que « j'en suis indigne! Heureuses Carmélites, et en « la vie, et en la mort! »

Vers les sept heures du matin la prieure la pria de ne point mourir qu'elle n'y fût, et aussi toutes les sœurs. Elle alla entendre la première messe et communier. En revenant, elle la trouva fort baissée, si bien que pensant qu'elle allait expirer, elle envoya querir les religieuses, aux prières desquelles la malade se recommanda fort instamment. Néanmoins l'heure étant venue de dire la messe haute, les sœurs furent contraintes de la quitter,

et revinrent ensuite pour la voir mourir. Le confesseur dit les prières accoutumées et commença la Passion. Pendant qu'on la disait, la mère s'aperçut qu'il y avait une sœur qui n'était pas là ; elle l'envoya querir et aussitôt que cette religieuse fut entrée, environ comme on disait : *Et inclinato capite emisit spiritum*, la malade rendit son âme à Dieu, accomplissant ainsi l'obéissance de sa bonne prieure, qui lui avait dit de ne point mourir que toutes les religieuses ne fussent présentes. Sa mort arriva le 29 mai 1616, jour de la très Sainte Trinité dont elle portait le nom. Elle était demeurée neuf ans et cinq mois en religion.

Elle parut très belle après sa mort, bien que naturellement elle ne le fût pas. L'on jeta sur son corps force fleurs et roses que les religieuses, et même les ecclésiastiques qui firent les obsèques, gardèrent soigneusement comme de précieuses reliques. D'autres religieuses eurent aussi après sa mort des visites de Dieu, qui les poussaient à entreprendre la perfection avec plus d'ardeur qu'elles n'avaient fait. Dieu soit éternellement loué en sa fidèle servante qui prie là-haut, comme il est à présumer, pour la conservation et l'accroissement de l'Ordre.

La cinquième est sœur Marie de la Miséricorde, professe du monastère de Paris, qui fut mise fort jeune en un monastère assez déréglé, où, à la sollicitation de ses frères et sœurs, n'ayant ni père ni mère, elle prit l'habit au bout de quelque

temps, croyant plus ses parents qu'elle-même. Dieu eut agréable cette simplicité, car durant sa vêture, elle fut tellement occupée en Dieu qu'elle n'aperçut rien de toute la cérémonie, encore qu'elle durât plus de trois heures. Depuis, voyant qu'on ne vivait pas en ce monastère comme il fallait, elle fit demander à des docteurs de Sorbonne si elle y pouvait en bonne conscience faire profession; et comme il lui fut répondu que non, attendu le grand dérèglement qui y était, elle revint en la maison d'un sien frère, où elle commença à ouïr parler des Carmélites nouvellement établies à Paris, et eut le désir d'y entrer.

Pendant ce temps, il lui arriva un accident fort extraordinaire, qui montra clairement le soin que Dieu avait d'elle. Son frère, ayant résolu de louer sa maison, mit un écriteau sur le haut de la porte indiquant qu'elle était à louer. Un jour, tandis qu'elle était seule, il arrive un homme qui demande à voir cette maison pour l'acheter ou la louer. Elle le pria de revenir une autre fois. Comme il insistait et disait qu'il ne pouvait pas revenir, parce qu'il était de loin et fort occupé, elle, mue de compassion et croyant simplement à ses paroles, le mène par toute la maison. Il lui dit qu'une des principales pièces dont il avait besoin était la cave, et qu'il la fallait voir. Elle fit sur cela nouvelle résistance; néanmoins, par une trop grande bonté, elle alluma la chandelle et descendit avec lui à la cave. Lorsqu'elle fut au milieu des degrés, s'a-

visant qu'elle était seule avec un homme inconnu, elle commença à trembler du danger où elle se mettait, en descendant en un lieu où on ne pourrait l'entendre crier, s'il arrivait qu'il lui voulût mal faire. Elle ne laissa pas de descendre malgré cette pensée, mais son tremblement redoubla. Lorsqu'elle fut au fond de la cave, voici cet homme qui jette son manteau par terre et vient lui prendre le bras en lui demandant ce qu'elle avait; ce qui augmenta encore son tremblement. Et à l'heure même, en un moment, les portes étant fermées, sans qu'elle sût comment cela se passa, la voilà enlevée des mains de cet homme, et mise au milieu de la rue devant la porte de sa maison, la chandelle fumante en sa main. Elle y demeura quelque temps, ne voulant pas rentrer que cet homme ne fût sorti. Enfin il sortit avec un visage effrayé, et lui ôta son chapeau sans lui dire un seul mot, ni elle à lui. Elle a toujours cru qu'elle avait été préservée de cet évident danger par les mérites de la Sainte Vierge Mère de Dieu, parce que, dans le couvent d'où elle était sortie, elle récitait journellement l'office de sa sacrée Conception. Elle alla incontinent après se confesser à un Père Jésuite qui lui dit : « Vous avez un ange gardien « bien fort; louez Dieu, et le remerciez. »

Lorsqu'elle entra en ce premier couvent, ses parents avaient donné une notable somme de deniers qu'ils voulurent redemander après sa sortie, et pour ce ils plaidèrent fermement contre l'ab-

besse. La bonne fille en fut fort fâchée, désirant même perdre le procès, de peur que le monastère n'en fût incommodé. Elle postula pour être religieuse au monastère de l'Incarnation; mais les supérieurs craignaient qu'elle ne fût maladive et d'une complexion mélancolique, et elle se plaignait de l'un d'eux qui avait été d'avis qu'elle sortît de son premier monastère. Toutefois, la bienheureuse Marie de l'Incarnation, qui savait ce qui lui était arrivé et qui la connaissait plus particulièrement, donna conseil qu'on la reçût, tellement qu'elle fut admise sœur du chœur. Mais au bout de quatre mois, l'on jugea qu'elle serait plus propre à l'état de sœur laie. La prieure l'en ayant avertie, elle l'accepta volontiers, disant qu'elle s'y sentait intérieurement portée; et en cette qualité elle fit sa profession, après le temps de son noviciat accompli, nonobstant la répugnance qu'elle ressentait naturellement de se voir privée des actions du chœur, auxquelles elle avait une grande affection. Elle fut néanmoins en cela très fidèle à Dieu, ne faisant jamais rien paraître de ses peines et les endurant toujours fort patiemment.

Lorsqu'elle avait un surcroît de travail, elle faisait difficulté d'en dire quelque mot, craignant que les sœurs la voulussent soulager. Elle avait la respiration si courte qu'elle lui manquait souvent en travaillant; mais pour cela elle ne quittait pas la besogne, seulement elle la faisait plus posément. Elle y était si assidue qu'elle ne la quitta

que cinq jours avant sa mort, bien qu'elle eût été jugée pulmonique par les médecins, et qu'à ce mal le travail soit contraire. Elle était si adonnée à l'oraison qu'elle disait qu'elle n'avait aucun repos, sinon lorsqu'elle la faisait, quoique Notre-Seigneur ne lui donnât pas de consolations, mais la conduisît par le chemin épineux de plusieurs peines intérieures, qu'elle souffrait avec une telle patience qu'elle n'eût pas voulu en être exempte. Elle ne dormait d'ordinaire la nuit que quatre heures, ou au plus cinq, et le temps qu'elle ne dormait point, elle l'employait à l'oraison.

Elle passa une fois une nuit entière à genoux devant le Saint-Sacrement; et comme les sœurs lui en parlaient le lendemain, elle dit qu'elle s'y était mise pour souffrir, et qu'aux trois premières heures elle endura un grand mal de tête, mais qu'après, le temps ne lui avait rien duré. Quand c'était à elle à servir, elle ne mangeait que les restes du dîner; et comme un jour il n'était rien resté, une sœur lui apprêta des œufs, de quoi elle eut un grand déplaisir, parce qu'elle ne voulait rien quand il ne restait rien. Elle avait de grands désirs de pénitence, et en eût fait d'extrêmes si on l'eût laissé faire. Voyant qu'on ne les lui voulait pas permettre, elle était fort soigneuse d'embrasser toutes les occasions d'endurer, comme le chaud, le froid, la faim, la soif.

Elle fut quatre mois malade et ne s'alita que cinq jours avant sa mort, durant lesquels elle se

levait assez souvent, disant ne sentir point de mal. Comme la mère prieure parlait avec elle de dévotion, elle lui dit : « J'ai été fort ingrate envers « Dieu pour tant de biens que j'ai reçus de lui ; « mais cela ne me peut empêcher de désirer mou- « rir pour le voir, parce que j'ai mis toute ma « confiance dans les mérites de Jésus-Christ et de « sa sainte Mère. » Une autre fois, elle lui dit qu'elle avait grand'peur d'aller en enfer, non parce qu'on y souffre, mais parce qu'on n'y voit point Dieu, « car s'il y pouvait venir avec moi, « ajoutait-elle, je ne me soucierais pas d'y être, « tant j'ai de désir de le voir. » Elle disait cela avec une disposition intérieure fort particulière, et assurait que la difficulté qu'elle y avait ressentie n'était rien en comparaison de la consolation qu'elle en recevait. Elle lui parla aussi de certaines âmes qui étaient en grand péril dans le monde, et cela avec une lumière si pénétrante, qu'on voyait bien qu'elle était surnaturellement illuminée.

Elle ne demandait aucune chose dans son lit, et était étonnée de voir des sœurs occupées autour d'elle ; de sorte que la mère prieure lui fit un exprès commandement de demander ce qu'elle penserait lui être nécessaire. Lorsqu'elle fut sur le point de mourir, environ une heure avant, elle dit : « Il me semble que mon corps est de plomb, « tant il est pesant ; jamais je n'eusse pensé que « l'on dût être ainsi. O mon Dieu, que cela est

« déplaisant et désagréable à l'âme de se voir « enveloppée là dedans! » Elle dit adieu aux sœurs qui étaient près d'elle et demanda pardon à toutes, les priant de ne point regarder la mauvaise édification qu'elle leur avait donnée par ses imperfections. Après avoir répété plusieurs fois le nom de Jésus qu'elle proférait comme dans la gorge, ne le pouvant de bouche, elle expira, rendant son âme entre les mains de celui qui l'avait unie à son corps. Les yeux lui demeurèrent un peu entr'ouverts, la bouche comme riante, et le visage fort doux, de sorte qu'elle donnait dévotion à ceux qui la regardaient. Elle vécut trente-six ans, ayant assuré longtemps auparavant qu'elle ne passerait point quarante ans, et qu'elle ne serait jamais malade que de la maladie dont elle mourrait; ce qui est arrivé. Elle entra en religion à vingt-cinq ans, et y a demeuré onze ans, pendant lesquels elle a été un rare exemple de toutes sortes de vertus; elle a donné après sa mort de grands témoignages de sainteté, étant apparue depuis à quelques religieuses de l'Ordre, qui l'ont vue possédant un grand degré de gloire au ciel.

CHAPITRE XIII.

COMMENT LES FILLES DE LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION ENTRÈRENT EN RELIGION, ET DE LA FONDATION DES URSULINES.

Ce que nous avons dit au précédent chapitre est arrivé après l'entrée des filles de Mademoiselle Acarie en religion; néanmoins, afin de n'interrompre point l'ordre des matières, nous avons estimé à propos de ne parler de cette entrée qu'en ce lieu. Nous avons vu comment Dieu lui avait donné trois fils et trois filles qui toutes trois sont entrées en religion en divers temps et de diverses manières. La première qui y entra fut la seconde des trois. Elle s'appelle à présent sœur Marguerite du Saint-Sacrement et a été prieure du couvent de Tours. Elle brûlait d'un si grand désir de la vie religieuse, qu'elle me disait quelquefois qu'elle ne pourrait avoir de repos en son esprit qu'en une cellule de religion. Aussi à cause de cette grande ferveur et attraction divine qu'on avait reconnue

en elle dès son enfance, elle fut reçue quelque peu de temps avant l'âge prescrit pour l'an de probation, si bien qu'elle fit un noviciat qui dura bien plus d'un an. Je ne dirai rien d'elle, ni de ses vertus et de ses actions en la religion, parce qu'elle est encore en vie; seulement je dirai que la veille de son entrée, deux célèbres docteurs de Sorbonne, le doyen et le grand pénitencier, allèrent fortuitement au monastère des Carmélites, et jugeant à la voir qu'elle postulait pour y entrer, sachant d'ailleurs de quelle maison elle était, ils lui demandèrent pourquoi elle voulait quitter ses parents qui étaient si gens de bien, si elle savait bien ce que c'était que d'être religieuse, et beaucoup d'autres questions. Elle y répondit si promptement et pertinemment, et ce bon doyen en demeura si content, qu'il ne faisait que parler de sa résolution, et d'ordinaire il demandait à ceux qui fréquentaient Notre-Dame des Champs : « Comment se « porte cette petite damoiselle Acarie, avec les « réponses qu'elle m'a faites? »

La seconde qui entra fut la troisième, nommée sœur Geneviève de Saint-Bernard, et aujourd'hui prieure du couvent de Chartres. Ayant demeuré à Troyes en Champagne, où l'on parle fort de saint Bernard, elle désira au commencement être Feuillantine à Toulouse, et de fait M. Acarie et sa bienheureuse mère avaient même arrêté avec le Père Dom Jean de Saint-Malachie, provincial de l'Ordre des Feuillants, la dot qu'elle y devait porter. Néan-

moins, cette petite s'appliquant à la lecture de la vie de la sainte mère Thérèse et entendant aussi parler des observances de sa religion, il y eut un article qui lui toucha vivement l'esprit : c'est que les religieuses ne travaillent point en commun, mais chacune en sa cellule, pour vivre avec plus de recueillement intérieur. Voyant donc qu'en l'Ordre des filles de saint Benoît, dont celui de saint Bernard est un membre, on travaille en commun, elle dit à sa mère que cette constitution de la sainte mère Thérèse lui plaisait fort, et qu'elle reconnaissait que quand elle travaillait seule, elle travaillait davantage, tandis qu'en compagnie elle s'amusait à deviser. Et sur cela, Dieu qui a des moyens infinis pour nous attirer, commença à diminuer en elle les pensées de sa première dévotion, et à lui imprimer le désir d'entrer en l'Ordre des Carmélites. Sa mère fut fort réjouie de ce dessein, et plus encore de la disposition qu'elle lui voyait à la solitude; si bien qu'à quelque temps de là elle entra au monastère, reçut dévotement l'habit, et fit profession en son temps.

La fille aînée, qui se nomme sœur Marie de Jésus et est à présent prieure du couvent d'Orléans, entra la dernière des trois en l'Ordre. Nous avons vu ci-dessus comment, à l'âge de neuf à dix ans, étant en pension au monastère de Longchamps, elle eut le désir d'y être religieuse, mais que sa mère ne le voulut jamais souffrir, parce qu'elle n'était pas en âge de faire un choix. Cela fut cause

qu'elle l'en retira et la mit en sa maison, où cette pensée d'être religieuse s'évanouit, tant par la résistance de sa mère que par les occupations qu'elle eut dans la maison. En outre, elle avait inclination à plusieurs choses qui semblent être de la bienséance extérieure, et sont aux yeux du monde estimées vertus, lesquelles néanmoins sont souvent des imperfections qui font bientôt perdre à une âme la dévotion. Sa mère lui faisait remarquer assez souvent l'excès qu'elle y pouvait faire, sans lui parler toutefois ni de près ni de loin d'être religieuse, laissant cela à la divine providence qui a fixé l'état d'un chacun en son éternité. Et non seulement pour le regard de cette fille, mais même de tous ses autres enfants, elle ne les a jamais voulu porter par elle-même à la religion ou à quelque autre vocation que ce fût. Je me souviens que quand j'allai avec elle à Étrépagny, son fils aîné étant alors en balance sur l'état qu'il choisirait dans le monde, elle me pria de lui dire qu'elle lui donnait la liberté de choisir toutes sortes de conditions, hors celle des armes, ajoutant qu'elle lui aimait mieux des crochets sur le dos qu'une épée au côté. « Ceux de cette profes-« sion, dit-elle, vivent en la malheureuse maxime « de se battre en duel pour une injure, et à cause « de cela, ils sont presque toujours en état de « péché. »

Elle disait quelquefois à ses filles : « Si je n'a-« vais qu'un enfant et que je fusse la reine de

« tout l'univers, qu'il en dût être l'unique héritier, « et que Dieu l'appelât en religion, je ne vou- « drais en aucune manière l'en empêcher; mais si « j'en avais cent et que je n'eusse rien pour les « pourvoir, je n'en voudrais pas mettre un en re- « ligion par moi-même, parce qu'il faut que la « vocation soit purement de Dieu. L'état de la « religion est chose si élevée que tout le monde « ensemble n'est pas capable de faire un bon re- « ligieux, si Dieu n'y met la main; et il vaut « mieux être séculier par disposition divine que « religieux par instigation humaine. » C'est pour quoi elle priait tous les religieux et les bons ecclésiastiques qui fréquentaient sa maison, de ne point parler à sa fille d'être religieuse; elle se contentait de la nourrir en la crainte de Dieu. Comme elle la voyait déjà en âge de penser à sa condition, elle lui proposa le mariage, et lui fit savoir que quelques personnes la demandaient, qui étaient gens d'honneur et pourvus de grands états. Mais sa fille n'y voulut jamais entendre; si bien que, ne voulant être mariée, et néanmoins ne sentant pas assez de résolution pour être religieuse, elle demeurait comme suspendue entre le ciel et la terre; ce qui causait en son cœur de très grandes angoisses. Sa bonne mère, émue de compassion et désirant qu'elle ne demeurât pas plus longtemps irrésolue, la mena à Notre-Dame de Liesse environ six mois avant son entrée en religion. Et ce fut en ce saint lieu que, par les méri-

tes de la Sainte Vierge Mère de Dieu, et par les ferventes prières de sa bienheureuse mère, elle fut tellement touchée de Dieu, qu'elle se sentit entièrement résolue d'être religieuse en l'Ordre des Carmélites. Elle en demanda l'entrée, tant aux supérieurs qu'aux Mères de Notre-Dame des Champs, reçut l'habit, et après l'an expiré, fit heureusement sa profession.

Environ ce temps-là, la bienheureuse Marie de l'Incarnation jugea à propos de dissoudre la congrégation des filles près Sainte-Geneviève, puisque l'Ordre, à raison duquel elle avait été assemblée, était établi, et aussi parce qu'elle commença alors à penser à l'établissement des Ursulines, qui instruiraient les jeunes filles tant en la crainte de Dieu et la doctrine chrétienne que dans les autres choses convenables à leur sexe. Par ce moyen, on reconnaîtrait aisément le naturel des filles et si elles étaient appelées de Dieu pour être religieuses; si bien que cette congrégation de Sainte-Geneviève n'était plus nécessaire.

Néanmoins la Bienheureuse désirait de fortes épreuves aux novices, sachant que la porte du désordre des religions ne s'ouvre que quand on néglige de les bien éprouver. Elle proposa donc aux Supérieurs que les filles qui entreraient désormais en l'Ordre y demeurassent trois mois en habit séculier, pour reconnaître, avant de leur donner celui de religion, leurs forces, leur naturel et leur vocation; afin que s'il se trouvait que quelqu'une

de ces trois choses manquât, on les pût mettre dehors sans bruit et sans fâcherie, tant de la fille que de ses parents. Cet avis fut examiné et considéré, et ayant été trouvé bon par les Supérieurs, il fut ordonné partout, et on a reconnu par la pratique qu'il lui avait été suggéré de Dieu.

Quant à la congrégation des Ursulines, à l'occasion de laquelle on mit fin à celle de Sainte-Geneviève, la bienheureuse Marie de l'Incarnation a été le principal, et j'oserai bien dire, le premier instrument dont Dieu s'est servi pour l'établir, car de son temps il ne se faisait rien de notable pour la gloire de Dieu qu'on ne lui en parlât, ou qu'on n'en prît son avis; et de plus, Dieu lui en jeta dans l'âme de tels désirs qu'elle ne pouvait avoir l'esprit en repos si cette bonne œuvre ne se faisait. Mais lorsqu'elle en communiqua avec plusieurs grands personnages, chacun d'eux rejeta sa pensée comme impossible et inutile. Néanmoins Dieu ne laissait pas de l'exciter continuellement en son âme à s'occuper de cette bonne œuvre, lui suggérant les grands fruits qu'elle apporterait à l'Église. Enfin, après avoir derechef communiqué ces mêmes pensées, qui ne lui venaient point par discours fondés sur la prudence humaine, mais comme rayons lumineux qui lui manifestaient la volonté divine, et la poussaient à chercher des personnes propres pour un si saint et si fructueux dessein, elles furent jugées venir de Dieu.

Aussitôt elle se résolut d'en parler à sa bonne

et chère cousine Mademoiselle de Sainte-Beuve, veuve dès l'âge de vingt et un ans. Elle la fut voir en sa maison, et à l'ouverture qu'elle lui fit de ce bon dessein, celle-ci l'eut si agréable qu'elle promit de fonder une maison à Paris. Au bout de quelque temps, on en parla à M. l'Évêque de Paris, qui le trouva bon et profitable au public, et désigna trois supérieurs, qui furent trois docteurs de Sorbonne, M. Gallemant, M. Geslin et M. Gallot. On envoya alors à Rome pour avoir permission d'établir à Paris le premier monastère, lequel a été depuis heureusement suivi d'autres en beaucoup de lieux.

Je ne veux point rapporter les fruits de cette sainte et salutaire institution ; on les ressent manifestement en toutes les villes où elle est établie. Seulement je dirai, que bien que pour le choix des premières religieuses de cette congrégation, les Supérieurs apportassent un très grand soin, néanmoins ils ne voulurent rien arrêter que la Bienheureuse n'en eût dit son avis : ce qu'elle fit fort volontiers. Après les avoir elle-même exactement et par plusieurs fois examinées, principalement sur les choses auxquelles l'on peut aisément reconnaître la vocation divine, elle jugea que l'une d'elles qui, étant en habit séculier, avait commandé à quelques filles, ne devait être reçue qu'en qualité de sœur laie. Cette bonne fille y consentit, et elle le fut durant son noviciat, qui est de deux ans entiers, pendant lesquels elle profita tant qu'elle fut, à la

profession, reçue pour religieuse du chœur, et elle est aujourd'hui prieure en une bonne ville du royaume.

Mais de même que la bienheureuse Marie de l'Incarnation avait désiré, pour la fondation des Carmélites, avoir des religieuses d'Espagne, à cause de plusieurs observances religieuses qui se savent mieux par la pratique que par les livres, elle chercha à faire de même en celle-ci. On envoya en Provence quérir des Ursulines qui avaient commencé les fonctions de cet institut quelques années auparavant. Mais comme elles ne gardaient pas la clôture, que M. l'Illustrissime cardinal de Retz, évêque de Paris, voulait qu'on gardât, notre Bienheureuse persuada à Mademoiselle de Saint-Beuve de prier Madame l'abbesse de Saint-Étienne-lès-Soissons d'envoyer des religieuses de sa maison, pour donner l'habit à ces premières filles et les instruire, attendu que la même règle de Saint-Augustin et les règlements relatifs à l'éducation qui s'observaient à Saint-Étienne, se devaient aussi observer aux Ursulines. Cette bonne abbesse s'offrit à y venir elle-même, et y vint en effet. Elle donna l'habit aux premières; et après les avoir acheminées en ce qui était de l'observance régulière, et être demeurée un an en la maison, elle retourna en son abbaye, laissant toutefois deux de ses religieuses à Paris, pour continuer ce qu'elle avait commencé; et c'est encore une religieuse de la même abbaye qui est prieure de cette maison.

La charité de la Bienheureuse ne se borna pas à l'érection des Ursulines; mais comme elle traitait journellement avec le Père de Bérulle, elle l'aida fort à l'établissement de la congrégation de l'Oratoire, et servit beaucoup à le faire résoudre à en accepter la charge, quoiqu'il y résistât grandement l'espace de deux ans entiers, et que M. le cardinal de Joyeuse et M. le cardinal de Retz l'en pressassent. Elle le détourna pareillement de beaucoup de bonnes œuvres auxquelles quelques gens de bien le voulaient employer, quoiqu'importantes au public, assurant que Dieu le désignait pour une autre charge, et qu'il serait un jour le chef d'une célèbre congrégation de prêtres qui serviraient grandement l'Église. Il est probable, puisqu'elle en parlait de la sorte, que Dieu lui en avait révélé quelque chose dans son intérieur.

CHAPITRE XIV.

COMMENT ELLE FUT MALADE A LA MORT ET EN RÉCHAPPA MIRACULEUSEMENT; ET DE LA MORT DE M. ACARIE, SON MARI.

Bien que la vie de notre Bienheureuse n'ait été qu'une croix continuelle, Dieu la faisant chemi ner sans cesse par cette voie, comme elle-même le témoigna un jour à ceux qui l'assistaient en une maladie, disant qu'il y avait trente ans qu'elle ne faisait que souffrir et qu'elle ne pouvait dire quel membre de son corps n'avait point enduré, néanmoins en certains temps elle se sentait plus travaillée qu'en d'autres. C'est ainsi qu'elle eut deux grandes maladies en sa maison depuis l'établissement des Carmélites; nous ne parlerons que de la seconde, qui fut bien plus violente que l'autre. Par intervalles, elle brûlait ou était glacée, parce que la chaleur se retirant au cœur, les jambes devenaient froides jusqu'à la moelle des os. Cela lui donnait de si grandes douleurs et inquiétudes qu'elle ne

pouvait aucunement dormir ; et avec cela la fièvre ne laissait pas d'être si ardente, que la langue et la gorge lui devinrent sèches comme du parchemin. Les médecins l'abandonnèrent, et elle-même n'attendait que la mort, ce qui fut cause qu'elle reçut tous les sacrements, même l'Extrême-Onction.

Elle fut alors en une extraordinaire angoisse d'esprit, à ce qu'elle me rapporta lorsqu'elle s'en alla pour être religieuse à Amiens. Car d'une part, l'assurance de mourir religieuse lui était aussi présente en l'âme qu'au jour où elle en eut révélation à Saint-Nicolas de Lorraine; d'autre part, sentant ses forces s'amoindrir d'heure en heure, et voyant qu'elle ne pouvait pas longtemps supporter cette grande faiblesse, elle ne savait que dire, sinon qu'elle se résignait entièrement à la Providence divine, qui dispose de nous comme il lui plaît.

Ce fut en cette maladie qu'elle reçut, comme assure le Père Binet, de la Compagnie de Jésus, une si vive connaissance de son néant qu'elle en eut une grande peur, se voyant clairement n'être rien, ou seulement un petit filet attaché uniquement à l'infinie bonté de Dieu, et qui au cas où Dieu le laisserait, serait tout à fait réduit à rien. Après qu'elle fut demeurée quelques jours en cet état, les médecins lui donnèrent à tout hasard un remède qui opéra quelque peu. Elle s'endormit ensuite sur le manteau de la sainte mère Thérèse environ un quart d'heure, et en s'éveillant elle assura que jamais

elle n'avait eu un sommeil si doux, ni trouvé une si bonne situation pour dormir. On lui remit ce manteau afin qu'elle s'endormît derechef, comme elle avait fait; mais elle ne le voulut point, désirant souffrir désormais sans aucun soulagement. Il lui survint néanmoins de petites sueurs qui, bien que les médecins n'en fissent pas grand cas parce qu'elles n'étaient pas universelles, lui causèrent en moins de deux heures une si notable amélioration qu'elle riait et parlait en son lit, comme si elle n'eût été aucunement malade. Cette amélioration toutefois ne dura que deux jours. Sa fièvre revint, avec des vomissements qui l'empêchaient de rien prendre, si bien que les médecins ne savaient que dire de son mal, et penchaient plus pour la mort que pour la vie. Mais voici qu'au bout de quelques jours elle rendit un abcès qui s'était formé au foie. Chacun en demeura fort étonné, et principalement les médecins, qui ne pouvaient comprendre comment elle avait pu rendre cet abcès sans en mourir. Elle dit sur le déclin de sa maladie que les prières des Carmélites l'avaient retirée des portes du ciel; mais aussi je crois qu'ayant été appelée de Dieu à la vie religieuse, il fallait que cette vocation divine s'accomplît.

Ceux qui l'assistèrent en cette maladie en reçurent de grandes consolations, car lorsqu'elle était un peu revenue à elle, elle leur tenait des discours admirables, et de plus ils ne sentaient aucune lassitude en la servant; tellement qu'une bonne da-

moiselle la veilla seize jours et seize nuits, sans avoir pour cela envie de dormir, ou éprouver la moindre incommodité.

Bien que dans l'excès de ses plus grandes douleurs elle se plaignît, néanmoins ces plaintes n'empêchaient pas qu'on ne lui vît toujours le visage riant et tranquille; et plus ses maux croissaient, plus croissaient sa ferveur et la beauté de son visage. Lorsqu'elle était un peu mieux, on ne remarquait plus cette joie sur ses traits, et elle disait que jamais elle n'avait l'esprit si libre pour l'occuper en Dieu que lorsqu'elle était malade. Elle dit un jour à ceux qui la gardaient : « Il y a vingt « nuits que je ne repose point, et je ne saurais dire « quelle nuit m'a été la meilleure; mais béni soit « Dieu! je désire souffrir tant qu'il se peut, et je « crois que ce désir de souffrir me fera mourir. » Dieu en effet le lui donnant fort véhément, elle y coopérait de tout son pouvoir; si bien que ses forces s'épuisaient et qu'elle s'affaiblissait au possible.

Étant donc revenue de cette grande maladie, elle reprit les premiers travaux de sa charité, s'y livrant avec autant de ferveur qu'auparavant. Il arriva, quelque temps avant, que son père mourut en sa maison d'Ivry, près Paris, car le voyant fort vieux et caduc, elle l'avait prié d'y venir, et de quitter celle de Montberault, près de Troyes, en laquelle il demeurait depuis la fin des troubles. Elle le faisait souvent visiter par de bons

religieux et ecclésiastiques, qui ne lui parlaient que de piété, et principalement de se préparer à bien mourir. Elle n'aurait jamais voulu prendre la hardiesse de lui faire des remontrances, et se tenait en sa présence comme quand elle n'était pas mariée. Bien que durant sa jeunesse, il eût fort voyagé et conduit de grandes affaires, toutefois, par les prières de sa bonne fille et par le soin qu'elle prit de le faire visiter souvent par des gens de piété, il eut une heureuse fin et mourut avec un grand repentir de ses fautes. Il fut assisté principalement des Pères Feuillants, qui ne le quittèrent point qu'il n'eût rendu son âme à celui qui la lui avait donnée. La Bienheureuse fut grandement consolée de cette mort, et pria les prêtres et religieux de sa connaissance qu'ils eussent à en remercier la divine bonté, comme aussi de prier pour son âme.

Quelques années après mourut M. Acarie, son mari. Elle lui avait toujours rendu toute l'assistance et le service que doit une femme à son mari; toutefois en cette dernière maladie, il ne se peut dire ni écrire comment elle l'assista. Elle était près de lui jour et nuit, considérant tous les accidents de sa maladie et lui apprêtant tout ce qu'il lui fallait; si bien que ce bon seigneur, ayant compassion de la voir tant travailler, lui commandait souvent de se reposer. Bien qu'elle se pût à peine soutenir à cause de sa cuisse rompue par tant de fois, l'affection néanmoins qu'elle lui portait était si forte, qu'au moindre son de sa voix

elle accourait sans bâton, ce qui lui causait un très grand mal. On la trouva durant cette maladie plusieurs fois fondue en larmes, par compassion des douleurs qu'elle voyait endurer à son mari, désirant de les endurer elle-même, si cela l'en eût pu décharger. La maladie de M. Acarie était une fièvre continue, dont les médecins n'avaient pas au commencement mauvaise opinion, et ils croyaient qu'il en échapperait. Sur le treizième ou quatorzième jour, la fièvre paraissait extérieurement petite, l'esprit et les sens fort sains et libres; de sorte que, comme il était de son naturel assez gai, il ne faisait pas grand état de cette maladie et pensait, aussi bien que les médecins, qu'il en relèverait.

Sa femme fit en sorte que partout on priât Dieu pour lui, et elle-même s'y employait de toutes ses forces. Or Dieu lui fit connaître que l'heure de son mari était venue, et ce qui est plus important, qu'il passerait de cette vie en bonne disposition. Ce fut alors qu'elle appela Edmond de Messa, depuis de la congrégation de l'Oratoire, qui prenait la peine de le garder et lui rendait de fort bons offices. Elle lui dit, sans parler de la révélation qu'elle avait eue en l'oraison, qu'elle trouvait son mari plus malade que les médecins ne pensaient, et qu'ils se trompaient en disant qu'il n'y avait nul danger en son mal; et elle le pria de le lui dire. Edmond lui résistait au commencement, parce qu'il était de l'avis des médecins. Néan-

moins, comme il respectait beaucoup cette sainte damoiselle, et savait assez qu'elle jugeait des choses par d'autres principes que les hommes de la terre, il promit de l'en prévenir. Il s'approcha donc du malade, et en lui parlant le plus adroitement qu'il put, il lui fit connaître qu'il était plus mal qu'il ne pensait et que le jugement des médecins se trompe assez souvent dans les maladies, principalement quand on est malade à la mort. Sitôt qu'il entendit ce mot de mort, M. Acarie se tourna vers lui, et le regardant fermement, lui dit. « Est-il vrai? Je te prie, Edmond, parle-« moi français, ne me déguise rien. » Alors Edmond lui dit ouvertement qu'il le trouvait malade à la mort. A l'instant il répondit courageusement : « Que l'on me fasse venir l'Extrême-Onction; » il s'était auparavant confessé et avait communié. Elle lui fut apportée sur les huit heures du soir, et là se trouva sa femme avec deux de ses fils, le premier et le dernier, le second étant alors à Rouen, et ses trois filles religieuses à Notre-Dame des Champs.

Il reçut ce dernier sacrement avec beaucoup de fermeté, répondant lui-même aux litanies et à toutes les prières, comme s'il n'eût point été malade, et présentant même les parties de son corps sur lesquelles il fallait mettre les saintes huiles. Il exhorta ses enfants à vivre dans la crainte de Dieu, à honorer et respecter leur mère et à lui être fort obéissants, et sur cela leur donna à tous deux sa

bénédiction. Il remercia sa femme du soin qu'elle avait eu de lui durant sa vie, et la pria de lui pardonner de l'avoir si souvent contrariée en beaucoup de bonnes œuvres. En la présence de gens notables qui étaient alors en la chambre, il rendit d'elle des témoignages que méritait sa vertu, encore qu'il ne dît pas tout ce qui en était.

Aussitôt que les prêtres qui avaient apporté l'Extrême-Onction furent hors de la maison, le malade commença à décliner, et l'on vit clairement le peu d'apparence qu'il y avait qu'il pût jamais revenir en santé. Je le fus voir alors, ne pensant pas, l'ayant vu quelques jours auparavant, qu'il dût mourir de cette maladie. Il me dit : « Je souffre beaucoup, « et néanmoins je désirerais souffrir davantage, « si c'était le plaisir de Dieu. » Je lui dis quelque parole de consolation, jugeant bien que Dieu le consolait et fortifiait par lui-même; et je m'en allai voir sa femme, que je trouvai affligée de le voir tant endurer et de n'y pouvoir apporter aucun remède. Mais son affliction était accompagnée d'une courageuse résignation à la volonté de celui qui tient en ses mains les clefs de la vie et de la mort.

A peu de temps de là, le malade perdit la parole, bien qu'il ne mourût que sept ou huit jours après. Il fut aisé de reconnaître en cela l'effet très particulier des prières de sa femme qui, contre l'apparence extérieure, le reconnut si proche de sa fin et l'en fit avertir si à propos. Un autre effet de

ces prières fut qu'il se résigna si promptement et si tranquillement à l'avertissement qu'elle lui en fit donner. Après avoir perdu la parole, il demeura cinq ou six jours couché sur le côté gauche, sans se remuer aucunement. Il entendait assez bien, quoiqu'il ne pût parler; il montrait qu'il comprenait ce qu'on lui disait, et prenait plaisir à ce qu'on lui parlât de choses de son salut, une heure même avant sa mort. Il mourut le 16 novembre 1613.

Comme sa femme priait incessamment pour le salut de son âme, sans compter les prières qu'elle faisait faire partout, Dieu lui fit connaître, environ un an après, qu'il l'avait exaucée; elle était alors novice au monastère d'Amiens. Le jour de la Toussaint de l'an 1614, s'étant mise à prier Dieu pour lui avec une grande tendresse, et pensant en elle-même d'où lui venait cette tendresse, puisque durant sa maladie elle avait reconnu que Dieu lui avait fait miséricorde, et qu'il lui avait révélé qu'il passerait heureusement du monde, voilà qu'à l'instant Dieu lui donna une admirable vision de l'état des bienheureux, entre lesquels elle reconnut l'âme de son mari. Depuis ce temps-là elle ne put plus prier pour lui, ce dont néanmoins elle avait quelquefois du scrupule, car son humilité l'empêchait d'avoir une assurance entière de sa révélation; et cependant, si elle voulait se mettre à prier pour lui, elle ne le pouvait, parce qu'il n'était pas en sa puissance d'avoir d'autre pensée de lui, sinon qu'il était bienheureux. Elle en parla

à M. Truchot, confesseur des religieuses d'Amiens, en lui disant qu'elle ne doutait plus de la béatitude de son mari; et elle rapporta à la mère Isabelle de Jésus-Christ, prieure, la vision qu'elle en avait eue.

Venons à ce qu'elle fit depuis le décès de M. Acarie. Sitôt que ses funérailles eurent été solennellement accomplies, et son corps enterré en la chapelle de leur maison en l'église de Saint-Gervais, se voyant détachée des liens qui la retenaient dans le monde, puisque ses enfants étaient tous pourvus, elle n'eut rien de plus pressé que d'expédier promptement ses affaires domestiques, pour se retirer à l'abri de la religion où dès sa jeunesse elle avait aspiré, et elle les éclaircit en fort peu de temps.

Comme Dieu la voulait toujours conduire par la voie de la souffrance, elle fut, après ses affaires faites, malade de sa jambe; ce qui la contraignit de se mettre au lit, à son très grand regret, non pour les douleurs qu'elle y souffrait (car elles ne lui étaient que des roses), mais pour le retardement de l'accomplissement de ses désirs de la vie religieuse, et encore pour un autre sujet bien plus relevé, qu'elle me dit un jour que je l'allai voir. Je la trouvai toute en larmes dans son lit: en étant fort étonné, parce qu'il me semblait que cela sentait l'impatience, je lui demandai d'où lui venait sa peine. Elle me répondit qu'elle craignait que cet affaiblissement des jambes ne l'empêchât

d'entrer en religion. Je lui dis incontinent que cela ne l'empêcherait point, attendu l'obligation que l'Ordre lui avait. Elle me repartit : « Je crois « bien, mon père, que vous me ferez cette misé« ricorde que de m'y recevoir, encore que je n'en « sois pas digne; mais j'ai crainte que, lorsque « j'y serai, mes infirmités ne soient cause qu'on « use de quelque dispense en mon endroit. Or « je ne désire point qu'on m'épargne davantage « que la plus forte du monastère; j'ai besoin d'y « être bien exercée, à cause de mes imperfections; « et la crainte que j'ai qu'on me traite doucement « à cause de mes maladies, est le sujet de ma tris« tesse. » Je remarquai à part moi ce qu'elle me disait, et le trouvai une marque de très grande vertu.

A quelque temps de là sa jambe s'étant fortifiée, elle vint aussitôt demeurer à Notre-Dame des Champs, en une chambre du logis des tourières de dehors. Elle donna pour prétexte à ses enfants que c'était pour mettre son esprit en repos de tant de fatigues qu'elle avait endurées depuis la maladie de leur père; mais en réalité, c'était afin de poursuivre promptement son entrée en la religion, et s'y retirer aussitôt sans qu'ils en sussent rien.

Étant donc à Notre-Dame des Champs, elle pria instamment les Supérieurs de trois choses : la première, de lui faire la grâce de l'admettre en l'Ordre; la seconde, que ce fût en qualité de sœur

laie; et la troisième, qu'on la mît au plus pauvre monastère. Elle fit cette supplication avec autant d'humilité et de soumission qu'une simple fille qu'on n'eût aucunement connue et qui n'eût rien été à l'Ordre. Pour le premier chef, il n'y eut pas de difficulté; chacun, tant les Supérieurs que les religieuses, la désirait; pour le second, je lui dis qu'il n'y avait pas d'apparence qu'elle fût sœur laie, n'ayant pas les forces corporelles pour supporter le travail; et d'ailleurs qu'elle servirait plus à l'Ordre étant sœur du chœur. Elle me dit qu'elle y était obligée de la part de Dieu, et que cela lui avait été si vivement mis en l'esprit qu'il y était toujours présent, même en ses grandes maladies. Je lui dis : « Je crois bien que « vous êtes obligée de Dieu à poursuivre cette « condition; mais pour nous qui sommes supé« rieurs, nous n'avons pas obligation de vous la » donner. » — « Mon Père, dit-elle, si vous autres « ne voulez me l'octroyer, je m'en irai plutôt à l'ex« trémité du monde la rechercher. » Bien qu'elle me parlât avec une merveilleuse ardeur, néanmoins je ne me voulus point rendre que je n'eusse parlé au Père de Bérulle, M. Gallemant étant alors à Bordeaux. Il me dit qu'il fallait lui accorder sa demande; il savait ce qui s'était passé en elle de la part de Dieu à ce sujet.

Le second point étant résolu, il fut question du troisième, savoir, du monastère où elle entrerait. Je dis au même Père qu'elle désirait être dans le

plus pauvre de l'Ordre et je lui en nommai un bien éloigné, comme étant le plus pauvre, où elle était fort contente d'aller. Il ne jugea pas à propos, non plus que moi, qu'elle y allât, parce qu'elle eût été trop éloignée des Supérieurs, et que, comme il se passait beaucoup de choses fort extraordinaires en son esprit, ils ne pourraient pas l'assister, ou du moins si aisément. On décida aussi de ne la point mettre trop près, parce qu'étant en singulière estime, elle eût été trop souvent visitée des personnes séculières, qui troubleraient par ce moyen tant son repos que celui des autres religieuses. Le couvent d'Amiens fut jugé le plus convenable, de quoi elle demeura grandement satisfaite.

CHAPITRE XV.

COMMENT SOEUR MARIE DE L'INCARNATION FUT REÇUE NOVICE AU MONASTÈRE D'AMIENS.

Les désirs de la religion étaient si ardents au cœur de la Bienheureuse, qu'aussitôt que les supérieurs lui eurent donné permission d'aller au monastère d'Amiens, elle s'y disposa en moins de rien. Elle ne voulut point dire adieu à ses parents, ni même à ses enfants, qui surent plus tôt son entrée en religion que sa sortie de Paris. Elle alla seulement à Longchamps où elle avait été élevée, pour prendre congé des religieuses. En les remerciant de l'honneur et du bien qu'elle avait reçu d'elles, elle leur dit qu'elle s'en allait en religion être la servante des servantes de Dieu, selon les désirs qu'elle en avait eus en ce lieu dès sa tendre jeunesse.

Elle alla aussi la veille de son départ aux Pères Feuillants pour saluer, avant de quitter Paris, saint Bernard auquel elle avait grande dévotion. Dès qu'elle mit le pied sur la première marche de

la porte de l'Église, elle entendit clairement et distinctement une mélodie si douce et si harmonieuse, qu'elle en demeura comme ravie. Cette musique continua jusqu'à ce qu'elle fût à genoux devant le balustre du grand autel, et encore quelque temps après. Les anges sans doute la félicitaient de sa sortie du monde, de sa résolution ferme à la vie religieuse, et en outre de l'honorable condition qu'elle y allait choisir, puisqu'elle ne désirait être toute sa vie qu'une simple sœur laie, nonobstant sa noblesse et ses grandes infirmités corporelles. Elle rapporta le jour même ce miracle à quelques personnes dignes de foi, à cause d'un peu de peine qu'elle avait, craignant d'y avoir commis quelque faute. En effet, son humilité fit qu'elle essayait de s'empêcher de prendre garde à cette musique et de l'entendre, pour ne se point distraire; et ce soin-là lui fut distraction; elle en fut reprise intérieurement et le ressentit avec beaucoup de larmes. Comme elle demanda ce qu'elle y devait faire, il lui fut répondu qu'il fallait négliger cela et se tenir simplement à Dieu, sans penser ce que c'était ou pouvait être. Elle dit qu'elle avait fait ainsi, mais que d'abord, cherchant à séparer l'harmonie angélique d'avec la pensée de Dieu, son esprit avait fait quelque effort qui la détourna un peu de son intime adhésion à Dieu; et ce fut cela qui lui fit verser des larmes.

Elle partit de Paris le mercredi des cendres dans une litière, parce que la douleur qu'elle ressen-

tait à la jambe était telle, qu'elle n'eût pu supporter le mouvement du carrosse sans tomber. Edmond de Messa la conduisait à cheval, et comme il me l'a rapporté et à quelques autres aussi, il pensait être plutôt avec un ange du ciel qu'avec une créature de la terre, à cause des vertus qu'elle pratiquait, et des bons et saints discours qu'elle lui tenait en chemin et aux hôtelleries.

Elle passa par Pontoise, où elle visita les religieuses qu'elle aimait cordialement, m'ayant dit assez souvent, durant la vie de son mari, que c'était son couvent que celui-là. Ce qui n'est pas sans raison, soit par ce que nous avons dit ci-devant, soit parce que, malgré le grand prix que coûta le bâtiment, il n'y eut d'autre fonds pour l'entreprendre que sa seule parole, en la confiance de laquelle il fut commencé et achevé. Le lendemain dès le matin, elle partit pour aller à Beauvais, et de là à Amiens, où après avoir remis les lettres des Supérieurs à la mère Isabelle de Jésus-Christ, alors prieure du monastère, la porte lui fut à l'instant ouverte. En entrant elle se prosterna aux pieds de la prieure et des autres Mères et sœurs, qui avaient été presque toutes ses disciples, puisqu'elle les avait en partie instruites en la vie spirituelle, et en partie comme engendrées à la religion. Edmond de Messa demeura si touché en son cœur de cette humilité si profonde, qu'il en eut l'esprit tout occupé sur les chemins, et beaucoup de jours après.

Après être demeurée quelques jours au monastère, elle écrivit à plusieurs de ses amis qu'elle trouvait la religion tout autre qu'elle n'avait pensé, et que les vertus s'y pratiquaient d'une manière bien éloignée de celle dont on la pratique dans le monde, de quoi elle reçut en son cœur une telle joie qu'elle écrivit ce qui suit : « Je ne m'eusse « osé promettre tant de contentement d'esprit que « j'en reçois en ce saint lieu. Le peu de temps que « j'y suis ne m'empêchera pas de dire que j'estime, « sans comparaison, l'état religieux plus que je « ne faisais, bien que je l'aie toujours beaucoup « estimé : mais d'ailleurs je m'y trouve avec re- « gret de m'y voir si chétive et pauvre de vertu, « quoique grandement obligée à Dieu, de ce qu'il « me donne un peu de temps pour y commencer « à remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa « sainte Mère de la grande miséricorde que j'ai « reçue, et le prier que mes péchés ne me fassent « pas perdre un aussi grand bien qu'est celui de « la religion. » Elle y considérait les exercices et les vertus de toutes, voire même des dernières et petites novices, avec tant d'admiration, que souvent elle en demeurait toute transportée. Il lui semblait qu'elle n'atteindrait jamais à la moindre de leurs perfections, et elle disait en pleurant : « Hélas! je ne serai jamais religieuse. Oh! que la « vertu de religion est grande! celle du monde « n'est qu'une peinture, mais celle-là est vive et « véritable. » Un jour il arriva qu'une sœur parla

de l'estime qu'on faisait d'elle au monde ; elle lui dit incontinent : « Hélas, ma sœur! j'ai bien « trompé le monde : mais par la grâce de Dieu je « le détrompe en la religion, car on voit bien ce « que je suis; mes fautes y sont toutes claires. » Qui n'eût connu sa vertu, eût jugé à l'entendre parler qu'elle était grandement imparfaite, ou au moins qu'elle était une toile d'attente, qui n'avait pas encore la couleur de la première vertu.

Comme elle ne désirait point qu'on usât de dispense en son endroit, voulant accomplir les constitutions de l'Ordre à la lettre, elle pensait être un an sans prendre l'habit, à la façon des autres sœurs laies, et elle était partie de Paris avec cette intention. Sur ces entrefaites, elle tomba malade d'une hémorragie si grande qu'elle pensa perdre tout son sang; elle en fut miraculeusement guérie par l'attouchement d'un corporal sacré; et en outre, elle fut intérieurement reprise du dessein qu'elle avait de différer à prendre l'habit, Dieu lui révélant de laisser cela à la disposition des Supérieurs, qui jugeraient s'il y avait cause raisonnable de l'en dispenser. Elle se sentit comme forcée d'en écrire à cet ami dont nous avons parlé, pour qu'il en conférât avec les Supérieurs; ce qu'il fit. Ceux-ci aussitôt arrêtèrent qu'elle ne devait point attendre, non pas même les trois mois qu'on donne aux filles destinées pour le chœur, ayant donné assez de preuves de sa vertu et de sa vocation. Quant aux forces corporelles, qui sont d'or-

dinaire requises en la condition de sœur laie : « Ce ne sont point celles-là, dirent-ils, qui nous « la font recevoir, mais celles de son esprit extraor- « dinairement assisté de Dieu ; elle contribuera « plus à la religion, que si elle était la plus forte « de tout l'Ordre selon le corps. » Elle baissa donc la tête pour prendre l'habit au bout de sept semaines qu'elle fut entrée.

On avait envoyé un bon docteur pour faire cette cérémonie ; mais comme elle désira communiquer de quelques difficultés avec l'un des supérieurs, on me pria d'y aller. J'arrivai à Amiens la veille de l'Annonciation, qui avait été transférée au lundi d'après l'octave de Pâques, le 7 d'avril. Ces difficultés éclaircies, elle se résolut à prendre le lendemain le saint habit de la religion et à changer son nom en celui de sœur Marie de l'Incarnation, ayant toujours eu une dévotion particulière à ce grand mystère, appelé par les anciens Pères le chef et la source de tous les autres. Pour preuve de cette dévotion, elle, qui n'écrivait rien des choses de Dieu, se contentant de les expérimenter vivement en son intérieur, prit la peine d'en écrire de sa main une méditation qui lui en avait été suggérée, laquelle contient des considérations admirables et fructueuses sur cet ineffable mystère. Elle y dit entre autres choses, qu'en l'Incarnation la divinité seule s'est abaissée pour l'homme, tandis que dans les autres mystères, la seule humanité s'est avilie. Dieu voulut en cela

seconder sa ferveur, lui faisant recevoir l'habit en cette fête de l'Annonciation qu'elle estimait par dessus toutes les autres. J'ai même trouvé, dans les mémoires qui m'ont été confiés, qu'elle fit le changement de son nom en celui de l'Incarnation par une spéciale révélation de Dieu, qui la voulait honorer de ce beau titre aussi bien que des grâces dont il embellissait son âme.

On décida qu'on lui donnerait l'habit de grand matin, de peur que si l'on attendait plus tard, tout le peuple d'Amiens n'y accourût. D'ailleurs il lui pourrait arriver quelque ravissement, et le peuple, n'étant pas capable de l'apprécier, eût autrement jugé de sa réception qu'il ne fallait; de fait ce que l'on craignait arriva. Elle fut donc amenée au chœur avec une autre novice qui prit l'habit avec elle, et elle entendit la messe devant la grille avec une telle ferveur qu'elle était comme morte, sans remuer aucunement, sa face paraissant alors plus lumineuse que de coutume. Quand on vint à la cérémonie, elle répondit à toutes les interrogations, si ce n'est à la dernière, car quand on lui demanda si elle venait recevoir le saint habit de religion par un pur amour de Dieu, elle ne répondit rien. Quelqu'un qui était là présent le remarqua, et résolut de lui en demander la cause après la cérémonie, se doutant bien qu'elle n'avait pas fait cela sans sujet.

Après avoir reçu l'habit avec toutes les cérémonies, tandis qu'elle allait embrasser les sœurs selon

la coutume, je la vis tellement emportée hors d'elle-même que je dis à ceux qui étaient près de moi : « Elle va tomber à terre, » ajoutant qu'il en fallait avertir la mère prieure. Celle-ci aussi s'en aperçut bien, parce qu'elle la conduisait et qu'elle sentait ses bras comme morts et sans mouvement. Elle commanda à la sœur qui l'embrassait de la soutenir jusqu'à ce qu'elle eût fermé la grille. Lorsqu'elle fut fermée, comme on vit qu'elle ne pouvait achever d'embrasser le reste des sœurs, on la mit au bout du chœur dans une stalle, où elle demeura environ une ou deux heures toute ravie. Et après que cette extase fut finie, elle s'en vint à la cuisine travailler à apprêter le dîner des sœurs.

Après le dîner, celui qui s'était aperçu qu'elle n'avait rien répondu à cette dernière interrogation que je lui avais faite, lui en demanda la cause. Elle lui dit : « Ces mots : Est-ce pour le pur amour « de Dieu? m'ont tellement étonnée que je n'ai « su répondre. Je n'avais garde de dire que je « venais à la religion par un pur amour de Dieu. « Que savons-nous ce qu'est ce pur amour, et « quelle étendue il a? Notre nature est pleine de « si secrètes recherches, que nous pensons souvent « qu'il n'y a que Dieu qui nous meut à quelque « chose, tandis que ce n'est que la nature qui « nous y pousse. Que sais-je si jamais j'ai fait une « seule action avec cette pureté? »

Cette Bienheureuse étant entrée de cette façon en la religion, la vie qu'elle y mena ne pouvait

être que grandement admirable en toutes manières, soit par les vertus dans lesquelles elle reluisait par-dessus les autres, soit par les grâces qui lui furent alors redoublées. Aussi la mère prieure de ce monastère, en la lettre qu'elle a écrite d'elle après sa mort, rapporte que sa vie était d'une part admirable et de l'autre inimitable, et qu'elle faisait ses actions avec une si grande perfection qu'elles mériteraient toutes d'être décrites, parce qu'elles seraient de grande consolation et édification à tout le monde.

Le première chose à quoi elle s'appliqua, ce fut d'apprécier sa vocation, et de peser et estimer sa qualité de sœur laie, en l'estime de laquelle elle ne se pouvait assez rassasier, la préférant à toutes les grandeurs et dignités de la religion. Elle disait souvent que jamais elle n'en pourrait remercier comme il fallait la bonté de Dieu; et dans ce sentiment, elle s'humiliait et s'abaissait si fort que les sœurs en demeuraient parfois étonnées. Elle ne voulait point qu'elles lui parlassent de leur intérieur, et quand l'obéissance lui commandait de les écouter, c'était avec beaucoup de peine, à cause de la vue qu'elle avait continuellement sur sa condition; elle disait quelquefois : « C'est faire « tort à la religion, qu'une pauvre et chétive sœur « laie se mêle de parler aux sœurs de leur intérieur. »

Elle croyait être la plus imparfaite, non-seulement de la maison, mais même de tout l'Ordre,

parce qu'elle avait une si claire vue de ses moindres défauts et les pesait si fort, qu'elle ne pouvait se persuader avoir aucune perfection. Elle se mettait avec les jeunes novices, disant que c'était pour commencer avec elles à pratiquer la vertu, et les priait avec une affection non pareille de l'avertir et de la reprendre de ses fautes, sans lui en laisser passer aucune; qu'en cela elles lui feraient une grande charité. Elle ne parlait jamais en la communauté des choses de Dieu; mais elle écoutait seulement, sans se permettre d'en rien dire, et quelquefois la Prieure lui en demandant son avis, elle répondait : « Nous avons ouï dire ceci ou cela sur ce sujet; » ne faisant rien paraître d'elle. Et encore c'était en trois ou quatre mots qu'elle disait tout ce qu'il lui en semblait.

Les sœurs étaient grandement édifiées de cette humilité, parce qu'elles savaient bien ce qu'elle était au regard des choses de Dieu, et que si elle en eût voulu discourir, elle en eût dit des merveilles. Mais son humble silence les instruisait plus que n'eût fait sa parole; de sorte que plusieurs d'entre elles ne la pouvaient voir ni converser avec elle, sans rentrer en elles-mêmes et reconnaître clairement combien elles étaient éloignées de son humilité. Elle ne levait jamais la vue au réfectoire; et en allant par la maison, elle ne la levait qu'à demi et pour les choses nécessaires. Il arriva qu'on lui porta une fois de très belles fleurs, qu'on mit devant elle, afin de la récréer en ses

infirmités continuelles; et comme on lui demanda ensuite ce qu'il lui semblait de ces fleurs, elle répondit en s'accusant, qu'elle ne les avait pas regardées, ne sachant pas qu'on les avait mises à cette fin devant elle.

Allant un jour à la communion, il advint qu'une autre sœur laie se retira en la voyant proche d'elle, afin de la laisser passer devant, pour le respect qu'elle lui portait; mais elle ne voulut jamais passer; et sachant que d'autres fois cette sœur s'était ainsi comportée en son endroit, sans qu'elle s'en fût alors aperçue, elle lui en fit de grandes excuses, et la pria que désormais elle ne fît plus cela. Elle était si exacte à avouer ses fautes et à en demander pardon, que si elle en reconnaissait quelqu'une (qui toutefois n'était pas faute sinon à son jugement, car en effet, c'était plutôt vertu), il faisait bon la voir s'en accuser : elle la disait et la représentait avec de si grands sentiments d'humilité et de contrition, les larmes aux yeux et tremblante de toutes parts, que les sœurs qui la voyaient et l'écoutaient en étaient vivement touchées.

Elle enviait la condition d'une des sœurs qu'il fallait toujours reprendre, disant du fond de son cœur ces paroles : « O misérable sœur laie que « je suis! si j'avais un petit point d'humilité, Dieu « ferait naître des occasions pour me reprendre; « mais je me vois sans espérance de m'amender : « on reprend bien mes sœurs, mais moi, si on me

« voit faire des fautes, on me supporte à mon très « grand regret. » Aussi quand la mère prieure avertissait en général les sœurs de quelque faute ou négligence, elle était la première à s'en accuser. C'était toujours la première coulpe qu'elle disait au chapitre, et il la fallait raisonner pour lui faire voir qu'elle ne l'avait point commise; mais elle repartait qu'elle pouvait l'avoir faite sans l'avoir remarquée, ou du moins avoir été cause que ses sœurs l'avaient commise; car si elle avait fait des prières ferventes pour elles, comme elle y était obligée, elles n'y fussent peut-être pas tombées. Aussi, la mère prieure était contrainte de lui en laisser dire sa coulpe et en demander pénitence.

Quand elle parlait à quelque sœur, c'était toujours de ses fautes, et avec tant de conviction qu'elle en pleurait à chaudes larmes. Elle disait souvent à la prieure : « Ma mère, je n'ai point de « vertu, » répétant plusieurs fois : « Point du tout; « je n'ai qu'un peu de connaissance de la vertu; « mais en la pratique, rien du tout; je ne sais ce « que c'est. » Elle parlait d'elle-même avec tant d'horreur, que l'on ne peut dire quel nom de mépris elle ne se donnait point. Elle disait parfois : « Je suis un crapaud tout bouffi d'orgueil. « Ah! misérable que tu es, tu n'auras jamais de « vraie humilité; » et tout cela avec tant d'indignation contre elle-même, qu'il ne se peut rien dire davantage.

Elle dit un jour à une sœur : « Quand je me vois « si remplie de fautes et de misères, je ne m'en « étonne pas; car je vois que c'est le fumier qui « est en son lieu, et je ne puis attendre autre « chose de moi. » Lorsqu'elle passait par quelque lieu où était la communauté des sœurs, il semblait qu'elle n'osât lever les yeux, tellement elle avait grande confusion de passer devant leur assemblée. Quand elle les rencontrait, elle se retirait en un petit coin, et il semblait qu'elle eût honte qu'on la vît, tant son humilité était grande.

Tant qu'elle le pouvait, elle ne manquait pas d'aller à la cuisine; lorsqu'elle ne pouvait sortir de l'infirmerie, elle priait qu'on lui apportât les herbes à éplucher, et elle faisait cela avec une joie et un contentement extrêmes. Elle obtint un jour d'être aide de celle qui faisait la cuisine, et elle l'en remercia beaucoup. Une autre fois, comme elle sut que la sœur qui en avait la charge demandait une aide, elle alla à la mère prieure, les larmes aux yeux, la prier qu'elle n'en choisît point d'autre qu'elle, promettant de s'en acquitter diligemment. Il semblait que ce fût toute son ambition que de servir celles qui apprêtaient le boire et le manger des pauvres religieuses.

Si elle allait après le repas à l'assemblée des sœurs, qui ont une heure pour parler ensemble familièrement de choses de dévotion, elle tâchait toujours de se mettre avec les autres sœurs laies. On la voyait parler avec elles dans une grande

joie, les provoquant à prendre une vertu à pratiquer, et à en dire à quelques jours de là ce que Dieu leur en aurait suggéré dans l'esprit. Si la prieure la faisait approcher d'elle, elle paraissait alors avoir une si grande crainte qu'elle n'osait lever les yeux pour la regarder, et encore moins lui parler. Quand elle l'interrogeait, elle lui répondait avec une grande révérence; et si on ne l'empêchait, elle se voulait mettre à genoux ou se lever. Elle avait une très grande dévotion à baiser le scapulaire ou les mains de la prieure, ce qu'elle faisait presque tous les matins si elle n'était point malade, ou quand elle l'était, aussitôt que la prieure la venait visiter. Quand elle le faisait, c'était toujours avec quelque vue particulière des miséricordes qu'elle disait avoir reçues de Dieu par son moyen.

Elle avait un si grand soin de se contenir dans les bornes de sa condition de sœur laie et de ne les excéder en rien, qu'elle priait la prieure de l'y maintenir entièrement. Une religieuse d'Amiens lui dit une fois, comme elle lavait les écuelles, qu'elle craignait que cela ne lui fît mal. Elle lui répondit : « Mais plutôt si j'étais malade, je serais « guérie de les laver. Ce sont là mes délices. » Quelquefois elle tâchait de se dépêcher, afin que les autres sœurs laies ses compagnes allassent plus vite à la récréation.

Elle rappelait d'ordinaire, en lavant les écuelles, comment Notre-Seigneur lorsqu'il était petit,

par une humilité grande, lavait celles de la bienheureuse Vierge sa mère et de saint Joseph, et elle montrait l'esprit avec lequel il le faisait. Elle disait cela avec une telle ferveur, que lorsqu'elle venait à la récréation des sœurs, elle avait le visage aussi enflammé et aussi beau que si elle fût immédiatement sortie de l'oraison, et elle recevait quelquefois, en lavant les écuelles, plus de grâces de Dieu qu'à l'oraison ou à l'office divin. Lorsque quelque sœur, sans y penser, l'avertissait de faire une chose autrement qu'elle ne la faisait, elle en ressentait une si grande joie au cœur, qu'elle la remerciait avec beaucoup d'affection, et elle observait si ponctuellement ce qu'on lui avait montré, qu'elle n'eût pas voulu en un simple point s'en départir.

Une fois on lui porta de la lumière dans sa cellule où elle travaillait. Elle n'en voulut point, disant que c'était contre la pauvreté et qu'il faisait encore un peu de jour. En tout ce qu'elle pouvait elle prenait toujours pour soi ce qui était le plus pauvre et le plus incommode; et quoique dans ses maladies elle ne pût pas garder cette si grande pauvreté, au moins pour son vivre elle priait instamment qu'on ne lui fit ni apprêtât rien de plus qu'aux autres. Quand on lui accordait cela, elle en recevait grande consolation, s'efforçant de ne manger que de ce que les autres mangeaient, et de n'être pas plus vêtue, malgré ses continuelles infirmités, disant ordinairement qu'elle était

venue en religion pour pratiquer la pauvreté aussi bien que les autres vertus : « Je ne suis « pas, disait-elle, venue céans pour porter un « voile blanc sur ma tête, mais pour être la der- « nière et la plus pauvre de toutes; comme aussi « suis-je la plus imparfaite et incapable de la re- « ligion. » Entrant en sa cellule, elle baisait avec grande dévotion les pieds du crucifix, et souvent on la trouvait devant en oraison, le visage fort embrasé et disant avec une grande ferveur à la sœur qui entrait, sans la reconnaître : « Eh bien! « que dirons-nous en voyant cet objet? Sera-t-il « possible que nous n'embrassions point le mépris, « en voyant Dieu réduit à une telle extrémité? « Pour moi, si j'avais quelque grâce à demander à « Dieu sur la terre, ce serait qu'il lui plût me faire « celle de cheminer par la voie du mépris du Fils « de Dieu, d'être vile à mes yeux, vile aussi aux « yeux d'autrui. Mon Dieu, quelle miséricorde! » Et le tout avec une abondance de larmes qui montrait bien qu'elle parlait du fond du cœur.

Mais que ne devait point faire Dieu en cette âme qui avait jeté des racines d'humilité si profondes? Au bâtiment que l'on veut fort élever, on donne des fondements bien bas; et l'arbre élève d'autant plus ses branches qu'il a jeté profondément ses racines en terre. Ainsi Dieu lui ayant imprimé en l'âme des désirs et des effets d'une telle humilité, ne pouvait faire autrement que de l'élever bien haut et lui accorder de grandes et particulières grâ-

ces, à quoi il n'a nullement manqué, comme il ne manquera jamais à ceux qui s'abaisseront de la sorte. C'est ainsi qu'un matin en entrant au chœur, elle le vit tout rempli de la gloire et majesté de Dieu; et aussitôt qu'elle se fut mise à genoux, cette lumière éparse par tout le chœur vint à s'approcher d'elle et à l'environner, de sorte qu'elle paraissait au milieu de cette clarté comme un séraphin. Mais son humilité ne faisait point cas de cela, et comme on la vint appeler pour aller au confessionnal, elle se leva le plus promptement qu'elle put pour y aller; en entrant elle ressentit une odeur très suave, et reçut une vue en l'esprit qui lui fit connaître que c'était la récompense de la prompte obéissance qu'elle avait rendue, au temps que Dieu la comblait d'une grâce fort extraordinaire. Ayant ressenti cette odeur quelque peu de temps, elle fit réflexion en son esprit qu'elle venait peut-être de la sacristie; et à l'instant cette odeur cessa, pour montrer que non, et en effet elle n'en venait pas, n'y ayant rien alors qui pût l'y faire sentir.

Elle entendait souvent la musique des anges, qui la venaient consoler en ses maladies presque continuelles; et comme les diables, pour la décevoir et la faire tomber en quelque vaine présomption, voulurent contrefaire cette musique céleste, elle reconnut aussitôt que c'était une musique infernale, à laquelle elle se bouchait les oreilles sans la vouloir aucunement écouter. Les diables,

se voyant découverts et confondus, venaient par dépit faire un tintamarre et un bruit semblable à celui de pots et de chaudrons cassés. Ce fut en cette même année de son noviciat qu'elle eut la vision de la béatitude de son mari; elle le vit le jour de la Toussaint entre les bienheureux, comme nous l'avons dit ci-devant.

Étant une fois au jardin avec les autres novices auxquelles elle parlait de quelque vertu, elle se mit à dire : « J'ai autrefois vu une âme sainte, qui « jouit maintenant de Dieu, comme je crois, » et elle demeura sans plus rien dire, sa face resplendissant alors d'une très grande beauté. Au bout de quelque temps, elle revint à elle; ayant oublié ce qu'elle disait auparavant, elle le demandait avec confusion, comme si elle eût fait quelque grande faute. Les révélations et visions lui étaient alors si fréquentes qu'elle s'en fâchait fort, et fit ce qu'elle pût pour ne les plus avoir; de fait, elle fut quelque temps sans prier la bienheureuse mère Thérèse de Jésus, et sans même avoir de dévotion envers elle, comme autrefois. Le sujet de cela était qu'elle se voyait toute pleine de lumières divines, et qu'en ce temps-là elle en reconnaissait de fausses en plusieurs personnes, en sorte qu'elle avait peur que les siennes fussent de même. La bienheureuse Mère lui apparut le jour qu'on faisait mémoire de sa béatification, et la reprit du peu de dévotion qu'elle avait pour elle; puis elle lui dit qu'elle n'eût point crainte de ses révélations,

qu'elles n'étaient point des illusions, mais des visions vraies et divines; ce qui la consola grandement, et renouvela beaucoup sa ferveur à l'endroit de cette sainte Mère.

CHAPITRE XVI.

COMMENT LA BIENHEUREUSE SOEUR MARIE DE L'INCARNATION FIT PROFESSION PAR UNE VOIE MERVEILLEUSE A LA FIN DE SON NOVICIAT.

Quoique cette Bienheureuse ne désirât rien tant que de se consacrer à Dieu par la profession religieuse, afin de se dépouiller entièrement de toutes les choses créées et de se revêtir de Dieu seul; néanmoins trois choses à son avis fort considérables l'en empêchaient. Premièrement, par sa grande et profonde humilité elle s'en jugeait tout à fait incapable, s'étonnant même comment elle avait eu la hardiesse de devenir novice. Elle disait que si Dieu lui avait donné, avant son entrée, autant de connaissance de la religion qu'il lui en avait donné depuis, elle n'aurait jamais eu la présomption d'y entrer, à cause des perfections requises d'une religieuse, desquelles elle se voyait tout à fait privée. « Une religieuse, disait-elle, « doit porter en son intérieur cet esprit qui est

« humble, petit, soumis à tous, qui n'a point de « raison, ne paraît rien et obéit à tous; de quoi « me voyant si éloignée, je ne puis aucunement « me résoudre à faire la profession. » Et comme elle en parla un jour à un grand serviteur de Dieu qui était venu pour l'engager à la faire, elle s'en représenta comme si indigne et si incapable qu'il ne savait que lui dire. Cette humilité si profonde l'attirait à une autre considération bien plus admirable : elle désirait être toute sa vie en telle condition que sa communauté la pût mettre dehors quand bon lui semblerait; souhait si rare qu'il se trouve en très peu de personnes. Elle disait ordinairement, qu'il n'était pas raisonnable qu'une créature si chétive et misérable occupât la place d'une autre, qui honorerait Dieu et le servirait avec plus de ferveur qu'elle ne le faisait.

La seconde chose, c'était son infirmité corporelle, qu'on ne pouvait nier être grande, tant à cause de ses maladies presque continuelles, que parce qu'elle ne marchait d'ordinaire qu'avec des béquilles à cause de sa cuisse tant de fois rompue; en sorte qu'elle ne pouvait rendre au monastère le service qu'elle devait, selon sa qualité de sœur laie. Aussi, étant malade, elle se disait à elle-même : « Te voilà; tu devrais servir les autres, et « il faut que l'on te serve; c'est ce que ton orgueil « mérite. » Elle dit un jour à la mère prieure de Pontoise : « O ma mère, je ne sais pourquoi Dieu « a voulu que j'aie été religieuse, et de la condi-

« tion de sœur laie, ne pouvant en faire action « aucune. Cela m'est bien dur quand j'y pense; « mais il ne faut pas demander à Dieu le pourquoi, « c'est à nous à faire ce qu'il lui plaît. » Il semble donc que Dieu ne l'ait mise en cette condition que pour la faire souffrir davantage; car à chaque moment, son impuissance et son infirmité lui étant vivement représentées, ce lui était une occasion de souffrir sans cesse, et de ne se pouvoir résoudre à la profession.

La troisième chose était que les sœurs laies étant obligées de dire journellement certaines parties du rosaire, qu'elles font correspondre aux heures canoniales du jour, cette Bienheureuse avait crainte de ne s'en pouvoir acquitter. Bien qu'elle sût qu'elle en pouvait être légitimement dispensée par les Supérieurs, néanmoins elle ne désirait point qu'on usât de dispense à son égard, voulant observer la règle au pied de la lettre. Aussi elle disait à ceux qui s'efforçaient de lui persuader de faire profession : « J'ai bien de la peine à m'acquitter de « ce peu de prières que mon confesseur m'enjoint « en confession, parce que mon esprit, par ma « misère et pauvreté, s'envole incontinent sans que « je le puisse retenir; comment donc se pourra-« t-il faire que je m'acquitte de tant de *Pater* et « d'*Ave* qu'il faut répéter? » Mais ce n'était pas cette répétition qui lui était un obstacle; c'était que son esprit, aussitôt qu'elle commençait à dire son chapelet, entrait en une telle ferveur et s'abîmait

d'une telle manière en Dieu, qu'il lui était impossible de pouvoir seulement dire un *Pater* tout d'un trait. Je l'ai expérimenté souvent en allant avec elle en voyage : dès qu'elle commençait son chapelet, voulant même le dire avec sa fille aînée qui l'accompagnait, elle ne pouvait pas même dire un *Ave* entier, son esprit tombant aussitôt en extase, ou en un recueillement intérieur fort grand.

Ces trois choses donc l'empêchaient de se résoudre à la profession, bien qu'elle en eût un extrême désir, et qu'il lui semblât qu'elle ne serait jamais bien, si elle ne se dépouillait entièrement de soi, et ne donnait à Dieu l'arbre et les fruits tout ensemble par l'acte de profession. Et quoique ce fût une humilité héroïque de vouloir être toujours en état de pouvoir être mise hors de la religion, comme une personne qui ne mérite pas d'en faire partie, néanmoins d'autre part, la liberté lui demeurant de son côté pour sortir quand bon lui semblerait, elle voyait clairement qu'elle ne serait jamais déracinée entièrement de sa propre volonté, si elle ne faisait profession. Elle expérimentait en cela d'étranges anxiétés, qui lui causaient de très poignantes douleurs.

Mais tous ces empêchements n'existaient point, si ce n'est dans sa pensée; car tous ceux qui l'ont connue savent bien les vertus et les dispositions qu'elle avait à être sœur laie; et pour preuve, je ne veux point d'autre témoin qu'elle-même. Je me souviens que discourant un jour avec elle des dis-

positions des sœurs de cette qualité, elle me les réduisit à trois, non pas qu'elles ne dussent avoir pareillement toutes les autres, mais celles-là, à cause de leurs fonctions en la religion, devaient tenir le premier rang.

« Il faut, disait-elle, que les sœurs laies soient « grandement humbles, ayant toujours devant les « yeux qu'elles ne sont en la religion que pour « servir; car si elles pensaient y être pour de- « meurer en une cellule à contempler et à prier, « elles se tromperaient lourdement et manque- « raient à l'esprit de leur vocation. Or, pour se « dévouer à ne faire autre chose que servir, l'hu- « milité est grandement requise. » Et qui pourrait douter, par ce que nous avons vu au cours de toute sa vie, et particulièrement au précédent chapitre, que cette Bienheureuse n'eût l'humilité? Elle l'avait en un degré si éminent que la prieure en demeurait souvent toute confuse et étonnée.

« Il faut aussi, disait-elle, que les sœurs laies « soient fort compatissantes et charitables; car « ayant à apprêter ce qu'il faut, non seulement aux « religieuses qui se portent bien, mais aussi aux « malades, il est requis d'avoir pour elles une « grande compassion, laquelle les soulage pres- « que autant que les bons traitements et remèdes « qu'on leur apporte. » Or notre Bienheureuse ne manquait point de cette belle vertu; elle compatissait tellement aux infirmités des malades, qu'elle était pour sa vive compassion aussi malade

qu'elles, et il semblait à la voir qu'elle ressentît en effet les mêmes peines et les mêmes douleurs. Les religieuses qui ont été en son temps malades à Amiens et à Pontoise en peuvent fort assurément témoigner, ayant, en leur maladie, reconnu la douceur et compassion qu'elle avait à leur endroit.

Elle disait, en troisième lieu, que les sœurs laies devaient être fort diligentes, parce qu'autrement il arrive beaucoup de désordre en une communauté religieuse. Or cette diligence ne lui manquait aucunement; elle était si assidue à l'ouvrage, que quand elle eût dû nourrir toute la maison de son travail, comme lui dit un jour une sœur à Amiens, elle n'eût pas fait davantage. Elle restait si longtemps à travailler qu'elle a été plusieurs fois en danger de perdre la vue, en sorte qu'il fallait que la prieure du monastère lui défendît de tant s'appliquer; et c'est chose admirable de voir les ouvrages qu'elle a faits à Amiens, parmi tant de maladies et une si extraordinaire occupation d'esprit. Quant au service propre aux sœurs laies, lorsque sa santé le lui permettait, elle n'y manquait point; elle était même bien aise de faire la semaine d'une autre, et le tout si dextrement et avec tant de ferveur, qu'elle donnait de la dévotion à quiconque la considérait. Toutefois, bien qu'elle eût toutes ces dispositions en un tel degré, elle ne les voyait point, n'ayant devant les yeux que son impuissance et son infirmité, et estimant que la maison avait peine à la souffrir, à cause de ses grandes

imperfections. C'est pourquoi elle demeurait toujours en balance de sa profession, sans s'y pouvoir aucunement résoudre.

Dieu qui l'avait, en son éternelle prescience, choisie pour être non seulement religieuse, mais aussi comme le patron et le modèle des autres, l'y achemina d'une manière qui semble toute contraire, et qui fait ordinairement sortir les autres novices de la religion. Il permit qu'au milieu des étranges anxiétés de son esprit, elle tombât malade jusqu'à l'extrémité et perdît la parole durant quelque temps. Elle reçut tous les sacrements, et on lui tint longtemps le cierge bénit, attendant qu'elle expirât, bien qu'elle eût alors le visage beau et comme tout embrasé, et qu'elle ne parût aucunement se porter mal.

Tandis que les sœurs étaient à l'entour de son lit pour la voir passer (elles y avaient déjà été plusieurs fois, parce que la maladie était fort longue et la malade presque toujours à l'extrémité), il y en eut une à qui il survint au cœur cette pensée : « Jusqu'à quand nous tiendrez-vous en suspens? » Et aussitôt cette Bienheureuse se tourna vers elle et lui dit en souriant : « Jusqu'à quand nous tien-« drez-vous en suspens? » De quoi cette sœur demeura grandement étonnée, voyant qu'elle avait connu la pensée qui n'avait été qu'en son cœur.

Or comme elle était en cet état, Notre-Seigneur (comme elle l'a confessé depuis à la prieure), la reprit intérieurement de ce qu'elle redoutait

trop de faire profession, puisque les Supérieurs, la prieure et les religieuses étaient contents de l'y recevoir. Il lui montra qu'il ne fallait pas que l'humilité et la connaissance de ses infirmités la portât à se priver du bien de la profession. Elle reçut aussi alors, comme elle l'a particulièrement confessé, une assistance fort spéciale de saint Joseph; de sorte qu'au jour de sa fête, elle résolut de ne plus hésiter à faire profession quand le temps en serait venu, lequel était proche. Bien que sa maladie accompagnée des douleurs de sa jambe rompue continuât, néanmoins au temps fixé, dans le lit même où elle pensait mourir, elle fit ses trois vœux, en présence de toutes les sœurs qui disaient les prières accoutumées, et elle signa le papier de sa propre main. On en fut étonné, parce que l'on ne croyait pas qu'elle eût la force de pouvoir écrire. Ce fut l'élection divine qui, devant être parfaitement accomplie en elle, tira des forces de son extrême faiblesse.

Plusieurs choses remarquables que nous avons réservées pour en parler ici, lui arrivèrent en cette extrémité. D'abord, lorsqu'on lui apporta le sacré viatique, elle se mit à deux genoux, nonobstant sa maladie, mais la prieure la fit aussitôt recoucher. Et comme le prêtre qui lui apportait ce saint sacrement s'enquit si elle ne croyait pas que ce fût le vrai corps de Notre-Seigneur, elle répondit avec beaucoup de larmes : « Mon père, « je le crois, ah oui! je le crois. Venez, mon Sei-

« gneur ; venez, mon Seigneur. » Elle ne put rien dire davantage, demeurant alors comme absorbée en Dieu. Le même jour où l'on pensait qu'elle dût mourir, après avoir paru tout enflammée, elle se mit à dire des choses admirables des mérites de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge sa mère, et de la bienheureuse mère Thérèse. Elle avait presque toujours à la bouche ces versets : *Misericordias Domini in æternum cantabo. Nunc dimittis servum tuum, Domine. Miserere mei Deus. Domine, ne in furore*, avec cette sentence de sa première conversion à Dieu : *Trop est avare à qui Dieu ne suffit.* Elle disait ces choses d'une voix si touchante et avec tant de larmes, qu'elle en tirait des yeux de la plupart de celles qui l'assistaient. Une nuit, étant comme hors d'elle-même et ne remarquant pas s'il y avait quelqu'un près d'elle, elle se mit à remercier Dieu des grâces qu'il lui avait faites durant le cours de sa vie, bien qu'elle ne les eût point méritées. Mais principalement elle le remerciait de ce qu'elle ne s'en était jamais rien attribué, mais qu'elle avait renvoyé le tout à sa bonté et à sa miséricorde, d'où elles provenaient. Elle disait ordinairement : « De quoi pouvons-nous
« nous glorifier ? Quelque grâce que Dieu mette en
« nous, nous ne sommes que comme un pauvre
« pot de terre tout sale, lequel sera très beau si
« le roi le prend pour y mettre ses trésors et l'enri-
« chir, mais sitôt qu'il les retirera, il demeurera tel
« qu'il était. Ainsi sommes-nous riches, quand

« Dieu nous donne des grâces; mais il nous les « peut ôter en un moment, et alors nous demeu- « rons avec notre pauvreté et notre misère. Pour- « quoi donc se glorifier de quelque grâce que ce « soit? » Elle dit aussi à la prieure, comme elle était en cette maladie : « Ma mère, depuis que je « suis ici, je vous ai toujours tenue pour mon Jésus- « Christ en terre, à cause du rang que vous me « tenez; il en est ainsi, Notre-Seigneur le sait « bien. » Et de même qu'en santé elle lui obéissait ponctuellement, ainsi le faisait-elle en maladie. Lorsqu'elle était emportée et absorbée en Dieu, il ne fallait que dire : « Ma sœur, obéissance; » les esprits incontinent lui revenaient, et elle se rendait attentive à ce qu'on lui disait. Quand les sœurs la venaient visiter, elle leur faisait beaucoup d'accueil et leur montrait un tel respect, qu'on voyait clairement l'estime qu'elle avait de leur vertu, se réputant indigne qu'elles la vinssent voir.

En cette même maladie, ayant l'âme sur le bord des lèvres, elle tenait un crucifix en sa main, et le baisant avec beaucoup de larmes, lui disait de très belles paroles d'amour et de reconnaissance. Il arriva que la prieure lui donna une petite croix, parce que l'autre était plus grande et plus lourde; elle se mit incontinent à dire : « Point de petites « croix, ma mère; point de petites croix. Quoi! « mourir sans souffrir! », répétant plusieurs fois : « Mourir sans souffrir! Que je souffre, Seigneur, « jusqu'au jour du jugement, si c'est votre vo-

« lonté ! Notre sainte mère Thérèse disait à sa mort « qu'il faisait bon mourir fille de l'Église; mais « moi je dis qu'il fait bon mourir fille de la « Vierge, qu'il fait bon mourir Carmélite. »

La prieure, la voyant si longuement souffrir tant de douleurs et ne pouvant trouver aucun moyen de la soulager, lui commanda par obéissance de demander à Dieu qu'il la soulageât; elle le fit, et aussitôt ses douleurs s'apaisèrent. Une autre fois, les douleurs étant revenues, car c'était le seul chemin par où Dieu la conduisait, la prieure lui dit, sans toutefois interposer l'obéissance, d'obtenir de Dieu quelque soulagement. Elle lui répondit : « Ma mère, il ne m'est pas pos- « sible de demander à Dieu du soulagement; au « contraire, je désire souffrir bien davantage que « je ne fais. » Et elle fit bien paraître ce grand désir par effet (je ne sais trop si ce fut en cette maladie ou en une autre); une nuit elle se trouva extrêmement mal, et la prieure en ayant grande compassion, lui demanda ce qui serait propre à apaiser ses douleurs. Elle lui dit que ce serait de recevoir fortement la discipline; et elle la sut si bien persuader par la prière qu'elle lui faisait, que la mère se résolut, après plusieurs refus, de la lui donner, de quoi la Bienheureuse la remercia, l'assurant que par ce moyen elle l'avait beaucoup soulagée. Ainsi, en ses souffrances, elle ne voulait point d'autres remèdes que de nouveaux moyens de souffrir davantage, tant le désir de se conformer

à Notre-Seigneur crucifié avait embrasé son cœur. Souvent elle répétait à ses plus familiers : « Je « crois que le désir de souffrir me fera mourir », et en effet, ce désir la minait et consumait comme à petit feu.

Cette maladie l'ayant retenue environ quatre mois au lit, il plut à la bonté divine de lui redonner quelque peu de santé; car depuis le jour où Dieu l'attira particulièrement à lui, même étant nouvellement mariée, jamais elle ne jouit d'une pleine santé. Lorsqu'elle n'était pas retenue au lit, on estimait en apparence qu'elle se portait bien, quoiqu'elle ne fût pas exempte de douleurs. Et il semble que Dieu ne lui envoya cette maladie que pour l'induire à faire profession, parce qu'après on commença à avoir plus d'espérance de sa guérison, et qu'elle n'eût sans cela osé la faire.

Après qu'elle se fût un peu fortifiée, elle écrivit cette lettre à un grand serviteur de Dieu : « Dieu ne « m'a pas encore trouvée disposée pour sortir de « cet exil, ni aussi pour souffrir. Il lui a plu de prolonger l'un pour un peu de temps et d'adoucir « ce peu de souffrance pour autant qu'il lui plaira. « Plaise à sa divine bonté que je me serve de l'un « et de l'autre pour connaître vraiment ses miséricordes et son amour infini, et d'autre part ma « grande misère et mon extrême ingratitude, étant « de toutes parts tant obligée d'être sienne. N'était ma déloyauté, je pourrais dire avec vérité : « Qu'ai-je à chercher au ciel et en la terre, sinon

« plaire à mon Dieu, et me livrer continuellement
« à lui? Que sera-t-il fait de moi, voyant et goû-
« tant ces vérités, et ne m'y rendant pas? Je ne
« sais qui me retient, ne trouvant empêchement
« qu'en moi-même, et me voyant sans nulle force
« pour me relever. Cela me fait trouver la vie
« grandement dure, et je crains qu'il n'y ait
« beaucoup d'amour propre dans les désirs fré-
« quents que j'ai d'en sortir; je m'étonne de ce
« que je ne crains point la mort, vivant comme je
« vis. »

Telles sont les paroles de cette Bienheureuse : elles découvrent assez d'une part l'excès de l'amour divin qui brûlait continuellement en son âme, puisqu'elle ne désirait vivre que dans le feu des cuisantes tribulations et qu'elle estimait le bonheur de cette vie n'être qu'en cette pure souffrance, et montrent de l'autre la crainte qu'elle avait de ne pas jouir de l'objet de son amour, pensant vivre tout au rebours de ce qu'elle devait. L'amour et la crainte sont choses qui ne se trouvent point ensemble, parce que l'amour est d'ordinaire rempli de confiance; mais il ne se faut pas étonner si ces deux contraires se trouvaient en cette Bienheureuse, tout étant en elle singulier et extraordinaire. Et comme après cette maladie, la blessure de sa cuisse se renouvela grandement, et qu'elle en ressentait de fort grandes douleurs, n'osant se remuer en son lit, elle eut besoin d'un emplâtre pour l'appliquer sur le mal. Elle en écrivit à Paris

à un de ses amis, le priant de demander à un apothicaire qu'elle lui nommait, s'il avait la recette de cet emplâtre, et qu'il lui plût d'en faire un pour une pauvre servante de cuisine. Voilà comment elle se qualifiait, ne manquant jamais de s'humilier, non plus que de souffrir, quand l'occasion s'en présentait.

CHAPITRE XVII.

COMMENT SOEUR MARIE DE L'INCARNATION FUT ÉLUE PRIEURE DU MONASTÈRE D'AMIENS, CE QU'ELLE REFUSA.

La bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation ayant recouvré sa santé, les religieuses d'Amiens, la voyant si vertueuse et si prudente, résolurent de l'avoir pour prieure lorsque le temps de l'élection serait venu, et ce temps était proche. La prieure qui y était alors avait été réélue une fois, de sorte qu'elle ne le pouvait plus être, selon la coutume de l'Ordre. Les religieuses donnèrent donc leurs voix à la Bienheureuse; mais leur élection ne fut pas confirmée par les Supérieurs; et tout ceci se passa en cette manière. Étant allé à Amiens pour donner le voile à une religieuse, j'y arrivai la veille de la Pentecôte, et le lendemain au matin je donnai ce voile et fis la cérémonie. Après les vêpres, les portes de l'église étant fermées et les prières des quarante heures, que j'avais ordonnées

aux religieuses pour se préparer à l'élection d'une prieure, étant bien avancées, je fis ouvrir la grille, et je dis aux sœurs que le sujet principal de ma venue était de procéder à l'élection d'une prieure. Là-dessus je leur en nommai quelques-unes, suivant la coutume. Les religieuses me demandèrent si elles n'en pouvaient pas choisir quelque autre que je n'avais point nommée. Je leur dis que oui, parce qu'elles étaient libres en cette action, et que la nomination de quelques-unes n'empêchait pas qu'elles n'en nommassent une autre qu'elles jugeraient capable, comme il est porté par les constitutions de l'Ordre.

Sur cela l'on procéda à l'élection, laquelle tomba par les billets de toutes les sœurs sur la bienheureuse sœur Marie. On le lui rapporta; elle en fut toute honteuse, et répondit par mépris de soi-même : « Ce serait une belle prieure ! » Je leur dis que je ne pouvais confirmer cette élection, parce qu'elle n'était pas religieuse du chœur. Elles surent bien me repartir que l'on pouvait bien la faire religieuse du chœur, de même qu'on l'avait fait pour la sœur Anne de Saint-Barthélemy qui n'était que sœur laie avant d'aller prieure à Pontoise; de sorte qu'elles demeuraient en leur nomination, et ne s'en départaient point pour cette raison que je leur avais alléguée. Mais voyant le refus de cette Bienheureuse, et sachant qu'elle avait pris le voile blanc par expresse révélation de Dieu, je leur représentai que je ne pouvais, s'il

n'apparaissait une nouvelle révélation, la retirer de cette condition.

Elles me dirent alors que c'était un suffisant témoignage de la volonté de Dieu que la commune voix des sœurs, en l'esprit desquelles il avait plu à Dieu d'inspirer cette pensée; et d'ailleurs qu'ayant un si grand talent pour conduire les âmes, ce serait, si elle demeurait en sa condition, l'enfouir en terre.

Une de celles qui insista le plus pour cette élection fut la mère Madeleine de la Croix, première professe du monastère, et aujourd'hui sous-prieure de celui de Nevers, parce qu'elle avait reçu du soulagement de cette Bienheureuse d'une manière toute miraculeuse. Un jour, en effet, se trouvant en un si étrange délaissement intérieur qu'elle était comme tout abattue et accablée, ne sachant de quel côté se tourner, elle s'avisa de recourir à elle et de lui déclarer par le menu toutes ses peines intérieures. Elle entra dans la cellule de la Bienheureuse, et voyant qu'elle écrivait sur un petit morceau de papier, elle ne voulut pas l'interrompre et attendit jusqu'à ce qu'elle eût achevé. Lorsqu'elle eut fini, la Bienheureuse se leva et lui remit ce qu'elle avait écrit, où la bonne mère trouva grand soulagement, et lut distinctement toutes les peines qu'elle lui voulait proposer. « Hé « quoi! ma sœur, dit cette bonne mère, me voilà « toute décrite là dedans, » et elle s'étonnait grandement comment elle avait ainsi reconnu

toutes ses peines intérieures. Cette connaissance miraculeuse, avec les admirables vertus dans lesquelles cette Bienheureuse reluisait, la poussaient à insister pour l'avoir comme prieure du monastère. Néanmoins je ne jugeai point le devoir accorder, et je fis procéder à une nouvelle élection en laquelle fut élue la mère Anne du Saint-Sacrement, fondatrice dudit monastère d'Amiens, et professe du monastère de Paris où elle était alors.

Il fut procédé tout de suite à l'élection d'une sous-prieure; la fille aînée de notre Bienheureuse, la mère Marie de Jésus, fut élue. Comme la mère Anne du Saint-Sacrement était alors à Paris et qu'il fallait que le couvent fût en son absence gouverné par la sous-prieure, je jugeai à propos, bien que ce ne soit pas la coutume, que toutes les sœurs lui fissent quelque soumission, non pas telle toutefois qu'à une prieure. Dieu, comme je crois, le permit ainsi afin qu'on vît l'humilité de la mère à l'endroit de la fille; car après que les sœurs eurent à leur rang fait la soumission convenable, voici arriver la Bienheureuse qui s'humilia devant sa fille, se réjouissant d'être sujette de celle qui par droit de nature lui était inférieure. La fille devint toute confuse de cette soumission et me regarda afin que j'eusse à l'empêcher : mais je ne le voulus point, estimant que cette soumission servirait d'un singulier exemple à l'avenir. Et depuis cette élection de sa fille, elle ne l'appella plus que sa mère. Sa fille, en étant en peine et ne

le pouvant souffrir, me pria, et aussi la mère prieure, de lui défendre de l'appeller ainsi; mais on la laissa faire, cela mortifiant grandement sa fille et étant de grande édification à toutes les religieuses.

Quoiqu'elle fût demeurée en condition de sœur laie, les religieuses néanmoins ne voulaient pas laisser de la consulter en leurs besoins. Mais comme son humilité rare l'y rendait difficile et quasi inflexible, elles vinrent me prier de lui en faire commandement avant de partir. Sur cela, je lui dis qu'elle ne devait pas leur refuser ce secours; que c'étaient ses sœurs, envers qui elle était obligée. Comme elle me répondit que c'était faire tort à la religion, puisqu'elle n'était qu'une simple sœur laie, obligée à se taire et à écouter, et non à parler, je lui dis que puisque Dieu lui avait donné ce talent, il fallait qu'elle l'employât. Mais il fut nécessaire de le lui commander et de l'y obliger par obéissance, à cause de son humilité, dans laquelle elle se fût tenue ferme, sans vouloir à toute force donner conseil aux sœurs.

Avant de partir d'Amiens, il fallut entrer dans le monastère, pour visiter quelque chose du bâtiment que les sœurs craignaient n'être pas conforme aux constitutions de l'Ordre. J'y entrai accompagné, revêtu de mon surplis et de l'étole, et avec les cérémonies ordinaires et accoutumées en tel cas. En passant par le cloître, je n'aperçus point sœur Marie de l'Incarnation, qui était au

pied des degrés qui descendent au cloître, parce que je regardais les verrières où est peinte la vie de la bienheureuse mère Thérèse. Celui qui m'accompagnait m'avertit que je ne regardais pas sœur Marie de l'Incarnation. Je me retournai soudain, et je ne la pus au commencement reconnaître, son visage m'apparaissant si lumineux et resplendissant que ma vue en était presque éblouie. Bien que je l'eusse vue un million de fois dans le monde, je dis néanmoins à celui qui m'avertit : « Je ne l'eusse pas reconnue, si vous ne m'eussiez « averti que c'était elle. » Je proteste que jamais je ne l'avais vue en tel état; et cette vue m'en est demeurée si fortement imprimée depuis, que je ne pense guère à elle, qu'aussitôt cette même vue du cloître d'Amiens ne me soit vivement représentée.

Nous allâmes visiter ces ouvrages, qui étaient en un ermitage de la Vierge au fond du jardin. Cette Bienheureuse qui nous suivit avec ses béquilles par commandement de la prieure, se tint à la porte, n'osant entrer sans commandement, comme me dit la prieure, tellement que je la fis entrer. Elle ne disait mot, quoiqu'elle nous entendît dire beaucoup de choses de l'ermitage. Je lui commandai de répondre à ce que nous disions; elle nous répondit qu'il était à la vérité fort beau, mais que cette beauté était à l'honneur de la Vierge, laquelle on ne pouvait assez honorer; et quant à la largeur, les sœurs y venant en proces-

sion pour y chanter des antiennes de la Vierge, elle n'était pas excessive. Elle dit aussi que le lieu paraissait beau, à cause de la brique qui, avec les liaisons blanches, le rendait ainsi varié et agréable, mais que la brique étant commune au pays et en assez bas prix, cette beauté n'en avait pas coûté plus cher; et de fait, la plupart des maisons communes de la ville en sont bâties.

Elle me pria en sortant d'aller en l'ermitage du Calvaire, qui était proche, pour le bénir. Elle l'avait fait bâtir durant son novicat, et l'avait disposé de telle sorte qu'il était élevé, entouré d'épines, et tellement couvert de feuillages qu'on ne pouvait aisément le discerner, et moins encore la sœur qui s'y retirait pour faire oraison. J'y allai et l'aspergeai d'eau bénite, selon son désir, puis je sortis du monastère. Elle chérissait fort cet ermitage, parce qu'elle y avait reçu des faveurs spéciales de Notre-Seigneur, comme elle-même le témoigne en une lettre écrite à un de ses amis, où entre autres choses, elle dit : « Hier matin, avant « que je reçusse vos lettres, ayant l'esprit fort « travaillé, sans l'avoir pu tant soit peu recueillir, « ni même avoir une bonne pensée, il nous « vint en l'esprit d'aller faire hommage à Notre-« Seigneur et visiter l'ermitage du Calvaire. A « la première marche, l'esprit fut touché, et eut « quelque jour sur les pensées et occupations in-« térieures qu'avait le Fils de Dieu en faisant le « voyage du Calvaire. En un petit espace de

« temps, je vis plusieurs grandes vérités, et j'eus « une très grande confusion de mon ingratitude « et de celle des hommes, de s'occuper en pensées « si vaines, et je les voyais toutes vaines, hormis « celles seules qui concernent les affaires de son « Père et de sa gloire. Je me fis des reproches « du peu de soin que nous en avons, et de nou- « veaux désirs de commencer nous furent alors « donnés. » Nous voyons par ces paroles que ce n'était pas sans sujet qu'elle aimait cet ermitage, puisqu'elle y avait été si particulièrement visitée de Notre-Seigneur. Dans la maladie où elle pensa mourir, elle pria la prieure de le faire achever, parce qu'il y avait encore quelque chose à ajouter; et elle lui dit que les sœurs iraient pendant la semaine sainte, qui était alors fort proche, y faire leurs dévotions, et que ce leur serait un nouvel aiguillon de dévotion de voir ce saint objet, Notre-Seigneur crucifié, dans ce petit ermitage.

On lui demanda un jour si elle avait plus de dévotion à un crucifix peint comme vivant, ou à un peint comme mort. Elle répondit qu'elle se consolait plus à le voir en la force de son agonie et de son tourment, mais qu'elle aimait mieux le voir peint mort, parce que cette dévotion est plus commune en l'Église, et qu'il se faut toujours conformer au général. Dieu lui donnait ordinairement tant de ferveurs au seul aspect du crucifix, qu'elle était forcée de s'écrier, son visage paraissant alors avec une grande beauté et innocence : « Mon

« Seigneur, vous me donnez tant et il n'y a point « de moyen de le cacher; puisque vous me le « donnez, au moins cachez-le, ou faites que je « le puisse cacher. » La nuit du dimanche des Rameaux, étant sur le point de communier, elle disait toute hors de soi avec une joie incroyable, bien qu'elle fût excessivement malade : « *Hosanna,* « *Hosanna, benedictus qui venit.* Venez, mon Sei- « gneur, venez vite; » et elle répétait souvent ces mêmes paroles avec une grande ferveur. Le matin du samedi saint, étant à la grille de l'infirmerie, qui regarde sur toute l'église, comme on découvrait le crucifix, elle se sentit soudainement transformée en Notre-Seigneur et comme fondue en lui, d'une manière si ineffable qu'elle ne pouvait elle-même l'expliquer. Il lui fut alors communiqué une très exacte connaissance des grands tourments que Notre-Seigneur avait endurés sur le Calvaire, et un amour de compassion cordiale à son endroit, avec un désir extrême de souffrir pour lui. Tout cela ensemble la fit fondre en larmes et épuisa toutes les forces de son corps, si bien qu'elle pensa retomber en la même maladie dont elle commençait à guérir.

CHAPITRE XVIII.

COMMENT LES SUPÉRIEURS L'ENVOYÈRENT AU COUVENT DE PONTOISE, ET CE QU'ELLE Y FIT.

Sœur Marie de l'Incarnation ayant demeuré trois ans et demi ou environ au monastère d'Amiens, M. Gallemant, l'un des Supérieurs, après l'avoir vue et entendue, jugea qu'à cause de ses maladies presque continuelles et des fréquentes visites de Dieu tant intérieures qu'extérieures, qui étaient alors d'une autre manière qu'elles n'avaient été, il était à propos qu'elle sortît d'Amiens et approchât de Paris, afin d'être plus aisément assistée. Les autres Supérieurs ayant porté le même jugement, le septième de décembre, veille de la Conception de la très sainte Vierge, en l'an 1616, elle arriva par obéissance au monastère de Pontoise, distant de Paris de six petites lieues, Dieu ayant choisi ce lieu, qui est des moindres de l'Ordre, pour être le fidèle dépositaire de son saint corps après sa mort. Une religieuse de ce monas-

16

tère, environ trois semaines avant son arrivée (c'était lorsque les Supérieurs délibéraient de l'y envoyer), étant après complies en oraison au chœur où il n'y avait point de lumière, aperçut une grande étoile venir se joindre à quelques autres qui lui semblaient être à la voûte du chœur et qui n'étaient pas de même lueur et grandeur que celle-là. Cette sœur ne savait point que la Bienheureuse dût venir au monastère, mais au bout de trois semaines, la voyant arriver, elle reconnut que la vision qu'elle avait eue signifiait sa venue.

En entrant au monastère, après avoir fait une profonde révérence à la mère prieure, et aux autres Mères et sœurs qui l'attendaient à la porte, la Bienheureuse dit à la prieure : « Ma mère, je vous « viens ici donner de la peine; je ne sers à autre « chose en tout lieu où je suis; » ce qui édifia grandement la communauté, qui remarqua en cette parole sa grande humilité. On ne peut dire la joie qu'eurent les religieuses de son arrivée, depuis la première jusqu'à la dernière, et combien l'esprit de ferveur se renouvela parmi elles, chacune alors ne pensant qu'à mieux faire, à amortir ses passions et à acquérir les vertus nécessaires à la vie religieuse. La prieure m'écrivit sa venue, et m'en remercia comme d'un des plus grands biens que pût alors recevoir le monastère. Je lui mandai que m'ayant plusieurs fois prié de faire venir à Pontoise quelques filles semblables à celles dont

nous avons ci-dessus parlé, sa requête était accordée au delà de ce qu'elle avait demandé, parce que les Supérieurs lui avaient envoyé la première de l'Ordre, qu'au reste elle eût à ne rien faire ni entreprendre sans son avis, car elle voyait les affaires par une lumière toute différente et bien plus assurée que beaucoup d'autres personnes, même avancées en la vie spirituelle.

Le monastère de Pontoise était alors endetté et avait peu de revenus; de plus, il était dépourvu de beaucoup de bâtiments nécessaires, qu'il fallait fort élever à cause des vues qu'on avait du dehors dans le couvent. En ce peu de temps que la Bienheureuse y demeura (car elle n'y a été que seize mois), elle pourvut à toutes ses nécessités, sans se soucier beaucoup où on trouverait de l'argent et faisant même de nouvelles dettes, sa confiance en Dieu ne pouvant être retenue quand elle voyait quelque chose de nécessaire pour le bien de la régularité et pour l'utilité des sœurs. Elle fit bâtir des infirmeries si propres et si belles, que je lui disais souvent qu'elle avait fait faire des infirmeries pour n'avoir point de malades, parce qu'elles y guériraient incontinent. Elle fit acheter un jardin qu'on désirait depuis dix ans sans le pouvoir obtenir du propriétaire, quelque offre et prière qu'on lui en eût fait. Elle fit aussi bâtir un ermitage presque semblable à une petite église, et analogue à celui d'Amiens dont nous avons parlé. Elle fit accommoder l'autel de l'église bien plus magnifiquement

qu'il n'était, et le fit lambrisser tout à l'entour d'une façon fort belle. Elle fit mettre en la nef de fort beaux tableaux, entre autres celui de la mort de saint Joseph, qu'elle avait elle-même dévotement conçu. Il semblait à la voir faire que le monastère fût fort riche, ou qu'elle eût à sa disposition de grands trésors; tellement qu'un jour la prieure, la voyant malade, lui dit : « J'ai peur, ma sœur, que « vous ne mouriez après nous avoir tant endet- « tées. » — « Ma mère, répondit-elle, ne vous sou- « ciez point; Dieu y pourvoira; et quand je mour- « rais de cette maladie, cela n'empêchera pas que « le monastère ne s'acquitte en peu de temps. Avant « deux ans vous ne devrez plus rien. » Et cependant, selon le projet de ses ouvrages, les dettes montaient bien à la somme de dix mille écus, somme excessive et même exorbitante en une petite ville. Sa prophétie s'est trouvée vraie, car depuis sa mort, Dieu a donné au monastère le moyen de sortir de toutes ses dettes, par des manières qu'on ne pouvait humainement deviner. Les bonnes religieuses de Pontoise ne voyaient pas cela; mais elle, par la lumière qui distingue les choses éloignées comme celles qui sont proches, le voyait très clairement.

Laissons cette sorte de bien qu'elle apporta par sa venue à ce petit monastère, et venons à celui qui est d'autant plus éminent qu'il est plus nécessaire aux religions. Les exemples de piété, d'humilité, de ferveur, de mortification, de discernement des pensées qu'elle avait donnés à Amiens,

se montrèrent pareillement au monastère de Pontoise; et comme elle était alors plus proche de sa mort, aussi y parurent-ils davantage. Elle était si obéissante et si respectueuse envers la prieure, qu'elle ne manquait jamais de lui demander sa bénédiction tous les matins, bien qu'elle fût fort malade. Un jour, elle lui dit, montrant sa grande humilité : « Ma mère, je ne sais pourquoi Dieu « a permis que j'aie été religieuse en cette condi- « tion de sœur laie, puisque je n'en puis faire « aucune action. Cela me fâche fort, quand j'y « pense. » Elle avait dit autrefois ces mêmes paroles accompagnées de larmes à la prieure d'Amiens; ce qui fait croire que Dieu, en lui envoyant des maladies, ne l'affligeait pas seulement par les peines et tourments qu'elle y ressentait, mais aussi par l'impossibilité de servir comme les autres selon sa condition.

Il y eut un grand serviteur de Dieu qui vint demander à lui parler. La mère prieure l'ayant envoyée au parloir, il lui proposa quelque cas de conscience, la priant avec instance de lui en dire son avis. Elle le fit; mais avec une telle répugnance, qu'après qu'il s'en fut allé elle vint trouver la prieure, la priant les larmes aux yeux de ne la plus faire parler à personne, parce qu'on lui soumettait des cas de conscience, et qu'elle en était si honteuse qu'elle ne savait que dire ni que faire. M. le duc de Nevers, après la mort de Madame sa femme, princesse douée de très rares vertus et

qui eut une mort semblable à la vie qu'elle avait menée, vint voir notre Bienheureuse à Pontoise, pour lui recommander le dessein qu'il avait d'aider à la chrétienté par ses armes. Elle, fuyant de telles rencontres qui lui étaient grandement onéreuses, par suite de sa profonde humilité, pria la prieure de l'excuser et de dire au prince qu'elle était malade, comme de fait elle l'était. Mais apercevant aussitôt la faute qu'elle faisait, en se voulant excuser de cette visite à cause de la peine qu'elle en recevait, elle s'en humilia profondément, parce que l'humilité ne doit pas empêcher la charité. Elle alla incontinent voir le prince, qui se sentit extrêmement satisfait de lui avoir parlé.

Elle ne s'entretenait avec toutes ses sœurs que de ses fautes, les qualifiant si grandes, que « quand, disait-elle, je n'y ferais que penser toute « ma vie, ce ne serait pas assez ». Lorsqu'elle s'accusait en chapitre et au réfectoire, toutes les sœurs étaient étonnées des mots dont elle usait pour exprimer et faire ressortir ses fautes, les disant les larmes aux yeux et toute tremblante, avec des paroles si fortes qu'on eût cru que c'étaient des énormités étranges. Si elle avait parlé avant quelqu'une, elle appelait cela outrecuidance. Si elle avait eu quelque petite promptitude, elle l'appelait précipitation d'esprit, ne flattant aucunement ses fautes, si fautes il y avait; car il n'y en avait point en tout ce qu'elle disait. Aussi les religieuses, la voyant reluire en si grandes vertus

et si exacte à s'accuser de choses de rien, faisaient réflexion sur elles-mêmes, et se sentaient touchées jusqu'au vif et grandement enflammées à la vertu.

La prieure désira que toutes les religieuses lui parlassent de leur intérieur, se fiant bien plus à elle qu'à soi pour la conduite des âmes. Elle ne craignit point que cela liât les esprits du monastère à une autre qu'à elle-même, sachant bien qu'à cause de sa discrétion et de son humilité, la Bienheureuse en était très éloignée; en quoi cette bonne prieure ne se trompait pas, parce que cette Bienheureuse ne les aidait qu'à mieux et plus promptement obéir aux commandements de leur prieure. Les religieuses ne manquèrent pas d'aller la trouver et de lui déclarer en détail tous leurs besoins; et il semble qu'elle ne fit pas tant de difficulté de les entendre et de les conseiller, qu'elle en avait fait auparavant.

Parmi les sœurs qui l'allèrent consulter, il y en eut une qui n'osait lui parler, parce qu'elle l'avait vue dans le monde si honorée de chacun et si sérieuse en ses paroles, qu'elle n'eut la force que de lui dire : « Ma sœur, je ne puis vous parler; je « vous appréhende trop; je viens seulement ici « à cause que notre mère le veut. » Alors sœur Marie de l'Incarnation, souriant doucement et s'accommodant à la simplicité et naïveté de cette bonne fille, commença à lui déclarer par le menu tout ce qu'elle avait à lui dire, comme si elle lui eût ouvert son cœur, et cette fille répondait à tout

moment : « Il est vrai ; vous voyez bien clair, ma « sœur ; vous me connaissez bien. » Elle fut si étonnée de cela qu'elle ne savait où elle en était, et depuis elle eut une grande ouverture d'esprit à ne lui rien céler, disant à part soi : « Que ga- « gnerais-je de me cacher à elle, puisqu'elle voit « mieux mes fautes que moi ? »

Bien qu'à l'égard des autres sœurs, Dieu ne lui donnât pas toujours cette lumière pour voir jusque dans le fond de leurs cœurs, toutefois elles ne sortaient jamais d'auprès d'elle sans en remporter de très salutaires conseils sur tout ce qu'elles lui demandaient. Quoiqu'elle eût une grande liberté d'esprit pour parler à ces bonnes religieuses, néanmoins jetant les yeux sur sa condition de sœur laie, elle se fâchait quelquefois de ce qu'elles recherchaient ainsi son avis, et de ce qu'elle-même était trop prompte à le donner. « Que je suis imparfaite ! « disait-elle, je n'ai pu encore gagner sur moi de « me taire quand on me parle. J'en ai pris une « telle habitude dans le monde, que je ne puis « m'en désaccoutumer. Qu'il est aisé de voir que « je n'ai pas commencé à pratiquer la vertu ! « Quand je me regarde, je me vois aussi miséra- « ble qu'un petit chien qui ne sert de rien et est « inutile en une maison ; il jappe et aboie, mais « c'est sans profit. » Une autre fois, elle dit à une sœur qui venait lui parler des choses de Dieu : « Lorsque je parle des choses de Dieu, il faut que « je m'oublie ; car sitôt que je m'en aperçois,

« voyant qu'elles sont si grandes et que mes paro-
« les partent d'un lieu si pauvre et si infect, tout
« ce que je dis me semble si fade que je l'ai à
« contre-cœur, principalement lorsque je vois ma
« condition de sœur laie, qui ne consiste qu'à
« écouter et à apprendre des autres. » C'est ainsi qu'elle instruisait les sœurs, non seulement par les bons avis qu'elle leur donnait, mais aussi par la manière dont elle y procédait, qui était extrêmement humble et basse. Les sœurs s'en retournaient satisfaites sur ce qu'elles lui avaient proposé et encouragées au possible à la vertu d'humilité, fondement assuré de toutes les autres vertus.

Il y en eut une, qui étant en peine de ce qui se passait en son intérieur, vint vers la Bienheureuse pour en avoir quelque éclaircissement. Celle-ci commença par lui énumérer avec larmes ses propres fautes, dont elle n'avait pas tiré le profit qu'elle devait, et ne l'enseigna point autrement, sinon en lui disant ce en quoi elle-même avait manqué. La sœur en demeura grandement édifiée, et trouva que c'était ainsi qu'il lui fallait répondre pour redresser son intérieur.

Une jeune damoiselle la vint visiter à Pontoise, pour savoir d'elle si elle était appelée à la religion, et en laquelle, parce qu'il s'en présentait à son esprit beaucoup de bonnes. Elle lui dit que s'il se trouvait qu'elle fût appelée en religion, elle était résolue d'entrer en quelque monastère réformé de Paris, pour recevoir de l'aide et de la consolation

de ses parents, qui étaient à la vérité fort gens de bien et de grande qualité. Sœur Marie de l'Incarnation dissimulant cette dernière demande, comme provenant purement de l'amour naturel des parents, dont il faut être dépouillé en religion pour ne les aimer qu'en Dieu et pour Dieu, commença à s'informer de sa vocation, pour voir si elle était purement de Dieu, sans mélange d'autre intention. Elle reconnut la sincérité de la vocation, et assura cette jeune damoiselle qu'elle était de Dieu et qu'elle ne devait point craindre d'entrer en religion, sans lui parler du lieu ni de la ville où elle entrerait. Ses parents désirèrent qu'elle entrât à Pontoise et qu'elle demeurât avec sœur Marie de l'Incarnation. Mais lorsqu'on l'eût amenée à Pontoise et qu'elle fût sur le point d'entrer, les religieuses l'attendant à la porte, elle fut saisie d'une si forte appréhension qu'on entendait ses sanglots de bien loin. Chacun en était étonné; néanmoins Dieu permit qu'elle ne laissât pas d'entrer. Sœur Marie était bien en peine de cette disposition, et me vint dire (j'étais alors à Pontoise) : « Mon Père, je suis en grande perplexité « de cette bonne fille. J'ai crainte de m'être « trompée au jugement que j'en ai porté, bien « qu'en la considérant de près, je n'y ai rien vu « qui ne fût selon Dieu; car pour ce qui est de « l'amitié de ses parents, j'ai trouvé que cela était « secondaire et n'avait rien de commun avec le « fondement et la substance de sa vocation; et

« toutefois je l'aperçois en son entrée en une ex-« trême angoisse d'esprit. » Cette bonne fille, au second jour, commença à changer et à n'avoir plus la même aversion de la religion. Peu à peu elle s'y est tellement habituée, qu'elle y a fait heureusement profession et a donné beaucoup d'édification aux sœurs. Ce qui nous montre la vérité et la certitude de la lumière de cette Bienheureuse, bien que Dieu, pour la tenir toujours en son humilité, permit qu'il lui arrivât des craintes de n'avoir pas bien jugé.

Elle ne profita pas seulement au monastère où elle était, mais aussi à d'autres de la ville, particulièrement à celui des Ursulines, où la prieure qui était une religieuse de l'abbaye de Saint-Étienne de Reims, nommée Françoise de Saint-André, ne se voulait gouverner que par son avis. Elle la consultait par lettres sur toutes sortes de besoins qui se présentaient en sa congrégation; et même le directeur ou supérieur de ces religieuses lui parlait aussi de beaucoup d'affaires intérieures, désirant tirer lumière de cette Bienheureuse. Elle ne le refusait point, car elle aimait cette congrégation d'un amour particulier, pour avoir contribué tant à l'établissement de cet Ordre en général qu'à celui du monastère de Pontoise en particulier, selon qu'il a été dit. Elle aida pareillement à la réforme de l'hôpital de cette ville, qui était composé de vingt-quatre religieuses, dont plus de la moitié demandaient à être

réformées; mais la prieure ne le voulant pas, il fallut en appeler à M. le Cardinal du Perron, qui fit faire malgré elle cette réforme, en laquelle les religieuses n'entreprirent presque rien sans le conseil de la Bienheureuse.

Elle venait également en aide aux séculiers, qu'elle consolait et conseillait en leurs peines et anxiétés d'esprit. Ils ne sortaient jamais d'auprès d'elle qu'avec une satisfaction entière de ce qu'ils lui avaient demandé. Il y en eut un entre autres, qui n'ayant pu avoir la solution de quelque difficulté par plusieurs graves théologiens, en eut une promptement par elle, de quoi il fut extrêmement réjoui. Quelques ecclésiastiques ayant défendu à un autre de se mêler désormais de la conduite de certaines âmes, pour des illusions survenues qu'il n'avait pas assez bien reconnues, elle qui savait combien le diable est subtil et comment il peut décevoir les plus éminents en savoir et en expérience des choses spirituelles, comme en effet ce bon prêtre l'était, envoya vers ces ecclésiastiques, pour qu'ils eussent à le rétablir dans ses fonctions et à quitter l'opinion qu'ils avaient conçue de lui, leur remontrant par vives raisons son intégrité et son innocence en tout ce qui s'était passé. Ils reçurent en bonne part l'avis qu'elle leur donna, et ce bon prêtre fut remis en son office, où il réussit heureusement, selon qu'elle l'avait assuré.

CHAPITRE XIX.

COMMENT ELLE TOMBA EN SA DERNIÈRE MALADIE; ET DES CHOSES QUI LUI ARRIVÈRENT ALORS.

L'arbre qui est sur le point de mourir, pousse de plus verdoyantes feuilles; et le flambeau qui va s'éteindre, jette des rayons plus lumineux. Ainsi, la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation étant proche de sa fin, ses vertus et ses grâces extraordinaires ont plutôt éclaté que brillé.

On lui avait entendu dire par plusieurs fois qu'elle n'achèverait point la cinquante-troisième année de son âge; or, étant née le premier de février de l'an 1565, et étant parvenue à l'année 1618, elle était alors âgée de cinquante-deux ans, et commençait la cinquante-troisième. Quelques sœurs de Pontoise l'en avertirent. Elle répondit qu'elle ne l'achèverait pas; de sorte que bien qu'on puisse se demander si elle a eu révélation du jour de sa mort, il n'y a point de doute qu'elle n'en ait

su l'année, puisque longtemps auparavant elle le disait assurément.

Elle tomba donc malade le septième de février de cette année 1618. Son mal fut un très grand rhume, qui la contraignit de s'aliter après s'être confessée. Ce rhume tomba sur les poumons, et lui causa une si grande inflammation que chacun pensait qu'elle en dût mourir; elle-même le croyait, et de fait cette maladie est mortelle. On lui donna le sacré Viatique, et l'on s'apprêtait à lui administrer l'Extrême-Onction. La prieure lui demanda si Dieu ne lui avait point révélé qu'elle mourrait de cette maladie. « Non, ma mère, dit-« elle, je ne désire pas d'en avoir révélation, et « je prie Dieu qu'il ne m'en donne pas; mais « seulement qu'il m'assiste en ce temps-là de ses « grâces. » Le treizième jour du mois, qui était le sixième de sa maladie, elle se trouva mieux, mais il lui resta toutefois un très grand mal de tête accompagné de fièvre, qui lui continua et s'accrut jusqu'à la mort.

Le vingt-quatrième de février, jour de saint Mathias, il lui survint une apoplexie qui dégénéra aussitôt en paralysie. On pensa qu'elle en mourrait, et elle-même croyait qu'elle ne passerait pas ce jour-là, de quoi elle était fort contente, comme se voyant presque en jouissance de l'accomplissement de ses désirs. Toutefois, le lendemain le mal se passa, et elle revint à son état ordinaire, mais plus affaiblie de beaucoup qu'elle

n'était auparavant. Le samedi suivant qui était le second jour de mars, les convulsions la surprirent, et elle perdit la parole et les sens. Cet accès recommença par deux fois et dura en ces deux fois l'espace de quatre heures. Lorsqu'il fut passé, on lui donna le sacré Viatique pour la seconde fois. Elle le reçut avec une ferveur non pareille et avec des paroles fort tendres et amoureuses envers Notre-Seigneur. Elle fut tout le long du jour fort malade, et sur la nuit elle revint de nouveau à son état ordinaire.

Le lundi suivant, les convulsions avec la paralysie de la main, du bras, de la moitié du visage et de la langue revinrent, et la tinrent bien pendant une heure. Comme elle sentit venir ce mal, elle dit à la Mère Agnès, sous-prieure, qui la garda et veilla tout le long de sa maladie, que selon le cours de la nature elle devait mourir, parce que ces maux ne reviennent point deux fois sans amener bientôt la mort, se souvenant bien qu'il n'y avait pas huit jours qu'elle avait eu un mal semblable. Il était une heure après minuit, et on ne pouvait avoir le médecin ni le chirurgien. Elle prit alors entre ses mains un petit crucifix, auquel elle parla avec tant de ferveur et d'amour que le cœur de la Mère Agnès s'attendrit; et croyant qu'elle allait passer, elle lui fit paraître cet attendrissement. Alors la Bienheureuse lui dit avec fermeté : « Je vous prie, ma mère, ne vous effrayez « point; ne faut-il point mourir? A la bonne

« heure ! qu'il en soit ainsi ! S'il vous plaît, qu'on « fasse venir le confesseur. » Celui-ci vint aussitôt ; mais son esprit était alors si occupé de Dieu, principalement de sa miséricorde, qu'elle n'entendait rien de tout ce que le confesseur lui disait. Elle n'avait autre chose à la bouche, quoiqu'en bégayant à cause de la paralysie, sinon : « Quelle « miséricorde de Dieu sur moi ! quelle miséri« corde ! ô quelles misérations sur sa pauvre créa« ture ! » Elle fut fort longtemps à ne répéter autre chose, tellement Dieu lui communiquait alors de grandes lumières sur son incroyable miséricorde.

Le confesseur lui demanda si elle se voulait confesser. Elle dit que oui, mais elle ne le put faire, à cause de ce transport d'esprit où elle était. Cet accès étant passé, on lui donna le saint Viatique pour la troisième fois ; elle le reçut avec la même ferveur que les autres fois, répétant souvent : « O « grand Jésus ! venez, mon Seigneur ; venez, mon « Jésus, s'il vous plaît, et ne tardez plus. » Comme chacun pensait qu'elle allait mourir, la Mère prieure la pria de lui dire ce qu'elle demanderait à Dieu pour toutes les religieuses, quand elle serait au ciel. Après y avoir un peu pensé, elle répondit humblement : « Je lui demanderai que les desseins « de Jésus-Christ son Fils soient accomplis pleine« ment sur vous toutes. »

La Mère lui dit ensuite qu'elle donnât la bénédiction à ses enfants. Aussitôt elle leva les yeux

et les mains au ciel, et dit : « Mon Dieu, je vous « demande pardon du mauvais exemple que je « leur ai donné, du défaut de charité envers eux, « et de tous les manquements à mon devoir en « leur endroit. » Et sur cela, elle leur donna sa bénédiction et les recommanda à Dieu. Elle prit congé de toutes les sœurs, et en particulier de la Mère prieure, promettant de prier Dieu pour toutes après sa mort, qu'elle croyait fort proche, pensant à chaque moment expirer. Le médecin vint la voir de grand matin et lui demanda comment elle se portait. Elle lui dit : « O Monsieur, « qu'il fait bon être entre les mains de Dieu ! » Il lui rapporta ce passage de saint Paul : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis*, lequel s'entend pour les grands pécheurs qui meurent sans pénitence. « Pour moi, dit-elle, je ne dis pas « de même ; au contraire, je dis que c'est une « chose bien douce. » Sur les huit heures du soir, elle devint plus tranquille et s'assoupit comme une personne endormie et tout en repos, ce qui n'était pas ordinaire ; parce que toutes les nuits, les assauts intérieurs, qu'elle appelait inquiétudes, la tourmentaient si fort qu'elle ne pouvait aucunement reposer. Le matin, son esprit revint, et elle fut fort étonnée de se voir encore sur la terre ; elle dit à la Mère qui la gardait : « J'ai peine de me voir « revivre ; j'ai l'esprit tout changé et je ne me « connais plus. Si Dieu veut que je vive en cet « état, je le veux bien ; mais la vie m'est bien dure

« et pénible. » Il est vrai que depuis ce jour elle changea tant, qu'il semble que Dieu s'en soit saisi entièrement, lui ôtant le pouvoir d'agir sur aucune chose créée, et ne lui laissant la vie que pour endurer ce qu'elle endura jusqu'à la mort.

Auparavant elle avait eu de si ardents désirs de mourir qu'elle assurait quelquefois que le désir de mourir la faisait mourir, disant à Dieu assez souvent : « Otez-moi, Seigneur, de cette vie, ou « si vous ne le voulez, ôtez-moi le désir d'en sor- « tir. » Depuis ce temps, ses désirs furent plus tempérés et calmés; du moins elle n'en fit pas de si grandes démonstrations qu'auparavant. La Mère prieure vint la voir et lui dit : « Que vous paraissez « étonnée, ma sœur! Il semble que Dieu vous ait « montré votre exil signé. » Elle lui répondit fort respectueusement selon sa coutume : « A la vérité, « ma mère, j'ai grande peine de me voir revivre; « et je ne sais pourquoi Dieu m'a laissée, si ce « n'est pour me bien amender, car je n'ai plus « rien pour la terre; il me faut commencer une « nouvelle vie. » Elle avait bien raison de dire qu'il lui fallait commencer cette nouvelle vie; car depuis ce temps jusqu'à sa mort, ce ne furent que nouvelles souffrances, et les plus grandes qu'on puisse imaginer.

Le mercredi suivant qui était le quatorzième de mars, sur les deux heures du matin, l'accès de ses convulsions la reprit par deux fois, sans paralysie néanmoins, comme il avait fait aux autres.

Avant cet accès, elle fut fort longtemps à regarder attentivement au pied de son lit un tableau du crucifix, tantôt souriant, tantôt avec une douceur fort tendre, et tantôt comme tout étonnée. Après être demeurée longtemps en cette contemplation, les convulsions la reprirent si furieusement qu'elle perdit la parole et les sens, bien qu'elle ne s'en aperçût aucunement. En effet, le médecin venant après les convulsions apaisées, elle lui dit qu'elle n'avait rien eu, sinon sa maladie ordinaire; ce dont le médecin et la Mère qui la gardait et avait vu la violence de cet accès, furent bien étonnés Il est probable que ces convulsions arrivées à la suite de cette forte contemplation de Notre-Seigneur en croix, n'étaient pas naturelles, mais au-dessus de la nature, et des effets de l'union étroite ou vol de l'esprit à son Dieu, lequel n'arrive guère sans un détachement de l'âme d'avec le corps et d'avec tous les sentiments; ce qui cause ordinairement de violents mouvements en toutes les parties du corps.

Elle fut quatorze jours en cette forte abstraction d'esprit, n'ayant ni sens, ni jugement, ni raison pour les choses extérieures, ne connaissant plus personne que la prieure et la sous-prieure. Elle ne savait où elle était; elle mangeait, buvait et faisait les autres choses nécessaires sans savoir qu'elle les faisait, ne pouvant même répondre à ce qu'on lui disait. La Mère prieure lui demanda où était son esprit, et s'il n'était point allé au ciel. Elle

répondit fort doucement : « Je ne sais, ma mère ; « il est perdu. » — « Et ne reviendra-t-il point ? » — « Je ne sais, » reprit-elle, sans dire autre chose. Dieu tenait son esprit tellement lié et attaché à lui, qu'il ne lui laissait puissance quelconque pour agir sur aucune chose extérieure. Elle dit une fois : « La nature en a par-dessus ce qu'elle « en peut porter. » La Mère Agnès lui demanda en l'un de ces quatorze jours si elle ne désirait point parler à quelque personne capable de l'aider. Elle répondit que non, qu'elle ne le pouvait faire, et qu'il fallait endurer, puisque c'était le bon plaisir de Dieu.

M. Fontaine la visita et la confessa ; il dit après à la Mère Agnès, qu'elle lui avait parlé d'un très bon sens ; que son esprit était tout rempli de Dieu, qui la tenait si fortement occupée et attachée à lui, qu'il ne lui laissait aucun moyen d'user de ses sens et de ses facultés extérieures.

Le dimanche suivant, il lui vint un surcroît de mal de tête si violent qu'il ne se peut dire, et qui alla toujours augmentant jusqu'à sa mort. Ce mal était accompagné d'un délaissement intérieur, sans autre appui qu'en la seule miséricorde de Dieu, qui la tenait, disait-elle, comme par un seul de ses cheveux. En cet état si douloureux de toutes parts, il ne parut en elle aucun signe d'impatience; au contraire, l'esprit était si vigoureux qu'il désirait souffrir davantage. Elle disait alors : « Mon « Dieu, ayez pitié de moi ! faites-moi miséricorde ;

« ayez pitié de votre pauvre créature. » D'autres fois elle disait : « Je n'en puis plus, mon Seigneur; « pouvez pour moi. Oh! que vous savez bien « montrer votre grandeur! vous élevez et abais- « sez, vous savez bien humilier les orgueilleux. « O grand Dieu! soyez béni à jamais de toute créa- « ture, et faites que je ne vous offense jamais. » Elle était en tel état qu'il lui semblait qu'elle allait expirer, et elle disait à la Mère qui la gardait : « Je « me meurs, ma mère; je n'en puis plus; si je sui- « vais mon sentiment, je ne penserais pas vivre « encore une heure. » Le mardi, vingt et unième du mois, après avoir eu l'esprit tout arrêté à considérer attentivement quelque grande chose, l'accès des convulsions la prit tout à coup et lui dura une heure, avec une paralysie de la langue qui la faisait bégayer, de sorte qu'on n'entendait point ce qu'elle disait; après elle se retrouva avec ce violent mal de tête et sa fièvre ordinaire.

Le vingt-cinquième de mars et le troisième d'avril, ces mêmes convulsions la reprirent, et son mal de tête croissait à mesure qu'elle approchait de sa fin. Il fut accompagné de vomissements très violents qui lui rompaient tout le corps et augmentaient son mal de tête. Mais ce qui lui était plus pénible, c'est qu'ils l'empêchaient de communier aussi souvent qu'elle l'eût fait; et effectivement deux ou trois fois, comme elle était sur le point de communier, les vomissements l'en empêchèrent et il fallut remporter le corps de Notre-Seigneur.

Ceci lui fut un surcroît d'affliction, parce qu'elle n'avait alors consolation quelconque, ni au ciel, ni en la terre. Elle en fit ses amoureuses plaintes à Notre-Seigneur, les bras étendus sur son lit, lui disant, toute remplie de douleur : « Mon Seigneur, « pourquoi permettez-vous que je sois ainsi pri- « vée de vous? Pourquoi me donnez-vous de si « brûlants désirs de vous recevoir, puisque je ne « le puis faire? O mon Dieu! c'est que je ne le « mérite pas, et que j'en suis tout à fait indigne. » Puis elle se tourna vers la Mère Agnès, en disant : « J'ai des pensées qui me donnent de la peine; « je pense que je ne communierai jamais. » Comme la Mère l'assurait du contraire, elle ré- pondit : « Je ne le mérite pas; j'en ai abusé. » Ce n'était donc pour elle qu'affliction de tous côtés, tant en l'esprit qu'au corps, et il semblait qu'elle ne vivait que pour souffrir. « Oh! que je souffre! « disait-elle à cette Mère; si vous saviez ce que « j'endure, et en l'intérieur et en l'extérieur, « vous auriez pitié de moi. » Comme elle n'était pas naturellement plaintive, ni imaginative, il fallait que ces maux fussent extrêmement doulou- reux au corps, et que le délaissement intérieur fût excessif. Elle communia néanmoins au fort de ses grands maux; et après elle dit à la même Mère qu'elle eût à prier Dieu pour elle, parce qu'elle en avait grand besoin et se sentait pusillanime. Elle lui dit aussi : « J'ai un si grand désir de souffrir « que je crois qu'il me fera mourir. » L'autre lui

repartit : « Vous souffrez tant; comment désirez-« vous souffrir davantage? » — « Ce que je souf-« fre, répondit-elle, n'est rien en comparaison « de ce que je désire souffrir. » Une autre fois elle dit : « Je ne sais comment Dieu a conjoint en moi « deux choses si différentes, le désir de souffrir, « et la peine que la nature reçoit en souffrant; je « ne puis comprendre cela, et néanmoins cela est « en moi. »

Elle eut par surcroît de si grandes frayeurs et appréhensions, que quelquefois le corps lui frémissait partout. C'étaient les diables qui lui apparaissaient en forme de bêtes épouvantables, qui faisaient mine de la vouloir dévorer. Elle disait à la Mère Agnès qu'elle avait peur, et la priait qu'elle ne la laissât pas seule. Elle ne savait d'où venait cela, parce qu'elle n'y avait jamais été sujette. Le jeudi saint on lui apporta Notre-Seigneur en son lit, bien qu'elle se levât tous les jours, par le grand courage qu'elle avait; mais à cause de son mal de cœur, il la fallut communier en son lit avant que de la mouvoir, crainte de vomissement. Sur les neuf heures de ce jour, elle alla à la messe, après laquelle on la recoucha, car elle se sentait affaiblir d'heure à autre; tellement qu'elle dit à sa bonne garde : « Vous aiderez bientôt, ma mère, « à m'enterrer. »

La nuit sur les deux heures du matin, l'accès de ses convulsions la prit tout à coup, et lui dura trois quarts d'heure, pendant lesquels elle se

blessa la langue, ce qui lui fit une extrême douleur; il en sortit quantité de sang toute la journée du vendredi saint, et même le samedi, si bien qu'elle ne pouvait manger. Il fallut encore que cette petite partie du corps eût sa souffrance particulière, au même jour que Notre-Seigneur y avait enduré le fiel et le vinaigre. En revenant de cet accès, la première parole qu'elle dit, fut : « Que je suis contente! que je suis satisfaite! » La Mère Agnès ne sachant ce qu'elle voulait dire, lui demanda pourquoi elle était si satisfaite. Elle répondit : « C'est de l'état où je suis. Mon Dieu, « que j'en suis satisfaite! » Dire ce que c'était, on ne le peut, parce qu'on n'osait l'interroger sur les choses intérieures et extraordinaires qui se passaient en elle; car aussitôt qu'elle s'en apercevait, ou elle changeait de propos, ou elle se fermait entièrement. Elle pria qu'on la laissât aller au chœur ce jour-là, et comme on ne voulait point le lui accorder, parce qu'on la trouvait grandement affaiblie, elle pria avec tant d'affection la Mère prieure que celle-ci ne put lui refuser. Après qu'elle eut promis qu'elle n'y serait que fort peu de temps, disant que c'était seulement pour remercier Dieu de l'état auquel elle se trouvait, on le lui accorda; mais elle y demeura près de deux heures, ne sortant point du chœur que l'office ne fût achevé.

Le lendemain qui était la veille de Pâques, elle alla à la messe, et après on la recoucha. Sur

les quatre heures du soir, elle se releva et alla à confesse, en espérance de communier le jour de Pâques. Aussitôt qu'elle fut couchée, ses grandes souffrances intérieures et extérieures, qu'elle appelait habituellement inquiétudes, la reprirent, et la travaillèrent fort tout le long de la nuit. Comme elle n'avait plus ses forces passées, elles l'abattirent entièrement. La Mère Agnès, la voyant en cet état, lui dit : « Vous commencez bien la nuit « de Pâques. Je pensais que Notre-Seigneur vous « devait guérir, ou à tout le moins consoler. » Elle répondit qu'elle était plus malade tous les jours de fête. A trois heures du matin, elle demanda à se lever pour aller à la communion; mais la Mère Agnès, la voyant si mal, ne le lui voulut point permettre. La plupart du jour elle fut toute ravie et hors d'elle-même. Elle avait les yeux ouverts, sans entendre ni parler; on la faisait manger sans qu'elle en sentît rien; seulement le matin elle dit : « Bon Dieu! que je souffre, et en l'inté« rieur et en l'extérieur! Si j'avais des jambes, je « crois que je courrais les rues par la véhémence « de la douleur. Oh! quels maux! quelles dou« leurs! mon Dieu, ayez pitié de moi! » La mère Agnès lui dit : « Puisque c'est Dieu qui vous « envoie ces grands maux, il faut que lui-même « y remédie. » Elle prit aussitôt la parole : « Non, « ma mère, ce n'est pas lui qui me les cause; ce « sont mes péchés. » Le mal de tête croissait tellement qu'elle ne savait dire autre chose, sinon :

« Mon Dieu, faites-moi miséricorde. » Et cette parole même, qui donnait quelque soulagement à ses douleurs, lui fut ôtée; elle ne put plus la dire sans qu'il lui semblât que sa tête s'allait fendre en deux avec d'extrêmes douleurs.

Le lundi à trois heures du matin, on lui apporta Notre-Seigneur. Elle se confessa auparavant à M. Fontaine, qui lui demanda comment elle se portait. Elle lui répondit : « Très mal; et si je sui-« vais ce que je sens, je dirais que je vais mou-« rir présentement. » Elle disait cela à cause de la sensible défaillance qui était en toutes les parties de la nature. Sur les huit heures, à son instante prière, on la leva; et comme on l'habillait, la Mère Agnès, voyant qu'elle s'attendait à communier à l'église, lui dit qu'elle avait communié. Aussitôt, pour s'humilier, elle répondit qu'elle avait perdu l'esprit et qu'elle n'était plus elle-même. Ce n'était pas perte d'esprit, sinon en tant qu'il était fortement abstrait de toutes choses extérieures et entièrement occupé en Dieu.

Après-midi, il lui prit un grand assoupissement, et aussitôt suivirent ses convulsions ordinaires. Néanmoins comme elle semblait endormie, on pensait que ce sommeil lui apporterait du soulagement et peut-être la guérirait; mais au contraire, il lui apporta la mort. La Mère Agnès lui demanda si elle ne pensait pas bientôt mourir; elle dit que non. — « Mais si cela arrivait, en seriez-« vous bien aise ? » Elle répondit : « Je ne désire

« pas plus la mort que la vie; je ne veux que ce « que Dieu veut, et rien autre, » répétant cela cinq ou six fois. La Mère lui demanda encore si on ne lui faisait point de mal de lui parler tant; elle répondit: « Un peu. » — « Et pourquoi? » — « Parce que je voudrais bien être en silence pour « avoir Dieu présent en l'esprit. Il est bon quel- « quefois de parler, ajouta-t-elle, mais non pas « toujours. » On lui voulut faire prendre quelque nourriture. Comme elle n'entendait pas à cause de cette grande occupation d'esprit en Dieu, la Mère Marie de Saint-Joseph lui dit : « Or sus, ma « sœur, l'esprit de Jésus-Christ est obéissant; fai- « tes ce que l'on vous dit. » Aussitôt elle commença à manger; ce qui donna aux religieuses qui la considéraient beaucoup de dévotion et d'admiration, voyant que son sommeil n'était pas naturel, mais une occupation intérieure de son esprit en Dieu.

CHAPITRE XX.

DE SON HEUREUSE MORT, ET DE QUELQUES EFFETS EXTRAORDINAIRES QUI ARRIVÈRENT AUPARAVANT.

Notre-Seigneur ayant déterminé de tirer cette âme bienheureuse de la prison du corps, pour la faire jouir après tant de fatigues et de douleurs du repos éternel, il voulut lui en donner un avant-goût par quelque peu de consolation qu'il lui envoya. Quoique l'extérieur demeurât toujours en ses maux ordinaires, l'intérieur néanmoins n'était pas toujours si délaissé que Dieu ne le visitât, quoique rarement et par intervalles, de la douceur de ses consolations. Elle désirait cependant mourir destituée de toute assistance, comme elle le dit un jour durant sa maladie à la prieure. Celle-ci lui parlant de sa mort et de l'assistance particulière que Dieu lui prêterait, elle lui répondit : « O ma mère, je ne veux point d'assistance « particulière de Dieu ; je veux mourir délaissée « comme mon Sauveur. Je ne veux autre assis-

« tance que de sa grâce, laquelle je le prie de me « donner, et non point d'autre chose particulière. « Ce que je désire avec sa grâce est de ne point « mourir endormie, mais d'avoir l'esprit présent « à l'action de la mort. » Dieu l'exauça d'une part, parce qu'il ne parut rien en sa mort de particulier; et non de l'autre, car une ou deux heures avant qu'elle expirât, les sens et la parole se perdirent; mais auparavant Dieu lui donna pour son intérieur quelque soulagement, quoiqu'il ne fût pas de longue durée. D'ailleurs elle en a si peu parlé et l'a tellement caché, que l'on n'en peut pas beaucoup dire.

La Mère Agnès rapporte que bien souvent elle la voyait manifestement changer de visage, et devenir d'une beauté admirable, quoique d'elle-même elle fût belle; mais ce n'était rien, au dire de cette Mère, en comparaison de cette beauté qui lui arrivait quelquefois en sa maladie. Elle ressemblait à un ange, et donnait grande dévotion à regarder. Lorsqu'elle était ravie et emportée en Dieu, elle paraissait assoupie et endormie; mais néanmoins c'était un sommeil extatique, car elle avait les mains jointes deux ou trois heures durant, faisant assez souvent de petits signes de la main, comme une personne qui traite de sérieuses affaires. Une fois la Mère Agnès fut contrainte de lui faire interrompre ce fructueux et divin assoupissement; elle revint à soi en souriant, et lui dit : « Ma mère, j'étais avec la sainte Vierge

« quand vous m'avez éveillée. » Une autre fois il fut encore nécessaire de l'éveiller de ce sommeil extatique, pour quelque affaire nécessaire et où il fallait avoir son avis. La même Mère lui demanda si en tout ce temps elle avait dormi. Elle lui dit que non, et que son esprit travaillait fort, « parce qu'il est question, disait-elle, d'une âme « qui ne se donne à Dieu qu'à demi, et je désire « la mettre toute en Dieu. Il faut que je poursuive « cette affaire-là, car l'arrêt en doit être donné de « Dieu aujourd'hui. C'est pourquoi je vous prie, « ma mère, de me laisser poursuivre cette affaire, « et je vous en dirai demain ce qui aura été fait. « J'ai souvent de semblables affaires. » Et aussitôt elle se mit en la même attitude, et dans le même silence qu'auparavant. La Mère Agnès n'eut pas la hardiesse de lui demander le lendemain ce qui avait été ordonné de cette personne, crainte de curiosité, et à cause du grand respect qu'elle lui portait. Il en fut de même un jour qu'avec un merveilleux transport en Dieu, elle lui dit : « Ma « mère, la nature est vaincue, l'esprit a le dessus, « la nature est à bas; » et depuis elle parut toute autre qu'elle n'avait été auparavant.

Elle entendait souvent durant sa maladie des musiques fort mélodieuses, et elle demandait si on ne les entendait pas. Une sœur du voile blanc, nommée sœur Marguerite de Saint-Joseph, qui était en sa chambre en l'absence de la Mère Agnès, survint comme elle entendait cette musi-

que ; la Bienheureuse lui dit qu'elle l'écoutât ; l'autre lui disant qu'elle n'entendait rien, elle la fit venir près d'elle ; et comme la sœur n'entendait rien davantage, elle lui fit ouvrir la fenêtre ; mais elle ne l'entendit point pour cela. La Bienheureuse écoutait le chant du chœur, bien que l'on n'y chantât pas ; et elle s'informait de celle qui était auprès d'elle, si elle ne l'entendait pas. C'étaient les anges qui l'avaient congratulée lorsqu'elle était sortie du monde pour entrer en religion, et qui la congratulaient alors de ce qu'elle sortait de cette vie mortelle pour entrer heureusement en l'immortelle, lui donnant des arrhes du chant mélodieux qu'ils chantent éternellement au ciel. Quelques trois semaines avant sa mort, il lui sembla qu'on heurtait à sa porte environ l'heure d'après complies, et elle dit fort doucement : « *Deo gratias*. Entrez, « entrez. » Quelquefois des senteurs si odoriférantes se répandaient par la chambre, qu'elle demandait si on n'avait point mis de cassolette. La Mère Agnès m'a dit que ces odeurs se sentaient en sa chambre lorsqu'il lui était arrivé quelque vision, comme il lui en arrivait souvent et presque journellement. Approchant de sa fin, elle aperçut un jour, près de l'image d'un crucifix, Notre-Seigneur qui se tournait vers la sainte Mère Thérèse de Jésus, laquelle était proche d'une sienne image qui était aussi en la chambre. Elle vit Notre-Seigneur lui donnant en récompense de sa virginité et des peines qu'elle avait souffertes en

la fondation de l'Ordre, une rose d'une beauté admirable. Ceci la réjouit un peu de temps, pendant lequel elle dit à la Mère Agnès sa vision, ajoutant qu'elle avait une si grande dévotion à ce tableau de la sainte Mère que, si elle réchappait de sa maladie, elle demanderait l'aumône à ceux qui la visiteraient au parloir, pour en faire tirer de semblables.

Cinq jours avant sa mort, elle dit à la Mère Agnès que Notre-Seigneur et sa sainte Mère étaient au pied de son lit, et qu'elle les regardât; mais la bonne Mère n'avait pas la même vue qu'elle. Sœur Marguerite de Saint-Joseph entrant un jour dans la chambre, la trouva fort contente et consolée, et la malade lui dit aussitôt : « Regardez, ma sœur, « ne voyez-vous pas ces beaux enfants qui sont « alentour de mon lit? Ne voyez-vous pas comme « ils l'environnent? Bon Dieu, qu'ils sont beaux! » Dieu permit qu'elle fût encore effrayée par les diables, qui se présentaient à elle en forme de bêtes épouvantables. Elle dit à la prieure : « Je ne sais, « ma mère, d'où vient ceci. Je vous le dis comme « à ma supérieure. » Et la prieure lui répondit : « Ma sœur, vous savez bien l'effet que ces visions « vous laissent en l'âme. » — Cela fait effet à « l'intérieur, » dit-elle sans ajouter autre chose; car elle parlait de ces visites de Dieu si froidement qu'il en fallait juger à demi mot. Comme la prieure la vit en sa présence avoir peur, elle lui demanda ce que c'était; et elle lui répondit :

« C'est quelque chose qui se représente en mon « esprit. Je suis étonnée de me voir ainsi. » Et elle ajouta, parlant des diables : « Je les ai vus « autrefois; mais jamais ils ne m'ont fait peur. » Et néanmoins Dieu voulut, pour sa plus grande gloire, qu'elle en fût épouvantée sur la fin de sa vie, afin que par cette affliction elle méritât encore davantage.

Le mardi au soir (elle mourut le mercredi), elle dit à la Mère Agnès : « Voici notre sainte Mère « qui s'approche de nous. » Et aussitôt la Mère lui dit : « Je vous prie, ma sœur, de lui dire telle « chose de ma part. » — « Je le ferai, répondit-« elle. » Elle demeura longuement en son extase; et après la Mère Agnès lui demanda : « Avez-vous « dit à notre sainte Mère ce dont je vous avais « priée? » — Non, je l'ai oublié. » Et comme la même Mère Agnès étant fâchée de ce qu'elle ne guérissait point, lui dit qu'elle se mécontenterait volontiers de ce que la sainte Mère Thérèse n'obtenait point de Dieu sa santé, pour laquelle il y avait si longtemps que les sœurs la priaient, elle lui répondit : « Vous ne voyez pas ce qu'elle nous « fait. » La Mère reprit : « Dites-nous donc pour « nous consoler, si vous guérirez. » Elle ne répondit rien, voyant bien qu'elle avait trop de désir de la voir guérie, et lui montrant qu'il fallait en tout se conformer au vouloir de Dieu.

Le dimanche des Rameaux, étant visitée par une personne de qualité, elle se fit porter à la

grille pour lui parler. Et après quelques discours sur l'état de sa maladie et de son âme, et sur les choses qui se passaient en elle, cette Bienheureuse eut en cet endroit une vision de la sainte Vierge, et le dit à celui qui lui parlait. Elle lui demanda s'il ne la voyait point, et lui désigna le lieu où elle la voyait à côté de lui. Il eut la pensée de se retourner pour y regarder; mais, pour éviter la curiosité que l'on doit grandement fuir en telles occasions, il ne le fit pas et se contenta de lui dire : « Ce n'est pas moi qu'elle visite. » Cela lui arriva par deux fois en ce peu de temps. Elle parlait alors de l'état de son âme et de ce qu'elle souffrait en son corps, où il n'y avait pas une seule partie exempte de très grandes douleurs. Elle les souffrait toutes ensemble et en même temps en tous les endroits, et en l'âme un délaissement si grand de toutes choses qu'elle était en peines et en angoisses incroyables. Ce personnage lui demanda quel effet avait fait en elle cette vision ; elle répondit : « Effet de paix et de soulagement, » ce qui toutefois dura peu.

L'on commença alors à penser qu'elle ne vivrait plus longtemps, à cause de ces apparitions si fréquentes, qui semblaient n'avoir d'autre effet que de la convier à partir bientôt et de l'approcher du ciel, et aussi parce que sa vie semblait être soutenue de Dieu seul en la privation extrême qu'elle ressentait. Dès lors les visions lui pouvaient bien apporter quelque soulagement en ce qui concerne

l'intérieur; mais elles n'empêchaient pas que l'extérieur ne demeurât en une continuelle souffrance, et que les délaissements ne lui arrivassent sans cesse en l'âme, lui faisant oublier aussi vite qu'un éclair toutes les consolations reçues en ces visites; de sorte qu'elle ne disait presque autre chose à la Mère Agnès, sinon : « Je crains tant d'oublier « Dieu à la mort; ayez-en soin, je vous prie. Don« nez-moi alors tels et tels avertissements. » Mais il n'en fut pas besoin, comme nous allons le dire.

Elle fut donc fort assoupie extérieurement sur le soir du mardi, ayant eu auparavant l'esprit si tendu, qu'elle dit ne savoir que faire à cause d'une si forte tension et occupation d'esprit. Comme on lui dit de le relâcher, elle répondit qu'elle ne le pouvait faire, quoiqu'elle le désirât beaucoup : « Étant en santé, j'avais quelque pouvoir sur mes « occupations intérieures; mais je n'en ai plus à « présent; ce n'est plus moi. » Elle demanda si je ne viendrais point à Pontoise ce jour-là, car on m'y attendait; mais on lui dit que non; et elle montra par un signe de tête qu'il fallait avoir patience. La nuit sa maladie redoubla, et elle eut un assoupissement plus grand que ceux qu'elle avait eus jusqu'alors. Le médecin fut d'avis qu'on la laissât dormir tant qu'elle pourrait sans qu'on l'éveillât; il pensait que c'était un sommeil naturel; mais c'était une aliénation des sens, et une absorption de l'âme en Dieu. Et de fait, elle eut tout ce jour, auquel elle mourut, bon sens et bon

jugement, répondant prudemment à tout ce qu'on lui demandait. On pensait qu'elle se portait mieux, et elle-même le disait. Sur les quatre heures et demie, les convulsions la prirent fort violentes et fréquentes, se succédant presque immédiatement l'une à l'autre.

J'arrivai à Pontoise sur les cinq heures et demie, et me transportai droit au couvent. Quoiqu'on me voulût mener en un autre lieu, je m'en excusai, et sans savoir ce qui se passait au monastère, je dis à celui qui m'en priait que je voulais savoir premièrement comment tout s'y portait. Lorsque j'arrivai dans la première cour, je trouvai les tourières effrayées, cherchant le confesseur pour donner l'Extrême-Onction à cette Bienheureuse, et disant qu'elle allait mourir. On avertit la Mère prieure de mon arrivée; elle me fit donner promptement le surplis et l'étole, et je m'en allai droit à l'infirmerie, où je trouvai la malade en une convulsion très forte. Je dis au médecin : « Voilà « un accès bien étrange. » Il me dit pourtant qu'elle n'en mourrait pas, et qu'elle en avait eu d'aussi violents durant sa maladie. « Toutefois, « ajouta-t-il, vu la faiblesse de sa nature qui pâ- « tit grandement depuis dix semaines entières, il « est bon de lui donner le dernier sacrement. » M. Fontaine, le confesseur, me dit pareillement qu'elle avait eu d'aussi forts accès, dont elle était revenue. « Elle vous semble assoupie, dit-il; c'est « qu'elle est occupée intérieurement en Dieu, et

« cette sorte d'occupation en Dieu, lorsqu'elle est « générale, ne lui fait point de mal; mais quand, « au milieu de cette occupation, il lui survient « une vision ou de l'humanité de Notre-Seigneur, « ou de la sainte Vierge, ou de quelque saint ou « sainte, son esprit se départ de cette considéra- « tion et attention générale, et cela lui travaille « grandement le corps, encore qu'elle en re- « çoive quelque allègement à l'intérieur. » Il jugea néanmoins, aussi bien que le médecin, qu'il lui fallait donner l'Extrême-Onction. Je m'en allai donc avec lui prendre les saintes huiles que l'on me donna par la petite grille, et assisté de toutes les sœurs, je commençai les prières accoutumées. A la fin, je lui donnai la bénédiction et l'indulgence de l'Ordre; et à l'instant, elle qui était comme tout assoupie par la violence de la troisième convulsion, se tourna d'un côté à l'autre, montrant qu'elle savait ce qu'on lui donnait et ce qu'elle recevait. Puis elle se remit sur le même côté, comme pour se rendormir, et je commençai à lui donner les onctions. En recevant la première, elle expira. Le médecin présent m'ayant assuré qu'elle était passée, je laissai les autres onctions qui, comme l'enseignent les théologiens, ne sont pas de l'essence du sacrement, une seule étant suffisante pour sa validité.

Je commençai l'antienne *Subvenite* avec les prières suivantes, et il me semblait à cause de la grande douceur de son trépas (car elle avait elle-

même fermé les yeux), qu'elle n'était point encore hors du monde. La Mère prieure était au côté droit de son lit, ressentant tendrement la perte du monastère et de l'Ordre en général, aussi bien que la sienne propre, car pour les affaires du monastère, tant temporelles que spirituelles, c'était son unique refuge. Toutes les sœurs en furent grandement attristées; elles se voyaient dès lors comme toutes seules, et il leur semblait, principalement à la Mère Agnès, qu'il n'y avait plus personne en la maison. Je tâchai de les consoler du mieux que je pus, bien que pour moi j'eusse autant qu'elles besoin de consolation. Je leur disais qu'elle les aiderait au ciel par ses prières, autant qu'elle les aidait ici par sa présence; qu'elle était encore dans le couvent; au moins qu'elle ne le perdait point de vue; qu'elles l'avaient eue l'espace de seize mois, et que plusieurs prieures avaient eu désir de l'avoir seulement trois mois en leurs couvents, afin que tout l'Ordre participât à ses saintes instructions; que l'ayant eue tant de temps et ayant vu la pratique de ses admirables vertus, elles avaient sujet d'être contentes; enfin que les clefs de la vie et de la mort sont entre les mains de Dieu pour en disposer comme il lui plaît, et qu'il ne nous reste qu'à nous y conformer.

Quelques-unes d'entre elles surent bien me repartir que les fondateurs des Ordres religieux étant morts, quoiqu'ils fussent au ciel, proches de Dieu, leurs Ordres, après leur mort, n'avaient

pas laissé de se détériorer, et que la présence des fondateurs (telle qu'était cette Bienheureuse) est un vif aiguillon pour encourager les personnes à la vertu ; de sorte qu'elles avaient, disaient-elles, un juste sujet de crainte, elle n'y étant plus. Néanmoins comme elles sont vertueuses et résignées, elles essuyèrent leurs larmes, et se remirent tout à fait entre les mains de Dieu.

Une des religieuses du monastère, quelques jours avant cette mort, ayant laissé cette Bienheureuse dans de grandes douleurs, s'endormit sur son lit, et à l'instant elle la vit comme en l'air, étendue de son long au milieu d'une merveilleuse clarté, et couverte d'une rosée fort odoriférante. Comme elle était en doute de la qualité de cette rosée qui entourait son corps, il lui fut répondu que c'était une manne céleste. En s'éveillant, il lui vint une forte pensée que la Bienheureuse mourrait bientôt ; et à l'heure de sa mort elle reconnut la vérité de ce qui lui avait été montré. Cette Bienheureuse mourut le mercredi de la semaine de Pâques, le dix-huitième d'avril 1618, à six heures du soir, qui est l'heure où s'opéra dans les sacrées entrailles de la sainte Vierge Mère le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, dont elle portait le nom et auquel elle avait une très grande dévotion, ayant pris l'habit le jour même que l'Église à Amiens en célébrait la fête.

Aussitôt que le bruit de sa mort fut divulgué par la ville, il arriva du peuple dans l'église, et

l'on s'entredisait, soit avec admiration, soit avec tristesse : « Mademoiselle Acarie est morte. » Tous demandaient à savoir des nouvelles de sa mort, parce que durant sa vie la plupart des séculiers, aussi bien que les réguliers, la tenaient pour sainte. La Mère prieure et moi, envoyâmes pendant la nuit porter ces tristes nouvelles au Père de Bérulle, qui en fut fort étonné, ne la croyant pas, aussi bien que plusieurs autres, malade à la mort. Nous en fîmes aussi avertir Messieurs ses enfants, qui ne manquèrent pas de se rendre incontinent à Pontoise. On exposa le corps à la grille le lendemain de sa mort, et dès qu'il fut exposé, le peuple de la ville et des pays circonvoisins accourut pour le voir; de sorte qu'il fallut, à cause de la foule, mettre des gardes à la porte, pour les laisser entrer les uns après les autres. Tous étaient grandement étonnés de la beauté de son visage; les uns disaient qu'on l'avait peinte, les autres fardée; d'autres que c'était un visage de cire qu'on lui avait mis, bien qu'on ne l'eût pas seulement lavée, mais c'était une beauté extraordinaire, qui montrait sur la terre l'excellence de la béatitude de son âme au ciel. Plusieurs qui étaient venus pour prier Dieu pour elle, la voyant en tel état, lui demandaient de prier Dieu pour eux. On ne lui eût pas donné vingt-cinq ans, car son visage demeura sans aucune ride, et avec une telle grâce et une telle douceur qu'il semblait qu'elle fût en profonde oraison, les yeux fermés, comme elle les ferma elle-même

en mourant. M. de Rancé, grand-vicaire de Monseigneur l'archevêque de Rouen, après l'avoir regardée attentivement, en fut si ravi et touché qu'il dit tout haut que cette singulière beauté n'était pas sans miracle, et que ce n'était pas le visage d'une personne morte, qui est d'ordinaire jaunâtre, tandis que le sien était blanc, beau, clair et admirable à voir. Ce qui est encore à remarquer, c'est qu'elle était morte en des convulsions violentes, dont elle avait eu trois accès à l'heure de sa mort. Il semble que naturellement cela lui devait avoir laissé quelque difformité, et au contraire elle demeura la plus belle qu'il était possible de voir.

Le vendredi matin de la même semaine de Pâques, ce saint corps fut mis en terre après la messe et les prières accoutumées, auxquelles assistèrent Messieurs ses enfants, avec la plupart des principaux de la ville, tant ecclésiastiques que séculiers. Les religieuses désirèrent qu'on lui fît l'office de même qu'à une prieure, disant hardiment qu'elle était plus que prieure, puisqu'elle avait fondé l'Ordre en France; ce que je fis, bien que je ne la nommasse pas telle. Nous dirons ci-après les choses extraordinaires qui sont arrivées depuis sa mort.

DES GRACES ET VERTUS

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

CHAPITRE PREMIER.

DE SA FOI.

La foi se prend en beaucoup de manières, et il est aisé de montrer qu'en quelque manière qu'elle se prenne, elle a grandement relui en l'âme de sœur Marie de l'Incarnation. Premièrement, la foi nous sépare des infidèles et des hérétiques, et nous fait chrétiens et membres de l'Église. Or il n'y a point de doute qu'elle n'ait éclairé l'âme de notre Bienheureuse de sa divine lumière, puisqu'elle fut dès le berceau nourrie et élevée en la croyance de l'Église catholique, apostolique et romaine, par ses parents, en la race desquels, quoique fort nombreuse et multipliée, il ne s'est jamais trouvé personne tant soit peu soupçonné d'hérésie. D'ailleurs, tant d'œuvres héroïques qu'elle a pratiquées tout

le long de sa vie, lesquelles n'ont point d'autre fondement que la foi, le font connaître fort clairement; comme aussi ce qui se passa en l'extrême maladie qu'elle eut à Amiens, et où elle pensa mourir. Car son confesseur lui ayant demandé si elle croyait que l'hostie qu'il tenait fût le vrai corps de Notre-Seigneur, elle répondit hardiment : « Oui, mon Père, je le crois, je l'ai toujours cru, « et le croirai toute ma vie; » et se levant du lit, quoiqu'extrêmement faible et atténuée, pour le recevoir, elle montrait qu'elle eût volontiers désiré que la terre se fût ouverte, pour s'abaisser davantage en la présence de Notre-Seigneur : ce qui découvre assez la vive croyance qu'elle en avait.

Secondement, la foi monte quelquefois en un tel degré de clarté et de certitude que tous les hommes de la terre et les anges du ciel, avec toutes sortes de miracles et de raisons, ne nous en pourraient pas séparer, ni même l'ébranler tant soit peu, parce que nous en connaissons les mystères d'une manière plus relevée que les autres. Sœur Marie de l'Incarnation a eu également la foi en cette manière. En effet, lorque le roi Henri le Grand fut entré à Paris, comme pour la nécessité de son royaume il tolérait les hérétiques, plusieurs d'entre eux se mirent à dogmatiser dans les compagnies, tantôt contre le purgatoire, tantôt contre l'invocation des saints, ou contre d'autres articles de notre foi. Ils ne tenaient pas ces propos à sœur Marie de l'Incarnation (car pour rien

elle n'eût voulu les entendre), mais elle le savait par le rapport qu'on lui en faisait. Comme elle en était grandement attristée, elle se mit à prier pour les nécessités de l'Église et la conversion des hérétiques; et il est probable que ce fut en ces termes, qui se trouvent en un petit fragment qu'on a retrouvé de ses prières accoutumées : « O pauvres « âmes dévoyées du vrai chemin de salut, qui est-« ce qui vous y remettra? Hélas! pauvres chré-« tiens, que de maux vous ont saisis! Qui donnera « remède à tant de maux? O pauvre Église! chère « épouse de mon Bien-Aimé, que de persécutions te « pressent, que de persécuteurs t'affligent! Qui te « donnera secours au milieu de tant de tempêtes et « d'angoisses? O Seigneur! vous voyez les nécessi-« tés et misères de tout le monde, subvenez à tous, « pourvoyez à tous, que tous vous réclament et « vous invoquent; pour tous, Seigneur, je vous « supplie. » Au fort de sa prière, voici que lui arrivèrent soudain en l'âme de si grandes lumières touchant les mystères de la foi, principalement le purgatoire et l'invocation des saints, qu'elle en demeura étonnée, pensant alors à cause de la grande clarté qui l'éclairait qu'elle n'avait plus de foi, parce que la foi est toujours enveloppée d'obscurité. Ses lumières venant encore à se redoubler plus fort qu'auparavant, elle fut contrainte de s'écrier : « Mon Dieu, envoyez ces lumières aux mécréants « et aux infidèles; pour moi je n'en ai que faire; « je ne doute de rien, je suis fille de l'Église. »

Elle déclara plus tard cette vision à son confesseur au monastère de Pontoise; et depuis cette grande visite de Dieu, elle s'étonnait fort de ce qu'il y avait au monde des hérétiques et de ce qu'on eût des tentations contre la foi, attendu l'évidence et la clarté avec laquelle elle la connaissait.

Discourant un jour avec ce gentilhomme dont nous avons parlé, et qui, bien qu'il fît profession d'être catholique, était néanmoins hérétique, ne croyant pas beaucoup d'articles qui se croient en l'Église, elle lui apporta de si forts arguments, et lui montra si clairement la vérité de plusieurs points dont il doutait, qu'il l'estimait être plus docte que les docteurs mêmes, et prêchait sa grande science en toutes les compagnies où il se trouvait.

Il me souvient que je dis un jour à cette Bienheureuse que sœur Angélique de la Trinité, fille de M. le maréchal de Brissac, m'avait demandé ce que signifiaient ces paroles de l'Écriture : *Il faut servir Dieu en justice et en vérité;* et je lui rapportai l'explication que je lui en avais donnée, conforme aux docteurs et Pères anciens. Elle me dit : « Il y en a encore une autre que je vous dirai, « si vous voulez. » Je m'aperçus, comme elle commençait à me la dire, qu'elle entrait en un grand recueillement intérieur, qui l'allait priver de l'usage de ses sens. J'eus crainte, parce qu'elle était nouvellement relevée de maladie et n'était pas même encore sortie de sa chambre, que cela ne la fît retomber. Je l'arrêtai et lui défendis de

continuer. Elle m'avait dit au commencement de son discours : « Il pourra bien, mon père, y avoir « faute aux paroles que je proférerai; mais au « sens, il n'y en aura point. » C'était que l'intelligence qu'elle avait de ces mots de l'Écriture était entièrement surnaturelle et bien plus relevée que n'étaient les paroles qu'elle eût pu apporter. J'ai été depuis marri de ne l'avoir pas laissée dire; nous jouirions à présent de cette belle exposition.

Cette même clarté parut aussi en la définition qu'elle donna, lorsque je lui demandai au voyage de la fondation d'Amiens, ce que c'était qu'un acte spirituel. Elle me dit qu'on ne pouvait pas dire précisément ce que c'est, parce que cet acte n'a point de forme, mais se reconnaît seulement par ses propriétés, qui sont d'être universel, plus simple, plus clair, plus fort et de plus longue durée que l'acte de sentiments corporels. Cela nous montre qu'elle avait une grande expérience de ces actes d'esprit, et qu'elle savait bien les discerner d'avec les autres. C'est le témoignage que portent d'elle le Père Binet, de la Compagnie de Jésus, et le Père Eustache de Saint-Paul, de l'Ordre des Feuillants, lorsqu'ils disent que son esprit était tellement élevé et si rempli de clarté qu'elle jugeait de la lumière par la lumière même, et qu'elle n'avait besoin d'aucun discours ou raisonnement pour juger des choses hautes et surnaturelles, parce qu'au moyen de cette lumière divine, qui rayon-

nait continuellement en son esprit, elle les voyait très clairement.

Troisièmement, la foi est quelquefois, quoique rarement, accompagnée de miracles. En cette manière la foi n'a pas tant paru en sœur Marie de l'Incarnation. Cela d'ailleurs n'était pas nécessaire, parce que la foi a aujourd'hui pris de si fortes racines qu'il n'est pas besoin de l'arroser par des miracles, et aussi à raison de son sexe, qui ne lui permettait pas de l'enseigner et de la planter au cœur de ceux qui s'en étaient éloignés par l'hérésie. Néanmoins elle n'en a pas été entièrement dépourvue. Nous avons dit en sa vie comment le diable se retira en sa présence du corps d'une fille, sous la forme d'une poudre qui se changea incontinent en feu, et laissa une puanteur intolérable à tous les assistants. Nous avons pareillement dit qu'avec ses mains honorées des stigmates invisibles de la passion de Notre-Seigneur, elle guérit une bonne dame qui ressentait dans une main de si grandes douleurs, qu'elle en était comme à la mort. Ce sont là deux choses fort signalées et qui montrent bien comment sa foi était accompagnée d'une vertu miraculeuse. Mais outre ces deux points, il s'en retrouve encore d'autres. Allant une fois en sa maison d'Ivry avec quelques-uns de ses parents et alliés, il y eut une pièce de son carrosse qui se rompit en deux avec tant de bruit, que les chevaux effrayés se mirent à galoper d'une telle vitesse, qu'ils rompirent les rênes et renversèrent

le cocher, qui en demeura grandement blessé et fut bien trois mois entre les mains des chirurgiens. Sœur Marie de l'Incarnation, se voyant en un si évident danger, criait à l'aide par les portières du carrosse (c'était dans le faubourg Saint-Marceau à Paris); mais personne ne se remuait, et au reste on ne le pouvait pas, à cause de la furie des chevaux qui la portèrent en la campagne. Se voyant hors d'espérance de secours, elle lança soudainement vers le ciel une prière pleine de foi. A l'instant, voilà les chevaux qui s'arrêtent en un lieu où ils devaient en apparence courir plus fort; et c'est merveille qu'ils n'allèrent pas donner dans les tranchées, ou en la rivière, et ne mirent pas le carrosse en pièces. Elle en remercia Dieu à l'instant, et a depuis toujours attribué la délivrance de ce danger à sa grande miséricorde.

Si ces choses ne suffisent pas pour dire qu'elle a eu la foi selon le degré des miracles, nous pouvons assurer que sa vie, depuis sa première conversion, a été un continuel miracle, tant pour les grâces extraordinaires que Dieu lui a librement départies, que parce qu'elle a opéré spirituellement les miracles que Dieu promit à ses Apôtres en les envoyant prêcher par le monde. Elle a chassé les malins esprits de tous ceux qu'elle a amenés à une meilleure vie. Elle a guéri les malades, quand par sa vie exemplaire elle a converti ceux qui s'abandonnaient au vice. Elle a avalé des poisons qui ne lui ont point nui, mais plutôt profité, quand, des

méchancetés qu'elle a vues de ses yeux et écoutées de ses oreilles, rien ne l'a tant soit peu endommagée, en ayant au contraire tiré de grands profits pour renouveler d'autant plus sa ferveur. Elle a eu le don des langues, l'efficacité de sa parole étant si grande qu'elle pénétrait dans le fond de l'âme de tous ceux à qui elle parlait. Tout cela ayant été en elle comme extraordinaire, nous pouvons, selon la doctrine de saint Grégoire et d'autres Pères, justement dire qu'elle a eu la foi opérante par miracles. Quant à cette efficacité de parole, tous ceux qui lui ont parlé l'ont reconnue en elle comme miraculeuse. Je ne dirai ici autre chose, sinon que les religieuses de Saint-Étienne de Soissons, sachant qu'elle s'en allait pour être Carmélite au monastère d'Amiens, eurent crainte qu'elle ne vînt en leur abbaye parler de cette résolution à leur abbesse. « Si cela est, disaient quelques-unes, « elle a tant de force en son parler que notre abbesse « nous quittera et s'en ira avec elle. » Ces bonnes filles se trompaient en ce qu'elles pensaient qu'elle eût voulu attirer cette bonne abbesse à l'Ordre qu'elle allait embrasser, car elle aimait et estimait tous les Ordres selon la qualité de leurs mérites. Néanmoins cela nous montre l'efficacité et la force admirable de sa parole.

Reste maintenant à faire voir qu'elle a eu aussi la foi, en tant qu'elle se prend pour une ferme confiance que Dieu fera infailliblement réussir ce que nous lui demandons ou ce que nous entrepre-

nons pour lui. Je puis dire, comme l'ayant éprouvé, qu'elle n'a jamais rien entrepris, après l'avoir soigneusement recommandé à Dieu, que cela n'ait réussi selon son désir. C'est pourquoi, lorsque je lui voyais entreprendre quelque chose résolument, j'étais assuré que cela réussirait. Il est à remarquer que cette ferme confiance ne lui venait point par prudence humaine, bien qu'elle y excellât grandement, mais par une lumière divine d'une part, et une force incroyable d'esprit de l'autre, l'une lui servant à reconnaître l'affaire en sa racine, en son progrès et en sa fin, et l'autre pour l'exécuter, nonobstant toutes sortes d'empêchements. Nous avons vu comment, au commencement de la construction du monastère de l'Incarnation, elle n'avait pas un denier pour payer les premiers ouvriers, et néanmoins elle ne laissa pas de mettre la main à l'œuvre aussi puissamment que si elle eût eu tout l'argent qu'il fallait. Comme on s'informait où elle en pourrait trouver, elle répondait que la bourse divine de Notre-Seigneur était bien grande, et qu'il saurait bien en envoyer pour une œuvre si sainte. L'effet que nous voyons aujourd'hui montre bien qu'elle ne se trompait pas.

Mais sa confiance parut aussi en d'autres choses bien plus fâcheuses. Elle retira en sa maison une fille grandement travaillée de l'esprit malin, qui lui apparaissait souvent. Celui-ci, enrageant de dépit de voir cette fille en cette maison, lui dit que si elle n'en sortait, il y mettrait

le feu à telle nuit et à telle heure qu'il lui désignait, et brûlerait tout. Il lui fit cette menace avec de si grandes assurances que cette fille le dit à la Bienheureuse, qui ne fit que s'en moquer, affirmant qu'elle ne le craignait point, parce que, disait-elle, il est puissant en menaces, mais très faible en effets, si ce n'est lorsqu'on se donne volontairement à lui. Il y eut un jour un homme qui, croyant qu'elle ne le voulait point aider en une sienne affaire, vint à elle tout transporté de colère, l'épée nue à la main, vomissant contre elle mille injures fort atroces, comme si elle eût été la plus méchante femme de Paris : et ce qui était le plus insupportable, c'est que ses injures furent entendues de beaucoup de gens. Cette Bienheureuse, sans se soucier ni de sa vie, ni de son honneur, s'avança courageusement vers la pointe de son épée et lui dit : « Tenez, voilà le cœur; frap« pez hardiment, si Dieu le veut. » M. Acarie, son mari, extrêmement courroucé contre cet homme, le voulait absolument traduire en justice; mais elle le pria instamment de lui pardonner et de ne le point déférer aux juges; ce qu'il fit, étant comme elle grandement enclin à la douceur.

Elle disait souvent à des religieuses : « Je sup« porterais volontiers toutes sortes d'imperfections « en une âme; mais de la voir n'avoir aucune « confiance en Dieu, et ne le point vouloir servir « dans l'abandon d'elle-même, c'est chose qui m'est « insupportable. » Elle ajoutait qu'une âme ne

peut jamais bien faire, si elle ne se jette à perte de vue entre les bras de la divine providence, parce que, lorsqu'elle s'y est jetée, Dieu semble obligé par sa promesse de l'assister. Mais comme, au discours de sa vie, nous avons tant de fois montré son incroyable confiance en la divine bonté, ces exemples suffiront pour prouver qu'en quelque manière que nous considérions la foi, elle a admirablement relui en l'âme de cette Bienheureuse.

CHAPITRE II.

DE LA GRACE QU'ELLE A EUE DE DISCERNER LES ESPRITS, ET DU DON DE PROPHÉTIE.

Entre les grâces que les théologiens appellent gratuites, l'Écriture sainte nous marque le discernement des esprits et la prophétie comme deux choses distinctes. Elles le sont, en effet; néanmoins elles ont une telle analogie qu'il semble que ce ne soit qu'un, et qu'elles se forment en notre esprit par le concours d'une même lumière. Et cependant, prophétiser est autre chose que discerner; car la prophétie est une vision simple et nue de la chose future et occulte, tandis que le discernement est une connaissance comparative qui confère deux objets ensemble, et juge lequel des deux est bon ou meilleur. Nous parlerons en ce chapitre tant de l'un que de l'autre, et premièrement du don de discernement des esprits qui s'est trouvé en la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation. Quoique celui qui aura lu ce que nous avons écrit en sa vie, estimera chose superflue d'en parler main-

tenant, attendu que cette grâce a clairement paru en elle, toutefois parce que, outre les exemples que nous en avons apportés, il en reste encore quelques autres, nous nous décidons à en parler de nouveau ici.

Il est bon de savoir, avant de commencer, que nous n'entendons point ici parler de la faculté de discernement qui est une espèce de prudence humaine, et qui se trouve ordinairement en ceux qui excellent en cette vertu, mais de celle qui est un pur don de Dieu, et qui est en l'âme, non point par raisonnement, mais par une vue interne et pénétrante, qui se porte jusqu'au fond de l'âme et y reconnaît évidemment le principe de ses mouvements; pour cela, il est requis une lumière tout à fait surnaturelle. Il faut pareillement savoir que ce mot d'esprit, par rapport à ce discernement, ne se prend pas seulement pour l'ange de lumière, ou pour celui de ténèbres qui se travestit souvent en ange de lumière; mais aussi pour les pensées et mouvements de l'âme, qui sont quelquefois si semblables, que deux gouttes d'eau ou deux cheveux de la tête n'ont pas tant de ressemblance. Souvent l'âme estime que ses pensées et les principes qui la meuvent sont de Dieu, quand ils ne sont que de la nature, qui cherche à se satisfaire dans les choses qu'elle se met devant les yeux. Il est donc nécessaire d'avoir une même lumière pour discerner les mouvements de l'âme, aussi bien que les anges de ténèbres d'avec ceux de lumière.

Or notre Bienheureuse a eu ce don de discernement en un degré grandement sublime. L'histoire de cette fille, dont nous avons parlé ci-dessus, nous le montre assez, puisqu'elle soutint toujours contre les plus célèbres docteurs et quelques religieux, que l'esprit qui la conduisait n'était point de Dieu, mais du diable qui la trompait subtilement; elle le reconnaissait d'une manière si certaine et pénétrante, qu'elle n'en pouvait juger autrement, comme nous avons dit en sa vie. On parlait un jour, en sa présence et en celle du Révérend Père Coton, de deux âmes qu'on tenait pour fort dévotes, et on en rapportait des choses admirables, à tel point qu'on les préférait à quelques personnes qui, de longue date, étaient tenues pour saintes. La compagnie étant partie et le Père Coton demeuré seul, elle lui dit : « Si ces deux âmes étaient « en ma conduite, je renverserais de fond en « comble leur intérieur. L'amour-propre, les « recherches secrètes et la sensualité de la dé- « votion leur font faire la plupart des choses que « l'on estime et admire en elles. » Elle ajouta qu'elle n'aurait garde de dire cela à un autre, parce que ces âmes étaient fort estimées en la ville; mais qu'à lui, il fallait dire ce qui en était, parce qu'il pouvait les aider.

Il y avait dans un couvent une fille qui avait de grands ravissements et demeurait souvent en de longues extases, qui la prenaient non seulement en l'oraison, mais aussi pendant le divin office,

tellement que les religieuses étaient contraintes de la porter du chœur et des autres lieux où son extase la prenait, jusque dans sa cellule. Cela avait continué plusieurs années avec beaucoup d'autres choses comme miraculeuses, de sorte que les religieuses la tenaient pour une demi-sainte, et estimaient qu'un jour le monastère en recevrait un grand honneur. Sœur Marie de l'Incarnation s'achemina vers ce couvent, et après avoir parlé quelque temps à cette religieuse, elle reconnut bientôt son illusion, et lui fit si clairement connaître son malheureux état qu'elle empêcha tous ces ravissements, lui enjoignant de s'abstenir de l'oraison, et de s'efforcer de se distraire par quelque action corporelle et pénible. Cette fille la crut, et par ce moyen amenda sa vie passée.

Elle disait d'ordinaire, au moins lorsque l'occasion s'en présentait, qu'il y avait grande différence entre les larmes de vraie contrition ou de pure dévotion, et celles de propre satisfaction ou qui viennent seulement d'une tendresse de nature, affirmant avoir vu des personnes qui pleuraient des péchés qu'elles allaient commettre immédiatement après. Elle avertissait qu'on n'eût pas à se confier en de telles larmes, qui ne provenaient que de l'amour-propre, lequel les excitait sur quelque appréhension des peines réservées aux pécheurs; elle disait que c'était une subtile tromperie du diable, qui fait croire aux pécheurs, par le moyen de ces larmes, que Dieu ne les veut

pas perdre, et que quelque vie qu'ils mènent, ils en auront aisément contrition avant de mourir. « Qui verse, disait-elle, plus de larmes « que les mauvaises femmes? Et néanmoins elles « restent dans l'état du péché jusqu'à la mort. « Leurs larmes donc ne sont pas d'une vraie « componction, parce que celles-là donnent à « l'âme une forte et puissante résolution de quitter « pour jamais son péché. »

Il y eut un jour un homme d'honneur qui lui dit qu'on pouvait aisément pratiquer la vie spirituelle au milieu des festins et des compagnies; parce qu'il est aisé, disait-il, de former de bonnes conceptions en son esprit, et de faire des oraisons jaculatoires qui empêchent l'âme de se laisser aller à aucun excès. Et sur cela cet homme ne faisait point de difficulté de se trouver aux festins, ballets et autres vanités, où ceux du monde se plongent à leur grand préjudice. Sœur Marie de l'Incarnation lui demanda : « Ces pensées de Dieu « que vous avez au milieu de ces compagnies, que « vous disent-elles dans l'âme? » L'autre lui répondit ingénuement qu'elles lui disaient qu'il eût à s'en retirer, lui montrant le danger qui s'y rencontrait. Alors elle lui repartit; « Que ne quit- « tez-vous donc ces vanités? Pourquoi n'obéissez- « vous point à ces pensées, que vous croyez être « de Dieu? » Par ce moyen elle le retira de cette fausse persuasion, et lui fit embrasser une manière de vivre plus recueillie et séparée des compagnies,

bien qu'il ne laissât pas de demeurer dans le monde, à cause de la condition à laquelle il était lié.

Parlant une fois des pensées mauvaises qui surviennent assez souvent à toutes sortes de personnes, elle les disait provenir d'une de ces trois causes, ou de deux, ou de toutes trois ensemble : la nature, l'accoutumance et le diable ; et que, selon la diversité de ces causes, il fallait y apporter divers remèdes. A celles qui viennent du diable, il faut apporter l'oraison fervente et assidue ; c'est un moyen souverain pour les terrasser. A celles qui viennent de la nature, comme de la chaleur et vivacité du sang, ou même de la trop grande plénitude, il faut le jeûne, la haire, l'austérité, et tout ce qui peut abattre la pétulance de la nature. Pour celles de l'accoutumance, il est principalement requis de chasser les pensées sitôt qu'elles s'élèvent ; parce que la vertu de chasteté s'acquiert plus par la négation des actes et pensées charnelles, que par des actes formels que nous en pourrions produire en nous-mêmes. Et comme on lui demanda lesquelles étaient les plus aisées à dompter, elle dit que c'étaient celles qui venaient du malin esprit, parce qu'il est aisé, par la fidélité que nous devons à Dieu et par l'oraison fervente, de le réprimer et chasser. Celles qui viennent de la nature ne sont pas si difficiles que celles de l'accoutumance, qui ne disparaissent qu'avec un long temps.

Tout ceci ne lui venait point par raisonnement

d'esprit, mais par une connaissance pénétrante qu'elle avait des choses intérieures; de sorte que si quelquefois on la priait d'examiner le mouvement qui poussait quelque personne à entreprendre une affaire, comme lorsqu'un homme ou une fille était sur le point de se décider à s'établir dans le monde ou à entrer en religion, elle se gardait bien d'en dire son avis, jusqu'à ce qu'elle ressentît quelque éclaircissement intérieur, par le moyen duquel elle pût discerner ouvertement d'où provenait le mouvement. Le Père Sans, naguère général des Pères Feuillants, rapporte que lorsqu'on l'interrogeait, souvent elle ne répondait rien, parce que l'esprit de Dieu, qu'elle savait bien discerner, ne lui imprimait point de mouvement et ne lui enseignait rien. En cela, disait-il, elle ne faisait pas comme ceux qui vont trop vite dans les affaires de la vie éternelle, et agissent plus par imagination que par inspiration, se donnant eux-mêmes les mouvements qu'ils doivent attendre de la grâce, puisque sans elle, nous ne pouvons pas former une bonne pensée, ni proférer une bonne parole. Je ne sais si j'ai dit qu'au voyage de la fondation d'Amiens, comme je lui parlais de beaucoup de choses que l'on me proposait et qui me semblaient difficiles à résoudre, elle me dit : « Si on n'a rien « dans l'intérieur touchant le fait proposé, il se « faut rendre indifférent tant à l'une qu'à l'autre « partie de la question; et puis appliquer la lu- « mière de son esprit à voir ce qui est le plus

« raisonnable. Alors le jugement qu'on en porte « est plus sain et meilleur; on ne se trompe que « rarement; et même si on se trompe, cette dé« ception ne nous sera point en ce cas imputée à « péché, parce que nous avons procédé en l'affaire « comme il fallait. »

Ce grand don de discernement était en elle à cause de son admirable pureté de cœur, qui lui apportait tant de clarté et rendait son âme si lumineuse, qu'elle découvrait les moindres imperfections en soi-même et en autrui. Elle aurait été grandement et quasi continuellement affligée de la vue de ces imperfections, dit le Père Coton, sans le don de mansuétude et de charité qu'elle avait envers le prochain, et la suprême confiance qu'elle plaçait en Dieu, avec la continuelle pratique de la vie intérieure et des solides vertus qui lui procuraient un discernement des esprits incomparable. Et il ajoute qu'il n'a jamais connu personne qui eût ce don en une telle éminence.

Mais venons à celui de prophétie, dont il a plu à Dieu de l'honorer, aussi bien que du don de discernement. La prophétie, selon qu'enseigne saint Grégoire, s'étend tant sur les choses passées et présentes, quand elles sont occultes, que sur les futures, toutes étant en cette manière également difficiles à reconnaître. La Bienheureuse sœur Marie a eu ce beau don en chacune de ces trois manières. Elle a souvent révélé à beaucoup de personnes les pensées secrètes de leur cœur,

les sentiments et les mouvements qui y étaient, tellement qu'elles en demeuraient si étonnées qu'elles n'osaient plus lui rien celer, disant : « Quand je les lui cèlerai, elle ne laissera pas aussi « bien de les reconnaître, même plus clairement « et plus distinctement que moi. »

Il y eut un chanoine qui l'entendit une fois en confession dans la chapelle de sa maison; et durant cette action, elle reconnut par une lumière divine qu'il n'était pas approuvé de l'Ordinaire. Toutefois, elle ne laissa pas de lui dire ses fautes, qui n'étaient que vénielles et légères. Après avoir achevé sa confession, elle dit à ce chanoine : « Monsieur, vous n'êtes pas approuvé de M. notre « Évêque; avisez à l'être. » Il demeura étonné et honteux tout ensemble, reconnaissant qu'elle lui disait la vérité; et depuis il l'a eue en telle estime, qu'en toutes les compagnies il ne fait autre chose, lorsque le sujet s'en présente, que de publier ses admirables grâces.

Une fille était malade à l'extrémité, et sur le point de perdre la parole et l'usage de ses sens. Notre Bienheureuse en eut révélation de Dieu dans son carrosse, en revenant de Notre-Dame des Champs. Cette révélation lui vint par deux ou trois fois, et on lui voyait changer de visage, ce qui faisait qu'on criait au cocher qu'il s'arrêtât. Se sentant forcée de Dieu d'aller au lieu où cette fille était malade, elle fit rebrousser son carrosse, quoiqu'il fût proche de son logis; et entrant en

cette maison, elle trouva cette fille à l'extrémité. Elle s'informa aussitôt si elle s'était confessée, et ayant appris que non et qu'on n'osait pas lui en parler de peur de l'effrayer, elle fit soudain chercher un prêtre qui la confessa, la communia et lui donna l'Extrême-Onction; et à quelque temps de là, cette fille perdit la parole et mourut.

Elle écrivit un jour au Père Coton, à Fontainebleau, qu'elle avait quelque chose à lui communiquer. Lorsqu'il fut arrivé, elle lui dit tout l'état d'âme dans lequel il était, et lui découvrit son intérieur touchant quelques particularités fort importantes, plus clairement que lui-même n'eût pu l'exposer. « Je prends à témoin, dit ce Révérend « Père, Celui qui est la vérité même, et je con- « fesse que je tirai de ce qu'elle me dit l'un des « plus grands profits que j'aie expérimentés en ma « vie, profit qui me dura longtemps par la grâce « et miséricorde de Dieu, et qui m'a été utile en « beaucoup de choses. »

Quant aux choses passées, occultes et secrètes, à combien de personnes a-t-elle déclaré les fautes qu'elles avaient commises, et que de torrents de larmes leur a-t-elle fait verser pour en obtenir la rémission de Dieu? Elle alla un jour en un lieu, où elle vit un homme qui venait d'offenser Dieu gravement. Elle éprouva tant d'horreur en le voyant, qu'elle dit ensuite à Dom Beaucousin, prieur des Chartreux de Cahors, qu'elle ne put aucunement supporter sa vue et fut contrainte de se détour-

ner, et même de s'en aller du lieu où il était, parce que son visage lui semblait affreux, ses yeux comme en feu, et son maintien comme d'un insensé.

Pour ce qui regarde les choses futures, auxquelles plus sensiblement se reconnaît le don de prophétie, parce que le vulgaire croit qu'il n'y a point d'autres prophètes que ceux qui prédisent les choses futures, sœur Marie de l'Incarnation en a eu une admirable lumière, qui lui a fait voir les choses longtemps avant leur arrivée. Lorsqu'il fut question de donner un précepteur au roi qui était alors M. le dauphin, on avait entre autres proposé pour cette charge le Père de Bérulle. Le Père Coton recommanda cette affaire à la Bienheureuse comme très importante, afin qu'elle priât Dieu que le Père de Bérulle y fût employé, si c'était sa plus grande gloire. Elle lui répondit : « Vous n'en viendrez pas à bout; il est réservé « pour quelque autre chose. » Et depuis, elle fit savoir au même Père, en une autre occasion, qu'il manquait en l'Église un Ordre pour servir de séminaire aux évêques, afin d'avoir de bons curés et vicaires. « Il y a longtemps, dit-elle, que « je le sollicite (parlant du même Père de Bérulle) « pour lui persuader d'y vouloir entendre; il n'y « veut point consentir, mais il le fera. Aidez-moi « à le lui persuader. » Je pense que ce fut elle qui dit au prieur des Chartreux de Cahors, plus de dix-huit ans avant l'érection de la Congrégation

de l'Oratoire, que Dieu réservait le Père de Bérulle pour cette haute et fructueuse entreprise, parce que ce bon Père prieur me le déclara alors; et je crois qu'il ne le savait point d'ailleurs que de cette Bienheureuse, dont il gouvernait l'intérieur en ce temps-là.

Les Pères Jésuites ayant été par arrêt chassés du ressort du parlement de Paris, plusieurs personnes de toute qualité la vinrent voir pour se consoler de cette expulsion. Elle leur dit d'une assurance ferme, comme si elle eût tenu la chose toute présente : « Ils reviendront la palme à la « main, n'en doutez point; et ils seront en plus « grand crédit qu'ils n'ont jamais été en France. » Il n'y avait alors aucune apparence de leur retour, et il semblait que chacun eût conjuré leur entière ruine; néanmoins, nous les voyons à présent heureusement rétablis, par la grâce de Dieu et la bonté du feu roi, dont la piété n'a pu permettre leur éloignement plus longtemps.

Il y eut un honnête homme qu'on avait cité au conseil pour lui ôter son état, en le remboursant de quelque peu de chose, bien que cet état fût fort lucratif. Il vint avec sa femme prier M. Acarie de voir en sa faveur quelques conseillers ses amis. M. Acarie l'y mena, et Mademoiselle Acarie conduisit sa femme en la chapelle de sa maison. Après avoir été quelque temps en prière avec cette femme, elle se lève et lui dit : « Madame, votre « mari perdra son état, n'en doutez point » (et de

fait il le perdit le lendemain) ; « mais Dieu ne lais- « sera pas d'avoir soin de vous et de vos enfants. » Cette bonne dame avait alors une sienne petite fille entre ses bras; sœur Marie de l'Incarnation lui dit qu'elle eût à l'offrir à Dieu, à la Vierge sa mère, et à la sainte mère Thérèse, l'assurant que Dieu en prendrait soin, et qu'elle serait un jour religieuse. Elle l'est en effet à présent, bien qu'étant entrée une première fois, elle sortit avant d'avoir l'habit; mais depuis elle est courageusement rentrée, pour montrer que la prophétie de notre Bienheureuse était véritable.

Le Père Coton rapporte que, longues années auparavant, elle lui déclara l'illusion future d'une religieuse que l'on tenait pour sainte. Elle fut souvent lui parler pour la retirer de la mauvaise voie qu'elle tenait, et qui ne pouvait aboutir à une autre issue qu'à une illusion fort horrible, bien que quelques gens doctes et assez expérimentés aux choses intérieures en portassent un autre jugement. La fin a bien montré qu'elle ne se trompait pas, et que son avis n'était pas fondé sur la prudence humaine qui n'est pas plus ferme qu'une planche pourrie, mais sur une lumière divine qui, de même qu'elle ne trompe point, ne peut jamais être trompée.

Une de ses parentes, étant sortie des Ursulines après avoir été quelques années pensionnaire, se sentait tellement éloignée de l'état religieux qu'elle n'en voulait pas même entendre parler,

étant tout à fait décidée à entrer dans la condition du mariage. Sœur Marie de l'Incarnation, qui n'était pas encore religieuse, après avoir regardé et considéré attentivement cette petite fille, assura ses parents qu'elle ne serait jamais que religieuse, et que ce serait dans l'Ordre dont il semblait qu'elle fût le plus éloignée. Elle y est à présent, et y a fait heureusement sa profession.

Le Père Florent, de l'Ordre des Pères Récollets, ayant longuement travaillé pour l'établissement d'une maison de son Ordre en la ville de Saint-Denis en France, voyant qu'il n'avançait à rien parce que les religieux de la grande abbaye, de qui l'emplacement dépendait, ne voulaient pas donner leur consentement, quelque instante prière que leur en fissent plusieurs personnes de qualité, il délibéraït de quitter tout et de s'en retourner en sa province. Sœur Marie de l'Incarnation ayant su sa résolution, l'avertit de ne point s'en aller et que les religieux donneraient bientôt leur consentement; ce qu'ils firent, lorsqu'on croyait l'affaire entièrement désespérée. Il est aisé de reconnaître en cela la grande lumière de cette Bienheureuse, qui découvrait non seulement les choses éloignées, mais aussi celles qu'on jugeait moralement impossibles.

CHAPITRE III.

DE SON ÉMINENTE SCIENCE.

Le don de science, comme l'enseigne fort bien saint Thomas, n'est autre chose qu'un jugement assuré des mystères de la foi, que Dieu donne à l'homme pour les pouvoir expliquer aux fidèles, et défendre contre les infidèles. Il est différent du don de la foi, en ce que la foi se trouve en tous ceux qui sont membres du corps de l'Église, tandis que la science n'appartient qu'aux personnes d'élite, dont Dieu se veut servir pour le secours de son Église. Nous prendrons toutefois ici le mot de science en une signification plus large, en tant qu'elle comprend toute connaissance assurée, tant des choses naturelles et humaines que divines et surnaturelles, non seulement selon la théorie et connaissance nue, qui ne profite guère, mais selon la pratique et l'expérience qu'on en reçoit par les œuvres que l'on en exerce. Or il est aisé de montrer qu'en cette manière la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation a été éminente en

science, parce qu'elle n'ignorait rien de ce qui lui était convenable, et atteignait aux choses hautes et basses, grandes et petites, celles de Dieu et de l'âme, et celles du corps et de la terre; de telle sorte qu'il semblait qu'à l'exemple de Salomon elle connût toutes choses, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hyssope qui croît au pied de la muraille. Ceux qui l'ont connue de près ne peuvent douter de ce que je dis, l'ayant vu de leurs propres yeux, et s'étant souvent étonnés de ce qu'elle pouvait satisfaire à tant d'affaires si contraires et fâcheuses. Ils étaient contraints de dire qu'il fallait qu'elle fût assistée d'une aide spéciale de Dieu, pour avoir l'esprit si illuminé, si fort et si universel.

Et pour commencer par les choses les plus basses, elle avait la connaissance des travaux mécaniques, car lorsqu'elle parlait avec toutes sortes d'ouvriers de leur métier, elle en parlait aussi bien qu'eux, usant même des termes propres; si bien que je lui demandais parfois qui lui en avait tant appris. Il est arrivé que ces ouvriers étant un jour en peine de savoir comment ils devaient faire quelque ouvrage pour le bâtiment de Notre-Dame des Champs, elle leur en dit son avis, qui se trouva le meilleur et fut suivi. Les ouvriers néanmoins, en certains ouvrages, ne lui obéissaient pas toujours, quelque instance qu'elle leur en fît et bien qu'elle leur montrât même le moyen d'en venir à bout, comme il apparut lorsque vinrent les Carmélites

d'Espagne. Elle considéra l'étoffe de leurs habits, afin d'en acheter de pareille pour les filles de France. Elle trouva l'étoffe si mince, qu'elle ne savait comment l'appeler, car il n'y en avait point en France de semblable. Ce n'était ni drap, ni serge; et néanmoins, ce qui est à admirer, la Mère Anne de Jésus, prieure, avait porté sa robe quarante ans sans la changer, et sans que la vermine s'y fût aucunement engendrée, ce qui est une des bénédictions de l'Ordre, comme il se voit en la vie de la sainte mère Thérèse. Mademoiselle Acarie voulait avoir de cette sorte d'étoffe; et n'en trouvant point à Paris parce que c'était une étoffe trop vile, elle envoya en Champagne près de sa terre de Montbérault pour en faire de semblable; mais il ne fut pas possible que les ouvriers fissent cette étoffe comme elle la désirait; ils la firent toujours plus forte que celle d'Espagne, quoiqu'elle leur enseignât le moyen d'y réussir.

Dans la disposition et le gouvernement économique de sa maison, sa prudence et sa dextérité ne se peuvent rapporter. Il n'y a que ceux qui l'ont vue et connue qui en peuvent juger. M. Acarie, son mari, ne se voulant pas occuper de beaucoup d'affaires domestiques, c'était elle qui portait tout le faix, non seulement du temporel qui était grand, mais aussi des enfants, tant garçons que filles, et de plusieurs serviteurs et servantes. Elle pourvoyait si prudemment à tout, que l'ordre y reluisait jusque dans les moindres choses.

Elle avait une telle connaissance de toutes sortes de maladies et des remèdes propres à chacune, que c'était une merveille. Elle-même faisait les médecines, les onguents pour les plaies, avec d'autres choses convenables aux malades; et lorsque les médecins les venaient voir, c'était elle qui d'ordinaire faisait le rapport, interposant quelquefois avec toute humilité son jugement sur le fait des remèdes; et j'ai vu ceci de mes propres yeux en plusieurs sortes de maladies.

J'ai dit plus haut que les affaires de sa maison, par suite des guerres de la Ligue, demeurèrent grandement embrouillées, tant en dettes qu'en procès. Elle satisfit au bout de quelques années tous les créanciers, et donna si bon ordre à ses procès qu'elle les gagna pour la plupart. Elle-même faisait les mémoires et y apportait de si concluantes raisons, que les avocats mêmes en étaient étonnés, les trouvant fort bonnes et bien déduites.

Elle écrivait une infinité de lettres, tant pour ses affaires domestiques que pour répondre à ceux qui lui écrivaient. Elle ne les relisait jamais, à cause de la violence de l'attraction divine qui lui rendait la lecture difficile; et néanmoins ses lettres se trouvaient si bien faites qu'il n'y avait rien à y redire, bien qu'elle les écrivît fort rapidement et sans aucune pause. Elle jouait fort bien de l'épinette, s'en servant, comme nous avons vu au commencement de sa conversion, pour apaiser

les assauts impétueux dont Dieu souvent la surprenait; mais elle quitta cela bientôt, les œuvres de charité qu'elle exerçait calmant mieux cette violence que cet instrument musical.

Elle entendait le latin commun de l'Écriture, et je lui en ai entendu réciter souvent de très belles sentences tirées des Psaumes, des livres de Salomon et des Évangiles. En résumé, il se peut dire justement qu'elle n'ignorait rien de ce qui était requis en une personne de sa qualité et de son sexe.

Or pour la science de ce qui regarde notre salut, qui est un don surnaturel, Dieu le lui a donné en un degré très élevé. Nous avons montré ci-dessus, en parlant de la foi, qu'elle disputa un jour contre un gentilhomme hérétique, et satisfit si pertinemment à toutes ses raisons, qu'il l'estimait très savante, admirant grandement les interprétations qu'elle lui avait données sur-le-champ de quelques passages de l'Écriture. Nous avons dit aussi qu'au voyage d'Amiens, sur la question de l'ordre qu'il faut garder en la charité, elle en parla si conformément à la doctrine de saint Thomas, qu'on eût cru qu'elle avait lu la dispute qu'il en a faite en sa Somme. Le vénérable Père Sans, en l'écrit qu'il a fait de ses admirables vertus, ne craint point de dire qu'elle a été vraiment Théodidacte, c'est-à-dire enseignée de Dieu immédiatement. Il rapporte qu'un jour la sainte Vierge Mère de Dieu apparut à elle assise en un trône d'une

splendeur incomparable, élevé au-dessus d'elle de trois degrés, qui lui montrèrent en un clin d'œil les trois parties de la vie spirituelle : la purgative, l'illuminative, et l'unitive ou perfective. Depuis cette vision, elle en eut une connaissance si grande et si exacte que personne, en quelque degré qu'il fût, ne pouvait se dérober à sa lumière. Au contraire, elle trouvait toujours quelque point de grande utilité, qui manquait à la perfection de celui qui semblait ou pouvait être au degré le plus élevé.

Pour preuve de ceci, nous rapporterons certains points du traité qu'elle envoya à sa première et principale disciple, à laquelle elle enseigna si excellemment la vie spirituelle, qu'elle se servait d'elle ordinairement pour instruire les autres. Cette fille fut grandement traversée par ses parents sur le fait de l'élection de son genre de vie, soit pour le mariage, soit pour la religion, et elle en avait des combats intérieurs si violents qu'elle ne croyait pas y pouvoir résister. Sœur Marie de l'Incarnation lui envoya ce petit traité, qu'elle a depuis toujours tenu fort cher, comme aussi il le mérite bien. La Bienheureuse lui dit, entre autres choses, qu'avant de se mettre à faire élection, il lui est nécessaire de poser ces quatre fondements :

« Le premier, qu'il faut faire choix de l'état « de sa vie et en bien peser l'importance ; car si « une âme, dit-elle, est obligée, lorsqu'elle est « parvenue à l'usage de raison, de se convertir à

« Dieu, elle est par conséquent obligée de délibé-
« rer des moyens convenables pour le servir. De
« ces moyens, le principal est un bon genre de vie,
« parce que de là dépend le progrès de l'âme en
« la grâce, un comble notable de mérites, et un
« signalé avancement de la gloire de Dieu en nous
« pour toute l'éternité.

« Le deuxième, qu'en une affaire si importante,
« on ne doit point prendre conseil du monde,
« parce qu'il est l'adversaire de l'âme qui cher-
« che Dieu; ni de la chair qui est aveugle, qui
« ne demande que ses aises, et qui par consé-
« quent est peu propre à donner conseil; ni des
« parents qui doivent être suspects en cette af-
« faire, comme ayant intérêt à ce que leurs en-
« fants demeurent dans le monde; mais il le faut
« prendre seulement de Jésus-Christ, qui sait la
« volonté éternelle de son Père sur nous, et qui
« n'aime que notre salut.

« Le troisième, que Dieu étant tout prêt à don-
« ner conseil à l'âme, il demande aussi des dis-
« positions en elle, dont la première est l'indif-
« férence. Car autrement, dit-elle, si vous êtes
« déterminée à quelque chose, en vain vous ap-
« pliqueriez-vous à faire un choix, parce qu'en
« cette détermination, votre âme convertira aisé-
« ment tout ce qui lui viendra en l'esprit, à ce
« point auquel elle sera déterminée. La seconde
« disposition est une sainte force, par laquelle
« l'âme rendra ses affections un peu plus penchées

« vers la pauvreté que vers les richesses, vers le « mépris que vers l'honneur, vers la religion que « vers le monde, vers la solitude que vers la com- « pagnie, vers la voie étroite de Jésus-Christ que « vers la voie large du monde. Ce qui n'empê- « che pas, dit-elle, l'indifférence qui est la première « disposition, mais abaisse seulement la force et « la pétulance de l'amour-propre qui nous courbe « profondément vers la terre. De même que les « jardiniers, pour redresser les arbres courbés, « ont coutume de les pencher un peu de l'autre « côté, ainsi l'amour-propre nous penchant gran- « dement vers le monde, il est nécessaire que « l'âme se penche vers ce qui est contraire au « monde. La troisième sera un usage des deux « puissances, l'entendement et la volonté, qu'il « faudra employer à penser sérieusement à la fin « que vous devez choisir, et à en considérer les « moyens propres et convenables. Il ne faudra « pas se contenter de tendre à une fin par des « moyens communs et ordinaires, mais avec la « plus grande perfection qu'il sera possible, sui- « vant la parole de Notre-Seigneur : *Soyez parfaits,* « *comme mon Père qui est au ciel est parfait.*

« Le quatrième fondement est de préserver son « âme d'une recherche trop grande de la volonté « de Dieu sur le fait de l'élection, comme serait « celle en laquelle l'âme demanderait des miracles « ou des révélations pour diriger ce choix ; mais « elle se contentera de la voie ordinaire, par la-

« quelle Dieu nous inspire quelque chose; car s'il « fallait rechercher des miracles, il en faudrait « plutôt chercher pour rester dans le monde, ce « qui est très dangereux, que pour entrer en reli-« gion, qui est une condition plus assurée; de sorte, « dit-elle, que l'exemple de Notre-Seigneur qui « se tire de l'Évangile, avec quelque inspiration « et excitation intérieure, nous doit suffire. » Voilà sommairement ce qu'elle envoya à cette fille; et bien que ces préceptes soient tirés pour la plupart des exercices du bienheureux Père Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, j'ai trouvé néanmoins à propos, puisqu'elle s'en était si bien su servir, de l'insérer en ce lieu, considérant que c'est pour nous un vif échantillon de son éminente science.

Elle donna aussi à sa fille aînée un petit formulaire pour dignement communier, dont nous citerons les principaux points. Bien qu'il ne soit pas si relevé que celui du choix d'un état de vie, elle le voulut ainsi faire, parce qu'elle avait à instruire sa fille qui ne faisait que commencer à pratiquer la vie spirituelle. Il est disposé par forme de prières, ce qui n'est pas un petit moyen pour progresser dans la voie intérieure; car l'âme fait alors jouer ses deux puissances, l'entendement et la volonté : la première, en lui ouvrant la porte à beaucoup de notions et lumières, et la seconde, en lui faisant former par la prière les actes vrais de piété et de dévotion. Comme il faut considérer trois temps en

la communion, avant, pendant, et après, elle prescrit à sa fille des oraisons pour tous les trois.

« Et premièrement, avant la communion, vous « prierez en cette sorte : « O mon Dieu et mon tout, « voici que je veux être un instrument de votre « Majesté, je reconnais que tout ce que je pourrai « faire jusqu'à la mort n'est rien; c'est pourquoi « je vous supplie de tout mon cœur de vous glori-« fier par moi, de vous honorer par moi, selon « que vous le trouverez meilleur, et en la manière « que vous le préférerez. » Ici, ma fille, vous at-« tendrez l'inspiration ou l'action de ce souverain « Seigneur, le regardant quelquefois, ou l'écou-« tant vous inviter à le regarder; et puis vous « direz : « Hélas! mon bien-aimé, si vous vou-« lez que je vous regarde, regardez-moi premiè-« rement par votre esprit; attirez le mien, qui « est si indigne de votre présence que je ne vous « l'ose présenter; c'est pourquoi je me tiens ici « avec une profonde révérence et un très grand « sentiment de mon propre néant. Je ne suis rien, « je ne puis rien, je ne sais rien; c'est pourquoi je « vous supplie de ne me laisser point ici seule, « ignorante et méconnaissante de tant de grâces « et bénéfices qu'il vous a plu de me communi-« quer. Je m'offre à vous, et me résigne à être par « votre amour totalement privée de toutes consola-« tions sensibles qui ne sont pas nécessaires à mon « salut, à supporter volontairement toutes sortes « d'adversités, maladies, confusions, peines, tri-

« bulations, amertumes de cœur, et généralement « tout ce qu'il vous plaira de m'envoyer dans le « temps et dans l'éternité. Néanmoins, mon Dieu, « je suis toute à vous; c'est pourquoi je prendrai « la hardiesse de vous demander non seulement « vos dons et vos grâces, mais aussi vous-même, « et spécialement en la réception de votre saint « corps et votre précieux sang, que je désire re- « cevoir pour être plus parfaitement conjointe et « unie à vous. Hélas! mon Dieu et mon Seigneur, « combien mes péchés m'en rendent indigne, « vous le connaissez mieux que moi. » Et après l'avoir avertie de faire une récapitulation de ses fautes et imperfections, elle lui donne la forme des actes de contrition qu'elle doit produire.

Après lesquels (car je serais trop long à les rapporter par le menu), elle l'exhorte à dire : « Voici, « mon Dieu, que je prends tous mes péchés, né- « gligences, ingratitudes, et autres désordres qui « sont en moi innombrables, et je les mets dans « vos très sacrées plaies, pour y être perdues et « anéanties. Je les jette, mon bien-aimé, dans le « feu admirable de votre amour, afin qu'il vous « plaise de les consumer et anéantir. Je les plonge « dans l'abîme infini de vos miséricordes, pour « qu'il vous plaise de les submerger, et qu'elles « ne soient jamais plus vues. »

« Et pour le temps que vous serez, dit-elle, à « la table pour communier, il sera bon de former « cette prière en votre cœur : « Voici, ô Père éter-

« nel, comme mon âme fait mémoire de la mort « de votre Fils unique. Je vous offre cette hostie, « qu'il vous a lui-même offerte pour mon salut et « celui de tout le monde. Que cette piété et cha- « rité qui a attiré ici votre Fils, et l'a rempli de « telle sorte qu'elle lui a fait prendre sur lui les « péchés de tout le monde, que cette même cha- « rité, ô mon Dieu et mon Père, vous contraigne « à me faire miséricorde, et à avoir pitié de moi, « qui suis si misérable. »

« Et après, vous vous adresserez à la bienheu- « reuse Vierge, disant : « O glorieuse Vierge, mère « de mon Sauveur et Rédempteur, ayez compas- « sion de moi, pauvre et misérable pécheresse. « O très excellent lys de la très-sainte Trinité, priez « pour moi, afin que par votre moyen j'embrasse « d'un parfait amour votre Fils, mon Sauveur, et « que je devienne une âme selon son cœur. O bien- « heureux esprits angéliques, je vous supplie de « m'aider : priez pour moi, vous tous saints et « saintes, afin que par votre moyen je complaise « en tout à mon Seigneur et mon Dieu, le louant « et glorifiant ici-bas sur la terre, comme vous « faites au ciel. »

Et après la communion, elle lui prescrit cette forme d'oraison : « Je rends, ô mon Dieu, une « infinité de bénédictions à votre toute-puissance « et à votre bienveillante sagesse. Mais, parce que « je me reconnais insuffisante et incapable pour « vous louer et glorifier comme vous en êtes très

« digne, je vous supplie, ô mon Dieu, que vous-
« même, étant en moi, opériez ces louanges et
« bénédictions en une manière très parfaite. Si
« j'avais en moi l'amour de toutes les créatures,
« je le convertirais tout à vous, parce que vous
« êtes mon Dieu, mon Seigneur, mon principe, et
« que c'est mon plaisir et ma délectation de vous
« aimer de tout mon cœur et de toutes les puis-
« sances de mon âme. Vous êtes un abîme de dou-
« ceur souverainement agréable et souveraine-
« ment désirable; vous êtes ma délicieuse lumière
« et l'unique joie de mon âme. Que je vous em-
« brasse, vous qui êtes un torrent de plaisirs ines-
« timables et une mer de joie ineffable ! Vous êtes,
« mon Seigneur et mon Dieu, toute ma suffisance
« et ma capacité; c'est pourquoi je ne désire pos-
« séder autre chose que vous, qui êtes le seul bien,
« repos et consolation de mon âme. O mon Dieu,
« tirez-moi à vous pour me brûler de ce feu très
« ardent de votre amour, et que j'y sois toute con-
« sumée et anéantie. » Et après, elle poursuit :
« O plus qu'admirable puissance, sagesse et bonté
« de mon Seigneur et de mon Dieu, que ne puis-
« je à ma volonté faire de chaque créature une
« âme, et de chaque âme, spécialement de la
« mienne, vous bâtir un royaume des cieux, dans
« lequel vous puissiez avoir joie et paix, en échange
« de toutes les douleurs et tristesses que vous avez
« endurées pour moi. Ouvrez-moi, je vous sup-
« plie, les grandes richesses de votre divinité

« plus qu'admirable, et cachez-moi en vous, afin « que je ne puisse jamais être trouvée d'aucune « créature. » Elle propose beaucoup d'autres aspirations; mais celles-ci suffiront pour nous faire connaître le degré de science et d'amour où cette âme qui parlait de la sorte était élevée.

Elle avertissait néanmoins sa fille de ne prendre qu'une de ces aspirations à la fois, et, selon la disposition et les sentiments intérieurs qu'elle aurait alors, de tâcher de s'entretenir devant Dieu en oraison. A la fin de la lettre où sa fille mande qu'elle envoie ce formulaire d'oraison, elle ajoute que sa mère se servait ordinairement de quelqu'une de ces aspirations : « Et je voudrais, dit-« elle, pouvoir écrire la disposition et instruction « qu'elle nous a donnée sur ce sujet. »

La Bienheureuse donna aussi un petit écrit à sœur Thérèse du Saint-Sacrement, nièce du Père Coton et professe d'Amiens, dans lequel elle lui parle suivant les besoins qu'elle connaissait être en elle, la priant de brûler l'écrit après qu'elle l'aurait lu, afin qu'on ne sût point qu'il venait d'elle, et cela à raison de sa condition de sœur laie. Elle lui écrit donc : « Après que vous aurez, ma « sœur, considéré les souffrances tant intérieures « qu'extérieures de Notre-Seigneur, vous pourrez « dire à part vous : « Voici, ô Père éternel, que « mon âme fait mémoire de la mort et passion de « votre Fils; je vous l'offre pour mon salut et celui « de tout le monde. Ne regardez point, je vous sup-

« plie, à mes péchés, mais à la force et amour de « votre Fils bien-aimé, auquel je désire me con- « joindre intimement; car ce n'est point en con- « sidération de nos mérites que nous présentons « nos prières devant votre Majesté. » Et étant « anéantie devant Dieu par un acte d'humilité, « vous vous présenterez à la sainte communion avec « une affection très tendre de votre cœur; puis « vous transformant en son âme et devisant fa- « milièrement avec lui, vous lui direz : « Mon Dieu, « qui êtes-vous, et qui suis-je? Vous êtes l'époux « de mon cœur et la vie de mon âme; je vous « prie que je ne vous sois plus ingrate, ni dé- « loyale. Hélas! mon Dieu, je suis marrie de m'ê- « tre privée et éloignée de vous; hélas! vous le « connaissez mieux que moi. » D'autres fois vous « élèverez votre esprit par grande affection, di- « sant : « Je vous adore et vous rends toute la « gloire que les esprits angéliques vous rendent « pour ce bienfait. C'est pour votre amour que je « désire renoncer, non seulement à ce qui est « péché, mais aussi à toute imperfection, puisque « je suis obligée par la condition de mon état à « tendre à la perfection; je me résigne totalement « à vous; je désire et veux que les desseins de « votre très agréable volonté s'accomplissent en « moi. Je ne refuse point, mon Dieu, de vivre en « la même pauvreté, tant intérieure qu'extérieure, « en laquelle vous avez vécu pendant que vous « étiez au monde. Donnez-moi, mon bien-aimé

« Jésus, l'humilité de cœur, le mépris de moi-
« même, la soumission à toute créature, la man-
« suétude, la nudité d'esprit, la liberté intérieure,
« la patience et la charité. Conformez mon esprit
« au vôtre, en remplissant mon entendement d'une
« claire connaissance de ce qui m'est convenable,
« ma mémoire d'une continuelle souvenance de
« vous et de vos bienfaits sur moi, ma volonté de
« très ardentes affections envers vous, mon âme
« de votre sainte âme, par un règlement ordonné
« de ces puissances. Unissez mon corps au vôtre,
« qui est exempt de toute tache et souillure. »
Telles sont les paroles de cette sainte, qui étaient d'une part pleines d'instructions très notables, et de l'autre, de flèches bien acérées pour percer d'outre en outre les cœurs les plus glacés.

Elle avait une grâce admirable pour exprimer facilement tout ce que Dieu lui mettait en l'esprit, ce qui est encore un effet de son éminente science. En outre, elle était la personne la plus douce et la plus efficace en ses paroles qu'on eût su trouver, ne s'amusant point aux termes choisis qui n'entrent point jusqu'au cœur, mais demeurent en l'oreille sans passer plus avant. Ses paroles pénétraient dans le fond de l'âme et y faisaient un notable changement, comme ceux qui ont communiqué avec elle l'ont très clairement reconnu, disant, après lui avoir parlé, comme les pèlerins d'Emmaüs : « Notre cœur n'était-il « pas tout en feu quand elle nous parlait? » Bien

qu'elle discourût avec tant de justesse et si efficacement, elle ne voulait pas néanmoins que les religieuses fissent plus de cas des prédicateurs éloquents que de ceux qui ne l'étaient pas, se fâchant fort quand elle entendait des religieuses faire ces préférences. Elle disait que c'était un indice d'une âme mal disposée à la grâce, puisqu'elle n'y pouvait être excitée qu'avec la force et la violence de l'éloquence. A ce propos, elle me louait fort un curé de la ville de Troyes, qui en son prône, ne prêchait ses paroissiens que par aspirations et élancements à Dieu; et elle me disait que cela la touchait plus que tous les excellents discours des autres prédicateurs.

Elle entendit une fois l'histoire d'un archevêque de Toulouse, nommé Alexandre, rapportée par Marule, lequel ne pouvant dormir une nuit, eut, en écoutant les horloges de la ville sonner l'une après l'autre, une claire vue des peines de l'enfer et de leur éternité. Cela lui fit quitter sa mauvaise vie, et il parvint à une telle sainteté qu'il fut nommé évêque de cette puissante ville; et comme ceux qui l'avaient connu lors de ses débauches s'étonnaient de son changement, et lui demandaient ce qui l'avait ainsi changé, il répondit: « *Mente mea æternos annos habui, et meditatus sum nocte cum corde meo, et scopebam spiritum meum.* J'ai pensé en mon âme aux années « éternelles; je les ai méditées la nuit en mon cœur; « et à mesure que j'y pensais, je balayais mon âme. »

Elle m'a dit que cet exemple lui revenait souvent en l'esprit, et principalement la nuit, quand elle ne dormait point; elle avait coutume de le redire de bonne grâce à ceux à qui elle parlait, les assurant que c'est une des plus fructueuses considérations qu'on puisse avoir, lorsqu'on ne peut dormir. Et bien que cette sorte de méditation ne soit pas si sublime que d'autres, néanmoins cette Bienheureuse, qui cherchait à tenir les âmes qu'elle instruisait, basses, humbles et pénétrées de la crainte de Dieu, l'aimait plus que les plus relevées.

De fait, elle avait coutume de dire que les religieuses devaient être fort soigneuses d'apprendre la méthode de faire oraison qui se trouve dans les livres, et qu'il ne faut pas en cela, non plus qu'aux autres choses où nous avons quelque pouvoir, attendre tout de Dieu. Elle-même les instruisait, disant qu'il fallait au commencement faire l'oraison préparatoire, par l'invocation du Saint-Esprit ou de la Sainte Vierge, savoir par cœur tous les points de la méditation qu'on doit faire avant que de s'y mettre, et puis appliquer les puissances de l'âme aux considérations qui nous portent au déracinement de nos passions et à la pratique des vertus. Elle assurait que les lumières et les goûts qui ne nous portent point à cela, devaient être tenus pour grandement suspects. Aussi disait-elle, bien que Dieu appelle quelquefois l'âme qui s'exerce en cette manière simple et basse, à un état plus relevé, si toutefois cette élévation

n'aboutit point à la pratique des vertus, il n'en faut faire aucun cas.

Elle leur disait, en parlant des vertus, qu'elles tenaient en quelque façon de la nature divine, parce que, de même que Dieu n'a ni fin, ni terme, ainsi n'en ont-elles point; et comme Dieu est tellement incompréhensible qu'il reste toujours quelque chose de lui que nous ne connaissons point, quelque élévation qu'il nous donne, ainsi nous ne sommes jamais tellement avancés en vertu qu'il ne nous reste toujours quelque degré à acquérir. Elle disait à ce propos que l'humilité était un abîme en profondeur, parce qu'on ne peut aller jusqu'au fond de son néant, et la charité un abîme en hauteur, parce qu'on ne peut en atteindre la cime, c'est-à-dire que nous ne pouvons excéder en l'amour de Dieu, ni même l'égaler par notre amour selon le degré qu'il est aimable. Et ceci se rapporte à ce que dit saint Bernard que la mesure d'aimer Dieu est sans mesure, c'est-à-dire sans y pouvoir jamais commettre aucun excès, parce que celui qui en est l'objet est infiniment aimable.

Elle avait grand soin que les âmes ne se laissassent point aller aux goûts et aux sentiments de leur dévotion, assurant que c'était là le moyen d'être bientôt trompé, si on s'y reposait par trop, et qu'il ne fallait s'en servir que pour s'appliquer à la vertu. Comme je lui parlais un jour de quelques filles qui, après s'être données à Dieu, s'étaient laissées aller au monde, elle me répon-

dit : « Ces âmes n'avaient que des dévotions sen-
« sibles qu'elles estimaient être la vraie perfec-
« tion, et ne voulaient point prendre la peine de
« faire la guerre à leurs passions; c'est pourquoi
« celles-ci, n'ayant point été réprimées, les ont
« entièrement perdues. » Voilà comment, par le
don de science, elle enseignait les jeunes filles
qui s'adressaient à elle.

On lui demanda un jour pourquoi elle ne s'était point mise à écrire de la vie intérieure, attendu l'expérience qu'elle en avait. Elle répondit qu'elle en avait au commencement écrit quelque chose, mais que depuis elle avait tout brûlé, voyant combien ses paroles étaient basses et petites auprès de l'excellence et grandeur de cette vie; et elle ajoutait : « Il y a tant de saints qui en ont si
« bien écrit : que suis-je, moi, en comparaison
« d'eux? » Elle avait donné ses écrits à un docteur de Sorbonne nommé M. de la Rue, qui l'écoutait souvent en confession; mais le voyant maladif, (et en réalité il n'a pas vécu longtemps), elle les lui demanda et aussitôt les brûla. Elle avait coutume de dire que quand elle devait parler de Dieu, il fallait qu'elle s'oubliât. « Car sitôt, disait-
« elle, que je m'en aperçois, voyant manifeste-
« ment que les choses de Dieu sont si hautes, et
« que mes paroles partent d'un lieu si infect et si
« pauvre, tout ce que je dis me semble si fade
« que je l'ai à contre-cœur. » Aussi quelquefois, lorsqu'elle parlait de Dieu en très grande ferveur

et rapportait des choses fort hautes, on la voyait s'arrêter court sitôt qu'elle s'en apercevait, demeurant en grande confusion de la hardiesse qu'elle avait eue d'en parler. Bien qu'on la priât de poursuivre, elle ne pouvait plus dire mot, si ce n'était qu'elle vînt à s'oublier derechef. Cela nous montre qu'alors elle était plutôt passive qu'active, et ne disait que ce que Dieu par sa lumière lui mettait dans l'esprit. Aussi la Mère Agnès de Jésus a-t-elle très bien remarqué que tout ce qu'on a su d'elle n'est provenu que de cette oubliance, lorsqu'elle était hors d'elle-même et croyait ne montrer rien d'extraordinaire.

Elle trouvait mauvais qu'on parlât de la vie intérieure en termes trop subtils et relevés, disant que les personnes qui en parlent de cette façon n'en ont que l'écorce, c'est-à-dire la simple parole sans effet. Elle fut un jour bien aise de ce qu'elle entendit que du temps de maître Jean Gerson, docteur, un Père Chartreux invectiva contre ces sortes de personnes, qui subtilisaient tellement la dévotion qu'elles dédaignaient d'user du mot de patience, l'appelant pure souffrance; du mot d'humilité, l'appelant anéantissement; et en échange, discourant du vice, elles ne l'appelaient que propriété, de sorte que pour dire une âme vicieuse, elles disaient: une âme propriétaire de soi. « Bon « Dieu, dit-elle, cet abus-là était-il aussi de ce « temps-là? Je pensais qu'il n'était que du nôtre. « Oh! que c'est un grand abus de parler ainsi du

« vice et de la vertu ! Il faut exprimer toutes cho-
« ses par leur nom, sans en rien déguiser. »

Le don de science est de peu de profit, si nous ne savons le moyen d'en bien user et de l'appliquer adroitement pour l'utilité du prochain; une grande prudence est requise en outre pour remarquer soigneusement ceux avec lesquels on a à traiter, comme aussi la manière qu'il faut tenir pour les gagner à Dieu. Sœur Marie de l'Incarnation a excellé en cette vertu autant et plus qu'en la science; et cela a été reconnu, tant pour ce qui la concernait personnellement que pour ce qui touchait le prochain.

Et pour son particulier, le Père Sans, général des Pères Feuillants, rapporte qu'elle ne regardait point les dons et les grâces que Dieu lui faisait, ni les consolations qu'il lui envoyait, si ce n'était en tant qu'elle en pouvait tirer la pratique des vraies et solides vertus. « Car que sert, disait-
« elle souvent, de considérer et éplucher ce qui se
« passe en notre esprit, comme si c'était là le
« vrai objet de notre occupation? Le temps que
« l'on y met est perdu. Il faut seulement viser au
« profit qu'il en faut tirer, comme pour nous hu-
« milier, pour amortir nos passions, et nous for-
« tifier en la vertu. » Parlant un jour à une sœur du monastère de Pontoise sur quelques paroles de Notre-Seigneur et de saint Paul, elle lui dit que lorsqu'il lui venait des vues sur ces paroles, elle tâchait de rabaisser son esprit, et qu'elle avait

une très grande crainte de l'élever, appliquant toujours la lumière qui lui était donnée à la vue de ses fautes, à quoi elle devait principalement travailler pour se vaincre. Elle ajoutait que par ce moyen elle ne se pouvait tromper.

Pour ce qui regardait les autres, elle savait extrêmement bien prendre l'occasion de les instruire, de sorte que lorsqu'elle se présentait, elle ne la laissait jamais échapper, ayant un don spécial de Dieu pour détourner les vains discours, et les remplacer par d'autres de piété et de vertu. Comme Dieu se retrouve en toutes choses, même dans les plus minces et les plus petites, cette Bienheureuse avait la dextérité de trouver et goûter Dieu en toute rencontre, et de le faire pareillement goûter et trouver à ceux à qui elle parlait. Une fois qu'elle tenait des racines au jardin, comme une novice s'aperçut qu'elle les regardait fort attentivement, elle lui demanda quelle signification elles avaient pour elle. Aussitôt elle répondit : « Cela, ma « sœur, me représente l'amour-propre, qui a tant « de petites racines et qui est si enraciné en « nous-mêmes qu'il se fourre partout, et que « les actions même bonnes en sont toutes rem« plies ; » et elle entretint les autres novices de ce discours un long espace de temps.

Quand elle entendait une parole dite avec quelque légèreté, elle en devenait aussi confuse et humiliée que si elle-même l'eût proférée ; et par ce moyen, qui était plus en l'exemple qu'en la parole,

elle instruisait grandement celle qui avait ainsi parlé. Lorsqu'elle disait ses coulpes au chapitre, elle édifiait et enseignait toute la communauté, parce qu'elle s'accusait de choses où il n'y avait point de faute, ou s'il y en avait tant soit peu, elle la faisait extrêmement ressortir et en versait des larmes en abondance; si bien que les sœurs, la voyant ainsi parler et pleurer, étaient comme forcées de penser à elles-mêmes. Cela, m'ont dit quelques-unes, leur valait plus que la plus grande et belle leçon de la vie intérieure.

Une religieuse venant un jour pour la consulter sur des anxiétés et détresses qu'elle endurait, notre Bienheureuse, pour lui donner lumière sur cela, ne fit autre chose que de lui dire les fautes qu'elle commettait et celles qu'elle avait commises par le passé; et cela donna à cette bonne fille une telle instruction qu'elle n'en eût pu avoir une meilleure. Ceux qu'elle reprenait n'en étaient jamais mécontents, parce que sa manière de reprendre était assaisonnée de si bonnes raisons et d'une telle humilité et douceur, qu'ils étaient forcés de confesser qu'elle avait grand sujet de les reprendre, et qu'ils s'étaient grandement oubliés de leur devoir. Nous avons vu qu'elle ne se contentait pas d'instruire le prochain de vive voix, mais qu'elle l'instruisait aussi par des lettres qu'elle écrivait quelquefois tout le long de la nuit, et ces lettres réussissaient d'ordinaire selon son désir. Nous montrerons, au troisième livre, qu'une de ces

lettres a fait des miracles. Mais, lorsqu'elle fut entrée en religion, elle ne voulut plus écrire que fort rarement à cause de sa condition de sœur laie; et pour s'en excuser, elle disait que ce n'était plus à elle d'écrire et d'enseigner, mais d'être enseignée, se sentant la moindre et la plus imparfaite de la religion.

CHAPITRE IV.

COMBIEN ELLE AVAIT LE PÉCHÉ EN HORREUR.

Nous avons ci-dessus montré les grâces gratuites de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation ; il faut maintenant parler des gratifiantes qui sont de bien plus grand mérite devant Dieu, quoique devant le monde elles ne soient pas tant estimées. Le monde, en effet, estime d'ordinaire les visions, les révélations, les miracles, les prophéties, et autres choses semblables qui ne rendent pas toutefois meilleur celui qui les a, ce que font les grâces qui sont appelées pour ce sujet gratifiantes. La première de ces grâces, bien qu'à parler proprement, elle ne soit pas tant grâce que disposition nécessaire pour l'acquérir, est la fuite et horreur du péché. Car, de même qu'on ne peut écrire sur un papier ni peindre sur un tableau, sans qu'au préalable l'ancienne écriture ou peinture en soit effacée, ainsi l'âme n'est susceptible d'aucune

grâce gratifiante, ni même d'aucune œuvre méritoire, si elle n'est exempte de péché.

Or le péché se peut considérer en trois manières : en soi, en ses qualités, et en ses causes; en soi, étant ou mortel ou véniel; en ses qualités, étant ou de pensée, ou de parole, ou d'œuvres; en ses causes, étant ou d'ignorance, ou d'infirmité, ou de malice. Sœur Marie de l'Incarnation a toujours grandement évité les mortels; et je ne sais si durant sa vie, ou au moins depuis sa première conversion qui eut lieu quelques années après son mariage, elle en a commis un seul. Ceux qui l'écoutaient en confession en demeuraient toujours fort édifiés, et même encouragés à la vertu, reconnaissant en elle une si grande pureté, que se comparant tacitement avec elle, ils ne pouvaient que s'humilier fort bas et s'estimer n'avoir pas fait encore un pas dans la vertu. Ceci lui arrivait par la grâce actuelle de Dieu qui l'assistait continuellement, comme aussi par un soin merveilleux qu'elle avait d'éviter toutes les occasions de péché.

Elle ne regardait jamais les hommes en face, de sorte que, leur parlant souvent, comme la nécessité des affaires de sa maison l'y portait, elle s'en retournait souvent sans avoir jeté les yeux sur eux pendant tout l'entretien, qui durait quelquefois longtemps. A ce propos, je puis dire que la chasteté de son âme a été tout à fait extraordinaire, attendu la condition du mariage dans laquelle elle était; et je ne l'eusse pas cru, si je ne l'eusse entendu de

sa propre bouche. Mais ce sont choses qui ne se peuvent dire, encore moins écrire; et qui les saurait, admirerait le grand don de chasteté dont Dieu l'avait pleinement honorée.

Elle ne permettait point qu'on dît du mal de personne en sa présence; et sitôt qu'on commençait à en ouvrir la bouche, elle montrait un visage si sérieux qu'il était aisé de voir combien cela lui déplaisait. Lorsqu'elle était contrainte de rapporter le péché d'autrui, afin d'y apporter remède, elle était si retenue qu'elle n'en racontait que le fait, disant souvent que l'intention n'était peut-être pas si mauvaise. Elle le rapportait même par paroles entrecoupées, de sorte que celui à qui elle en parlait en devait juger à demi-mot. D'ailleurs elle ne se contentait pas pour elle-même de s'exempter d'offenser Dieu; mais aussi elle prenait grand soin d'empêcher que quelqu'un ne vînt à l'offenser à son occasion.

Je lui ai ouï dire maintes fois, en parlant à des jeunes filles, que ce n'était pas assez d'être vertueuses pour soi et de haïr le mal en soi-même, mais qu'il s'en fallait pareillement garder pour le prochain. Dieu lui avait donné sur ce point une si admirable grâce que sa parole, son regard, son maintien extérieur ne respiraient que la dévotion, et l'allumaient au cœur de ceux qui communiquaient avec elle. Le Révérend Père Pacifique, de l'Ordre des Capucins, dit que ceux qui l'envisageaient étaient attirés à la pureté. Si, lorsqu'ils

l'abordaient, ils étaient en quelque mauvaise pensée, ils la déposaient incontinent en la voyant; et si des personnes d'un caractère léger venaient lui parler (car sa maison était fréquentée par des personnes de toutes conditions), sitôt qu'elles commençaient à lui parler, elles se sentaient forcées d'être graves, sérieuses, modestes, et en somme de quitter leur légèreté naturelle, comme nous l'avons montré en sa vie. Ainsi la parole de Job s'accomplissait en elle : *La lumière et la splendeur de son visage ne tombaient pas à terre,* parce qu'elles opéraient intérieurement de grands effets dans les âmes. Elle trouvait fort mauvais que les filles parlassent longtemps aux hommes, bien que ce fût des choses spirituelles, voulant qu'en deux ou trois mots elles disent tout ce qu'elles avaient à dire, et puis se retirassent; autrement, disait-elle, elles ouvrent la porte à beaucoup d'occasions de péchés fort déplaisants à Dieu.

Pour les péchés véniels, quoique les plus parfaits y tombent d'ordinaire, comme dit l'Écriture, néanmoins elle s'efforçait de tout son pouvoir de s'en garantir; et là où elle en apercevait, elle s'en retirait, et différait ce qu'elle avait alors à faire. Étant un jour en sa maison, je la trouvai occupée à dresser les ornements d'une chapelle, parmi lesquels il y avait un calice consacré, auquel, par mégarde, elle toucha tant soit peu. Elle s'en fâcha si fort, croyant avoir fait une lourde

faute, que je fus contraint de la reprendre de sa trop grande anxiété.

En revenant d'Étrépagny, elle se courrouça de ce que son laquais avait été jouer avec d'autres laquais le jour de la Nativité de Notre-Dame, et en reprit fortement celui qui en avait la charge. Elle en eut ensuite tant de regret que tout le long du chemin elle ne dit presque mot, ne faisant que penser au mécontentement qu'elle avait conçu et à la répréhension qu'elle avait faite, me disant qu'elle avait excédé, et que ce n'est pas assez en nos réprimandes d'avoir un bon objet, si on se laisse aller à la nature par un zèle inconsidéré du bien. Étant religieuse à Amiens, il lui arriva de laisser tomber un pot de terre qui se cassa. Elle en alla incontinent dire sa coulpe à une sœur laie qui était là, et se reprocha tellement cette faute qu'elle en pleura à chaudes larmes.

Elle attribuait d'ordinaire ses fautes (si toutefois elles se devaient appeler fautes) à sa trop grande promptitude, s'attristant quelquefois de ce qu'elle n'en pouvait pas venir à bout, et craignant d'y être toute sa vie sujette; et néanmoins ceux qui l'ont connue savent fort bien quelle était sa retenue, et avec quelle grande circonspection elle procédait en toutes ses affaires. On voit clairement par là que ses fautes n'étaient même pas vénielles, puisqu'elles provenaient plutôt d'une promptitude naturelle que de volonté délibérée. C'étaient des imperfections, et non pas des péchés,

lesquels ne pouvaient que difficilement entrer en son âme. Il en est beaucoup qui proviennent de l'infirmité causée par les passions; or, il semble que celles-ci n'avaient aucune force en elle, vu la vigilance qu'elle avait continuellement sur elle-même. D'ailleurs, lors de sa première conversion, elle avait par tant de disciplines et d'austérités amorti et affaibli entièrement sa nature, que des Pères spirituels la reprenaient de ce qu'elle s'affaiblissait par trop. Il est d'autres péchés qui naissent de l'ignorance, mais notre Bienheureuse avait tant de lumière de Dieu, qui lui montrait clairement ce qui était de son devoir, qu'elle n'ignorait point, et même ne pouvait ignorer les choses qui lui étaient d'obligation. Si elle était en doute de quelque chose, elle se résolvait toujours à ce qui était le meilleur et le plus sûr; c'est pourquoi elle ne faisait presque jamais de questions sur les cas de conscience. Enfin pour ce qui est des péchés de malice, qui croira non seulement qu'elle en ait jamais commis, mais même, vu l'état auquel Dieu l'avait élevée, qu'elle en ait jamais pu commettre? C'était la personne la plus naïve et la plus sincère qu'il se pouvait voir, ne voulant pas même que ses filles ou serviteurs commissent sciemment le moindre mensonge. Et pour les fautes de pensées, difficilement en pouvait-elle avoir, parce qu'elle était en une continuelle occupation de Dieu, et ne s'en départait point sinon pour les œuvres de charité qui se présentaient à elle; en-

core en les faisant, ne laissait-elle pas de demeurer en la présence de Dieu.

Elle me dit, au voyage de la fondation d'Amiens, comme nous parlions de cette actuelle occupation en Dieu, qu'elle en était bien distraite neuf ou dix fois par jour, ce qui montre combien elle y était attachée; car ces dix fois n'étaient que comme dix minutes. Et comme je vis qu'elle regardait cela comme une grande faute, je lui dis qu'il n'y en avait point, attendu que l'entendement humain ne peut être en cette vie si assidument occupé à quelque objet, fût-il divin, qu'il ne pense quelquefois à autre chose.

Ce qui l'affligeait le plus et ce qui était le principal motif de ses confessions, était qu'elle abusait, lui semblait-il, des grâces et des consolations de Dieu, les tournant, disait-elle, à son goût et à son propre sentiment, sans les rapporter à leur fin. Voici ce qu'en dit le vénérable Père Coton qui a écouté longtemps ses confessions. « Cette « âme considérant la libérale communication de « Dieu envers elle, et le peu de fidélité qu'elle ren- « dait à la correspondance intérieure, elle se regar- « dait comme la femme de la terre la plus perdue « et la plus déloyale. Elle me dit que cela lui était « si évident, que tout le monde ensemble ne lui « eût pu persuader le contraire; de sorte que, par- « lant de sa misère, elle l'appelait irrémédiable. Et « comme je lui donnais espérance de mieux, elle « me répondait avec un sentiment plein de con-

« viction : « Hélas! mon père, n'est-il pas temps « de mettre fin à mes ingratitudes? » Et ceci la « pressait si fort, que la vie lui était une souffrance, « et la mort un désir. »

Or, de cette douleur de son ingratitude et de son peu de fidélité, il est aisé de conclure l'excellence des biens et grâces qu'elle recevait, et combien elle s'efforçait de correspondre et renvoyer à Dieu celles qu'il lui envoyait, n'enfouissant pas en terre les talents qu'il lui départait, mais les employant et faisant profiter à l'égal de ceux qui lui étaient donnés; car elle tenait pour assuré que si elle ne l'eût fait, elle eût commis une énorme faute.

Le Père Eustache de Saint-Paul, Feuillant, rapporte qu'elle tirait profit de ses menues imperfections à la façon d'un bon économe, qui se sert de toutes choses, même inutiles, pour le ménage de sa maison. « Quoique Notre-Seigneur, dit-il, « lui soustrayant quelquefois le concours actuel « de sa grâce extraordinaire, permît (bien que « rarement) qu'elle tombât en quelques petites « infirmités et faiblesses de la nature de son sexe, « elle n'en tirait pas moins de profit que de la « grâce même, pour s'affermir en l'humilité qu'elle « avait en un degré très éminent. » Le Père Sans dit que la conversation qu'elle avait avec Dieu, étant d'ordinaire plus en lui qu'en elle-même, empêchait aisément qu'elle ne se laissât aller aux sens et à la nature. Si elle s'y était laissée aller

tant soit peu, elle en sentait en son intérieur des reproches si pesants qu'il lui fallait promptement recourir à Dieu, et cela avec tant de familiarité et de douceur que ces imperfections étaient à l'instant effacées. La mère Marie de Saint-Joseph, prieure de Pontoise, entre autres choses qu'elle a remarquées, dit qu'elle était si accomplie, qu'à peine tout le temps qu'elle a été au monastère de Pontoise a-t-on pu voir en elle un seul dérèglement, soit en l'esprit, soit en la nature, soit en ses œuvres ou en ses paroles, se tenant ferme dans les limites de la vertu, en quelque manière, état ou disposition qu'on pût la surprendre. « Et « toutefois, ajoute la même mère, elle estimait ne « faire que des fautes et en être toute pleine; elle « n'avait presque d'autre prière à faire, à nous « ou à nos sœurs, sinon qu'on eût à l'avertir de « ses fautes. »

Il arriva qu'au monastère d'Amiens, une religieuse voyant qu'elle ne faisait que se plaindre et demander avec instance qu'on eût à lui dire ses fautes, lui dit un jour qu'elle faisait trop de bruit avec ses béquilles (elle était contrainte d'en porter à cause de sa jambe rompue tant de fois). Les autres religieuses, entendant cela, sourirent; car on savait bien qu'il lui était impossible de ne point faire de bruit, attendu que les planchers d'Amiens sont de bois, lequel résonne bien plus que le plâtre ou les carreaux. Néanmoins, depuis que cette religieuse lui eût dit cela, elle prit un tel soin de

marcher sans bruit, que quelquefois elle n'en pouvait plus, tant elle était lasse, et cherchait toutes sortes d'inventions pour faire en sorte que ses béquilles ne fissent point de bruit. Elle s'en accusait souvent au chapitre, quoiqu'elle ne pût faire autrement. Elle ne parlait guère aux sœurs de l'oraison, ni de ces sortes d'élévations en Dieu qui mènent à l'illusion si on n'y prend garde, mais seulement de la mortification, du déracinement des passions, et de la vue continuelle de ses fautes. D'ordinaire elle disait qu'une vraie religieuse doit toujours être disposée à trois choses : à dire ses fautes, à en être reprise et avertie par qui que ce soit, et enfin à mourir. Quiconque aura ces trois choses actuellement en son esprit, sera grandement disposé pour recevoir les grâces de Dieu conformément à cette disposition.

CHAPITRE V.

DE SON HUMILITÉ.

La parfaite humilité consiste autant en la soumission de l'esprit, par laquelle l'âme se voit et s'estime un pur néant, qu'en l'abaissement de la volonté. Sœur Marie de l'Incarnation n'a pu avoir cette vertu qu'en un degré très parfait, car elle s'estimait moins que rien, et en conséquence s'assujettissait à toute créature, quittant d'ordinaire son sens pour considérer et embrasser celui d'autrui; et si elle disait quelquefois son avis de quelque chose, et qu'on la contredît tant soit peu, elle y renonçait aussitôt, se faisant conscience de contredire quelqu'un en la moindre chose. Lorsque quelque sœur, sans y penser, lui disait qu'il fallait faire la besogne autrement qu'elle ne la faisait, elle montrait une grande joie, et la remerciait avec beaucoup de ferveur d'esprit, observant ce qu'elle lui avait dit avec une telle rigueur qu'elle n'en eût pas voulu omettre la moindre syllabe.

Son néant lui était si présent et elle le voyait si clairement, rapporte le Père Sans, que si tout le monde l'eût proclamée sainte, elle ne s'en fût pas plus émue de vanité ou de complaisance qu'une muraille. Mais quand on la louait en sa présence, ou qu'on lui disait des paroles d'estime pour sa vertu, la rougeur montait incontinent à son visage à cause de la honte et confusion qu'elle en recevait, et elle se plongeait incontinent en la considération de ses défauts ou imperfections. Elle ne pouvait parler de soi, ni même y penser, que ce ne fût avec mépris, usant de paroles si convaincantes, que qui l'eût entendue l'eût prise pour une grande pécheresse.

Pendant trois mois, elle fut saisie d'un sentiment sans égal de son néant. Cela venait de ce que d'une part elle voyait la libéralité avec laquelle Dieu se communiquait à elle, et de l'autre le peu de fidélité (c'était son terme ordinaire) qu'elle lui rendait en la correspondance intérieure. Elle se sentit clairement tout ce temps-là être moins que de la poussière; et elle dit un jour au Père Coton, en lui rapportant ce sentiment, que cela lui était si évident que tout le monde ensemble n'eût pu lui persuader le contraire. L'estime qu'elle avait de soi était la plus vile et la plus basse qu'on eût su trouver, se plaisant à être méprisée, aimant ceux qui la traitaient rudement, disant même qu'elle en méritait bien davantage. Lorsqu'elle eut été acceptée par les supérieurs

de l'Ordre pour y être religieuse, elle fut plus de quinze jours que les yeux ne lui séchaient point, admirant la miséricorde de Dieu qui la daignait admettre en sa maison; et elle ne se pouvait assez étonner qu'il fût possible qu'on l'y eût voulu recevoir, attendu le peu d'estime qu'elle avait d'elle-même.

Il se trouva un jour un religieux qui lui dit quelques mots de la sublimité de son oraison. Elle lui repartit soudain : « Mon père, je me conten-« terais si je pouvais vivre en la crainte de Dieu, « en l'observance de ses commandements, et sa-« voir bien dire mon chapelet. Que sait faire une « femme mariée comme moi, qui a un ménage « et des enfants à gouverner? » Étant religieuse, elle ne parlait jamais des choses de Dieu comme une personne qui en eût su quelque chose; elle écoutait, sans que jamais elle se permît d'en rien dire; de sorte qu'il fallait que la prieure la contraignît quelquefois d'en donner son avis. Alors elle disait : « Nous avons entendu rapporter cela « sur ce sujet; » ne montrant jamais rien de soi, quoique chacun sût bien les lumières que Dieu lui donnait sur les choses intérieures et spirituelles. Toutes les fois qu'on parlait des grâces qu'on savait être en elle, elle n'en disait mot; et bien qu'on lui en parlât à elle-même, elle répondait comme si elle n'en eût jamais rien expérimenté, écoutant celles qui en parlaient, et leur en demandant même leur avis.

De cette vile et basse estime qu'elle avait d'elle-même naissait un abaissement si profond en son âme, qu'elle ne cherchait que le mépris et à se mettre au-dessous de tous. Nous n'avons que faire de dire ici combien elle s'abaissait sous la grandeur de Dieu; car comme elle en connaissait plus que tout autre les perfections, ainsi que les nombreux bienfaits qu'elle en avait reçus, elle ne savait où se mettre, tant elle était confuse et honteuse devant les yeux de cette Majesté. Elle voyait que tout ce qui était en elle de bien était sien, et qu'elle ne faisait qu'y prêter son simple consentement, pour lequel encore il lui donnait les forces nécessaires. Et comme la personne vraiment humble s'accuse toujours et ne s'excuse jamais, désirant être réputée vile, imparfaite et pleine de fautes, elle ne manquait nullement en cela, ne laissant jamais passer aucune occasion d'être méprisée, au contraire la cherchant aussi soigneusement que les mondains recherchent la gloire et l'honneur, bien que par sa disposition naturelle elle fût assez sensible. Lorsqu'elle allait aux champs, dès que la compagnie était arrivée à l'hôtellerie, c'était elle qui s'occupait d'apprêter le dîner, faisant l'office d'une servante, quoiqu'elle fût une damoiselle de qualité, grandement respectée d'un chacun.

Pendant ses maladies, où d'ordinaire elle avait beaucoup de peine à parler et où souvent elle était assoupie ou endormie, si on la voulait réveil-

ler et faire parler, il ne fallait que lui dire qu'il y avait de la faute à être ainsi assoupie et à ne parler point; aussitôt elle répondait : « C'est vrai, « je fais faute en cela. » Elle était même tellement habituée à se mépriser et à dire qu'elle avait failli, qu'assez souvent, lorsqu'on l'avertissait qu'elle manquait, elle en demeurait d'accord sans qu'elle sût même ce qu'on lui disait. Si on lui déclarait en riant qu'il lui fallait imposer une bonne pénitence sur quelque chose qu'elle avait omise, ou bien parce qu'elle avait pratiqué quelque austérité par-dessus ses forces, elle répondait incontinent : « Je « vous prie de me l'imposer; je l'ai bien méritée; « cela me fera grand bien. » Et elle disait cela d'une façon si affable et gracieuse qu'elle donnait de la dévotion à ceux qui l'entendaient.

De même que la lumière du soleil nous fait voir les atomes, qui autrement seraient imperceptibles, ainsi la lumière rayonnante de Dieu en cette Bienheureuse lui faisait reconnaître en soi des fautes que pas un autre qu'elle n'eût pu aucunement voir. Elle en tirait occasion de s'humilier continuellement, de sorte qu'on ne reprenait jamais une sœur de quelque faute que ce fût, qu'elle ne s'en crût elle-même coupable, estimant que si on ne la reprenait pas, c'est qu'elle n'était pas capable d'être mortifiée à raison de son orgueil, ou qu'elle n'eût pas tiré de la mortification tel profit qu'il fallait. La prieure avait beau lui dire qu'elle n'avait point failli, elle répondait toujours ou qu'elle

n'avait pas donné bon exemple à la sœur qu'on reprenait, ou qu'elle avait manqué à prier Dieu pour elle, et que si elle l'eût fait, elle ne fût peut-être pas tombée en cette faute. Elle avait coutume de dire qu'une bonne marque pour reconnaître où est l'esprit de Dieu, est de voir une personne, reprise ou avertie, s'humilier et se condamner en vérité, ajoutant qu'il y en a assez qui étant reprises souffrent ce qu'on leur dit sans rien répondre, mais bien peu qui aient cette véritable condamnation d'eux-mêmes. A ce propos, elle rapportait qu'elle avait en sa maison une fille trompée et séduite par le malin esprit, qu'elle reprenait d'ordinaire fort aigrement pour éprouver son esprit. Néanmoins cette fille demeurait sans mot dire, tranquille et immobile à toutes sortes de répréhensions. La Bienheureuse, s'étonnant de cela, en parla au Père vicaire des Chartreux, Dom Beaucousin, qui lui dit que bien que cette fille endurât des réprimandes sans s'excuser, néanmoins elle ne se condamnait pas intérieurement et ne s'humiliait pas comme il fallait, et que cette patience extérieure n'était pas un argument pour dire qu'elle n'était pas trompée. On le vit plus clairement depuis.

Mais ce qui affligeait et humiliait extrêmement cette Bienheureuse, c'était la peine qu'elle estimait donner en ses maladies à ceux ou celles qui la gardaient. Elle avait cette peine même lorsqu'elle était dans le monde, et maîtresse d'une

grande maison où il y avait nombre de serviteurs et de servantes. En la religion, se voyant sœur laie, et s'estimant la plus pauvre et chétive du monastère, cette peine lui était insupportable; et bien que le secours qu'on lui apportait lui profitât d'un côté, de l'autre le regret qu'elle éprouvait de la peine d'autrui lui causait un chagrin qui l'incommodait assez notablement. Et comme Dieu la maniait d'une étrange façon, la Bienheureuse, voyant que ce vif chagrin nuisait à sa santé, tenait à grande faute de l'avoir; elle disait qu'en cela paraissait bien son orgueil, et que si elle eût été bien mortifiée, elle ne l'eût point éprouvé; de sorte que de quelque côté qu'elle se tournât, elle trouvait toujours de la faute et un sujet de s'humilier.

Nous avons dit combien elle était abîmée dans la divinité, et que cette absorption intérieure lui était si continuelle, qu'elle ne s'en départait presque point, attendu qu'elle l'avait d'une manière toute passive, sans y coopérer. Néanmoins, comme la charité la contraignait de vaquer à beaucoup de choses, il ne se pouvait faire qu'elle n'en fût quelquefois distraite, et qu'à cause de cette distraction, il ne lui arrivât des pensées qui lui faisaient de la peine et troublaient quelque peu la paix intérieure de son âme. Elle disait que c'était un grand orgueil à elle d'avoir peine de ces pensées, et que cela montrait bien qu'elle n'avait pas toute la résignation qu'il fallait. Et pourtant il y avait là de sa part une grande humilité, parce qu'elle ne

manquait pas à se résigner en cela comme en toute autre chose, et aussi parce qu'elle ne demandait que la pure souffrance, soit pour l'âme, soit pour le corps. Mais sa vue était si pénétrante, qu'elle remarquait des défauts où les autres ne voyaient que de grandes vertus.

Comme elle ne parlait ordinairement que de ses fautes, la Mère prieure de Pontoise fut contrainte de lui dire : « Vous n'avez donc point à nous entre-« tenir d'autres choses? Je ferais volontiers comme « les disciples de saint Jean, qui lui dirent un « jour, comme il ne leur parlait que de s'entr'-« aimer : « Vous ne nous dites point autre chose; « nous en sommes fatigués. » Elle lui répondit avec un sentiment merveilleux d'humilité : « C'est « ce que j'ai à dire, ma mère; je n'ai contente-« ment pareil à celui de dire mes fautes, pour « montrer ce que je suis. » Elle se doutait bien de l'estime que cette bonne prieure, avec toutes les sœurs du monastère, avait de ses vertus, et elle pensait, à force de déclarer et de faire ressortir ses fautes, qu'elle étoufferait la bonne opinion qu'on avait d'elle. Sur ce contentement qu'elle avait de dire ses fautes, elle trouvait encore à redire et à s'humilier, disant qu'elle prenait en cela de la satisfaction; si bien que de quelque côté qu'elle se regardât, elle ne voyait que manquements de sa part, et qu'il ne lui restait qu'à se jeter entre les bras de la divine providence, pour qu'elle disposât d'elle selon sa volonté.

Lorsqu'on s'entretenait de la pratique de quelque vertu, principalement de l'humilité, on la voyait parler avec une admirable ferveur, disant qu'elle avait grand désir de se vaincre et mettre bas l'orgueil, qui résistait à Dieu plus que les autres péchés. En ses discours de piété, quoiqu'ils fussent si profitables, elle trouvait toujours de quoi s'abaisser. Le Père Sans rapporte que quand elle parlait de Dieu ou des vertus avec une très grande ferveur et en disant des choses merveilleuses, on la voyait s'arrêter court sitôt qu'elle s'en apercevait, sans avoir aucunement égard à ceux avec qui elle parlait, bien qu'ils la dussent mésestimer. Elle aimait mieux être réputée folle et égarée d'esprit en ses discours, qu'éclairée d'une divine et céleste lumière. Si on la priait de continuer, elle ne le pouvait pas, à moins qu'elle ne vînt au préalable à s'oublier, car elle ne recherchait que le mépris et la confusion. Pour moi, je l'ai vue s'arrêter souvent en me parlant de quelques affaires, bien qu'elles ne fussent pas fort sérieuses, ou du moins ne concernassent pas la vie intérieure; son humilité, se retrouvant en toute occasion, la faisait s'arrêter fréquemment.

Une religieuse me dit un jour qu'elle accusait ses fautes au chapitre en sainte, et qu'en l'écoutant, elle pensait à part soi que les saints, dont on fait fête en l'Église, devaient dire de cette manière leurs fautes légères (dont en ce monde les plus gens de bien ne sont pas exempts). Et comme je

m'informai d'elle ce qu'elle appelait dire ses fautes en sainte, elle me répondit que c'était les dire avec confusion de soi, les larmes aux yeux, d'une façon tremblante, et avec des mots qui les exagéraient plutôt qu'ils ne les égalaient, assurant que cette Bienheureuse observait tout cela fort exactement. Combien de fois lui a-t-on entendu dire : « Quand je me regarde, je me vois si misérable qu'il me semble que je suis comme un « chien qui ne sert de rien, et qu'on me doit « chasser de la maison de Dieu, en laquelle je suis « si inutile; cela me rend si confuse que je ne puis « rien dire. On me renverserait du bout du doigt, « on m'écraserait du pied comme un petit ver, « sans que j'en pusse ou osasse me plaindre, ou demander pourquoi on me traite ainsi, parce que « je ressens et reconnais véritablement que tout « cela m'est dû, et encore davantage. » On lui rapporta un jour qu'une certaine fille qui avait été fort adonnée au monde, éprouvait une telle contrition qu'elle voulait à toute force se confesser publiquement devant l'assemblée de toutes les religieuses, avec lesquelles elle devait toute sa vie demeurer : « Oh! que cette fille est heureuse, dit-« elle, d'avoir d'un côté un tel désir d'être méprisée, attendu que du désir du mépris dépendent de grandes choses, et d'autre part une telle « horreur de ses péchés! Dieu l'aidera sans faute « et ne la perdra point. » On empêcha néanmoins cette confession publique; et si cette ferveur était

louable en cette novice, la discrétion de la supérieure fit fort bien de ne lui pas permettre de la faire.

Notre Bienheureuse avait un extrême soin d'être utile au prochain, n'estimant rien tant que de gagner des âmes à Dieu; et cependant elle avait coutume de dire qu'en cela il pouvait y avoir de la recherche et satisfaction de la nature, qui s'attribue d'ordinaire ce bien et ne le renvoie pas à Dieu comme il faut. « Peut-être, disait-elle, ce gain des « âmes nous donne-t-il du contentement parce « que les hommes le prisent grandement, et en « cela il y a un orgueil secret, qui doit être en- « tièrement déraciné; de sorte que celui qui pro- « fite à autrui, devant rapporter le tout à Dieu, « ne se doit aucunement fâcher si Dieu lui re- « tranche parfois les moyens d'être utile aux au- « tres; mais lorsqu'il les lui présente, il y doit tra- « vailler de toutes ses forces. »

Nous avons dit plus haut comment, lorsque quelque sœur avait besoin d'être aidée à ce qu'elle faisait, cette Bienheureuse demandait avec grande instance qu'on l'honorât de cette charge, bien qu'elle ne pût aider sa compagne sans se faire mal. Quand la Mère prieure ne lui voulait point accorder la requête qu'elle lui en faisait, elle disait avec un sentiment merveilleux d'humilité : « Oh! que Dieu me traite bien selon mon orgueil! « S'il m'eût donné des forces, j'en eusse abusé. « Bon Dieu, que je suis et serai toujours inutile

« en sa maison! » Les religieuses de Pontoise lui disant un jour que si elle pouvait marcher elle leur ferait honte à toutes, elle répondit : « Je suis « assez orgueilleuse pour faire cela; » prenant ainsi de toutes les paroles qu'on lui disait, ou de tout ce qu'elle voyait, occasion de s'humilier. Elle se plaignait souvent à elle-même de ce que la longueur du temps ne lui avait point encore donné l'habitude de s'humilier véritablement, et qu'il fallait, lorsqu'il s'en présentait quelque sujet, qu'elle rappelât son esprit, c'est-à-dire, qu'elle formât en soi une attention pour pratiquer cette vertu. Mais c'était plus pour la pratiquer avec ferveur et une attention actuelle à Dieu, que par faute d'habitude, car elle y était grandement habituée. C'était cette vertu, en effet, qui tenait en elle le plus haut degré, bien que les autres ne laissassent pas d'y être en un degré fort éminent. Lorsque les religieuses lui parlaient de ses continuelles infirmités et compatissaient beaucoup à ses grandes douleurs, elle ne leur répondait autre chose, sinon que Dieu sait fort bien châtier les orgueilleux, et qu'elle était dans l'état où son orgueil l'avait mise. Elle disait tout ceci, non point par aucun regret de son infirmité, mais parce que cela était cause qu'il fallait user de dispense en son endroit, quoiqu'elle réclamât toujours quand on la voulait soigner, ou la dispenser de quelque chose vile ou pénible, en quoi reluisait grandement son humilité. Le Père Eustache de Saint-Paul en parle

en ces termes : « Elle avait l'humilité en un degré « si éminent que c'est la plus vraie et solide que « j'aie jamais connue, accompagnée d'une admi- « rable simplicité et naïveté, car elle n'avait point « d'artifice, sinon pour cacher ses vertus et grâces « extraordinaires. » De ces dernières on n'a presque rien pu connaître, sinon lorsqu'elle n'était point à elle; et un de ses artifices était qu'en s'accusant avec simplicité de ses imperfections, qu'elle croyait véritablement être telles, elle instruisait grandement tous ceux qui l'écoutaient, et les animait à la dévotion.

Et bien que d'ordinaire on ne doive pas tellement désirer l'humiliation qu'on se laisse aller à faire paraître au dehors aucune imperfection, toutefois ce n'est pas contre l'humilité, quand il en a paru quelqu'une, de ne s'en attrister aucunement et au contraire de s'en réjouir, afin qu'on reconnaisse notre bassesse. Cette Bienheureuse savait fort bien pratiquer cette leçon; car quand, à cause de l'occupation intérieure en laquelle Dieu la tenait continuellement, il arrivait que son esprit par mégarde se laissât aller selon son naturel à quelque promptitude ou légère indiscrétion, qui paraissait devant les yeux d'autrui, elle en était plus satisfaite que si on eût vu en elle quelque acte d'une grande vertu, car alors, à son dire, on la voyait telle qu'elle était. Aussi, assez souvent l'occupation intérieure n'étant pas si forte (et en effet elle ne la tenait pas toujours en même manière), elle

ne voulait pas arrêter son esprit pour se composer extérieurement, éplucher ses paroles et mesurer toutes ses actions, bien qu'elle n'en fît jamais d'extravagantes. Elle disait que lorsqu'elle tâchait de se tant composer et considérer, elle en sentait une réprimande intérieure, comme si elle eût été une hypocrite qui cachait au monde ses imperfections, ne faisait paraître que des actes de vertu et de perfection, et qui pis est, voulait être tenue pour meilleure qu'elle n'était. Aussi elle se laissait aller à son naturel, et Dieu étant celui qui la dirigeait, la vertu en laquelle elle s'était habituée de longue main formait ses actions, sans qu'elle y apportât une attention particulière. Et comme il ne se peut faire qu'il ne s'en trouvât quelqu'une où il y eût de l'imperfection, elle en était si contente qu'elle ne s'en fâchait aucunement, parce qu'elle lui servait de sujet pour produire des actes d'humilité.

Une fois, se plaignant à quelque sœur qu'elle n'avait point de vertu et principalement d'humilité, elle lui dit que l'humilité est si nécessaire à une religieuse, que quand celle-ci serait ravie journellement, comme l'a été saint Paul, jusqu'au troisième ciel, quand elle ferait de très signalés miracles, et qu'elle aurait même, s'il se pouvait, toutes les autres vertus en un haut degré, elle ne l'estimerait pas pourtant, au contraire la mésestimerait grandement. L'autre lui dit : « Hé! ma sœur, « comment dites-vous cela? Vous l'avez tant pra- « tiquée dans le monde et en la religion. Vous

« n'avez jamais fait cas que du mépris. De da-« moiselle de qualité, vous vous êtes rendue une « pauvre sœur laie; et encore vous n'en vouliez « pas faire profession, dans la conviction que « vous seule aviez de votre incapacité. Vous ne « recherchez qu'à être la servante des servan-« tes de l'Ordre. Vous vous attribuez toutes les « fautes et tous les manquements du monastère, et « ne vous attribuez rien de tant de grâces que Dieu « vous fait. Comment accordez-vous tout cela, si « vous n'avez point d'humilité? » Cette bonne sœur lui dit toutes ces choses, quoique la Bienheureuse l'interrompît à tout instant : « Ma sœur, lui disait-« elle, en tout cela ne consiste pas la vraie hu-« milité, mais en une entière reconnaissance de « son rien en toutes choses. Il y a en moi bien de « l'action qui empêche l'opération divine. Un sac « de cuir ne s'emplit qu'autant qu'il s'abaisse. Je « manque grandement à m'abaisser devant Dieu; « vous ne le voyez pas. »

Mais quoiqu'elle eût l'humilité en si grande estime, elle ne voulait pas qu'elle nous rendît pusillanimes à combattre nos passions. Un jour qu'elle représentait à une personne ses infirmités et imperfections, celle-ci, quelque peu ennuyée de se reconnaître telle qu'elle le disait et le lui faisait voir, lui répondit avec une sorte de désespoir : « Qu'y-a-t il donc à faire? » Elle lui répliqua doucement et fortement : « Voilà où gît la « vraie humilité et la différence qui est entre cette

« vertu et la pusillanimité. Il ne faut point se dé« courager et amoindrir ses fautes sous ombre de « certaine impossibilité, mais il faut dire : C'est « maintenant que je veux commencer; il est vrai, « je ne suis que misère; mais Dieu est meilleur « que je ne suis méchante, plus puissant que je « ne suis faible, plus miséricordieux que je ne « saurais être misérable; c'est une grande grâce « qu'il me fait de permettre que je me reconnaisse « telle que je suis; c'est le commencement de la « miséricorde qu'il me veut faire, et un signe « évident qu'il ne me veut pas perdre. » Cette réponse servit extrêmement à cette personne, ainsi que je l'ai appris d'elle-même.

CHAPITRE V.

DE SA PATIENCE ET RÉSIGNATION A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Cette Bienheureuse, étant douée d'une telle humilité, ne pouvait être que grandement patiente. L'homme humble ne s'estimant rien, ne s'attribuant rien, au contraire se réputant digne d'endurer toutes sortes de maux, est sans doute disposé comme il faut à la patience. Et comme Dieu se sert de l'humilité lorsqu'il veut élever une âme à de grandes choses, ainsi se sert-il de la patience à la même fin. Cela se voit clairement en saint Paul, qui, étant élu de toute éternité pour être le docteur et l'apôtre des gentils, dans le cœur desquels il devait planter l'Évangile, parvint à ce grand dessein par une infinité de travaux que Dieu lui fit endurer. Or Dieu, voulant élever sœur Marie de l'Incarnation à une mission des plus hautes qui puissent échoir à celles de son sexe, qui est d'être la pierre fondamentale d'un Ordre célèbre, tel qu'est aujourd'hui celui des Carmélites en

l'Église, l'y a acheminée par un grand nombre de travaux, qu'elle a endurés sans relâche quelconque, depuis son enfance jusqu'au dernier soupir de sa vie. En effet, quoiqu'elle eût quelquefois des intervalles où elle n'endurait pas tant, néanmoins elle n'était jamais sans pâtir, non seulement en l'esprit, mais aussi au corps. Ces bons intervalles étaient quand elle n'était point tout à fait accablée de maladie corporelle, ou qu'elle ne ressentait pas dans le fond de son âme ces inquiétudes, ou fortes et impétueuses opérations de Dieu, qui lui causaient de très âpres douleurs.

Nous avons rapporté ce qu'elle endura en son jeune âge par les rudesses de sa mère, à cause des désirs qu'elle avait d'entrer en religion, et parce qu'elle méprisait de s'accommoder comme les autres jeunes damoiselles de sa qualité. Nous avons pareillement vu ses grandes maladies, la rupture de sa cuisse réitérée par trois fois, et à la fin sa mort, où elle a fait paraître une admirable patience, ne recevant consolation quelconque, sinon lorsque les peines et désolations la pressaient plus fort; et qui plus est, la consolation même qu'elle avait à souffrir, elle s'efforçait de la repousser totalement, afin de souffrir davantage; de sorte que lorsque ses douleurs avaient de l'intervalle, elle se mettait à pratiquer des austérités et pénitences très fortes, pour n'être pas un moment de sa vie en repos. Elle était si austère à elle-même qu'il semblait qu'elle fût insensible. Elle fit de

telles abstinences en l'absence de M. Acarie, son mari, que comme un autre saint Grégoire, elle en endura de grandes douleurs d'estomac; de plus, elle devint si maigre de corps, quoique son visage parût toujours beau et vermeil, même en ses plus grandes austérités et maladies, que son estomac était presque attaché à son dos, et qu'il se retrécit tellement qu'elle ne pouvait quasi manger sans se faire mal. Elle ne soupait point, s'abstenait de chair les mercredis, et durant cette absence de son mari, ne mangeait journellement que du pain et du fromage ou quelque pomme cuite, et le plus souvent debout ou en travaillant. Elle passait d'ordinaire les nuits partie en l'oraison, et partie à se donner de fortes disciplines. Durant les maladies qu'elle eut en la religion, elle priait qu'on ne la traitât point autrement que les sœurs qui étaient saines et robustes, et lorsqu'on lui accordait cette requête, elle en recevait une très grande consolation. Comme à cause de ses maladies elle eut besoin d'avoir toujours du feu en sa chambre, elle désirait ne se chauffer qu'à un petit feu, disant souvent qu'elle s'y chauffait mieux et qu'elle s'y plaisait davantage, parce qu'il la faisait ressouvenir de son vœu de pauvreté.

Parmi les sujets sur lesquels il faut pratiquer la patience, elle n'estimait rien tant que d'endurer du mépris pour l'amour de Dieu, disant ordinairement que rien ne nous pouvait profiter davantage, et que l'homme enraciné et habitué à ce degré

de patience, monte à de hauts et sublimes degrés de vertu et de sainteté. Durant l'absence de son mari, au temps de leurs grandes affaires, elle allait quelquefois emprunter de l'argent à ceux qu'elle savait ne lui en devoir pas prêter, afin qu'étant refusée, elle endurât de la confusion; elle était même bien aise quand ce refus lui était fait devant des personnes de marque, pour en être plus confuse et honteuse. Étant en religion, elle avait dans son livre des constitutions une petite image de saint Guillaume, duc de Guyenne, qu'elle chérissait grandement; tantôt elle la baisait, tantôt elle l'arrosait de ses larmes, et ne la regardait jamais qu'elle n'en reçût une nouvelle dévotion. Comme on s'informait du motif de sa ferveur au seul aspect de cette image, elle répondait qu'en la voyant elle considérait l'horreur extrême que ce grand saint avait eue de soi-même, puisqu'il avait fait une si rude guerre à sa nature et à ses passions. « Voyez, « disait-elle à ses compagnes, n'en est-il pas ainsi? « Ces chaînes dont il s'est enchaîné volontaire- « ment, et ces armures qu'il a sur sa chair nue, ne « montrent-elles pas cette guerre spirituelle? Pour « moi, elles me représentent que je me devrais « ainsi traiter. Il va au Pape pour être absous de « ses fautes; on le chasse, on le rebute, on lui dit « qu'il est un hypocrite; et après avoir beaucoup « attendu son absolution, et couru de Guyenne à « Reims où était le Pape, de Reims à Rome, et « de là à Jérusalem pour l'obtenir, il ne perd point

« courage; au contraire, il persévère constam-
« ment en son dessein. Oh! que je suis éloignée de
« cette vertu! Notre patience n'est qu'une ombre
« au regard de celle-là. » Et cependant elle la pratiquait soigneusement, et ne demandait rien plus que de s'y exercer.

Ainsi comme elle s'aperçut, au commencement qu'elle allait visiter les malades aux hôpitaux, que son cœur ne pouvait supporter l'odeur infecte qui sortait du corps des malades, principalement de ceux qui étaient remplis d'ulcères, pour rompre cette répugnance, elle se tenait longtemps près de leur lit, approchant même son visage des ulcères afin d'en sentir davantage l'infection. Par ce moyen, elle triompha bientôt de la répugnance qu'elle ressentait en cette œuvre de charité. Allant visiter des soldats couverts de plaies en l'hôpital de Saint-Gervais à Paris, elle les trouva, à cause du grand nombre, deux ou trois en un lit, sans qu'on y pût apporter la netteté requise, ou empêcher la mauvaise odeur que leurs plaies répandaient. Elle endurait cela avec tant d'allégresse, qu'elle demeurait en cet hôpital parmi ces malades plus que dans sa maison ; et quoique chez elle, elle n'eût pu supporter aucune saleté, néanmoins là elle ne s'en fâchait qu'à cause de l'incommodité de ces pauvres soldats, désirant, à ce qu'elle disait à ses compagnes, être ainsi en ses maladies, et n'avoir point toutes ces douceurs et délicatesses qu'on donne aux dames de Paris qui sont riches.

Nous avons vu comment elle a eu trois fois la cuisse rompue avec des douleurs insupportables, qu'elle endura néanmoins avec une telle patience que les médecins et chirurgiens en étaient grandement étonnés. Ils disaient tous qu'il fallait qu'elle fût assistée d'une grâce non pareille, parce que naturellement elle n'eût pu souffrir ces douleurs sans quelque signe ou parole de plainte. Ce qui augmente l'étonnement, c'est que ses grandes maladies et douleurs la rendaient plus forte et plus active pour faire un monde d'affaires, qui réussissaient à la gloire de Dieu. Comme chacun s'en étonnait et lui demandait si la multitude d'affaires ne l'incommodait point, ou ne lui remplissait point l'esprit, elle répondait qu'elle se comportait comme un pauvre crocheteur qui, entrant au travail, se charge de ses crochets pour travailler courageusement, et puis de retour en sa maison s'en décharge, et ne pense plus à ses crochets jusqu'à ce qu'il les lui faille au lendemain reprendre. Elle appelait les affaires qu'elle maniait ses crochets, dont elle se chargeait et déchargeait selon le temps et la nécessité, et elle agissait avec une aussi grande tranquillité et nudité d'esprit que si elle n'eût eu aucune affaire.

C'est ce que j'ai entre autres choses admiré souvent en elle, la voyant d'un côté si faible de corps et travaillée de tant de maladies, et de l'autre venir à bout d'une infinité de bonnes œuvres; et ce qui est à remarquer, son esprit n'en demeurait

aucunement embarrassé. Elle a enduré, pendant quinze ans et plus, de si poignantes douleurs, à cause des assauts impétueux dont Dieu la surprenait et qui rejaillissaient ordinairement de l'esprit au corps, qu'elle était contrainte de se mettre entre deux matelas, pour empêcher les tremblements qui la prenaient alors avec d'étranges violences. Elle qui ne criait point lorsque sa cuisse fut tant de fois rompue et remise avec de grands efforts, ne pouvait se tenir de crier et de se plaindre doucement à Notre-Seigneur de ce qu'il la traitait de cette manière si violente, et cependant elle avait une telle résignation qu'elle eût été bien marrie d'être autrement, puisque c'était la volonté de Dieu. Elle se mettait le doigt en la bouche et le visage renversé pour empêcher ses plaintes, parce qu'elles lui apportaient quelque soulagement, et donnaient quelque air à l'opression de son cœur; ce qu'elle ne voulait aucunement. L'or massif de sa patience était donc éprouvé d'une étrange manière; et bien qu'elle pût avec un acte simple, comme une élévation de ses yeux ou de son cœur au ciel, noyer et engloutir toutes ces afflictions ou appréhensions, néanmoins elle faisait conscience de s'élever et s'unir alors à Dieu, voulant souffrir sur la terre sans le secours d'aucune consolation. Un jour elle témoigna à la Mère Agnès de Jésus, qui la garda en sa dernière maladie, qu'elle ne demandait ni désirait autre chose que souffrir, et être même délaissée, non de la grâce

habituelle ou sanctifiante, mais de la grâce actuelle, c'est-à-dire d'une assistance particulière que Dieu envoie souvent aux bonnes âmes. Elle disait alors avec une grande ferveur : « Nous devons « souvent crier à Dieu : Préparez mon cœur, Sei« gneur, préparez mon cœur; mais à quoi? à la « croix, au mépris, aux angoisses, aux afflictions, « à la joie, et à tout ce qu'il vous plaira m'envoyer; « préparez seulement mon cœur pour le rece« voir. »

Il y eut une novice qui lui demanda alors de prier Dieu pour qu'elle acceptât joyeusement le mépris qu'on ferait d'elle. Aussitôt qu'elle eut prononcé ces mots : « Ma sœur, dit-elle, la pratique « de ce que vous dites est extrêmement bonne et « profitable; lorsque l'âme se résout d'endurer « ce mépris joyeusement, elle n'obtiendra pas « seulement la patience, mais montera au faîte « des plus grandes vertus. »

Lorsqu'elle était séculière et qu'elle allait par les champs dans son carrosse, ou bien lorsqu'elle était en sa maison, elle mettait quelquefois en avant de petites questions pour entretenir doucement et dévotement ceux de sa compagnie, les excitant à en proposer de leur côté. Il arriva qu'un jour quelqu'un proposa la question suivante : Dans les couvents où on ne mange que du pain d'aumône, s'il y en a de bis et de blanc, duquel doit-on premièrement manger? La décision de cette question, quoique frivole en apparence, est

d'une grande instruction. Cette Bienheureuse dit que la nature qui ne recherche que son appétit, sera pour le blanc; la sagesse humaine pour le bis, parce que la faim le fera alors trouver meilleur; et que la vertu fera le même choix que la prudence, mais se fondera sur un autre principe, qui est de pratiquer l'austérité et de ne donner contentement quelconque à la nature. Après avoir dit cela, elle demanda à ceux de sa compagnie ce qu'il leur en semblait. Eux, étant du côté de la vertu et de l'austérité, répondirent qu'il fallait commencer par le bis. Elle leur dit que non, mais qu'il fallait prendre le plus proche, parce que par ce moyen l'âme montre une plus grande indifférence et résignation. Cependant s'ils étaient à égale distance, il faudrait plutôt prendre le bis, parce que, quoiqu'il faille être résigné autant au travail qu'au repos, à la joie qu'à la tristesse, à la consolation qu'à la désolation, selon qu'il plaît à Dieu de l'envoyer, néanmoins il faut de nous-mêmes être plus portés au dur et pénible qu'à ce qui contente et satisfait la nature; car les délices perdent beaucoup plus d'âmes que les peines et adversités. Il n'en tombe que mille du côté gauche, dit David, c'est-à-dire du côté de l'adversité, mais du droit, qui représente le calme de la prospérité, il en tombe dix mille. Chacun trouva son avis fort bon et bien fondé.

Or, quoique sa patience ait relui comme un clair soleil durant tout le temps de sa vie, vers la

fin elle parut et éclata bien davantage, aussi bien que ses autres vertus. Ce qui l'exerça alors le plus, ce fut que trois ou quatre mois avant sa dernière maladie, elle se sentait à charge à toutes les sœurs du monastère de Pontoise. Elle se voyait par ses longues et continuelles maladies ne leur apporter que du mal sans profit quelconque; et ceci lui était si fortement imprimé en l'âme, que quelque raison qu'on lui pût alléguer au contraire, elle ne pouvait déposer cette opinion. C'était Dieu qui, ne se contentant pas d'affliger son corps par la maladie et son âme par les assauts impétueux dont il la surprenait d'ordinaire, voulait encore l'exercer de cette manière plus pénible que toutes ses douleurs et maladies. Elle entrait sur cela en un tel dégoût et déplaisir de soi, qu'il était aisé de juger qu'elle ne pourrait pas longuement subsister en vie. En outre, elle se forçait d'endurer tous ses maux, sans en faire rien connaître aux sœurs; ce qui l'incommodait grandement, et était cause de la longueur de ses maladies. Néanmoins le désir de souffrir lui demeurait si vivement en l'âme qu'il semblait qu'elle ne pouvait se comporter autrement. Aussi, lorsqu'elle vit sa dernière maladie commencer par une inflammation de poumon, qui met bientôt les personnes à la fin de leur vie, elle en fut bien aise pour ce motif, disant que par ce moyen elle ne serait pas longtemps à charge au monastère et aux sœurs.

Elle eut en outre des appréhensions de l'état de

son âme, craignant que les visions et révélations qu'elle avait ne fussent des illusions, et que Dieu au point de sa mort ne la délaissât; cependant, elle ne demandait pas à être autrement. La Mère prieure, la voyant dans le fort de cette crainte, lui dit qu'elle ne craignît point, et que Dieu l'assisterait grandement à l'heure de sa mort. Elle lui repartit incontinent : « O ma mère, je ne veux rien de particulier « de Dieu en ma mort. Je veux mourir délaissée « comme mon Sauveur sur la croix. Je ne veux « d'autre assistance que celle de sa grâce, laquelle « je le prie de ne me point dénier. » Elle dit quelque temps après à la Mère Agnès qu'elle désirait mourir comme le bienheureux Père Xavier, qui mourut aux Indes, éloigné de toute connaissance, sur le bord de la mer où les matelots le débarquèrent, délaissé de tout secours humain, et sans autre assistance de Dieu que celle de sa grâce, qui est commune à tous les gens de bien. Elle estimait tellement la mort de ce grand apôtre des Indes qu'elle désirait extrêmement que la sienne fût semblable. Cette mère s'étonnait à part soi de ce désir d'être délaissée à l'heure où on a le plus de besoin d'assistance; mais elle, éclairée d'une bien autre lumière et connaissant le grand bien de la pure souffrance, ne voulait rien que souffrir sans relâche quelconque, non seulement au corps, mais aussi en l'esprit, et même dans les choses où les bonnes âmes recherchent soigneusement d'être soulagées.

De fait, ses désirs furent accomplis : car en ce temps-là, outre les maux du corps qu'elle endurait, elle ne fut pas exempte des délaissements intérieurs, non plus que des sécheresses et aridités qui empêchaient son union actuelle avec Dieu. Bien que plusieurs saintes âmes en aient été beaucoup inquiétées, toutefois cette Bienheureuse y était si résignée et indifférente qu'elle bénissait Dieu en tout temps à l'imitation de David. Elle tirait autant, ou même plus de profit de ces délaissements et sécheresses que des contentements intérieurs que Dieu lui envoyait. Souvent d'ailleurs, pour souffrir et exercer d'autant plus sa patience, elle se privait de ces contentements, et savait si bien par son expérience comment il se fallait comporter au temps du délaissement, que c'était son triomphe que d'encourager les âmes qui la venaient consulter sur ce point.

Elle leur montrait premièrement la fidélité qu'on devait en ce temps-là garder à Dieu, parce que la vraie et loyale amitié se reconnaît mieux en l'adversité qu'en la prospérité, et que la personne qui ne voudrait servir Dieu que quand il le comblerait de joies intérieures, ne mériterait aucune récompense, puisqu'elle s'aimerait ainsi bien plus que Dieu. Secondement que cette sécheresse les devait humilier, et leur faire connaître d'une part l'infirmité de leur nature, qui n'est que misère et imperfection, et de l'autre la dépendance continuelle qu'il faut avoir de Dieu, sans l'assis-

tance duquel nous ne pouvons pas concevoir une bonne pensée. D'ailleurs cette vicissitude de joie et de tristesse, de consolation et de désolation, leur devait faire dédaigner et mépriser le long séjour de cette vie sujette à tant de changements et variétés, et en même temps les faire soupirer vers l'éternité qui est immuable, et où les consolations qui sont données aux âmes bienheureuses dès le commencement de leur béatitude, ne les abandonnent jamais. Avec ces raisons et d'autres qu'elle disait avec une merveilleuse efficacité, elle les consolait si fort qu'elles devenaient contentes des peines qu'elles enduraient en leur intérieur.

Elle était néanmoins d'avis que l'âme qui n'est qu'au commencement de sa conversion, devait s'efforcer, en cas de sécheresse, d'obtenir de Dieu la rosée de ses consolations, et qu'il lui plût de tremper le vinaigre de ses désolations dans l'huile et douceur de quelque joie intérieure. Mais quand l'âme a fait progrès en la vertu, il est bon qu'elle se tienne indifférente et résignée à tout ce qu'il plaît à Dieu de lui envoyer; et même, s'il leur fallait alors opter pour l'un des deux, il faudrait plutôt opter pour la peine que pour le repos.

On la vit une fois fort pensive, et on lui demanda à quoi elle songeait. Elle répondit : « Je ne « le saurais dire, car je ne l'entends pas moi-« même. » Elle était alors élevée à la contemplation de quelques mystères divins, qui ne se peuvent ni dire ni entendre clairement en cette vie.

« Ce que je dirai à présent, reprit-elle, c'est que « j'agrée les effets de la volonté de Dieu sur moi. « Oh! que ce qu'il fait est bien fait! Qu'il en soit « béni éternellement! » Et comme une sœur lui eut reparti : « Je pense que vous êtes actuellement « tout entière en ce que vous pensez? » Elle dit que oui et qu'en effet son esprit était arrêté sur ce qui lui était présent. C'était sans doute une vision et révélation qui la tenait en une si profonde réflexion. Mais hors de là, elle ne s'arrêtait qu'à agréer les volontés divines sur elle et sur toutes les autres créatures; de sorte que tout lui était indifférent, la peine et le repos, la louange et le mépris, la santé et la maladie, la nuit et le jour, la solitude et la compagnie, n'étant attachée à aucune chose au monde. Tout confesseur même lui était indifférent, et elle obéissait aussi simplement et promptement à l'un qu'à l'autre, ayant en la personne de ses confesseurs Dieu seul devant les yeux. Elle disait d'ordinaire qu'elle n'estimait rien tant qu'une âme entièrement dégagée et dénuée. En la maladie dont elle mourut, elle témoigna à la prieure et à celle qui la gardait, qu'elle ne désirait pas plus la mort que la vie. « Je veux, « disait-elle, ce que Dieu veut, et rien autre; » et elle le répéta cinq ou six fois avec une merveilleuse ferveur. En cela, elle se mortifiait grandement, parce que son âme était saisie d'un désir incroyable de voir Dieu; et néanmoins la volonté divine, qui voulait qu'elle souffrît d'une manière

peu commune, emportait le dessus de tous ces grands désirs.

Comme en ce même jour on la voulait faire manger, la Mère prieure, la voyant si assoupie qu'elle n'entendait à rien d'extérieur, fut contrainte de lui dire : « Or sus, ma sœur, l'esprit de « Dieu est résigné et obéissant ; faites ce qu'on vous « a dit. » A l'heure même elle revint à elle, et commença à manger ce qu'on lui présentait, disant : « Il semble, vu le soin que j'ai de me conserver, « que j'ai envie de vivre cent ans ; et cependant « cela n'est pas. Je n'ai affection à rien ; autant « m'est la vie que la mort ; mais il faut que je me « conserve, autrement je ne ferais pas bien ; et « quoique d'ordinaire il me survienne de forts « désirs de mourir, toutefois je ne voudrais pas « omettre la moindre chose pour ma conserva- « tion. » Et elle ajouta, en levant les yeux au ciel : « Mon Dieu, je veux vivre autant qu'il vous « plaira. » Il fallait qu'en cela elle eût une extrême résignation, parce que sa vie si affligée de travaux et de douleurs lui était bien dure et pénible, et qu'elle était brûlée dans l'intérieur de son âme d'un ardent désir d'en sortir, pour voir clairement Dieu, qu'elle considérait et voyait journellement en nuage et en obscurité dans le fond de son âme.

CHAPITRE VII.

DE SON OBÉISSANCE.

L'obéissance, étant le nerf et la principale perfection de la vie religieuse, a toujours été grandement estimée par la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation; et comme elle s'est trouvée en diverses conditions durant sa vie, d'abord chez ses parents, puis mariée, et à la fin religieuse, elle l'a pratiquée très exactement partout. Nous avons vu la grandeur de l'obéissance qu'elle rendit à ses parents, lorsque pour leur obéir elle se priva de ce qu'elle estimait de plus grand sur la terre, c'est-à-dire la vie religieuse, et se rangea en la condition du mariage, quoique ce fût par un acte de la divine providence, qui s'en voulait par ce moyen servir à l'établissement de l'Ordre dans lequel elle s'est sur la fin heureusement et courageusement enrôlée.

Nous avons pareillement dit qu'elle était si obéissante à M. Acarie, son mari, qu'elle lui obéis-

sait en beaucoup de choses auxquelles, selon l'avis de plusieurs gens de bien, elle n'était point obligée. Mais comme la vraie et parfaite obéissance est plutôt aveugle que clairvoyante, qu'elle ne regarde point la chose commandée, mais seulement la personne qui commande, elle lui obéissait en tout fort exactement. Il lui suffisait que ce commandement ne fût point contre Dieu, quoi qu'il en dût arriver, soit à son endroit, soit à l'endroit des autres. Combien de fois a-t-elle omis pour un temps des œuvres de charité pour lui obéir? Combien souvent a-t-elle laissé le bâtiment du monastère de l'Incarnation au fort de la besogne, et quand l'on pensait que, faute de sa présence, tout y dût aller sens dessus dessous? Elle ne sortait jamais de sa maison sans en demander la permission à son mari, et elle eût regardé comme une grande offense, après l'avoir obtenue, de ne point revenir à l'heure qu'il lui avait prescrite. Elle arrangeait ses dévotions et celles de ses filles, comme d'aller aux églises, de communier, de faire des voyages, de donner des aumônes, selon la volonté de son mari; et lorsqu'elle le voyait contredire à ce qu'elle lui demandait, comme il arrivait quelquefois, ou elle le priait avec grande instance d'accorder sa demande (ce qu'elle ne faisait jamais que là où il y allait du bien du prochain), ou elle attendait que Dieu eût changé sa résolution et lui eût fait voir la justice de sa requête. Cette conduite faisait grand bien en sa maison, composée

de beaucoup de personnes; car, comme en une société religieuse, si les principaux obéissent exactement au supérieur, le reste marche de même pied, ainsi son obéissance donnait exemple au reste de sa famille, et contenait chacun en son devoir.

Elle rendait pareillement une particulière obéissance à ses supérieurs ecclésiastiques, comme l'Évêque, le curé de la paroisse de Saint-Gervais, ses confesseurs et directeurs. Je vis un jour arriver M. l'Évêque de Paris au monastère de l'Incarnation; et comme il s'informait du nombre des religieuses, de l'état du bâtiment, de la clôture, et autres affaires, cette Bienheureuse était devant lui avec une telle humilité et obéissance qu'elle n'osait lever les yeux, et lui montrait tous les lieux, et particulièrement la clôture commencée, avec plus de soumission que n'eût fait une simple religieuse; et après qu'elle lui eut parlé, elle se retira, comme n'ayant pas la hardiesse de demeurer auprès de lui. J'allai un jour à sa demande vers ce prélat, pour le prier de quelque affaire d'importance qui touchait une religion nouvellement érigée à Paris, et en laquelle on désirait avoir la faculté de mettre dehors les profès, au cas qu'ils fussent scandaleux, incorrigibles, ou qu'ils déshonorassent en quelque façon la religion, comme on fait en quelques Ordres religieux qui se conservent fort honorablement par ce moyen. M. de Paris n'étant point de cet avis, elle ne voulut plus insister,

ni même y penser, et empêcha ceux qui l'en voulaient encore importuner. Pour l'obéissance à son curé, nous avons montré au discours de sa vie qu'elle n'allait point aux fêtes et aux dimanches entendre la messe autre part qu'à Saint-Gervais sans sa permission, ou en son absence sans celle du vicaire, et elle ne laissait pas de la demander, quoiqu'elle fût assurée de leur bonne volonté à cet égard. Elle disait franchement et librement tout ce qui était de son intérieur à ses confesseurs et directeurs, et se faisait conscience de leur celer la moindre, je ne dirai point de ses fautes, mais même de ses pensées. Quand elle les consultait sur quelque affaire d'importance pour la gloire de Dieu, elle la leur déclarait avec les raisons de part et d'autre, et puis attendait ce qu'ils lui diraient, afin de l'effectuer promptement et jusqu'au bout.

Dom Beaucousin, vicaire des Chartreux de Paris, par l'avis duquel elle se conduisait, a été cause qu'elle a entrepris grand nombre d'affaires et des voyages fort longs pour des motifs de charité. Elle le faisait d'ailleurs de très bonne volonté; il lui suffisait que ce père le trouvât bon. Il lui conseilla une fois d'aller à quelque quarante lieues de Paris, sur ce qu'un certain monastère parlait de se réformer. Elle s'y achemina incontinent, nonobstant beaucoup d'œuvres de charité qui semblaient la devoir retenir à Paris. Dieu fit prospérer ce voyage, car les scandales furent retranchés et

l'on commença à y vivre d'une vie honnête et pleine d'édification pour tout le pays. Lorsqu'elle et moi allâmes mener les religieuses à la fondation de Rouen, elle eut le désir, comme aussi les religieuses, de passer par Noyers pour visiter le seigneur du lieu qu'elle aimait beaucoup et qui est à présent de l'Ordre des Chartreux. Ce bon seigneur, comme nous avons dit au premier livre, avait souhaité d'ériger à Noyers le premier monastère de l'Ordre, et avait même bâti sa maison en façon de monastère. C'est pourquoi les religieuses, aussi bien que sœur Marie de l'Incarnation, avaient désir de voir cette maison, attendu qu'on ne se détournait que de deux lieues. Néanmoins voyant que je ne le trouvais pas bon, elle ne voulut point y contredire, et dit aux cochers, qui commençaient déjà à tourner vers Noyers, qu'ils allassent le droit chemin, puisque je l'avais ainsi ordonné. On pensa aussi demeurer à Saint-Clair-sur-Epte, les cochers se sentant un peu las et désirant faire petite journée. Je lui dis qu'il fallait se hâter; aussitôt elle leur parla vivement, et voulut absolument qu'ils allassent jusqu'à Ecouis, tellement elle ne se gouvernait en chose quelconque autrement que par l'obéissance.

Elle se mit un jour à instruire une bonne fille pour la récompenser spirituellement des bons offices de charité corporelle qu'elle lui avait rendus durant une de ses maladies, mais la principale instruction qu'elle lui donna fut sur l'obéissance, lui montrant le mérite qu'il y a de bien obéir,

l'assurance avec laquelle on marche quand on chemine par cette voie, et que c'est une grande imperfection d'avoir en l'esprit d'autres pensées et d'autres mesures que celles qui sont données par ceux ou celles qui nous commandent. Elle lui dit cela à cause d'une sienne parente qui, voulant ériger une congrégation de filles suivant une règle que chacun improuvait, n'en avait pu être détournée, ni par l'avis des personnes capables, ni par aucune remontrance, ni même par l'autorité de l'Évêque du lieu, qui enfin fut contraint de disperser l'assemblée qu'elle avait déjà réunie. Elle disait à cette bonne fille : « Ce dessein n'a garde « de réussir, parce qu'il n'a pas le fondement de « l'obéissance, qui est la pierre fondamentale de « tous les desseins qui doivent être fructueux en « l'Église. » Ce fut par cette seule voie qu'elle fonda cet Ordre si florissant aujourd'hui de Notre-Dame du Mont-Carmel, quoiqu'elle en eût reçu le commandement du ciel. Toutefois sachant que l'esprit des prophètes est sujet aux prophètes, et que Dieu, malgré les révélations qu'il envoie, a pour agréable qu'on les assujettisse à l'avis des docteurs, elle ne voulut point entreprendre l'affaire qu'on ne l'eût auparavant trouvée raisonnable.

Tout ceci s'est passé en cette Bienheureuse avant qu'elle entrât en religion. Depuis qu'elle y fut entrée, son obéissance parut bien davantage; car si auparavant, étant maîtresse de soi et de ses actions, elle l'observait si étroitement, que devait-

elle faire après être entrée en la lice d'obéissance, où l'on ne se meut point d'une autre manière, et où même, se dépouillant de toute sa liberté, on se range entièrement sous la puissance d'autrui? Aussi cette vertu prit un merveilleux accroissement par son entrée en religion. Elle était si exacte à se conformer à la volonté de sa supérieure, qu'elle disait ordinairement qu'elle n'en voulait point d'autre que celle-là; de sorte que quand on l'avertissait : « Notre Mère prieure a dit telle et « telle chose, » elle répondait aussitôt : « Puis- « qu'elle l'a dit, je n'ai plus rien à dire. » Même lorsqu'on lui commandait de s'abstenir des choses où elle recevait de grands contentements intérieurs, elle s'en privait aussitôt allègrement et courageusement. Ainsi, par exemple, lorsque les Mères prieures des monastères d'Amiens ou de Pontoise, qui sont les seuls où elle a demeuré, lui envoyaient dire de ne point se tenir à genoux, ou de n'être point si longue à l'oraison ou à l'office divin, ce qu'elles lui disaient d'ordinaire à cause de ses maladies, elle s'asseyait ou se retirait en sa chambre, ou s'en allait en la dépense pour faire son office de sœur laie. Ce qui montre bien la rigueur de son obéissance, c'est que, dès que la religieuse qui lui venait parler commençait à lui dire : « Notre mère vous mande, » elle se levait promptement, sans attendre qu'elle eût achevé, son obéissance égalant celle de ce grand Marcus, tant recommandée par les anciens, qui

ne voulut pas, sur un commandement de son supérieur, achever la lettre qu'il avait commencée.

Elle avait une telle crainte de faire quelque chose de sa propre volonté, qu'elle demandait une permission spéciale à la prieure pour tout ce qu'elle faisait, ne se contentant pas de la permission générale qui lui avait été donnée au commencement du mois ou de la semaine, où de coutume l'on distribue les offices de la communauté. Même lorsqu'elle avait ce commandement spécial, si l'affaire enjointe était de longue haleine, elle priait la prieure de le lui renouveler; et comme la prieure disait qu'elle l'avait déjà fait : « Je le pense bien, « disait-elle; mais j'ai peur que ce ne soit pas « pour tant de temps, ou bien que je me figure « que c'est votre intention que je le fasse, quand « ce ne l'est peut-être pas ; c'est pourquoi je vous « prie de trouver bon que je vous le demande à « présent. » Si bien que la prieure, admirant ce grand désir qu'elle avait de revêtir tout ce qu'elle faisait de l'esprit et de la force de cette vertu d'obéissance, était comme contrainte de répéter le commandement ou la permission qu'elle lui avait déjà donnée.

L'obéissance, pour être accomplie, doit être accompagnée d'une grande estime de celui à qui l'on doit obéir. Cette Bienheureuse ne manquait aucunement à cela. Elle respectait ses supérieurs et supérieures d'une telle manière que, voyant entrer la prieure le matin ou après-midi en sa

cellule ou à l'infirmerie, la première chose qu'elle faisait, c'était de baiser son scapulaire avec une profonde révérence, donnant ainsi aux religieuses qui la regardaient une grande dévotion; et après elle lui répondait, ou lui parlait de ses besoins, la tenant pour son Jésus-Christ en terre, et assurant qu'aucune autre personne ne tenait pour elle la même place en cette vie. Car, quoiqu'elle eût le même sentiment de ses supérieurs, de ses confesseurs et des prélats, néanmoins, ne conversant point avec eux, au moins journellement et sensiblement, elle disait qu'il n'y avait que la prieure au monde qui lui représentât Notre-Seigneur. En conséquence de cette estime, elle était très exacte non seulement à lui obéir en toutes choses, mais aussi à lui rendre compte de son intérieur; ce qu'elle faisait simplement et sincèrement, ne cachant pas plus ses manquements et imperfections que ses perfections, lui disant même particulièrement les visites extraordinaires qu'elle recevait de Dieu, mais avec des termes si bas et si ordinaires, qu'on n'eût pas cru que ce fussent des visites spéciales de Dieu, mais seulement des choses communes. Ainsi elle appelait ces visions et révélations du mot de vue d'esprit; tellement que l'on eût estimé en l'écoutant que c'étaient seulement des pensées, et néanmoins c'étaient des visions et révélations fort admirables.

Mais pour revenir à son obéissance, lorsqu'elle pensa mourir en la grande maladie d'Amiens, elle

dit à la Mère prieure : « Ma mère, depuis le jour « que je suis entrée en la religion, je vous ai tou- « jours tenue comme me représentant Jésus-Christ. « Il le sait bien; vous m'en tenez la place. Aussi je « vous veux rendre une entière obéissance, bien « que j'y manque beaucoup et que je n'y fasse que « des fautes. » Nous avons dit au discours de sa vie comment ayant demandé permission de communier la veille de Noël, et la prieure lui ayant répondu sans y penser : « Faites ce qu'il vous plaira, » elle ne communia point, contre sa coutume et nonobstant la solennité du jour. Et comme la prieure, s'en étant aperçue, lui en demanda le motif, elle lui répondit : « Vous m'avez dit, ma « mère, que je fisse ce que je voudrais. Sur cela, « je n'ai eu garde de communier, parce qu'en cela « ni en toute autre chose, je ne désire aucunement « faire ma volonté, mais celle de Notre-Seigneur « dont vous me tenez la place. » Non seulement elle gardait cette obéissance et ce respect à ses prieures, mais aussi la gardait-elle, et encore beaucoup plus, à ses supérieurs. Elle ne leur parlait jamais que les yeux baissés et après s'être premièrement prosternée pour recevoir leur bénédiction; et si elle eût joui d'une pleine santé, elle ne leur eût jamais parlé qu'à deux genoux, tant le respect qu'elle leur portait était grand. Elle disait ordinairement aux sœurs qu'elle ne leur parlait jamais, ou ne les écoutait prêcher, sans en recevoir quelque lumière et aide intérieure.

Elle eut un jour la pensée qu'une supérieure avait un mécontentement d'elle. Elle s'examina sur cela, et n'en pouvant remarquer aucun sujet, elle se mit à prier Dieu avec abondance de larmes. Elle dit à quelqu'un que c'était la plus grande croix qu'elle eût jamais endurée en sa vie, et qu'elle n'eût pas pensé, lorsqu'elle était dans le monde, combien il pèse sur l'esprit d'une religieuse d'estimer que sa supérieure n'a pas d'elle le contentement qu'il faudrait, parce que, la tenant comme le lieutenant et vicaire de Jésus-Christ en son endroit, elle se persuade que Notre-Seigneur a d'elle ce même mécontentement.

Mais c'eût été peu à l'obéissance de cette Bienheureuse de ne la rendre qu'à ses supérieures, les plus imparfaites en religion ne manquant pas d'ordinaire à ce point. Elle la rendait à toutes ses sœurs, depuis la première jusqu'à la dernière. Quand elles passaient, elle leur faisait la révérence et se rangeait en un coin, ou proche de la muraille, afin de les laisser passer; elle demandait aux ouvrages pénibles d'être l'aide de la dernière des sœurs laies, afin que par ce moyen celle-là eût droit de lui commander, et elle sujet de lui obéir. Elle la priait de la reprendre vivement des fautes et des manquements qu'elle remarquerait en elle, et quand elle la reprenait ou l'avertissait tant soit peu de son devoir, elle la remerciait, et suivait si exactement son avis qu'il était aisé de voir qu'elle le prenait pour un pur commandement. Ceci s'est

vu et rencontré tant de fois qu'il n'y a pas moyen de le rapporter en détail, tant cette vertu d'obéissance était gravée en son âme. Elle ne respirait autre chose en tout ce qu'elle entreprenait, voire même en ce qui lui arrivait extraordinairement, où il semblait qu'elle n'était pas à elle-même, mais à Dieu qui s'en emparait alors tout à fait.

Le Révérend Père Coton rapporte, en ses Mémoires, que lorsqu'elle était ravie et privée de l'usage entier de ses sens, le meilleur et plus prompt moyen de la faire revenir à elle était de l'appeler par obéissance; de sorte qu'aussitôt qu'on prononçait cette parole, l'usage de ses sens revenait à l'instant, et elle écoutait ce qu'on lui disait. Il n'y avait alors en elle que l'esprit divin qui opérait, le sien étant entièrement abîmé et absorbé en celui-là; et toutefois cet esprit, pour ne pas faire perdre à l'âme de cette Bienheureuse les excellents mérites de l'obéissance, détendait incontinent son entendement et la remettait en l'usage de ses sens, selon le commandement qu'on lui faisait. Ceci suffira pour montrer la perfection et la grandeur de son obéissance, attendu qu'au discours de sa vie elle s'y lit partout en grosses lettres, soit au monde, soit en religion.

Combien de fois, en effet, a-t-elle préféré l'obéissance à la santé de son corps? Combien de fois s'est-elle mise en danger de perdre la vie, ou bien d'être estropiée à jamais pour l'accomplir? N'est-elle pas demeurée quelquefois des mois entiers

au lit, par suite de l'incommodité qu'elle a reçue par cette promptitude d'obéissance, pour ne pas manquer de venir en sa maison à l'heure qui lui était ordonnée? Personne ne l'a jamais vue user d'aucune excuse à l'égard de ce que lui commandaient ses supérieurs, bien qu'à cause de ses incommodités elle en eût de très valables. Dieu, par son ineffable bonté, couronnait la promptitude de cette obéissance en faisant que les affaires qu'elle entreprenait par le commandement d'autrui réussissaient presque toujours : de sorte que, quand l'on savait qu'elle s'employait à quelque chose, on ne doutait point de l'issue, à cause du grand nombre de fois que Dieu avait fait paraître combien cet emploi par obéissance lui était agréable. Elle disait habituellement aux sœurs, en parlant de la vraie obéissance, qu'il faut obéir en toute chose où l'honneur de Dieu n'est point intéressé, et être grandement indifférent, n'inclinant point d'un côté plutôt que de l'autre. « Nos supé-
« rieurs, disait-elle, ont égard à nos inclinations et
« affections. Ils s'abstiennent quelquefois de nous
« faire des commandements qui contrarient ces
« inclinations, ce qui n'est pas un petit mal en la
« religion, parce que cela empêche souvent beau-
« coup de bons effets. C'est pourquoi, afin de les
« laisser en une pleine liberté de disposer de
« tout ce qu'ils désirent de nous, il faut être
« comme une toile d'attente, n'ayant aucune im-
« pression ou détermination à chose quelconque. »

Elle ne manquait pas d'ailleurs de le bien mettre en pratique. Lorsque sa prieure lui venait dire quelque chose, elle l'écoutait patiemment, et se montrait entièrement dégagée et indifférente à tout ce qu'elle voulait commander. Cela causait deux biens assez notables : le premier, que ses directeurs n'hésitaient point à l'employer aux affaires qui se rencontraient, sachant bien qu'elle y apporterait autant de vigilance que si elle y eût eu très grande inclination ; le second, qu'on n'avait nulle peine de lui commander quoi que ce fût, et qu'il ne fallait point user de raisons ou dorer la pilule pour la persuader ; le commandement simple et nu de son supérieur ou directeur lui faisait plus que toutes les raisons qu'on lui eût pu alléguer. Elle disait un jour à ce propos à une de ses sœurs, qu'une personne ne se peut dire obéissante qui manque seulement une fois à l'obéissance, parce que le vrai obéissant obéit en tout temps et en toutes choses parfaitement, sans jamais manquer ; et qu'il en est ainsi des autres vertus : une seule faute que l'on y fait étant suffisante pour faire connaître à l'âme qu'elle n'a point encore cette vertu, au moins en un degré parfait.

CHAPITRE VIII.

DE LA SIMPLICITÉ DE SON ESPRIT JOINTE A SON GRAND JUGEMENT.

La simplicité d'esprit se prenant en beaucoup de manières, il est nécessaire de montrer celle dont nous parlerons ici. En effet, bien que sœur Marie de l'Incarnation ait relui en toutes les espèces de simplicité, hormis celle qui n'est qu'une stupidité d'esprit qui fait des actions mal à propos et se laisse aisément tromper, nous ne parlerons néanmoins en ce lieu que d'une seule espèce. Ce n'est point cet acte d'intelligence par lequel l'âme, sans discours et image quelconque, a l'œil de son entendement fermement arrêté sur l'objet simple et nu de la divinité, parce que cette simplicité est un acte de contemplation, dont il n'est pas ici question. Ce n'est point non plus un dépouillement de toutes sortes de désirs et de soins curieux et inutiles, parce que cette manière de simplicité est une espèce de mortification, sans laquelle l'âme

ne peut librement et parfaitement s'unir avec Dieu. Ce n'est point non plus cette pureté d'intention qui fait que l'âme n'a d'autre but que la gloire de Dieu en toutes ses œuvres, et de laquelle Notre-Seigneur parle en ces termes : *Si ton œil* (c'est à dire ton intention) *est simple, tout le corps de tes œuvres sera lumineux.* La Bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation a eu cette simplicité et pureté d'intention si profondément gravée dans son âme qu'elle lui était comme naturelle, par l'habitude qu'elle en avait acquise, n'ayant point même besoin de la produire en soi par des actes formels, comme le font la plupart de ceux qui s'adonnent à la vie intérieure. Il semble toutefois que s'arrêter à en faire démonstration est vouloir montrer que la neige est blanche, ou le soleil lumineux, parce que ceux qui ont traité avec elle l'ont plus que suffisamment reconnu.

La simplicité dont nous parlerons en ce chapitre, n'est autre qu'une disposition de l'âme qui y opère les effets suivants : le premier est que la personne s'éloigne de toute dissimulation, et fait ses actions rondement et simplement; le second, qu'elle juge toujours bien de son prochain, n'interprétant point en mal ce qu'elle lui voit faire; si elle ne peut quelquefois excuser l'œuvre parce qu'elle la reconnaît manifestement mauvaise, elle dira ou estimera que l'intention est bonne. De là s'ensuit qu'elle ne médit et ne se scandalise jamais de son prochain; au contraire, elle le juge tou-

jours plus parfait et plus vertueux que soi. De là vient aussi qu'elle ne se mêle point de juger des choses qui ne la concernent pas; qu'elle ne s'ingère point de ce dont elle n'a point charge, quelque importance ou couleur qu'elle y voie; finalement qu'elle ne se délecte qu'à traiter, converser, et parler avec ceux qui sont simples et qui marchent en grande naïveté d'esprit.

Or cette vertu avec tous ses effets a clairement relui en sœur Marie de l'Incarnation, se montrant, dit le Père Sans, en toutes ses paroles, qui étaient simples et naïves, et en tout le reste de ses actions, qu'elle faisait avec une grande simplicité et candeur. Quant au premier effet, qui est d'être éloigné de toute dissimulation et d'agir simplement et rondement, elle ne savait aucunement ce que c'est que de ne point dire les choses comme on les sent au dedans. Elle les disait si franchement, que quand il y eût eu un monde à gagner, elle ne les eût pas voulu dire autrement. Elle avait coutume de dire que le monde estime fort un homme qui a de la dextérité et de la finesse, et sait s'accommoder à ceux avec lesquels il traite, leur parlant en déguisant son esprit et par dissimulation, et non par sincérité; mais que Dieu n'en juge pas ainsi, car il a ces personnes en telle horreur qu'il leur dénie absolument son esprit. Sitôt qu'elle remarquait de la dissimulation en ceux qui l'abordaient pour quelque affaire, elle s'arrêtait court, n'ayant pas le courage de leur parler, parce qu'elle

voyait qu'à cause de leur mauvaise disposition elle n'y eût rien gagné. Si elle reconnaissait de la dissimulation en une fille qui postulait pour entrer en religion, quand elle eût eu tous les avantages qu'on eût pu désirer, c'était assez pour qu'elle ne fût jamais reçue. « Ces filles-là, disait-elle, paraî-« tront sages, prudentes, et se garderont de faire « des fautes; cependant ce n'est point par vertu, « mais par souplesse et dissimulation ; et quoiqu'on « admire ces âmes-là au commencement, à la fin « elles feront de grands maux à la religion. » Au contraire, quand elle voyait quelques bonnes marques de la vraie simplicité en une fille, elle l'estimait beaucoup, et faisait tout ce qu'elle pouvait auprès des supérieurs pour sa réception. Il y en eut une qui lui vint dire un jour qu'elle avait le désir d'être religieuse en l'Ordre, s'y sentant intérieurement attirée de Dieu, mais qu'elle n'osait s'y présenter, à cause d'une imperfection qu'elle lui spécifia et représenta vivement. Elle avait peur à cause de cela, disait-elle, de n'être jamais bonne religieuse, et de scandaliser les sœurs avec lesquelles elle demeurerait. Cela n'étant pas une faute notable et qui portât empêchement à sa réception, la Bienheureuse s'en occupa activement, disant que l'esprit de cette fille était simple et naïf, et que c'est ce qu'il faut en la religion.

Entre les vertus de M. Acarie, son mari, elle appréciait surtout sa franchise, qui faisait que son cœur était ouvert, et que tel on le voyait, tel il

était; et quoique cela lui fît tort assez souvent, néanmoins elle honorait en lui cette disposition. Elle dit un jour à une de ses sœurs que la meilleure invention pour converser en paix avec toutes sortes de personnes, de quelque grande ou basse qualité qu'elles fussent, était de parler à tous avec vérité et simplicité, et que lorsqu'on voit une personne dire franchement et sans crainte la vérité, l'on prend bien tout ce qu'elle dit; mais lorsqu'on s'accoutume à dissimuler et déguiser la vérité, sous ombre de ne vouloir fâcher ceux à qui nous parlons, il n'en est jamais ainsi, et cela est une racine de troubles et de renversements; de sorte que quand on voit que ceux à qui on parle se fâcheront de cette vérité, il faut s'efforcer de les adoucir, ou bien se taire tout à fait plutôt que de rien déguiser. Elle procédait avec cette sincérité et simplicité en toutes ses actions, et cependant faisant remarquer une fois combien il y a de dissimulation et peu de vérité sur la terre, elle dit à une religieuse qu'elle n'eût pas voulu assurer avoir jamais dit une parole véritablement comme il faut, et que les recherches de l'amour-propre sont telles que souvent on ment en pensant dire la vérité. Toutefois ceux qui ont conversé avec elle savent bien qu'elle était grandement ennemie de toute dissimulation.

Quant à ce qui est de juger toujours bien des actions de son prochain, qui est le second effet de la vraie simplicité, elle n'y manquait aucu-

nement, louant le bien qu'elle voyait faire aux autres, et disant, pour les choses indifférentes, qu'ils avaient bonne intention. S'il arrivait qu'il s'y reconnût du mal, elle l'excusait du mieux qu'elle pouvait, assurant que celui qui l'avait fait n'était pas dépourvu de la crainte de Dieu, ou que Dieu ne permettrait point qu'il demeurât longtemps en cet état. Pour ce dernier point, je lui vis faire ce jugement sur des gens de bien qui avaient pris un mauvais parti, d'où il était arrivé un horrible scandale. Elle assura qu'ils s'en retireraient, comme il est arrivé. Pour ce qui regarde l'intérieur d'une personne, elle n'en avait jamais mauvaise estime. Au contraire, elle se mettait au-dessous des plus grands pécheurs, jusque-là, comme témoigne le Révérend Père Coton, qu'elle s'estimait pire que les femmes de mauvaise vie, disant qu'elle abusait des grâces que Dieu lui faisait, et qu'elle les tournait à son propre goût, sans les référer à Dieu comme il fallait. Elle disait cela avec une telle conviction qu'elle montrait assez la simplicité de son âme.

Comme l'Ordre des Carmélites commençait à s'établir à Paris et que cet établissement réussissait fort heureusement, un religieux, grand prédicateur et de grande réputation, la vint trouver et la tança fort aigrement, comme si elle eût nui à une autre religion de filles fort réformées. C'était parce que quelques personnes qu'on pensait y devoir entrer, postulaient pour être Carmélites, de

quoi ce bon Père était mécontent. Néanmoins la Bienheureuse, par une vertueuse simplicité, se croyait être telle que ce Père l'avait dépeinte, et assurait à son directeur qu'il avait raison de s'être fâché contre elle, croyant avoir fait en cela beaucoup de fautes. Comme on me rapporta le jugement qu'elle avait fait de la répréhension de ce Père, j'admirai sa simplicité, sachant bien ce qui en était, et il me sembla qu'elle était dans la même disposition d'esprit que ce bon religieux de l'Ordre de Saint-François, appellé Junipère, qui pleurait à chaudes larmes, croyant être un hypocrite, parce qu'un prêtre l'avait ainsi appelé.

Quoique l'âme douée de cette vertu, jugeant toujours bien des actions de son prochain, tâche de les excuser sur le fait de l'intention, cependant quand notre Bienheureuse avait à reprocher à quelqu'un des fautes d'importance, elle s'armait alors d'un merveilleux courage et lui parlait si efficacement, qu'elle lui montrait ouvertement l'énormité de sa faute, le scandale qu'il apportait, et la crainte que son mal ne tournât en habitude. A l'entendre, on eût pensé qu'elle n'avait aucune simplicité; mais elle disait fort bien là-dessus que l'humilité et simplicité n'est pas vraie lorsqu'elle dégénère en pusillanimité, et qu'on néglige de dire les fautes qu'on remarque en une âme. Néanmoins, comme elle était grandement douée de cette vertu de simplicité, après qu'elle avait fait des remontrances à une personne, elle en avait

d'ordinaire une grande confusion, et imputait à orgueil et présomption tout ce qu'elle lui avait dit. Une fois, ayant dit à une religieuse qu'elle avait grandement tardé à faire ce qu'on lui avait commandé, elle en eut après une telle confusion et honte qu'elle en jeta abondance de larmes.

Sa fille aînée lui parla un jour, en la récréation, de ce qu'elle lui faisait lorsqu'elle était petite pour la mortifier. Cette Bienheureuse paraissait alors par grande simplicité en avoir de la confusion, et ne lui disait autre chose, sinon : « Je vous ai fait « bien du mal; j'étais bien mauvaise. » Et comme parfois sa fille était d'une autre opinion qu'elle, en choses même que la Bienheureuse avait vues ou faites, elle lui cédait avec autant de facilité qu'à la prieure du monastère. Qui que ce fût qui parlât en sa présence, quand c'eût été un pauvre paysan ou la moindre fille du monde, elle l'écoutait avec grande patience et douceur, y remarquant toujours, disait-elle, quelque chose de bon. Quand, à la récréation, elle entendait des choses dites avec simplicité et naïveté, elle s'en réjouissait fort; mais si elle reconnaissait qu'en les disant on avait quelque autre dessein caché, elle ne les pouvait goûter ou s'en récréer. Néanmoins, quoi que l'on dît, jamais elle ne montra le moindre signe de mépris ou de blâme à l'endroit de la personne qui parlait en cette manière. Quelquefois, entendant une parole dite avec légèreté, elle en demeurait aussi confuse et humiliée que si c'eût elle-même

qui l'eût dite. Toutefois elle s'y comportait si bien que la simplicité lui faisait prendre les choses toujours en bien, ne faisant aucunement paraître qu'il y eût de la faute.

Quant au troisième effet de la simplicité, qui est de se plaire avec les petits et ceux qui cheminent simplement et naïvement, elle, qui était si unie avec Dieu qui se plaît avec les simples, ne pouvait pas faire autrement que de s'y plaire grandement. Elle ne demandait que d'être avec les sœurs laies en la religion. Elle ne montrait jamais le visage plus joyeux que lorsqu'elle était avec elles ou bien avec les sœurs du chœur qu'elle connaissait les plus simples; et quand on riait de la simplicité de quelque bonne sœur, elle la soutenait et en parlait fort sérieusement. La dernière des sœurs converses de Pontoise était celle avec qui elle parlait le plus volontiers. Une fois, cette bonne sœur lui déclara par le menu tous ses besoins, et après se mit à deux genoux devant elle, comme elle eût fait devant sa prieure ou devant son confesseur. Cette Bienheureuse en fut si touchée qu'elle en devint toute honteuse, et s'en étonna tellement qu'elle ne lui put rien dire, étant d'ailleurs grandement édifiée de la simplicité de cette bonne fille.

Elle avait coutume, lorsqu'elle n'allait point à la communauté à cause de ses maladies, de manger à l'infirmerie, et lorsqu'il lui restait quelque petit morceau de pain qu'elle ne pouvait avaler, elle

priait qu'on le lui redonnât le soir, se faisant conscience que quelqu'une des sœurs mangeât ses restes. Après avoir pris sa réfection, elle ramassait ses miettes, et si elle pouvait marcher, elle les portait à de petits poulets qu'elle regardait d'une manière fort affable, attendu que Notre-Seigneur avait daigné se comparer à la poule qui assemble ses petits poussins sous ses ailes; et considérant en eux la simplicité, l'innocence et la dépendance qu'ils ont de leur mère, elle faisait réflexion sur elle-même, pour s'efforcer d'être de même. Elle disait à la sœur qui l'assistait : « Ma sœur, nous sommes et devons être « pauvres; c'est pourquoi il ne faut pas perdre ces « petites miettes. » Cette bonne sœur admirait à part soi cette grande simplicité, la voyant ramasser ces miettes, comme si leur perte dût appauvrir la maison, ou leur conservation l'enrichir; mais cette sœur ne voyait pas les grands enseignements que cette Bienheureuse lui donnait par cette action si basse en apparence.

On lui dit une fois par récréation qu'elle éternuait trop haut et que c'était manquer au silence. Elle prit cela au sérieux, et en eut depuis un si grand soin qu'elle n'éternuait qu'à peine, et on ne l'entendit plus depuis. Les religieuses d'Amiens étant après leur réfection dans le jardin, et elle y étant avec les autres assise en sa chaise à cause de la débilité de sa jambe, la prieure lui dit : « Or « sus, ma sœur, vous voilà en une chaire, prêchez-« nous un peu. » Au même instant, elle commença

toute confuse à faire le signe de la croix et ne pouvant dire un seul mot, elle recommença par plusieurs fois pour tâcher d'obéir, sa simplicité lui faisant prendre cette parole récréative de la prieure pour un sérieux commandement. Comme souvent elle priait cette bonne Mère de la mortifier, se plaignant qu'on la laissait là comme une pauvre misérable envieillie en ses maux, et en laquelle il n'y avait aucune espérance d'amendement, la Mère lui dit d'aller à la porte du réfectoire, et de prier les sœurs à leur sortie de lui baiser le pied. Elle le fit, et se mit à cette porte comme une pauvre, pleine d'une grande confusion, disant à chacune des sœurs : « Je vous « prie de me baiser le pied. » Ce lui était une grande mortification, car elle avait si peu d'estime d'elle-même, et une si grande de toutes ses sœurs, qu'elle ne pouvait être qu'extrêmement confuse.

Une fois la même Mère lui dit, en quelque occasion, qu'elle la priait de lui pardonner. Elle se retira tout d'un coup, et en pleurant lui dit : « Ma mère, « que faites-vous? c'est à moi à demander pardon. « A quoi pensez-vous, ma mère? » Et elle commença à se vouloir mettre à genoux pour lui demander pardon; il fallut que la Mère détournât son attention, tant elle avait de honte et de confusion. Une autre fois, étant à l'infirmerie, proche du feu, il y eut un petit pot qui tomba et se répandit, sans qu'elle pût, à cause de sa faiblesse, le relever. Celles qui survinrent la virent retirée

en un coin, les larmes aux yeux, et en la façon d'un petit enfant craintif, n'osant rien dire, sinon : « C'est ma faute; je l'ai répandu; j'ai manqué à « la pauvreté, je supplie qu'on m'en donne péni-« tence. » Cette simplicité causa beaucoup de dévotion à toutes les religieuses qui la virent alors.

Comme la religion des Carmélites a l'usage de faire des défis, ou deux ensemble, ou trois, ou quatre, sur quelques vertus nécessaires à l'âme religieuse, cette Bienheureuse n'oubliait pas de pratiquer cette louable coutume, mais par sa simplicité, elle faisait son défi avec la dernière des sœurs laies et lui disait : « Ma sœur, mettons-nous « ce mois-ci à pratiquer ces trois vertus », et elle les lui nommait. « Tâchons de les obtenir, à qui « mieux mieux. Je ferai bien des fautes, mais je « vous prie de m'en avertir; et si vous ne m'en « avertissez, je vous mesurerai de même, et ne « vous dirai pas celles que vous y ferez. » Une de ces vertus était la pauvreté religieuse, qu'elle désirait avoir en tout. Cette sœur voyant qu'elle avait ses alpargates tout usées et rompues, lui dit qu'elle en devait avoir d'autres : « Comment, « ma sœur, dit-elle, sont-ce là vos avertissements « pour ne manquer point à la pauvreté? Non, non, « je vous prie de n'en rien dire. » Elle lui disait à ce propos : « Pensez, ma sœur, combien il y a « de pauvres dans les rues du monde qui loue-« raient Dieu autrement que je ne fais, s'ils étaient « aussi bien chaussés que moi? » Et comme elle

demandait souvent qu'on lui permît de refaire les alpargates des sœurs, pour la contenter, la Mère prieure le lui permit une fois. Il semblait à la voir qu'on lui eût octroyé la plus grande chose qui se pût trouver, tant était grande la consolation qu'elle y recevait. Les sœurs, néanmoins, crainte de la fatiguer trop, faisaient difficulté de lui donner leurs alpargates à refaire. Elle en demanda la cause à la prieure, qui lui dit : « C'est qu'elles « pensent que cela est trop simple et trop bas « pour vous. » Aussitôt elle répondit : « O ma « mère, je ne puis comprendre qu'il y ait quel- « que chose de bas et de petit en la religion; cela « est bon pour le monde; mais en la religion, « tout y est grand, tout y est noble. »

Nous avons dit au discours de sa vie les biens, tant spirituels que temporels, qu'elle apporta par sa présence au monastère de Pontoise, où entre autres elle fit entreprendre le bâtiment des infirmeries, à cause de l'incommodité de celles qu'on avait auparavant bâties. Ce bâtiment étant achevé, et trouvé fort beau et de bonne grâce, une sœur lui dit qu'elle avait bien travaillé à cet ouvrage et qu'elle l'avait grandement embelli. Elle fut par sa grande simplicité si fort touchée de cette parole, qu'elle dit à la Mère : « Ma mère, que j'ai fait une « grande faute! Où est la pauvreté? Je n'en ai » point l'esprit. Il n'y a point d'excuse à cette « faute. Voilà ce que je sais faire; je vous prie, « ma mère, de faire détruire promptement cet

« ouvrage. Que diront nos supérieurs? » Et en ceci parut sa grande simplicité, parce que ce bâtiment avait fort coûté, et il lui semblait qu'il n'y avait qu'à abattre et à rebâtir, et qu'aisément on eût trouvé pour y fournir; d'ailleurs les infirmeries ne peuvent être trop aérées, ni trop gaies et belles, et ensuite il n'y avait rien contre la pauvreté. Elle en dit néanmoins sa coulpe depuis au réfectoire, les larmes aux yeux, frappant sa poitrine et priant qu'on lui imposât une forte pénitence.

La simplicité prend en considération les moindres enseignements qu'on lui donne, et les estime suffisants pour se conduire. Elle alla une fois parler au Père Benoît, anglais, de l'Ordre des Pères Capucins, pour prendre conseil sur des besoins qu'elle ressentait en son intérieur. Ce Père, après l'avoir entendue, ne lui dit autre chose, sinon : « Faites le bien que vous savez, et abstenez-vous « du mal que vous connaissez. » Elle dit que ces deux paroles la satisfirent grandement, et que ce lui était une leçon qu'elle se représentait souvent, et qui lui causait de très grands biens.

CHAPITRE IX.

DE SA MORTIFICATION.

Quoique la vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation n'ait été qu'une croix et une mortification continuelles, et qu'en ce chapitre, où nous désirons montrer combien elle se mortifiait, il serait nécessaire pour s'en bien acquitter de comprendre tout le cours de sa vie, néanmoins nous n'en produirons que quelques exemples particuliers, par lesquels aisément on pourra reconnaître en quel degré elle possédait cette si admirable et si nécessaire vertu. La première mortification est celle par laquelle l'homme amortit en soi les affections de toutes les choses temporelles, quelles qu'elles puissent être. Or il est aisé de remarquer qu'à cet égard sœur Marie de l'Incarnation a été grandement mortifiée depuis l'instant de sa première conversion. En effet, elle rapporta un jour à une religieuse, avec qui

elle traitait fort familièrement, qu'elle eut en sa jeunesse une vue, c'est-à-dire une vision, qui lui montra tout le monde sous ses pieds, comme il arriva un jour au patriarche saint Benoît, et qu'elle reconnut alors ouvertement que tout ce qui s'y trouvait, était comme un rien; de sorte qu'elle ne s'y pouvait aucunement affectionner, le considérant comme si peu de chose, et même comme rien par rapport à Dieu.

Entre les personnes qui lui étaient le plus chères, étaient M. de Champlâtreux son père, M. Acarie son mari, ses enfants au nombre de six, ses frères, et ses autres parents. Quoiqu'elle les aimât et honorât, qu'elle leur rendît obéissance, et pourvût diligemment à ce qui leur était nécessaire, toutefois c'était avec tant de dégagement et de résignation, que si Dieu en disposait selon sa volonté, elle n'en était aucunement touchée. N'avons-nous pas vu que lorsqu'on lui rapporta la capture de son mari, quelques servantes s'étant évanouies à cette nouvelle, elle les reprit, et leur dit que pour jouir de Dieu, il fallait être autrement mortifié et résigné? On fit un jour courir le bruit qu'un de ses plus proches parents devait avoir la tête tranchée. Cela l'émut si peu qu'elle ne changea pas seulement de couleur, et commença à dire à ceux qui lui faisaient ce rapport : « Ne faut-il pas trouver bon que Dieu fasse « de nous ce qu'il lui plaît? » Et sur ce que quelques-uns de ses proches s'étaient mis à porter les

armes et à courir par les voies larges du monde, elle me dit : « Il faut avoir bien de la résignation « et mortification pour être insensible à ce qui « offense l'honneur de Dieu. » C'était sur ce point qu'elle travaillait grandement, et qu'elle faisait paraître sa résignation et sa parfaite mortification : car comme elle désirait avec une ferveur extraordinaire que tous les hommes honorassent Dieu, il fallait pour être résignée à cette disposition de Dieu qui permettait ces sortes de maux en ceux qu'elle aimait, qu'elle eût une mortification non pareille. Car pour la perte des biens, les maladies, et la mort même des siens, elle n'avait aucune peine à s'y résoudre, et elle n'en était pas plus touchée que s'ils ne lui eussent point appartenu; il faut excepter cependant la mort de son mari, où le tendre amour qu'elle lui portait tira de ses yeux quelques larmes; mais cela ne put jamais faire brèche à la résignation qu'elle avait à la volonté divine.

Nous avons dit que, pendant l'absence de M. Acarie après l'entrée du roi à Paris, voyant tous les biens de sa maison saisis et elle-même presque réduite à coucher sur la paille, néanmoins, quoiqu'elle fût chargée de six enfants qu'il fallait entretenir selon la qualité de leur extraction, cela ne la touchait point, et elle y était si morte et si insensible qu'on eût cru que ces biens ne lui appartenaient aucunement. Combien de fois a-t-elle dit que les biens n'étaient que des

embarras, et que si elle n'avait point eu d'enfants et de mari, elle les eût bientôt quittés?

Mais comme la mortification reluit bien davantage quand nous l'appliquons à nous-mêmes, et que nous nous sevrons de ce qui peut apporter quelque contentement à la nature, cette sainte n'a pas manqué de se mortifier en cet endroit. Elle avait une si grande haine de soi-même, que si le commandement de Dieu ou de ses supérieurs et supérieures ne fût intervenu, elle se fût laissée dans des peines et souffrances continuelles. Parlant une fois de la Bienheureuse Catherine de Gênes, elle rapporta qu'elle avait entendu dire à un serviteur de Dieu qu'il n'y avait personne qui parlât si bien de la haine de soi-même; et elle disait cela comme si elle n'en eût rien lu ni su que par ouï-dire. Elle protesta qu'elle aimait beaucoup cette sainte, à cause de cette haine qu'elle avait eue de soi-même en si parfait degré. A ce propos elle disait à celles qui l'écoutaient, que cette haine est la vertu qui fait les saints sur la terre et en Paradis; que nous ne devons point tant songer à croître en amour qu'à travailler fermement à nous haïr nous-mêmes; que tandis que nous nous occupons à y travailler, Dieu a soin de faire croître son amour en nous; que cela est notre ouvrage, et que l'accroissement en l'amour est celui de Dieu; qu'autant nous nous haïssons, autant nous aimons Dieu; que ces deux choses sont de même poids, et marchent d'un même pas. Et ces divins enseigne-

ments étaient suivis en elle de l'actuelle pratique de cette vertu, car elle n'aspirait qu'à se mortifier en toutes choses et en toutes manières.

Et premièrement, par rapport au boire et au manger, dans lesquels les hommes se laissent assez souvent emporter à la sensualité, parce que ces choses sont nécessaires pour le soutien de notre vie, elle était grandement mortifiée; si bien qu'un jour, parlant du siège de Paris qui avait eu lieu au commencement du règne du roi Henri IV, elle l'appelait un temps ou siècle doré, parce qu'on ne pensait point alors à boire ou à manger, mais seulement à avoir recours à Dieu. Elle assurait que pour elle-même elle n'avait jamais trouvé de temps plus heureux et où elle ait eu plus de contentement, à cause de l'abstinence qu'on y gardait. Il semblait que la seule pensée de cette époque la remplissait de joie; et néanmoins chacun sait les nécessités extrêmes que la ville endura pour lors. Nous avons dit une partie des austérités qu'elle fit pendant l'absence de son mari, et comment, après avoir passé la nuit en oraison en ces assauts impétueux de Dieu, et en disciplines qu'elle se faisait donner ou se donnait elle-même, et après avoir été le matin se confesser et communier à Sainte-Geneviève, lorsqu'elle revenait en sa maison, elle prenait sur le midi un morceau de pain avec un peu de fromage mou, s'abstenant même de manger le soir. Cela fut cause que des religieux et ses confesseurs la reprenaient assez souvent,

mais elle leur répondait que l'esprit qui la conduisait et qu'ils avaient jugé être bon, la poussait à se traiter en cette manière.

Or depuis, étant en religion, et se voyant en l'école de la mortification, elle la pratiqua bien plus soigneusement. On lui a plusieurs fois entendu dire que ce lui était une grande croix que de faire du bien à son corps, de voir qu'il fallait que cet ennemi fût à son aise, qu'elle en eût soin, et qu'elle le récréât et consolât quelquefois. « Mon « Dieu, disait-elle, que cela m'est un pesant far« deau! » On ne savait si ce qu'on lui faisait pour son manger était bien; et comme on la priait de dire ce qui en était, principalement lors de ses maladies, elle disait : « Il a été apprêté avec tant « de charité, il est fort bon. Si je ne le trouve pas « tel, c'est mon immortification qui en est cause. » Cela lui était cependant comme une médecine fort amère, et elle y ressentait de très grands dégoûts, qu'elle souffrait avec une incroyable patience. Pour les remèdes qu'on lui ordonnait souvent à cause de ses maladies, elle les prenait comme si elle eût avalé de l'eau; et quoiqu'ils lui fissent fort mal au cœur et laissassent de mauvais goûts en sa bouche, elle ne la voulait point laver, ni prendre ce que l'on donne d'ordinaire pour modérer l'amertume de la médecine, afin d'endurer plus longtemps ce dégoût. Elle mangeait fort peu, et ne prenait souvent qu'un œuf par jour. Lorsque la prieure lui défendait de jeûner, elle

en pleurait à chaudes larmes, disant qu'elle n'était pas digne de faire cette bonne œuvre. Quand parfois son dîner était froid, elle ne voulait pas qu'on allât le réchauffer, le voulant prendre ainsi tout froid, tant pour ne pas donner de la peine à celle qui l'assistait que pour se mortifier davantage. Elle ne voulait point approcher du feu, bien qu'elle eût fort froid, et il fallait que les prieures sous lesquelles elle a demeuré lui commandassent de se chauffer. Lorsqu'elle le faisait, c'était à un si petit feu qu'il servait plutôt à la morfondre qu'à l'échauffer. Au contraire, lorsque par la force et la véhémence de son oraison qui rejaillissait jusque sur le corps, elle était toute brûlante, elle s'en allait pour se mortifier près du feu, afin d'augmenter cette grande chaleur. Et quand elle voyait que le bois du feu où elle s'était chauffée était brûlé, elle en était fâchée, disant que cela était contre la pauvreté, que quelque pauvre, à qui il eût été plus nécessaire, s'en fût fort bien chauffé. Elle ajoutait pour se mépriser et confondre davantage, que si toutes les sœurs eussent été comme elle, elles eussent bientôt détruit le monastère, qu'elle brûlerait bien en Purgatoire puisqu'elle s'était si bien chauffée en ce monde, que les sœurs souffraient bien tous les jours en leurs cellules sans se chauffer, et que pour elle, elle ne faisait que flatter sa sensualité.

Un sien cousin, d'une des plus illustres familles de Paris, était entré en religion. On rapporta à la

Bienheureuse que le jour de son entrée, comme il était encore en habit séculier, on ne lui donna qu'un peu de légumes mal cuits et encore plus mal assaisonnés, de sorte que, cela lui faisant bondir le cœur, il n'en put aucunement manger. Le soir, on les lui rapporta sans autre chose, et n'en pouvant encore manger, il s'en alla coucher et assista à matines la nuit. Le lendemain on les lui rapporta encore, et qui plus est, comme moisis, et pour mortifier de bonne heure son goût, on ne voulut point lui donner autre chose qu'il ne les eût mangés. Il les prit enfin, et Dieu lui fit la grâce que depuis ce temps toutes sortes de viandes, quelles qu'elles fussent, lui ont semblé bonnes. Il profita tant par cette épreuve, assez forte pour un jeune homme nourri et élevé délicatement, qu'il a été et est encore une des plus grandes lumières de sa province. Notre Bienheureuse racontait quelquefois cette mortification et parlait toujours de lui avec affection.

Lorsqu'elle était encore dans le monde, elle alla visiter un de ses proches parents, qui était alors fort malade. Elle le voyait bien à son aise, ce lui semblait, avec beaucoup de serviteurs à l'entour de son lit, lesquels lui portaient tant de respect qu'au moindre signe qu'il faisait, ils couraient à qui le servirait; et néanmoins, avec tout cela, elle le voyait plein d'impatience, se mettant en colère à chaque instant, tout chagrin et insupportable à soi-même. Et voici qu'elle aperçut deux Pères Ca-

pucins qui venaient le visiter, tout transis de froid, mais nonobstant remplis de joie et d'allégresse. Elle se mit à les considérer, et dit à part soi (elle était alors jeune mariée) : « Quelles gens sont « ceux-ci ? Les froidures, les pauvretés et nécessités « ne leur font point perdre le contentement d'es- « prit. Ah ! mon Dieu, qu'il fait bon s'habituer à la « mortification ! Quelle paix apporte cette vertu à « l'âme ! Toutes ces aises, ces apprêts, ce nombre « de serviteurs ne nous la peuvent procurer. » Dieu lui en donna, lors de sa première conversion, une telle habitude, que même durant ses maladies, elle se mortifiait en beaucoup de choses, quoique celle qui la gardait lui dît souvent que ce n'était pas son intention qu'elle se mortifiât ainsi. L'habitude toutefois, et la fidélité que son âme rendait continuellement à Dieu, le lui faisaient faire sans qu'elle y pensât. De plus, elle s'estimait si peu mortifiée que d'ordinaire elle se plaignait de soi-même, disant : « Je n'ai point de mortification, « je laisse aller ma nature à tout ce qu'elle veut; « je ne la puis retenir, tant j'ai peu de comman- « dement sur moi. Je suis encore bien vivante ; ne « trancherai-je jamais avec le glaive de la morti- « fication tous les sentiments de ma nature ? » Elle tâchait et demandait toujours d'être comme les autres religieuses, nonobstant ses grandes maladies, se contraignant tant qu'elle pouvait pour aller à la communauté et manger de même que les autres sœurs. Elle ne voulait point de linge et

de matelas pour coucher; et afin qu'on ne lui refusât point ce qu'elle demandait, elle disait se trouver mieux sur la paille. Il fallait que les prieures lui accordassent sa requête, et quand elle lui était accordée, elle en était si aise et si contente qu'elle priait les sœurs d'en remercier pour elle la prieure.

Une des plus grandes afflictions, et à laquelle les plus saints ne se résigneraient peut-être que rarement, est de perdre l'esprit et de devenir fou. Néanmoins cette Bienheureuse y était si parfaitement résignée, qu'une des sœurs lui disant une fois que c'était un triste état d'avoir l'esprit troublé, et qu'entre toutes sortes de maux elle craindrait celui-là, elle lui répondit qu'elle ne le craignait point, et que si c'était la volonté de Dieu que cela lui arrivât, elle en serait très contente : « Et « qu'importe-t-il? L'on n'en est que plus méprisa- « ble aux yeux du monde, mais non pas moindre « devant Dieu. » Elle ajouta que de fort grands personnages, après avoir rendu de grands services à Dieu et au public, en étaient à la fin venus à ce point, et qu'il n'en fallait pas mal juger, Dieu ayant bien des desseins que nous ne savons pas. « Bien souvent, disait-elle, ce leur est un effet « de la miséricorde divine, parce qu'en leur bon « sens ils se fussent peut-être oubliés sur la fin de « leur vie; c'est pourquoi il faut en cela, aussi « bien qu'en autre chose, se résigner entièrement « à Dieu. »

Lorsqu'elle se mettait à instruire les sœurs, ce qu'elle ne faisait que rarement et à regret, à cause de sa condition de sœur laie, elle ne leur parlait pas volontiers de l'oraison, mais bien de la mortification et de la pratique des vertus, « parce que « du même pied qu'on y marche, disait-elle, du « même pied on marche à l'oraison. » Elle dit un jour au Père Coton qu'elle ne faisait pas grand état de l'oraison ni de la dévotion, si elle n'aboutit à la pratique des vertus et à amortir les passions. Elle appelait cela de la dévotion en l'air et en imagination, et assurait que les tromperies et illusions des âmes spirituelles ne venaient point d'ailleurs que de la négligence à mortifier leurs passions, et principalement l'amour-propre, qui est le fond et la source de tous les maux de l'homme.

Mais ce qui est très remarquable, c'est que parmi toutes ses mortifications elle s'estimait immortifiée, qu'en la souffrance de ses douleurs extrêmes elle pensait qu'elle n'endurait rien, et qu'au milieu d'une si grande patience, elle se reprenait d'impatience. De fait, lorsqu'on manquait de lui donner ce dont elle avait besoin, ce qui arrivait assez souvent, elle était fort retenue à le dire, et si elle le disait, c'était avec tant d'humilité et de crainte qu'elle n'en parlait qu'à demi, et du peu de paroles qu'elle disait, il en fallait déduire beaucoup. « Nous sommes pauvres, disait-elle, y « a-t-il de quoi se plaindre? Il ne faut dire mot. « Si Dieu permet qu'on nous oublie, il faut être

« contente. Ah! nous sommes trop heureuses! »

Elle ne laissait jamais échapper les occasions de mépris. Au contraire, elle les recherchait, disant d'ordinaire qu'elle avait peine de voir des âmes si soigneuses de demander : N'y a-t-il point en ceci ou en cela d'imperfection? et quand elles pensent avoir manqué à quelque point de la perfection, s'affliger et se plaindre beaucoup.

« Eh! pauvres que nous sommes, disait-elle, « nous ne voyons pas l'orgueil qui est tout vivant « en nous, nos passions vives et immortifiées, le « fond de notre misère, et nous ne nous amusons « qu'à voir le dessus et ce qui paraît. Nous nous « flattons, nous nous en faisons beaucoup accroire; « il vaudrait bien mieux que nous nous missions « sérieusement à dompter nos passions, à faire « mourir notre nature et à reconnaître le fond « de notre mal, que de demander si exactement : « N'y a-t-il point en ceci ou cela d'imperfection? » De là il est aisé de voir comment elle procédait, pénétrant jusque dans le fond de l'âme pour la mortifier aussi bien que les passions qui en provenaient.

Mais sa mortification eût été peu de chose si elle n'eût atteint que là. Elle allait encore plus avant; car en la partie sublime de l'âme, où les visions, les consolations et les avant-goûts de la vie éternelle lui étaient abondamment et libéralement communiqués, elle se mortifiait généreusement, demandant instamment à Dieu qu'il ne la conduisît point

par cette voie, évitant d'avoir des joies intérieures, et ne soupirant qu'après les souffrances. Même en la mort, elle désirait être privée des grâces extraordinaires, se contentant des ordinaires, comme nous l'avons déjà rapporté. Combien de fois l'a-t-on vue dire à Dieu avec force qu'il ne lui envoyât point tant de lumières? Quel effort ne faisait-elle pas pour y résister? Et quand elle ne pouvait empêcher les grands torrents que Dieu faisait déborder sur son âme, quelle peine prenait-elle pour les cacher, et quelles prières ne faisait-elle point pour qu'au moins, si Dieu les lui envoyait, il fît en sorte qu'elle les pût cacher, désirant être réputée vile et abjecte, même plutôt pécheresse qu'autrement? Elle tenait pour maxime très certaine que toute grâce qui nous arrive, quelle qu'elle soit, si elle ne se rapporte à la mortification et à la haine de soi-même, nous doit être grandement suspecte.

CHAPITRE X.

COMBIEN ELLE ESTIMAIT LA PAUVRETÉ.

De ce qui a été dit ci-dessus, il apparaît assez que sœur Marie de l'Incarnation n'était touchée d'aucune affection pour les biens temporels, et que le soin qu'elle apporta, étant mariée, pour acquitter les grandes dettes de sa maison, n'était causé par aucun désir des biens de la terre, mais par la conviction qu'autrement elle eût manqué à son devoir, ayant sur les bras une grande famille, pour l'entretien de laquelle il fallait avoir du bien et être dégagé de toutes dettes. De même que David, Abraham, saint Louis, et les autres saints empereurs et rois ont gardé au milieu des grands biens une parfaite pauvreté, qui est celle que l'on appelle d'affection, ainsi cette Bienheureuse a été vraiment pauvre parmi les biens de sa maison, quoiqu'elle ait apporté toujours beaucoup de soin à leur conservation, attendu principalement que M. Acarie s'en reposait tout à fait sur sa vigilance et sollicitude.

Ce n'est point de cette sorte de pauvreté dont

nous parlons en ce lieu, mais seulement de la pauvreté religieuse, qui non seulement dépouille l'âme et le corps de l'affection des biens, mais aussi les en prive et sépare tout à fait. Or il est aisé de voir que cette sorte de pauvreté a grandement brillé en la Bienheureuse. Dès le commencement qu'on parla de fonder l'Ordre des Carmélites en France, elle insista pour que le monastère de l'Incarnation ne fût point renté, mais eût des personnes qui allassent par la ville quêter au nom des religieuses, comme sont les Capucines et les filles de l'Ave-Maria. Et si la cour de Parlement, en vérifiant les lettres, n'eût ordonné par son arrêt que ce monastère serait renté, elle eût fortement insisté pour l'établir dans la mendicité, qui, comme elle le répétait souvent, était une grande richesse pour une religion. Plus tard, comme on lui parlait de la fondation d'un certain monastère, après celui de Paris, et qu'on lui remontrait que la fondation était trop petite et que les religieuses n'y pourraient pas subsister avec si peu de bien, elle répondit, sans paraître s'en soucier aucunement, et montrant bien qu'elle aimait mieux la pauvreté que les richesses : « Si elles sont bonnes « religieuses, Dieu ne permettra pas qu'elles aient « nécessité; il changerait plutôt les pierres en « pain pour les nourrir. Mais si elles sont mau« vaises, elles n'ont que trop, ne méritant même « pas ce peu qu'elles ont. » Dieu a tellement protégé cette modique fondation que le monastère

ayant répandu une grande odeur de vertu et de sainteté, est à présent suffisamment accommodé. Elle a plusieurs fois recommandé aux supérieurs que, lorsqu'ils verraient un monastère riche et qui eût pour vivre plus qu'il ne fallait, ils eussent à le retrancher et à faire part de ces biens superflus aux monastères nécessiteux; de peur, disait-elle, que l'abondance ne fasse un jour le même effet à cet Ordre qu'il a fait à beaucoup d'autres qui ont été très florissants en leurs commencements.

Cette estime de la pauvreté n'était pas pour autrui seulement, mais pour elle aussi. Elle la pratiquait aussi exactement qu'elle l'enseignait, en sa maison, en compagnie, en solitude, allant par les champs ou demeurant en la ville; car elle prenait toujours pour soi ce qui était de pire ou de moins commode, tâchant, quoiqu'elle ne fût point alors religieuse, de pratiquer la pauvreté autant qu'une femme de sa qualité le pouvait. Je l'ai vue, en allant aux fondations de Rouen et d'Amiens, prendre la chambre la plus mal accommodée et en laquelle on pouvait en beaucoup d'endroits voir les étoiles de la nuit.

Entrant en religion, elle choisit la condition de sœur laie, qui est en apparence, et aussi, en effet, plus pauvre et plus abjecte que celle d'une religieuse du chœur. Et quoique Dieu l'y ait appelée extraordinairement, et qu'elle y apportât au commencement de la résistance, néanmoins elle l'ac-

cepta à la fin si volontiers, qu'elle en fit vœu avant que de se relever de la place où la révélation lui fut envoyée. Le jour qu'elle prit l'habit, elle dit à celle qui le recevait avec elle : « Nous voici au-« jourd'hui, ma sœur, en un état auquel nous « sommes plus pauvres que ceux qui demandent « l'aumône par les rues, car ils peuvent disposer de « ce qu'ils ont et de ce que l'on leur donne; mais « cela ne nous est pas maintenant licite : nous « n'avons que ce qu'on nous donne, encore nous « le peut-on ôter; et si on nous l'ôtait, nous n'au-« rions pas juste sujet de nous plaindre. » Étant en religion, elle reconnaissait que la pauvreté était un des vœux essentiels qui ne tombe point sous dispense; elle s'est efforcée de l'observer à la rigueur, et l'eût observé bien plus rigoureusement, si ses maladies continuelles ne l'en eussent empêchée. Elles ne lui étaient pas un obstacle pour l'intérieur qui ne respirait autre chose que la pauvreté, mais seulement pour l'extérieur, parce qu'elle était contrainte de souffrir qu'on la traitât et accommodât mieux qu'elle n'eût désiré. Lorsqu'elle se portait un peu mieux, cet amour de la pauvreté paraissait incontinent en toutes ses actions, car elle ne voulait rien que de pauvre et de vil. Ses alpargates étant tout usées et ne pouvant presque plus être portées, elle les refaisait, ou bien si elles ne pouvaient être refaites, elle les cachait, de peur que la prieure ne lui en donnât d'autres. La religieuse qui la gardait s'en étant aperçue et

le voulant dire à la prieure, elle la pria à mains jointes de n'en rien dire, l'assurant qu'elle marchait mieux avec ses vieilles qu'avec des neuves.

Un peu avant sa dernière maladie, elle avait de petits chaussons de serge qui étaient fort usés; la prieure lui en fit faire de neufs. Voyant cela, elle se mit promptement à refaire les siens qui étaient tout troués, afin qu'on les lui laissât; et bien que, étant ainsi rapiécés, ils l'incommodassent lorsqu'elle marchait, néanmoins elle désira ne les point quitter, quoique la prieure le lui dît. Il fallut que pour sa consolation elle les lui laissât, comme aussi ses autres habits qui étaient tout déchirés et dont elle cachait les trous tant qu'elle pouvait, afin de pratiquer continuellement la pauvreté. Elle ne se voulait chauffer qu'à un petit feu, retirant d'ordinaire le bois qu'on y avait mis; et lorsqu'elle était un peu réchauffée, elle l'éteignait. Comme quelques sœurs s'étonnaient d'une telle parcimonie, elle disait : « Nous sommes pau« vres; ceux qui le sont parmi le monde ne « feraient-ils pas de même? Ne les faut-il pas imi« ter dans les choses qui accompagnent la pau« vreté? » Elle la voulait pareillement garder en son boire et son manger, ne désirant avoir aucune particularité en cela; mais se contentant du commun, nonobstant ses maladies ordinaires, comme nous l'avons montré.

On lui apporta un jour en sa cellule une grosse chandelle pour voir plus clair, sa vue ayant un

peu baissé sur la fin de sa vie. Dès qu'elle vit cette grosse chandelle, elle pria qu'on la remportât, disant que cela était contre la pauvreté. La religieuse qui la lui avait apportée insista pour qu'elle la prît; mais elle ne le lui put jamais persuader, cette Bienheureuse lui disant qu'elle voyait mieux avec une petite chandelle qu'avec une grosse, qui lui faisait mal à la vue; et il le fallut ainsi faire, pour la mettre en repos.

Sachant que la vraie pauvreté consiste aussi en l'exercice des actions viles et abjectes, elle ne manquait pas à la pratiquer sous ce rapport, et elle n'était jamais plus aise que quand on lui réservait ou accordait de faire ce qu'il y avait de plus pauvre, comme de laver les écuelles, d'éplucher les herbes, et autres actions viles, qu'elle tenait pour aussi précieuses que les grands actes de charité. Elle priait même les sœurs laies de lui laisser ces œuvres-là; et quoiqu'elle prît prétexte de ce que la faiblesse de sa jambe l'empêchait de faire les actions pénibles, au fond néanmoins, c'était parce que celles-là étaient pauvres et abjectes. En sa dernière maladie, sur ce qu'on lui avait dit que les pauvres de l'Hôtel-Dieu ne buvaient que dans de petits pots de terre, elle désira n'en avoir point d'autres, et quand on les lui eût donnés, elle les montrait aux religieuses qui la visitaient, leur disant avec joie : « Cela n'est-il pas pauvre? Ne « faut-il pas en toutes choses pratiquer la sainte « pauvreté? »

Elle avait une dévotion non pareille à saint Alexis, et en gardait l'image en sa cellule; elle la prenait souvent entre ses mains, la baisant et l'arrosant de ses douces larmes. Elle dit un jour à une sœur qu'elle aimait extrêmement ce saint à cause de sa pauvreté, parce qu'il l'avait préférée à tous les grands biens de son père, comme aussi il avait préféré le mépris à l'honneur qui lui était dû en sa maison; et elle se mit à dire de grandes choses de ce saint, montrant qu'il le fallait à présent grandement honorer, puisqu'il s'était si méprisé sur la terre.

Mais cette pauvreté et indigence des choses extérieures est peu, si on n'a en l'esprit la pauvreté par laquelle l'âme se dépouille et se défie de soi-même, et n'a aucune estime de toutes les grâces et vertus qu'elle pourrait avoir. Cette Bienheureuse a eu cette espèce de pauvreté aussi bien que l'autre, car à son dire son âme était si pauvre, si pleine de fautes et si misérable, qu'il semblait qu'il n'y en eût point sur la terre de semblable. Elle le disait avec une conviction si forte que les larmes lui en sortaient des yeux en abondance. Et de même que les pauvres vont de porte en porte demander l'aumône, n'ayant pas d'autre moyen de s'entretenir, ainsi, assurait-elle, elle avait besoin d'implorer continuellement les prières et l'assistance des serviteurs de Dieu, parce qu'autrement elle ne pouvait pas subsister. Une religieuse lui ayant dit qu'il ne fallait point chercher d'appui

et de consolation dans les créatures, elle lui répondit : « Ma sœur, il nous faut humilier, et reconnaître notre pauvreté et faiblesse. Il ne faut pas « chercher consolation dans les créatures pour s'y « arrêter tout à fait; mais il est bon de dire ses « peines, et même de chercher consolation près « des serviteurs de Dieu, comme pauvres et faibles qui avons besoin d'aide et de secours. »

CHAPITRE XI.

COMBIEN ELLE A ÉTÉ SOIGNEUSE DE LA CHASTETÉ.

Selon l'Écriture, il y a trois degrés dans la chasteté. L'un, qui est le plus excellent de tous et auquel Notre-Seigneur promet la récompense au centuple, est celui des vierges qui, gardant leurs corps de toute corruption, s'efforcent aussi de bannir d'elles toutes pensées mauvaises. Le second, qui est moindre et n'a que le fruit soixantième, est celui des veuves qui, après la dissolution de leur mariage, veulent passer le reste de leur vie comme la chaste tourterelle, sans rechercher d'autre union; le troisième degré est celui des personnes mariées, qui gardent étroitement la fidélité conjugale.

Sœur Marie de l'Incarnation n'a point monté en effet jusqu'au premier degré, étant entrée dans le mariage, que Dieu a béni de nombreux enfants; mais seulement en affection, ayant eu dès sa tendre jeunesse de très ardents désirs d'entrer en re-

ligion, ce qu'elle eût effectué s'il n'eût tenu qu'à elle. D'ailleurs étant mariée, et son mari ayant la puissance de son corps, comme parle l'Écriture, son esprit néanmoins, affranchi et élevé au-dessus des affections de la terre, ne laissait pas de se tenir toujours ferme en la présence de Dieu, conservant en soi le précieux joyau d'une admirable pureté. C'est pourquoi les nouvelles de sa mort étant venues au couvent de Dôle en Bourgogne, les religieuses, voulant faire les services accoutumés, résolurent de tendre en blanc leur église et leur chœur, d'avoir des cierges de cire blanche, et de faire les autres cérémonies comme on ferait à une vierge; et comme quelques dames du pays leur dirent que la sainte avait été mariée, elles leur répondirent que son corps véritablement l'avait été, mais que son âme avait gardé la pureté virginale; en quoi elles ne se trompaient pas. Mais ce sont choses particulières, et qui ne sont connues que de ceux qui ont entendu ses confessions. Elle n'a donc eu, en effet, que les deux derniers degrés de chasteté, celui de veuve et celui d'épouse.

Elle a vécu en son mariage près de trente ans, avec une telle concorde et une telle réputation d'intégrité et de sainteté, gouvernant sagement sa famille, secourant le prochain temporellement et spirituellement, qu'il n'est pas besoin de le déclarer, la mémoire en étant toute fraîche en toutes les familles de Paris. Après la naissance de sa fille Geneviève, qui fut tout extraordinaire, comme

nous l'avons dit, elle prédit que celle-ci serait la dernière de ses enfants; et, en effet, peu de temps après, M. Acarie fut contraint de s'absenter de la ville, et elle vécut depuis en d'étranges austérités, eut la cuisse rompue par trois fois, ce qui lui causa d'extrêmes douleurs, et tomba en des maladies que les médecins jugeaient toujours mortelles.

Or, pour montrer la chasteté de son âme, quoique Dieu lui en eût fait le don (car lui en ayant conféré d'autres plus extraordinaires, il est à présumer qu'il ne lui dénia pas celui-là), elle ne laissait pas de le conserver par les moyens que Dieu nous a laissés, tels que l'étroite garde des sens, par lesquels comme par des fenêtres les mauvaises pensées entrent en l'âme, le jeûne, les austérités et l'oraison continuelle. Elle apportait donc premièrement un très grand soin à garder ses sens, principalement la vue et l'ouïe. Elle avait le regard modeste, composé, et presque semblable à celui d'un religieux bien réformé, quoiqu'elle fût encore dans le monde. Elle ne regardait jamais un homme en face, ou si elle l'avait regardé, selon la bienséance, au moment de son arrivée, elle avait soin de détourner incontinent sa vue, de sorte que souvent elle ne reconnaissait pas ceux qui lui avaient parlé fréquemment, et lorsqu'ils revenaient, il lui semblait que c'étaient des personnes inconnues, auxquelles elle n'avait point encore parlé. Il y en eut un jour un qui fut bien trois heures avec elle, lui parlant de beaucoup de

choses auxquelles elle était contrainte de répondre; il a rapporté depuis, que durant tout ce temps-là elle ne l'envisagea jamais, tenant toujours sa tête baissée vers la terre.

Pour la garde de son ouïe, elle ne pouvait entendre des paroles légères qu'elle ne se fâchât grandement. Si un laquais ou un serviteur de sa maison en disait et ne s'en voulait point corriger, elle le mettait incontinent dehors. Et comme un jour un homme du monde, l'ayant vue se courroucer en entendant des paroles de cette sorte, lui dit que ce n'étaient que des plaisanteries, et qu'il fallait plutôt en rire que s'en fâcher : « Comment, des « plaisanteries? dit-elle; ce sont plutôt des blas« phèmes. » Et elle montra à cet homme un si rude visage, qu'il n'osa lui répondre aucunement.

Pour les jeûnes et austérités corporelles, qui servent grandement à la conservation de la vertu de chasteté, nous en avons déjà amplement parlé. Elle ne soupait point, et à dîner ne mangeait que fort peu, se contentant souvent d'un morceau de pain sec qu'elle mangeait debout, afin de ne perdre point de temps pour ses affaires; de quoi son mari se fâchait d'ordinaire, et lui commandait souvent de manger davantage. Elle ne buvait que de l'eau rougie. Il arriva un jour qu'elle était à Noyers à la fête de la Nativité de la Vierge, qu'elle but un peu de cidre, ne faisant point de difficulté d'en prendre, parce que c'est le breuvage ordinaire des gens de Normandie. Néanmoins, sentant

que ce breuvage lui échauffait l'estomac (ce qui toutefois ne lui pouvait pas nuire, puisque le cidre n'est que du jus de pommes, qui ne monte pas à la tête comme le vin), elle prit un peu d'eau pour éteindre promptement cette chaleur; et depuis il ne fut pas possible de lui en faire boire.

De même qu'elle était adonnée aux abstinences, elle ne l'était pas moins aux veilles, passant maintes nuits sans aucunement fermer l'œil, et prenant alors de fortes et longues disciplines, pour amortir par ce moyen les moindres sentiments et mouvements de la sensualité. Elle se prémunissait aussi contre les surprises de l'ennemi par la prière, surtout avant de prendre le repos de la nuit, et alors, selon la recommandation de saint Jean Climaque, son corps seul dormait, tandis que son esprit était toujours en garde contre les mauvaises pensées.

Elle ne parlait jamais aux hommes que par nécessité, tâchant d'expédier promptement les affaires qu'elle avait à traiter avec eux, et ne donnait le bras à aucun comme faisaient d'ordinaire les autres dames de sa qualité; mais sa faiblesse étant grande, lorsqu'elle n'avait point de carrosse, elle s'appuyait pour cheminer sur l'épaule de quelque petit laquais, ou bien de quelque bonne fille.

Elle disait souvent aux filles qu'elle instruisait qu'il ne fallait pas seulement aviser à se garder soi-même, mais qu'il fallait aussi se garder pour autrui. C'est pourquoi, bien qu'elle eût le don

de chasteté, elle retranchait soigneusement les longs et inutiles discours, qui ne servent que de pierre d'achoppement à ceux à qui l'on parle. On n'entrait point dans sa chambre qu'elle ne fût entièrement habillée, et elle blâmait grandement celles qui en usent trop librement et se communiquent trop familièrement. Elle ne marchait jamais par la ville le visage découvert, et ses habits fermaient si bien que l'on ne voyait aucunement son cou et presque point ses mains, qu'elle tenait cachées avec un grand soin.

Comme elle se conservait en cette manière en elle-même, Dieu lui a fait la grâce de préserver sa maison de ces scandaleux péchés qui arrivent trop souvent dans les maisons où il y a nombre de serviteurs et de servantes. Et ceci est encore plus à admirer, c'est qu'elle y retirait souvent des personnes en danger d'être perdues, et d'autres qui s'étaient laissées emporter au péché; et néanmoins sa maison était aux unes un asile, et aux autres une école de chasteté, qui les changeait incontinent en chastes colombes, ayant le vice en horreur et prenant la ferme résolution de ne plus tomber en de pareilles fautes.

Quand elle leur parlait de l'amour qu'elles devaient porter à la pureté et de l'horreur qu'il fallait avoir du vice contraire, c'était avec des paroles si fortes et des raisons si efficaces qu'elles s'y rendaient incontinent. Elle leur disait habituellement que ce vice ne se terrasse pas par de légers

combats. « Il faut, leur disait-elle, se faire vio-
« lence, et s'animer à la poursuite de la chasteté,
« comme font les marchands avares, qui veulent
« à quelque prix que ce soit parvenir à de grands
« biens, et qui, sur ce désir, travaillent jour et nuit
« et s'exposent à la merci des pluies, de la mer
« et de toutes les autres incommodités. Ainsi de-
« vons-nous faire pour acquérir et conserver ce
« riche trésor de la chasteté. »

Nous avons dit en sa vie comment elle conduisait nombre de filles dévotes, dont les unes étaient en congrégation, et les autres vivaient en la maison de leurs parents. Elle les prémunissait si bien contre les tentations opposées à la vertu de chasteté qu'elles ne leur faisaient plus grande peine. Mais comme il y en avait de divers naturels, elle ordonnait à quelques-unes le cilice, aux autres des ceintures de haire, aux autres le jeûne; mais surtout elle voulait qu'elles évitassent la conversation des hommes, et que, par prières et oraisons, elles traitassent avec les Anges.

Après l'érection des Mères Ursulines, à laquelle elle a grandement contribué, et où il semble qu'elle a été le seul instrument dont Dieu s'est servi pour en arborer en France les enseignes, elle les visitait souvent, et leur recommandait instamment de conserver l'innocence baptismale aux petites âmes qu'elles instruisaient, afin que par aucune souillure elles ne vinssent à la perdre. Elle leur remontrait que Dieu se plaisant grande-

ment en elles, ce n'est pas peu de les conserver en cette innocence. Et afin de les animer à l'accomplissement de leur institut, elle leur disait qu'elles seraient cause par ce moyen de la réformation du monde : car, comme les petits enfants dépendent plus de la mère que du père, si la mère a reçu bonne instruction en sa tendre jeunesse, elle la fera sucer avec le lait à ses enfants. Ceux-ci, en étant imbus, ne s'en départiront pas aisément, ou s'ils s'en départent pour un temps, ils n'y demeureront point, cette première semence venant à repousser et à causer en leurs âmes des mouvements de crainte de Dieu et d'horreur du vice. Or ces enfants, étant réformés par le moyen de leurs bonnes mères, amèneront un jour la réformation de tout le monde.

CHAPITRE XII.

DE SA FERVEUR ET DÉVOTION.

Bien que l'âme de la Bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation ait été, comme nous l'avons vu aux précédents chapitres, enrichie de Dieu de plusieurs grandes et admirables vertus, néanmoins sa piété et dévotion a été si fort enracinée dans son âme, qu'elle semble lui avoir été plutôt naturelle ou infuse immédiatement de Dieu qu'acquise par des actes. Et quand nous n'aurions point d'autre preuve de sa piété que les grandes œuvres qu'elle a accomplies dans l'Église, cela suffirait, parce que, selon saint Paul, la piété y est tellement requise que ces bonnes œuvres ne peuvent sans elle aucunement réussir. Mais comme la fondation des Ordres et des religions est une des œuvres qui tiennent le premier rang dans le corps de l'Église, aussi ceux dont Dieu se sert pour les y établir doivent avoir une grande piété et dévotion, qui les lie et attache à Dieu pour être ses instruments propres et capables.

Sœur Marie de l'Incarnation ayant été la pierre fondamentale de l'Ordre des Carmélites, qui est aujourd'hui si florissant en France, la ferveur et la piété de son âme ont été proportionnées à la grandeur de l'œuvre de cette fondation en l'Église. On commença à le reconnaître dès sa tendre jeunesse, lors de son séjour au monastère de Longchamps, où ses parents la firent élever depuis l'âge de onze ans jusqu'à quatorze. Et quoique cette dévotion fût souvent contrariée lorsqu'elle fut de retour en la maison de son père, où on la voulait marier (ce qui fut, en effet, nonobstant les instantes poursuites qu'elle fit pour être religieuse), néanmoins, comme elle avait jeté de si fortes racines en son âme, jamais elle n'en put être arrachée. Le mariage, les grands biens dont elle se vit maîtresse, les compagnies, les festins, ne la purent aucunement éteindre, mais au contraire l'augmentèrent. Il est vrai qu'après son mariage, se trouvant parmi les compagnies, elle s'accommoda à la manière de converser et aux discours ordinaires, qui sont souvent plus vains et légers que sérieux; ce qui la pouvait détourner de ses dévotions accoutumées. Cependant Dieu, par sa miséricorde, la délivra bientôt du danger que sa dévotion pouvait courir, et cela, par un moyen extraordinaire qui ne ralluma pas seulement sa ferveur, mais l'augmenta d'une telle manière que jamais depuis elle ne la quitta, et qu'elle se tint continuellement en la présence de Dieu, soit en santé ou en maladie, soit

dans le mariage ou en religion, soit en compagnie ou en solitude, soit en veillant ou en dormant.

J'ai entre les mains un petit mémoire, où il est écrit qu'un jour elle rapporta à quelqu'un que deux choses lui avaient grandement servi pour l'acheminer au service de Dieu. La première, qu'en lisant la vie de saint François, elle y remarqua cette parole : *que nous ne sommes, en effet, que ce que nous sommes aux yeux de Dieu,* ce qui lui demeura si fort imprimé en l'âme que pendant plusieurs jours elle ne pouvait avoir d'autre pensée. La seconde, que lisant un autre livre (c'était celui que lui avait donné M. Roussel), elle y remarqua cette vérité : *Trop est avare à qui Dieu ne suffit,* et que sur cela, elle sentit un tel dégoût des choses du monde et un si puissant désir de s'unir à Dieu, qu'elle devint toute autre qu'elle n'était. Elle résolut alors de se livrer entièrement à Dieu, et de se laisser conduire par sa divine providence; ce qu'elle fit, vivant depuis plus au ciel qu'en la terre, et plus en Dieu qu'en elle-même. Cela montre assez la ferveur et piété de son âme, qui fut grandement augmentée par la considération de ces deux choses; de sorte que, lorsqu'elle était seule en sa maison, si elle n'avait point d'affaire indispensable, elle s'enfonçait incontinent dans son intérieur, s'unissant à Dieu de toutes ses forces, et se livrant à lui pour tout ce qu'il voudrait faire d'elle.

Lorsqu'elle allait en son carrosse par la ville,

elle était aussi attentive à Dieu que si elle eût été au pied de la croix dans son oratoire, sans être aucunement distraite par la multitude d'objets qui passaient devant ses yeux; et quoiqu'elle s'occupât alors de plusieurs affaires, elle ne perdait pas pour cela l'union actuelle avec Dieu, y tenant son esprit incessamment lié. C'est ce qu'elle voulait dire lorsqu'elle rapportait qu'elle sentait comme une corde qui liait son cœur avec sa tête, parce que cette union divine se retrouvant sensiblement en toutes ses facultés, tant supérieures qu'inférieures, si l'appétit inférieur venait à s'affectionner tant soit peu à quelque chose créée, il en était aussitôt repris par la raison ou la volonté, qui était comme une corde qui le retenait. Cela était cause de deux biens en elle, car sur-le-champ l'affection des créatures s'évanouissait sans l'incommoder aucunement, et elle se remettait en Dieu avec plus de force et d'adhésion qu'elle n'y était auparavant.

Toutes choses, tant celles qui nous approchent de Dieu que celles qui nous en éloignent, lui étaient comme des échelons pour monter jusqu'à lui. Les vices, les désordres, les abus qu'elle reconnaissait dans les personnes qu'on estimait fort vertueuses, ne la détournaient aucunement de la dévotion; au contraire, ils l'élevaient plus fort à Dieu et, à son dire, lui servaient pour être davantage sur ses gardes. Cela s'est vu toutes les fois qu'on lui faisait de tels rapports; on la voyait alors lever aussitôt les yeux au ciel et exercer des actes de compas-

sion à l'égard de ces personnes, et d'autres de ferveur à l'endroit de Dieu.

Il n'y a rien qui étourdisse plus que le carillon des cloches, et qui nous ôte plus promptement l'attention de l'esprit. Pour elle c'était tout le contraire, car cela enflammait si fort son cœur qu'il en était merveilleusement attendri. C'était même à un tel point qu'elle en était ravie et en perdait l'usage de ses sens, étant contrainte quelquefois de se boucher les oreilles pour ne l'entendre point. Je la vis une fois en une église où l'on attendait une procession fort solennelle, chacun étant fort occupé pour recevoir convenablement cette procession, et tous allant de côté et d'autre et faisant un grand bruit auprès d'elle; je la considérai fort longtemps, mais jamais je ne la vis faire aucun mouvement, et elle se tenait aussi ferme en la présence de Dieu que si elle eût été enfermée dans son oratoire, ou qu'on n'eût fait aucun bruit. Saint Antoine se plaignait du soleil quand il se levait, parce qu'il empêchait l'union de son esprit à Dieu par la multitude des objets qu'il lui découvrait; mais cette Bienheureuse n'en était aucunement empêchée, tout lui servant pour s'élever et s'unir à Dieu, trouvant Dieu partout, en tout, et avec tout, ainsi que de fait il s'y trouve.

Étant malade à Amiens, comme la lampe qui l'éclairait durant la nuit était sur le point de s'éteindre, elle se prit à la considérer attentivement. Elle donnait d'abord une grande lueur, et aussitôt

après elle semblait être éteinte; puis elle recommençait à éclairer comme auparavant, et de nouveau elle faisait mine d'être éteinte, continuant cette vicissitude de lueur et de ténèbres assez longtemps. Cette Bienheureuse, comme elle le rapporta le lendemain à une sœur, se représenta alors la condition muable des gens du monde. « Un « jour, dit-elle, vous les voyez en grandeur, « marcher avec un tel éclat qu'ils éblouissent les « yeux de ceux qui les regardent; le lendemain, « si une disgrâce leur arrive, les voilà pauvres « et méprisés de chacun. Un autre jour, ils se re- « lèvent, mais aussitôt ils tombent, passant en ces « vicissitudes si variables leur misérable vie, « jusqu'à ce qu'ils en sortent par la mort. Il me « semblait que je les voyais devant mes yeux en « regardant cette lampe, et je désirais, à cause « du contentement que j'en recevais, qu'elle fît « cela tout le long de la nuit. Oh! qu'il fait bon, « ma sœur, être détaché tout à fait du monde, et « n'adhérer qu'à Dieu, qui ne change point, et « ne nous manque jamais si nous ne lui manquons « les premiers! »

Si les choses de la terre embrasaient tellement son cœur, celles du ciel le faisaient bien davantage. Elle ne pouvait lever les yeux en haut pour le considérer, sans entrer en une si grande ferveur qu'elle en était toute hors de soi, et elle disait à celles qui étaient avec elle : « Regardez, regardez, « c'est là notre pays. Oh! qu'il est beau! Nous

« sommes ici de pauvres exilées et bannies ; quand « irons-nous à ce beau pays ? » D'autres fois, en regardant le ciel, elle ne pouvait presque parler ; elle disait : « Parlons-en, je vous prie ; » mais elle ne pouvait achever, et était comme forcée de montrer par signes la joie dont son âme était alors toute remplie et qui l'empêchait de parler. Une autre fois, levant les mains vers le ciel (c'était dans le jardin du monastère d'Amiens), elle disait avec une merveilleuse ferveur : « Ah ! ah ! « ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! » sans pouvoir dire autre chose, les larmes tombant de ses yeux en abondance.

Et comme les paroles de l'Écriture sainte, dictées par le Saint-Esprit, nous échauffent grandement, elle avait en sa jeunesse fait un recueil de plusieurs belles sentences qu'elle considérait et méditait soigneusement en son cœur. Celle-ci, entre les autres, lui donnait un plus grand plaisir : *Sur qui reposera mon esprit, si ce n'est sur l'humble et celui qui craint et redoute mes paroles?* et celle que Notre-Seigneur inculquait à ses saints apôtres : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et ainsi vous trouverez le repos de vos âmes.* Elle ne se lassait point de les méditer souvent et de les répéter à ceux à qui elle parlait des choses spirituelles. Elle le faisait avec un tel sentiment qu'elle en fondait toute en larmes, ce qui montrait assez sa ferveur et sa dévotion.

Cette ferveur s'allumait pareillement à la con-

sidération des saints, à la vue des images et des cérémonies de l'Église, comme aussi en assistant au service divin. Elle portait grand honneur à tous les saints dont l'Église fait la fête; néanmoins il y en avait quelques-uns auxquels son cœur s'adressait davantage, comme à saint Alexis, à saint Guillaume, à saint Bernard, dont elle disait ordinairement avoir reçu de grands secours, principalement lorsqu'elle commença à être plus fortement attirée à Dieu; puis à la prophétesse Anne, dont parle saint Luc, et qu'elle respectait et affectionnait grandement, parce qu'il est dit d'elle qu'elle attendait le royaume de Dieu. Elle disait en pleurant : « Oh! si je pouvais être toujours comme « elle, attendant le royaume de Dieu, en jeûnes, « veilles et oraisons! Mais que j'en suis éloignée! « Je ne fais que servir le corps, j'en ai tant de soin. « Oh! que je suis loin d'attendre comme elle le « royaume de Dieu! » Un jour, en sa maladie, on lui montra l'image de cette sainte. Aussitôt qu'elle la vit, elle la prit entre ses mains, la baisant et la regardant fort attentivement, ce qui montrait assez la grande affection qu'elle lui portait.

En la maladie qu'elle eut à Pontoise, elle fut plusieurs nuits sans fermer l'œil, tenant presque toujours ses yeux fixés sur un crucifix qui était au pied de son lit, le regardant sans remuer, ayant le visage si lumineux et si beau qu'elle paraissait plus un ange du ciel qu'une créature de la terre. Elle s'écriait quelquefois fort haut : « Ah! mon

« Seigneur et mon Dieu! » et se doutant qu'on la pouvait écouter, elle s'arrêtait court et n'osait quasi remuer, de peur qu'on ne reconnût la grandeur de sa ferveur, et aussi pour n'éveiller point la sœur qui la gardait. Lorsqu'elle fut malade à Amiens, et que l'on pensait qu'elle allait mourir, elle pria la prieure qu'on mît au pied de son lit le tableau de sainte Marie Majeure, et le regardant attentivement, le visage tout couvert de larmes, elle lui disait : « O ma Mère, que voilà un « beau tableau! Que ce visage est d'une grande « beauté! O mes sœurs, quel degré de gloire pos- « sède aujourd'hui au ciel la Sainte Vierge Mère « de Dieu! Qui le peut exprimer? Je vous remer- « cie de ce que vous m'avez fait la grâce de mettre « ici son tableau; je vous prie de faire cette « même grâce à toutes mes sœurs qui mourront, « afin qu'elles aient à leur mort la consolation de « voir cette Sainte Vierge. » Sa ferveur et sa dévotion s'accrurent alors à tel point que pas une des sœurs ne l'avait vue en semblable état. Son visage était enflammé et lumineux, ses yeux levés en haut, et elle disait des choses grandes des vertus et de la gloire de la très Sainte Vierge. Puis, se tournant aussitôt vers son Fils, elle dit plusieurs belles choses, tant sur les mérites de son sang que sur les douleurs incroyables qu'il avait souffertes en la croix. Elle ajouta ce qui est tiré de saint Bernard, que la Mère montre à son Fils Jésus-Christ comment elle l'a nourri de son propre lait,

que le Fils montre à son Père ses plaies et son sang, et qu'en représentant tout cela à Dieu, nous sommes assurés d'obtenir ce que nous lui demandons. Et de là il est aisé de voir qu'elle fut alors visitée particulièrement tant de Notre-Seigneur que de la très Sainte Vierge sa mère; car autrement elle n'eût pu dire ces choses, tant elles étaient élevées au-dessus de ce qu'on a coutume d'en dire.

Nous avons rapporté au chapitre précédent sa grande dévotion à l'image de saint Alexis, qu'elle tenait d'ordinaire en ses mains et qu'elle arrosait souvent de ses larmes. Tout cela provenait de ce que, par une pénétration d'esprit, elle voyait le saint par son image, qu'elle en reconnaissait les vertus, les austérités et les grandes souffrances, et qu'elle considérait en esprit la grandeur de la gloire qu'il avait en récompense. Cela ravissait son âme au-dessus d'elle-même et la privait souvent de l'usage entier de ses sens.

Mais ce qui l'embrasait tout à fait et mettait son âme en feu, s'il faut ainsi parler, c'était le Saint Sacrement, où Notre-Seigneur n'est pas en image, mais réellement en corps et en âme. Je ne l'ai guère communiée (bien que je l'aie fait plusieurs fois), sans la voir hors d'elle-même. Elle demeurait ordinairement immobile, tenant presque toujours les yeux fermés, ne se levant point à l'évangile, et demeurant lors de l'élévation dans la même attitude où elle était en tout le reste de la messe. Il m'est venu souvent en pensée, sur le point de la

communier, tant je la voyais recueillie dans son intérieur, qu'il faudrait lui faire quelque signe, comme de la pousser, afin de l'avertir qu'on voulait la communier; et néanmoins, m'approchant, j'étais étonné de voir qu'elle ouvrait les lèvres et la bouche si à propos qu'on eût dit que son bon ange l'en avertissait intérieurement. Toutefois M. Gallot, docteur, m'a dit qu'en la communiant, il était quelquefois contraint de la toucher avec le doigt, afin de lui faire ouvrir la bouche, tant elle était hors de soi en cette action, mais d'ordinaire cela n'était pas nécessaire.

Elle communiait presque tous les jours si elle n'était point malade. Et comme elle fut contrainte en un temps de demeurer quasi toujours au lit, tant à cause des douleurs de sa cuisse qu'à cause de ses autres maladies, elle obtint de M. l'Évêque de Paris la permission d'avoir une chapelle en sa maison, où elle assistait à la messe. Si elle ne pouvait se lever, elle l'entendait de son lit, n'y ayant qu'une fort petite galerie entre sa chapelle et sa chambre, et de là le prêtre venait après la messe la communier. Elle en recevait un incroyable contentement; car autrement, durant les maladies qu'elle avait, elle n'eût pas osé faire venir un prêtre de la paroisse journellement pour lui apporter la sainte communion, parce que le peuple, qui ne communie pas souvent, et principalement en maladie, eût trouvé cela mauvais. C'est pourquoi elle s'en abstenait avant qu'elle eût cette chapelle en sa mai-

son. En la maladie dont elle mourut, elle communia plusieurs fois outre les communions qu'elle fit comme viatique, parce que la prieure, l'en voyant tellement désireuse qu'il semblait qu'elle n'avait point d'autre consolation durant ses grandes souffrances, priait M. Fontaine, son confesseur, ou M. Coton, chapelain du monastère, de la venir communier.

Bien qu'elle communiât si souvent, même pendant son séjour dans le monde, elle ne trouvait pas bon que les religieuses communiassent d'ordinaire journellement, non pas même trop souvent dans la semaine, comme il a été dit en sa vie. Elle était d'avis que les supérieurs et supérieures devaient limiter le nombre de leurs communions, sauf dans le cas où quelqu'une, par quelque spéciale attraction, ou bien par quelque grand besoin, eût nécessité de communier plus souvent; car autrement il est à craindre, disait-elle, qu'elles n'en approchent plutôt par routine ou accoutumance que par esprit de ferveur et d'amendement; ce qui est un très grand mal pour une âme. Elle ajoutait que les confesseurs et les prieures y doivent diligemment prendre garde.

Or, comme la confession est une des dispositions nécessaires pour bien communier, si en la communion elle recevait des grâces qui élevaient sa ferveur à un si sublime degré, elle en recevait aussi de grandes en ses confessions. Elle dit un jour au Révérend Père Coton qu'elle n'avait guère expérimenté plus

d'assistance et de secours qu'en la confession; et il est certain qu'elle devait en trouver, non seulement à cause du sacrement qui confère la grâce par la force de son institution, ce que les théologiens appellent *ex opere operato;* mais encore par les dispositions qu'elle apportait en se confessant. Sa manière était, dit le Père Coton, la plus naïve, véritable et humble qu'on ait jamais entendue; elle déclarait ses fautes comme elle les pensait, sans les déguiser ou amoindrir aucunement; et elle y était si exacte qu'elle disait jusqu'aux moindres imperfections qui n'étaient pas des péchés; tellement qu'assez souvent en ses confessions on ne trouvait pas matière d'absolution, parce qu'il n'y avait aucune faute en tout ce qu'elle disait. Elle y était finalement si humble qu'elle ne demandait qu'à se confondre et à se rendre méprisable. Elle usait même de termes fort exagérés et tâchait d'exprimer ses fautes, pourtant fort légères, de telle manière qu'on les crût être fort énormes, et de sa part elle les croyait telles. Ces conditions, rigoureusement observées en sa confession, l'embrasaient d'une telle façon qu'elle y fondait toute en eau, comme de la glace en présence du soleil, et son visage en demeurait quelque temps tout illuminé et si plein de joie, qu'il était aisé de voir que rien ne la contentait plus que de dire ses fautes. Elle eût voulu qu'elles eussent été publiées partout au lieu de les déclarer seulement à l'oreille du prêtre. Elle désirait qu'on ne l'épargnât point pour la pénitence, priant qu'on

la lui donnât rude et forte, et assurant qu'elle avait des forces suffisantes pour la porter.

Mais que dirons-nous de sa ferveur pour l'office divin et les cérémonies, tant de l'Église que de la religion? Il n'est pas croyable combien cela lui apportait de dévotion. Elle ne s'ennuyait jamais à l'église, pour long que fût le service divin; et comme elle comprenait la plus grande partie du latin des psaumes, la psalmodie lui causait de grands contentements. Ce fut la cause pour laquelle, lorsque la sainte mère Thérèse de Jésus lui révéla qu'elle devait être sœur laie en son Ordre, elle y résista un peu, parce qu'elle prenait un singulier plaisir à chanter les louanges de Dieu, qui se trouvent dans les psaumes autant et plus qu'aux autres livres de l'Écriture; et de fait, elle y était pour l'ordinaire ravie et tout abîmée dans l'océan de la divinité; ce qui la contraignait d'appuyer ses bras sur quelque banc pour éviter de tomber, car elle se faisait conscience de s'asseoir durant le service. Elle voulait que ses enfants, ses serviteurs et servantes y assistassent; elle leur en demandait compte le soir, et si elle reconnaissait qu'ils y avaient manqué, elle s'en courrouçait et les tançait aigrement.

Étant une fois malade, la veille de Noël, elle s'affligea fort de ce qu'elle ne pouvait assister comme les autres catholiques aux matines et à la messe de minuit; mais Notre-Seigneur la consola en cette affliction d'une façon miraculeuse, car il lui fit la grâce d'y assister en esprit, si bien qu'en cette

manière elle fut présente à tout l'office jusqu'aux laudes. Ainsi, de son lit et de sa maison, laquelle, comme chacun sait, est fort éloignée de la paroisse de Saint-Gervais, elle entendit les psaumes, les leçons et la messe distinctement, voyant même ceux qui faisaient l'office; ce qui lui donna une admirable ferveur, comme elle le rapporta à M. Fontaine, son confesseur à Pontoise.

Pendant longtemps elle n'avait aucune dévotion à la bienheureuse Thérèse, et elle sentait en soi-même quelque sorte d'aversion plutôt que de l'inclination pour elle. Il arriva un jour qu'allant à l'église que l'on appelle le petit-Saint-Antoine pour entendre la messe, étant en l'espace qui est entre la porte sur la rue et celle de l'église, elle aperçut tout à coup la grande gloire que cette Bienheureuse possède au ciel, et en quelle manière elle est unie à Jésus-Christ. Cela fit en elle un tel effet, que dès lors elle eut la sainte Mère en grande estime, révérence et dévotion. Le Révérend Père Coton rend témoignage d'avoir entendu ce récit de sa bouche.

Le vendredi et le samedi saints, toute malade à la mort qu'elle était, elle pria avec grande instance la prieure de Pontoise de lui permettre d'assister au service, promettant de n'y être qu'une heure; et néanmoins elle y assista jusqu'à la fin, bien qu'il soit, comme chacun sait, le plus long de l'année. Et comme on lui disait qu'elle n'avait pas gardé sa promesse, elle ne pensait pas y avoir été plus d'une heure, et demanda même si la Pas-

sion était dite ; ce qui montre que son âme y fut transportée hors d'elle-même.

Toutes les cérémonies de l'Église lui plaisaient si fort qu'elle les prisait grandement, les voyant introduites avec beaucoup de raison, et elle tâchait de les observer et de faire qu'on les observât exactement. Une fois à Amiens, voyant par la fenêtre de l'infirmerie le jour du vendredi saint enlever le voile du crucifix, elle eut un merveilleux attendrissement de cœur, avec des vues extraordinaires des grandes douleurs de Notre-Seigneur, ce qui dura longtemps, comme nous avons dit en sa vie. Elle s'affligeait d'ordinaire de ce qu'elle ne pouvait faire les humiliations et prosternements qu'on a coutume de faire dans le chœur. Elle disait qu'elle n'en était pas digne, qu'elle abuserait de la ferveur et dévotion que ces choses lui donneraient, et que Dieu la traitait comme le méritait son orgueil, en la laissant assise, lorsque ses sœurs se prosternaient selon les règles de l'office divin.

Il n'y avait rien qui ne lui donnât un nouveau sujet de ferveur et l'occasion de se livrer entièrement à Dieu, car elle lui consacrait d'ordinaire sa vie, ses pensées, ses paroles, ses forces et tout ce qu'elle avait, ne voulant rien que ce qui était pour sa gloire. Lorsqu'elle devisait avec les sœurs, et même, n'étant point encore religieuse, avec ceux du monde, elle ne prenait plaisir qu'à parler de Dieu et des exercices spirituels propres à y ache-

miner. Le temps qu'elle employait en ces saints entretiens lui semblait toujours court. Une fois elle se mit à en discourir avec une dame dévote, depuis sept heures du soir jusqu'à sept heures du matin, ne pensant pas y avoir été deux heures. Ceux qui s'adonnent aux choses divines, lesquelles ne sont point sujettes au temps, n'aperçoivent point le temps quand ils s'y appliquent sérieusement. La même chose lui arriva une autre fois avec sœur Andrée, sa fidèle et sainte servante. Tandis que celle-ci la déshabillait, elles se mirent toutes deux à parler de Dieu, et voilà notre Bienheureuse en une si extraordinaire ferveur qu'elle y demeura presque toute la nuit à demi habillée, sa servante n'osant, pour la révérence qu'elle lui portait, l'interrompre tant soit peu. Voyant que les discours de Dieu l'emportaient d'ordinaire hors d'elle-même, la Bienheureuse se mettait à parler aux personnes de leur conscience, du genre de vie qu'elles devaient ou voulaient embrasser, ou bien de quelques œuvres de charité, afin de rompre les effets violents de sa grande ferveur.

Ce qui est à remarquer, c'est qu'elle ne faisait aucun cas de cette extraordinaire ferveur, si elle n'aboutissait à la pratique des vertus. « Car à quoi « servent, disait-elle, les dévotions sensibles, si « ce n'est à nous rendre plus vertueux? Mais si « nous venons à nous y reposer et à nous attacher « au contentement que l'on y ressent, c'est une « dévotion imaginaire, sensuelle, voluptueuse et

« déplaisante à Dieu, qui n'amènera jamais l'âme « à la vraie et solide perfection. »

Elle disait à ce propos un jour au Père Coton, que son exercice ordinaire était de retenir l'écoulement de la grâce sur les sens et de la tenir épurée, sans mélange de l'amour-propre et de la satisfaction sensuelle, assurant que pour peu qu'il y eût quelque chose d'impur en l'union de l'âme avec Dieu, celle-ci en demeurait ternie, comme la glace d'un miroir par le moindre souffle, et que cela se sentait aussitôt.

Le même Père se plaignait un jour avec elle de la nullité de tant d'actions, et de la manière dont s'évaporent tant de bons désirs, qui semblent ne servir qu'à entretenir l'amour-propre des âmes paresseuses et relâchées. Elle lui dit que le remède à cela était d'appliquer l'intention de bien faire à chaque chose en particulier, et de ne se point contenter de porter ses désirs sur un amendement général, ou de regretter en bloc les nonchalances passées, parce que cela n'est souvent qu'une satisfaction de l'amour de nous-mêmes, qui voulons bien avoir le contentement de nous plaindre du passé et nous proposer de mieux faire à l'avenir, mais qui ne voulons pas prendre la peine d'y remédier aux occurrences. « Or notre vie, disait-elle, est composée de particularités, lesquelles mises ensemble « font le tout. C'est pourquoi il faudrait appliquer « sa dévotion à bien faire chaque chose en parti- « culier, et commencer dès l'action même en la-

« quelle on se trouve, tâchant de la faire selon le « bon plaisir de Dieu, et après celle-là une autre, « et puis une autre, et ainsi de suite. Cela est aisé « à ceux qui opèrent en la présence de Dieu, et « non seulement pour Dieu, mais en Dieu, et « devant Dieu. »

Le même Père discourant un jour avec elle de la difficulté qu'il y a à se retirer de la main du diable, quand une fois on y est engagé, elle lui dit qu'il y en avait peu de ceux-là qui retournassent de tout leur cœur à Dieu, et que quand l'ennemi s'apercevait qu'ils sont sur le point de le faire, souvent il les fait mourir par suite du pouvoir qu'ils lui ont donné sur leurs personnes. Elle lui raconta l'histoire d'un magicien qui était venu vers elle pour lui demander conseil sur sa conversion. Elle lui conseilla de se repentir et d'essayer d'avoir une grande contrition de ses fautes. Comme cet homme, quelque temps après, discourait à part soi dans un jardin, le diable lui donna la mort en un instant.

Le Père Sans rapporte qu'au commencement de sa conversion à Dieu, elle eut, entre autres lumières, une particulière connaissance que la vertu ne consiste pas en la dévotion sensible et en l'émotion de l'appétit inférieur envers Dieu, parce que la nature se recherche et se satisfait grandement par cette dévotion, si cet appétit n'est bien régi et commandé par l'esprit. Il ajoute que pour cela elle commença à le réfréner et amortir fortement, et se rendit si

versée en la connaissance de cette matière qu'elle lui dit un jour que cet appétit, étant animal, aveugle et précipité, voulait avoir toujours part et accès aux actions de l'esprit pour le vain plaisir qu'il y trouve; et partant qu'il s'en fallait tenir bien éloigné, en le maintenant captif et amorti sous la raison, sans s'en servir qu'en nécessité, par le commandement et sous la conduite de la même raison. Elle disait ces choses, parce qu'en cette partie de l'homme est le siège de la dévotion sensible, qui doit être grandement modérée et réglée; car autrement elle apporte de très grands maux à l'âme, quoiqu'au commencement on ne le pense pas.

Nous avons raconté, au discours de sa vie, comment elle rencontra une fille trompée, qu'on estimait en beaucoup de lieux une demi-sainte. Je lui demandai d'où venait cette illusion, parce qu'il me semblait que cette fille se tenait assez sur ses gardes et pratiquait la vertu solidement, selon que j'en pouvais alors juger. Elle me dit que son mal et son illusion n'étaient venus que de s'être laissée aller aux sensualités de la dévotion, ne rapportant pas les ferveurs que Dieu lui envoyait à leur vraie fin, qui est la pratique sérieuse de toutes sortes de vertus, et principalement de celles qui sont de notre obligation, à cause de l'état où nous sommes. Elle-même, à ce qu'elle disait, avait grand'peur d'être du nombre de ceux qui se contentent des sentiments et des goûts de la dévotion, et ne les

veulent point réduire à la vertu pour laquelle elles nous sont données; toutefois cela n'était pas, car on n'a jamais vu créature qui parlât mieux et plus souvent de la vertu. Elle parlait même fort peu de l'oraison et presque toujours de la mortification, disant que celle-là, sans la dernière, est plutôt illusion du malin esprit qu'un don de Dieu et une vraie et sincère dévotion.

Quoique cette Bienheureuse fût si ennemie des dévotions sensibles qu'elle les appelait ordinairement sensuelles et l'aliment de l'amour-propre, néanmoins elle ne voulait pas qu'on les rejetât quand Dieu les envoyait, principalement ceux qui commencent la vie spirituelle, parce qu'ils s'en dégoûteraient bientôt, n'étant pas encore assez affermis en la vertu, si Dieu ne les attirait par de telles amorces. Lorsqu'ils s'en voient dépourvus, il est bon même qu'ils s'efforcent de l'obtenir de nouveau et regardent s'ils ne sont point cause de cette privation; car Dieu, étant le père des miséricordes et le maître des consolations, ne la peut pas ôter sans sujet. Après avoir reconnu l'obstacle, il faut qu'ils s'emploient de toutes leurs forces à le déraciner, s'il se peut; et par ce moyen s'étant entretenus en cette douceur sensible, ils s'habitueront mieux à la vertu; et lorsque les sécheresses et désolations spirituelles leur arriveront, ils auront en eux-mêmes de quoi les supporter avec fruit et mérite.

Tout ce qu'elle demandait en cette matière,

était qu'on ne se reposât point en la consolation sensible comme en une fin dernière, mais qu'on la reçût et recherchât comme un moyen pour se prémunir contre les tentations et refroidissements qui arrivent souvent aux âmes.

Il arriva un jour à une jeune religieuse, qui n'avait pas encore ses trois années de profession, de lui dire qu'elle ne désirait ressentir aucune consolation en ses exercices, mais plutôt marcher au milieu des épines et des désolations, parce que cette voie était royale, divine et grandement méritoire. Cette Bienheureuse la reprit, lui fit connaître sa faiblesse qui n'avait pas encore besoin d'un si fort hiver, et lui montra qu'il est bon d'avoir des consolations et des ferveurs sensibles pour nous faire chercher Dieu plus ardemment.

La même religieuse lui ayant encore dit qu'il lui était venu la pensée de demander à Dieu de faire son purgatoire en ce monde, elle lui repartit : « Gardez-vous en bien ; que savons-nous si nous « aurions la patience de tant endurer? Il faut lais- « ser cela en la disposition de Dieu. » Elle ajouta qu'elle avait vu une âme qui en sa vie avait demandé cette même chose à Dieu ; et se trouvant proche de mourir, elle endura des douleurs et tourments si étranges qu'elle eut grande crainte de perdre patience. Cette personne lui dit alors : « Oh ! qu'il faut bien se garder de demander à Dieu « ce que j'ai fait ! je vois bien maintenant que je ne « savais pas ce que je demandais ; Dieu connaît la

« mesure de nos forces, et ce qu'il leur faut, afin « de les élever à lui. » Elle dit que cette âme était fort vertueuse, et mourut bien; mais que Dieu voulait montrer par là combien nous devons nous humilier et dépendre de lui en tout; et que, s'il détrempe l'amertume de nos afflictions avec l'huile de quelques consolations sensibles, il ne le faut pas refuser, au contraire l'accepter, en le rapportant entièrement à lui.

CHAPITRE XIII.

DU GRAND SOIN QU'ELLE APPORTAIT A L'ORAISON, ET DE LA MANIÈRE DONT ELLE LA FAISAIT.

Sœur Marie de l'Incarnation n'ayant rien plus à cœur que de s'avancer continuellement en la perfection, et sachant que rien ne nous y achemine mieux que l'exercice fréquent de l'oraison, il ne se passait aucun jour qu'elle n'y employât quelques heures, nonobstant la multitude et la grandeur de ses affaires. Elle agissait ainsi non seulement en santé, mais même en ses plus fortes maladies, pendant lesquelles elle faisait d'ordinaire semblant de dormir, afin qu'on ne la vînt point divertir. Au commencement, lors de son séjour en l'abbaye de Longchamps, et après en la maison de son père, comme aussi en celle de son mari jusqu'à sa vingt-deuxième année, elle ne s'adonnait pas autant à l'oraison; d'ailleurs celle qu'elle faisait alors était plus vocale que mentale, et elle ne se proposait que les mystères représentés par le rosaire, sur lesquels

elle s'appliquait quelquefois, suivant l'instruction de sa bonne maîtresse de Longchamps. Mais depuis son attraction à Dieu, qui eut lieu environ à vingt-deux ans, elle fut élevée par une grâce tout extraordinaire au haut et sublime degré de l'oraison, où l'âme, dit saint Denis en sa Théologie mystique, pâtit plus qu'elle n'agit, recevant seulement les rayons de la divine lumière en son entendement, et les faveurs et mouvements spirituels dans le fond de sa volonté. De fait, elle ne put depuis faire lecture d'aucun livre spirituel, parce qu'à la première rencontre son esprit s'élevait tellement en Dieu qu'elle ne pouvait passer outre, bien qu'elle y fît tous les efforts dont elle se pouvait aviser.

Quoique la cause première de son attraction si extraordinaire eût été la lecture du livre que lui donna un prêtre de l'église de Saint-Étienne de Paris, et où elle aperçut cette belle sentence : *Trop est avare à qui Dieu ne suffit,* néanmoins, comme lorsque l'arcade est faite, on jette ce qui la soutient, ainsi l'âme de cette Bienheureuse ayant été élevée de Dieu au sommet de l'oraison, elle n'eut plus besoin de lecture. Il lui fut même nécessaire de la quitter, parce qu'elle la distrayait, ou bien lui augmentait si fort l'attraction divine qu'elle tombait incontinent en extase ; d'ailleurs, il lui suffisait de regarder dans le fond de son âme, où la divine lumière lui enseignait les vérités qu'il lui fallait savoir, bien mieux que tous les livres qu'elle

eût pu lire. Aussi, bien que plusieurs personnes de dévotion, tant réguliers que séculiers, ayant reconnu sa ferveur et sa piété, lui fissent présent de certains exercices ou livres spirituels qui se composaient alors, et principalement de ceux qui traitaient de la vie suréminente, toutefois elle ne les lut jamais, et n'était pas en état de les lire. Elle pouvait alors dire avec raison comme saint Paul, que ceux qui semblaient être les plus grands dans l'Église ne lui avaient rien appris, ayant tout puisé en Dieu dès sa conversion. Ainsi Notre-Seigneur, qui était avec sa divinité dans le cœur de notre Bienheureuse, lui donnait des connaissances admirables et la guidait en toutes ses actions. Ce livre-là ne lui faisait point mal aux yeux, et elle y lisait aussi bien au milieu de la plus sombre nuit qu'en un clair midi, et de plus elle ne s'en lassait point, y trouvant toujours quelque nouvelle lumière, ou un nouveau sujet de louer et d'admirer la grandeur de la bonté divine. Toutefois sur la fin de sa vie, environ deux ou trois ans avant d'entrer en religion, elle se mit à lire quelques livres spirituels pour se distraire de la forte occupation en Dieu qu'elle avait alors.

Parmi les livres qu'elle lisait ainsi, le principal fut le Chemin de perfection de la sainte mère Thérèse de Jésus, celui des Points d'humilité, ou bien le Combat spirituel. Elle estimait extrêmement ce dernier ouvrage et en parlait presque toujours aux novices du monastère d'Amiens, désirant fort que

toutes les prieures de l'Ordre fissent en sorte que leurs religieuses le lussent soigneusement. Comme les premiers chapitres de ce livre traitent de la défiance de soi-même et de la confiance en Dieu, elle dit un jour à une novice qu'elle ne pouvait passer au delà de ces deux chapitres, et qu'elle ne voulait point l'entretenir d'autre chose jusqu'à ce qu'elle vît en elle de l'avancement en ces deux vertus; parce que, disait-elle, l'âme qui les possède est capable de beaucoup de grâces. Elle ajoutait que si elle avait charge des novices en la religion, elle ne voudrait point leur enseigner d'autre leçon.

Dans ce même livre, il est dit qu'il est loisible et possible aux âmes de jouir sur terre des consolations célestes. Toutes les fois qu'elle rencontrait ce passage, la novice avec qui elle lisait ce livre la voyait s'arrêter court, ne dire mot et rester dans un profond silence, le visage plein d'une si grande joie et doué d'une telle beauté, qu'il semblait que Dieu s'était réellement et sensiblement uni à elle. Au bout de quelque temps, elle répétait ces mêmes paroles : « Il leur est loi« sible, il leur est possible de jouir sur terre de « la consolation du ciel. » Elle dit une fois à ce propos aux novices du même monastère : « O « mes sœurs, qu'il est véritable qu'à l'âme qui « s'abaisse, qui aime le mépris, et ne cherche que « Dieu en la solitude, éloignée de tout, il est « permis et possible de jouir ici-bas des délices du

« ciel! Oh! quelles délices! quelle bonté de Dieu!
« elle est séparée de soi-même et de la terre, et
« pour cela elle jouit déjà de la vie bienheureuse.
« Mais tant que nous demeurons en nous-mêmes
« engagés dans nos passions, nous ne pouvons
« jouir de ce bien. »

Ainsi parlait cette Bienheureuse à propos du livre intitulé le Combat spirituel. Elle le lut sur le déclin de sa vie, ne l'ayant pu faire l'espace de vingt ans, à cause de la force de l'attraction divine qui l'emportait à la moindre rencontre des choses qui traitent de Dieu, en sorte qu'elle ne pouvait faire aucune lecture, et d'ailleurs elle n'en avait aucun besoin; elle écoutait parfois ses filles, ou quelques autres, qui lisaient, mais pour elle il ne lui était pas possible de le faire.

Comme il y a peu d'âmes attirées à Dieu extraordinairement, elle avait coutume de conseiller à celles qu'elle conduisait de s'adonner soigneusement à la lecture des livres spirituels. Elle leur disait que c'est le premier degré par lequel il faut monter à l'oraison, parce que cette lecture nous informe du sujet que nous devons considérer, et nous efface les images et distractions que nous expérimentons durant le temps de l'oraison, ce qui n'est pas un petit acheminement. Elle disait encore à ce propos qu'il ne fallait lire à la fois que trois ou quatre lignes, parce que, quand on en lit trop, l'esprit se multiplie et se distrait, au lieu de s'unir et de s'attacher à Dieu par amour et affection. On voit

donc que cette Bienheureuse ne mesurait pas sur elle-même les âmes qu'elle instruisait, mais s'accommodait habilement à leur capacité, les conduisant par les voies ordinaires, et laissant à Dieu le soin de les élever, comme il le trouverait bon.

Cette attraction qu'elle eut à l'âge de vingt-deux ans ne l'empêcha pas seulement de lire, mais aussi de faire oraison vocale, ayant en cela si peu de force, qu'elle ne pouvait pas dire sans une très grande peine un seul *Ave*. Je l'ai vue, allant aux champs avec elle, comme elle commençait son chapelet avec sa fille aînée, n'en pouvoir dire le premier *Ave* sans aussitôt n'être plus à elle. Un recueillement intérieur la saisissait incontinent et l'empêchait de continuer. Sa fille ne s'en étonnait nullement, car elle savait que cela lui était ordinaire; elle disait bien à ses oreilles deux ou trois mots de ce qu'elle devait dire; mais voyant qu'elle ne lui répondait rien, elle se mettait à l'achever seule. C'est pourquoi ses confesseurs avaient peine à lui donner une pénitence en ses confessions; de sorte que quelques-uns, sachant combien l'oraison vocale lui était pénible, ne lui enjoignaient que ces deux paroles : *Jesus, Maria,* ou bien quelque aumône, ou de se prosterner à terre. C'était une des causes, comme nous l'avons dit en sa vie, qui la détournaient de faire profession, car quoique les sœurs laies, du nombre desquelles elle était, n'aient pas beaucoup d'office à dire, cependant elles en avaient encore trop pour

elle, et il ne lui était pas possible de s'en acquitter, à cause de la grande attraction intérieure qu'elle ressentait. Elle en fut dispensée par les supérieurs, cet office n'étant pas tellement attaché à la condition d'une sœur laie qu'elle n'en pût être légitimement dispensée; toutefois elle n'y manqua jamais, et a toujours dit tout ce qui est enjoint à celles de cette condition, quoiqu'elle y ressentît de très grandes difficultés.

Son recours donc était à l'oraison intérieure, qu'elle commençait par la voie de quelque sainte et pieuse considération, à moins qu'elle ne fût prévenue de l'occupation divine, qui absorbait toutes les puissances de son âme. En cette considération, son esprit s'étendait d'une part sur la libérale communication de Dieu envers ses créatures, et particulièrement sur elle-même, et d'autre part sur son peu de fidélité et de correspondance. Sur ces deux points elle recevait de très grandes lumières et une grande force pour toutes sortes de vertus. La première considération la liait à Dieu par amour; car qui n'aimerait celui duquel on reçoit tout? et la seconde la déliait de toutes les choses créées, et spécialement d'elle-même, la portant à se livrer à Dieu avec un abandon universel de tout ce qui la concernait.

Quoiqu'elle fût presque toujours en oraison par un continuel recueillement de son esprit en Dieu, dont elle ne se départait presque point, néanmoins, à certaines heures du jour, elle s'y appli-

quait entièrement, s'enfermant dans son cabinet, principalement vers le soir, et y demeurant d'ordinaire longtemps. Sans ses infirmités corporelles, elle y eût passé la nuit, tant cette société et ce recueillement intérieurs avec Dieu lui étaient agréables. Elle n'y apercevait pas le temps, car elle s'unissait à celui qui surpasse les temps, et qui l'attirait à soi d'une manière si ineffable qu'elle seule le pourrait expliquer. Lors d'une fièvre quarte qui me travaillait beaucoup, elle me fit la charité de me retirer en sa maison, et elle avait coutume de me visiter après cette oraison, pour savoir comment je me portais. Je la voyais alors entrer en la chambre, sortant de son cabinet, la face toute lumineuse et embrasée, et elle me semblait toute autre que durant le reste du jour. J'en étais étonné à part moi, mais je ne lui disais pas ce que j'en pensais.

C'est pourquoi le Révérend Père Binet dit avec grande raison que l'application de cette Bienheureuse à Dieu par le moyen de son oraison était *in modum fulguris coruscantis,* non seulement à cause de la promptitude et vivacité avec laquelle elle s'y appliquait, mais aussi parce qu'ayant une très grande privauté et familiarité avec Dieu, son visage, de même que celui de Moïse, en devenait tout lumineux. Le même Père fait remarquer que si on venait à l'interrompre quand elle parlait de quelque affaire temporelle ou de piété, elle se taisait à l'instant, et en ce court espace de temps, elle

s'appliquait à Dieu si efficacement qu'elle oubliait ce qu'elle disait auparavant et qu'il fallait lui aider à s'en ressouvenir. Pour moi, je lui ai vu arriver cela plusieurs fois tandis que je lui parlais; ce qui nous montre la grande fidélité qu'elle apportait à tenir toujours son esprit lié à Dieu.

Durant sa dernière maladie, il lui vint une considération qui la mit un peu en peine, savoir comment Dieu se pouvait unir à la créature, vu la distance infinie qu'il y a de l'un à l'autre. Elle avait un rayon de la lumière divine qui lui découvrait cette distance; et par ce moyen elle reconnaissait d'une manière fort sublime l'immense grandeur de Dieu, et au contraire le peu, ou plutôt le néant de la créature, qui n'est pas même la lueur d'une petite bougie comparée à un clair midi. Elle en demeura donc étonnée et comme suspendue, ne pouvant comprendre la bonté démesurée de Dieu, qui daigne se communiquer avec tant d'amour à sa créature. Son confesseur, à qui elle s'ouvrit sur ce sujet, voyant que l'étonnement où elle était l'allait mettre en une forte extase, laquelle, jointe aux excessives douleurs qu'elle endurait alors, l'eût grandement affaiblie, il lui dit : « N'avez-vous jamais entendu dire « qu'un abîme de misères en attire un autre, et « que la misère de la créature, bien reconnue, est « l'objet de la miséricorde de Dieu? » Elle se contenta pour l'heure et ne répondit rien. Mais, à quelque temps de là, ayant reçu une nouvelle

lumière sur les paroles de son confesseur, elle commença à dire avec une grande ferveur : « Il « est vrai, ô grand Dieu, que vous ne pouvez bien « communiquer les inépuisables trésors de votre « miséricorde qu'à ceux qui reconnaissent en « vérité leur misère. » Il semblait que la considération de cette infinie distance qui existe entre Dieu et la créature, se dût terminer par l'admiration de la grandeur de Dieu. Néanmoins, comme cette manière d'oraison, quoique sublime, n'est pas toujours aussi fructueuse que celle qui nous fait connaître clairement notre misère, laquelle cette Bienheureuse pesait et considérait à tout moment, elle s'attacha soudain au sentiment de sa misère, de son néant, et du peu de correspondance qu'elle apportait aux grâces qu'elle recevait de la miséricorde divine.

Ce qui la faisait principalement se porter à cette manière d'oraison, plutôt qu'à la contemplation des perfections et attributs divins (bien qu'elle eût aussi cette dernière sans la chercher, car elle visait à se confondre et à s'abaisser en tout), c'était qu'elle voyait alors à Paris, selon que témoigne le vénérable Père Sans, plusieurs âmes perdre le temps en leurs élévations, et se précipiter en des illusions fort préjudiciables, faute de se mortifier, de n'appliquer pas leur oraison à reconnaître leurs manquements, et après les avoir reconnus, de s'efforcer de les déraciner. Elle assurait qu'il y en avait beaucoup qui bâtissaient leur maison par

la cime, au lieu de commencer par le fondement, qui est la connaissance de notre misère et la mortification des passions. Elle ne trouvait pas bon que ceux qui s'entremettaient de conduire les autres leur fissent prendre incontinent leur vol par une manière d'oraison sublime, sans les faire passer premièrement par une longue purgation et pénitence, ou s'ils les trouvaient déjà élevés lorsqu'ils se mettaient à les instruire en l'oraison, qu'ils ne leur fissent pas pratiquer la vraie et solide mortification.

Cette Bienheureuse avait raison de parler ainsi, parce qu'il y a grand nombre de directeurs qui sont parfois plus novices que maîtres en la conduite des âmes, et qui les jettent dans des dangers effroyables par ce moyen d'élévation. Il faut faire un bon fondement de vertu, et principalement d'humilité, autrement les murailles et le toit des élévations et oraisons iront bientôt par terre. L'oraison et la mortification, disait habituellement cette Bienheureuse, marchent d'un même pas, et nous ne nous avançons pas plus en l'un qu'en l'autre. C'est pour cela que, malgré la grande estime qu'elle avait pour l'oraison, elle parlait beaucoup plus aux âmes de la mortification, sachant bien que si l'oraison ne l'a pour fondement, elle dégénère en illusion, comme l'expérience le montre.

On lui parla une fois d'une personne, et l'on s'étonnait qu'ayant peu de vertu, elle aimât néan-

moins beaucoup à faire oraison. Elle répondit qu'il n'y avait pas de quoi s'étonner, vu que ces sortes de personnes étant d'ordinaire fort amies de leur repos particulier, sont bien aises d'avoir du temps pour faire oraison, parce qu'elles s'asseyent, mettent leur corps et leur esprit à l'aise, et sont bien contentes de se reposer, n'ayant alors personne qui contredise leur propre volonté. « Le « vrai esprit d'oraison, disait-elle, est bien éloi- « gné de telles sortes de gens. » C'est pourquoi elle ne voulait pas que ceux qui s'y adonnent évitassent pour cela le labeur, selon l'obligation de leur état, ou bien manquassent de faire les œuvres de charité qui se présentaient, « parce « qu'autrement, dit-elle à une prieure de l'Ordre, « c'est une vraie tromperie que cette oraison-là, et « une pure paresse. Ainsi lorsqu'on reconnaît ce « caractère en une âme qu'on croit habituée à l'o- « raison, on peut être assuré que l'esprit de Dieu « n'est point en elle, parce que cet esprit n'est « point oisif; si donc l'esprit qui la conduit est « oisif, il est esprit malin, plutôt que divin. L'âme « nourrit par ce moyen son amour-propre, et c'est « une sensualité spirituelle, qui empêchera le « cours des grâces de Dieu sur elle. Elle doit ap- « prendre à trouver Dieu en l'action aussi bien « qu'en la contemplation, et rendre service à Dieu « en tout temps et en toute manière. »

Elle disait qu'il n'était pas besoin, pour acquérir la vertu, d'avoir beaucoup de grâces et de conso-

lations à l'oraison, et qu'elle avait vu des personnes qui se trouvaient toujours fort pauvres et sèches en l'oraison, et qui toutefois étaient grandement vertueuses et avaient leurs passions bien mortifiées. Elle ajoutait que bien faire oraison ne consiste pas à pouvoir faire beaucoup de considérations; car souvent une âme qui aura fidèlement combattu les pensées et les distractions qui lui surviennent, et sera entrée par là en la véritable connaissance et croyance du néant qu'elle est devant Dieu, et de sa misère et impuissance, sortira avec plus de fruit de l'oraison, que d'autres qui auront entretenu leur esprit en des pensées sublimes.

Elle disait pareillement, au sujet de l'oraison mentale, qu'une des plus grandes peines que les âmes aient à l'oraison, c'est quand l'entendement ne peut pas se servir et user de discours; et qu'au contraire il demeure fermé et stérile, sans se pouvoir représenter ou considérer le mystère ou le sujet que nous avons pris pour méditer, n'étant pas aidé à cet effet. Cela arrive diversement, aux uns dès leur entrée et commencement en la vie intérieure et dévote, et aux autres après s'y être employés quelque temps, et avoir eu même au commencement facilité et assistance de Dieu à concevoir et à méditer les mystères de notre foi. Les âmes, disait-elle, se trouvent bien embarrassées, craignant de demeurer inutiles, de perdre le temps de l'oraison, et de n'en pas tirer le fruit

qu'elles désirent. Les unes s'inquiètent grandement, et croient que pour leurs fautes Dieu les a abandonnées, et a retiré d'eux la douceur de sa présence et les sentiments qu'il leur donnait. D'autres font des efforts extrêmes, en sorte qu'elles se fatiguent et se donnent des maux de tête, par lesquels elles se rendent quelquefois inhabiles et incapables pour jamais de l'oraison, s'efforçant en vain de rappeler leurs dispositions passées et l'état dans lequel elles se sont vues. Mais cela n'étant pas en leur puissance, elles se doivent humblement soumettre au vouloir de Dieu, et se servir de leur volonté pour adorer sans pénétration ni discours les mystères de notre foi, et la vie et la mort de Jésus-Christ. Elles doivent, par les actes simples et humbles de cette volonté, se résigner à celle de Dieu, soit à la privation du discours de notre entendement, soit à la privation de la facilité et douceur des sentiments, et à toute autre chose qu'il lui plaira nous envoyer; car l'âme n'a autre chose à faire en cette vie que de se conformer au vouloir de Jésus-Christ, et de mourir à soi-même incessamment.

Mais pour revenir à son oraison, c'était un recueillement continuel, où les puissances de son âme, à la moindre consolation qu'elle prenait ou qui lui arrivait, se ramassaient toutes au dedans, comme ceux qui la fréquentaient le reconnaissaient aisément; mais où elle ne laissait pas de proférer des paroles, tantôt à Dieu, le louant et

admirant, tantôt contre soi-même, s'indignant de ses ingratitudes et s'humiliant profondément au-dessous de toutes créatures. Aussi, en sa dernière maladie, en laquelle on pensait quelquefois qu'elle dormait, on était étonné de l'entendre dire : « *Benedicam Dominum in omni tempore, semper* « *laus ejus in ore meo.* » Une fois, au milieu de son recueillement, tout embrasée d'amour et le visage tout enflammé et lumineux, elle se prit à dire tout d'abord : « Ah! quand sera-ce que je « serai en ce beau pays? *Neque luctus, neque cla-* « *mor, neque dolor erit ultra.* Jusqu'à quand « serai-je bannie en ce lieu? » Puis elle répétait assez souvent : « *Benedictus Deus in donis suis.* »

Ces élans ne se formaient pas en elle par une attention ou activité personnelle; mais c'était la force et véhémence de l'embrasement d'amour qui les lui faisait proférer, et cela d'une manière passive plutôt que par aucune activité; ce qui nous montre l'éminent degré de son oraison. En effet, comme dit saint Anselme, l'oraison vocale n'est parfaite que quand les paroles sont causées par l'affection et le sentiment d'une ardente dévotion; car ainsi l'âme ne laisse pas de demeurer toujours en un état passif, dans lequel consiste, selon saint Denis, l'éminence de l'oraison. Aussi, quoiqu'elle commençât son oraison par action, c'est-à-dire en prenant quelque considération sainte et dévote, néanmoins l'activité de cette considération s'écoulait soudainement, et se terminait en une absorption et

résolution de toutes ses puissances en Dieu, lequel l'occupait par lui-même, et l'entretenait doucement et aimablement des choses qui lui étaient agréables.

Mais quoiqu'elle fût si élevée en l'oraison, c'est merveille comme elle s'abaissait, quand elle en parlait à celles qui s'étaient mises sous sa conduite. Elle leur montrait les préparations qu'elles y devaient apporter, comment il fallait se proposer les points du mystère qu'on voulait méditer, et tâcher sur chaque point de former de bonnes considérations. Quiconque l'eût alors entendu parler, eût pensé qu'elle n'avait point d'autre manière d'oraison que le vulgaire. Elle désirait que les âmes se comportassent en cette façon, jusqu'à ce que Dieu les élevât en un plus haut degré.

Sa direction était tellement estimée que plusieurs confesseurs lui envoyaient les personnes qu'ils conduisaient, pour leur faire pratiquer cette manière d'oraison si sûre, et où on ne se peut aucunement égarer. Il y en eut un entre autres, grand serviteur de Dieu et d'une vie fort exemplaire, qui disait ordinairement aux âmes qu'il conduisait : « Je vous « veux envoyer un mois à l'école de Mademoiselle « Acarie, afin que je reconnaisse par son moyen « votre manière d'oraison, et que j'en sois mieux « assuré. » Et de fait, afin de les connaître et de les guider, elle leur faisait faire oraison devant elle, et seulement à les voir, elle les connaissait intérieurement. Elle leur disait comment elles de-

vaient se comporter, et avertissait leurs confesseurs de l'état de leurs âmes; ce qui montre évidemment le sublime degré d'oraison où elle était montée, puisque son oraison ne lui servait pas seulement de guide pour elle-même, mais aussi pour les autres. C'est peu, dit saint Bernard, d'être ardent en soi; mais c'est chose accomplie, qu'en brûlant de ferveur en soi-même on éclaire les autres; c'est être comme saint Jean-Baptiste, qui était une lumière ardente et luisante.

CHAPITRE XIV.

DES RAVISSEMENTS ET EXTASES QUI LUI ARRIVAIENT ORDINAIREMENT, MÊME HORS DE L'ORAISON.

Nous ne mettons pas les ravissements et les extases au nombre des grâces gratifiantes, parce qu'ils se retrouvent chez les méchants aussi bien que chez les gens de bien et de vertu. Même quelques philosophes platoniciens les ont expérimentés, par une forte et véhémente application de leur esprit à quelque chose, et par la tromperie de l'esprit malin qui en conduisait plusieurs, pour séduire les autres par l'admiration de ces choses extraordinaires. Cependant, quand nous les voyons accompagnés de vertus, et produisant en l'âme des effets que le diable a en horreur et auxquels la nature ne peut atteindre, il faut confesser par nécessité que de tels ravissements et extases sont des arguments irréfragables que l'âme est en la grâce de Dieu.

Tels ont été les ravissements de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation. Elle ne les recher-

chait aucunement; au contraire, elle faisait tous les efforts dont elle se pouvait aviser, afin de les empêcher. Ainsi, lorsqu'elle voyait qu'ils l'allaient surprendre, elle se promenait hâtivement dans sa chambre, descendait au jardin, se mettait à une fenêtre, changeait de posture, se mettant tantôt debout, tantôt à genoux, tantôt la face prosternée contre terre, ou bien elle s'asseyait sur un lit ou sur une chaise; en un mot, elle prenait plus de peine pour se garder de ces élancements et assauts impétueux de Dieu, que quelques autres pour les rechercher ou se les procurer. Lorsqu'elle voyait qu'elle n'en pouvait plus et que sa nature, par la violence de l'assaut, était comme accablée, elle s'enfermait en une chambre, et s'appuyait sur un banc ou bien s'asseyait sur une chaise jusqu'à ce qu'il fût passé. Le Révérend Père Coton, avec lequel elle conférait des choses intérieures qui lui arrivaient, rapporte avoir appris cela de sa propre bouche.

Nous avons dit en sa vie que lorsque ces ravissements lui commencèrent, elle se mettait à jouer de l'épinette, dont elle avait appris avant son mariage à se servir; et quoique les hymnes ou cantiques spirituels qu'elle y jouait, servent d'ordinaire à attirer la dévotion sur les sens et même à la fortifier, comme il se lit du prophète Élisée qui au son de la harpe tomba en extase, et de sainte Cécile qui en demeurait plus unie et attirée à Dieu, néanmoins cette musique servait à notre

Bienheureuse pour détourner ou amortir la violence de ses ravissements et attractions. S'ils lui survenaient la nuit, comme en effet cela arrivait assez souvent, elle tenait exprès une discipline cachée pour la prendre aussitôt, et pour faire que par la douleur du corps, elle pût émousser la pointe de son attraction et s'empêcher de tomber en extase. Mais tout cela n'était pas toujours suffisant; et elle ne laissait pas d'être ordinairement emportée, perdant alors le sentiment, la parole, le discernement et presque toutes les actions extérieures du corps.

Le Père de Bérulle, supérieur de la congrégation de l'Oratoire, la vit une fois ravie si puissamment que son corps fut élevé à deux ou trois pieds de terre, et qu'elle demeura longtemps suspendue en l'air; ce qui causa ensuite de fort grands affaiblissements à son corps. Dom Beaucousin, Chartreux, qui l'a conduite quelques années, comme nous l'avons dit, m'a rapporté qu'un jour qu'elle lui parlait de son intérieur, à genoux, en la chapelle proche de la première porte, elle tomba incontinent par terre, privée de tout sentiment. Une autre fois, en entrant en l'église de Notre-Dame des Champs, elle fut tellement ravie en Dieu qu'elle alla donner de la tête contre le mur, où sont peintes des formes de balustres, pensant que cet endroit était tout ouvert. Quand sa servante, sœur Andrée de Tous les Saints, la déshabillait, (car elle était si incommodée par les douleurs de

sa jambe et par les stigmates qu'elle avait aux pieds et aux mains, qu'elle ne pouvait se déshabiller elle-même), un grand ravissement lui arriva, qui dura deux bonnes heures; et une autre fois, il lui en survint un plus grand qui dura jusque sur les trois heures du matin, où elle se trouva avoir une chausse tirée, et l'autre non.

Un jour que le Père Coton discourait avec elle des grâces de Dieu et lui disait que Notre-Seigneur poursuivait son âme, soudain une contraction de nerfs, avec un cri d'élancement en Dieu, la saisit de telle sorte qu'il eut de la peine à la remettre. Cela se passa toutefois, dit-il, avec une telle suavité d'esprit et une si douce plainte de son ingratitude envers Dieu, qu'on voyait une âme abîmée dans l'humilité et toute perdue en Dieu. Le Père Sans dit que le trait de la grâce était si fort en son intérieur, et l'amour qu'elle portait à Dieu si intense, qu'il lui fallait tenir quasi continuellement la main sur son cœur et faire résistance au trait de Dieu, pour se garder d'être ravie en public. M. Thomas Gallot, docteur de Sorbonne, étant un jour à l'abbaye du Charme, de l'Ordre de Fontevrault, où cette Bienheureuse se plaisait fort, rapporte que, comme il s'aperçut qu'elle allait tomber en extase par la violence de son attraction intérieure, il fut contraint de la tenir; quant à elle, elle se frottait les mains et les bras et faisait tout ce qu'elle pouvait honnêtement, pour distraire et détourner le ravissement.

Pour moi, je ne saurais dire combien de fois je l'ai vue en extase. Une fois, en sa maison, lorsqu'on parlait d'avoir des religieuses du Charme pour donner l'habit aux premières Carmélites, à cause des difficultés qu'on faisait en Espagne pour envoyer des Mères, elle fut deux fois ravie tandis qu'elle me parlait de cette affaire. En la chambre du prédicateur, proche de l'église de Saint-Gervais, me parlant d'une fille qu'on estimait une sainte tandis qu'elle jugeait son esprit n'être pas bon, elle fut ravie trois ou quatre fois, étant assise; mais ces extases ne duraient que peu. Je la voyais perdre tout sentiment, et elle ne savait, quand cela était passé, ce qu'elle avait fait ni où elle avait été; elle revenait à soi confuse, honteuse, et elle aurait bien voulu feindre quelque maladie corporelle, comme un évanouissement ou une syncope, mais à la couleur du visage et à d'autres marques, on reconnaissait aisément que c'étaient des ravissements. En sa chapelle de Saint-Gervais, où à cette époque elle entendait la messe et communiait, elle était ordinairement ravie lors de la célébration du divin office.

Quand elle vint d'Amiens au couvent de Pontoise, le dernier jour du voyage, s'étant mise en carrosse de grand matin incontinent après avoir communié, le soleil levant vint à darder ses rayons dans le carrosse. Aussitôt cette sainte ne se pouvant contenir fut ravie hors d'elle-même, et se mit à dire dans un excès de ferveur : « Oh! si on pou-

« vait connaître la lumière que le divin soleil « communique aux âmes quand elles sont dispo- « sées! Je le vois, je le vois. » Celle qui l'accompagnait la voyant ainsi hors de soi, la tira par sa robe; elle revint à elle et se tut incontinent, sans oser dire un seul mot. Cette même sœur rapporte que l'allant voir une fois en sa cellule, elle la trouva pensive et étonnée. La première parole qu'elle lui dit, fut : « N'est-ce pas chose étrange, « ma sœur, que nos justices ne sont qu'abomina- « tion et infection? » Elle en avait eu une claire vue durant cet étonnement dans lequel cette bonne sœur l'avait trouvée. Ces extases ne paraissaient pas tant que les autres ci-dessus rapportées, parce qu'elles étaient beaucoup plus modérées, et se doivent appeler des recueillements intérieurs plutôt que des extases ou des ravissements; en effet ses sens intérieurs n'étaient pas alors tout à fait absorbés en Dieu, mais seulement recueillis et enfermés au dedans, où ils faisaient leur opération d'une manière tout intérieure et spirituelle.

Nous avons vu en sa vie comment, après son extraordinaire conversion, elle était si souvent privée de l'usage de ses sens qu'elle faisait difficulté d'aller à la ville, et même quelquefois à l'église. Quand elle y allait ou qu'elle conversait avec le monde, elle voyait sans voir, écoutait sans écouter, répondait sans discerner ses réponses, mangeait et buvait sans savourer ou sans reconnaître ce qu'elle prenait, à l'exemple de saint Bernard

qui prenait de la graisse fondue pour de l'eau, et qui chemina tout un jour sur le bord du lac de Genève sans le voir, demandant le soir à ceux qui en parlaient si on avait cheminé près d'un lac. Quoique cette Bienheureuse procédât ainsi, sans aucun discernement des affaires qu'elle entreprenait, étant tellement absorbée au dedans de son âme qu'elle n'en eût su rendre aucun compte, cependant on n'apercevait dans sa conduite ni indécence, ni défectuosité; de sorte qu'elle parlait ou répondait toujours à propos et avec efficacité.

Si elle tombait pendant son ravissement, l'honnêteté se voyait dans sa posture extérieure et même y brillait très clairement. Il n'en pouvait autrement arriver; car Dieu opérant par elle et en elle, donnait un très bon ordre à tout. Seulement lorsqu'elle revenait de son extase, on voyait bien qu'elle ne savait ce qu'elle était devenue, ni ce qui lui était arrivé; et elle demeurait toute confuse et humiliée à ses yeux, de ce que cette aliénation des sens lui était arrivée devant les personnes du monde, qui admirent grandement ces choses.

Au commencement, se voyant en cet état et ne sachant que penser de tant d'extases et de ravissements qui lui arrivaient l'un sur l'autre, elle eut une grande crainte qu'ils ne vinssent pas de Dieu et qu'elle ne fût trompée par le malin esprit. Elle consulta, comme nous avons dit en sa vie, un Père Capucin, et Dom Beaucousin, Chartreux, qui après

un sérieux examen qu'ils en firent, jugèrent ces effets extraordinaires provenir d'un bon esprit et l'en assurèrent, disant qu'elle n'en devait avoir aucune peine, mais qu'il lui fallait seulement demander à Dieu la force et la puissance de les dominer, afin d'empêcher qu'ils ne vinssent à rejaillir sur les sens. Elle le fit avec beaucoup de larmes et de ferveur, et enfin obtint de la bonté divine ce qu'elle demandait; de sorte que, depuis, ces ravissements qui consumaient comme à petit feu sa nature, ne rejaillirent plus tant sur le corps, mais s'arrêtèrent au fond de l'âme, sans passer plus avant. Cela lui causa un très grand bien, tant pour elle que pour le prochain avec lequel elle avait à traiter; et il semble que Dieu en ceci lui donna quelque parcelle de la grâce de la Sainte Vierge et des plus grands saints; car, quoiqu'ils fussent continuellement en extase, ravis et absorbés en Dieu, du moins la glorieuse Vierge, néanmoins les ravissements ne fondaient point sur l'extérieur, mais demeuraient au fond de l'âme, laissant les sens et toutes les autres facultés faire leurs fonctions ordinaires.

Depuis cette grande faveur que Dieu lui fit sur ce point, elle chemina autrement qu'auparavant, traitant avec toutes sortes de personnes sans aucun obstacle, et sans qu'elle perdît pour cela son degré d'union et d'attention à Dieu. S'il lui arrivait d'être distraite, elle en était incontinent reprise, et voyait dans le fond de son âme l'imperfection de cette

distraction. Ce n'est pas que depuis il ne lui arrivât encore des ravissements et des assauts qui rejaillissaient impétueusement de son âme jusque sur son corps; mais cela était plus rare, et n'avait pas la violence première. Ces ravissements l'assoupissaient seulement, sans lui faire entièrement perdre l'usage des sens, ou s'ils le lui faisaient perdre, au moindre mot d'obéissance qu'on faisait résonner à ses oreilles, ou bien lorsqu'on la tirait par le bras ou par d'autres parties du corps, elle revenait incontinent à soi. Lorsqu'elle priait ou assistait à l'office, ou bien quand elle était sur le point de communier, elle était si suavement unie et renfermée en Dieu, que quoique la partie intellectuelle fût emportée au-dessus d'elle-même, néanmoins pour communier et écouter, les sens n'étaient pas absorbés tout à fait comme nous l'avons dit au précédent chapitre.

Pour ce qui regarde les visions et révélations qui lui arrivaient pendant ses extases, on n'en a pu rien savoir, bien qu'elle en ait eu de grandes, sinon celles que nous avons ci-dessus rapportées, qu'elle appelait vues d'esprit plutôt que visions, usant de mots simples et bas pour avilir et déprimer ce qui était très grand et divin en elle.

Le Père Coton, en l'écrit qu'il a envoyé depuis sa mort, avoue premièrement qu'il n'a jamais bien compris l'économie de l'âme très sainte de Jésus-Christ, notre Dieu et Sauveur, qu'après avoir remarqué les grâces extraordinaires de sa fidèle

servante. En effet, de même que l'âme de notre Sauveur était en continuelle béatitude, voyait essentiellement le Verbe auquel elle était personnellement unie, et en jouissait quant à la partie supérieure, bien qu'elle fût angoissée de tristesse, quelquefois jusqu'à la mort, et abandonnée de toute sorte de consolation sur la croix; ainsi (sans comparaison néanmoins, sinon en tant que Dieu conforme les âmes d'élite à l'image de son Fils, comme parle l'Apôtre), sœur Marie de l'Incarnation était ordinairement unie à Dieu par une très éminente élévation de la partie supérieure de son âme, qui aurait causé en quelque autre une presque continuelle extase, sans qu'en elle rien, ou fort peu, en rejaillît sur les sens, ni même sur la portion inférieure de l'âme. Et comme l'âme de Notre-Seigneur n'était jamais distraite, bien qu'elle fût occupée à l'action extérieure, prédication, opération de miracles, conférences familières, voyages, nourriture de son corps, et autres; de même, par proportion d'analogie et d'attribution, et non d'égalité, l'âme de Mademoiselle Acarie, lors même qu'elle était dans le monde, s'occupait au soin de sa maison, au service des pauvres, et au salut de ceux qui la visitaient ou qu'elle visitait, sans perdre Dieu de vue pour l'ordinaire.

Telles sont les paroles du Père Coton, auxquelles nous pouvons ajouter, que comme l'âme de Notre-Seigneur ne laissait pas de jouir de la béatitude en la croix et lorsqu'il endurait d'extrêmes tourments,

ainsi sœur Marie de l'Incarnation, quoiqu'elle souffrît en son corps des douleurs excessives, ne laissait pas d'être joyeuse en la partie supérieure de son âme, et si allègrement résignée à Dieu, qu'elle n'eût pas voulu ne point endurer cela. Ainsi, lors de la rupture de sa cuisse, où elle ressentit des tourments qui ne se peuvent exprimer, elle ne se plaignait point et souffrait la violence du mal et l'âpreté des remèdes des chirurgiens comme une personne insensible ; ce qui nous montre la grande conformité qu'elle avait, par un don spécial, avec Notre-Seigneur. Ce n'est pas que son esprit ne fût quelquefois tiré en une solitude si rude et si fâcheuse à supporter, qu'elle disait que c'était là le plus grand tourment qu'une créature humaine pût endurer, parce qu'il ne lui est permis de voir actuellement Dieu, ni aucune chose créée. Cependant cela n'empêchait ni l'union de son âme à Dieu, ni la résignation à sa volonté, mais l'acte de cette union lui était seulement caché pour un temps par la providence divine, qui voulait par ce moyen accroître son mérite.

CHAPITRE XV.

DE SA GRANDE CHARITÉ ENVERS DIEU.

Puisque toutes les vertus de sœur Marie de l'Incarnation montrent assez l'excellence de sa charité, il semblera peut-être chose superflue d'en parler ici davantage. Néanmoins, comme par ce discours de ses vertus nous n'en avons parlé que par emprunt et en général, il est à propos de la faire connaître par plusieurs choses bien particulières, qui ont grandement éclaté et relui en elle.

C'est le propre de l'amour et de la charité d'unir à soi l'objet sur lequel ils se portent, non par une transformation de nature, mais par une identité de sentiment ou de jugement, par une conformité de mêmes désirs, par une conversation et communication mutuelle des plus secrètes pensées, puis par une union d'affection et de volonté qui s'allume quelquefois si fort dans l'intérieur de l'âme, que l'amour devient extatique et attire la

personne à Dieu, hors d'elle-même et au-dessus d'elle-même.

Il est aisé premièrement de montrer comment les sentiments et les jugements de la Bienheureuse n'ont été tout le long de sa vie qu'en Dieu et selon Dieu, car elle tenait à grande faute d'en avoir d'autres, quoiqu'ils ne lui fussent pas contraires. Elle a entrepris, étant dans le monde, de très grandes choses, mais jamais elle ne se mettait en état de les résoudre ou de les exécuter, qu'elle n'eût reconnu clairement que Dieu le voulait ainsi. Si elle reconnaissait que le sentiment divin ne correspondait pas au sien, ou bien, si après y avoir mûrement pensé, elle demeurait en doute, elle quittait son sentiment ou bien en suspendait l'exécution, jusqu'à ce que Dieu l'en eût pleinement éclaircie. Cela s'est vu non seulement en la fondation de l'Ordre des Carmélites et de celui des Ursulines, mais en plusieurs autres œuvres particulières, qu'elle n'entreprenait jamais si elle ne voyait ou ressentait en soi que telle était la volonté de Dieu. Même lorsqu'elle parlait de quelque affaire, on la voyait souvent s'arrêter court, et rebrousser quelquefois chemin, reconnaissant que le sentiment et la volonté de Dieu ne rayonnaient pas dans son âme, mais lui persuadaient le contraire, ou bien la laissaient en perplexité. Plusieurs, la voyant ainsi faire, imputaient cela à faiblesse ou inconstance; mais les plus sensés l'attribuaient à une très grande et particulière vertu, qui ne lui

permettait pas de rien dire ou faire, contre l'avis ou le sentiment de celui qui était l'unique objet de son amour et son maître intérieur.

Quant à ses désirs, ils étaient si conformes à ceux de Dieu qu'ils semblaient n'être qu'une même chose. Comme sa nature ne pouvait pas supporter ces désirs, si étincelants et si élevés à cause de leur étroite union à ceux de Dieu, elle se sentait par là comme consumée à petit feu, et elle disait habituellement qu'elle eût bien voulu que ce désir ne fût pas si grand, mais qu'elle ne pouvait faire autrement, car Dieu, qui répond à l'ardeur de l'affection qu'on lui porte, s'était tellement saisi de son âme, qu'elle ne pouvait retenir l'abondance et la grandeur de ses affections à son endroit.

A ce propos, elle disait une fois à une personne qui lui était familière, que le seul souvenir de la mort lui causait, sans y penser et sans objet quelconque, une joie et une allégresse dans le cœur qui ne se pouvait exprimer. C'est que les grands désirs de se voir délivrée du corps, pour être unie parfaitement à Dieu en l'unité des mêmes sentiments et affections, avaient produit en son âme une telle habitude, que comme les personnes accoutumées à quelque chose s'y portent sans y penser, ainsi se réjouissait-elle en son cœur à la seule souvenance de la mort, sans avoir pour cela aucune pensée particulière de Dieu et de l'union qu'elle aurait alors avec lui au ciel. Cette joie

n'était pas médiocre, mais grande et excessive; tellement que quand elle venait à y faire réflexion, elle en avait honte et en demandait pardon à Dieu, estimant que c'était une faute de l'expérimenter ainsi, sans pensée et sans objet formé dans son cœur.

En l'année 1610, vers le mois de juin, elle fut si gravement malade que les médecins et elle-même croyaient qu'elle n'en réchapperait pas. Elle dit à quelques-uns, après qu'elle fut entrée en convalescence, qu'elle avait joui alors d'une admirable consolation, parce qu'elle se voyait prête à sortir de cette vie, et que ses désirs de Dieu ne seraient plus interrompus par les distractions du monde et du corps. Elle dit aussi à une sienne cousine qui l'assistait : « J'espère que dans quatre « ou cinq heures je serai en Purgatoire, » et elle s'en réjouissait fort, désirant souffrir pour Dieu, non seulement en cette vie, mais encore en l'autre, pourvu que cela ne la séparât point de Dieu. Elle disait qu'elle aimerait bien être en Purgatoire, parce qu'en y souffrant on y avait espérance et patience.

En cette extrémité de maladie, elle eut une très claire vision de l'amour que nous devons porter à Dieu. Cette vision fut si pénétrante qu'elle croyait alors n'avoir jamais eu d'amour de Dieu; et cela lui causa aussitôt une telle angoisse d'esprit, qu'elle ne s'en pouvait taire et disait à de bonnes filles qui l'assistaient en cette maladie : « Comment,

« mourir sans aimer? Mourir sans avoir jamais « aimé Dieu? » et elle le répétait souvent avec un regret non pareil. Le Père Binet la consola alors si bien et si à propos qu'il la tira de cette angoisse, et elle dit depuis que ce Père lui avait fait un singulier plaisir, parce qu'elle ne savait où elle en était, croyant qu'elle n'avait jamais aimé Dieu.

En la maladie qu'elle eut à Amiens durant son noviciat, après avoir reçu l'Extrême-Onction, ayant les membres déja froids et raides, sans sentiment ni mouvement, tellement qu'au jugement du médecin elle ne pouvait pas vivre une demi-heure, elle avait un extrême désir de voir Dieu, accompagné d'une joie incroyable, par la pensée de le voir bientôt. Elle était si fort recueillie dans son intérieur, qu'elle ne pensait plus à son corps, ni à aucune chose créée, et avait l'esprit entièrement dégagé et si fort occupé en Dieu, qu'il semblait aux religieuses qui la considéraient attentivement qu'elle le voyait réellement. Et comme les paroles qu'elle proférait au dehors ressentaient l'ardeur de cette brûlante fournaise d'amour, elle commença d'une voix ferme à remercier Dieu de toutes ses grâces et miséricordes, avec une si profonde humilité qu'elle répéta plusieurs fois : « Ah! misérable pécheresse, que de biens, que « de grâces as-tu reçus de cet amour incomparable de Dieu! »

Durant la maladie dont elle mourut à Pontoise, la mère Agnès de Jésus la trouva un jour en lar-

mes; la Bienheureuse lui dit alors avec un merveilleux sentiment de douleur : « O ma mère! c'est « que je n'aime point Dieu. J'en suis si attristée, « que quand j'y pense, je ne me puis empêcher « de pleurer. » Une autre fois, se sentant travaillée d'un feu qui lui brûlait le cœur et lui causait un battement très douloureux, après s'être un peu plainte du mal qu'elle endurait, elle se prit incontinent à dire : « O cœur ingrat et méconnaissant envers son Dieu, cœur rebelle, et qui « ne l'aime point! » Ce n'est pas qu'elle ne l'aimât fort ardemment, mais d'un côté les désirs qu'elle avait de cet amour étaient si embrasés, et d'autre part la vision qui lui avait montré combien Dieu est digne d'amour avait été si grande, que cela lui suggérait qu'elle ne l'aimait point, quoique son esprit y fût continuellement occupé, et qu'elle demandât presque toujours à Dieu la grâce de reconnaître ses bienfaits et ses miséricordes. Cela se voit clairement par une lettre qu'elle écrivit à ce propos et où elle s'écrie : « Pauvre que je suis! « Pour tant de bienfaits, grâces et miséricordes « qu'a reçus de votre grand amour cette chétive « créature qui ne cesse de vous offenser, elle ne « répond ni à l'amour dont vous l'aimez, ni à la « vocation à laquelle vous l'avez appelée, et elle « vit toujours dans ses vieilles habitudes et im« perfections. Mon Seigneur, donnez-nous cet es« prit de reconnaissance, et nous l'octroyez en « considération de tant de bonnes âmes auxquel-

« les il vous a plu de donner de la charité à notre « égard, et faites-nous participer à tout ce que « vous leur concéderez de grâces et de mérites. » Voilà comment elle désirait reconnaître par des actes d'amour forts et puissants la tendre affection que Dieu lui portait; de sorte qu'il n'y a aucun doute qu'en elle il n'y eût conformité de désirs et d'affections avec Dieu.

Quant au commerce et à l'intimité qui doivent se trouver entre les personnes qui s'entr'aiment, comme chose de laquelle dépend grandement l'amour mutuel, on peut manifestement les remarquer entre Dieu et cette Bienheureuse, qui était plus en Dieu qu'en elle-même, et plus au ciel qu'en la terre; car soit qu'elle ne bougeât de sa maison ou qu'elle allât dehors pour converser avec le prochain, soit qu'elle fût en ville ou à l'église, à table ou au lit pour prendre quelque peu de repos, parlant ou ne disant mot, ses pensées étaient continuellement élevées et unies à Dieu. La conversation avec les créatures ne lui était d'aucun obstacle, non pas même le sommeil, et elle pouvait dire avec l'épouse : *Mes yeux sommeillent bien, mais mon cœur est toujours en veilles pour considérer mon époux.*

Il ne se pouvait faire qu'elle ne fût toujours en Dieu et avec Dieu : car comme elle était entièrement déliée de toute créature, ne conversant avec elles, sinon en apparence et à l'extérieur, elle devait nécessairement être liée à Dieu, puisqu'il est

vrai que nous ne nous avançons en l'amour divin qu'autant que nous nous détachons de celui des créatures, et de leur commerce et conversation. Et comme en ce monde nous ne pouvons librement traiter et converser avec Dieu, cela lui faisait d'ordinaire regretter, comme David, le long séjour de cette vie. « Serons-nous toujours, disait-elle, en « cet exil, en cette terre de bannissement, séparés « de Dieu? » Et quand elle regardait le ciel, elle ne pouvait dire mot, les paroles et l'usage de ses sens s'évanouissant aussitôt en elle.

Cette conversation entre les amis doit être mutuelle. Aussi, comme cette Bienheureuse se communiquait à Dieu de la façon que nous avons vu, Dieu de son côté faisait de même. Il la consolait en ses afflictions et maladies, lui apparaissait souvent, comme nous l'avons dit en plusieurs endroits de sa vie, lui déclarait beaucoup de choses importantes, tant pour elle que pour le prochain, ne lui celant rien de ce qui la concernait; elle de son côté lui déclarait aussi confidemment toutes ses misères, fautes et imperfections, comme ferait un fils à son père, ou un malade à son médecin ; et Dieu l'écoutait et la secourait avec un amour très particulier. Combien lui a-t-il montré cet effet d'amour en sa dernière maladie, lui apparaissant familièrement avec sa bienheureuse Mère, l'invitant à avoir bon courage, et lui disant que pour toutes les souffrances qu'elle endurait, une grande couronne l'attendait au ciel? N'entendit-elle pas,

quinze jours ou trois semaines avant sa mort, frapper à la porte de la chambre où elle était malade, comme si une personne l'avait appelée pour venir bientôt? Et quelquefois même les anges bienheureux, qui sont les messagers des ordonnances divines, n'entraient-ils pas en sa chambre? Ainsi cette conversation et communication mutuelle a relui grandement en l'amour qui s'est trouvé entre Dieu et notre Bienheureuse.

Le commerce de la vraie amitié ne doit point être diminué par l'adversité; au contraire, il doit être alors plus fréquent et plus familier. C'est pourquoi cette Bienheureuse, parmi ses angoisses et afflictions très sensibles, longues et fâcheuses, était plus en Dieu que quand elle était en santé, et Dieu réciproquement se plaisait alors davantage en elle, et lui communiquait plus de grâces qu'au temps où il semblait qu'elle ne ressentît aucune peine. M. Fontaine, son confesseur ordinaire à Pontoise, dit qu'elle était alors en une si grande dilatation d'esprit et jouissait d'une si grande abondance de paix, qu'il lui était impossible d'en rien exprimer. Quand on lui demandait si elle n'avait peine de rien, elle répondait qu'elle n'avait ni en la raison ni aux sens, contrariété aucune, parce qu'elle voyait clairement que tout ce que Dieu opère en nous, quelque pénible et fâcheux qu'il soit, n'est qu'amour et ordonné par amour. Aussi il s'en faut de beaucoup que durant ces angoisses qu'elle voyait lui être envoyées de Dieu,

elle s'éloignât tant soit peu de son amour; au contraire, son cœur jetait alors de plus ardentes flammes de charité, et ceci l'élevait au sublime degré d'amour, qui est l'union intime et étroite avec Dieu. Elle se rendait une avec lui, tant par l'identité de jugement et de pensée, que par la conformité de sa volonté avec celle de Dieu. Elle n'aimait rien sur la terre que ce qui la pouvait acheminer à Dieu, non seulement pour ce qui regardait son corps, mais même ce qui concernait son esprit, prenant et s'accommodant à toutes sortes de confesseurs, pourvu qu'ils lui fussent présentés par les supérieurs, et s'édifiant autant des moindres prédicateurs que des grands. Combien de fois lui a-t-on entendu dire d'un cœur tout embrasé d'amour : *Quid mihi est in cœlo præter te, et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum,* ou d'autres semblables paroles, qui découvraient manifestement l'union entière de sa volonté avec celle de Dieu, union qui était immuable en elle, en quelque temps que ce fût, ou quelque inconvénient qui lui arrivât?

En cela se reconnaît l'excellence de son amour envers Dieu, puisqu'elle l'aimait également en tout temps et de quelque manière qu'il la voulût traiter. Parlant à de jeunes novices qui désiraient cet amour uniforme, elle leur dit qu'elles ne se devaient pas attrister si Dieu ne le leur donnait pas, parce qu'il le fait pour de bonnes raisons que nous

ne savons pas. Un jour une sœur lui dit qu'elle avait de la peine de ne se trouver pas toujours de même à l'égard de Dieu, car elle aurait désiré qu'en tout temps, soit de joie, soit de tristesse, elle se pût comporter toujours de même manière. Elle lui répondit qu'elle devait tenir cela pour un grand bien, et que Dieu le permettait ainsi afin qu'elle fût attachée à lui seul, car souvent les âmes viennent à s'engager en leurs dispositions et exercices, et quoique ce soient des chaînes d'or, ce sont néanmoins des chaînes, qui les lient et les empêchent d'être entièrement à Dieu. « Telles « âmes, dit-elle, demeurent si engagées en elles-« mêmes, que difficilement s'en peuvent-elles re-« tirer; elles demeurent en chemin, sans passer « outre et sans avancer : de sorte que Dieu fait « beaucoup de bien aux âmes quand il les em-« pêche de s'engager à ces manières d'exercices, « afin de les avoir libres et quittes de tout, et par « conséquent entièrement à lui. »

Ce n'est pas qu'elle voulût conseiller de ne pas s'affectionner aux exercices de la religion, parce que ceux-là sont d'obligation; mais elle parlait des intérieurs, que l'âme prend souvent de soi-même, et auxquels elle s'attache si fort d'affection qu'elle ne croit pas pouvoir autrement plaire à Dieu, ce qui est une très pernicieuse tromperie. Pour elle, elle était indifférente à toutes choses.

Au surplus, l'union de cette Bienheureuse à Dieu était extatique et parvenue à un tel degré,

qu'elle était absorbée et abîmée ordinairement en Dieu par un écoulement de toutes ses puissances en lui. Son entendement, sa mémoire, sa volonté et tous ses sens étaient transportés hors d'eux-mêmes, pour mourir à toute autre chose et vivre à Dieu seul; de sorte qu'à l'imitation de saint Paul, elle pouvait dire à bon droit : *Je vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi, plus que moi-même.*

C'est pourquoi le Père Sans dit qu'elle était si prévenue de la grâce, si imprégnée de la liqueur du Saint-Esprit et si absorbée en Dieu, qu'elle se retrouvait toujours en lui et en avait presque continuellement le sentiment ou la vue; de sorte que, même quand les occupations extérieures interrompaient sa jouissance, la vue toutefois lui en demeurait; ce qui montre assez le degré d'amour unitif où elle était parvenue par une spéciale grâce du ciel.

Quoiqu'elle trouvât continuellement en elle-même l'amour de Dieu, néanmoins il y avait quelquefois des créatures qui l'y portaient davantage que les autres. Ainsi, par exemple, quand elle descendait au jardin et voyait la verdure des feuilles, la beauté et variété des fleurs, elle s'unissait incontinent à Dieu et disait aux novices qui l'accompagnaient : « Oh! que c'est un grand Sei-« gneur qui a fait cette belle fleur! Voyez cette « sagesse, cette providence de Dieu, qui a soin « de choses si petites, après les avoir formées « avec tant de perfection. Plus cette chose est

« petite, plus sa grandeur y paraît. Pourquoi donc « nous défions-nous de sa bonté? » Parfois, elle était longtemps à regarder une feuille ou une fleur, et disait : « Oh! qu'il est digne d'amour! « oh! combien il nous a aimés! » De même qu'un amant trouve en toute chose l'objet dont il est épris, ainsi cette âme si transportée d'affection envers Dieu, le trouvait, le regardait et l'adorait en toutes choses, sans se départir, sinon fort peu, de la continuité de cet amour

---

CHAPITRE XVI.

DES ENSEIGNEMENTS REMARQUABLES QU'ELLE DONNAIT AU PROCHAIN.

Plus le cœur de sœur Marie de l'Incarnation croissait en l'amour de Dieu, plus s'enflammait en elle le désir du salut des âmes. Elle se représentait ordinairement devant les yeux l'exemple de Notre-Seigneur, qui, par sa charité immense et sans bornes, désire sauver toutes sortes d'hommes, bons et mauvais, grands et petits, jeunes et vieux, hommes et femmes. Aussi elle travaillait à leur salut avec tant de ferveur et de persévérance qu'elle en est souvent tombée en d'extrêmes maladies, mais elle ne s'en souciait aucunement, s'estimant heureuse d'y perdre même la vie, non seulement celle du corps qu'elle méprisait grandement, mais même celle de l'âme. Ce n'est pas qu'elle désirât s'exposer au hasard d'un péché mortel en pratiquant la charité, mais elle consentait à ne recevoir pas tant de grâces actuelles de Dieu. Elle dit un jour à

ce propos à une de ses sœurs, que s'il était en son pouvoir, elle se priverait volontiers des grâces que Dieu lui donnait, en le priant de les donner à autrui et principalement aux jeunes novices. « Elles « seraient mieux placées en elles, disait-elle, qu'en « moi qui suis une pauvre créature vieillie en mes « maux, dont il n'y a point d'espérance de tirer « rien, parce qu'elle est inutile à tout. »

Nous avons parlé en sa vie de sa charité à l'endroit du prochain touchant les nécessités corporelles; nous ne parlerons ici que de la charité qui est spirituelle et qui ne considère rien que le salut des âmes, tenant à très grand bonheur et honneur d'en aider une à se sauver, ou bien de l'acheminer à quelque degré de perfection. Elle faisait cela d'une façon très remarquable, et telle qu'il ne s'en lit guère de semblable; en effet, en instruisant ou consolant des personnes affligées, elle leur parlait avec une telle efficacité qu'elle en a mis plusieurs en des extases merveilleuses, pendant lesquelles elles ont été divinement illuminées et fortifiées.

Une de ses sœurs rapporte qu'il y eut un jour une religieuse d'Amiens qui lui déclara son affliction, laquelle lui semblait tout à fait insupportable, si Dieu ne la secourait. Cette Bienheureuse se mit à l'encourager et à la consoler en lui parlant de la brièveté de notre vie, durant laquelle il ne fallait que penser à acquérir l'éternelle, ne plus tenir à la terre, mais être tout à Dieu. Cette religieuse

sentit en un moment son esprit emporté hors d'elle-même d'une manière qui ne se peut exprimer. En un clin d'œil ses tristesses s'évanouirent, tellement qu'il lui semblait avoir reçu quelque parcelle de ce que Dieu donne à ses élus en l'éternité. Cette Bienheureuse s'apercevant de ce qui se passait alors en cette sœur, lui demanda ce qu'elle avait; mais celle-ci ne le lui osa dire, quoiqu'elle vît bien qu'elle ne l'ignorait pas; et ainsi elle fut consolée et éclairée d'une façon qu'elle n'eût su ni pu désirer ou espérer. On lui a entendu dire depuis qu'en toute sa vie elle n'a jamais senti chose semblable, et que lorsqu'elle est en peine, le seul souvenir de cet état où elle fut, lui donne un nouveau courage.

Mais outre cette sœur, il y en a eu bien d'autres qui ont éprouvé en elles des effets extraordinaires, en parlant à cette Bienheureuse. Quant aux enseignements qu'elle leur donnait, il est à propos de les rapporter en détail, et si je ne le faisais ici, je penserais grandement manquer en la fidélité de son histoire. Je ne garderai point de méthode en les rapportant; mais je les dirai comme je les ai trouvés épars en divers mémoires qui m'ont été mis en main, ou bien comme je les ai entendus de mes propres oreilles. Quoique dans le discours de sa vie j'en aie mentionné quelques-uns, il est néanmoins à propos de les mettre ici tous ensemble.

Lorsqu'en l'oraison on est plein de distractions et que l'esprit ne se peut arrêter à aucun sujet, il

faut entrer en la pratique de la vertu, et souffrir l'effort des distractions sans leur donner aucune entrée; il faut se tenir en confusion devant Dieu et reconnaître notre impuissance. Les âmes qui se comportent ainsi, avancent beaucoup en peu de temps.

Lorsque nous sortons de l'oraison, nous devons être disposés à être méprisés et foulés aux pieds, et à endurer toutes sortes d'adversités. Et si cette disposition n'est en nous, notre oraison n'a pas été de grand profit.

Quand il vient des vues particulières sur les paroles de Notre-Seigneur ou de l'Écriture que l'on considérait en l'oraison, il faut s'efforcer de rabaisser son esprit, et appliquer cette vue à son amendement.

L'oraison qui apprend à se vaincre et à travailler courageusement contre les passions, ne peut être sujette à l'illusion, mais bien celle qui s'écarte de cette fin.

C'est grande présomption d'attendre tout de Dieu en l'oraison; il faut par soi-même avec sa grâce ordinaire faire quelque chose, même se servir d'un livre dévot, y lisant trois ou quatre lignes, afin d'entretenir ou échauffer son âme.

L'âme qui aime Dieu méprise toutes choses qui sont au-dessous de Dieu, car il est le seul soulagement de l'âme et la joie du cœur.

L'âme qui se voit remplie de fautes et de misères ne s'en doit point étonner; c'est le fumier qui

est en son lieu, et nous ne pouvons ni ne devons attendre de nous-mêmes autre chose; il ne faut point vouloir trouver en soi ce qui n'y peut être si Dieu ne l'y place.

Quelque grâce que Dieu mette en une âme, elle ne s'en peut glorifier, parce que par elle-même, elle n'est qu'un pot de terre tout sale. Si le roi le prend et le choisit pour y mettre ses trésors et l'enrichir, il sera très-beau; mais sitôt qu'il les retirera, il demeurera tel qu'il était.

Nous ne tenons à Dieu que par un petit fil de sa miséricorde; le plus petit vent de tentation peut le rompre, et nous faire tomber aux enfers.

Il ne faut pas prendre l'état de religion pour fin, mais pour moyen; car, si l'âme le prend pour fin, elle croira ne devoir plus rien faire, comme étant parvenue au terme, ce qui est une lourde tromperie.

En matière de fautes, il ne se faut point flatter en se les faisant paraître moindres qu'elles ne sont, et quand on les dit en chapitre ou en confession, il les faut nommer par leurs propres noms, sans chercher des termes qui y apportent de l'amoindrissement.

Si on ne gourmande sa nature, elle nous gourmandera, et il nous en coûtera bien cher pour la pouvoir après dompter; car quand on vient à laisser envieillir ses mauvaises habitudes, il est quasi impossible de les pouvoir déraciner.

Il ne faut pas penser avoir de la vertu sans

travail; c'est se tromper : car bien que Dieu nous donne les vertus, il veut néanmoins que nous travaillions pour les tourner en habitudes et les enraciner profondément en nous.

Il y a des âmes à qui Dieu fait la grâce de mettre tout d'un coup l'orgueil sous leurs pieds; mais pour celles qui ne sentent point cette force du ciel, il faut qu'elles s'indignent contre elles-mêmes, jettent un regard vers Dieu, et lui découvrent tacitement leur faiblesse; il est même fort bon de s'en accuser et d'en recevoir confusion.

En la voie de Dieu, il faut toujours aller en avançant, et toujours gagner quelque chose sur soi; car autrement on recule, bien qu'il n'y paraisse pas au commencement.

Le commencement de la vertu est pénible : il faut se résoudre à souffrir et à se contrarier toujours; mais aussi c'est chose douce, quand la nature est assujettie à l'esprit.

Il faut que la nature meure pour donner vie à l'esprit; ils ne peuvent pas en ce monde vivre tous deux ensemble.

Si l'on se sent arrêté à quelque imperfection ou affection, et qu'on ne s'en puisse que difficilement retirer, il la faut désavouer, mettre Dieu à la place et l'aimer de toutes ses forces, au lieu de l'affection qui nous occupait.

Les fautes doivent servir à l'âme pour la réveiller, et lui doivent être un coup d'éperon pour courir plus vite.

Il arrive souvent que l'âme étant longtemps sans faire de fautes (la Bienheureuse entend des imperfections, comme seraient des promptitudes de la nature), elle s'assoupit et se contente de s'occuper de Dieu négligemment sans travailler.

Il se faut beaucoup réjouir quand nos fautes sont connues et que nous en sommes publiquement reprises, parce que c'est un sujet de grand profit à l'âme, et elle doit l'estimer beaucoup.

Il faut recevoir la répréhension comme venant de la main de Dieu, reconnaissant la miséricorde qu'il nous fait de daigner lui-même, par le moyen des supérieurs, nous reprendre et nous redresser.

Il ne se faut pas étonner d'être tombé; mais c'est un orgueil intolérable de ne vouloir point être relevé.

Il faut plutôt mortifier l'esprit que le corps, et n'appliquer point de mortification que l'âme n'ait au préalable reconnu sa faute.

Il se faut comporter envers ses supérieurs avec un grand respect, et on ne doit jamais aller leur parler pour chercher sa propre satisfaction, et encore moins pour donner soulagement à un sentiment imparfait.

Il arrive quelquefois que nous allons trouver nos supérieurs après avoir fait quelque faute, et que nous la leur allons dire pour nous en excuser, plutôt pour que nous en avouer coupables; il se faut bien garder de se comporter ainsi.

Il ne faut jamais dire ses fautes qu'avec un esprit

intérieur d'humilité et de contrition, en voyant le déshonneur que nous avons fait à Dieu, et il se faut bien garder de les dire sans cet esprit; de sorte que quand on sent en soi de la contrariété, il faut différer jusqu'à un autre temps d'aller parler à sa supérieure.

S'il arrive que nous ne puissions nous tirer de notre imperfection, il faut au moins concevoir en soi un regret de ce qu'on ne le peut faire, et déclarer cela à la supérieure.

Quand Dieu nous fait la grâce de recevoir quelque petite pénitence de nos fautes, il la faut embrasser de grand cœur et reconnaître sa miséricorde envers nous, qui se contente d'une si petite pénitence, quoique nous ayons mérité l'enfer.

L'on ne peut assez reconnaître la grande charité qu'on nous fait de nous dire nos fautes; c'est le plus grand bien qu'on nous saurait faire.

Nous ne devons pas avoir de peine de nous voir pleines de fautes, mais il nous en faut beaucoup humilier.

Une religieuse qui a dit une parole contraire à sa condition doit trembler de toutes parts; Dieu pèse ses paroles plus que celles des gens du monde.

Une sœur laie doit grandement estimer sa condition, et se tenir bienheureuse de servir les autres; il faut qu'elle soit en la religion comme une personne morte, ne voyant et n'écoutant rien, et moins encore s'enquérant ou donnant son avis d'aucune chose.

Dieu humilie pour un temps les âmes, afin de les établir plus fermement en la vertu; mais enfin il les manifeste, quand il n'y a plus à craindre qu'elles s'élèvent.

En religion, il y en a d'imparfaites aussi bien que de parfaites, et Dieu le permet ainsi, afin de nous apprendre à fuir les unes et à imiter les autres.

Un jour que je déclarais mes besoins à un bon Père, il ne me dit que deux paroles, où il comprit tout ce qui est nécessaire au salut. « Faites le bien « que vous connaissez, et fuyez le mal que vous « voyez. » Avec cela, je m'en allai contente, et je trouvai qu'il m'avait tout dit.

Quand nous déclarons nos fautes, soit en confession, soit en conférence, celle qui fait plus de confusion doit être dite la première; car cela donne plus de lieu à la grâce.

Il vaut bien mieux s'appliquer à dompter ses passions, faire mourir sa nature et reconnaître le fond de son mal, que s'enquérir si soigneusement si nous n'allons point contre la perfection; car sous cette recherche il y a souvent de l'orgueil caché.

Ce qui luit comme un soleil dans le monde n'est qu'une bien petite étoile en religion; les plus grandes vertus du monde y paraissent comme rien.

Quand la supérieure reprend une sœur de quelque faute, il faut se l'imputer, parce que, bien que nous ne l'ayons pas commise, si nous eussions bien

prié Dieu pour cette religieuse, il lui eût fait la grâce de ne la pas commettre.

C'est une grâce et une miséricorde de Dieu de n'être pas attaché à une même disposition; car souvent l'âme, y étant engagée, ne trouve rien de bon que ce qu'elle fait, et trouble les autres qui ne marchent pas par son chemin.

L'âme qui s'abaisse et qui aime le mépris, ne cherchant que Dieu en la solitude de cette vie, peut en terre jouir des consolations du ciel.

L'âme qui ressent en soi un reproche intérieur lorsqu'elle a failli, doit tenir cela pour une grande faveur du ciel; et si elle vient à le laisser s'effacer, elle est en danger de perdre ce que Dieu lui voulait octroyer par ce moyen.

Il faut davantage parler aux âmes de la mortification et de la pratique des vertus que de l'oraison; car du même pas dont on marche en la vertu, on marche aussi en l'oraison.

La religieuse se doit estimer plus pauvre que ceux qui demandent l'aumône de porte en porte, parce qu'ils peuvent disposer de ce qu'ils ont, tandis que cela n'est pas permis à la religieuse; elle n'a que ce qu'on lui donne, et si on le lui ôtait, on ne lui ferait point de tort.

Étant encore bien jeune, je vis un jour tout le monde sous mes pieds, et j'aperçus manifestement que tout cela n'était rien au regard de Dieu.

Quand nous voyons de grands personnages tomber en quelque désastre, il ne s'en faut pas trou-

bler, mais adorer seulement les jugements de Dieu, qui sont toujours et en toutes façons très équitables.

Il n'y a point de mort subite pour les serviteurs de Dieu; ils sont toujours prêts et disposés à mourir.

Quand on voit quelque vertu qui nous manque, c'est orgueil de dire : Je la veux avoir à quelque prix que ce soit; mais il faut dire : Je prends la résolution d'y travailler; car ainsi nous parlons avec humilité et avec défiance de nous-mêmes.

L'âme humble est toujours vigoureuse, toujours prête à entreprendre de grandes choses, mais en se confiant en Dieu, et non en soi; car de soi elle n'attend rien, mais tout de Dieu; de sorte que l'humilité pusillanime n'est pas telle qu'il faut.

Quand nous faisons des fautes extérieures, ou que la nature vive fait quelque échappée, nous en devons être bien aises, car par là on connaît ce que nous sommes.

L'âme qui a des ressentiments lorsqu'on la reprend, et qui ne les peut empêcher, doit penser qu'ils proviennent de l'apostume d'orgueil qui est en nous.

L'âme présomptueuse est comme un bourbier ou une eau croupie. Lorsqu'on ne lui dit rien, elle ne sent rien, mais sitôt qu'on la remue en la prenant, elle est si infecte qu'on ne la peut supporter.

Celle-là ne se peut dire obéissante, qui manque seulement une fois à l'obéissance, parce que le

véritable obéissant obéit en tout temps, en toutes manières et en toutes choses, parfaitement, sans jamais y manquer.

Quand nous avons fait des fautes que nous avons peine à supporter, il les faut souvent rappeler en notre esprit, et les regarder pour nous confondre et nous humilier; cela se doit faire particulièrement quand nous avons bonne opinion de nous-mêmes.

Celui qui fait des fautes aux occasions qui se présentent, se trompe s'il pense n'en guère faire lorsque les occasions en sont fort rares, parce qu'à ce compte, si les occasions se présentaient plusieurs fois le jour, il commettrait en un jour plusieurs fautes.

La vraie religieuse doit toujours être disposée à trois choses : la première, à mourir; la seconde, à dire ses fautes; la troisième, à être reprise et avertie de qui que ce soit.

La condition de ceux-là est misérable, qui regardent en toutes leurs actions si on ne sera point mécontent d'eux, et s'ils ne perdront point l'opinion qu'on a d'eux; ils sont en continuelle inquiétude et captivité. Il se faut bien éloigner de cela, considérant en l'oraison quel mal c'est, et de quels biens l'âme se prive.

Le fondement de toute vertu est une droite, sincère, pure et simple intention vers Dieu en toutes choses.

C'est une grande croix de faire du bien à son

corps, et qu'il faille que cet ennemi de Dieu soit si à son aise et qu'on en ait tant de soin.

Il semble souvent à des âmes, si elles ne s'entremettent de tout, que sans leur parole et leur avis, les affaires ne se feraient pas bien; mais Dieu a bien d'autres voies pour accomplir ses volontés; ces âmes-là empêchent plus les affaires de Dieu qu'elles ne les avancent; et si elles se tenaient en repos, Dieu les ferait plus aisément réussir.

C'est vertu de demander à Dieu d'endurer sur la terre; mais ce l'est bien davantage de se laisser entièrement à sa disposition.

Les prieures ne doivent jamais introduire rien de nouveau dans leurs maisons; elles n'y sont pas pour cela, mais pour conserver ce qu'elles y ont trouvé.

L'âme qui met son principal soin à ne point faire de fautes extérieures, n'est point autrement à estimer; cela procède souvent d'orgueil. Il vaut mieux marcher avec une sainte liberté, joie et ouverture de cœur, parce que, si l'on fait quelquefois des fautes extérieures, cela sert beaucoup à humilier l'âme, et à la rendre plus docile et affable.

C'est un grand orgueil aux religieuses de faire jugement des prédicateurs, et de dire : Celui-ci, ou celui-là prêche mieux; c'est une marque de mauvaise disposition intérieure, puisqu'il faut tant de façons pour leur faire goûter la parole de Dieu.

Il ne faut point regarder les dons et les grâces extraordinaires que Dieu nous fait, sinon pour en

tirer la pratique des vertus et avoir la vue de nos imperfections; car la lumière qui ne fait point ces effets dans l'âme doit être tenue pour suspecte.

L'oraison et dévotion qui n'aboutit point à la pratique des vertus, est une dévotion en l'air et en l'imagination.

L'un des grands biens de la vie religieuse est que les vertus les plus signalées entre les séculiers paraissent comme rien dans les ordres réformés et bien réglés.

Il y a grande différence entre les larmes de vraie contrition ou de pure dévotion, et celles de propre satisfaction; parce que celles-ci ne nettoient point le fond de l'âme, tandis que les autres le purifient et font prendre une forte résolution de dompter les passions et de s'adonner à la vertu.

Tant qu'une âme est occupée à regarder les actions et les fautes d'autrui, il est impossible qu'elle s'avance jamais dans la vertu.

Ce n'est point la beauté du corps qui orne la religieuse; mais la modestie en son maintien extérieur édifie grandement le prochain.

Dieu montre bien ce qu'il est en ce qu'il avance quelquefois les âmes par les choses mêmes qui semblent les reculer; il les manie de telle façon qu'il les élève par leurs chutes.

Il faut voir du fruit en l'âme à mesure qu'elle communie; autrement il ne lui faut pas permettre de communier si souvent.

Les tentations sensuelles viennent ou de nature,

ou d'habitude, ou du malin esprit; les dernières se guérissent par l'oraison et par la fréquentation des sacrements; les autres sont plus difficiles à guérir, mais celles de nature s'en vont par l'austérité et l'abstinence, celles d'habitude par la fuite de toutes sortes d'occasions.

Lorsque nous voulons reprendre quelqu'un, il faut nous mettre du nombre de ceux qui ont failli, comme si nous avions commis la même faute; la répréhension en est plus douce, et réussit mieux.

C'est une lourde tromperie en un pécheur de faire fonds sur la miséricorde divine, au milieu des reproches intérieurs qu'il ressent lorsqu'il commet ses péchés.

Un Ordre religieux en lequel on ne renvoie jamais de novice n'est pas bon, car celles qui entrent ne sont pas toutes appelées de Dieu.

C'est une porte pour perdre bientôt la religion, de ne prendre pas assez garde à celles qu'on reçoit; on pense faire du bien à l'âme en particulier, mais on fait de grands maux à l'ensemble de la religion.

Ce qu'une religieuse doit grandement redouter, c'est d'être du nombre de ces religieuses qui vont par habitude ou routine aux actions de la religion, sans esprit intérieur.

Dieu n'a que faire de nos œuvres; mais il veut que nous nous mettions en devoir de les faire, et c'est une chose dure et pénible à l'âme d'être hors de son devoir envers Dieu.

Nous ne sommes en effet que ce que nous sommes devant Dieu; et pourquoi voulons-nous d'ordinaire paraître aux créatures autres que ce que nous sommes devant le Créateur?

Il est bon que l'âme se travaille et ait soin de ne déplaire point à Dieu; car en ne lui déplaisant pas, nous lui sommes agréables.

L'amour-propre se jette partout; toutes nos bonnes œuvres en sont ordinairement remplies, quoique notre esprit ne le reconnaisse pas.

Comme on ne doit pas commencer sa maison par la cime, mais par le fondement, ainsi ne doit-on prendre le vol pour s'élever en Dieu, qu'on n'ait jeté de profondes racines de mortification; Dieu ne manque point de nous élever quand nous ne manquons point à nous mortifier.

Il faut être grandement retenu et difficile à croire que les visions, prédictions et extases soient des effets de l'esprit de Dieu, parce que les véritables sont le partage du petit nombre, et les fausses celui d'une infinité de personnes.

Il ne faut point laisser passer les occasions de mépris; et quoiqu'il ne faille rien faire pour se rendre méprisable, cependant, si cela arrive, il en faut remercier Dieu comme d'un très grand bien qu'il nous fait.

Il faut excuser les fautes et les défauts de notre prochain; car par ce moyen on ne parlera jamais mal de personne.

Quand en une communauté il y a de la divi-

sion, ceux qui remettent en état et réconcilient les esprits, font mieux que ceux qui pensent avoir raison de leur côté.

Un monastère doit donner tout pour avoir un esprit qui a vocation d'y entrer, et négliger des monts d'or que présenterait celui qui n'y a aucune vocation.

Un prédicateur uni à Dieu et animé de son zèle, fait plus de fruit que cent autres; et un petit nombre de personnes qui auraient l'esprit apostolique, embraseraient encore le monde de l'amour de Dieu, comme ont fait les Apôtres.

L'amour-propre, les recherches secrètes, la sensualité des dévotions produisent dans les âmes des effets que le monde admire beaucoup; mais en réalité, cela n'est rien du tout.

Il y a peu d'âmes parfaitement dégagées; mais celles qui le sont, sont grandement à estimer.

L'esprit de Dieu n'est point oisif; il faut apprendre à trouver Dieu en l'action aussi bien qu'en l'oraison.

Les personnes qu'on qualifie de spirituelles, et qui ne veulent rien faire, sont plutôt charnelles que spirituelles; tout leur fait n'est qu'amour-propre.

Voilà une partie des enseignements les plus notables que la Bienheureuse donnait aux âmes qui l'abordaient, et au moyen desquels elle a fait un tel profit, qu'on la peut à bon droit qualifier la mère des âmes, tant de celles qui vivent en reli-

gion que de celles qui demeuraient au monde. A ces dernières elle donnait pareillement des avis admirables touchant leur conduite dans le monde et dans le mariage; car ayant passé par l'un et l'autre et y ayant été assistée de la grâce de Dieu, elle a eu lumière pour savoir comment il s'y fallait comporter. Mais comme les avis qu'elle donnait aux personnes mariées ne regardaient que les choses temporelles, je n'ai point jugé à propos de les insérer ici. Seulement je dirai que ceux qu'elle instruisait durant sa vie, sont depuis sa mort si vivement impressionnés de ses instructions, qu'elle leur semble être encore avec eux à les instruire, et ils portent ses enseignements si profondément gravés en leur mémoire, qu'ils ne les peuvent oublier, non plus qu'elle.

CHAPITRE XVII.

DES TÉMOIGNAGES RENDUS A SA VERTU ET A SA SAINTETÉ PAR TOUTES SORTES DE PERSONNES.

Les grandes et admirables vertus que nous avons remarquées en sœur Marie de l'Incarnation l'ayant fait briller en son temps comme un soleil en plein midi, ce n'est pas merveille si toutes sortes de personnes, rois, princes, prélats, religieux, séculiers, hommes, femmes, grands et petits en ont rendu de magnifiques témoignages.

Le vénérable Père Coton, de la Compagnie de Jésus, rapporte que le feu roi Henri le Grand faisait un tel cas de sa vertu qu'il n'en parlait qu'avec éloge et respect; et un jour, en parlant d'elle, il l'appela bienheureuse. Quand Sa Majesté gagnait au jeu quelque argent, elle lui en envoyait souvent une bonne partie pour la distribuer en œuvres pieuses. Un jour, comme nous l'avons dit, quelques malveillants ayant fait courir un mauvais bruit sur le roi par Paris, aussitôt qu'il fut revenu de Fontainebleau, il envoya vers elle le Père

Coton, pour l'assurer que ce bruit était faux et la prier de ne le pas croire, car il l'avait en une telle estime qu'il lui suffisait que cette Bienheureuse ne crût point cette calomnie. La reine, mère du roi, se recommandait à ses prières; elle prenait la peine de l'aller voir en sa chapelle de Saint-Gervais, et lui parlait fort familièrement. L'estime et le cordial amour que cette grande reine portait à cette Bienheureuse, rejaillissait jusque sur ses filles, et lorsqu'elle entrait au monastère de l'Incarnation, elle voulait les voir les premières, principalement la mère Marguerite du Saint-Sacrement. Et comme les religieuses ont leur voile sur leur visage en parlant aux séculiers, Sa Majesté prenait la peine de lever le voile de cette mère, afin de la mieux reconnaître et de lui parler plus familièrement.

M. le duc de Nevers vint voir cette Bienheureuse jusqu'à Pontoise, pour recommander à ses prières son entreprise pour la défense et l'agrandissement de la foi catholique. La princesse sa femme, l'une des plus vertueuses que notre siècle ait portées, vint la visiter aussi à Pontoise. Les autres princesses et dames de la cour ne leur cédaient en rien touchant l'estime qu'elles avaient de sa vertu et sainteté. Elles la visitaient, lorsqu'elle était dans le monde, et lui communiquaient leurs plus importantes affaires; elles louaient ses actions en toutes les compagnies, et se tenaient même heureuses d'être recommandées à ses prières. Après

sa mort, plusieurs d'entre elles ont voulu avoir de ses reliques, les unes de son voile, les autres de son scapulaire. Les religieuses de Pontoise ayant donné son chapelet à Madame la marquise de Meignelay, cette dame allant voir la reine mère au château de Blois et lui disant qu'elle avait ce chapelet, Sa Majesté le lui demanda pour le porter en souvenir de la Bienheureuse.

Nous avons vu semblablement combien le peuple l'estimait durant sa vie, s'attroupant quelquefois par les carrefours des rues pour la voir passer. Dans toutes les compagnies de la ville de Paris, on ne faisait autre chose que parler d'elle; et quoiqu'il y en eût qui trouvaient mauvaise l'entreprise de fonder des Carmélites en France, et qu'elle eût fait venir des mères d'Espagne pour donner commencement à l'Ordre, néanmoins, pour ce qui la concerne, sa vertu et sa réputation étaient si saines et en telle vénération partout que personne n'eût osé aller à l'encontre. Si donc la voix du peuple est celle de Dieu, on peut aisément conjecturer la grandeur de ses mérites au ciel.

Mais outre tout cela, les plus grands et célèbres personnages de la France, tant religieux que séculiers, qui l'ont vue et pratiquée, et qui ont conversé familièrement avec elle, en ont rendu depuis sa mort d'amples témoignages. Le Révérend Père Coton ayant su sa mort, en parle de la sorte : « J'ai reçu les lettres qu'il vous a plu m'écrire, « particulièrement la dernière, touchant l'heureux

« décès du modèle le plus achevé des âmes d'élite « de notre temps, de ma connaissance, et de son « sexe. Béni soit celui qui l'avait choisie et pré- « venue *in misericordia et miserationibus!* Je pense « souvent à elle avec beaucoup de respect envers « l'œuvre de Dieu, et j'ai beaucoup de confiance « en sa charité. » En une autre lettre écrite depuis, il dit qu'il faut consigner les merveilles qu'il a plu à la divine bonté opérer en l'âme de feu Mademoiselle Acarie, les donner au public et en édifier l'Église. *Etenim sacramentum regis abscondere magnum est, Dei autem mysteria revelare et confiteri honorificum.* Et à la fin, il proteste qu'une des grandes obligations qu'il a à Dieu est de lui avoir donné la connaissance d'une telle âme et la familière communication avec elle. Et « s'il y a quelque chose dont je puisse, dit-il, être « coupable, c'est de n'en avoir tiré le profit que « je pouvais et devais. Plaise à Dieu que je le fasse « du moins en remémorant ce que nous en avons « aperçu, et qu'il daigne nous octroyer par les « prières et mérites de cette sienne épouse la grâce « de coopérer à ses faveurs. »

Le vénérable Dom Sans de Sainte-Catherine, de l'Ordre des Feuillants, dans une de ses lettres en parle ainsi : « J'ai reçu la lettre par laquelle « vous m'écrivez la mort de sœur Marie de l'Incar- « nation, mort que je sens bien avant dans mon « esprit, parce que l'Église militante, qui a tant « de besoins et de nécessités, est privée de la plus

« vertueuse et parfaite âme que j'aie jamais vue, « entendue et connue. Je confesse que si j'avais « le discernement et l'esprit que je n'ai point, « j'eusse connu en elle plus de bien et de sainteté « encore. Ceux qui ont comme elle l'esprit de « Dieu, et qui l'ont pratiquée, peuvent la procla- « mer plus sainte et plus vertueuse. Si j'avais l'au- « torité en l'Ordre où elle est morte, je lui don- « nerais la sépulture séparée des autres, et je « mettrais son corps en quelque lieu couvert et « élevé de terre pour le conserver et honorer da- « vantage, à la façon d'Italie, où il y a plusieurs « corps qu'on conserve comme cela, parce qu'ils « méritent la béatification et la canonisation. Je ne « pense pas commettre excès en ceci; car je parle « d'une âme qui était humble jusqu'à l'extrémité, « patiente indiciblement, comblée de charité, qui « ne parlait jamais mal de personne, qui hono- « rait tout le monde, qui couvrait les fautes d'au- « trui tant qu'elle pouvait et les excusait, qui ne « commettait jamais une légèreté, qui ne profé- « rait jamais une parole inutile, qui était toujours « avec Dieu, unie à Dieu, dépendante de Dieu, et « qui ne faisait point un pas sans lui, tant elle lui « était fidèle et avait l'âme bien réglée. » En un autre lieu le même Père, poursuivant ses louanges, parle en ces termes : « Cette Bienheureuse « était si grande en capacité de nature et en ex- « cellence de grâce, et avait si abondamment l'es- « prit de Dieu qui la régissait et possédait, que si

« saint Jérôme vivait et voulait écrire sa vie, il « dirait d'elle ces paroles qu'il a dites de sainte « Paule : « Si tous les membres de mon corps « devenaient langues, et que tout ce qui est en « moi parlât, je ne dirais rien encore qui soit di- « gne de ses vertus, et je demeurerais grande- « ment en deçà de ce qu'il en faudrait dire. »

Maître Jacques Gallemant, docteur de Sorbonne et l'un des supérieurs de l'Ordre des Carmélites, avec lequel cette sainte a beaucoup conversé lorsqu'elle était sur la terre, en parle ainsi en un mémoire ou abrégé de ses vertus, envoyé aux religieuses de l'Ordre, incontinent après son trépas : « Je désirerais que Dieu répandît sur moi ses lu- « mières, afin que pour sa gloire, l'édification « de l'Église, la conversion des pécheurs et la « confusion des réprouvés, je pusse dignement « représenter quelques-unes des grâces et vertus « qui ont paru en cette âme, non seulement depuis « qu'elle fut placée en l'Ordre de la Sainte Vierge « Mère de Dieu, mais même dès le temps où, en- « gagée dans les liens du mariage, occupée en la « conduite d'une grande famille, traversée par « diverses affaires et tribulations qui suivent or- « dinairement le mariage, importunée par la vi- « site de diverses sortes de personnes, elle a été si « fidèle à correspondre aux grâces que Dieu fait « habituellement à ses intimes et fidèles servi- « teurs, qu'elle a été un exemplaire de toutes ver- « tus, non seulement à ceux du monde, mais

« même aux plus grands religieux et saintes reli-
« gieuses de ce siècle, qui l'ont vue et admirée,
« confessant ingénument qu'ils n'avaient ni vu,
« ni ouï rien de pareil dans les solitudes des mo-
« nastères, ni qui en approchât. » Et sur la fin il conclut, parlant de sa qualité de fondatrice de l'Ordre des Carmélites : « Oh! quelle bénédiction
« de Dieu sur cette âme, qui a été cause que tant
« de bonnes filles qui voyaient peu de retraites
« où elles pussent servir Dieu dans la perfection
« religieuse, jouissent maintenant par son moyen
« de ce grand bien! L'Apôtre dit que ceux qui
« sèment peu recueillent peu, et que ceux qui
« sèment beaucoup font une grande moisson. Or
« ceux-là sèment beaucoup qui donnent l'établis-
« sement à des religions où Dieu est servi avec
« perfection. C'est pourquoi cette Bienheureuse
« ayant donné commencement à ce bel Ordre, où
« tant d'âmes se sont courageusement enrôlées, a
« semé beaucoup, et aujourd'hui recueille là-
« haut une moisson fort abondante. »

Le Père Binet, recteur de la maison professe de la Compagnie de Jésus à Paris, dit : « Je ne pense
« pas que personne puisse bien parler de sœur
« Marie de l'Incarnation, sinon elle-même. Sa pro-
« fonde et très solide humilité a été le voile qui a
« couvert le *Sancta Sanctorum* de son âme, où
« certes Dieu prenait un singulier plaisir; de fa-
« çon que je crois que le plus savant n'en a guère
« su, à cause du soin incroyable qu'elle avait de

« couvrir les grâces que Dieu lui faisait sans cesse, « grâces fort éminentes et par-dessus le commun. « Je n'ai jamais connu personne en qui on vît « plus clairement ce que saint Denis appelle *di-* « *vina patiens*, c'est-à-dire qu'elle souffrait plu- « tôt qu'elle n'agissait, étant prévenue continuel- « lement de telles lumières et de si abondantes « faveurs du ciel, et ayant Dieu si présent en son « âme, que si elle ne s'en fût détournée, elle fût « souvent tombée en extase, et ravie hors d'elle- « même. »

Le Père Pacifique, de l'Ordre des Pères Capucins, en parle ainsi en une de ses lettres : « Je ne savais « pas la mort de celle que je crois avoir heureuse- « ment vécu, être plus heureusement morte, et être « très heureusement vivante, pour l'avoir toujours « vue vivre, selon ce que j'en ai pu connaître, con- « formément à la vie et imitation de Notre-Seigneur; « car il me semble qu'elle l'a imité en son corps « douloureux, en son âme et en son esprit joyeux, « selon les grâces qu'elle avait reçues de lui. J'ai « toujours vu, ce me semble, cette bienheureuse « âme portée généralement et particulièrement à « la fuite de tout mal de coulpe, et je ne l'ai ja- « mais vue refuser de souffrir aucun mal de peine. « Elle pratiquait une vraie vie contemplative, pour « elle et pour le salut des autres; comme aussi « une vraie vie unitive, adhérant à Dieu, pour « n'avoir avec lui qu'un esprit, un vouloir et un « non-vouloir. »

Dom Sublet, de l'Ordre des Pères Chartreux, qui l'a fréquentée au monde plus de trente ans, écrit en ces termes : « La vertu de la bienheureuse « sœur Marie de l'Incarnation a été telle, que ses « actions ont été remarquées comme un continuel « miracle, lequel Dieu a voulu manifester en elle « pour témoigner sa magnificence envers ceux « qui lui sont fidèles. Toutes ses actions ont été « pleines de chasteté, de pureté, de candeur, « de charité, et tellement unies à Dieu que plu- « sieurs fois, lui parlant de quelque bonne œuvre « à faire ou qu'elle avait faite, elle en donnait une « décision et des conseils si solides que tout y « réussissait fort bien. »

Le Père Eustache de Saint-Paul, docteur de Sorbonne et religieux en l'Ordre des Pères Feuillants, dit d'elle : « La mort de notre très chère et très ho- « norée, mais maintenant bienheureuse sœur Marie « de l'Incarnation ne m'a pas moins consolé qu'af- « fligé. La seule souvenance de cette sainte âme, « spécialement depuis son départ de ce monde, « me donne grande consolation, si bien que je ne « puis me persuader qu'elle soit dans le purga- « toire, et me sens retenu au *Memento* des morts « de la mettre au nombre des autres. Les grands « travaux qu'elle a soufferts durant sa vie, et par- « ticulièrement dix semaines avant sa mort, lui « ont été, à elle qui aimait beaucoup, un plus que « suffisant purgatoire. Les grâces et vertus que « j'ai admirées en elle n'étaient pas ordinaires. Il

« y avait quelque chose d'éminent assez aisé à re-
« connaître; et même lorsque Notre-Seigneur,
« soustrayant quelquefois le concours actuel de
« sa grâce extraordinaire, permettait qu'elle tom-
« bât légèrement dans quelques petites infirmités
« et faiblesses de la nature et de son sexe, elle
« n'en tirait pas moins de profit que de la grâce
« même pour s'affermir en l'humilité, qu'elle avait
« en un degré très éminent. »

A ces témoignages, je ne dédaignerai point d'ajouter celui de la mère Agnès de Jésus, qui a été sa garde tout le long de sa dernière maladie, et qui, comme témoin oculaire de sa plus grande et admirable souffrance, doit être de grand poids. « Je ne la pouvais voir, dit-elle, sans voir Dieu en « elle par communication. Elle n'eut jamais plus « l'esprit en Dieu, ni plus occupé de lui en toute « sa vie, qu'elle ne l'eut pendant l'espace de deux « mois et demi que dura sa dernière maladie. Je « ne la pouvais voir sans une profonde révérence « intérieure, considérant en elle une habitation « et continuelle inspiration de Dieu par une ma- « nière bien relevée au-dessus du commun, et de « sa part une si vraie et si entière disposition à « recevoir cette divine et continuelle opération « sans résistance quelconque, qu'elle était en la « main de Dieu, lequel faisait d'elle tout ce qu'il « voulait, comme d'une âme déjà tout à lui. Il « me semble que pour parler quelque peu digne- « ment de ses admirables vertus, il me faudrait

« quelque participation de l'esprit qu'elle avait « en les pratiquant. Je crois aussi que sa grande « et très rare humilité a fait qu'elle a caché tout « ce qu'elle a pu de ses vertus, et qu'elle n'en mon- « trait que le moins qu'elle pouvait, et rien que « vertu commune, ayant en toutes ses actions un « très grand soin que l'on ne vît en elle autre « chose. C'est pourquoi il m'a semblé que tout ce « qu'on en peut dire n'est rien auprès de ce qui « demeure caché. »

Ces témoignages suffiront pour nous assurer des grandes vertus et grâces singulières de cette Bienheureuse. Si nous en eussions voulu davantage, chacun de ceux qui l'ont connue eût tenu à grand bonheur et honneur de dire ce qu'il en a vu et remarqué en conversant avec elle ; mais sa vie et les œuvres qu'elle a faites, tant à Paris qu'en plusieurs autres villes, proclament assez la grandeur de ses vertus extraordinaires.

DES CHOSES MIRACULEUSES

ARRIVÉES APRÈS LA MORT DE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

CHAPITRE PREMIER.

COMMENT ON COMMENÇA A SENTIR DES ODEURS FORT SUAVES A SON TOMBEAU ET PAR TOUT LE MONASTÈRE DE PONTOISE, ET DEPUIS EN DES LIEUX FORT ÉLOIGNÉS.

La mort de sœur Marie de l'Incarnation avait laissé le monastère de Pontoise en grande solitude et tristesse. Toutes pleuraient amèrement leur perte, bien qu'à cause de leur vertu elles se résignassent aux arrêts de la divine volonté, qui tient également entre ses mains la vie et la mort; néanmoins le cordial amour qu'elles portaient à la Bienheureuse, la vue qu'elles avaient de ses admirables vertus, et le grand fruit qu'elles remportaient de sa conversation, leur faisaient oublier souvent cette résignation. Il semblait que tandis que le

ciel se réjouissait de l'avoir, tout l'Ordre, et principalement ce petit monastère, était comme revêtu de deuil; disant que la lumière de l'Ordre était éteinte, et qu'on allait entrer en d'épaisses ténèbres. Les principales religieuses allaient par le monastère la vue baissée, sans même s'entreregarder, et lorsqu'elles se retrouvaient aux lieux et heures où elles pouvaient parler, la douleur privait quelques-unes de cette récréation, aussi bien que de la conversation mutuelle; au moins n'avaient-elles pas la même ouverture de cœur qu'auparavant.

La mère Marie de Saint-Joseph, prieure, me dit alors avec abondance de larmes qu'elle ne savait comment elle était, et qu'elle ressentait un si grand délaissement intérieur qu'il lui semblait que jamais elle ne reviendrait à la sérénité de son esprit. La mère Agnès, percée tout à fait jusqu'au cœur, se tenait le plus souvent comme une autre Madeleine près du tombeau de la Bienheureuse, pleurant celle qu'elle avait tant chérie et qu'elle aimait encore fort tendrement à cause de ses grandes vertus. Toutes les sœurs n'étaient pas moins affligées que ces deux bonnes mères. On s'efforçait de les consoler; mais cette consolation ne les touchait point, parce que la plaie était toute fraîche. On leur envoyait demander de beaucoup de lieux quelque chose d'elle, comme de ses vêtements, de son voile, de ses cheveux, qu'un chacun tenait fort chers et comme des reliques;

mais cela, au lieu de les réjouir, les attristait davantage, en leur montrant clairement la perte qu'elles venaient de faire.

Néanmoins, peu de temps après, cette tristesse se changea en une incroyable joie, lorsqu'elles virent, par les effets extraordinaires qui suivirent cette mort, que la Bienheureuse ne les abandonnait pas, mais au contraire qu'elle leur était dans le ciel une puissante avocate, qui leur obtiendrait toutes les grâces nécessaires à leur condition. Ceci arriva de cette sorte.

Quelques jours après sa mort, l'on commença à sentir dans la chambre où elle mourut une forte odeur, qui se répandit depuis par toute la maison, à diverses reprises, et qui s'y sent encore à présent. Tantôt l'une la sent, tantôt l'autre, et il ne se passe guère de jours que quelqu'une des sœurs n'en soit favorisée. On la sent quelquefois sur son tombeau, et d'autres fois en divers lieux de la maison. Elle dure peu à chaque fois; et néanmoins, aussitôt qu'on la sent, elle porte les âmes à Dieu, et elles en reçoivent de grandes consolations. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que deux ne la sentent pas à la fois d'ordinaire; car il arrivera que deux ou trois étant ensemble, l'une la sentira, et les autres non; et quelquefois la communauté étant assemblée, il n'y en aura qu'une ou deux qui la sentiront.

La veille de Saint-Laurent de l'année où elle mourut, la mère Marie de Saint-Joseph, prieure,

étant sur son tombeau, eut désir de voir ce corps, quoiqu'il n'y eût pas moyen, puisqu'il était couvert de terre. En même temps il lui vint à l'esprit que cette vue ne la consolerait pas, puisque ce corps devait être corrompu et sentir mauvais. A l'instant elle sentit une odeur très suave qui lui semblait venir du tombeau; et regardant autour d'elle pour voir s'il n'y avait point de cassolette, ou rien qui sentît bon, l'odeur s'augmenta de telle sorte qu'il lui sembla que l'air en était tout rempli, et cette odeur dura assez longtemps.

Un jour, sur l'heure des matines, les religieuses étant au chœur sentirent une très suave odeur, qui se répandit aussitôt par toute la maison. L'on vint dire à la prieure que l'on n'avait point encore senti rien de pareil, et qu'il fallait que l'on eût brûlé des parfums. Elle sortit du chœur, et regarda partout si elle ne verrait rien qui pût causer cette senteur. N'en trouvant point de cause, elle fut à la cellule d'une sœur qui était malade et à laquelle elle avait commandé de se coucher. Elle lui demanda si elle n'avait rien brûlé qui eût senteur de parfum; l'autre dit que non, de quoi la prieure fut fort contente, voyant manifestement la visite et assistance de cette Bienheureuse. Cette sœur, quoique infirme, demanda licence de sortir hors de sa cellule pour voir si elle la sentirait; elle sentit cette odeur pendant bien une demi-heure avec telle abondance qu'il lui était facile de la bien discerner. Cela laissa en l'esprit de toutes les religieuses un

grand recueillement intérieur; de sorte que la plupart demandaient de passer la nuit en oraison, disant que cela leur serait fort facile à cause de la disposition qu'elles ressentaient en leur intérieur; mais la prieure ne le leur voulut point octroyer, craignant que quelqu'une ne tombât malade. Il est à remarquer que celle qui sortit de sa cellule s'en alla sur le tombeau de sœur Marie de l'Incarnation, où elle fut bien une heure et demie, ressentant par intervalles non seulement cette bonne odeur, mais aussi la présence de cette Bienheureuse, qu'elle voyait au commencement se reculer d'elle, et après s'en approcher. Cette religieuse avait par mégarde laissé dans sa cellule un bout de chandelle qui brûlait en un chandelier de carton, à l'entour et au dessous duquel il y avait force papiers, suffisants pour embraser non seulement sa cellule, mais même toute la maison. Lorsqu'elle revint, après avoir passé ce temps-là au tombeau de la Bienheureuse, elle trouva la chandelle brûlée, la mèche éteinte et sèche, quoique le suif fût fondu à l'entour du chandelier de carton, et celui-ci en son entier, bien qu'il eût passé par le feu aussi bien que tous les papiers; ce qu'elle regarda comme un évident miracle.

Le jour de la Dédicace, qui tombe la semaine devant la Nativité de Notre-Dame, après qu'on eut porté en l'ermitage le tableau de la sainte mère Thérèse que cette Bienheureuse avait en sa cellule durant sa maladie, cette céleste odeur fut sentie

environ trois heures et demie de toute la communauté; les sœurs en furent grandement étonnées, et en ressentirent dans leur intérieur une grande ferveur. Le jour de son bout de l'an, les religieuses ayant désir de l'honorer en parsemant de fleurs son tombeau et les lieux d'alentour, furent soudainement étonnées de sentir cette odeur se répandre par toute la maison, et cela avec tant de force qu'elles dirent : « Il n'est point besoin de « fleurs ni de parfums; cette odeur sent bien meil« leur, et honore sa mémoire bien davantage. » Elles se trouvèrent toutes en telle dévotion qu'elles disaient : « Elle nous récompense déjà du désir « que nous avons de l'honorer. »

Cette sainte odeur sortit jusque dans l'église, si bien qu'elle fut sentie par l'une des tourières de dehors, qui assura qu'elle ne savait plus alors où elle en était. Un matin, durant les heures, allant accommoder la lampe devant le Saint-Sacrement, cette même odeur lui revint d'une telle manière, qu'elle se mit incontinent à genoux et invoqua cette Bienheureuse. Une telle ferveur avec un grand désir d'humilité lui furent alors si fortement imprimés en l'âme, qu'elle fut ravie au-dessus d'elle-même, quoiqu'elle ne le reconnût pas; et elle dit aux sœurs, en leur rapportant ce qui lui était arrivé, que si elle eût su ce que c'était que d'être ravie, elle l'eût alors été, tant son recueillement intérieur était grand. Elle s'occupa à rendre grâces à Dieu de ce qu'il lui plaisait

de manifester sa sainte, et elle parlait avec des paroles si fortes et significatives de la gloire des saints, qu'elle jetait en admiration celles qui l'écoutaient. Elle assura que quand elle vivrait encore cinquante ans, elle ne pourrait aucunement oublier ce qu'elle avait expérimenté en cet instant, et que si Dieu lui continuait toujours la disposition d'esprit causée par cette odeur, elle ne l'offenserait jamais. Depuis elle a encore ressenti par trois fois cette même odeur, mais non pas si fort qu'auparavant.

Un honnête homme de Normandie, fort affectionné à l'Ordre des Carmélites et particulièrement au monastère de Pontoise, vint à l'église entendre la messe d'un grand serviteur de Dieu. Durant la messe, il sentit cette odeur de telle sorte qu'il fut comme contraint d'incliner sa tête contre la terre, tant était grande la force de cette sainte odeur, et il s'en alla avec intention de fonder un monastère de l'Ordre, où quelques-unes de ses parentes désiraient se faire religieuses.

Cette odeur ne s'est pas fait seulement sentir à Pontoise, mais aussi dans les couvents des provinces et villes bien éloignées. En celui de Bourges, elle fut sentie en cette façon : la prieure du monastère, ayant reçu deux tableaux de cette Bienheureuse, les fit porter en deux ermitages dédiés à la Sainte Vierge Mère de Dieu et à la sainte mère Thérèse, et elle commanda qu'en la procession on chantât le *Te Deum laudamus*, pour remercier Dieu des grâces

qu'il lui avait accordées.Les religieuses sentirent cette odeur très suave, les unes plus, les autres moins, et quelques-unes point du tout. Il y eut entre autres une novice qui dit n'avoir jamais senti rien de si bon; et en disant cela, de grosses larmes de dévotion lui sortaient des yeux; elle assura aussi que les deux premières nuits qui suivirent son entrée en la maison, elle l'avait sentie. Une autre novice, appréhendant d'être reprise en chapitre et se recommandant pour ce sujet à cette Bienheureuse, fut surprise de cette divine odeur, et reçut à l'instant une grande facilité à s'accuser et à dire ce qu'elle appréhendait. Plusieurs autres fois, se recommandant à elle, elle sentit cette même odeur, comme aussi quelques autres sœurs de ce même monastère.

Entre autres, il y en eut une qui, l'ayant une fois priée depuis sa mort pour quelque besoin qu'elle avait, s'en trouva fort aidée, et sentit à diverses reprises cette céleste odeur. La première fois fut lorsque la prieure lui dit que la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation avait fait un miracle, dont nous parlerons incontinent; la seconde, lorque la même mère fit faire la procession en l'ermitage de la Vierge, et mettre sur l'autel quelque chose qui avait servi à notre Bienheureuse durant sa vie. Cette sœur, la priant, sentit soudainement une très suave odeur; et elle comprit d'où elle venait; car il lui semblait que cette Bienheureuse était proche d'elle, la reprenant de plusieurs

choses, et particulièrement de deux auxquelles elle ne pensait point; l'une était le peu de reconnaissance qu'elle avait de la miséricorde que Dieu lui avait faite de l'avoir mise en un si saint Ordre, l'autre, qu'elle se négligeait dans les actions de la sainte religion; et elle lui montra de quel bien elle se privait, faute de les faire avec un esprit intérieur. Elle demeura aussi confuse que si la prieure lui eût fait cette réprimande en plein chapitre, et elle ne put dire autre chose, sinon qu'il lui plût de l'aider. Cette religieuse ressentit alors en soi une si grande confiance que la Bienheureuse le ferait, qu'elle n'en pouvait aucunement douter; et elle se trouva tellement portée à la pratique des vertus, qu'elle remarquait en elle-même un très notable changement arrivé en cet instant. Et quand depuis il lui survenait quelque répugnance aux actions de la religion, elle sentait une odeur passagère, et comme si on lui eût dit sensiblement en son cœur : « C'est en ces petites « occasions qu'il faut courageusement pratiquer « la vertu. »

Au monastère de Châlon-sur-Saône, toutes les religieuses ont senti par deux diverses fois cette même odeur, et ont une très particulière dévotion à cette Bienheureuse, n'hésitant point à la prier en leurs nécessités.

En celui de Dieppe, la mère prieure, déployant un jour quelque chose qui lui avait été envoyé de Pontoise et qui avait servi à sœur Marie de l'Incar-

nation, sentit quelque chose d'extraordinaire en elle-même, qui la portait à une dévotion plus fervente qu'auparavant.

En celui de Nevers, le jour de Saint-Michel dernier, cette odeur fut sentie si fortement et sensiblement par les novices en entrant au chœur pour dire complies, qu'elles s'écrièrent toutes : « Cette maison est pleine de Dieu; notre bien-« heureuse sœur Marie de l'Incarnation nous a « visitées. » Les autres sœurs, sentant cette odeur, crurent qu'on avait peut-être mis en la chapelle des roses ou des œillets; elles le demandèrent au prêtre qui en a la charge et il leur dit que non. Cette odeur dura tout le long de matines, et donna un incroyable contentement à toutes les religieuses, avec de courageuses résolutions de s'adonner à la vertu plus qu'auparavant.

Un certain bachelier en théologie, après qu'on lui eut montré une petite partie du voile et du vêtement de cette Bienheureuse, sentit à l'instant une telle odeur qu'il pensait être au milieu de toutes sortes de parfums; cette odeur lui dura l'espace de deux ou trois heures, et il lui semblait que l'air par où il passait en était tout rempli. Un grand serviteur de Dieu, parent de notre Bienheureuse, et qui avait fort familièrement conversé avec elle durant sa vie, disant la messe à Pontoise en l'église des Carmélites, sentit durant sa messe une odeur si forte qu'il proteste n'en avoir jamais senti de pareille; et il dit que cette odeur venait

du côté du monastère où le corps de cette Bienheureuse est enterré.

Je n'aurais de longtemps terminé si je voulais nommer toutes les personnes qui ont ressenti cette divine odeur, comme religieux (entre autres le Père Sans, général des Feuillants), prêtres, docteurs, conseillers, dames de la cour, et plusieurs autres; mais ce que nous avons dit suffit pour nous faire pleinement connaître la sainteté de cette Bienheureuse et la grandeur de sa gloire.

CHAPITRE II.

COMMENT PLUSIEURS SE SONT TROUVÉS INTÉRIEUREMENT SOULAGÉS PAR SON INTERCESSION.

Les nouvelles de la mort de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation ayant été portées par les couvents de France, chacun d'eux s'acquitta de son devoir par rapport aux prières ordonnées par les constitutions. Tous lui rendirent ce dernier office avec une très grande affection; néanmoins les religieuses du couvent de Dôle, au comté de Bourgogne, surpassèrent tous les autres. Elles firent à la défunte un office digne d'être ici inséré; car il montre le sentiment que toutes avaient de la gloire de son âme, et que ce qu'elles faisaient était une action de grâces plutôt que des suffrages et des prières pour une personne décédée. Elles firent cet office avec une si grande solennité, qu'il ressemblait plus à la réception d'une fille à profession qu'à l'office d'un mort. Tous les autels de l'église furent fort bien parés, et ceux de la maison furent tous parsemés de fleurs; on en jeta

même par tout le chœur des religieuses, comme aussi en l'église de dehors; on mit des parfums qui rendaient une odeur très suave sur l'autel, où il y avait six gros cierges de cire blanche allumés, et autant dans le chœur. Les religieuses avaient leurs manteaux blancs, et faisaient cet office avec tant de solennité et de gravité que toutes dirent n'avoir auparavant rien vu de pareil. Elles prièrent encore le Père Recteur de la Compagnie de Jésus de faire après la messe une oraison funèbre à la louange de la défunte, ne pouvant, disaient-elles, assez honorer celle qui avait tant honoré Dieu en sa vie.

Cette Bienheureuse semble les en avoir récompensées par les bons et miraculeux effets que quelques religieuses en ont reçus, comme nous dirons ci-après. Il y en eut une qui, à la première nouvelle de sa mort, reçut une si soudaine et si forte occupation en l'esprit, qu'elle rejaillit du fond de l'âme jusqu'aux sens extérieurs, et lui causa une peine qui semblait être de deux qualités contraires, car elle était forte et violente, et néanmoins douce et agréable. Elle ne put s'abstenir tout le reste du jour de se plaindre, et de jeter des sanglots qui la contraignaient de se retirer et de se cacher, n'ayant autre moyen de donner air à la peine intérieure qui la pressait; mais en vain elle s'y efforçait, parce que cette peine allait toujours continuant. Le sujet en était qu'elle se voyait empêchée par la vie présente de jouir de Dieu

comme le faisait cette Bienheureuse, et l'assurance de sa béatitude lui fut si fortement imprimée et infuse en l'âme, qu'elle n'en pouvait aucunement douter, assurant qu'elle la voyait des yeux de l'âme en possession de cette béatitude, sans toutefois apercevoir aucun objet formel.

Une autre religieuse, en ce même monastère, s'étant recommandée à cette Bienheureuse après la sainte communion, se sentit grandement aidée de Dieu, et reçut une clarté en l'âme sur quelques points de la perfection, dont elle avait demandé la connaissance à Dieu par son intercession. Une autre, n'ayant point de voix pour chanter l'office avec les autres au chœur, s'avisa de se recommander à la Bienheureuse, afin qu'elle lui obtînt de Dieu la force de pouvoir le faire. Après s'y être recommandée, elle eut charge de commencer l'Introït de la messe; elle l'entonna si bien et si aisément que les religieuses, continuant après elle, s'étonnèrent comment elle avait eu et la force et la dextérité de si bien chanter; et ce qui est remarquable, c'est que cette force lui continue encore, et qu'elle est aujourd'hui une des bonnes voix de la maison pour soutenir le chœur.

Une autre de ce même monastère étant en peine, parce qu'il lui semblait qu'elle ne correspondait point à Dieu en ce qu'il demandait d'elle pour l'intérieur, il lui survint une grande confiance et dévotion envers cette Bienheureuse. Elle demanda à Dieu par ses mérites et par la fidélité qu'elle

lui avait rendue sur la terre, qu'il lui plût de la mettre efficacement en la voie qui lui agréait le plus, et qu'il lui fît la miséricorde de ne s'en éloigner en rien. En même temps, elle eut une vue intérieure que Dieu la voulait en une plus grande nudité d'esprit qu'elle n'avait pour lors; il lui sembla être mise en cette disposition, et depuis elle en a toujours ressenti en soi les effets. Il y a eu en ce monastère d'autres choses remarquables, qui montrent assez l'affection de cette Bienheureuse envers les religieuses qui l'habitaient; mais les devant rapporter aux chapitres suivants, nous n'en dirons rien ici.

Au monastère d'Amiens, où la Bienheureuse, comme nous avons vu, a fait son noviciat et sa profession, une religieuse ayant su son décès, sentit en son intérieur qu'elle était au ciel très glorieuse. Sur cela, elle lui recommanda plusieurs de ses besoins, entre autres l'infirmité qu'elle avait d'être toujours endormie à matines. Un soir, comme elle était fort endormie, elle sentit quelqu'un à son côté droit, qui lui dit en son intérieur : « C'est sœur Marie de l'Incarnation; » et en entendant cela, elle sentit que cette Bienheureuse la touchait et lui disait d'une parole pleine d'amour : « Réveil-« lez-vous. » Elle entendit cette voix fort distinctement par l'oreille du corps, et fut tout le long des matines bien réveillée et occupée à louer Dieu de la gloire qu'il donnait à cette Bienheureuse. Pendant les laudes, elle sommeilla un peu, et sou-

dain elle la sentit s'approcher d'elle du même côté que la première fois, disant, mais avec plus de sévérité : « Réveillez-vous; voilà une grande né« gligence; » et elle se sépara d'elle. Cette bonne fille en demeura fort confuse et humiliée, et n'osait presque plus la prier, voyant qu'elle lui avait fait un si mauvais visage; mais on lui dit qu'elle ne devait pas pour cela laisser de la prier.

Une autre, à qui cette Bienheureuse avait en sa vie montré grande charité, avait peur, par une trop grande simplicité, qu'elle ne lui apparût et ne lui vînt révéler quelque chose, pour lui témoigner que la charité qu'elle lui avait portée au monde n'était point refroidie par sa mort. Elle craignait si fort qu'elle ne lui apparût, qu'elle n'osait aller seule par la maison et principalement aux lieux que la Bienheureuse avait fréquentés en sa vie. Ceci lui dura quelque temps, de sorte qu'une nuit, voyant qu'elle ne lui apparaissait point, elle dit à part soi : « Sœur Marie de l'Incarnation n'est « pas sainte. » Soudain une voix retentit à ses oreilles : « Si, elle est sainte, » et ouvrant les yeux, elle aperçut tout à l'entour de son lit une grande lumière qui y demeura longtemps. C'était la nuit, et sa fenêtre était bien fermée, aussi bien que la porte de sa cellule, tellement que la lumière ne pouvait être qu'extraordinaire; et ce qui est à noter, c'est que depuis, elle a été entièrement délivrée de l'appréhension que la Bienheureuse ne lui apparût.

Une novice du monastère de Pontoise, se trouvant mal pendant l'oraison, fut renvoyée en sa cellule, où elle voulut se mettre en la présence de Dieu tout de nouveau, puisque c'était l'heure où toutes les religieuses faisaient leur oraison au chœur. En cette pensée, elle regarda le crucifix de sa cellule, et se trouva en un instant saisie d'un grand recueillement intérieur, sentant en soi une touche particulière qui lui faisait comme apercevoir les plaies de Notre-Seigneur tout ouvertes; elle se voyait elle-même en esprit dans celle du côté, dont elle considérait le sang tout vermeil découler comme si on l'eût ouvert à l'heure même. Cette bonne fille était alors élevée au-dessus d'elle-même, et en un clin d'œil elle vit toute sa vie passée, avec un grand sentiment de douleur et une abondance de larmes, méditant à part soi ce qu'elle avait coûté à Notre-Seigneur, et ce qu'il avait enduré pour une si vile créature. Elle conçut alors un merveilleux regret de l'avoir offensé, demeurant pleine de confusion à cause de ses péchés. Au même instant, voici qu'elle ressentit une grande confiance et un grand amour envers Notre-Seigneur, et il lui sembla qu'il lui faisait de grandes démonstrations d'amour, et qu'il ne pouvait lui rien refuser par la médiation de ce sang précieux qu'elle voyait des yeux intellectuels découler de ses sacrées plaies. Elle lui demanda incontinent qu'il lui plût de lui faire la grâce de n'être plus séparée de sa présence, d'être humble

et d'avoir la force de faire tout ce qui est de religion. Au même instant, elle sentit réellement en soi un notable changement; premièrement en l'âme, sa volonté lui semblant être conforme à celle de Dieu, laquelle opérait quelque chose en elle qui n'était et ne pouvait être d'elle; elle se trouva aussi avec de si grands désirs de Dieu et si fortement occupée en lui, que les créatures et le temps ne lui étaient rien, et qu'elle se sentait même élevée au-dessus de toutes choses. Extérieurement, elle se sentit fortifiée en telle sorte qu'il lui semblait qu'elle avait un autre corps; et elle crut avoir assez de force pour pouvoir observer tout ce qui était de la religion. Le lendemain matin, elle commença à venir à l'oraison et à s'y tenir à genoux, comme aussi à la messe, ce qui lui était auparavant impossible, et à faire tout le reste de la règle comme les autres, ce qu'elle n'eût pu espérer durant sa vie.

La première pensée qu'elle eut, après cette grande grâce de Dieu, fut qu'elle lui avait été obtenue par l'intercession de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, et elle n'en pouvait aucunement douter, l'ayant en ce temps aussi présente en l'esprit que si elle l'eût vue devant ses yeux. Aussi sa dévotion à son égard augmenta grandement, et elle lui demandait journellement la continuation de ces bons effets qui lui avaient été donnés tant au corps qu'en l'âme. Le même jour, après avoir communié, elle se sentit occupée

d'une autre manière qu'à l'ordinaire, avec force au corps et en l'esprit, toute désireuse d'endurer quelque chose pour Dieu, de qui elle avait grande crainte de se détourner tant soit peu ; et pendant quelques jours, il lui semblait être plus au ciel qu'en la terre. Ceux qui l'avaient connue avant cette extraordinaire visite de Dieu, ne la pouvaient presque reconnaître, en la voyant si forte, si fervente, et gardant si ponctuellement toutes les règles les plus difficiles de l'Ordre ; et tous reconnurent évidemment la grâce que cette Bienheureuse lui avait obtenue.

Une bonne âme, qui avait chéri grandement sœur Marie de l'Incarnation en sa vie, et qui avait été aussi très aimée d'elle (comme elle y avait obligation par nature), pensant une fois qu'elle n'avait aucun souvenir ni vestige d'elle, tandis que d'autres en avaient, trouva soudain en son esprit cette réponse qui lui vint comme un éclair : « Que veux-tu davantage? L'essence et la vérité de « ce que j'ai été et suis en l'éternité par la misé- « ricorde de Dieu, te sont vues et connues, non « par parcelle, ni sensibilité, ni par le sujet sé- « paré de l'objet incréé. L'homme ne fait état et « ne se repaît que de ce qui paraît ; aussi c'est « une grâce très grande pour toi de demeurer « dans l'éternelle vérité, par dessus tout senti- « ment et hors de toute intelligence. » Cette Bienheureuse avait renfermé en peu de mots toute la théologie mystique de saint Denis ; et il est aisé

de voir que cette conception, quant à sa substance, outre la manière et le temps auquel elle survint, ne pouvait venir que d'un esprit surhumain.

Une autre âme souffrait beaucoup de ce qu'elle ne pouvait recevoir consolation quelconque, soit de la supérieure, qu'elle estimait grandement et qu'elle tenait même pour une sainte, soit de son confesseur, dont elle appréciait beaucoup les qualités, et aussi de ce qu'elle ne pouvait supporter la perfection et les grâces qu'elle reconnaissait en ses sœurs de religion. Elle était fort affligée de se voir en cette disposition, et en était presque au désespoir, lorsqu'une nuit, se voulant endormir, il lui sembla voir cette Bienheureuse, d'une singulière beauté, qui lui disait : « Ne vous affligez « point, ma sœur; représentez-vous la vie de Notre-Seigneur sur la terre, et combien peu d'âmes « reçurent consolation de sa divine présence, « quoiqu'elles l'eussent longuement désiré, et com- « ment plusieurs le virent, à qui cette vue faisait « peine. Voyez aussi comme sa grâce et sa sainteté « ont été un sujet de le mettre à mort par ceux-là « même qui le désiraient, parce qu'ils le voyaient « en une autre manière qu'ils ne désiraient; et « cependant le dessein de Dieu était de le mani- « fester en cette façon, qu'il avait choisie de toute « éternité, et qui était la plus convenable de « toutes. Ainsi les désirs que vous avez, ma sœur, « d'être avec des âmes parfaites, comme vous y « êtes en effet, s'ils ne vous sont à consolation,

« selon que vous le pensez, vous sont néanmoins « salutaires en la manière que Dieu a choisie. Liez-« vous donc au dessein de Dieu, anéantissant vos « pensées, et vous assujettissant entièrement à « Dieu sans élection d'aucune chose; ainsi votre « âme sera toute dépendante de lui. » A mesure que ces paroles se formaient en son âme, la Bienheureuse lui faisait voir combien la soustraction de telles consolations était pour elle un effet signalé de la grande miséricorde de Dieu, et que s'il l'eût conduite par la voie de la consolation, elle lui eût été préjudiciable.

Une religieuse d'un monastère de l'Ordre, que je ne nommerai point, ayant appris les nouvelles de la mort de cette Bienheureuse, se trouva en une peine d'esprit qui la tourmentait au possible, parce qu'il lui semblait qu'elle ne correspondait pas à Dieu en ce qu'il demandait d'elle pour la vie intérieure, dont les religieuses de l'Ordre doivent avoir, selon leur institut, un très grand soin. Il lui survint tout d'un coup une grande confiance, accompagnée d'une très fervente dévotion à l'endroit de cette Bienheureuse, qu'elle jugeait fermement être au ciel. Elle demanda incontinent à Dieu, par la fidélité et les mérites de cette sienne servante, qu'il lui plût de la mettre efficacement en la voie qui lui agréerait davantage, et qu'il lui fît cette miséricorde, que désormais elle ne s'en éloignât en rien. En même temps voici qu'il lui arriva une certaine vue, qui lui montra que Dieu la

voulait en un plus grand dégagement d'esprit qu'elle n'était alors, et qu'elle se retirât de tout ce qui n'est point Dieu, pour être intimement et immédiatement unie à lui; aussitôt il lui sembla qu'elle était mise en cette disposition d'esprit par les mérites de la Bienheureuse. Et pour montrer que cette vue n'était point fausse ni vaine, cette disposition a continué, et continue encore en cette bonne religieuse.

CHAPITRE III.

COMMENT LA BIENHEUREUSE SŒUR MARIE DE L'INCARNATION EST APPARUE A PLUSIEURS APRÈS SA MORT.

Puisque l'Église fait tant d'état de l'apparition des saints après leur décès qu'elle la prend, lorsqu'elle est véritable, pour marque de leur sainteté et de la gloire dont ils jouissent, comme il se voit en l'apparition de saint Nicolas à Constantin le Grand, et de sainte Agnès à la fille du même Constantin, insérée dans le Martyrologe romain, il est à propos, pour montrer la gloire de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, d'en rapporter ici quelques apparitions.

La première fut à une prieure de l'Ordre, qui étant au matin en sa cellule, fut étonnée de sentir remuer le lieu où elle était. Quoique cela l'effrayât un peu au commencement, néanmoins, revenant incontinent à elle, elle aperçut une grande lu-

mière, et au milieu de cette lumière, une personne d'une singulière beauté qui lui dit adieu, et lui fit entendre qu'elle était depuis peu sortie du monde et s'en allait au ciel; au moment de partir, elle ajouta : « Vous saurez bientôt qui je suis. » Cette prieure fut fort poussée à remarquer le jour de cette apparition, attendu les dernières paroles qui lui avaient été dites; mais craignant quelque curiosité ou vanité (dont en telles occurrences il se faut soigneusement garder), elle n'y voulut point occuper son esprit. A quelques jours de là, elle reçut des lettres qui lui apprirent que sœur Marie de l'Incarnation était morte, et aussitôt il lui fut dit en l'âme que c'était elle qu'elle avait vue. Outre cette apparition extérieure, elle reçut en son intérieur une aide très particulière, comme si cette Bienheureuse l'élevait au ciel et la détachait sensiblement de toutes les choses créées; ce qui lui dura plusieurs jours et lui est revenu depuis à diverses reprises. Sœur Marie de l'Incarnation avait pris quelque soin durant sa vie de cette prieure; car, comme celle qui était prieure auparavant dans le même monastère eut reçu son obédience pour aller autre part, passant par le couvent de Pontoise, elle dit à sœur Marie de l'Incarnation les maladies continuelles de celle qu'elle laissait en sa place, lesquelles l'empêchaient d'assister aux heures de la communauté; la Bienheureuse pria Dieu pour elle, et chargea la tourière, qui retournait en ce couvent, de lui dire qu'elle eût bon

courage, que Dieu lui donnerait la force, et qu'elle recouvrerait assez de santé pour faire bien sa charge. Il en a été ainsi, car elle l'a recouvrée; de sorte qu'avec l'office de prieure elle en a exercé encore d'autres.

La seconde apparition a été à la Mère Agnès de Jésus, qui l'avait fidèlement et charitablement gardée durant les dix semaines de sa dernière maladie. Elle était fort attristée de ce décès, et avait comme un refroidissement intérieur à l'endroit de la sainte mère Thérèse, parce qu'elle n'avait point exaucé tant de prières que tout le couvent lui avait faites pour la guérison de la Bienheureuse. Or elle sentit en soi un recueillement fort extraordinaire, n'en ayant point encore eu de pareil, et comme les visions se forment en ces recueillements où l'âme a tous ses sens ramassés au dedans, elle aperçut la sainte mère Thérèse de Jésus, avec la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation qui l'égalait en gloire. Elle en reçut aussitôt un grand contentement, et se sentit bien plus affectionnée à la sainte mère Thérèse qu'elle n'était auparavant. Néanmoins, après ce grand recueillement, s'étant mise à penser à la vision qu'elle avait eue, elle la soupçonna fausse, parce que, à son avis, il ne se pouvait faire que la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, qui en sa vie avait été mariée, fût égale en gloire à la sainte mère Thérèse, qui était restée vierge. Ceci l'attrista quelque peu, croyant avoir été trompée. Mais à quelque temps de là,

étant en oraison, voici que le même recueillement la surprit, aussi bien que la même vision, et il lui fut montré, pour la tirer de son doute, comment toutes deux étaient égales en la gloire, attendu que la virginité de la sainte mère Thérèse avait été comme compensée, en la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, par les grandes œuvres de charité qu'elle avait faites dans le monde. Cette bonne mère fut alors fort satisfaite, et comme elle n'avait pas auparavant une grande facilité aux choses intérieures, étant conduite par le chemin de la sécheresse, elle y eut depuis une merveilleuse ouverture d'esprit; ce qui lui causa beaucoup de contentement.

Une jeune novice qui ne faisait que commencer son noviciat, expérimentait de grandes peines, tant à cause de l'étroite observance de l'Ordre qu'elle ne pouvait supporter, qu'à cause de la solitude et de l'oraison, en laquelle elle avait d'ordinaire beaucoup de peines; elle ne pouvait se tenir à genoux, non pas même le temps qui s'écoule entre les deux élévations de la messe, car il fallait qu'après la première elle s'assît, ce dont cette bonne novice se désolait fort. Voilà qu'un jour, après s'être recommandée à la Bienheureuse, elle l'aperçut lui donner comme un nouveau corps, c'est-à-dire de nouvelles forces. Elle vint dire à la prieure : « Ma mère, ce n'est plus moi; ma sœur Marie de « l'Incarnation m'a donné un autre corps. Expé- « rimentez, s'il vous plaît, mes forces. » La prieure

le fit, et fut fort étonnée d'un changement si grand et si subit.

La Bienheureuse apparut aussi à une autre religieuse, qui l'aperçut sans aucune forme; ce qui montre que la vision avait été purement intellectuelle. Elle sentit qu'elle l'aidait à s'approcher de Dieu, et connut que par là elle recevrait des grâces qui la fortifieraient et soulageraient grandement. Quelque temps après, la même sainte lui fit voir quelqu'une de ses fautes de la même manière, sans que pour cela elle en eût aucune peine. Elle lui apparut encore une autre fois, et alors cette bonne fille lui dit familièrement : « Ne savez-« vous pas, ma sœur, en quelle peine nous som-« mes pour ne pas savoir telle chose (qu'elle lui « nommait)? Que ne nous la dites-vous, et ce que « nous y devons faire? » C'était une chose qui concernait l'Ordre en général. Et la Bienheureuse lui répondit : « Si Dieu ne le veut pas? » Au moyen de quoi cette fille entendit incontinent qu'elle devait être en repos, et que Dieu ne voulait pas qu'elle, ni aucune de ses sœurs, sût cette chose. Depuis, cette même religieuse a reçu souvent encore de semblables visites, qui lui ont laissé en l'âme des effets admirables pour la vertu et la connaissance des choses convenables et nécessaires à son état.

Une autre sœur ayant entendu parler de la mort de cette Bienheureuse, sentit en soi une très grande estime pour elle, laquelle ne lui venait

point par la considération de la vie qu'elle avait menée au monde, mais lui était subitement imprimée dans le fond de son âme, et lui faisait voir toutes les vertus qui avaient relui en elle durant sa vie en un degré très excellent. Une autre fois, il lui sembla la voir toute proche de son âme, et prête à l'écouter; et sur cela, elle se mit à lui raconter par le menu toutes ses peines intérieures; et il lui semblait qu'elle lui suggérait en l'âme des enseignements profitables pour se délivrer de ses peines, de quoi elle fut grandement satisfaite.

Une damoiselle de Dôle, qui aimait fort toutes les religieuses et leur faisait ordinairement beaucoup de bien, ayant été plusieurs jours à l'agonie, revint quelque peu à soi ; mais aussitôt, par suite de sa grande débilité accompagnée de fièvre continue, son esprit se trouva troublé. La Mère prieure lui envoya la chemise de la Bienheureuse, que le couvent de Pontoise leur avait envoyée, et fit faire à toutes les sœurs une octave en l'ermitage de la sainte mère Thérèse, où sont les reliques de la bienheureuse sœur, pour demander à Dieu que si cette âme ne devait pas alors aller au ciel, il lui plût de la laisser au monde: que si elle y devait aller, elle recouvrât son esprit par les mérites de cette Bienheureuse. Aussitôt que la malade eût touché la chemise, elle revint en son bon sens, et mourut dans cette octave avec des marques évidentes d'une très bonne disposition, con-

forme à la vie qu'elle avait menée. Durant cette même octave, cinq ou six des religieuses sentirent une très suave odeur en divers endroits du jardin, et il leur semblait qu'elle venait de l'ermitage où étaient les reliques de la Bienheureuse. Et ce qui est à remarquer, c'est que le jardin était alors tout couvert de neige, si bien que l'odeur ne pouvait venir d'ailleurs que de la présence ou des reliques de cette Bienheureuse.

Une novice du second monastère de Paris vit cette Bienheureuse et la reconnut, quoique durant sa vie elle ne l'eût jamais vue, ni séculière, ni religieuse, et elle lui laissa dans l'âme un désir fort grand d'humilité. L'image de cette Bienheureuse lui fut si fortement gravée dans la mémoire, que quelques jours après, voyant la tête de cire faite sur le moule qui avait été tiré sur son visage quelques heures après sa mort, elle la reconnut incontinent, et assura que c'était celle-là même qu'elle avait vue. Elle remarqua néanmoins cette différence, que celle qu'elle avait vue était plus vermeille et avait la bouche plus riante, ce qui est la contenance naturelle qu'elle avait en vie, et il est vrai que la mort avait un peu étendu la bouche et comprimé les lèvres contre les dents, si bien que l'image de cire ne la représentait pas comme quand elle vivait; et tout ceci confirme la vérité de la vision.

Quelques jours après la mort de cette Bienheureuse, une religieuse du monastère de Pontoise

l'aperçut la nuit comme proche de soi avec une figure gaie. Aussitôt qu'elle la vit, elle dit : « O « ma sœur, vous aviez bien envie d'aller en Pur- « gatoire, et pourtant je pense que vous n'y avez « pas été. » Elle lui répondit d'une façon fort grave et dévote : « Oh! quelle miséricorde de « Dieu, d'avoir vécu cinquante-deux ans et plus « sur la terre, et de n'avoir point été en Purga- « toire! » Et ayant dit cela, elle disparut.

Il y avait au monastère de cet Ordre, à Tours, une religieuse qui était grandement travaillée de plusieurs peines intérieures, dont l'extérieur se ressentait assez souvent. Cette Bienheureuse lui apparut et la consola, lui montrant l'exemple de Notre-Seigneur, qui avait cheminé en terre par le chemin de la désolation et de la souffrance. Et après lui avoir dit cela, elle lui représenta qu'elle devait regarder les supérieurs et supérieures de l'Ordre, et principalement sa prieure, comme lui tenant la place de Notre-Seigneur en la terre, les honorer comme lui, et s'abandonner aux voies que Dieu a choisies pour nous sauver, sans que l'âme les connaisse. Elle l'avertit que cela lui devait être un sujet d'honorer Dieu davantage et de reconnaître ses miséricordes sur son âme, parce qu'en une créature aussi basse qu'elle était, les miséricordes de Dieu lui rapportaient une plus grande gloire.

Une religieuse du couvent de Pontoise, priant sur la tombe de la sainte, sentit premièrement

une grande odeur, et vit ensuite cette Bienheureuse assez loin d'elle, avec quelques autres personnes à ses côtés, et parfois une lumière fort éclatante à l'entour d'elle; la Bienheureuse était fort resplendissante, sans qu'elle pût rien remarquer de particulier en elle, sinon un peu ses yeux et ses joues qui lui semblaient d'une grande beauté. Elle ne se pouvait empêcher de dire : « Oh! qu'elle « est belle! » et elle pensait à part soi, que si la beauté d'une si petite partie d'un corps saint et bienheureux l'étonnait tant, qu'en serait-il de voir tant et tant de saints dans cette union admirable qu'ils ont avec Dieu, et qu'ils auront éternellement? Elle reconnut alors que cette Bienheureuse avait eu le pouvoir d'opérer, pour sa sanctification, des choses qui n'étaient venues à leur entière perfection que lorsque Dieu lui avait ôté, avec son consentement, toute liberté, et avait lui-même tout opéré en elle; car la créature n'a point de part aux œuvres qui sont purement de Dieu. Elle reconnut aussi que la gloire des saints est de le laisser faire entièrement, et que plus les saints ont pratiqué cela parfaitement, plus ils ont été grands devant Dieu, qui en eux et par eux a opéré ainsi de grandes choses.

Au monastère de Dôle, en une certaine nuit après matines, comme toutes les religieuses étaient retirées en leurs cellules, une religieuse fut saisie d'une extraordinaire frayeur, qu'elle croyait être causée par le malin esprit, parce qu'il ne lui en

était jamais arrivé de semblable, quoique beaucoup de sujets s'en fussent présentés. Cette frayeur la tenait intérieurement fort en peine, et elle ne savait que faire ni que penser. En ce même instant, elle fut mise en une présence de Dieu toute surnaturelle, laquelle en un moment fit évanouir sa frayeur et sa peine, et au lieu de cela lui donna une grande paix, accompagnée d'une merveilleuse clarté. Ceci lui arriva par la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, qui daigna alors la visiter; car au moment de cette paix et clarté, son odeur fut sentie en la cellule proche de la sienne. Elle dura bien une heure, et avec tant de force, que la religieuse qui s'y trouvait ne se put endormir tout ce temps-là; au contraire, elle se trouvait occupée d'une haute et sublime oraison, et connut à l'instant que cette Bienheureuse les était venue visiter toutes deux. Elles en remercièrent la divine bonté et admirèrent la grâce et la gloire de la sainte.

Il y a eu beaucoup d'autres apparitions arrivées à plusieurs personnes de marque et dignes de foi; mais on veut taire expressément leurs noms, quoiqu'elles aient donné de ces choses toutes les assurances qu'on pourrait désirer. Le monde n'est pas capable par son ignorance, ou plutôt par sa défiance, de les comprendre. Il regarde d'ordinaire la plupart des choses extraordinaires comme de pures imaginations d'esprits faibles, et ne se veut pas rendre capable de connaître les grandes

merveilles de Dieu, dont la main n'est et ne peut être raccourcie en siècle quelconque, mais opère toujours des choses grandes et admirables, pour la consolation des gens de bien et la confusion des mondains.

CHAPITRE IV.

DES GUÉRISONS MIRACULEUSES OCTROYÉES DE DIEU PAR LE MÉRITE DE SA SERVANTE.

Les effets miraculeux de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation n'ont pas été enclos dans le monastère de Pontoise où repose son corps, mais ils se sont étendus par tout l'Ordre; et de plus, plusieurs personnes séculières les ont manifestement ressentis.

Le jour de la Sexagésime de l'an 1618, M. de Contenan étant malade en son château de Leinvillé, à quatre lieues de Pontoise, d'une fièvre continue, avait déjà perdu toute connaissance, et avait même les hoquets de la mort, ainsi qu'assuraient les médecins (dont l'un était médecin du roi et s'appelait M. le Tellier, et l'autre se nommait M. Gerbaut), lesquels disaient qu'il ne pouvait pas naturellement vivre jusqu'au lendemain. M. de Rancé, grand-vicaire de Pontoise, frère du malade, étant demeuré seul en sa chambre, saisi d'une grande

tristesse, se mit à invoquer la Bienheureuse et à promettre qu'il ferait quelque chose en son honneur, selon que les gens de bien le décideraient. Aussitôt voilà la connaissance qui revint au malade, et peu à peu il recouvra son entière santé. M. de Rancé, qui avait obtenu pour son frère cette miraculeuse guérison, a expérimenté aussi en sa personne les faveurs de cette Bienheureuse; car comme il était malade de la goutte et des fièvres, il y avait bien trois semaines, et qu'il désirait communier le premier jour d'octobre, à cause de la dédicace de son église qui tombe en ce jour, les religieuses Carmélites du monastère de Pontoise prièrent pour lui, et communièrent toutes à son intention. Sur les quatre à cinq heures du matin, il se sentit grandement faible et eût volontiers pris quelque chose, si ce n'eût été le désir qu'il avait de communier. Au bout d'une demi-heure, il commença à ressentir une odeur très suave qui lui semblait venir de loin. Il demanda à ses serviteurs si on n'avait point brûlé de parfum en sa chambre. Ils lui dirent que non, et que pour eux ils ne sentaient odeur quelconque. Il se trouva à l'instant soulagé et fortifié; et à quelques jours de là, il ne sentit plus la douleur de la goutte.

Un pauvre maçon de Pontoise avait depuis deux ans un ulcère à la jambe, qui coulait continuellement et lui causait de si grandes douleurs, qu'il était contraint d'être la plupart du temps au lit, sans pouvoir travailler pour nourrir sa pauvre

famille. Cet ulcère s'étant enflammé plus que de coutume, et le malade étant menacé de trois autres ulcères en divers endroits de cette même jambe, il fut abandonné des médecins et chirurgiens. Il vint sur cela demander au monastère quelque chose de la Bienheureuse pour mettre sur son mal, disant à la prieure qu'il avait une ferme croyance qu'elle le guérirait. Elle lui donna une coiffe qu'il mit aussitôt sur son mal, et à l'instant il sentit ses douleurs diminuées. Il la laissa huit ou dix jours sur sa jambe, au bout desquels il se trouva parfaitement guéri, l'inflammation étant éteinte, l'ulcère refermé, et lui-même si dispos qu'il retourna à sa besogne, à son grand contentement et à celui de toute sa famille.

Au mois de juin de l'an 1619, un pauvre garçon apprenti, fort rustique, tomba malade proche du couvent de Pontoise. Une nuit, il appela sa maîtresse, et lui dit qu'il avait vu Mademoiselle Acarie au ciel, qu'elle y était belle et lumineuse, et qu'il la fallait canoniser. La maîtresse et tous les autres serviteurs de la maison, étonnés de l'entendre ainsi parler (car à peine comprenait-il ce mot de canoniser), lui demandèrent comment il l'avait vue. Il répondit qu'il l'avait vue au ciel en habit de religieuse, et qu'elle était fort belle, répétant ce mot de fort belle plusieurs fois; qu'elle était au ciel bien élevée et qu'elle lui avait montré deux clous, disant qu'il les devait aimer, parce que par eux Notre-Seigneur nous avait acquis le bien dont

nous jouissons, et qu'il fallait se résoudre à endurer en terre pour aller au ciel. Quatre ou cinq mois après, une bonne dame qui s'est mise par charité à servir de tourière au monastère, l'alla voir, et il lui dit les mêmes choses, se ressouvenant distinctement de sa vision. Sa maladie augmentant, on était sur le point de lui donner l'Extrême-Onction, lorsque cette bonne dame lui dit qu'il eût à se recommander à la sainte qu'il avait vue, et que pendant ce temps elle allait querir au monastère quelque chose d'elle pour mettre sur lui. On lui donna un petit linge qui avait servi à cette Bienheureuse durant sa maladie. Aussitôt qu'il l'eut, il commença à aller mieux, et ne reçut point l'Extrême-Onction, à cause de l'amélioration notable que l'on reconnut. Ce mieux allant toujours croissant, il fut hors du lit en peu de jours. Le pauvre garçon, son père et sa mère, et toute la maison où il était apprenti, n'attribuent cette guérison si soudaine et qu'ils tiennent pour un très grand miracle, à autre chose qu'aux mérites de cette Bienheureuse.

En la même année, le jour de la Décollation de saint Jean, M. Béat, confesseur de l'abbaye de Saint-Paul près Beauvais, vint à Pontoise, et dit aux religieuses que son père étant malade d'une grosse fièvre continue qui lui avait duré plusieurs jours, au point qu'on lui avait donné les derniers sacrements, on lui manda qu'il eût à se hâter s'il le voulait voir en vie, parce qu'on n'attendait

que sa mort. Il s'y achemina promptement, et en chemin fit vœu à la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation que si son père guérissait, il irait au monastère de Pontoise remercier Dieu et elle. Aussitôt qu'il fut arrivé, il mit sur le corps de son père un linge qui avait servi à la Bienheureuse. A l'instant le malade alla mieux, et ensuite entra en convalescence.

Au mois de septembre, Jacques Pliète, natif de Vaumare, et demeurant à Fontenay, diocèse de Paris, se transporta à l'Hôtel-Dieu de Pontoise pour se faire panser un ulcère à la jambe au-dessus de la cheville du pied, qui lui causait de très grandes douleurs, outre l'incommodité de ne pouvoir cheminer, ni travailler. Son mal ayant été jugé incurable, car les remèdes qu'on lui appliquait ne lui donnaient aucun soulagement, il fut engagé par une religieuse nommée sœur Blanche Bouteville, à réclamer l'assistance de cette Bienheureuse. Ce pauvre homme ne cessa de l'invoquer l'espace de quelques jours, la priant de lui donner guérison, ce qu'elle fit; car il commença à sentir de l'allégement, et depuis l'ulcère se referma et la jambe se fortifia, tellement qu'il s'en retourna à pied en son pays, d'où il est revenu deux fois, à la Toussaint, et à la Saint-Martin, racontant à chacun la guérison miraculeuse qu'il avait obtenue par l'intercession de la sainte. La prieure du même Hôtel-Dieu, Madame de Ligny, et d'autres, en ont donné une authentique attestation.

Le 28 mai de cette présente année, Jeanne Liésot, femme de Pierre Roussel, fondeur, demeurant à Reims, ayant été en de grandes souffrances durant quatre jours sans pouvoir mettre son enfant au monde, son mari et ses parents, après avoir cherché tous les remèdes humains requis en telle nécessité, crurent qu'il en faudrait venir à la violence du fer, au péril évident tant de la mère que de l'enfant. Ils eurent recours à Dieu et à ses saints, appliquant grand nombre de reliques à cette pauvre femme. Cela ne la soulageant point, une de ses sœurs se transporta en l'abbaye de Saint-Étienne, et pria Madame l'abbesse de faire prier pour sa sœur, dont on attendait plutôt la mort que la vie. L'abbesse lui remit une pièce du scapulaire de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, disant qu'elle eût à l'invoquer après Dieu en ce danger, et lui conseillant de dire à l'honneur de Dieu cinq fois le *Pater* et l'*Ave*, et de mettre sur l'estomac de la malade cette pièce de drap. Cette bonne femme fit cela sur sa sœur, qui à l'instant fut délivrée fort heureusement. Toute la famille croit que cette délivrance n'est arrivée que par les mérites de cette Bienheureuse, comme tous l'ont dit et signé de leur propre main.

En la ville de Nantes se trouvèrent plusieurs malades à l'extrémité. Comme les médecins jugeaient qu'ils allaient mourir, le Père Ignace, de l'Ordre des Récollets, se transporta au monastère des Carmélites pour demander à la prieure si elle

n'avait rien de cette Bienheureuse ; elle lui donna le voile que les religieuses de Pontoise lui avaient envoyé. Il l'appliqua sur eux, et ils sentirent incontinent un grand allègement, et quelques-uns ont reçu leur entière guérison. Le peuple de la ville a eu depuis une si grande dévotion à ce saint voile, qu'on l'envoie assez souvent demander pour des malades, et quelques-uns, par suite de la grande ferveur qu'ils lui portent, en ont coupé une assez notable partie. Les religieuses n'en étant pas contentes et craignant que chacun en voulût faire de même, ont doublé le voile de taffetas, et l'ont parsemé de croix de soie rouge pour reconnaître quand on en aura coupé.

Un père de l'Ordre de la Rédemption des captifs, appelé communément des Mathurins, a témoigné que par l'attouchement d'un morceau de la robe de cette Bienheureuse, deux malades ont été guéris. Le premier fut un serviteur de la damoiselle d'un village où il avait prêché. Cet homme ayant été exhorté par sa bonne maîtresse à réclamer l'aide de cette sainte dans une fièvre quarte qui le tourmentait fort, prit ce morceau de robe sur soi; et depuis, il n'a plus ressenti aucun accès de fièvre. Le second est un autre du même village, qui voyant que sa fièvre, qui était tierce, l'allait prendre, se recommanda à la sainte; aussitôt la fièvre s'évanouit et ne le prit point; il en demeura fort content, et émerveillé de la vertu miraculeuse de la sainte.

Sur la fin de la même année, il y avait à Rouen la femme d'un conseiller, abandonnée des médecins comme devant mourir infailliblement. Elle s'adressa à Dieu par les mérites de sœur Marie de l'Incarnation, à laquelle elle fit un vœu, et aussitôt son état s'améliora, au grand étonnement des médecins et de tous ceux de la maison, qui croyaient qu'elle n'en réchapperait jamais. Un Père de la Compagnie de Jésus est venu de Rouen à Pontoise célébrer la messe en l'église du monastère pour l'accomplissement d'une partie du vœu de cette damoiselle; il fit une exhortation aux religieuses, et à la fin leur raconta cette admirable guérison, disant qu'il en était témoin oculaire, et que la damoiselle viendrait elle-même visiter leur église, lorsqu'elle aurait recouvré entièrement ses forces. Ce miracle fut accompagné d'un autre; car un Père de cette Compagnie étant malade d'une fièvre fort aiguë, et condamné des médecins, on mit sur lui un linge et des cheveux de cette Bienheureuse, et aussitôt il commença à se mieux porter, la fièvre le quittant incontinent après.

A Évreux, plusieurs guérisons fort miraculeuses sont arrivées, tant par l'attouchement de quelques parties de ses vêtements que par son intercession. Une damoiselle nommée Catherine du Rouyl, maintenant veuve du feu sieur de la Mothe, fut travaillée l'espace de trois mois d'une fièvre continue, avec des redoublements fréquents et si violents, que trois personnes avaient quelquefois bien

de la peine à la retenir lorsque les frissons la saisissaient. Ayant été avertie par M. Le Jau, pénitencier d'Évreux, des merveilles que Dieu commençait alors à faire paraître en la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, elle communia et fit vœu d'aller visiter son tombeau à Pontoise, et dès le jour même elle se trouva entièrement délivrée de la fièvre.

Quelques mois après, maître Pierre du Rouyl, conseiller au bailliage et siège présidial d'Évreux, étant malade à l'extrémité, perdit les sens avec le jugement, et tomba dans un assoupissement qui ne le quittait point, quelque peine qu'on prît pour l'en tirer. Le pénitencier, qui était présent, pendit à son cou un morceau de la robe et du voile de cette Bienheureuse enveloppés dans un linge, en la présence de sa femme et de sa fille (dont j'ai parlé ci-devant pour la guérison qu'elle a reçue), et de quelques autres personnes. Voilà qu'un demi-quart d'heure après, l'assoupissement le quitta, il appela sa femme, et répondit sensément sur quelques affaires qui lui furent proposées; depuis le jugement ne lui manqua point jusqu'à un quart d'heure avant de rendre l'esprit, ce qui arriva le lendemain.

Marguerite Patey, femme de maître Claude Le Maréchal, conseiller du roi, était travaillée continuellement depuis treize ou quatorze ans d'un mal de tête très violent, sans que les médecins y eussent pu apporter aucun remède. Enfin en l'année présente 1621, après avoir fait vœu d'aller à

Pontoise, elle requit avec grande instance ledit pénitencier de lui donner quelque chose qui eût servi à la Bienheureuse, témoignant une très grande confiance en ses mérites et l'espérance d'être guérie. Après s'être confessée, elle se fit appliquer sur la tête par une fille de la ville, nommée Marie Foucher, un morceau de la robe et du voile de la Bienheureuse, enveloppés dans du taffetas blanc. Au même instant, elle fut entièrement guérie de ce mal, et jamais depuis ne l'a senti, ayant même dit et témoigné à plusieurs que ce lui semblait être un songe de penser qu'elle eût jamais eu mal à la tête.

Marie Gondoin, femme de maître Nicolas Musset, ci-devant receveur de l'abbaye de Saint-Sauveur-lès-Évreux, avait un ulcère sur l'os de la jambe, qui l'incommodait de telle sorte qu'elle ne pouvait quasi plus marcher, n'ayant reçu aucun soulagement, ni des médecines qu'elle avait prises, ni des onguents dont elle s'était servie. Après avoir fait vœu d'aller à Pontoise et s'être confessée, elle appliqua sur son mal, après avoir ôté l'emplâtre, un morceau de la robe et du voile de la Bienheureuse, enveloppés aussi dans du taffetas blanc. Trois jours après, il se fit une croûte sur son mal, et elle fut entièrement guérie. Quelques quinze jours ou trois semaines plus tard, un autre ulcère lui étant arrivé par sa faute, au-dessus du premier, elle n'y trouva point de plus prompt remède que de retirer le bandeau où étaient les

reliques susdites de dessus la cheville du pied où il était toujours demeuré, et de l'appliquer sur ce second mal, et en trois jours il fut guéri.

Marie Le Moine, fille de maître François Le Moine, sieur de Brétemare, avocat au bailliage et siège présidial d'Évreux, avait été longtemps travaillée d'une fièvre lente, accompagnée de grandes inquiétudes qu'elle avait la nuit, et qui ne lui permettaient aucunement de prendre son repos. Les médecins n'y avaient pu apporter aucun soulagement, quelques remèdes qu'elle eût pris; de sorte qu'elle ne se pouvait quasi soutenir, n'ayant que la peau et les os. Le jour de la Pentecôte dernière, après la sainte communion, ayant fait vœu d'aller à Pontoise, et appliqué sur sa tête un morceau de l'habit et du voile de la Bienheureuse, elle commença aussitôt à se bien porter, et en peu de temps elle fut remise en pleine santé.

Une dame de qualité, dont l'on tait le nom pour certaines considérations, avait en sa maison une affaire de grande conséquence qu'on ne croyait se pouvoir terminer que par quelque meurtre ou assassinat. Après la sainte communion qu'elle fit le jour de Notre-Dame des Anges, elle fit vœu d'aller à Pontoise dans la huitaine, et Dieu disposa tellement l'affaire qu'elle fut entièrement terminée et pacifiée, bien que, selon les apparences humaines, il y eût alors moins de probabilité.

A Maubuisson, qui est une abbaye proche de Pontoise, il y a une bonne fille appelée Louise, qui n'est pas encore religieuse, et qui, au mois de septembre passé, s'enfonça, en travaillant au jardin, une grande épine dans la main, si avant qu'on ne la pût retirer. L'ouverture néanmoins s'étant refermée sans que l'épine fût ôtée, cette bonne fille se trouva fort mal. Madame de Port-Royal, constituée par Monsieur de Cîteaux supérieure de Maubuisson pour y établir la réforme, fit venir un chirurgien afin d'appliquer un cautère à la main de cette fille; mais le chirurgien trouvant que l'épine était contre un nerf, ne le lui voulut point appliquer, si bien que la main lui enfla fort, et cette enflure fut accompagnée de fièvre. Chacun jugea qu'elle perdrait la main et peut-être la vie. Madame de Port-Royal la fit coucher proche de sa chambre, et comme une nuit elle la vit plus malade que de coutume, elle mit sur son mal un linge de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, dont les Carmélites de Pontoise lui avaient fait présent, et elle lui dit de se recommander à ses prières. A l'instant, la fièvre diminua notablement, et de toute la journée du lendemain elle ne l'eut point; de sorte que cette fille, développant sa main, aperçut qu'il s'y était fait un petit trou, par lequel aisément elle retira l'épine, encore tout entière et aussi ferme que si elle n'eût jamais été dans sa main. L'évêque de Belley, qui était alors à Maubuisson, rapporta aux Carmélites de

Pontoise qu'il avait parlé à la fille et avait vu l'épine; il ajouta qu'elle en devait perdre le bras, ou au moins la main. Cette bonne fille avait voulu être Carmélite, et avait quelque connaissance de la Bienheureuse.

Puisque nous avons parlé de Madame de Port-Royal, nous dirons aussi ce qui lui est arrivé par les mérites de la sainte. Se trouvant le jour de la Nativité de la sainte Vierge avec un grand mal de tête, auquel elle est sujette et qui l'empêche de faire, le jour qu'elle l'a, aucune fonction de sa charge, elle en avait peine, tant à cause de la solennité du jour que parce que c'était celui de sa naissance. Elle s'avisa de mettre sur soi un linge qui avait servi à la guérison de cette fille. Aussitôt qu'elle l'eut, son mal, au lieu de croître comme à l'ordinaire, diminua, et incontinent après la quitta tout à fait; de sorte qu'elle n'assista pas seulement au service divin ce jour-là, mais aussi fit les fonctions de sa charge aussi parfaitement qu'en un autre temps.

Sa sœur, coadjutrice de Port-Royal, se rendant en cette abbaye selon les bulles du Pape, passa par le monastère de Pontoise, et pria quelque temps sur le tombeau de la Bienheureuse. Il y avait deux ans qu'elle avait perdu entièrement l'odorat, ne pouvant pas sentir de très fortes odeurs; elle le recouvra en ce lieu, et sentit par deux fois le parfum de cette Bienheureuse.

Une religieuse de Dôle, nommée sœur Louise,

fille de M. le capitaine Béreur, et sœur de damoiselle Marguerite Béreur, fondatrice du monastère, fut malade fort longtemps d'un mal de genoux. Au milieu, une loupe lui était survenue, laquelle l'empêchait d'étendre sa jambe, et par conséquent de marcher ou de se tenir debout, et elle avait d'ailleurs une très grande douleur de reins. Elle s'était mise entre les mains des médecins et chirurgiens, qui lui avaient donné force médecines et appliqué beaucoup d'emplâtres sur son mal; elle les avait portées plus d'un an, sans que cela eût opéré quelque chose, non pas même amoindri ses douleurs. La Mère Louise de Jésus, prieure du monastère, y appliqua une lettre que la Bienheureuse lui avait autrefois écrite, et après avoir ôté tous les onguents et cataplasmes des chirurgiens, lui dit de faire une neuvaine à Dieu en mémoire de cette Bienheureuse. La bonne religieuse s'y accorda, et dès le premier jour qu'elle mit cette lettre enveloppée dans un linge sur son mal, elle y éprouva une douleur autre que d'ordinaire, car elle ressentit comme un soudain élancement douloureux qui s'étendait par toute la jambe. Le lendemain, elle commença la neuvaine et se trouva sans y penser exempte de toute douleur, tant aux genoux qu'aux reins, avec une merveilleuse facilité à marcher vite, à monter et descendre les degrés, sans être aidée ni soutenue de personne. De plus, elle se sentit fortifiée par tout le corps, comme si on lui eût donné un re

mède universel, et ôté un lourd fardeau de dessus les jambes et les reins. Auparavant, à l'office, elle était contrainte d'être continuellement assise; or elle trouva que son genou se dressait comme l'autre, sans aucune peine ni douleur, et que la loupe était diminuée et amollie. Elle déploya les linges où était enveloppée la lettre, et aussitôt elle sentit une si suave odeur que jamais elle n'en avait senti de semblable. Cela lui a donné une confiance et une dévotion très ardentes à l'endroit de cette Bienheureuse, qui s'est souvenue d'elle en cette guérison si miraculeuse. Maître Vincent Robin, médecin du roi, a donné attestation que cette guérison ainsi advenue était extraordinaire, car la loupe, étant dure et rouge, et tenant toute la circonférence du jarret, ne pouvait se liquéfier et résoudre que par un long laps de temps et l'application de beaucoup de remèdes, et cependant elle avait été guérie en moins de rien. Monsieur Béreur, père de cette religieuse, en reconnaissance de ce grand miracle, a envoyé de Dôle une jambe d'argent pour être suspendue au tombeau de la sainte.

Au même monastère, une religieuse souffrait beaucoup d'une grande douleur de dents. En ayant été dix ou douze jours sans manger ni dormir, elle tomba en une fièvre fort ardente, où rien ne la pouvait soulager, les remèdes mêmes aigrissant plus le mal qu'ils ne l'adoucissaient. La Mère Louise de Jésus, prieure, lui fit mettre sous la

tête un linge de la Bienheureuse, et fit dire en la communauté huit jours durant l'oraison de tous les Saints. Elle fut guérie la première nuit, tant de ses douleurs que de la fièvre; et comme Dieu ne guérit point le corps sans l'âme, cette bonne fille ressentit en son âme une très grande clarté qu'elle reconnut lui être donnée par les mérites de la sainte; et cette clarté lui causa une telle paix et une si grande disposition à la vertu, qu'il serait trop long de l'écrire.

Au monastère de Rouen, sœur Marie de Saint-Benoit avait été, cinq semaines durant, travaillée d'une fièvre fort aiguë qui lui causait par intervalles des accès très violents. On l'avait purgée et saignée plusieurs fois, sans que pour cela elle se sentît en aucune façon soulagée, et elle était si débile, qu'elle était contrainte de demeurer toujours au lit. Elle fit vœu à Dieu, en l'honneur de cette Bienheureuse, de prier son père d'envoyer au couvent de Pontoise, où repose son corps, deux cierges d'une livre pour brûler sur son tombeau, et d'y faire faire quelques autres dévotions. Elle fit son vœu le matin et mit sur soi une petite relique de cette sainte. Sur le midi, le frisson lui prit à l'ordinaire, mais moins violent, et le chaud de même. Entre cinq et six heures du soir, il lui survint en un instant, étant tout éveillée, une assurance intérieure de sa guérison, laquelle se passa en elle d'une manière inconnue et incompréhensible; et en ce moment elle sentit une si suave

odeur, qu'elle ne sut à quoi la comparer, laquelle lui dura toute la nuit. Un peu après, une des religieuses entrant en sa chambre, sans savoir rien de ce qui s'était passé, vit le visage de la malade d'une beauté inaccoutumée. Elle lui demanda ce qu'elle avait, et celle-ci lui répondit qu'elle estimait être guérie, sans lui faire rien paraître de ce qui s'était passé, se réservant de le dire à la Mère Marie de la Trinité, sa prieure. L'infirmière, l'allant voir ensuite, fut tellement remplie de la divine et céleste odeur que rendent les choses dont cette sainte s'est servie, qu'elle chercha partout s'il n'y avait rien d'où elle pût provenir. D'autres sœurs, entrant à des heures différentes, la sentirent de même, sinon qu'elle était plus odoriférante près du corps et du lit de la malade qu'aux autres parties de la chambre. Sur la fin ces paroles se formèrent à ses oreilles fort distinctement : « Vous « êtes guérie. » Elle l'est, par la grâce de Dieu et les mérites de la Bienheureuse, si parfaitement, qu'elle n'a jamais joui d'une santé plus accomplie.

Au monastère de cet Ordre à Chalon, quelques religieuses ont senti l'odeur très suave de cette Bienheureuse. Une des sœurs, nommée Marie de Saint-Joseph, étant travaillée d'une grande fièvre continue, accompagnée de forts fâcheux accidents, se mit à l'invoquer avec une grande ferveur, et aussitôt se trouva toute guérie.

La Mère Thérèse de Jésus, prieure de Lyon, ayant été tourmentée d'un mal à la cuisse qui lui

avait duré plus de vingt ans et qui s'était grandement augmenté par une chute qui lui avait foulé le nerf de cette partie, reçut le treizième du mois de janvier un paquet d'Amiens, dans lequel la Mère Anne du Saint-Sacrement, prieure, lui envoyait un morceau de serge, dont la Bienheureuse s'était servie pour les maux de sa cuisse rompue tant de fois. La Mère Thérèse n'osa pas à cause de la révérence qu'elle lui portait, mettre cette serge sur sa cuisse, disant qu'elle n'en était pas digne, mais elle la mit sur son cœur. La nuit suivante, elle endura en cette partie des douleurs presque insupportables. Le matin, qui était la fête du Nom de Jésus, elle communia, et aussitôt elle se sentit en un instant sans douleurs, mais non pas sans la pesanteur et froideur ordinaires; ce qui fut cause qu'elle mit sur sa cuisse ce morceau de serge. Au bout de huit jours, elle l'ôta, et alors elle ne sentit pas plus de pesanteur en cette partie qu'aux autres; elle est aujourd'hui parfaitement guérie, contre l'espérance du médecin, qui disait qu'elle en avait pour toute sa vie.

Au monastère de Tours, une religieuse étant grandement incommodée d'une loupe à un genou, se recommanda à cette Bienheureuse, et fit toucher à son mal quelque chose qu'on leur avait envoyé de Pontoise. Elle continua sa dévotion l'espace de trois mois, au bout desquels, sans avoir durant ce temps usé des remèdes des médecins, elle s'est trouvée entièrement guérie, sa loupe

ne paraissant plus du tout, et sa jambe étant aussi libre qu'auparavant.

Voilà une partie des effets miraculeux arrivés par l'intercession de la Bienheureuse depuis sa mort, et pour lesquels plusieurs personnes de beaucoup d'endroits et de toute qualité lui adressent leurs vœux, envoient à son tombeau plusieurs présents, comme jambes et lampes d'argent, bras de cire, et grand nombre de cierges; ce qui montre assez la créance générale du peuple à la sainteté de cette Bienheureuse. En effet, il s'est trouvé des personnes qui, au premier avertissement de sa mort, dirent soudainement : *Beata soror Maria de Incarnatione, ora pro nobis*. De bons prêtres, qui avaient conversé avec elle et l'avaient même entendue en confession, ayant eu plusieurs fois l'intention de prier pour elle au *Memento* de leur messe, ne l'ont jamais pu parce qu'ils l'oubliaient ou que, quand ils s'en souvenaient, ils ressentaient beaucoup de contradiction à le faire; si bien qu'ils y renonçaient, et ne voulaient point prier pour elle, croyant qu'elle n'en avait aucun besoin.

CHAPITRE V.

COMMENT ELLE DOIT ÊTRE JUSTEMENT APPELÉE FONDATRICE DE L'ORDRE DES CARMÉLITES EN FRANCE.

Ce n'est point déroger à l'honneur de la sainte Mère Thérèse de Jésus, de dire que la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation peut à juste titre être appelée fondatrice de l'Ordre des Carmélites en France; car la sainte Mère l'est de tout l'Ordre en soi et en sa généralité, sans considération quelconque des lieux ou des personnes; c'est elle que Dieu a suscitée premièrement pour le remettre dans le corps général de l'Église, de sorte que, sans elle, l'Ordre se bornerait à présent aux anciens monastères, où il est quelque peu relâché. Mais comme les causes premières n'excluent pas les secondes, et que la dignité de fondement de l'Église en Notre-Seigneur n'empêche pas que les Apôtres ne le soient en leur manière, ainsi ce degré d'honneur en la sainte mère Thérèse, qui est première fondatrice, n'exclut pas celui de la bienheureuse sœur Marie, attendu qu'elle n'est que la

seconde, qu'elle l'est pour la France seule, et qu'elle a été comme poussée et animée par les révélations de la Sainte. Ainsi, en lui donnant cette qualité par rapport à la France, on ne fait point de tort à la première, comme remarque fort bien saint Ambroise : « Aux hérédités temporelles la « pluralité des cohéritiers est dommageable à « l'héritier; mais dans les spirituelles et pour cel- « les de la grâce, la pluralité des possesseurs « n'apporte à aucun de diminution, mais plutôt « un surcroît. » Or, que cette qualité de fondatrice convienne à juste titre à sœur Marie de l'Incarnation, il est aisé de le montrer.

Dans les fondateurs d'Ordre, plusieurs conditions se doivent retrouver : premièrement, être poussé et suscité de Dieu à ce dessein; secondement, y endurer maintes traverses; troisièmement, en avoir plus que tous les autres le soin; et enfin reconnaître les esprits et la vocation de ceux dont Dieu se veut servir en l'Ordre. Or, aucun de ceux qui auront tant soit peu connu notre Bienheureuse, ne pourra aucunement douter que cet honneur ne lui soit justement dû.

Elle a été poussée de Dieu à cette entreprise par plusieurs révélations qui lui ont été envoyées du ciel : et quoique au commencement on rejetât sa révélation, comme concernant une chose moralement impossible, attendu les difficultés qu'il y avait à faire venir des Mères d'Espagne en France, néanmoins, à la fin, la sagesse de Dieu l'emporta,

et l'on trouva qu'il fallait déférer à sa révélation, sans tant se soucier des difficultés, qui seraient aisément dissipées, puisqu'on reconnaissait que Dieu était de la partie. Et quand il n'y aurait que l'avertissement qui lui fut si admirablement donné de demander pour fondatrice la princesse de Longueville, dont le nom et la considération obtinrent du feu roi la permission nécessaire pour cet effet, cela doit suffire pour dire qu'infailliblement elle a été poussée de Dieu à entreprendre ce beau dessein en France.

Pour ce qui regarde les tribulations que souffrent habituellement les fondateurs aux commencements de leurs Ordres, on ne peut dire ce que cette Bienheureuse a souffert en cela, non plus que ce qu'elle n'a point souffert. On a vu les calomnies qu'on lui prodigua parce qu'elle procurait la venue des Mères d'Espagne : les injures de plusieurs particuliers qui se croyaient lésés par cet établissement; les moqueries des mondains qui disaient que le tout s'en irait en fumée; la grande pauvreté avec laquelle elle commença l'œuvre, puisqu'elle n'avait pas de quoi fournir aux ouvriers pour une semaine; la peine incroyable qu'elle prenait à veiller sur ceux-ci; le peu de soin de soi-même qu'elle avait alors, ne mangeant de tout le jour qu'un morceau de pain sec, et très peu de chose avec, par crainte qu'en son absence ils ne manquassent à leur devoir. On sait que de ce grand travail elle est quelquefois tombée malade jusqu'à l'ex-

trémité, et s'est attiré, à cause de sa cuisse rompue, des douleurs qui eussent été insupportables à une autre qu'à elle. On a vu qu'avec tout cela M. Acarie, son mari, ne voulait point souffrir qu'elle fût tant au monastère de l'Incarnation, ce qui ne lui était pas une petite épine, attendu qu'elle désirait le contenter en tout.

Mais, outre ces peines qui n'étaient qu'extérieures, elle en souffrait d'autres intérieures connues seulement d'elle et de Dieu, quand elle voyait les affaires de Rome traîner en de grandes longueurs, et quand, de plusieurs filles qu'elle dirigeait en France, elle en voyait peu de capables pour commencer l'œuvre; il y en eut même quelques-unes, entre celles qu'elle désignait, qui retournèrent en arrière et ne voulurent point être religieuses. De plus, les esprits malins la travaillaient de jour et de nuit en ce commencement par des apparitions fort effroyables, pensant par ce moyen la détourner de son dessein, à cause de la prévision qu'ils avaient du fruit qui en arriverait, et des âmes qu'elle leur ravirait des mains. Il faut ajouter à tout cela ses maladies continuelles, qui ne la laissaient jamais une seule minute sans endurer. La souffrance, dit l'Écriture, est l'outil dont Dieu se sert pour accomplir de grandes choses, comme il se voit en saint Paul. Notre-Seigneur, l'ayant choisi pour porter le flambeau de l'Évangile partout, lui dit qu'il lui montrerait combien il lui faudrait endurer pour son nom. Ce n'est donc pas merveille

qu'il se soit servi en cet établissement de cette Bienheureuse, si l'on considère le chemin de tribulations et de peines par où il l'a fait passer. Et, depuis que les Mères d'Espagne furent arrivées et qu'on eut reçu des novices, combien a-t-elle versé de larmes sur les difficultés qui se rencontraient et que le diable suscitait, dans la haine qu'il portait à l'œuvre?

Pour ce qui est du soin et de la vigilance qu'ont ordinairement les fondateurs d'Ordre, bien que plusieurs aient contribué à celui des Carmélites, comme le Père de Bérulle, M. Gallemant et autres, néanmoins, c'est elle qui en avait le plus de soin, non seulement comme en étant le premier mobile qui donnait mouvement à tout le reste, mais s'y appliquant d'elle-même efficacement, soit auprès de Dieu en lui recommandant incessamment l'œuvre par une oraison continuelle, soit près de ceux qui en avaient la charge. Je la voyais quasi journellement, lorsqu'on commençait à bâtir. Toutes ses pensées, ses paroles et ses voyages n'avaient point alors d'autre visée; elle y travaillait par-dessus ses forces, et était contrainte quelquefois de s'asseoir pour reprendre haleine.

C'eût été peu que la construction du premier monastère, si elle n'eût eu que cela à faire; mais elle avait entre les mains la construction spirituelle, savoir la congrégation des filles près l'abbaye de Sainte-Geneviève, qu'elle tâchait de former et d'instruire, comme devant être les premières pier-

res sur lesquelles tout l'Ordre devait s'appuyer comme sur un ferme piédestal. C'était là son principal soin, auquel elle employait le plus de temps. Elle les sondait en les écoutant parler, ou en les occupant à quelques travaux par lesquels elle pouvait aisément reconnaître leur esprit. Ceci, comme nous l'avons dit en sa vie, a été cause que l'Ordre s'est fondé heureusement, et que, tandis qu'en quelques religions on renvoyait force novices, on n'en renvoyait presque point aux Carmélites, parce qu'elles avaient passé par le crible de cette Bienheureuse avant d'entrer en l'Ordre.

Quoique nous ayons plusieurs fois montré au discours de sa vie combien elle voulait qu'on éprouvât les novices, nous ne pouvons, à cause de l'importance de la chose, ne pas répéter en ce chapitre qu'elle n'avait, ce semble, autre chose à dire aux supérieurs, sinon qu'ils recommandassent instamment aux prieures de bien éprouver les novices qui sont les semences de l'Ordre, et dans lesquelles il doit un jour subsister. Ce fut elle qui fut cause qu'on fit défense à une prieure de recevoir de longtemps des novices, parce qu'elle ne les examinait pas assez exactement, se contentant de la seule volonté de la fille, sans aller plus avant à la recherche de la vocation et des autres conditions autant ou plus nécessaires.

Aussi, les prieures de l'Ordre ayant reconnu la grâce qu'elle avait de sonder les novices, de pénétrer jusque dans leur intérieur, et de voir ce qui

y était et ce qui n'y était pas, comme aussi de reconnaître l'esprit des religieuses professes, dont à première vue elle portait un jugement assuré, elles prièrent les supérieurs de lui permettre de se rendre en toutes les villes où il y avait des monastères de l'Ordre (elle était alors encore séculière), afin que les religieuses fussent instruites de sa main, suivant les grandes lumières que Dieu lui avait largement distribuées touchant la vie religieuse. Si M. Acarie le lui eût alors voulu permettre, rien ne lui eût été plus agréable, et elle y eût apporté sans doute un profit incroyable. Mais l'obstacle qu'on y mit ne lui peut pas ravir la qualité de fondatrice en France, car les patriarches des Ordres n'ont pas été par toutes les maisons des Ordres qu'ils ont fondés; il suffit qu'ils aient donné commencement à l'œuvre. Ainsi saint Bruno ne sortit point de la Chartreuse, premier monastère de son Ordre, sauf quand, par commandement du pape Urbain, il alla à Rome, et de là en Calabre où il est mort. De même le bienheureux Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, ne sortit point de Rome depuis l'établissement de son Ordre, quoique de toutes parts, et même aux Indes, il y en eût des colonies.

Or si cela n'est point nécessaire à un fondateur, ce le sera moins encore à une fondatrice, qui doit, à raison de son sexe, être plus recluse et renfermée. Il suffit à notre Bienheureuse, pour ce degré d'honneur que nous lui donnons en l'Église,

d'avoir fondé spirituellement le premier monastère, dont tous les autres, médiatement ou immédiatement, sont sortis, d'avoir fait venir les Mères d'Espagne, d'avoir instruit les premières novices, et d'avoir écarté tous les empêchements de l'œuvre.

Mais, me dira quelqu'un, l'Ordre était déjà établi par la bienheureuse Mère Thérèse en toute l'Espagne, et depuis sa mort, il avait passé en Italie avant de venir en France, et toutefois celui ou celle qui l'y fit venir n'a point cette qualité; pourquoi donc la donner à celle qui l'a fait venir en France? Si cette raison était valable, il s'ensuivrait que saint Maur, saint Bruno, saint Robert, saint Dominique, et beaucoup d'autres ne pourraient être appelés fondateurs de leurs Ordres. Ainsi saint Maur ne pourrait être regardé comme fondateur de l'Ordre communément appelé en France Ordre de Saint-Benoît, saint Bruno de l'Ordre des Chartreux, saint Robert de celui de Cîteaux, saint Dominique des Dominicains, parce que les Ordres de Saint-Benoît et de Saint-Augustin, sous lesquels militent ces grands Ordres, avaient été longtemps auparavant établis en l'Église, et toutefois ils sont tenus pour patriarches et fondateurs de ces Ordres. Donc, quoique l'Ordre des Carmélites existât déjà en l'Église avant cette Bienheureuse, néanmoins l'ayant appelé en France, où il a déjà provigné en vingt-six monastères, elle peut et doit être tenue pour fondatrice de l'Ordre en France.

Si celui qui a été le promoteur de cet Ordre en Italie ne porte point cette qualité, c'est qu'il n'est pas constant qu'il ait été appelé par révélation expresse de Dieu, comme l'a été notre Bienheureuse, mais seulement par une connaissance raisonnable du bien que cet Ordre pourrait apporter en Italie. Il faut remarquer d'ailleurs qu'il n'y a pas tant de difficultés à établir de nouveaux Ordres en Italie qu'en France, où, par le vice de l'hérésie, dont la contagion a dépravé les bons sentiments en plusieurs personnes, même vertueuses, il se trouve un monde de difficultés, lorsqu'on est sur le point de faire quelque fondation. C'est pourquoi la prudence et la magnanimité de notre Bienheureuse est d'autant plus à admirer, qu'elle a fait cela à une époque où la mémoire des guerres contre les Espagnols était encore fraîche; et néanmoins elle sut si dextrement ménager les personnes dont l'affaire dépendait, qu'avec la bénédiction de Dieu qui en était le principal conducteur, elle en est venue heureusement à bout.

Mais comment sera-t-il raisonnable, dira un autre, que Mademoiselle Acarie ait la qualité de fondatrice d'un si grand nombre de chastes vierges, puisqu'elle a été mariée, et qu'elle l'était même, lorsqu'elle a donné commencement à cette fondation? Cela, non plus, ne peut lui ôter cette qualité; car, bien que le mariage se puisse considérer en lui-même et comme ayant pour apanage

les distractions, les occupations, et même la multitude des tribulations, sous lesquelles, selon la prophétie de saint Paul vérifiée par l'expérience journalière, soupirent les personnes mariées, cependant rien de tout cela n'a empêché que notre Bienheureuse ne soit heureusement venue à bout de son dessein, et plus aisément même que si elle eût été religieuse, parce que l'état religieux n'eût pu souffrir qu'elle eût égard à tant de choses auxquelles il fallait alors veiller. La sainte mère Thérèse, il est vrai, a fait cela en Espagne, mais en ce pays-là, les contradictions contre l'établissement de nouveaux Ordres ne sont pas si fortes qu'en France; et puis nous voyons que le dessein de la sainte Mère n'a pu éclore qu'en plusieurs années, tandis que celui-ci a éclos en peu de temps. C'est pourquoi, moralement parlant, il convenait que celle qui devait entreprendre cette œuvre en France ne fût pas alors religieuse.

Pour revenir au mariage, je dis premièrement que l'état conjugal n'est pas si fort éloigné de celui de religion, qu'il n'y brille quelques marques de celle-ci. On sait que lorsque l'Ordre de Saint-Benoît eût heureusement dilaté ses branches presque par toute la terre, les peuples en conçurent une telle dévotion, qu'ils vivaient religieusement dans leurs ménages, et se soumettaient à l'abbé du monastère de leur ville. Ainsi nous dirons que les maris, en se soumettant à leurs pasteurs et confesseurs, et les femmes, en obéissant ponctuellement

à leurs maris, imitent en quelque manière les religieux en l'obéissance. De même, quant aux biens qu'ils possèdent, en se résignant à ce qu'il plaira à Dieu d'en ordonner, et étant aussi contents de la pauvreté, si Dieu la leur veut envoyer, que des richesses, ils ont en eux la pauvreté d'affection, qui est préférable à celle qui n'est simplement que de vœu. Finalement ils approchent de la continence religieuse en gardant étroitement la chasteté conjugale, qui, méritant d'être récompensée au trentième, selon la parole de Notre-Seigneur, fait partie du centuple que mérite la virginité.

Quand même, d'ailleurs, l'état conjugal serait entièrement opposé à celui de la religion, il ne s'ensuivrait pas de là que Notre-Seigneur ne se serait point servi de cette Bienheureuse pour la fondation d'un Ordre religieux; car c'est l'ordinaire de Dieu, afin de montrer plus clairement sa grandeur, d'user en ses desseins de moyens entièrement contraires. Ainsi, pour arborer l'enseigne de l'Évangile par tout le monde et pour en persuader la doctrine aux plus grands de la terre, il s'est servi de douze pauvres pêcheurs, choisissant les choses infimes pour abattre les fortes, les méprisables pour renverser les nobles, et celles qui ne sont pas pour détruire celles qui sont. Et s'il a fait d'un bouvier un prophète, d'un berger un grand roi, d'un persécuteur un vaisseau d'élection, et de celui qui l'avait renié, le chef de son Église,

pourquoi ne se serait-il pas servi d'une personne mariée pour fonder un Ordre où il y a plusieurs essaims de chastes vierges? Le plus excellent livre de l'Écriture, et le plus rempli de mystères, est celui des Psaumes; il est, selon saint Augustin, comme le jardin de l'Église où les saintes âmes entrent le plus souvent pour se récréer, s'élever à Dieu, et trouver consolation dans les peines et les angoisses qu'elles souffrent; et toutefois il a été composé par un homme marié, qui, malgré le mariage, pénétrait jusque dans le cabinet des secrets et des mystères divins. C'est pourquoi, de même que Dieu veut sauver tout le monde et qu'il veut avoir au ciel des élus de toutes sortes d'états, ainsi en terre il se sert de toutes les conditions, quoique éloignées en apparence, pour faire réussir sa grandeur et sa gloire. Ainsi la condition du mariage n'empêche point notre Bienheureuse de pouvoir être à juste titre qualifiée du nom de fondatrice d'Ordre religieux.

Quant aux distractions, elle n'en avait presque point, sachant fort bien garder l'union actuelle avec Dieu parmi toutes ses affaires, comme nous l'avons montré en sa vie. Pour les tribulations et épines du mariage, elles lui servaient pour s'élever davantage à Dieu. Elle ne les estimait pas des maux, mais plutôt de très grands biens que Dieu nous envoie par un très grand amour; et elle les recevait avec autant d'amour que Dieu les lui envoyait. C'est pourquoi ces peines, l'unissant plus

à Dieu qu'elles ne l'en distrayaient, n'ont pu empêcher cette honorable fondation. Aussi on ne doit point douter que toutes les religieuses Carmélites de France ne lui aient, après leur sainte mère Thérèse de Jésus, cette obligation spéciale d'avoir été l'instrument propre dont Dieu s'est servi en ce royaume pour établir l'Ordre dans lequel elles se sont courageusement enrôlées. Elles ne peuvent pas douter non plus qu'étant aujourd'hui au ciel, où sa charité est grandement augmentée, elle n'ait un soin particulier de leur Ordre, et elles doivent avoir une grande confiance en ses mérites et en son intercession.

JÉSUS-MARIA

FIN.

APPENDICE.

Deux cent soixante-quinze ans se sont écoulés depuis la mort de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, et la dévotion envers la servante de Dieu ne s'est point affaiblie. Il ne sera donc pas sans intérêt de présenter une courte histoire de son culte. Nous l'emprunterons en grande partie à l'abbé Boucher qui a écrit sa vie en 1800; nous la compléterons à l'aide de documents plus récents.

Le bruit de la sainteté de la Bienheureuse s'était répandu au loin, comme l'a rapporté M. du Val; on accourait de toutes parts à son tombeau et souvent on y venait en procession.

Tous ceux qui faisaient ce pèlerinage voulaient avoir quelque chose qui eût appartenu à la sainte, ou du moins emporter un peu de la poussière qui couvrait sa tombe. On ne saurait dire combien il fut fait de vœux et de neuvaines, célébré de messes et distribué d'aumônes dans ce lieu vénéré.

Les personnes du plus grand mérite et du rang le plus élevé allaient, comme le simple peuple, visiter le tombeau de l'humble converse, et ne se distinguaient qu'en donnant de plus éclatantes marques de leur piété. Saint François de Sales y vint en 1619, puis encore en 1621 ou 1622; il prêcha alors sur les vertus de la Bienheureuse qu'il avait si bien connues. Sainte Chantal y vint aussi dans une visite qu'elle faisait des couvents de son Ordre. Les reines de France elles-mêmes, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, se rendirent plusieurs fois sur la tombe de la sainte Carmélite afin de réclamer son intercession.

La publication de la Vie de la servante de Dieu servit puissamment à exciter la dévotion envers elle. M. du Val la fit paraître en 1621, et en 1625 son ouvrage avait atteint sa septième édition; on le traduisit bientôt en diverses langues, et il fut ainsi connu dans toute l'Europe. Les images de la Bienheureuse ne se répandirent pas avec moins de rapidité; elles avaient été gravées d'après un moule pris après sa mort par les soins de M. de Marillac.

La sœur Marie de l'Incarnation avait été inhumée sous une simple tombe de pierre, dont M. de Marillac avait fait les frais et composé l'inscription. M. du Val, par respect pour la pauvreté religieuse, s'était opposé à ce que cette tombe fût de marbre. M. de Marillac désirait cependant faire élever, chez les Carmélites de Pontoise, un mausolée digne de la Bienheureuse et qui répondît à la dévotion qu'elle excitait de toutes parts. Il consacra à cette pieuse entreprise une somme considérable que le roi et la reine-mère lui offraient en récompense d'un service important

rendu à l'État. Marie de Médicis fournit au reste des frais que coûta l'ouvrage, et Louis XIII donna tout le marbre qui fut employé. Ce beau monument fut achevé en 1626, et il existait encore en 1792. Il avait deux faces parfaitement semblables, l'une au dedans du couvent, dans la chapelle des fondateurs, et l'autre au dehors, dans celle de sainte Thérèse, en sorte que les religieuses et le peuple pouvaient également satisfaire leur dévotion envers la Bienheureuse. Sa statue, qui était de marbre blanc et qui la représentait à genoux auprès d'un prie-Dieu, était placée des deux côtés sur une table que soutenaient quatre colonnes posées sur une même base, et au milieu de cette base était une urne longue de cinq pieds. Derrière l'urne, et dans l'épaisseur du mur, on avait ménagé une place pour y mettre le corps de la Bienheureuse; mais il n'y fut déposé qu'en 1643.

Cependant Dieu ne cessait point de rendre témoignage à la sainteté de sa servante, en révélant sa gloire et en accordant par son intercession des guérisons miraculeuses; on se crut alors autorisé à demander pour elle les honneurs de la béatification. Dans les premiers mois de l'année 1622, Pierre Acarie, son second fils, écrivit à ce sujet à l'archevêque de Rouen, dont il était vicaire-général, et M. de Marillac, qui avait la procuration des Carmélites de Pontoise, présenta au prélat une requête qui tendait au même but. M. de Harlay, archevêque de Rouen, accueillit favorablement la lettre et la requête qui lui furent présentées, et il délégua l'abbé de Rancé, son vicaire général à Pontoise, dont le frère venait d'être guéri par l'intercession de la Bienheureuse, pour faire en son

nom des informations générales sur la réputation de sainteté de la servante de Dieu, et sur les vertus et les miracles qu'on lui attribuait.

Le 18 septembre de la même année, le même prélat, après avoir officié dans l'église des Carmélites de Pontoise à l'occasion de la canonisation de sainte Thérèse, alla visiter le tombeau de la sœur Marie de l'Incarnation. Il était accompagné de M. du Val et de M. de Marillac. Il fut pénétré de respect pour la Bienheureuse, à la vue des tableaux et autres ex-voto qui étaient suspendus autourd e sa tombe. Urbain VIII n'avait pas encore défendu qu'on rendît cette espèce de culte aux personnes décédées en odeur de sainteté.

L'abbé de Rancé étant mort au commencement de 1623, l'archevêque de Rouen nomma, pour le remplacer dans la commission dont il l'avait chargé, Jean Anroux, vicaire-général de Soissons, qui continua les informations que son prédécesseur avait commencées. Elles finirent en 1627 : les pièces qui les concernaient furent envoyées à Rome, et la congrégation des Rites chargea un de ses membres d'en faire l'examen et le rapport. Ces informations générales, faites par l'autorité de l'évêque diocésain, devaient être suivies d'informations semblables faites par l'autorité du Saint-Siége; mais Urbain VIII voulut bien en dispenser à la demande de Marie de Médicis, du cardinal de Bérulle, de M. Gallemant, de M. du Val, de M. de Marillac et des maisons du Carmel de France, qui lui écrivirent des lettres à ce sujet; et le 22 septembre 1629, la congrégation des Rites délégua M. de Bellegarde, archevêque de Sens, et quatre autres ecclésiastiques, du nombre desquels était M. Charton, péni-

tencier de l'église de Paris, pour faire des informations particulières sur les vertus et les miracles de la sœur Marie de l'Incarnation.

La congrégation des Rites ordonnait aussi de faire la visite du tombeau de la servante de Dieu. Les cinq commissaires apostoliques exécutèrent cet ordre le 12 août 1630, en présence de M. du Val, de M. de Marillac, du président Séguier, depuis chancelier; de son frère l'évêque d'Auxerre; de M. de Lezeau, conseiller d'État; du P. Marin, provincial des Barnabites, et du célèbre P. Bernard, dit le *pauvre prêtre*. Les religieuses y assistèrent, ayant à leur tête la mère Jeanne de Jésus, sœur du président Séguier, qui était alors prieure.

« Dès qu'on eut commencé à fouiller la terre, dit le procès-verbal, il sortit de la fosse une odeur agréable qui se répandit comme un doux zéphir, et qui fut sentie de tous les assistants. » Le nombre et la qualité des témoins que nous venons de nommer, et qui ont tous attesté ce fait, suffisent bien pour en garantir la vérité.

On trouva dans la terre, à cinq pieds de profondeur, une bière de bois de chêne, et dans cette bière, le corps de la sœur Marie de l'Incarnation. Les vêtements étaient en partie consumés et formaient, avec la chair détachée des os, une espèce de pâte noire. Le tout exhalait une odeur suave, qui attirait et retenait les assistants autour de ces restes vénérés.

L'archevêque de Sens fit envelopper le corps d'une étoffe de soie cramoisie; ensuite on le renferma dans un cercueil de plomb, et on le remit dans la fosse d'où on l'avait tiré. On ne voulait pas, sans y être

autorisé par le Pape, le placer dans le mausolée qui était destiné à le contenir.

Les circonstances extraordinaires qui accompagnèrent la visite du tombeau de la Bienheureuse firent grand bruit dans la ville de Pontoise et dans les environs, et la dévotion qu'on avait pour cette sainte religieuse prit encore de nouveaux accroissements.

Les commissaires apostoliques procédèrent aux informations qu'ils étaient chargés de faire sur les vertus et les miracles de la sœur Marie de l'Incarnation. Cent quatre-vingt-treize témoins furent entendus, tant à Paris qu'à Amiens, à Pontoise, à Saint-Denis, à Gisors, à Chartres, à Noyon, à Orléans et à Bar-le-Duc. Parmi eux se trouvaient la plupart de ceux qui avaient assisté à la visite du tombeau, et en outre, les trois filles de la Bienheureuse, la vénérable mère Madeleine de saint-Joseph, sa parente, la mère Marie de Jésus (marquise de Breauté), la mère Marie de Jésus-Christ, mère du chancelier Séguier, toutes professes du Carmel. On comptait encore parmi les témoins le P. Binet, provincial des Jésuites; dom Eustache de Saint-Paul, supérieur des Feuillants de Paris; Edmond de Messa, prêtre de l'Oratoire; Henri II, duc de Longueville et la pieuse marquise de Meignelay, l'une des amies les plus intimes de la servante de Dieu. M. de Marillac, qui était alors en prison à Châteaudun; M. Gallemant, qui résidait en Franche-Comté; le P. Coton, jésuite; dom Sublet, chartreux; dom Sans, général des Feuillants, etc., firent des dépositions extrajudiciaires qui furent envoyées à Rome avec les dépositions juridiques. Les commissaires

apostoliques chargèrent le secrétaire de M. de Lezeau de porter toutes ces pièces à la congrégation des Rites, avec une lettre dans laquelle ils faisaient un rapport exact sur la réputation de sainteté de la sœur Marie de l'Incarnation, et sur les vertus et les miracles qu'on lui attribuait. Ces dépositions contenaient les plus magnifiques éloges de la Bienheureuse.

Mais voici deux témoignages particulièrement honorables pour elle. Urbain VIII se trouvait, le jour de la fête de sainte Thérèse, dans la cellule d'une Carmélite de Rome, qui était petite-nièce de saint Charles Borromée. Ayant aperçu le portrait de la Bienheureuse, il se répandit en éloges sur cette sainte femme. Il dit qu'il l'avait bien connue lorsqu'il était légat en France, qu'il avait eu avec elle des entretiens particuliers, et qu'elle était *sa dévote*. Le cardinal de Bérulle, dans la dédicace qu'il a faite pour la *Vie de la sœur Catherine de Jésus*, par la mère Madeleine de Saint-Joseph, et qu'il a adressée à Marie de Médicis, dit que la sœur Marie de l'Incarnation a été une de ces âmes à qui Dieu donne une grande gloire dans le ciel, parce qu'elles ont été petites à leurs yeux sur la terre. Il dit ensuite que la bonne odeur de ses vertus a rempli la France et qu'elle s'est même répandue dans les pays étrangers.

Au commencement de l'année 1634, on apprit en France que le Pape Urbain VIII venait de confirmer le décret qu'il avait porté en 1625. Ce décret défendait d'entamer aucun procès concernant les vertus et les miracles des personnes mortes en odeur de sainteté, à moins qu'il ne se fût écoulé cinquante ans depuis leur mort. La poursuite de la cause de la sœur Marie

de l'Incarnation se trouvait donc suspendue pour trente-quatre ans.

Le décret d'Urbain VIII défendait aussi de rendre un culte public aux personnes qui n'étaient pas encore béatifiées. M. de Bellegarde entra donc, en 1636, dans le couvent de Pontoise, pour faire ôter les tableaux et autres ex-voto qu'on avait suspendus autour du tombeau.

Dans la même année, les Espagnols étant entrés en Picardie, les Carmélites de Pontoise, qui redoutaient les suites de cette irruption, retirèrent le corps de la Bienheureuse du tombeau où il était et l'enterrèrent dans leur cimetière. Il y resta jusqu'au milieu de l'année suivante; et alors, comme on craignait que l'humidité de la terre ne nuisît à sa conservation, on le plaça dans le mausolée qui était préparé pour le recevoir. La précipitation avec laquelle on fit ces déplacements ne permit pas d'observer les formalités requises. M. de Bellegarde entra donc dans le couvent en 1642, pour réparer cette omission et visiter les précieux restes de la sainte converse. Il fit mettre dans des vases différents les os, les chairs et ce qui restait des vêtements : le tout fut ensuite remis dans le cercueil de plomb, qu'on referma et qu'on replaça dans le monument. Les annales manuscrites des Carmélites de Pontoise rapportent que des odeurs miraculeuses se firent sentir pendant cette opération.

M. du Val avait pris soin de faire inhumer séparément, dans une boîte de plomb, le cœur de la Bienheureuse. En 1639, la mère Jeanne de Jésus fit changer la chambre où elle était morte en un bel ermitage orné de tableaux où les principaux traits de sa vie

étaient représentés ; ce fut là qu'on déposa son cœur.

Cependant on faisait en France des tentatives pour obtenir du Pape qu'il abrégeât le délai prescrit par Urbain VIII. L'assemblée du clergé écrivit, dans cette vue, à Innocent X en 1651, et à Alexandre VII en 1656. Louis XIV et Anne d'Autriche, le duc et la duchesse de Savoie, et la reine de Pologne, fille du duc de Nevers qui devint duc de Mantoue, joignirent leurs sollicitations à celles de l'Église de France; mais les deux Papes que nous venons de nommer refusèrent la grâce qu'on leur demandait. On prit donc le parti d'attendre que le délai fût expiré, quoiqu'on pressentît bien qu'alors cette affaire, n'ayant plus les mêmes protecteurs, ne pourrait être suivie avec la même facilité. Ce pressentiment était fondé; car après l'expiration du délai, la cause de la Bienheureuse ne fut pas reprise à Rome; et pendant plus d'un siècle, on tenta inutilement de la faire reprendre.

Dieu réservait le succès de cette cause à une de ses servantes qui devait elle-même illustrer le Carmel, la vénérable Louise de France, fille de Louis XV, religieuse au monastère de Saint-Denis. Louis XVI joignit ses instances à celles qu'elle adressait au Pape Pie VI, pour obtenir la béatification de la sœur Marie de l'Incarnation. L'assemblée du clergé écrivit dans le même but au souverain Pontife. Ces exemples furent suivis par l'évêque d'Amiens, les visiteurs des Carmélites, les monastères d'Amiens et de Pontoise, le clergé séculier et les Ursulines de cette dernière ville, les religieuses de l'abbaye de Longchamps où la Bienheureuse avait été élevée, l'abbé de la Trappe, et la chambre des comptes de Paris, dont M. Avrillot

et M. Acarie avaient été membres. M. Fontaine, prêtre de la Mission qui résidait à Rome, fut nommé postulateur de la cause.

Le 7 janvier 1784, le Pape donna un décret qui autorisait la congrégation des Rites à reprendre la cause de la sœur Marie de l'Incarnation. On approuva d'abord la procédure que les commissaires apostoliques avaient faite dans le siècle précédent, pour informer sur les vertus et les miracles qu'on lui attribuait. On approuva ensuite le jugement que venait de porter le vicaire général de Rouen qui résidait à Pontoise, lequel jugement déclarait qu'on n'avait pas rendu à la défunte le culte défendu par Urbain VIII. Enfin le souverain Pontife approuva tous les écrits de la même sœur, après que la congrégation des Rites les eut soigneusement examinés et n'y eut rien trouvé de répréhensible : le décret qui contient cette approbation est du 27 septembre 1785.

La congrégation des Rites procéda ensuite à l'examen de l'héroïcité des vertus. Dans une séance générale, tenue en présence du Pape, le 27 septembre 1788, elle porta un jugement favorable; et le souverain Pontife le confirma par un décret, qu'il publia le 15 octobre suivant dans l'église des Carmélites de Rome.

Un jugement également favorable suivit l'examen des miracles, et fut rendu le 5 avril 1791. Le décret de confirmation du souverain Pontife est daté du 10 du même mois.

Le 16 avril 1791, la congrégation des Rites, en présence du Pape, décida d'une voix unanime que l'on pouvait procéder à la béatification. Sa Sainteté

confirma ce jugement par un décret rendu le 24 du même mois, qui était le jour de Pâques.

Enfin le 24 mai de la même année, Pie VI donna le bref suivant, par lequel il déclarait que la sœur Marie de l'Incarnation était au nombre des Bienheureux :

« PIE VI, Pape

« Pour en conserver le souvenir.

« Que Dieu soit béni, lui qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation; qui nous console dans toutes nos tribulations et qui, au milieu des travaux multipliés dont nous sommes accablés dans ce temps très orageux pour la religion catholique, surtout pour qu'elle se conserve pure et sans tache, malgré les nouveautés scandaleuses et les schismes que des hommes ennemis de toute religion viennent d'exciter dans le royaume de France, autrefois si florissant, ne cesse de faire naître pour nous des consolations dans le lieu même d'où viennent nos plus grandes afflictions : puisqu'il nous fait trouver dans les vertus héroïques de la servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, converse, et fondatrice en France de l'Ordre des religieuses de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, dites déchaussées, une source abondante de consolation spirituelle.

« En effet, née à Paris de parents nobles et fort attachés à la religion catholique, dans un temps où les sectateurs de l'hérésie de Calvin y bouleversaient toutes les choses divines et humaines, elle donna dès sa jeunesse, par l'innocence de sa vie et la pureté de

sa foi, des preuves non équivoques de sa sainteté future.

« Engagée ensuite dans les liens sacrés du mariage, non seulement elle s'appliqua tout entière, comme la femme forte, à élever ses enfants pour en faire de bons chrétiens et de bons citoyens, et à bien gouverner sa maison; mais encore, gémissant sur les maux que les factions civiles attiraient sur toute la France, elle mit tous ses soins à relever les monastères de filles que les hérétiques avaient ruinés ou détruits de fond en comble, à rétablir la discipline régulière, et à introduire en France, après avoir essuyé bien des travaux et surmonté bien des difficultés, l'Ordre des religieuses de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, dites déchaussées, que sainte Thérèse venait de réformer en Espagne.

« Après la mort de son époux, dès qu'elle fut maîtresse d'elle-même, tout éprise des délices de la vie religieuse, elle mit ordre à ses affaires domestiques; et pour échapper aux dangers du monde, elle accourut, comme dans un lieu de refuge, au monastère des religieuses du même Ordre qu'elle avait fondé à Amiens. Par un rare exemple d'humilité, quoiqu'elle fût la fondatrice de cette maison, elle aima mieux être admise et prononcer ses vœux parmi les sœurs converses que parmi celles du chœur; et elle y vécut dans une si grande obéissance, qu'elle se soumettait humblement, comme les autres sœurs converses, aux volontés de sa propre fille qui remplit quelque temps la charge de supérieure, et qu'elle s'assujettissait volontiers à tous les offices du monastère. Enfin, au milieu des douleurs opiniâtres auxquelles elle était

continuellement en proie et des austérités qu'elle s'était volontairement imposées, elle parvint à la joie de la céleste patrie, quatre ans s'étant à peine écoulés depuis son entrée en religion.

« Comme ses actions et toute la conduite de sa vie condamnent ouvertement les nouveautés qui s'élèvent de nos jours en France, il paraît que ce n'est pas sans une providence particulière de Dieu, qu'après deux siècles presque entiers, il a été réservé au temps où nous vivons de pouvoir, pour notre consolation, le soutien et l'appui de ses concitoyens, l'honneur et l'ornement de l'Église catholique, décerner à cette servante de Dieu la vénération des peuples, et lui faire rendre des hommages.

« Ceux de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte Église romaine, qui composent la congrégation des Rites, ayant donc compulsé et examiné, avec l'attention et la maturité convenables, les procès verbaux qui avaient été faits avec la permission du Siège apostolique sur la sainteté de la vie et les vertus tant théologales que morales, qui avaient brillé tant de fois, dans un degré héroïque, en la même servante de Dieu Marie de l'Incarnation, et sur les miracles divins qu'on assurait avoir été opérés par son intercession et pour manifester aux hommes sa sainteté, et s'étant ensuite assemblés devant nous, et après avoir entendu les suffrages des consulteurs, ayant pensé d'un commun accord et d'une voix unanime que nous pouvions, quand nous le jugerions à propos, déclarer Bienheureuse ladite servante de Dieu et accorder à ce sujet les grâces accoutumées; nous, qui sommes favorablement disposés et qui voulons

avoir égard aux pieuses et ardentes prières que tout l'Ordre des Religieuses de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, dites déchaussées, nous a fait humblement présenter à ce sujet, de l'avis et du consentement de ladite congrégation, permettons par le présent bref, en vertu de l'autorité apostolique, de donner à l'avenir le nom de Bienheureuse à ladite servante de Dieu Marie de l'Incarnation; d'exposer son corps et ses reliques à la vénération des fidèles, sans cependant les porter en procession; d'orner ses images de l'auréole sacrée; et d'en réciter tous les ans, au jour qui sera désigné par les ordinaires des lieux et par les supérieurs dudit Ordre à qui nous en laissons le soin, l'office et la messe pris du commun des saintes femmes qui ne sont ni vierges, ni martyres, avec des oraisons propres que nous devons approuver, et suivant la rubrique du bréviaire et du missel romains. Nous accordons cette récitation de l'office et cette célébration de la messe, pour tout l'Ordre des religieux et religieuses de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, dits déchaussés; et pour tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, tant séculiers que réguliers, qui sont tenus aux heures canoniales, dans les villes et diocèses de Paris où ladite servante de Dieu est née, d'Amiens où elle a fait profession, de Rouen où son âme s'est élevée au ciel, où son vénérable corps repose, et où elle a donné d'illustres exemples de sainteté; et quant à la messe, même pour tous les prêtres qui accourront aux églises où l'on célébrera sa fête.

« En outre, pour la première année seulement, à compter de la date du présent bref, et quant aux In-

des, à compter du jour où il parviendra, nous donnons pouvoir de célébrer la solennité de la béatification de ladite servante de Dieu, dans les églises de l'Ordre, des villes et des diocèses ci-dessus marqués, au jour qui sera respectivement déterminé par l'ordinaire, avec l'office et la messe du rit double majeur, après cependant que la même solennité aura été célébrée le 5 de juin prochain dans notre basilique de Saint-Pierre du Vatican; et ce, nonobstant les constitutions et réglements apostoliques et toutes les autres dispositions qui y seraient contraires. Nous voulons qu'on ajoute foi aux copies manuscrites ou aux exemplaires imprimés du présent bref qui seront signés de la main du secrétaire de ladite congrégation des Cardinaux, comme on l'ajouterait au bref lui-même s'il était produit et exhibé. Donné à Saint-Pierre de Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le 24 mai 1791, la dix-septième année de notre pontificat.

« R. card. BRASCHI de HONESTI. »

Place du sceau.

L'imposante cérémonie de la béatification se fit dans la basilique de Saint-Pierre avec la pompe accoutumée, en présence de Mesdames Victoire et Adélaïde, tantes de Louis XVI, qui se trouvaient alors à Rome. Le soir, le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, fit faire des illuminations dans toutes les églises de la nation française; et tous les couvents de la ville furent aussi illuminés.

Les monastères du Carmel en France ne purent profiter de la permission donnée par Pie VI pour la célé-

bration des fêtes de la béatification, car l'époque de la Terreur qui approchait, interdisait toute solennité. En 1792, les religieuses durent quitter leurs cloîtres. Avant de se retirer, les Carmélites de Pontoise, craignant une profanation, confièrent le corps de la Bienheureuse à M. de Monthiers, ancien lieutenant-général de Pontoise, qui était ami du couvent et dont la sœur avait épousé un arrière-neveu d'André du Val; le 23 septembre, il le transporta dans la chapelle de son château de Nucourt, près de Magny, dans le Vexin français, et le déposa sous l'autel.

A peine cette précieuse dépouille était-elle enlevée que les révolutionnaires envahirent l'église des Carmélites et brisèrent le mausolée. Furieux de ne pas y trouver le saint corps, ils firent des perquisitions et le découvrirent le 2 novembre au lieu où il était caché. Ils ne le détruisirent cependant pas, mais ils mirent les scellés sur le cercueil et le portèrent dans l'église du village, puis au presbytère du curé constitutionnel. M. de Monthiers ne craignit pas d'exposer sa vie pour réclamer le dépôt qui lui avait été confié. Le 21 novembre, le commandant de l'armée révolutionnaire et deux commissaires firent ouvrir le cercueil, en présence de la municipalité et de M. de Monthiers, qui exigea l'inscription du procès-verbal sur les registres. Les perquisiteurs s'emparèrent des étoffes, des vases funèbres, et brûlèrent tous les papiers qui prouvaient l'authenticité des reliques. Quant aux ossements, ils furent déposés dans une fosse qu'on fit à cet effet.

En 1797, M. de Monthiers obtint l'autorisation de retirer les reliques du cimetière de Nucourt. L'exhu-

mation eut lieu solennellement le 19 mai, en présence de trois ecclésiastiques et d'autres témoins auxquels on adjoignit ceux qui avaient assisté, le 21 novembre 1793, à l'ouverture du cercueil et à la déposition du corps au cimetière. Les reliques, rapportées processionnellement à la chapelle du château, furent mises dans un coffre et replacées dans l'autel. On renferma dans le coffre une minute du procès-verbal de cette translation, avec des expéditions authentiques des procès-verbaux des 2 et 21 novembre 1793, et le tout fut fermé et scellé.

Les Carmélites de Pontoise, étant rentrées dans leur monastère, désiraient ardemment recouvrer le saint corps qu'elles considéraient comme leur trésor le plus précieux. Il leur fut rapporté le 7 mai 1822, au milieu des acclamations de toute la ville qui donna, en cette occasion, des marques éclatantes de sa dévotion envers la Bienheureuse. Après la lecture des procès-verbaux qui constataient leur authenticité, les saints ossements furent replacés dans la chapelle où était autrefois le mausolée. Les reliques, plusieurs fois changées de châsse, reposent actuellement dans la tombe de l'autel de la chapelle de la Bienheureuse. Elles sont renfermées dans une statue de cire revêtue de la bure du Carmel et qu'une glace laisse à la vue des fidèles. L'évêché de Versailles autorisa les Carmélites à célébrer chaque année la fête de la translation des restes glorieux de la Bienheureuse, le 23 septembre, jour où ils avaient miraculeusement échappé à la profanation. La sainte Église enfin ouvrit le trésor des indulgences pour ceux qui viendraient prier près du tombeau, l'un des jours de

la neuvaine annuelle qui se fait dans l'église des Carmélites à l'occasion de la fête de la Bienheureuse. Cette fête est toujours célébrée avec une grande piété par les fidèles de Pontoise et attire même un bon nombre de pèlerins.

Les filles de sainte Thérèse gardent une tendre et filiale dévotion pour la fondatrice de leur Ordre en France. Le monastère de l'Incarnation à Paris, qui a été construit par ses soins au faubourg Saint-Jacques, et dont les bâtiments actuels occupent toujours le sol qu'elle a si souvent foulé, a obtenu de célébrer chaque année sa fête du rit de deuxième classe, et d'avoir l'exposition du Saint-Sacrement dans son église; il est en possession de reliques considérables de la servante de Dieu, notamment d'un os de la jambe gauche. Le Carmel d'Amiens, où la sainte converse reçut l'habit et fit profession, l'honore aussi d'un culte tout spécial auquel s'unissent de pieux fidèles. Les religieuses de ce monastère se font gloire d'être en possession de son cœur et d'autres de ses reliques qui leur furent apportées par quelques Carmélites de Pontoise après la Révolution. L'église de Saint-Merry, où la Bienheureuse reçut le baptême, lui rend aussi de particuliers honneurs à l'époque de sa fête et est comme le centre du culte de la Bienheureuse à Paris.

En 1891, on voulut donner en France au centenaire de la béatification, la solennité dont le malheur des temps n'avait pas permis d'entourer la béatification même. Des fêtes s'organisèrent de toutes parts dans les chapelles du Carmel; à Pontoise, les pèlerins se comptaient par milliers; à Paris, où la Bienheureuse avait passé la plus grande partie de sa vie, les fidèles

répondirent avec empressement à l'appel de Son Éminence le cardinal archevêque. On les vit, non seulement se presser aux offices célébrés chez les Carmélites, mais encore s'agenouiller, du matin au soir, avec une piété touchante, devant les reliques exposées. A Saint-Merry, le concours et la solennité furent extraordinaires. Ces fêtes accrurent encore la dévotion des fidèles de Paris envers celle qu'ils regardent comme leur protectrice; puissent-elles dans un avenir prochain être suivies des fêtes de la canonisation!

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER

LA VIE ADMIRABLE

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION

LIVRE II

DES GRACES ET VERTUS

DE LA BIENHEUREUSE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION.

LIVRE III

DES CHOSES MIRACULEUSES

ARRIVÉES APRÈS LA MORT DE

SŒUR MARIE DE L'INCARNATION.

MÊME LIBRAIRIE :

ŒUVRES DE SAINTE TÉRÈSE, traduites d'après les manuscrits originaux, par le P. MARCEL BOUIX, de la Compagnie de Jésus. 6 vol. in-8°, papier glacé.......................... 45 fr.

Cette publication se divise en deux parties :

— **Œuvres.** *Cinquième édition.* 3 vol.................... 22 fr. 50

— **Lettres,** traduites selon l'ordre chronologique. Édition enrichie de lettres inédites, de notes et de biographies. *Deuxième édition.* 3 volumes.. 22 fr. 50

ŒUVRES DE SAINTE TÉRÈSE, traduites d'après les manuscrits originaux, par le P. MARCEL BOUIX, 6 vol. in-12. 24 fr. »

Cette édition comme la précédente se divise en deux parties :

— **Œuvres.** *Sixième édition.* 3 vol...................... 12 fr. »

Comprenant.

— Tome I. Vie de Sainte Térèse écrite par elle-même. 1 volume.................................... 4 fr. »

— Tome II. Le livre des fondations. — Exclamations de l'âme. — Avis spirituels. 1 vol.................. 4 fr. »

— Tome III. Le chemin de la perfection. — Le Château intérieur. — Fragments du livre sur le Cantique des Cantiques. 1 vol.................................... 4 fr. »

Chaque volume se vend séparément :

— **Lettres.** *Troisième édition.* 3 vol.................... 12 fr. »

Les *Œuvres de Sainte Térèse*, traduites par le R. P. BOUIX, ont été honorées d'un bref du Souverain Pontife.

VIE DE SAINTE TÉRÈSE, par le P. FRANÇOIS DE RIBERA, de la Compagnie de Jésus; traduite de l'espagnol par le P. MARCEL BOUIX, de la même Compagnie. *Deuxième édition.* 2 beaux volumes in-8°.. 10 fr. »

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY, compagne inséparable de sainte Térèse, par le P. MARCEL BOUIX, de la Compagnie de Jésus. *Deuxième édition,* augmentée de quelques écrits de la Vénérable. 1 vol. in-12.. 2 fr. »

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite; par S. Ém. le cardinal RICHARD, archevêque de Paris. 2 vol. in-8°..... 12 fr. »

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).


3 2044 011 874 724

